

Philosophie psychopathologique : un survol

Luc Faucher

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012944ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012944ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Faucher, L. (2006). Philosophie psychopathologique : un survol. *Philosophiques*, 33 (1), 3–17. <https://doi.org/10.7202/012944ar>

Philosophie psychopathologique : un survol

LUC FAUCHER

Université du Québec à Montréal

faucher.luc@uqam.ca

1. La philosophie psychopathologique

L'intérêt des philosophes pour les maladies mentales ne date pas d'hier : qu'on pense seulement à Aristote (plus vraisemblablement au pseudo-Aristote) avec *Le génie et la mélancolie* ou à Kant avec son *Essai sur les maladies de la tête*. Jusqu'au siècle dernier cependant, les philosophes ne disposaient pas d'un corps de connaissances spécifique des phénomènes mentaux (encore moins des phénomènes mentaux pathologiques, ce qui ne signifie pas qu'il n'existait pas de connaissances comprenant ce que nous appelons aujourd'hui les maladies mentales, par exemple, la médecine). Il n'est donc guère surprenant que, dès la constitution de la psychologie comme science, des philosophes (on pense ici à James, Ribot, Bergson, etc.) se soient tournés vers celle-ci pour chercher des réponses à certains problèmes persistants de la philosophie comme ceux de l'identité personnelle, de la conscience, de la volonté et de la mémoire, pour ne nommer que ceux-là. Bien entendu, l'étude des phénomènes pathologiques, en tant qu'elle propose une image miroir de l'esprit normal, figurait en bonne place dans cette nouvelle science, et son influence sur l'imagination et la réflexion philosophique fut grande. La vague d'enthousiasme vis-à-vis la psychologie (et la psychopathologie) alla se briser sur la quasi-indifférence des philosophes anglo-saxons, qui, sous l'influence du positivisme logique, délaissèrent ce domaine pour se tourner plutôt vers l'analyse logique du langage scientifique, utilisant principalement la physique comme objet d'étude (à l'exception de Hempel, 1965¹ ; voir Kitcher, 1992, pour une description de cet épisode de l'histoire de la philosophie).

Les deux dernières décennies ont cependant vu le phœnix renaître de ses cendres. Sous l'influence du courant de naturalisation et de spécialisation qui traverse actuellement la philosophie, un nouveau champ, la *philosophie psychopathologique*, a même pris forme. La parution de collections d'essais comme *Philosophical Psychopathology* (1994), *Philosophical Perspectives on Psychiatric Diagnostic Classification* (1994), comme *Philosophy of Psychiatry : A Companion* (2004) et *Oxford Textbook of Philosophy of Psychiatry*, ou des monographies comme *First Person Plural : Multiple Personality and the*

1. Les choses sont un peu plus complexes que je ne le laisse entendre. En effet, Carnap (1935) et Hempel (1935) ont bien écrit des textes sur la psychologie, mais ceux-ci portaient essentiellement sur la possibilité de réduire les énoncés psychologiques à des énoncés physicalistes et non au contenu même de la discipline.

Philosophy of Mind (1995) de Stephan Braude, *Mad Travelers* (1998) de Ian Hacking, ou encore de revues comme *Philosophy, Psychiatry, and Psychology*, sans compter les numéros spéciaux consacrés au sujet dans les revues comme *Mind and Language* (2000) ou *The Monist* (1999) et les articles dispersés dans les revues savantes qui utilisent les données de ce nouveau champ (Flanagan, 2000 ; Greenspan, 2001) témoignent de la ferveur avec laquelle les philosophes s'emparent de nouveau des données issues du domaine de la psychopathologie, mais également des nombreux problèmes engendrés par celle-ci. Ainsi, non seulement l'étude de phénomènes pathologiques comme l'autisme ou le syndrome de Capgras servent-ils à confronter nos intuitions et à réviser certaines de nos conceptions sur le fonctionnement du mental (ou à les éliminer, le cas échéant), mais les difficultés inhérentes à la classification des maladies mentales (Poland *et al.*, 1994) ou certains effets de l'interaction en clinique entre le thérapeute et le patient (Grünbaum, 1994) sont à leur tour devenus des objets de réflexion philosophique. Le premier projet (celui qui utilise la psychopathologie pour confronter et réviser nos intuitions) est ce que l'on pourrait appeler la *philosophie des psychopathologies* alors que le second (celui qui réfléchit sur les pratiques et les concepts de la psychopathologie) pourrait être conçu comme une *philosophie de la psychopathologie*. Le terme *philosophie psychopathologique* regroupe, sous un même nom, les deux projets.

Il serait téméraire, étant donné l'état un peu désordonné de ce champ, de tenter d'identifier le thème qui unifie toutes ces études. On trouvera cependant dans la liste suivante une sélection des thèmes que les philosophes ont abordé dans ce domaine, ces dernières années :

— Le problème de la définition de la maladie mentale ou du trouble mental (Boorse, 1976 ; Bolton, 2000, 2001 ; Graham et Stephens Lynn, en préparation ; Sneddon, 2002 ; Woolfolk, R., 1999) ;

— La critique des systèmes nosologiques actuels (Poland *et al.*, 1994 ; Sadler *et al.*, 1994 ; Cooper, 2005) ;

— La discussion de troubles ou symptômes particuliers comme : l'autisme (Carruthers, 1996), les troubles dissociatifs (Braude, 1995 ; Hacking, 1995 ; Hardcastle et Flanagan, 1999 ; Shaffer et Oatley, 2005), les dépendances (Elster, 1999 ; Mele, 1996, 2004), les psychoses et les symptômes de passivité (Stephens et Graham, 2000), la dépression (Garrett, 1994 ; Graham, 1990, Wilkinson, 2000), la psychopathie (Nichols, 2002 ; Greenspan, 2003), la douleur (Hardcastle, 1999) ;

— La discussion des modèles étiologiques des troubles mentaux : les modèles cognitif, évolutionniste, etc. (Halligan et David, 2001 ; Stone et Davies, 1993 ; Murphy et Stich, 2000) ;

— Les dimensions éthiques ou juridiques de la psychiatrie, telles que la responsabilité criminelle, les limites de l'intervention psychiatrique, etc. (Chadwick et Aindow, 2004 ; Reznek, 1997 ; Schaffner et McGory, 2001 ; S. Wilson et G. Adshead, 2004).

2. Les contributions à ce numéro

Le domaine de la philosophie psychopathologique, on l'a vu, est vaste, et, pour cette raison, il aurait été déraisonnable de tenter d'en couvrir l'entièreté dans ce numéro. Aussi a-t-il fallu faire des choix, se résoudre à laisser de côté des sujets, des points de vue, des auteurs qui auraient sûrement pu intéresser le lecteur. Notre but n'est pas tant de présenter un tableau exhaustif que de donner une idée des débats et réflexions qui ont cours présentement dans ce domaine. Nous espérons que nous aurons au moins su éveiller l'intérêt de ceux qui avaient négligé les objets de réflexion que leur offre la philosophie psychopathologique et qu'ils iront eux-mêmes voir de quoi il retourne (ils pourront consulter avec profit le site suivant : <http://www.angelfire.com/ny/metapsychology/phipsybib.html>). Dans ce qui suit, je présenterai les contributions à ce numéro, mais je décrirai également un peu plus avant quelques-uns des thèmes mentionnés plus haut.

2.1 *Les problèmes concernant les nosologies*

Parmi les problèmes qui ont suscité le plus d'attention chez les philosophes et les psychiatres, il y a ceux qui concernent les nosologies (les systèmes de classification des maladies). C'est autour de ce qu'il convient d'appeler « le question de la validité des nosologies » que tournent les contributions de la première section. Quatre problèmes principaux affectent les nosologies :

- 1) D'abord, il ne semble pas y avoir de définition claire et largement acceptée de ce qu'est un « trouble mental ». Comme Widiger et Sankis le notaient dans une recension des thèmes de la psychopathologie adulte récente et des problèmes afférents : « L'absence de définition établie du construit théorique qu'est le trouble mental est une préoccupation constante et fondamentale pour la science de la psychopathologie » (2000, p. 377).
- 2) L'objectivité est un des problèmes liés à la définition. Thomas Szasz est célèbre pour avoir soutenu que la notion de maladie mentale était un « mythe ». Il entendait par là que les maladies mentales étaient en quelque sorte des créatures mythiques. En effet, selon lui, si les maladies mentales sont des maladies du système nerveux central, alors elles sont des maladies du cerveau et non de l'esprit ; si elles désignent plutôt des comportements déviants (comme l'abus de drogue), alors elles ne sont pas des maladies (Szasz, 1994, p. 35). Le concept de maladie mentale serait donc plutôt une métaphore qui cache, sous ses allures d'objectivité, un jugement normatif sur une certaine classe de comportements, et « la norme à partir de laquelle la déviation est mesurée quand on parle de maladie mentale est psychosociale et éthique » (Szasz, 1960, p. 114 ; je souligne). Il est tentant de se ranger au côté de Szasz quand on considère l'histoire de la psychiatrie. Plusieurs « maladies » comme la drapétomanie, l'hystérie et l'homosexualité étaient clairement des

constructions sociales cachant une idéologie politique ou sociale. Mais le diagnostic de Szasz à propos de la maladie mentale est-il exact ? Devrions-nous abandonner la notion de maladie mentale ? N'est-il pas possible d'introduire une forme d'objectivité dans le concept ? La question est, il va sans dire, pressante, puisqu'elle concerne les fondements et la légitimité de l'entreprise scientifique qu'est la psychiatrie.

- 3) L'absence d'image (scientifique) explicite de ce qui constitue le fonctionnement normal de l'esprit ou de ce qui constitue la normalité dans les nosologies actuelles est le troisième problème. Une telle image est cruciale pour l'établissement de diagnostics. Comme le notent encore Widiger et Sankis, « les critères du DSM-IV pour les troubles de dépression majeure (APA 1994) excluent le deuil sans complication, prétendument parce que les réactions dépressives à la perte de l'être aimé sont normales (non pathologiques). Cependant, le DSM-IV ne fait aucune autre exclusion pour des réactions comparables de tristesse sans complication à d'autres causes de tension majeures comme une maladie terminale, un divorce ou la perte d'un emploi » (2000, p. 378). Ce problème est lié au problème du manque d'objectivité de nos nosologies. Une image scientifique du fonctionnement normal de l'esprit ne guiderait pas seulement les psychiatres dans le traitement de leurs patients, mais elle leur fournirait également des standards objectifs pour juger de ce qui est normal et de ce qui ne l'est pas.
- 4) Le quatrième problème est celui identifié par Poland, von Eckardt et Spaulding, qui soutiennent que le DSM « constitue une conceptualisation fautive du domaine des psychopathologies et [qu'il] interfère avec la poursuite optimale des buts cliniques et scientifiques » (1995, p. 236 ; pour un argument similaire voir Coltheart et Langdon, 1998). Selon Poland et ses collègues, le problème vient d'une thèse sous-jacente à la catégorisation du DSM selon laquelle « il est possible d'individuer les conditions psychopathologiques sur la base de leurs manifestations cliniques directement observables [...]. Les catégories opérationnellement définies à l'intérieur du DSM sont supposées être des espèces naturelles avec des structures causales caractéristiques » (*Idem*, p. 240-1). Cette situation est comparable à celle qui consisterait à déterminer les problèmes avec un téléviseur en utilisant uniquement les manifestations observables (Murphy et Stich, 2000). Plusieurs choses peuvent être à l'origine du fait que rien n'apparaît sur l'écran : la lampe peut être brûlée, le téléviseur n'est peut-être pas branché, etc. Comme avec le téléviseur, il n'y a pas de raison de croire qu'il soit possible d'identifier les espèces naturelles de la psychopathologie seulement en prenant en considération les symptômes directement observables sur le plan phénoménologique.

En d'autres mots, le problème de l'approche du DSM, c'est qu'il « ne fournit aucune représentation des processus biologiques, psychologiques ou environnementaux sous-jacents qui constituent la pathologie d'une maladie mentale donnée. [...] [Par conséquent] il est très probable qu'il continue à classer dans la même catégorie des individus qui présentent des similarités superficielles, dont les processus sous-jacents diffèrent significativement » (*Idem*, p. 250). Poland et ses collègues (1994) suggèrent qu'une nosologie plus appropriée devrait être basée sur des relations plus intimes avec les sciences de base que sont les sciences cognitives, les neurosciences, la biologie moléculaire, etc.

Comme nous l'avons dit plus haut, c'est autour des problèmes nosologiques que s'organise la première section de ce numéro. D'abord, **Paul Dumouchel** nous propose un retour aux sources de la psychiatrie moderne et à une de ses figures emblématiques, celle de Pinel. C'est à la conception de la maladie de ce dernier, à qui Goldstein attribue la responsabilité de la mise en place du « paradigme originel de la psychiatrie » (1997, p. 102)², que s'intéresse Dumouchel. Comment comprendre ce que Pinel entend par « aliénation mentale » ? En remontant aux sources de ce qui informait sa pensée, Dumouchel nous peint l'image d'un penseur qui, s'il n'accepte pas le dualisme sous-jacent à la division entre maladie mentale et maladie physique, n'en reste pas moins, par certains côtés, près des conceptions générales de la maladie (entre autres, le phénoménisme et l'essentialisme) qui guident les créateurs des nosologies contemporaines, tels que le DSM-IV. Dumouchel note, en conclusion de son article, qu'« il est troublant de penser que depuis 1798, pour ce qui est de l'explication de l'aliénation, nous n'avons pas progressé ».

Mais peut-être n'est-ce pas si surprenant après tout. Certains chercheurs (Haslam, 2002) suggèrent que la façon intuitive de penser aux maladies (et aux maladies mentales) est une extension de nos intuitions ontologiques évoluées pour faire sens des espèces vivantes. En conséquence, selon eux, « l'esprit est préparé [...] à considérer les troubles mentaux comme des espèces naturelles si l'ontologie essentialiste est activée de façon appropriée » (Haslam, 2002, 1045). Cela reste une hypothèse, mais, quelle que soit la façon dont nous expliquons sa présence, selon **Jerome Wakefield**, nous partageons un concept de maladie, et c'est ce concept qui explique nos opinions largement partagées sur ce qu'est une maladie (selon lui, nous partageons ce concept à l'intérieur d'une même culture, entre cultures et à travers l'histoire). Dans son article, Wakefield nous propose une analyse du concept de maladie mentale en tant que « dysfonction

2. Entre autres parce qu'il distingue une source d'affection dont la cause est « morale » et qu'il proposait donc un « traitement moral » pour ce type d'affection. Selon Goldstein : « Parmi les soins prodigués aux insensés, le traitement moral comprenait l'usage de méthodes qui engageaient directement l'intellect et les émotions, ou agissaient sur eux, contrairement aux méthodes traditionnelles de la saignée et des purges qu'on infligeait directement au corps des patients » (1997, p. 100-1).

préjudiciable », qui comprend donc à la fois une composante factuelle (la dysfonction) et une composante évaluative (le préjudice). S'il a peu à dire sur la composante évaluative, il est par contre beaucoup plus loquace sur la composante factuelle, dont il espère qu'elle pourra donner à la psychiatrie la base objective qui lui fait défaut. La composante factuelle, que l'on retrouve, rappelons-nous, dans toutes les théories de la maladie, a récemment trouvé dans la théorie de l'évolution une explication scientifique. Selon cette théorie, la présence de certains traits (y compris les mécanismes psychologiques responsables des comportements) chez un organisme peut être expliquée par le fait que ces traits (ou mécanismes) ont accompli certaines fonctions chez les ancêtres de l'organisme et que leurs effets ont été suffisamment bénéfiques pour être conservés dans le processus de sélection naturelle. La fonction pour laquelle un trait (ou un mécanisme) a été sélectionné est ce que l'on appelle dans la littérature philosophique sa « fonction normale » ou « fonction propre ». Autrement dit, la fonction normale ou propre d'un trait (ou un mécanisme) X est la fonction pour laquelle il a été conçu par la sélection naturelle. Il s'ensuit qu'il y a dysfonction ou mauvais fonctionnement quand un trait (ou un mécanisme) n'est pas capable d'accomplir sa fonction normale. Notons que la fonction normale d'un trait (ou d'un mécanisme) est indépendante de l'adaptivité actuelle de celui-ci. Ainsi, le fait qu'un trait (ou un mécanisme) soit inapproprié dans l'environnement actuel n'est pas un signe de dysfonction. Pour utiliser un exemple un peu extrême (Wakefield, 1999), le fait que nous ne puissions pas respirer sous l'eau n'est pas l'indication d'une dysfonction des poumons, mais simplement une conséquence du fait qu'ils ne peuvent fonctionner dans certains environnements pour lesquels ils n'ont pas été conçus. Notons également que la notion de fonction « normale » ou « propre » est indépendante de nos valeurs. Par exemple, imaginez que l'on démontre que le viol ou l'infanticide soient en fait des traits (ou mécanismes) de comportements qui ont été sélectionnés. Si tel était le cas, nous devrions juger que les mécanismes responsables de tels comportements sont parfaitement fonctionnels, même si nous détestons ceux-ci et les trouvons hautement préjudiciables. Selon Wakefield, la présence de la composante factuelle permettrait donc de distinguer les maladies des autres conditions psychologiques qui n'en sont pas. Ainsi l'auteur se trouve-t-il à répondre à la fois aux problèmes 1 et 2 et suggère de regarder du côté de la psychologie évolutionniste pour répondre à 3. Il montre également pourquoi l'analyse qu'il propose n'est pas un obstacle aux projets critiques comme ceux de Foucault ou de Szasz, mais bien au contraire, qu'elle leur est nécessaire.

Christian Perring, quant à lui, s'attaque à une version de la composante factuelle de l'analyse de Wakefield³, selon laquelle les dysfonctions sont des

3. Mais il s'en prend également à la définition de la maladie mentale de Gert. Ce dernier voit la maladie mentale comme une « condition de la personne », ce qui exclut donc les conditions dues à ce qu'il nomme des « causes fondatrices » externes, c'est-à-dire des causes qui non seulement produisent un effet, mais le font disparaître quand elles cessent d'opérer ; voir Gert et Culver, 2004, pour une explication plus détaillée.

mécanismes intérieurs des individus. Dans son article, il défend l'idée que les troubles mentaux des enfants et des adolescents invitent en fait une autre conception : celle de « dysfonction relationnelle intrinsèque ». Une dysfonction relationnelle intrinsèque serait une dysfonction qui n'est pas le résultat du bris d'un mécanisme, mais proviendrait plutôt du contexte, par exemple le fait qu'un aspect de l'environnement actuel est radicalement éloigné de l'environnement adaptatif, ou qu'il existe un certain type de rapport problématique entre un enfant et ses parents. Wakefield ne considère pas ces cas comme des dysfonctions, mais Perring remarque que si l'analyse conceptuelle de ce dernier est basée sur nos intuitions de ce qu'est ou n'est pas une maladie, dans le cas des dysfonctions externes, nos intuitions sont confuses et contradictoires. Pour cette raison, Perring croit que, dans ce cas, il n'y a rien à espérer d'une telle analyse, et il soutient qu'il est peut-être préférable d'abandonner les expressions « trouble mental » et « maladie mentale » pour parler plutôt de « problèmes de santé mentale ». Il assure que dans le cas des enfants ou des adolescents, l'abandon de ces expressions n'entraîne aucune conséquence fâcheuse. Perring propose donc une solution radicale au problème 1.

Peter Zachar s'attaque à la supposition qui sous-tend les nosologies actuelles (mais également celles du passé, comme le montre Dumouchel), soit l'essentialisme. En effet, l'idée de base du projet nosologique est en quelque sorte d'identifier les espèces naturelles psychopathologiques (et de répondre ainsi au problème 2). Zachar soutient que ce projet est vain parce qu'il repose sur une conception philosophique erronée. S'inspirant du traitement des espèces en chimie et en biologie, l'auteur soutient que la conception des espèces naturelles n'est pas celle qui a cours en science. Il faudrait plutôt lui substituer celle d'« espèces pratiques », c'est-à-dire constituées au gré des besoins spécifiques des différents projets, sans que les regroupements produits ne soient relatifs à une même essence partagée. Si les espèces chimiques et biologiques, qui sont généralement le paradigme des espèces naturelles, sont des espèces pratiques, il semble que les espèces psychiatriques doivent, à plus forte raison, l'être aussi.

Une des conséquences de la critique de Zachar, c'est que le critère de validité d'une espèce repose sur l'utilité ou l'inutilité pratique de celle-ci. Dans son article, **Jeffrey Poland** semble accepter cette idée et tente d'évaluer la valeur pratique et scientifique du concept de schizophrénie. L'examen attentif des résultats des travaux en génétique, en biologie moléculaire et en neurosciences (telle que l'exigerait une réponse au problème 4) montre selon lui que ce qu'il nomme l'idée reçue concernant la schizophrénie manque de crédibilité scientifique. Qui plus est, cette idée nuit à la recherche, et, toujours selon lui, elle a des conséquences sociales fâcheuses et préjudiciables pour l'individu étiqueté comme schizophrène. Pour ces raisons, Poland ose un verdict radical : nous ferions mieux de nous débarrasser du concept de schizophrénie. Poland ne commet cependant pas la même erreur que les critiques de la psychiatrie, comme Szasz. Il sait que l'on ne peut éliminer simplement un concept aussi primordial de

la psychiatrie sans prendre quelques précautions. À la fin de son article, il nous propose donc un certain nombre d'étapes qui devraient nous permettre d'éliminer le concept de schizophrénie et de le remplacer par un concept plus adéquat.

2.2. Les modèles

La fin de l'hégémonie psychanalytique sur la psychiatrie américaine⁴ a laissé un espace vacant pour un modèle étiologique des maladies mentales. Une partie de la philosophie psychopathologique s'occupe de la production et de l'évaluation de nouveaux modèles. Parmi les propositions récentes, le modèle neurobiologique, surtout, semble s'imposer (Andreasen, 2001) compte tenu des progrès prodigieux accomplis actuellement par les neurosciences et la génétique (pour une critique des travaux en génétique, voir Schaffner, 2001), quoique d'autres modèles comme le modèle évolutionniste (Cosmides et Tooby, 1999 ; Murphy et Stich, 2000) ou le modèle cognitif (Frith, 1992, ou Morton et Frith, 2002) reçoivent une attention soutenue (d'autres modèles intéressent les philosophes, par exemple le modèle phénoménologique et herméneutique [Schwartz et Wiggins, 2004] ou le modèle constructionniste social [Gillett, 1998]).

C'est à l'évaluation d'un de ces modèles, le modèle évolutionniste, que s'attaque **Philip Gerrans**. La psychologie évolutionniste propose une image particulière de l'esprit : celui-ci est fait de centaines ou de milliers de modules qui ont été sélectionnés pour répondre aux problèmes persistants et importants de notre adaptation à l'environnement et aux besoins de l'évolution. L'intérêt du modèle évolutionniste pour la psychiatrie, c'est qu'il fournit une réponse au problème 3 dont nous parlions plus haut : il nous donne une image (scientifique et potentiellement contre-intuitive) de l'esprit normal basée sur la fonction pour laquelle ce dernier a été sélectionné. Selon ce modèle, plusieurs conditions qui nous semblent être des maladies (parce qu'elles ont des effets désagréables ou dévalorisés socialement) seraient complètement normales, et donc saines. On cite souvent l'exemple de la dépression, qui devrait, selon les évolutionnistes, parfois être considérée comme une défense « évoluée » (ils distinguent ces états, qu'ils nomment le « moral bas » (*low mood*), de la dépression chronique ; voir Nesse, 2000). La forme évoluée de la dépression serait causée par des indices indiquant une perte relativement importante de la capacité d'adaptation : « Les pertes qui causent de la tristesse sont celles qui induisent la perte de ressources adaptatives [...]. Une perte signale que vous avez peut-être fait quelque chose d'inapproprié » (Nesse et Williams, 1997, p. 9). La mort de parents, une rupture amoureuse, la perte d'un ami après une dispute, la perte de statut social, etc., sont le genre de pertes qui causeraient la dépression. Selon les auteurs, le patron de comportement caractéristique

4. Voir Kirk et Kutchins, 1998 pour une histoire de la mise au rancart de la psychanalyse par les concepteurs du DSM-III, ainsi que Patricia Kitcher, 1992, et Sulloway, 1992, concernant les aléas de la psychanalyse comme discipline scientifique.

de la dépression renforce l'idée que celle-ci a une fonction adaptative. Entre autres choses, elle conduit le sujet à arrêter ses activités, celles qui ont peut-être causé sa situation actuelle, dans laquelle il risque de persévérer. Il semble aussi que, dans leur état dépressif, les sujets soient plus à même de donner un estimé précis de leur capacité (ils vont contre la tendance naturelle à l'optimisme et à la surévaluation de notre propre rôle dans nos réussites, ce qui est une bonne chose si cette période sert à réévaluer nos buts et nos stratégies en fonction de nos capacités réelles). En même temps, puisque la dépression crée un retrait de l'action, elle empêche le sujet d'abandonner impulsivement une stratégie qui n'était peut-être pas en cause. Elle lui permet d'évaluer « objectivement » ses capacités. En gros, donc, la dépression (le « moral bas ») serait une défense évoluée, quelque chose de normal dans certaines circonstances, quelque chose que le DSM-IV ne semble pas avoir compris (voir le texte de Wakefield dans ce volume).

Gerrans ne vise pas l'entièreté du modèle évolutionniste, mais une de ses thèses, selon laquelle la nature nous aurait pourvus de modules centraux innés (comme certains modules dédiés au raisonnement ou à l'interprétation de l'esprit des autres). Fodor, qui a mis à la mode l'idée de modularité, confinait celle-ci aux systèmes d'*input* et d'*output*. La psychologie évolutionniste avait poussé l'idée plus loin en proposant l'idée d'une modularité totale (*wall to wall*), donc d'une modularité à la fois périphérique et centrale. Dans ce cadre, la psychologie évolutionniste prédit que le mauvais fonctionnement de certains modules centraux engendrera la perte sélective de capacités cognitives de haut niveau. Gerrans soutient que la considération des résultats provenant des neurosciences cognitives du développement nous conduit à revoir notre image de l'architecture innée de l'esprit et que, partant, notre compréhension des maladies comme l'autisme et la schizophrénie s'en trouvera profondément transformée. Ce que nous suggèrent ces théories, selon lui (mais voir également Poirier, Faucher et Lachapelle, à paraître), c'est que certaines capacités de haut niveau que la psychologie évolutionniste croyait être le produit des modules centraux innés, principalement du module de la théorie de l'esprit, ne sont en fait que des constructions épigénétiques à partir d'éléments plus simples. Ce sont ces éléments plus simples, plus périphériques, qui font défaut dans l'autisme. Donc, même si l'on reconnaît que la contribution du modèle évolutionniste peut s'avérer importante dans la compréhension des conditions mentales pathologiques (et dans la distinction entre celles-ci et des états simplement négatifs), cette contribution devra minimalement confirmer les faits provenant des neurosciences cognitives et développementales.

L'idée que poursuivent respectivement, dans leur article, **Faucher, Poirier et Lachapelle** est similaire. Selon eux, l'image de l'esprit humain que nous proposent les modèles récents du développement en biologie (et en neurosciences) permet de penser que ce dernier est le produit d'une matrice développementale qui résulte dans une large mesure d'un échafaudage culturel. Utilisant ces idées (et d'autres, issues de la philosophie de la biologie récente), ils proposent

un cadre qui, selon eux, devrait mettre fin aux querelles épiques entre constructionnistes sociaux et tenants de l'approche biologique, et permettre, dans certains cas où cela s'avère nécessaire, une interaction dynamique entre ces groupes.

2.3 *La philosophie des symptômes*

Les philosophes peuvent exercer leur talent analytique en interprétant les caractéristiques des conditions pathologiques. En effet, les troubles sont souvent définis par l'ensemble des symptômes qui les caractérisent. Une plus grande précision dans la description des symptômes devrait donc permettre une meilleure compréhension des troubles mentaux. En effet, la compréhension de certains symptômes, qui permet de revoir (parfois en profondeur) nos conceptions du fonctionnement de l'esprit normal, est un des bénéfices associés à cet exercice. C'est donc à un exercice analytique sur les symptômes que se livrent Lynn Stephens et Graham, ainsi que de Vignemont, dans leurs textes.

Dans leur article, **Lynn Stephens et Graham** s'intéressent au problème suivant : comment comprendre ce qu'est un délire. Il peut paraître étonnant, quand on s'y attarde un peu, de voir comment une catégorie de symptômes aussi importante que celle de délire a pu recevoir si peu d'attention dans la littérature psychiatrique. Selon la définition classique, les délires sont l'expression pathologique de croyances fausses. Comme le remarquent Lynn Stephens et Graham, cette définition a rencontré toutes sortes de difficultés, dont l'idée — relevée par de nombreux critiques — que beaucoup de cas de ce que l'on nomme délire n'ont pas les particularités que l'on croit être inhérentes aux croyances. Compte tenu de ces problèmes, ils proposent donc une conception des délires qui englobe à la fois les cas où les délires sont des croyances et ceux où ils n'en sont pas, et où délirer que *p* est une attitude complexe de niveau supérieur qui porte sur un contenu *p*. Ils nomment cette attitude complexe, le point de vue délirant (*delusional stance*).

Frédérique de Vignemont se penche sur les cas de paralysies hystériques, dont la caractéristique est l'absence de cause organique. Dans les dernières années, de nombreux travaux ont mis au jour des données pertinentes pour la compréhension du sens de l'agentivité (le sentiment que c'est moi qui pose ce geste). Par exemple, dans ses travaux sur la schizophrénie, Christopher Frith (1992 ; voir Faucher et Mallon, 2004, ainsi que Proust, 1996, et Pacherie, 1996) émet l'hypothèse que le problème de ceux qui présentent des symptômes de passivité (ceux qui ont l'impression que les gestes qu'ils posent sont posés par quelqu'un d'autre ou que leurs pensées sont celles de quelqu'un d'autre) est qu'ils ne sont pas conscients d'engendrer leurs actions ou leurs pensées. Cette absence de conscience serait causée par le bris d'un système de contrôle interne dont la fonction est de comparer les anticipations motrices avec les effets actuels de nos actes (voir Wolpert). De Vignemont avance que les problèmes mis en évidence par les cas de paralysie hystérique seraient différents des problèmes reliés à la conscience de l'action. De la comparaison de ces cas à d'autres cas

où la conscience de certaines capacités (comme la vision aveugle et l'anosognosie) est en cause, elle conclut que ce dont souffrent les patients atteints de ce mal est un problème qui concerne la conscience de leur capacité à agir. Cette distinction, si elle se révèle bien fondée, permettra de raffiner l'image normale de l'esprit (ce qui est donc une réponse au problème 3).

2.4 *L'affectivité*

Le domaine de l'affectivité a connu en psychologie et en neurologie un regain d'intérêt depuis quelques années (voir entre autres *Affective Neurosciences* (2003) pour un exemple du type de travail qui se fait dans ce champ). Les nouvelles questions ou les perspectives qui émergent de ce champ ont capturé l'attention des philosophes (voir entre autres Flanagan, 2000 ; Prinz, 2004). Parmi les diverses thèses inspirées par le travail empirique sur les émotions, il y a eu celle défendue par Griffiths (1997), selon laquelle les émotions ne se comportent pas comme une espèce naturelle. Autrement dit, le terme émotion regroupe un ensemble hétéroclite de phénomènes, ressemblants en surface, mais tout à fait dissemblables à un niveau plus profond. Au mieux, nous pourrions considérer que le terme émotion désigne une « espèce pratique », pour reprendre l'expression de Zachar (Griffiths [2003] utilise plutôt l'expression « espèces investigatives »). Charland désire prendre la mesure d'une telle affirmation et propose que les théories concernant le fonctionnement émotionnel biologique et psychologique normal reposent sur l'idée que les émotions sont une espèce naturelle. Il en veut également pour preuve le fait que les thérapies modernes conçues pour remédier aux troubles émotionnels traitent également l'émotion comme une espèce naturelle. Si ces dernières ont quelque succès, cela prouverait que nous avons bien affaire à une espèce naturelle (en réponse au problème 3).

Terminons cette introduction en notant qu'il faudrait éviter de croire que l'intérêt de la philosophie psychopathologique se limite à ces champs plus théoriques de la philosophie des sciences ou de l'esprit. Plusieurs des questions abordées dans ce domaine touchent directement le domaine de l'éthique appliquée. Par exemple, étant donné le peu de validité des taxinomies actuelles et les effets parfois dévastateurs engendrés par l'application des concepts psychiatriques aux individus, ne vaudrait-il pas mieux se débarrasser de ces concepts ? Ou encore, les nouveaux modèles du développement des troubles psychiatriques indiquent que l'on gagnerait à intervenir plus tôt chez les enfants à risque. N'y a-t-il pas alors un danger de stigmatiser un enfant en le considérant « à risque » ? de le médicaliser indûment ? Dans un autre ordre d'idées, un sujet qui souffre de troubles mnémoniques du type du célèbre H. M. (qui n'arrive pas à se souvenir de ce qui s'est passé il y a à peine deux minutes) peut-il donner son consentement éclairé à une procédure d'intervention ? Un alcoolique est-il suffisamment maître de ses actions pour être dit responsable de celles-ci ? Que dire des problèmes posés par l'usage de médicaments psychotropes pour des raisons de confort ou de performance ? Comment inter-

prêter « l'épidémie de dépression » qui touche les sociétés occidentales (et qui fait dire à certains que toute une nation est maintenant dépendante du prozac) ? Ces questions ont inspiré de nombreux articles (Fingerette, 1988 ; Kennett et Mathews, 2002 ; Healy, 2002 ; Pignare, 2001 ; Poland, dans ce volume ; Shoemaker, 1994 ; Wilson et Adshead, 2004) et auraient mérité à elles seules un numéro spécial, mais le manque d'espace nous force à remettre ce projet à plus tard.

Bibliographie

- Mind and Language*, numéro spécial : « Pathologies of Belief », vol. 15, n° 1, 2000.
- The Monist*, numéro spécial : « Cognitive Theories of Mental Illness », vol. 82.
- Andreasen, N. C. *Brave New Brain : Conquering Mental Illness in the Era of the Genome*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- Baron-Cohen, S. dir. publ., *The Maladapted Mind : Classic Readings in Evolutionary Psychopathology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- Bolton, D. « Alternatives to Disorder », *Philosophy, Psychology and Psychiatry*, n° 7, vol. 2, 2000, p. 141-153
- Bolton, D. « Problems in the Definition of Mental Disorder », *The Philosophical Quarterly*, vol. 51, n° 203, 2001, p. 182-199.
- Boorse, C. « What a Theory of Mental Health Should Be », *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 6, 1976, p. 61-84.
- Braude, S. *First Person Plural : Multiple Personality and the Philosophy of Mind*, éd. révisée, Lanham, Md, Roman and Littlefield, 1995.
- Carnap, R. 1935. « Les concepts psychologiques et les concepts physiques sont-ils différents ? », *Revue de synthèse*, 10, p. 43-53.
- Carruthers, P. « Autism as Mind Blindness », in P. Carruthers and J. Boucher, dir. publ., *Language and Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- Chadwick, R. et G. Aindow, « Treatment and Research Ethics », dans J. Radden, dir. publ., *The Philosophy of Psychiatry : a Companion*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 282-295.
- Coltheart, M. et R. Langdon. « Autism, Modularity and Levels of Explanation in Cognitive Science », *Mind and Language*, vol. 13, n° 1, 1998, 138-152.
- Cooper, R. *Classifying Madness : A philosophical Examination of Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*, Springer, 2005.
- Cosmides, L. et J. Tooby. « Toward an Evolutionary Taxonomy of Treatable Conditions », *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 108, n° 3, 1999, 453-464.
- Faucher, L. et R. Mallon. « L'autre en lui-même », in Pierre Poirier et P. Poirier, dir. publ., *Problèmes de conscience*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Fingerette, H. *Heavy Drinking : The Myth of Alcoholism as a Disease*, Berkeley, University of California Press, 1988.
- Flanagan, O. « Destructive Emotions », *Consciousness and Emotion*, vol. 1, 2000, p. 259-281.
- Frith, C. *The Cognitive Neuropsychology of Schizophrenia*, Hove, Erlbaum, 1992.
- Fulford, B., T. Thornton, et G. Graham. *Oxford Textbook of Philosophy of Psychiatry*, Oxford University Press, 2005.
- Garrett, R. « The Problem of Despair » in G. Graham et G. Lynn Stephens, *Philosophical Psychopathology*, Cambridge, MIT Press, 1994, p. 73-89.

- Gert, B. et C. M. Culver. « Defining Mental Disorder », dans J. Radden, dir. publ., *The Philosophy of Psychiatry : a Companion*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 415-425.
- Gillett, E. « Relativism and the Social Constructivist Paradigm », *Philosophy, Psychiatry, and Psychology*, 5 (1), 1998, p. 37-48.
- Golstein. *Consoler et classier : L'essor de la psychiatrie française*, Paris, Les Empêcheurs de tourner en rond, 1997.
- Graham, G. « Melancholic Epistemology », *Synthese*, vol. 82, 1990, p. 399-422.
- . « Recent Work in Philosophical Psychopathology », *American Philosophical Quarterly*, vol. 39, n° 2, 2002, p. 109-134.
- Graham, G. et G. Lynn Stephens. *Philosophical Psychopathology*, Cambridge, MIT Press, 1994.
- . En préparation. « Minding Mental Illness ».
- Greenspan, P. « Good Evolutionary Reasons : Darwinian Psychiatry and Women's Depression ». *Philosophical Psychology*, vol. 14, 2001, p. 327-338.
- . « Responsible Psychopaths », *Philosophical Psychology*, vol. 16, n° 3, 2003, p. 417-429.
- Griffiths, P. E. *What Emotions Really Are : the Problem of Psychological Categories*, Chicago, University of Chicago Press, 1997.
- . « Emotions as Natural and Normative Kinds », *Philosophy of Science*, vol. 71, n° 5, 2003, p. 901-911.
- Grünbaum, A. *La psychanalyse à l'épreuve*, Paris, L'Éclat, 1993.
- . « The Placebo Concept in Medicine and Psychiatry ». In *Philosophical Psychopathology*, sous la direction de G. Graham et G. Lynn Stephens, 1994, p. 286-324.
- Hacking, I. *Rewriting the Soul*, Princeton, Princeton University Press, 1995.
- . *Mad Travelers : Reflections on the Reality of Transient Mental Illnesses*, University Press of Virginia, 1998.
- Halligan, P. W. et A. S. David. « Cognitive Neuropsychiatry : Towards a Scientific Psychopathology », *Nature Neuroscience*, vol. 2, mars 2001, p. 209-215.
- Hardcastle, V. *The Myth of Pain*, Cambridge, MIT Press, 1999.
- Hardcastle, V. et O. Flanagan. « Multiplex vs Multiple Selves : Distinguishing Dissociative Disorders », *The Monist*, vol. 82, 1999, p. 645-657.
- Haslam, N. « Kinds of Kinds : a Taxonomy of Psychiatric Categories », *Philosophy, Psychiatry, and Psychology*, 9, 2002, p. 203-217.
- Healy, D. *Le temps de la dépression*, Paris, Les Empêcheurs de tourner en rond, 2002.
- Hempel, C. 1935. « L'analyse logique du langage », *Revue de synthèse*, 10, p. 27-42.
- . 1965. « Fundamentals of Taxonomy », in *Aspects of Scientific Explanation*, NY Free Press, p. 137-154.
- Kennett, J. et S. Matthews. « Identity, Control and Responsibility : The Case of Dissociative Identity Disorder », *Philosophical Psychology*, vol. 15, n° 4, 2002, p. 509-526.
- Kitcher, P. « The Naturalists Return », *Philosophical Review*, 100, 1992, p. 53-114.
- Kitcher, Patricia. *Freud's Dream*, Cambridge, MIT Press, 1992.
- Kirk, S. et H. Kutchins. *Aimez-vous le DSM ? Le triomphe de la psychiatrie américaine*, Paris, Les Empêcheurs de tourner en rond, 1998.
- Mele, A. « Addiction and Self-Control », *Behavior and Philosophy*, vol. 24, 1996, p. 99-117.

- . « Action : Volitional Disorder and Addiction », dans J. Radden, dir. publ., *The Philosophy of Psychiatry : a Companion*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 78-88.
- Morton, J. et U. Frith. « La cognition, pourquoi faire ? Troubles du développement et causalité », dans E. Dupoux, dir. publ., *Les langages du cerveau*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 267-282.
- Murphy, D. et S. Stich. « Darwin in the Madhouse : Evolutionary Psychology and The Classification of Mental Disorders », *Evolution and the Human Mind*, P. Carruthers et A. Chamberlain, éd., Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 62-92.
- Nesse, R. « Is Depression an Adaptation ? », *Archives of General Psychiatry*, 57, 2000, 14-22.
- Nesse, R. et G. Williams. « Are Mental Disorders Diseases ? », in *The Maladapted Mind : Classic Readings in Evolutionary Psychopathology*, S. Baron Cohen, dir. publ., Hove, Psychology Press, 1997, 1-22.
- Nichols, S. « How Psychopaths Threaten Moral Rationalism : Is it Irrational to Be Amoral ? », *The Monist*, 85, 2002, p. 285-304.
- Pacherie, E. « Schizophrénie et pathologie de l'action », H. Grivois et J. Proust, dir. publ., *Subjectivité et conscience d'agir : approches cognitives et cliniques de la psychose*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p. 285-295.
- Pignare, P. *Comment la dépression est devenue une épidémie*, Paris, La Découverte, 2001.
- Poirier, P., L. Faucher et J. Lachapelle. À paraître. « The Concept of Innateness and the Destiny of Evolutionary Psychology », *Theoria et Historia Scientiarum*
- Poland, J., B. Von Eckardt et W. Spaulding. « Problems with the DSM Approach to Classifying Psychopathology », in *Philosophical Psychopathology*, sous la direction de G. Graham et G. Lynn Stephens, Cambridge, MIT Press, 1994, p. 235-260.
- Prinz, J. *Gut Reactions : A Perceptual Theory of Emotions*, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- Proust. « Identité personnelle et pathologie de l'action ». In H. Grivois et J. Proust, dir. publ., *Subjectivité et conscience d'agir : approches cognitives et cliniques de la psychose*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p. 155-176.
- Radden, J. dir. publ., *The Philosophy of Psychiatry : a Companion*, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- Reznek, L. *Evil or Ill ? Justifying the Insanity Defence*, London, Routledge, 1997.
- Sadler, J., O. Wiggins et M. Schwartz. dir. publ., *Philosophical Perspectives on Psychiatric Diagnostic Classification*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1994.
- Schaffner, K. « Nature and Nurture », *Current Opinion in Psychiatry*, 14, septembre, 2001, p. 486-490.
- Schaffner, K. et P. McGorry. « Preventing Severe Mental Illnesses — New Prospects and Ethical Challenges », *Schizophrenia Research*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 3-15.
- Schwartz, M. A. et O. P. Osborne. « Phenomenological and Hermeneutic Models : Understanding and Interpretation in Psychiatry », dans J. Radden, dir. publ., *The Philosophy of Psychiatry : a Companion*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 351-364.
- Shaffer, M. J. et J. S. Oakley. « Some Epistemological Concerns about Dissociative Identity Disorder and Diagnostic Practices in Psychology », in *Philosophical Psychology*, vol. 18, n° 1, 2005, p. 1-29.

- Shoemaker, F. « Alcohol Addiction and Responsibility Attributions », in G. Graham et G. Lynn Stephens, *Philosophical Psychopathology*, Cambridge, MIT Press, 1994. p. 183-204.
- Sneddon, A. « Towards Externalist Psychopathology », *Philosophical Psychology*, vol. 15, n° 3, 2002, p. 297-316.
- Stephens Lynn, G. et G. Graham. *When Self-Consciousness Breaks : Alien Voices and Inserted Thoughts*, Cambridge, MIT Press, 2000.
- Stone, T. and M. Davies. « Cognitive Neuropsychology and the Philosophy of Mind », *British Journal of the Philosophy of Science*, vol. 44, 1993, p. 589-622.
- Sulloway, F. *Freud, biologiste de l'esprit*, Paris, Fayard, 1992.
- Szasz, T. 1960. « The Myth of Mental Illness », *American Psychologist*, 15, 113-118.
- . 1994. « Mental Illness is Still a Myth », *Society*, 31, 34-39.
- Wakefield, J. C. « Evolutionary versus Roschian Analyses of the Concept of Disorder », *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 108, 1999, n° 3.
- Widiger, T. A. et L. M. Sankis. « Adult Psychopathology : Issues and Controversies », *Annual Review of Psychology*, 51, 2000, 377-404.
- Wilkinson, S. « Is 'Normal Grief' a Mental Disorder ? », *Philosophical Quarterly*, vol. 50, 2000, p. 289-304.
- Wilson, S. et G. Adshead. « Criminal Responsibility », J. Radden, dir. publ., *The Philosophy of Psychiatry : a Companion*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 296-312.
- Wolpert, D. et Z. Ghahramani. « Computational Principles of Movement Neurosciences », *Nature Neurosciences*, vol. 3, n° 11, 2000, p. 1212-1217.

Philosophiques

philosophiques

Qu'est-ce qu'une maladie ? Pinel, aliéniste et nosographe

Paul Dumouchel

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012945ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012945ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)
Société de philosophie du Québec

ISSN
0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dumouchel, P. (2006). Qu'est-ce qu'une maladie ? Pinel, aliéniste et nosographe. *Philosophiques*, 33 (1), 19–35. <https://doi.org/10.7202/012945ar>

Résumé de l'article

Avant de répondre à la question : qu'est-ce qu'une maladie mentale pour Pinel ? il convient de se demander qu'est-ce qu'une maladie pour lui ? Or la réponse à cette question indique premièrement que pour Pinel, il n'y a pas sens à établir une distinction radicale entre maladie mentale et maladie physique. Malgré le fait que la tradition voit en lui un des fondateurs de la psychiatrie en tant que discipline autonome, pour Pinel, l'aliénation ne constitue pas un type d'affection radicalement différent de la maladie physique. Deuxièmement, elle montre que pour Pinel il n'y a pas de continuité entre le temps de la maladie et la temporalité subjective du patient. Ce qui veut dire que pour lui, contrairement à la tradition psychiatrique subséquente, il n'y a pas de lien explicatif entre le trouble mental et l'histoire du sujet.

Qu'est-ce qu'une maladie ?

Pinel, aliéniste et nosographe

PAUL DUMOUCHEL

Ritsumeikan University

dumouchp@gr.ritsumei.ac.jp

RÉSUMÉ. — Avant de répondre à la question : qu'est-ce qu'une maladie mentale pour Pinel ? il convient de se demander qu'est-ce qu'une maladie pour lui ? Or la réponse à cette question indique premièrement que pour Pinel, il n'y a pas sens à établir une distinction radicale entre maladie mentale et maladie physique. Malgré le fait que la tradition voit en lui un des fondateurs de la psychiatrie en tant que discipline autonome, pour Pinel, l'aliénation ne constitue pas un type d'affection radicalement différent de la maladie physique. Deuxièmement, elle montre que pour Pinel il n'y a pas de continuité entre le temps de la maladie et la temporalité subjective du patient. Ce qui veut dire que pour lui, contrairement à la tradition psychiatrique subséquente, il n'y a pas de lien explicatif entre le trouble mental et l'histoire du sujet.

ABSTRACT. — Before answering the question : what is mental illness according to Pinel, it is necessary to ask, what is a disease according to him ? The answer to that question indicates first of all that for Pinel there is no fundamental distinction between mental illness and physical disease. In spite of the fact that tradition sees in him one of the founders of modern psychiatry as an independent discipline, for him madness does not constitute a radically different type of disease. This inquiry also shows that for Pinel there is no continuity between the time in which the disease takes place and the subjective time of the patient's history. Therefore for him, contrary to what is the case in the subsequent psychiatric tradition there is not relation of explanation between the history of the subject and mental illness.

Qu'est-ce que l'aliénation mentale selon Pinel ? Quel est son statut ? Comment se situe-t-elle par rapport aux autres affections ? La question n'est pas simplement de savoir quelle place elle occupe au sein du tableau nosographique du médecin de la Salpêtrière, et de voir en quoi et comment elle se distingue ou se rapproche d'autres troubles, par exemple, des fièvres, des phlegmasies ou des hémorragies¹. Il s'agit aussi de savoir si oui ou non les maladies mentales constituent une catégorie à part d'affections, irréductible aux autres types de dérangements. En ce sens la question est toujours actuelle, même si pour certains la réponse semble déjà acquise². L'histoire y a répondu, diront-ils. Pinel n'est-il pas le fondateur de la psychiatrie ? Une discipline médicale, certes, mais

1. Voir à ce sujet Paul Dumouchel (1998).

2. Par exemple G. Swain (1977) ; M. Gauchet et G. Swain (1980) ; J. Postel (1998) ou plus récemment J. Pigeaud (2001).

différente, qui suppose l'existence de la dimension psychique de l'être humain, laquelle ne se réduit pas au physique. D'où, selon eux, le statut particulier de la psychiatrie que Pinel avait déjà parfaitement perçu en définissant l'aliénation comme un trouble des fonctions de l'entendement qui ne suppose aucune lésion organique du cerveau. Pinel aurait été le premier à percevoir cette dimension de notre humanité. Par sa découverte il aurait ouvert à l'exploration un nouveau territoire que nous sommes loin d'avoir fini de reconnaître.

On peut se demander cependant si cette réponse, somme toute rétrospective, est bien celle de Pinel. Car la distinction entre l'aliénation et les autres types de maladies suppose en fait la réponse, et une réponse très particulière même, à une autre question préalable : qu'est-ce qu'une maladie ? En effet, affirmer la singularité de l'aliénation par rapport à la maladie physique parce qu'elle ne suppose aucune lésion organique exige de concevoir la maladie uniquement comme un trouble organique, et de concevoir l'organique exclusivement comme du physique. Jackie Pigeaud a parlé à ce sujet du « triomphe du dualisme³ ». Or Pinel, Idéologue, médecin formé à l'école vitaliste de Montpellier, n'est vraisemblablement pas dualiste. Il serait étonnant que pour lui l'organique se réduise au physique, du moins au sens moderne de ce terme. Dès lors la question se pose pour Pinel : qu'est-ce qu'une maladie ?

À cette question, Pinel, à ma connaissance, n'a jamais répondu directement — et pour cause. Probablement parce que selon lui la réponse à cette question est connue de tous. Une maladie, c'est une affection qui tombe sous la juridiction du médecin. Cela va de soi, nul besoin d'épiloguer. La maladie, c'est ce que le médecin déclare tel, et c'est ce pourquoi les patients requièrent (parfois) ses services. Une maladie, pourrait-on dire, est le résultat et l'enjeu de cette négociation sociale entre le malade et le médecin. Une négociation où d'autres encore sont engagés. À l'époque de Pinel, on peut nommer les empiristes, les charlatans, ainsi que le pouvoir politique que Pinel cherche à convaincre de la nécessité de médicaliser les aliénés. Aujourd'hui, il faudrait certainement mentionner aussi au nombre des participants à cette conversation sociale les assurances médicales et les compagnies pharmaceutiques. Toutefois, cette réponse sociologique, pour exacte qu'elle soit, est aussi, à sa manière, tautologique. Elle ne nous dit pas ce qu'est pour Pinel une maladie. Elle ne nous renseigne pas sur la conception particulière qu'il se faisait de l'objet central de son activité de nosographe et de médecin. Pour répondre à cette dernière question, une question historique, il faut donc procéder de manière différente et examiner les multiples façons dont Pinel analyse, classe, décrit et évalue les affections du corps et de l'esprit. Dans la suite de cet article, je limiterai l'enquête à trois de ses ouvrages principaux : *La nosographie philosophique* (1798), le *Traité médico-philosophique sur l'aliénation men-*

3. J. Pigeaud, *op. cit.*

tale (1801), et *La médecine clinique* (1802)⁴. Du point de vue de l'historien, se limiter à si peu de sources peut sembler insatisfaisant, mais mon objectif n'est pas purement historique, et ces sources (ainsi que quelques autres qui ne sont pas de Pinel) suffiront, j'espère, à faire voir ce que je cherche à établir. La conception de la maladie de Pinel ne laisse pas de place à une distinction entre les maladies mentales et les maladies physiques. Les unes et les autres ont beaucoup plus en commun que ce qui les sépare. Ou, plus précisément, dans l'univers intellectuel qui est le sien, il n'y a pas de sens à faire, dans certains cas, la distinction entre maladies physiques et maladies mentales, ou inversement entre maladies mentales et maladies physiques. La dichotomie n'a pas lieu d'être, et elle n'a pas lieu. Telle est probablement la conclusion la plus importante et la plus étonnante de cette recherche : pour le père de la psychiatrie française, il n'y a pas de raison théorique particulière de considérer l'aliénation mentale comme une maladie radicalement différente des autres affections dont un patient peut souffrir.

L'enquête historique au sujet de la conception pinélienne de la maladie livre encore un autre enseignement intéressant. Comme nous aurons l'occasion de le voir en détail tout à l'heure, la maladie selon Pinel est en un sens un phénomène a-temporel. La maladie en elle-même est une essence éternelle qui échappe au temps. Certes, les troubles auxquels se confronte le clinicien se déroulent dans le temps, et il importe au praticien de connaître la séquence temporelle des symptômes, car c'est justement elle qui révèle l'essence du mal. Paradoxalement, le signe du caractère a-temporel de la maladie, c'est qu'elle instaure une temporalité qui lui est propre. Le temps de la maladie est disjoint du temps ordinaire du monde. Dans le cas de l'aliénation, cela signifie qu'il n'y a pas de continuité entre le temps qu'inaugure la manie et la temporalité subjective qui le précède. Il n'est pas possible d'inscrire la folie comme un effet, une suite ou une conséquence du passé du malade. Certes, les maladies ont bien des causes, mais ces causes ne sont pas efficientes. Elles ne sont que l'occasion de la mise en branle d'un mécanisme autonome qui constitue la maladie en dernière analyse. Il s'ensuit que l'irruption d'une maladie est un événement sans commune mesure avec l'histoire préalable du sujet. Si cette lecture est exacte, il faut en conclure que Pinel n'appartient pas à la tradition psychiatrique psychodynamique qui a souvent voulu voir en lui son fondateur. Pinel n'est pas un tenant d'une de ces disciplines psychiatriques que Ian Hacking a baptisé « les sciences de la mémoire⁵ ». Pour lui, le passé de l'aliéné ne recèle ni le sens ni les causes de son mal.

4. Les dates entre parenthèses dans le corps du texte indiquent la première édition de ces différents ouvrages. Pour ce travail, j'ai utilisé les éditions suivantes : Ph. Pinel (1801), *Traité médico-philosophique de l'aliénation mentale ou la manie*, (Paris, Richard, Caille & Ravier) ; Ph. Pinel (1802-03), *Nosographie philosophique, ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, (Paris, J. A. Brosson, An XI-1802 pour le volume I, et An XI-1803 pour les volumes II et III) ; Ph. Pinel (1802), *Médecine clinique rendue plus précise et plus exacte par l'application de l'analyse* (Paris, J. A. Brosson, 1815, 3^e édition).

5. Ian Hacking (1995).

Il serait intéressant de savoir si et comment ces deux résultats sont liés. Quels liens y a-t-il entre le fait que la maladie mentale a, selon Pinel, une temporalité propre, disjointe de l'histoire subjective du malade, et le fait que l'aliénation ne constitue pas une atteinte d'un type radicalement différent des autres maladies ? La réponse à cette question dépasse malheureusement le cadre de cet article.

*

Dès une première lecture on peut reconnaître trois courants de pensée distincts dans la conception pinélienne de la maladie. Premièrement, un courant issu de la tradition médicale hippocratique et vitaliste dont les représentants majeurs sont Barthez et Bordeu, tous deux de Montpellier où Pinel a reçu sa formation⁶. Deuxièmement, un courant naturaliste qui conçoit la médecine comme une branche de l'histoire naturelle et enjoint au nosographe d'utiliser la méthode de classement qui règne déjà en botanique. À ce sujet, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que pendant plus de cinq ans, de 1787 à 1793, Pinel conduisit régulièrement des recherches au Jardin des plantes et que, de septembre 1791 à juillet 1795, il lut à la Société d'histoire naturelle onze mémoires portant sur l'anatomie comparée et sur les méthodes de classification⁷. Troisièmement, enfin, un courant issu de la Philosophie des lumières. On y trouve l'empirisme de Locke et de Condillac, surtout, dont Pinel se réclame à maintes reprises, mais aussi l'Idéologie. En effet, comme nous le verrons, Pinel adresse aux empiristes de la génération précédente la même critique que ses amis Idéologues, Destutt de Tracy et Cabanis. Nous aborderons ces trois courants tour à tour.

1. Pinel et la tradition médicale

La tradition médicale à laquelle se rattache Pinel est passablement difficile à définir. On y trouve plusieurs influences différentes, d'importance variable, et qui ne sont pas toujours facilement conciliables. Cependant, deux sources prédominent, si l'on se fie au nombre de références que fait Pinel soit à leurs auteurs représentatifs, soit à leurs concepts fondamentaux. Premièrement, la tradition hippocratique, dont on connaît l'importance pour l'ensemble de la pensée médicale du XVIII^e siècle. Deuxièmement, le vitalisme de l'école de Montpellier duquel Pinel retient tout particulièrement l'influence du centre épigastrique sur l'ensemble de l'économie animale. Un sujet dont nous aurons l'occasion de reparler lorsqu'il sera question du rapport des Idéologues à Condillac et à Locke. D'Hippocrate, Pinel ne retire pas tant un corps de doctrine qu'un ensemble

6. Pinel, ainsi que son jeune et brillant élève, Xavier Bichat, lui aussi vitaliste, ont souvent été crédités par l'histoire de la médecine d'être les fondateurs de la médecine anatomoclinique. Une forme de pratique médicale qui serait en rupture radicale avec celle issue de la tradition hippocratique. (Voir à ce sujet, par exemple, M. Foucault, 1963.) Outre que l'importance du rôle de Pinel dans cette transformation de la médecine a été sérieusement mise en doute (par exemple, O. Keel, 1979 et 2001), le fait que Pinel ait participé à la naissance d'une nouvelle conception de la médecine n'empêche en rien qu'il fut ancré dans une tradition différente.

7. D. Weiner, *op. cit.*, p. 97-112.

d'attitudes spontanées à l'égard de la médecine et de la maladie. L'œuvre du maître de Cos, ou du moins certains des livres de celui-ci⁸, représente pour lui le paradigme de l'observation médicale. C'est le modèle dont il se réclame et l'exemple qu'il recommande à ses élèves. Pinel reprend encore à Hippocrate un autre paradigme, celui des maladies aiguës. Mais la reprise est inavouée cette fois et, en conséquence, plus difficile à reconnaître. Bien que Pinel ne nous le dise jamais ouvertement, l'impression qui se dégage à la lecture de ses trois ouvrages principaux, c'est que les maladies véritables, les seules qui soient conformes à l'essence de la maladie, sont les maladies aiguës. Certes, Pinel est conscient, comme tout le XVIII^e siècle, que l'échec à tenir compte des maladies chroniques constitue la limite essentielle du corpus hippocratique, et c'est probablement ce qui explique en partie sa discrétion à cet égard. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de penser que cette discrétion est volontaire ou même consciente. Ce qui est révélateur de ce second paradigme hippocratique, c'est la façon dont Pinel aborde la maladie en tant que phénomène. La structure d'ensemble de la première édition (1800) du *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale* constitue à cet égard un excellent exemple du préjugé en faveur des maladies aiguës. En effet, la première section de l'ouvrage, celle qui vise à déterminer notre concept de ce qu'est l'aliénation mentale, est constituée par la reprise presque intégrale d'un mémoire sur la manie intermittente ou périodique, laquelle affection est clairement une maladie aiguë. Plusieurs commentateurs ont remarqué l'équivoque qui résulte du terme « manie » dans le *Traité* ; il signifie à la fois une forme particulière de vésanie et l'aliénation mentale en général⁹. La place paradigmatique accordée à la manie périodique, laquelle est appelée à représenter l'ensemble des formes de l'aliénation, suggère que pour Pinel la folie est essentiellement une maladie aiguë, dont les formes chroniques sont dérivées de façon accidentelle. Cela est confirmé par le fait que Pinel considère les formes chroniques de l'aliénation comme étant le plus souvent le résultat des mauvais traitements que les patients ont reçus dans d'autres hôpitaux. Cette hypothèse n'a rien d'étonnant si l'on se souvient que le traitement réservé aux aliénés dans les hôpitaux généraux était généralement très agressif et traumatisant, et que la manie périodique, à l'instar des maladies aiguës dans la tradition hippocratique, était, selon Pinel, conçue comme le résultat d'un effort salutaire de la nature. Le médecin hippocratique a pour fonction d'aider cet effort de la nature dans la mesure où il le peut. Mais il ne doit surtout pas l'entraver ou même tenter de le « guérir ». Car une des conséquences de cette conception de la maladie, c'est que les troubles dont souffre le patient n'ont en eux-mêmes rien de pathologique. Les causes qui rendent la maladie chronique ou sa terminaison funeste, celles qui en font un phénomène pathologique, sont extérieures à la maladie elle-même. Elles sont dans le tempérament du patient, dans les écarts de régime, dans l'excès des plaisirs ou le débordement des passions, mais la maladie elle-même vise à son rétablissement.

8. Par exemple, les livres III et V des *Épidémies* ou encore *De l'air, de lieux et de l'eau*.

9. Voir en particulier Swain, *op. cit.*, p. 66 à 77.

Ainsi qu'il nous le dit au tout début de la *Nosographie philosophique* : « la maladie doit être considérée [...] comme un tout indivisible depuis son début jusqu'à sa terminaison, un ensemble régulier de symptômes caractéristiques et une succession de périodes, avec une tendance de la nature, le plus souvent favorable et quelquefois funeste¹⁰. » Dès lors, ce que Pinel prend à la tradition hippocratique, ce n'est pas seulement la place centrale accordée à la maladie aiguë, mais aussi l'idée que la maladie, pour l'essentiel, constitue une réaction saine de l'organisme.

2. L'histoire naturelle et la maladie

Les *maladies* ont plusieurs rapports avec les plantes : c'est par cette considération que Sydenham, avec plusieurs autres auteurs célèbres, désirait une méthode pour la distribution des *maladies*, qui fut dirigée à l'imitation de celle que les botanistes emploient pour les plantes ; c'est ce qu'on se propose en établissant l'ordre symptomatique, dans lequel la différence des symptômes qui peuvent être comparés aux différentes parties des plantes, d'où se tirent les différents caractères de leur famille, de leur genre et de leurs espèces, établit aussi les différences des classes, des genres et des espèces des *maladies*¹¹.

L'idée d'un ordre symptomatique utilisé à l'article « Maladie » de *L'Encyclopédie*, d'où est tirée la citation précédente, est au centre de la *Nosographie philosophique* de Pinel. En effet, dès le début de l'introduction de cet ouvrage, Pinel affirme son intention de cultiver la médecine comme une branche de l'histoire naturelle, et, après avoir critiqué les efforts laborieux de ses prédécesseurs « pour distribuer toutes les maladies connues en classes, en ordres, en genres, en espèces, à l'exemple des botanistes », il n'en conclut pas moins qu'« on doit reconnaître la nécessité absolue d'une semblable méthode¹² ». Cependant, la méthode naturaliste de Pinel est, comme il nous le fait remarquer, à bien des égards différente de celle de ses prédécesseurs. Il y a plusieurs raisons à cela. Ses propres recherches en histoire naturelle, auxquelles nous avons fait allusion plus haut, y sont certainement pour quelque chose.

Pinel se distingue des nosographes qui l'ont précédé en ce qu'il abandonne complètement la classification des maladies à partir de leur siège, par exemple, maladie de la tête ou maladie du ventre. En cela, il est plus fidèle qu'eux à la méthode symptomatique dans la mesure où il regroupe d'abord les maladies en raison de leurs symptômes fondamentaux, indépendamment de la partie du corps qui est attaquée. De même, les naturalistes classent les plantes en fonction de leurs traits caractéristiques, sans tenir compte du lieu où elles vivent. Lorsque Pinel veut par la suite distinguer les catégories de niveau inférieur au sein d'une famille d'affections, par exemple celle des phlegmasies,

10. *Nosographie philosophique*, t. 1., pp. viii-ix.

11. *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, article « Maladie », signé par Menuret. On retrouve la même idée dans l'article « Histoire naturelle », écrit par Daubenton.

12. *Nosographie philosophique*, t. 1., p. vi.

il le fait à partir du type de tissu touché. « Ce ne sont point, nous dit-il, les simples positions des parties mais les convenances de structure organique et des fonctions de la vie qui doivent servir de guide¹³. ». Cette démarche appelle quelques remarques. La première a trait au niveau où intervient ce nouvel élément au sein de la classification de Pinel. Il ne s'agit plus, comme c'était le cas chez ses prédécesseurs, d'un premier regroupement des affections en raison du lieu où elles surviennent, mais d'une spécification au sein d'une classe déjà constituée à partir d'autres critères purement symptomatiques. Parler encore à cet égard de « siège » de la maladie, comme le fait parfois Pinel, est inexact, car la classification ne se fait plus en fonction du lieu où réside le mal. En effet, comme il le dit lui-même si clairement : « Et qu'importe, par exemple, que la dure-mère, la plèvre, le péritoine résident dans différentes parties. Ne doivent-elles point étre réunies dans le même ordre, si elles éprouvent des lésions analogues dans l'état de phlegmasie¹⁴. »

Cela nous amène à une deuxième remarque. Selon Pinel, ce qui en dernier ressort justifie ce regroupement, c'est encore la similitude des symptômes, le fait que ces membranes « éprouvent des lésions analogues ». Nous avons tendance à lire cette phrase de manière anachronique, comme si Pinel affirmait que ces différents tissus sont sujets à des lésions semblables *parce* qu'ils sont du même type. Mais, en fait, Pinel étant un des premiers, sinon à remarquer¹⁵, du moins à faire de cette régularité un principe de classification des maladies, il est vraisemblable de penser que, pour lui, c'est au contraire *parce que* ces tissus manifestent des lésions semblables, bien qu'ils soient situés dans des parties différentes du corps, que nous devons penser qu'ils sont du même type. C'est d'ailleurs ainsi, semble-t-il, que Bichat a compris Pinel. Du moins, c'est ce qu'il suggère lorsqu'il reconnaît sa dette envers lui¹⁶. Le choix nosographique de Pinel a donc des conséquences épistémiques. En décidant de découper l'univers des maladies selon l'ordre des tissus, Pinel a fait de ceux-ci des objets de recherche privilégiés.

Mais Pinel se distingue encore des naturalistes de la génération précédente en ce que sa classification prétend saisir un ordre naturel et réel. En effet, comme il le dit au début de la *Nosographie* : « une distribution méthodique et régulière suppose dans son objet un ordre permanent et assujéti à certaines lois », et d'ajouter : « or les maladies [...] n'ont-elles point ce caractère de stabilité¹⁷ ? »

13. *Op. cit.*, p. xxviii.

14. *Ibid.*

15. Au sujet de la dette silencieuse de Pinel envers ses prédécesseurs pour cette problématique tissulaire, on consultera avec profit Keel, *L'avènement de la médecine clinique moderne*, surtout le chapitre onze.

16. Non seulement Pinel dans la préface à la seconde édition de la *Nosographie* (1802) se félicite-t-il de l'heureuse influence que la première édition de son livre (1798) a eue sur les travaux d'anatomie de Bichat (t. 1, p. xxxiii), mais Bichat lui-même au début de son *Traité des membranes* (1800) reconnaît explicitement sa dette envers le texte de Pinel. À ce sujet, voir D. Wiener, *op. cit.*, p. 272.

17. *Nosographie*, t. 1, p. vii.

L'existence d'un tel ordre naturel est au contraire précisément ce que récuse Daubenton dans l'article « Botanique » de l'*Encyclopédie*. Selon lui, s'il n'y a pas de méthode naturelle de classer les plantes, donc de méthode qui permette de les ordonner en fonction de leurs propriétés, c'est parce que d'une part les propriétés des mêmes plantes varient selon le climat et le lieu, et, d'autre part, parce que ces propriétés ne suivent pas la distribution des parties sur laquelle s'appuient les systèmes de classification. C'est là ce qui explique, selon lui, le désaccord entre les différents systèmes de nomenclature qui ne reconnaissent pas le même nombre d'espèces ou de genres. Selon Daubenton, nos classifications sont donc toutes conventionnelles et reflètent l'intérêt du classificateur. D'où il conclut à leur valeur limitée pour la connaissance de la nature.

Pinel, pour sa part, et non sans raison — nous venons de le voir —, est persuadé de la portée cognitive de sa nosographie. Il croit que sa classification donne accès à l'ordre réel de la nature parce qu'elle repose sur les propriétés essentielles des maladies. C'est ce qu'indique, entre autres, la pratique qu'il adopte dans *La médecine clinique* (1804) pour les maladies compliquées, à savoir les affections qui résultent de la présence simultanée de deux maladies simples. Il dresse trois tableaux où il range séparément les symptômes de la première maladie simple, ceux de la seconde, et enfin les symptômes communs¹⁸. Cette façon de procéder implique que les maladies simples constituent des entités réelles qui existent indépendamment de l'ordre régulier des symptômes qui les définit. Au-delà de la distorsion que la présence d'une seconde maladie impose au déroulement de la première, il faut croire que la première continue d'être présente¹⁹. C'est justement cette présence partiellement cachée par l'autre affection que vise à révéler le tableau synoptique de Pinel. Mais, en réalité, toute la méthode, tout l'art de guérir de Pinel ainsi que son engagement hippocratique supposent cette autonomie de la maladie. Car si le médecin peut errer en intervenant à tort dans le déroulement d'une affection, n'est-ce pas parce que ce déroulement se conforme à un ordre, n'est-ce pas parce qu'il constitue un enchaînement naturel. Toute la science du nosographe consiste à reconnaître au sein du chaos de cas particuliers innombrables, le mal, c'est-à-dire l'espèce naturelle de maladie dont le patient est atteint. L'avantage de la nosographie, c'est de permettre au praticien d'en faire autant. C'est-à-dire de remonter des apparences jusqu'à l'essence.

3. Condillac et l'Idéologie

La cohérence de la conception de la maladie de Pinel est menacée avec l'entrée en scène de la troisième influence intellectuelle qui s'exerce sur lui. On

18. Par exemple, au sujet d'une fièvre gastro-adyynamique, il présente en un tableau synoptique trois colonnes qui contiennent : 1) les symptômes gastriques ; 2) les symptômes adynamiques ; et 3) les symptômes communs (1804, p. 77).

19. Il convient de distinguer ce cas de figure, où un malade est atteint simultanément de deux maladies simples qui existent côte à côte, des cas répertoriés et analysés au chapitre III de la *Nosographie* où deux maladies simples s'unissent pour former une espèce complexe de maladie.

sait que l'auteur du *Traité médico-philosophique* était proche de l'Idéologie, ce courant de pensée qui, au début du dix-neuvième siècle, prolonge la Philosophie des lumières. Il est cependant assez difficile de savoir quels sont les liens exacts qui existent entre Pinel et les Idéologues²⁰. Une chose au moins est claire : dans tous ses ouvrages, Pinel se réclame de l'analyse de Condillac que les Idéologues placent au centre de leur réflexion et qu'ils considèrent même comme étant à l'origine de leur propre démarche intellectuelle. De plus, Pinel adresse à Condillac le même reproche que lui font les Idéologues, en particulier Cabanis et le jeune Maine de Biran dans son mémoire *Influence de l'habitude sur la faculté de penser* (1800)²¹. Condillac se serait trompé en reprenant à Locke l'idée d'un principe unique de toutes les facultés de l'entendement. Maine de Biran et Cabanis vont, au contraire, promouvoir la thèse qu'il y a au moins deux sources à nos idées et à nos facultés intellectuelles²². Or Pinel adresse la même critique à l'auteur du *Traité des sensations*. Comme j'ai tenté de le montrer ailleurs, dès la première édition du *Traité médico-philosophique*, Pinel non seulement fait ce reproche à Condillac mais considère que le phénomène de l'aliénation mentale apporte des preuves empiriques en faveur de l'hypothèse selon laquelle les sources de nos facultés intellectuelles et morales sont multiples²³.

Mais qu'est-ce donc que l'analyse ? « Analyser, nous dit Pinel en citant Condillac, n'est autre chose qu'observer dans un ordre successif les qualités d'un objet afin de leur donner dans l'esprit l'ordre simultané dans lequel elles existent²⁴. » Ce passage que rapporte Pinel, mais sans en donner la référence, est tiré de *La logique* de Condillac. Dans ce texte il intervient à un endroit où Condillac compare l'analyse au fait de regarder un tableau. L'œil, nous dit-il, observe de façon successive les diverses parties du tableau dont l'esprit tire

20. Pinel cite Cabanis. Il lui doit, en partie du moins, sa nomination à Bicêtre et probablement aussi son entrée au salon de M^{me} d'Helvétius. L'histoire raconte même qu'il aurait aidé Cabanis à cacher Condorcet pendant la Révolution. Cependant, Pinel ne se réclame jamais ouvertement de l'Idéologie, et il lui est arrivé au moins une fois d'associer les rêveries de l'Idéologie à celles de la métaphysique ! Cabanis et Destutt de Tracy, pour leur part, citent souvent Pinel, et si certains commentateurs, en particulier Pigeaud (*op. cit.*), ont fait grand cas de la critique, somme toute très modérée, que Cabanis adresse à Pinel dans ses *Rapports sur le physique et le moral de l'homme* (1802), il est clair que les deux Idéologues en titre, qui sont plus jeunes que Pinel, le considèrent comme un maître, dont les travaux indépendants ont fait faire à la cause de l'Idéologie d'importants progrès.

21. Mémoire qui fut couronné par la section des sciences morales de l'Académie dont sont membres Cabanis et Tracy, par un jury où siégeait ce dernier. Mémoire dans lequel Biran cite lui aussi Pinel.

22. Pour Maine de Biran, (*op. cit.*, p. 63), Cabanis (*op. cit.*, pp. 113-114 et 174-189). En fait cette question occupe l'essentiel du second mémoire des *Rapports du physique au moral*, c'est-à-dire le premier de ces mémoires qui soit consacré au projet d'une « Histoire physiologique des sensations ».

23. P. Dumouchel (1993). On peut interpréter de la même manière, c'est-à-dire comme l'affirmation qu'il existe plus qu'une origine à nos idées et à nos facultés intellectuelles, la distinction que fait Bichat entre la vie organique et la vie animale.

24. *Nosographie*, t. 1, p. xiii-xiv.

par la suite une idée exacte, une représentation simultanée. Pour Condillac, le but de ce recours à l'exemple du tableau est de convaincre le lecteur que le déroulement temporel de l'analyse ne nous empêche pas de nous faire une idée juste de l'objet analysé. Les diverses qualités du tableau existent dans un ordre simultanée, et l'analyse supplée aux limites de notre intelligence qui ne peut les saisir toutes dans l'instant. Or le contexte où Pinel utilise maintenant cette citation en modifie le sens. En effet, l'objet qu'analyse Pinel, ce sont des maladies, c'est-à-dire des suites de symptômes qui se déploient dans le temps. Ce n'est donc plus pour des raisons cognitives, à cause de nos capacités intellectuelles finies, que nous devons décomposer l'objet par l'analyse. La décomposition résulte de la temporalité propre des manifestations de la maladie. Elle n'est pas le fait de l'analyse. Dès lors, l'affirmation que l'analyse restitue aux objets l'ordre simultanée dans lequel leurs qualités existent acquiert une toute nouvelle signification. Elle ne dit plus simplement, comme chez Condillac, que l'analyse respecte l'ordre d'apparition, mais prétend au contraire qu'elle retrouve l'ordre immuable qui existe au-delà des apparences changeantes. C'est ce que confirme Pinel lorsqu'il nous dit encore :

Sous ce point de vue, la maladie doit être considérée, non comme un tableau sans cesse mobile, comme un assemblage incohérent d'affections renaissantes qu'il faut sans cesse combattre par des remèdes, mais comme un tout indivisible depuis son début jusqu'à sa terminaison, un ensemble régulier de symptômes caractéristiques et une succession de périodes²⁵ [...].

Bref, même s'il ne nous le dit jamais en ces termes, probablement parce que le mot est banni du discours des Idéologues, selon Pinel, l'analyse nous donne accès à l'essence des maladies. C'est-à-dire, à ce qu'il y a en elles d'immuable, à ce qui, au-delà du désordre des symptômes, fait de telle affection une fièvre ataxique, de telle autre une mélancolie. Car si Pinel parle souvent de la distribution régulière et méthodique des symptômes d'une maladie, ce n'est jamais sans ajouter « lorsqu'on ne trouble point la marche de la nature²⁶ ». Afin de découvrir à quelle espèce appartient un trouble, il faut s'élever par abstraction au-delà des affections particulières, au-delà des accidents qui viennent troubler le déroulement régulier de la maladie. Pinel définit alors l'espèce comme une « idée complexe qui réunit par abstraction les traits caractéristiques d'une maladie, pris soit de la nature des causes excitan-tes, soit des affections qui lui sont propres²⁷ ».

Il y a manifestement un accord entre cette conception assez particulière de l'analyse condillacienne, qui donne accès à l'essence des troubles, et la visée réaliste de la classification de Pinel, laquelle prétend reposer sur les qualités véritables des objets. Cependant, là où les choses se compliquent, c'est que cet essentialisme n'a aucune place chez Condillac lui-même. En effet, comme

25. *Op. cit.*, p. viii-ix.

26. *Op. cit.*, p. vii.

27. *Op. cit.*, p. xviii.

l'affirme l'auteur du *Traité des sensations* (1754) : « La distribution des êtres en différentes espèces n'a donc pour principe que l'imperfection de notre manière de voir. Elle n'est donc pas fondée dans la nature des choses, et les philosophes ont eu tort de vouloir déterminer l'essence de chaque espèce d'être²⁸. »

4. Les contradictions de Pinel

Manifestement, cette condamnation de Condillac englobe tout autant les médecins, et Pinel n'en est peut-être pas tout à fait inconscient. C'est ainsi qu'il affirme par exemple : « il faut se garder d'attribuer de la réalité à la fièvre en général, de la considérer comme existante par elle-même, de vouloir la définir ; c'est un terme purement abstrait²⁹. ». Comme il nous dit un peu plus loin que « les espèces indiquent des idées abstraites » et que les idées abstraites n'existent pas, il faut semble-t-il en conclure que les espèces elles non plus n'existent pas. C'est d'ailleurs l'interprétation qu'il suggère dans la suite du même passage où il donne une justification parfaitement conventionnaliste de sa nosographie.

En dernier résultat, les histoires particulières des maladies, ou les faits observés, sont les matériaux primitifs de tout l'édifice, et c'est leur exactitude qui fait proprement la base solide et fondamentale des connaissances médicales ; *tout le reste n'est là que pour servir à la méthode, aider la mémoire, établir une sorte de connexion entre les principes, et en faciliter l'application au lit des malades*³⁰.

Pinel, apparemment, ne remarque pas la difficulté. Il ne voit pas que la version de la méthode des naturalistes dont il se réclame entre en contradiction avec le nominalisme et l'empirisme condillacien qu'il prétend adopter simultanément. Selon sa classification naturaliste, les différentes maladies constituent des espèces naturelles. Elles ont des essences sur lesquelles doit s'appuyer une classification véritable. Pour les Idéologues, à l'opposé, elles ne peuvent être au mieux que des idées abstraites correspondant à des collections d'histoires particulières de maladie. Comme le dira Destutt de Tracy dans le premier tome des *Éléments d'idéologie* (1801) : « Il n'existe nulle part dans la nature une telle chose qu'une classe qui puisse agir directement et immédiatement sur nous³¹. » C'est-à-dire que les espèces de maladies ne peuvent pas nous rendre malades. Il ne faut pas croire pour autant qu'il s'agit là d'une simple question métaphysique. L'enjeu en dernier ressort est celui du réalisme de la classification. Voilà pourquoi, si Pinel ne voit pas la difficulté, il ne choisit pas moins son camp. Les maladies sont pour lui des entités réelles dont sa nosographie révèle, ou du moins devrait révéler les qualités véritables.

Quelle est l'origine de la confusion ? Elle provient, je crois, de l'affinité que Pinel perçoit entre l'hippocratisme tel qu'il le conçoit, l'histoire naturelle,

28. Condillac, (1754 ; 1984, p. 248).

29. *Nosographie*, t. 1, p. xxii.

30. *Op. cit.*, p. 12-13. Italique ajouté.

31. Destutt de Tracy (1801 ; 1970, p. 87).

et la méthode de l'analyse. Une des caractéristiques fondamentales de l'hippocratisme du dix-huitième siècle, comme le rappelle J. Pigeaud, c'est qu'il est coupé de la médecine humorale sur laquelle il s'appuyait à l'origine³². Celle-ci en effet fut abandonnée dans une large mesure dès le dix-septième siècle. Il résulte de cette césure que l'hippocratisme a dorénavant tendance à se réduire à une méthode d'observation où les histoires individuelles de cas occupent une place centrale. D'où le lien évident avec l'histoire naturelle. Évidence qui ne tient pas simplement à la place qu'occupe le même mot, « histoire », dans les deux disciplines, mais au fait qu'Hippocrate, aux yeux de Pinel, pratique l'observation des maladies de la manière dont on fait de l'histoire naturelle. Il suit le déroulement des cas particuliers qu'il étudie, de l'invasion du mal à son issue heureuse ou funeste en replaçant la suite des symptômes au sein de l'environnement total du patient. Tout comme le naturaliste tient compte du climat, du terrain, de la situation géographique et de l'ensemble des caractéristiques du milieu au sein duquel se trouve la plante qu'il décrit, le médecin hippocratique rappelle lui aussi la saison, les lieux, l'occasion de la maladie, l'âge et le sexe du patient, sa constitution, ses habitudes de vie, et tout ce qui peut influencer sur le cours du mal. Il donne, au sens propre du mot, une histoire naturelle de la maladie. Or Pinel, nous l'avons vu plus haut, conçoit à juste titre l'analyse tout d'abord comme une méthode d'observation. Il est donc peu surprenant que pour lui ces trois choses, médecine hippocratique, histoire naturelle et analyse, aillent ensemble, presque au point de n'en faire plus qu'une.

La proximité que Pinel perçoit entre ces trois démarches n'est pas sans fondement. Toutes trois partagent un même phénoménisme, ou, pour le dire autrement, une même humilité cognitive. En effet, les descriptions hippocratiques, une fois coupées de leurs racines dans la médecine humorale, ne sont plus que cela justement, des descriptions. Elles n'ont plus rien à dire sur les causes des maladies ni même sur ce qu'on pourrait nommer leur fonctionnement. Elles ne renvoient plus à une organisation du corps censée expliquer la suite des événements qu'elles retracent et justifier les gestes du thérapeute. Ainsi tronquée, l'observation hippocratique des maladies est une description, peut-être très complète et exacte des affections, mais limitée dans ses prétentions explicatives. Elle reste à la surface des phénomènes, car elle n'a plus les moyens de passer dans l'arrière-boutique, pour ainsi dire, afin de tenter d'expliquer ce qu'elle observe et d'en rendre compte. Or on peut en dire autant de l'histoire naturelle du XVIII^e siècle. Avant Darwin, ou du moins avant Lamarck, la plupart des naturalistes ne cherchent pas à expliquer la distribution ou les caractéristiques des organismes qu'ils décrivent. Ils se bornent à décrire et à classer. La raison en est simple : l'ordre, la variété, les ressemblances entre les êtres vivants dépendent, en dernier ressort, de la volonté du Créateur. Toutes les caractéristiques du monde sont là pour être découvertes, décrites et connues, ce que l'on peut faire à l'aide des histoires naturelles et de la

32. J. Pigeaud (2001).

classification. Mais elles n'ont pas à être expliquées. L'histoire naturelle n'est pas une science explicative. Elle ne remonte pas au-delà des phénomènes qu'elle rassemble et classe. Quant à l'analyse selon Condillac telle que Pinel la conçoit, elle ne consiste qu'à décrire, observer des objets afin de restituer l'ordre naturel dans lequel ils existent. Pour cela, il suffit de décrire sans préjugé ce que nous percevons, d'observer sans théorie préconçue, sans système, sans hypothèse. C'est ce que Pinel nous répète sans cesse qu'il fait.

Cette humilité cognitive est fondamentale, je crois. Pinel se borne à décrire. Il n'explique pas ou, du moins, il explique rarement. Fièvre, hémorragie ou vésanie, les causes des maladies nous échappent. C'est pourquoi le médecin de la Salpêtrière se limite à dresser les histoires naturelles de cas particuliers. Ce qu'il nomme les causes occasionnelles ou excitantes de l'affection entre dans cette histoire au même titre que les symptômes proprement dits ou que le résultat de l'ouverture des corps lorsqu'il y a lieu. Tout cela fait partie de la description de la maladie et ne constitue pas une explication du mal. L'explication de la maladie, de son cours et de sa solution, dans la mesure où elle existe, ce sont les efforts de la nature et les accidents heureux ou malheureux qui ont orienté son déroulement. À savoir, les actions judicieuses ou maladroites du médecin, la constitution du patient, ses habitudes de vie, son âge, le lieu, la saison. Bref, tout est déjà contenu dans la description du cas particulier. Il n'y a pas de lieu où remonter au-delà ou en deçà de l'observation. Tout est déjà donné. Pour comprendre, il suffit de présenter les choses comme elles sont. L'observation nous donne la vérité pure.

Or cet accès à ce qui est par la simple observation suppose qu'il y a dans les phénomènes une régularité, une stabilité. Cet empirisme suppose non seulement que les apparences ne soient pas un chaos, mais encore que l'observateur sache départager l'essentiel de l'accidentel. C'est bien ce que Pinel nous dit. En partant de la multiplicité des cas particuliers de maladies, le nosographe réussit à s'élever jusqu'aux espèces. Celles-ci, à l'instar des espèces naturelles, existent depuis toujours. C'est pourquoi « leurs histoires recueillies par les anciens et les modernes sont si conformes, lorsqu'on ne trouble point la marche de la nature³³ ». Ce fixisme des maladies indique qu'à travers les phénomènes changeants des cas particuliers, c'est bien l'essence du trouble que le nosographe saisit. Il rejoint ce qu'il y a en lui d'immobile et d'immuable, et qui fonde le traitement ainsi que la science médicale. Il y a donc pour Pinel une a-temporalité fondamentale de la maladie, à la fois en raison du fixisme des espèces, et parce qu'à travers l'ordre successif dans lequel les symptômes se présentent il faut retrouver l'ordre simultané au sein duquel ils existent. Donc, même si Pinel accorde beaucoup d'importance au déroulement des affections, s'il distingue avec soin les différents moments de la maladie durant lesquels il convient ou non d'intervenir, même s'il est possible de dire que, dans la médecine expectative, le temps est bien souvent le remède le plus puissant, ce

33. *Nosographie*, t. 1, p. vii.

que Pinel découvre dans le déroulement régulier d'une affection, c'est une entité éternelle et sans histoire propre, la fièvre angioténique, la dartre, la manie. La maladie pour Pinel n'est pas tant un événement qu'un être réel qui, à l'instar des organismes vivants, a une naissance, une croissance et un déclin.

5. La maladie mentale

Cette conception de la maladie est remarquable de plusieurs manières. En ce qui a trait à l'aliénation, trois d'entre elles nous intéressent en particulier. Premièrement, l'aliénation ou la manie n'a pas de cause, du moins pas au sens propre de cause efficiente. Elle a bien des causes occasionnelles, et Pinel répète souvent que parmi celles-ci le dérèglement des passions est la plus fréquente. Cependant, nous l'avons déjà vu plus haut, ces causes occasionnelles font partie de la description du trouble. Que la manie se soit déclarée après un accès de colère, une maladie de la peau à la suite d'un chagrin profond est proprement un symptôme qui aide à mieux définir l'affection, qui vaut aussi pour le pronostic et le traitement, mais ce n'est pas la cause de la folie. D'une part, parce que l'aliénation, comme toutes les autres maladies, est une entité éternelle qui n'a pas de cause, pas plus que les plantes ou les animaux n'ont de cause. D'autre part, parce que « les mêmes causes, en agissant sur divers individus, n'entraînent-elles point tantôt les convulsions, les tremblements, la paralysie, tantôt la cécité, la manie, l'épilepsie, ou quelque autre anomalie nerveuse³⁴ ? » Comment alors parler de causes autres qu'occasionnelles ? Comment chercher en elles une explication du mal ? On sait que Bichat fera plus tard de cet anomalisme une caractéristique essentielle de la matière vivante qui exclut que les lois de la physique s'appliquent à elle³⁵. Pinel, pour sa part, limite le phénomène aux seules affections nerveuses. Il n'en demeure pas moins que l'aliénation n'a pas de cause. Connaître les situations qui occasionnent une maladie peut aider à la prévenir, mais cela ne l'explique pas.

Deuxièmement, la maladie mentale selon Pinel n'a pas d'histoire au sens moderne du terme. Elle relève d'une histoire naturelle plutôt qu'elle ne révèle l'historicité du sujet. Tout ce qui est histoire dans un cas particulier de manie, c'est ce qui est accidentel, un vice de constitution, une éducation faible, une vie dérégulée, les mauvais traitements subis par le patient dans une autre institution. Ces différents événements, ces anecdotes n'expliquent pas la maladie, ils rendent compte au mieux de la raison pour laquelle les « efforts salutaires de la nature » ont été si lents ou ont eu une issue funeste. Au contraire, dans la plupart des explications psychiatriques modernes, le passé du patient et la mémoire que celui-ci en garde occupent une place centrale, ce qui n'existe pas dans la vision de Pinel. La raison de cette insignifiance du passé est simple pour lui. L'aliénation telle qu'elle est comprise dans le paradigme de la manie périodique est un phénomène finalisé. Elle vise un but, et les événements

34. *Nosographie*, t. 1, p. xliii.

35. À ce sujet, voir Pichot (1993).

contingents qui pour nous constituent l'histoire ne peuvent être que ce qui l'éloigne de la fin pour laquelle elle est programmée. La crise ou l'accès de manie vise le rétablissement de la raison du patient, le retour au fonctionnement normal des facultés morales et de l'entendement. Au regard de l'action réparatrice de l'aliénation, le passé du patient n'est pas porteur de sens. Il n'est qu'une suite d'accidents, parfois bénéfiques, le plus souvent malheureux.

Troisièmement, l'aliénation telle que Pinel la conçoit pose de façon radicalement différente la question du rapport entre le corps et l'esprit. Cette question ne se présente à lui ni sous la catégorie de la causalité ni sous celle de l'histoire. Le problème n'est pas pour lui de concevoir comment le corps, la matière peut agir sur l'esprit. Ce n'est pas non plus celui d'un sujet historique, d'un être physique dont l'essence est son passé contingent. Que reste-t-il, dira-t-on ? Comment penser les rapports du corps et de l'esprit hors ces deux catégories où notre siècle a enfermé le débat ? Il reste le vivant, je crois. « La sensibilité physique, dit Cabanis, est le dernier terme auquel on arrive dans l'étude des phénomènes de la vie [...] Ainsi, le physique et le moral se confondent à leur source ; ou, pour mieux dire, le moral n'est que le physique, considéré sous certains points de vue particuliers³⁶. » Cette identité profonde du moral et du physique est partout présente dans l'œuvre de Pinel. Les passions déréglées et les excès de plaisir interviennent tout autant comme causes occasionnelles des fièvres ou des phlegmasies, que des vésanies. La même cause morale ou physique entraîne parfois la paralysie, parfois la manie. En conséquence, Pinel ne met pas à part l'aliénation mentale comme une maladie radicalement différente des autres. Ce qui peut faire croire qu'il en va autrement, c'est l'invention de l'asile. Cependant, il ne faut pas oublier que c'est essentiellement à son disciple Esquirol que nous devons cette innovation institutionnelle. Pinel n'a pas créé les maisons de renfermement, il les a trouvées toutes faites. Ce qu'il a réclamé, c'est la médicalisation des aliénés. Ce qu'il a exigé, c'est que les fous ne soient plus simplement enfermés mais qu'ils soient traités.

Le mélange du moral et du physique est le fait de toutes les maladies et, dans l'univers conceptuel de Pinel, il n'y a pas de mystère particulier à ce que certaines affections attaquent de façon privilégiée nos facultés morales, de mêmes que d'autres lèsent l'ouïe ou s'en prennent à la circulation. Il ne faut pas oublier non plus que, selon Pinel, ces maladies, où nous voulons voir en premier des troubles de l'esprit, ne vont jamais sans les dérangements physiques qui les accompagnent, et qui le plus souvent sont localisés dans la région épigastrique. La question des rapports entre le corps et l'esprit pour Pinel ne se pose pas, ou du moins elle ne se pose pas comme elle se pose pour nous, comme la question du rapport incompréhensible entre deux ordres de qualités radicalement différentes. Le vitalisme auquel il adhère le protège du dualisme conceptuel qui est le nôtre.

*

36. Cabanis, *op. cit.*, p. 142.

Récemment, au terme d'une longue enquête sur les rapports entre la schizophrénie et les neurosciences, W. Heinrichs a déclaré que la difficulté de découvrir des fondements neurologiques à la schizophrénie remet peut-être en cause le bien-fondé de toute notre manière d'aborder les rapports entre le corps et l'esprit. Selon lui, l'anomalie que constitue l'aliénation, eu égard à notre paradigme explicatif des liens entre le cerveau et le comportement, pourrait bien être l'occasion d'une nouvelle révolution scientifique³⁷. Dans ce contexte, l'intérêt de Pinel, c'est paradoxalement de se situer en partie en deçà des paradigmes explicatifs dont nous voudrions aujourd'hui nous libérer. Paradoxalement, car on a souvent voulu voir en lui un de leurs fondateurs. Pinel échappe au dualisme des propriétés qui s'épuise à découvrir des correspondances entre des comportements, des croyances, des pensées et des structures matérielles. Il ne connaît pas encore les « sciences de la mémoire » qui, pendant deux siècles ou presque, vont constituer la voie royale de la connaissance de l'esprit humain. Cet archaïsme a aujourd'hui sa pertinence, à un moment où ces deux approches semblent de plus en plus stagner, sans issue. Toutefois, l'intérêt de Pinel tient aussi à ce qu'il partage avec nous. Le phénoménisme de sa nosographie se retrouve dans les classifications modernes des maladies mentales, en particulier celle du DSM³⁸. De plus, dans les deux cas, la raison qui le motive est la même, l'absence d'une théorie explicative des objets que nous cherchons à classer³⁹. Or, s'il est vrai que nos classifications reflètent l'état de nos connaissances, il est troublant de penser que, depuis 1798, nous n'avons pas progressé pour ce qui est d'expliquer l'aliénation⁴⁰.

Bibliographie

- Condillac, *Traité des sensations*, 1754, Paris, Fayard, 1984.
 Destutt de Tracy, *Éléments d'idéologie*, t. 1, *Idéologie proprement dite*, 1801, Paris, Vrin, 1970.
 Dumouchel, P., *La nosographie de Pinel et le statut de la psychiatrie*, in *L'Évolution psychiatrique*, 63-4, 735-750 (1998).
 ——. *Du traitement moral : Pinel disciple de Condillac*, *Corpus*, 22/23, 181-198, 1993.
 Foucault, M., *Naissance de la clinique*, Paris, P.U.F., 1963.
 Gauchet, M. et Swain, G., *La pratique de l'esprit humain*, Paris, Gallimard, 1980.

37. W. Heinrichs (2001).

38. Voir à ce sujet J. Poland, B. Van Eckardt, et W. Spaulding (1994).

39. Certes, on peut prétendre que dans le cas des DSM cette absence est volontaire puisque dès l'origine le projet était de constituer une classification qui puisse être utilisée par des praticiens d'obédiences théoriques très différentes. Cependant, cette volonté n'est pas sans raison, et elle reflète justement l'absence de consensus quant à l'explication des phénomènes psychiques pathologiques. Ce manque de consensus révèle qu'au niveau explicatif, le progrès, si progrès il y a, est à tout le moins fragile et incertain.

40. L'accusation peut sembler excessive ; cependant, pour se convaincre qu'il y a autre chose qu'une attaque dépourvue de fondements, il suffit de comparer d'une part le progrès de nos classifications biologiques, qui s'est fait sous le contrôle d'une théorie explicative, l'évolutionnisme darwinien, et le raffinement quasi-byzantin de nos classifications psychiatriques qui ne reflète essentiellement qu'une accumulation d'observations.

- Hacking, I., *Rewriting the Soul. Multiple Personality and the Sciences of Memory*, Princeton, Princeton University Press, 1995.
- Heinrichs, W., *In Search of Madness. Schizophrenia and Neuroscience*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- Keel, O., *La généalogie de l'histopathologie*, Paris, Vrin, 1979.
- . *L'avènement de la médecine clinique en Europe 1750-1815*, Montréal, P.U.M., 2001.
- Pichot, A., *Histoire de la notion de vie*, Paris, Gallimard, 1993.
- Pigeaud, J., *Aux portes de la psychiatrie. Pinel l'Ancien et le Moderne*, Paris, Aubier, 2001.
- Pinel, P., *Traité médico-philosophique de l'aliénation mentale ou la manie*, Paris, Richard, Caille & Ravier, 1801.
- . *Nosographie philosophique, ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, Paris, J. A. Brosson, 1802-03.
- . *Médecine clinique rendue plus précise et plus exacte par l'application de l'analyse*, Paris, J. A. Brosson, 1815, 3^e édition.
- Poland, J., B. Van Eckardt, et W. Spaulding, *Problems with the DSM Approach to Classifying Psychopathology*, In *Philosophical Psychopathology*, G. Graham and G. L. Stephens, dir., (pp. 235-260), Cambridge, MA., MIT Press, 1994.
- Postel, J., *Genèse de la psychiatrie*, Le Plessis-Robinson : Institut Synthélabo, 1998.
- Swain, G., *Le sujet de la folie*, Toulouse, Privat, 1977.

Fait et valeur dans le concept de trouble mental : le trouble en tant que dysfonction préjudiciable

Jerome Wakefield

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012946ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012946ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)
Société de philosophie du Québec

ISSN
0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Wakefield, J. (2006). Fait et valeur dans le concept de trouble mental : le trouble en tant que dysfonction préjudiciable. *Philosophiques*, 33 (1), 37–63.
<https://doi.org/10.7202/012946ar>

Résumé de l'article

Les critiques actuelles des diagnostics psychiatriques, qu'elles viennent des antipsychiatres, des behavioristes, des constructionnistes sociaux, des szasziens et des foucaaldiens, rejettent généralement l'idée que le concept de trouble mental est légitime du point de vue médical, ne laissant donc aucun argument solide à partir duquel il soit possible de mener une critique constructive et d'établir un dialogue avec la psychiatrie. Ces positions ne réussissent également pas à expliquer les fortes intuitions populaires qui permettent aux gens de distinguer les troubles psychologiques des autres conditions psychologiques négatives. Selon l'analyse de la dysfonction préjudiciable (DP) présentée dans cet article, un trouble mental est une condition : 1) préjudiciable, un concept évaluatif basé sur des valeurs sociales ; et 2) causée par une dysfonction psychologique, un concept factuel se rapportant à un mécanisme psychologique qui accomplit une fonction pour laquelle il a été biologiquement conçu (c'est-à-dire établie par la sélection naturelle). L'analyse DP est ainsi une position hybride qui requiert à la fois que des critères évaluatifs et factuels soient satisfaits pour garantir l'attribution d'un trouble. Nous argumentons que l'analyse DP réussit admirablement à expliquer les jugements intuitifs quant à ce qui est un trouble et à ce qui en n'est pas. La composante factuelle permet également de critiquer le critère diagnostique du DSM, ce que nous ferons à l'aide de plusieurs exemples (dépression, troubles du comportement). Ces critiques déterminent où le DSM a dévié de ses propres hypothèses et ainsi considéré comme des troubles ce qui n'en est pas. Elles expliquent également pourquoi les tentatives du DSM de remédier au problème en introduisant le critère du « cliniquement significatif » échouent.

Fait et valeur dans le concept de trouble mental : le trouble en tant que dysfonction préjudiciable

JEROME WAKEFIELD

New York University

Jerome.wakefield@nyu.edu

RÉSUMÉ. — Les critiques actuelles des diagnostics psychiatriques, qu'elles viennent des antipsychiatres, des behavioristes, des constructionnistes sociaux, des szaszien et des foucauldien, rejettent généralement l'idée que le concept de trouble mental est légitime du point de vue médical, ne laissant donc aucun argument solide à partir duquel il soit possible de mener une critique constructive et d'établir un dialogue avec la psychiatrie. Ces positions ne réussissent également pas à expliquer les fortes intuitions populaires qui permettent aux gens de distinguer les troubles psychologiques des autres conditions psychologiques négatives. Selon l'analyse de la dysfonction préjudiciable (DP) présentée dans cet article, un trouble mental est une condition : 1) préjudiciable, un concept évaluatif basé sur des valeurs sociales ; et 2) causée par une dysfonction psychologique, un concept factuel se rapportant à un mécanisme psychologique qui accomplit une fonction pour laquelle il a été biologiquement conçu (c'est-à-dire établie par la sélection naturelle). L'analyse DP est ainsi une position hybride qui requiert à la fois que des critères évaluatifs et factuels soient satisfaits pour garantir l'attribution d'un trouble. Nous argumentons que l'analyse DP réussit admirablement à expliquer les jugements intuitifs quant à ce qui est un trouble et à ce qui en n'est pas. La composante factuelle permet également de critiquer le critère diagnostique du DSM, ce que nous ferons à l'aide de plusieurs exemples (dépression, troubles du comportement). Ces critiques déterminent où le DSM a dévié de ses propres hypothèses et ainsi considéré comme des troubles ce qui n'en est pas. Elles expliquent également pourquoi les tentatives du DSM de remédier au problème en introduisant le critère du « cliniquement significatif » échouent.

ABSTRACT. — Current antipsychiatric, behaviorist, social-constructivist, Szaszian, and Foucauldian critiques of psychiatric diagnosis generally reject mental disorder as a medically legitimate concept, thus allowing no place to stand from which to mount a constructive critique and dialogue with psychiatry. These views also fail to explain the robust folk intuitions by which people distinguish psychological disorders from other negative psychological conditions. According to the harmful dysfunction (HD) analysis presented in this paper, a mental disorder is condition that is (1) harmful, a value concept judged by social values ; and (2) caused by a psychological dysfunction, a factual concept referring to failure of a psychological mechanism to perform a function for which it is biologically designed (i.e., naturally selected). The HD analysis is thus a hybrid account that requires both value and factual criteria to be satisfied before attribution of disorder is warranted. It is argued that the HD analysis has considerable success in explaining intuitive judgments about disorder versus non-disorder. The factual component also allows for a

critique of DSM diagnostic criteria for specific categories, with several examples (e.g., depression, conduct disorder) discussed. These critiques identify where the DSM has deviated from its own deepest assumptions and labeled non-disorders as disorders, and why the DSM's own attempts to fix the problem, as with the «clinical significance» criterion, do not succeed.

Le concept de trouble mental est le fondement des professions de la santé mentale, et il est au cœur des querelles publiques et savantes sur les conditions considérées comme des psychopathologies. Toutefois, malgré une abondante documentation consacrée au concept de trouble mental en philosophie, en psychologie, en psychiatrie, en médecine, en sociologie et autres disciplines savantes, et malgré une abondante discussion dans la presse populaire, il n'existe toujours pas d'analyse généralement admise qui rende compte de manière adéquate des opinions largement partagées sur le trouble mental.

Une telle analyse est requise en tant que solution de rechange aux optiques stériles proposées en ce moment. D'une part, un groupe improbable d'antipsychiatres, de behavioristes, de postmodernistes et de constructivistes sociaux affirment qu'il n'y a pas de chose telle qu'un trouble mental au sens littéral de « trouble » appliqué en médecine. Ils affirment plutôt que les diagnostics de trouble mental sont simplement des jugements de valeur portant sur des catégories socialement construites de comportements désapprouvés, autorisant l'application du pouvoir médical pour un contrôle social de conditions qui ne sont pas réellement des troubles. D'autre part, l'institution psychiatrique, telle que représentée par la quatrième édition du *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (DSM, 1994) de l'Association américaine de psychiatrie, tend à concevoir que le trouble est définissable par n'importe quel syndrome comportemental négatif pouvant se manifester de manière appropriée. Nous avons désespérément besoin d'un juste milieu raisonné qui reconnaisse le fait que certaines conditions mentales sont bel et bien des troubles mentaux authentiques et qui nous explique pourquoi il en est ainsi, tout en les distinguant du vaste domaine des « problèmes existentiels », certes déviants et socialement indésirables, mais néanmoins normaux [*nondisordered*]. Seul ce juste milieu peut fournir une base pour la critique et l'amélioration des critères diagnostiques actuels.

Je présente ici un aperçu d'une telle analyse, celle du concept de trouble mental en tant que « dysfonction préjudiciable » [*harmful dysfunction*] que j'ai développé et défendu ailleurs (Wakefield, 1992a, 1992b, 1993, 1999a, 1999b). J'illustre également les implications de l'analyse pour la critique des critères du diagnostic de trouble mental du DSM.

Parmi les analyses du « trouble mental », il faut établir une division fondamentale entre les approches évaluative et scientifique. Comme Kendell (1986) le mentionne : « la question la plus fondamentale, et également la plus controversée, est de savoir si le trouble et la maladie sont des concepts évaluatifs fondés sur des jugements de valeur, ou bien s'ils sont des termes scientifiques objectifs ; en d'autres termes, s'ils sont des termes biomédicaux ou

sociopolitiques » (p. 25). Je propose une explication hybride selon laquelle le trouble est une dysfonction préjudiciable, où « préjudiciable » est un terme évaluatif se rapportant aux conditions jugées négatives selon les standards socio-culturels, et où « dysfonction » est un terme scientifique factuel basé sur la biologie évolutionniste, qui se rapporte à la défaillance d'un mécanisme interne dans l'accomplissement d'une de ses fonctions naturelles.

Puisque notre analyse concerne en définitive le concept général de trouble tel qu'appliqué aux conditions tant physiques que mentales, des exemples dans ces domaines sont utilisés pour la tester. J'utilise « mécanisme interne » comme terme général pour faire référence tant aux structures et organes physiques qu'aux structures et dispositions mentales, tels que les mécanismes motivationnels, cognitifs, affectifs et perceptuels. Certains auteurs distinguent « trouble » [*disorder*] et « maladie » [*disease, illness*] ; je préfère le terme de « trouble », plus large, qui recouvre autant les atteintes traumatiques que les maladies, et qui est ainsi plus près du concept général de la pathologie médicale.

Les présuppositions de l'analyse sont les suivantes :

1. L'objectif est de rendre compte des jugements classificatoires largement partagés quant à ce qui est ou non considéré comme des cas évidents de trouble. Les cas controversés sont dans un premier temps mis de côté : ces derniers peuvent être le résultat des limites de la connaissance actuelle, des limites du concept de trouble lui-même ou de défis particuliers à l'application de « trouble » au domaine mental.
2. Les membres d'une culture partagent généralement les représentations mentales à l'origine des concepts qui donnent leur signification aux termes linguistiques communs. Ainsi, tout comme le linguiste qui tente de formuler une théorie de la grammaire d'une langue en considérant les jugements communs des individus sur les phrases qui sont et ne sont pas grammaticales, l'analyste des concepts tente de formuler une théorie des représentations conceptuelles communes en considérant les jugements classificatoires communs des membres de la communauté sur ce qui est subsumé ou non sous un concept. Notez qu'on ne pense pas que les jugements classificatoires largement partagés sont acceptables ; formuler un concept et juger si une chose donnée est subsumée ou non sous ce concept sont deux choses différentes, et l'objectif est de rendre compte de tels jugements, qu'ils soient acceptables ou non.
3. Je ne présuppose pas qu'il existe une frontière précise ou nette entre les concepts de trouble et d'état normal [*nondisorder*]. Comme pour la plupart des concepts, je présume que celui de « trouble mental » contient des zones d'indétermination, d'ambiguïté, de

flou et d'imprécision, et qu'une analyse réussie devrait refléter et rendre compte de tels aspects de nos jugements.

4. Le sens de « trouble » qui s'applique aux troubles mentaux est le même que celui qui s'applique aux troubles physiques. Ce point est crucial si l'analyse vise à confronter les affirmations antipsychiatriques selon lesquelles les troubles mentaux ne sont pas des troubles médicaux. Notez que même si les troubles mentaux sont des troubles médicaux au sens conceptuel, cela ne signifie pas que les troubles mentaux doivent être des troubles psychologiques du cerveau ; les fonctions mentales peuvent être altérées à cause de problèmes représentationnels du « programme » plutôt qu'à cause de problèmes physiologiques du « matériel ».
5. Je me concentre sur la question de ce qui fait d'une condition mentale un trouble mental. Je ne me penche pas sur la façon de délimiter les troubles mentaux par rapport aux troubles physiques. Je laisse également de côté la question complexe de savoir ce qui fait qu'une condition est dite mentale plutôt que physique. Pour mon propos, il suffit de dire que les processus mentaux sont tout bonnement des choses comme les émotions, la pensée, la perception, la motivation, le langage, l'action intentionnelle et d'autres processus semblables. Je ne soutiens donc aucune hypothèse cartésienne quant à un statut ontologique spécial du mental ; il n'est question que d'un ensemble particulier de fonctions et de processus. Je ne m'attarderai pas au principe selon lequel les fonctions sont classées comme étant mentales, mais cela a probablement quelque chose à voir avec ce que les philosophes et les spécialistes des sciences cognitives appellent l'intentionnalité ou la représentationnalité.
6. Je suppose que le concept de trouble est partagé par les profanes et les professionnels, et j'évalue les exemples en gardant cela à l'esprit. Cette supposition va à l'encontre des querelles récentes selon lesquelles « trouble mental » est un concept purement technique défini seulement par un discours professionnel impénétrable (ex. : Kirmayer et Young, 1999).
7. Je pense que, contrairement à certaines conceptions holistes, les concepts ne sont pas identiques à des croyances ou à des théories sur les choses subsumées (Wakefield, 1994a). Par exemple, deux personnes peuvent s'accorder parfaitement sur le concept de « célibataire » mais quitter une réunion avec des croyances entièrement différentes concernant le célibat de certaines personnes parce qu'elles ont des théories différentes quant aux indices révélateurs du célibat (par exemple, l'une croit que l'absence d'un anneau de mariage est un bon signe du célibat, tandis que l'autre ne le croit pas, etc.).

En voilà assez pour ce qui est des suppositions d'arrière-plan. Je me penche maintenant sur l'analyse de la notion de « trouble ».

La composante évaluative du « trouble »

Comme le suggèrent les explications évaluatives traditionnelles, une condition est un trouble mental uniquement si elle est préjudiciable au regard de valeurs sociales et, de ce fait, si elle justifie potentiellement l'attention médicale. « Préjudiciable » est interprété ici de façon large afin d'inclure toutes les conditions négatives.

Les jugements classificatoires tant profanes que professionnels démontrent que le concept de trouble mental renferme une composante évaluative. Par exemple, l'incapacité d'apprendre à lire qu'entraîne une dysfonction dans le corps calleux (en supposant que cette théorie sur certains types de dyslexie soit vraie) est préjudiciable dans les sociétés alphabétisées mais ne l'est pas dans les sociétés pré-littéraires où lire n'est pas une habileté enseignée ou valorisée ; elle n'est donc pas un trouble dans ces sociétés. Par ailleurs, la plupart des gens ont ce que les médecins appellent des « anomalies bénignes », c'est-à-dire des malformations mineures qui sont le résultat d'erreurs génétiques ou dans le développement, mais qui n'occasionnent pas de problèmes importants. De telles anomalies ne sont généralement pas considérées comme des troubles. Par exemple, une certaine proportion des spermatozoïdes sont clairement difformes et dysfonctionnels, mais ces dysfonctions internes ne sont pas considérées comme des troubles sauf quand elles occasionnent un préjudice affectant la fonction reproductive. De la même façon, les angiomes bénins sont des petits vaisseaux sanguins dont la croissance s'est emballée, les menant à se raccorder à la peau. Mais, parce qu'ils ne sont pas préjudiciables, ils ne sont pas considérés comme des troubles. L'exigence qu'il y ait préjudice explique également pourquoi le simple albinisme, l'inversion de la position du cœur ainsi que les orteils collés ne sont généralement pas considérés comme des troubles, bien que chacun résulte d'une défectuosité dans la façon dont un mécanisme est censé fonctionner.

J'ai argumenté ailleurs, en défendant la composante évaluative du « trouble », contre l'« erreur essentialiste » scientifique qui perçoit le « trouble mental » comme un concept scientifique ou purement et simplement factuel (Wakefield, 1997b). Mes critiques évaluativistes ont même occasionnellement reconnu que j'ai contribué à nous débarrasser de la conception purement factuelle du « trouble » (Sadler, 1999). Le débat persiste quant à la question de savoir si le concept de « trouble mental » est purement évaluatif ou s'il contient une composante factuelle déterminante permettant de distinguer un domaine potentiel de conditions négatives qui sont des troubles, du domaine de celles qui n'en sont pas.

Pourquoi le « trouble » doit-il comporter une composante factuelle ?

Certaines analyses du concept de « trouble » s'arrêtent ici, soutenant qu'un trouble mental est simplement une condition socialement réprouvée (par

exemple, Houts, 2001 ; Sedgwick, 1982). Mais il y a de bonnes raisons d'insister sur le fait que la notion de « trouble mental » ne peut pas simplement être un concept évaluatif (Wakefield, 1995 ; 2003). Nous avons besoin d'une composante factuelle additionnelle pour distinguer les troubles des nombreuses autres conditions mentales négatives qui ne sont pas considérées comme des troubles mentaux, telles que l'ignorance, le manque d'adresse, le manque de talent, une faible intelligence, l'illettrisme, la criminalité, les mauvaises manières, la bêtise et la faiblesse morale. Les « troubles mentaux » sont seulement un sous-ensemble des nombreuses choses négatives qui peuvent arriver à une personne.

En effet, parmi des conditions négatives pourtant très similaires, les professionnels tout aussi bien que les profanes distinguent les troubles des états normaux. Par exemple, l'illettrisme n'est pas comme tel considéré comme un trouble, même s'il est déprécié et préjudiciable dans notre société ; toutefois, une condition similaire, dont on croit qu'elle est attribuable à l'incapacité d'apprendre à lire entraînée par une dysfonction neurologique ou psychologique interne, sera, elle, considérée comme un trouble. L'agressivité masculine plus grande et la propension plus grande de l'homme à l'infidélité sont considérées comme négatives mais ne sont généralement pas considérées comme des troubles, parce qu'elles sont perçues comme étant le résultat du fonctionnement naturellement sélectionné du sexe masculin, et ce, malgré que des conditions motivationnelles compulsives similaires soient, elles, perçues comme des troubles. Une explication purement évaluative du « trouble » ne rend pas compte de telles distinctions entre des conditions négatives similaires.

De plus, nous réglons souvent nos conceptions du trouble sur la base de données transculturelles qui peuvent aller à l'encontre de nos valeurs. Par exemple, notre culture ne valorise pas la polygamie, mais nous jugeons qu'il ne s'agit pas d'une défaillance du fonctionnement naturel, donc elle n'est pas considérée comme pathologique, et ce, en partie sur la base de données transculturelles.

Pour des raisons de ce type, la recherche d'une analyse purement évaluative du concept de « trouble » n'a pas su mener à une définition adéquate, du point de vue explicatif, pour distinguer les troubles des autres conditions négatives. L'échec de telles explications neutres à l'égard des faits [*fact-neutral*] nous pose le défi de proposer une composante factuelle qui puisse expliquer les jugements portant sur les troubles. L'analyse DP¹ prétend que la composante factuelle est un des sens du terme *dysfonction*, que Klein (1978) appelle la « dysfonction de la composante ». Je prétends que cet élément de dysfonction renvoie au jugement faillible, purement non évaluatif, factuel, selon lequel un quelconque aspect du fonctionnement naturel d'un humain fait défaut. La principale objection à cette approche a été de prétendre que le terme

1. Note du traducteur : je traduis « *harmful dysfunction* » par « dysfonction préjudiciable » ; l'acronyme « DP » remplace donc « HD » dans le texte original.

« dysfonction » est lui-même un concept évaluatif. Le défi est donc d'en élucider le sens factuel.

La discussion de ces questions ne tient souvent pas compte de la distinction entre les deux affirmations suivantes : 1) les verdicts de dysfonction sont souvent influencés par, associés à, ou déterminés par, des jugements de valeur ; 2) le concept de trouble (y compris la dysfonction) est intrinsèquement (sur le plan sémantique) un concept purement évaluatif. Quand je dis que « dysfonction » (au sens qui nous occupe) est un concept factuel, je rejette seulement la thèse 2, selon laquelle la signification de « dysfonction » est (au moins partiellement) évaluative. J'accepte la thèse 1 comme étant vraie. Il ressort clairement des comptes rendus historiques et anthropologiques que les valeurs, les normes et les idéologies influencent profondément ce que les gens croient être des fonctions naturelles, en particulier lorsque la compréhension scientifique de ce qui est fonctionnel et dysfonctionnel fait défaut (comme c'est actuellement le cas pour de nombreux aspects mentaux). Mais il n'y a rien là qui implique que le contenu sémantique du concept de « fonction naturelle » soit évaluatif. De façon similaire, si les valeurs religieuses d'un tel l'amène à nier que la Terre tourne autour du Soleil et à affirmer que la Terre a moins de 7000 ans, cela ne veut pas dire que les concepts « tourne autour du Soleil » ou « a moins de 7000 ans » soient des concepts à connotation évaluative [*value-laden*]. Ce sont des concepts purement factuels, descriptifs, vrais ou faux au sujet de notre planète, indépendants des valeurs de quiconque, même si les croyances d'une personne sur la pertinence de les appliquer à la Terre sont profondément ou même entièrement déterminées par des valeurs.

Les fonctions en tant qu'effets qui expliquent leurs causes

Le point de vue selon lequel le concept de trouble implique de quelque façon les concepts de fonction et de dysfonction ressort avec une homogénéité remarquable des remarques de nombreux auteurs dont les approches divergent par ailleurs (par exemple, Ausubel, 1971 ; Boorse, 1975 ; 1976a ; 1977 ; Caplan, 1981 ; Kendell, 1975 ; 1986 ; Klein, 1978 ; Macklin, 1981 ; Moore, 1978 ; Ruse, 1973). Spitzer et Endicott (1978) notent l'apparente nécessité et la quasi-universalité de l'usage de « dysfonction » pour donner un sens au concept de « trouble » : « Notre approche rend explicite une supposition sous-jacente qui est présente dans tous les débats portant sur la maladie ou le trouble, c'est-à-dire le concept de dysfonction de l'organisme » (p. 37). Ce dont nous avons besoin est donc une analyse satisfaisante des concepts de « fonction » et de « dysfonction. »

Qu'est-ce alors qu'une dysfonction ? Une façon d'aborder le problème serait de penser qu'une dysfonction implique le défaut d'une fonction, autrement dit, l'incapacité pour un mécanisme de l'organisme d'accomplir sa fonction. Cependant, tous les usages de « fonction » et de « dysfonction » ne sont pas pertinents ici. Le sens médicalement pertinent de « dysfonction » n'est évidemment pas le sens usuel du terme, qui se rapporte à l'incapacité d'un

individu à bien se comporter dans un rôle social ou un environnement donné, comme on le retrouve dans des affirmations telles que « Je vis une relation dysfonctionnelle » ou « Le malaise à l'égard des structures de pouvoir hiérarchiques est dysfonctionnel dans l'environnement des entreprises d'aujourd'hui. » Ces types de problèmes n'ont pas besoin d'être des troubles à proprement parler. De plus, les types de fonctions qui nous occupent ne sont pas ceux qui résultent de décisions sociales ou personnelles d'utiliser une partie de l'esprit ou du corps d'une façon particulière. Par exemple, le nez peut avoir la fonction de soutenir les lunettes, et le cœur accomplit une fonction utile dans le diagnostic médical. Mais la personne dont le nez a une forme telle qu'il ne soutient pas les lunettes n'a pas pour autant un trouble nasal, de même que la personne dont le cœur n'émet pas le son habituel ne souffre pas pour autant d'un trouble cardiaque. Un trouble est différent de l'incapacité à agir d'une manière socialement ou personnellement particulière, précisément parce qu'une dysfonction existe seulement lorsqu'un organe ne peut fonctionner comme il est naturellement censé le faire (c'est-à-dire, indépendamment des intentions humaines). On peut donc présumer que les fonctions qui sont pertinentes ici sont les « fonctions naturelles », concept au sujet duquel on trouve une abondante littérature, qui sera exploitée ci-dessous (Boorse, 1976b ; Cummins, 1975 ; Elster, 1983 ; Hempel, 1965 ; Klein, 1978 ; Moore, 1978 ; Nagel, 1979 ; Woodfield, 1976 ; Wright, 1973 ; 1976). De telles fonctions sont fréquemment attribuées à de présumés mécanismes mentaux sous-jacents ; par exemple, une fonction naturelle de l'appareil perceptuel est de transmettre de l'information plus ou moins précise sur l'environnement immédiat, de sorte que des hallucinations évidentes indiquent une dysfonction ; certains mécanismes cognitifs ont aussi pour fonction de fournir à la personne le degré de rationalité nécessaire aux raisonnements déductifs, inductifs et instrumentaux, de telle sorte qu'il y a dysfonction lorsque la capacité d'effectuer de tels raisonnements s'effondre, comme dans les états psychotiques graves. Hempel (1965) a posé le problème de la « fonction naturelle » comme suit : chaque organe a plusieurs effets, dont la plupart ne sont pas ses fonctions naturelles. Par exemple, le cœur a comme effets de pomper le sang et de produire un son dans la poitrine, mais seul le pompage du sang est une fonction naturelle. Une analyse de la « fonction naturelle » doit spécifier ce qui distingue les fonctions naturelles d'un organe de ses autres effets.

Le concept de fonction s'applique également aux artéfacts, tels que les automobiles, les chaises et les stylos. Il semble plausible que le concept de « fonction » ait été étendu, par analogie, des artéfacts aux organes (Wright, 1973 ; 1976). Par conséquent, l'usage du terme « fonction » dans le cas des mécanismes naturels doit être une façon de faire référence aux propriétés que de tels mécanismes partagent avec les artéfacts. Or la fonction d'un artéfact est simplement l'usage pour lequel il a été conçu ; par exemple, la fonction des automobiles, des chaises et des stylos est, respectivement, de nous permettre de nous déplacer, de nous asseoir et d'écrire, parce que ce sont précisément

les attributs de ces objets qui expliquent leur existence. Cependant, les organismes et leurs organes se trouvent dans la nature et n'ont pas été véritablement « conçus » par quiconque avec un but précis en tête, donc la conception et la finalité ne peuvent pas être leur propriété commune. Bien sûr, les biologistes évolutionnistes parlent couramment de finalité et de conception lorsqu'ils discutent les fonctions naturelles, mais cela ne fait que reporter le problème ; qu'est-ce qui justifie ce propos métaphorique dans le cas des mécanismes naturels ? L'extension du terme « fonction » des artéfacts aux mécanismes naturels doit être justifiée par une autre propriété commune sous-jacente aux termes « conception » et « finalité », et pertinente à ces notions.

La fonction d'un artéfact est importante principalement parce que sa valeur explicative est remarquable quant à son rapport avec la conception et la finalité. La fonction explique pourquoi l'artéfact a été conçu, pourquoi il est structuré de telle façon, pourquoi les parties interagissent de telle façon et pourquoi il est utile à certaines choses. Par exemple, nous pouvons partiellement expliquer pourquoi les automobiles existent, pourquoi les moteurs d'automobile sont structurés comme ils le sont, et pourquoi, avec l'apprentissage approprié, on peut se rendre d'un endroit à un autre en automobile, tout cela en se référant simplement à la fonction de l'automobile, qui est d'être un moyen de transport.

Les explications fonctionnelles des artéfacts ont ceci de surprenant qu'un effet (par exemple, le transport) est censé rendre compte d'une certaine manière de l'artéfact même qui produit l'effet (par exemple, l'automobile). Par conséquent, il a quelquefois été soutenu que les explications fonctionnelles dérogent au principe de base de la précédence d'une cause sur son effet. Toutefois, une description de la fonction peut légitimement entrer dans l'explication de l'artéfact s'il existe une théorie additionnelle montrant que les effets mentionnés jouent un rôle dans les événements qui ont précédé sa création. Pour ce qui est des artéfacts, cette théorie est bien connue : le bénéfice « précède » l'artéfact au sens où il est représenté à l'avance dans l'esprit de la personne qui le conçoit. Ainsi, une explication fonctionnelle (par exemple, « la fonction des automobiles est de fournir un moyen de transport » ou, de façon équivalente, « les automobiles existent pour nous fournir un moyen de transport ») est l'ébauche d'une explication causale plus complète : l'artéfact (par exemple, une automobile) existe parce qu'on désirait un certain effet (par exemple, le transport), et on croyait que créer cet artéfact était une façon d'obtenir l'effet ; ainsi, la croyance et le désir qui précédaient l'artéfact ont poussé quelqu'un à créer celui-ci.

J'ai soutenu que la fonction d'un artéfact est importante en vertu de son pouvoir explicatif et que les explications des artéfacts par la fonction prennent diverses formes : l'existence et la structure de l'artéfact sont expliquées par rapport à ses effets. Il y a également d'autres domaines dans lesquels cette forme distincte d'explication justifie l'attribution du terme « fonction ». Par exemple, lorsque les behavioristes parlent d'« analyse fonctionnelle » et de la

fonction d'un comportement, ils ne font pas uniquement référence aux effets négatifs du comportement. Ils pensent plutôt aux effets du comportement qui renforcent celui-ci et expliquent ainsi son existence, son maintien et sa structure. Encore une fois, c'est la structure de l'explication par les effets [*effect-explanatory*] qui conduit à parler de fonction.

C'est cette forme d'explication que les affirmations portant sur les artéfacts et les fonctions naturelles ont en commun, et qui justifie l'extension du discours sur la « fonction » des artéfacts aux mécanismes naturels. Par exemple, l'effet de pomper le sang produit par le cœur fait également partie de la définition du cœur, en ce sens que l'on peut légitimement répondre à la question « Pourquoi avons-nous un cœur ? » ou « Pourquoi le cœur existe-t-il ? » par « Parce que le cœur pompe le sang ». L'effet de pomper le sang entre également dans les explications de la structure et de l'activité détaillées du cœur. Ainsi, pomper le sang est la fonction naturelle du cœur. La recherche anatomique et physiologique est largement consacrée à la spécification des fonctions naturelles des organes et à l'explication de la façon dont les caractéristiques d'un organe participent des fonctions naturelles de celui-ci. Parler de « conception » et de « finalité » dans le cas de mécanismes naturels n'est qu'une façon métaphorique de référer à cette propriété explicative unique selon laquelle l'effet d'un mécanisme rend compte de celui-ci. Donc, la « fonction naturelle » peut être analysée comme suit : la fonction naturelle d'un organe ou d'un autre mécanisme est un effet de l'organe ou du mécanisme qui entre dans l'explication de l'existence, de la structure ou de l'activité de l'organe ou du mécanisme. Une « dysfonction » existe lorsqu'un mécanisme interne est incapable d'accomplir sa fonction naturelle. (En fait, cela est une première approximation ; il y a certains problèmes additionnels dans l'analyse du terme « fonction » dont on ne peut s'occuper ici et qui requièrent une analyse plus poussée, comme celle fournie dans Wakefield 1999b ; 2000a)

L'analyse ci-dessus s'applique aussi bien aux fonctions naturelles des mécanismes mentaux qu'aux fonctions des organes physiques et constitue donc une base commune pour l'attribution de troubles physiques et mentaux. Tout comme les artéfacts et les organes, les mécanismes mentaux tels que les mécanismes cognitifs, linguistiques, perceptuels, affectifs et motivationnels ont des effets si extraordinairement bénéfiques et dépendent d'interactions si complexes et si harmonieuses qu'ils ne peuvent être entièrement accidentels. Ainsi, les explications fonctionnelles des mécanismes mentaux sont parfois justifiées par ce que nous savons de la façon dont les gens réussissent à survivre et à se reproduire. Par exemple, la capacité de communiquer est une des fonctions des mécanismes linguistiques, éviter le danger est une fonction de la réaction de peur, de même qu'entraîner le repos et le sommeil est une fonction de la fatigue. Ces explications fonctionnelles mènent au diagnostic de « dysfonction », lorsque les mécanismes respectifs ne réussissent pas à remplir leurs fonctions, comme dans l'aphasie, la phobie et l'insomnie.

Une caractéristique importante des explications fonctionnelles est qu'elles peuvent être plausibles et très utiles même lorsqu'on en sait très peu sur la nature véritable d'un mécanisme. Pour ce qui est des mécanismes et des artéfacts, les effets qu'ils produisent sont si remarquables et dépendent d'interactions si harmonieuses et si compliquées qu'en l'absence d'hypothèse de rechange il est souvent raisonnable d'émettre l'hypothèse que l'effet n'est pas accidentel, en ce sens que l'artéfact existe parce qu'il a ces effets. Par exemple, le fait que l'œil nous permet de voir, que les jambes nous permettent de marcher ou que le cœur pompe le sang, ou encore que l'automobile nous fournit un moyen de transport ne peut être simplement un heureux hasard. Les yeux existent donc, entre autres raisons, parce qu'ils nous permettent de voir, autrement dit, le fait que les yeux assurent la vision doit entrer de quelque façon dans l'explication de la raison pour laquelle nous avons des yeux. Cela fait de la vue une fonction de l'œil. Évidemment, on peut se tromper dans de telles tentatives d'explication ; ce qui semble non accidentel peut se révéler accidentel. Cependant, nous sommes souvent dans le vrai, et les théories explicatives des fonctions transmettent un savoir complexe qui ne peut être aussi efficacement et facilement transmis d'aucune autre façon. Ainsi, bien qu'aujourd'hui nous soyons dans une large mesure ignorants des détails des mécanismes mentaux et de leurs fonctions comme de leurs dysfonctions, nous pouvons souvent vraisemblablement reconnaître qu'une dysfonction se produit sur la base de preuves circonstanciées. La notion de « conception » se rapporte à la notion explicative selon laquelle certains effets sont responsables de l'existence et de la structure même des mécanismes qui produisent ces effets.

Dysfonction et théorie de l'évolution

Comme dans le cas des artéfacts, les explications de la fonction naturelle semblent en surface enfreindre le principe de la précédence de la cause sur ses effets. Par exemple, « le désir sexuel existe parce qu'il amène les gens à s'accoupler et à se reproduire » semble expliquer le désir sexuel comme une chose qui normalement survient après lui. Comprendre exactement comment et dans quel sens de tels effets peuvent jouer un rôle en déclenchant les mécanismes appropriés requiert une théorie additionnelle.

Dans le cas des artéfacts, c'est une représentation mentale préalable de l'effet qui explique l'existence de l'artéfact. La recherche d'une explication causale démystifiante similaire pour le cas des fonctions naturelles a donné lieu à une énigme qui persiste depuis des siècles. Jusqu'à tout récemment, nous ne pouvions faire face à l'énigme qu'en supposant l'existence d'un Dieu qui a intentionnellement créé nos mécanismes internes suivant de bienveillantes intentions, ce qui réduisait ainsi les fonctions naturelles à un cas spécial de fonctions des artéfacts.

Aujourd'hui, la théorie de l'évolution nous fournit une meilleure explication de la façon dont les effets d'un mécanisme peuvent expliquer la

présence et la structure de celui-ci. En bref, voici comment : les mécanismes dont les effets ont contribué au succès des organismes en matière de reproduction sur un nombre suffisant de générations ont augmenté en fréquence, ont donc été « sélectionnés naturellement », et se retrouvent dans les organismes actuels. Donc, expliquer un mécanisme par ses fonctions naturelles peut être considéré comme une façon détournée de faire référence aux explications causales en termes de sélection naturelle. Comme la sélection naturelle est le seul moyen connu par lequel un effet peut expliquer le mécanisme naturel qui le produit, les explications évolutionnistes justifient sans doute toutes les attributions correctes des fonctions naturelles. En conséquence, une approche évolutionniste du trouble mental (Buss, 1984 ; 1991 ; Wakefield, 1989a) est essentielle à la compréhension de la psychopathologie.

La « dysfonction » est ainsi purement et simplement un concept scientifique factuel. Toutefois, découvrir ce qui est en fait naturel ou dysfonctionnel (et ainsi ce qui est pathologique) peut se révéler difficile et susciter une controverse scientifique, surtout en ce qui concerne les mécanismes mentaux dont nous ignorons encore beaucoup de choses. Cette ignorance est en partie responsable de la grande confusion et de la controverse à propos des conditions qui sont véritablement des troubles mentaux. Toutefois, paradoxalement, cette ignorance de l'historique causal et de la nature précise des mécanismes mentaux rend d'autant plus nécessaire le recours à des explications fonctionnelles basées sur des inférences concernant le rôle spécifique des mécanismes mentaux. À cet égard, nous en sommes maintenant à une étape de compréhension comparable d'un certain point de vue à la position des anciens médecins qui devaient recourir à des inférences similaires pour évaluer les troubles physiques. Ainsi, même s'ils ne savaient rien des mécanismes en jeu dans la vision ou de l'histoire naturelle de l'œil, ces médecins n'en comprenaient pas moins, sur la base d'inférences fonctionnelles, que la cécité et d'autres conditions physiques étaient des dysfonctions. Plus nous en saurons sur les fonctions des mécanismes mentaux issus de la sélection naturelle, plus nos jugements sur la dysfonction deviendront sûrs.

Du point de vue de la théorie des concepts, on doit techniquement distinguer l'analyse conceptuelle du trouble, en tant que dysfonction préjudiciable, de la théorie évolutionniste de la dysfonction. Le trouble ne peut être directement analysé d'un point de vue évolutionniste parce que l'analyse vise à saisir un concept médical intuitif et profane largement partagé, lequel existait bien avant que la théorie de l'évolution ne soit formulée et était partagé par plusieurs de ceux qui ignorent ou rejettent la théorie de l'évolution ; c'est le cas des chrétiens fondamentalistes, qui croient que Dieu a façonné les mécanismes humains. Les déistes et les athées s'accordent quant aux conditions qui sont des dysfonctions et des troubles parce que l'« explication par la conception » [*explanatory-design notion of function*] sous-jacente dans la notion de fonction les satisfait, et ils utilisent la preuve circonstancielle pour appliquer ce concept plus ou moins de la même manière, en dépit de leurs théories

radicalement différentes sur la façon dont de tels mécanismes « conçus pour une fin » sont apparus. Donc, on n'a pas à comprendre ou à accepter la théorie de l'évolution pour être en possession du concept de trouble. C'est une découverte scientifique capitale, et non une question de définition, que la sélection naturelle est le processus essentiel qui explique les fonctions et les dysfonctions. « Trouble » signifie « dysfonction préjudiciable », et l'évolution est la théorie la plus convaincante de la nature des fonctions et des dysfonctions.

Ainsi, un trouble n'existe que lorsqu'un mécanisme interne est dysfonctionnel, en particulier en ce sens qu'il est incapable d'accomplir l'une de ses fonctions naturelles (à ce stade de l'analyse, la fonction naturelle est entendue dans le sens intuitif qui a été utilisé depuis des millénaires, non dans un sens évolutionniste technique). La notion apparemment anthropomorphique de la fonction d'un mécanisme biologique est analysée en des termes résolument scientifiques, causaux, pour indiquer que certains effets des mécanismes biologiques sont si complexes, avantageux et délicatement organisés qu'ils ne peuvent être des répercussions accidentelles de processus causaux aléatoires. Comme les fonctions intentionnellement déterminées des artefacts, ils doivent plutôt, de quelque façon, faire partie de l'explication de la raison pour laquelle les mécanismes sous-jacents existent et sont structurés comme ils le sont. Par analogie avec les artefacts, ces fonctions sont souvent censées correspondre à ce pour quoi les mécanismes sont « conçus ». Les affirmations selon lesquelles certains effets d'un mécanisme sont utiles n'offrent aucune explication du mécanisme ; l'utilité ne peut être attribuable à la chance. Au contraire, les attributions de fonction ont une prétention explicative implicite, à savoir que l'utilité explique en partie le mécanisme.

Strictement parlant, l'analyse explicative de la fonction naturelle complète l'analyse conceptuelle du trouble. Toutefois, cette analyse n'explique pas comment un effet (par exemple, le pompage ou la vision) pourrait expliquer sa propre cause (le cœur ou les yeux), pas plus que cette analyse ne nous fournit de critère par lequel on pourrait scientifiquement distinguer les fonctions naturelles des autres effets d'une façon plus précise que celle permise par l'intuition du sens commun. L'analyse mène inévitablement à la question suivante : quel genre de processus sous-jacents sont possiblement responsables de ce qui semble être conçu intentionnellement dans les systèmes naturels, sans qu'il n'y ait pourtant aucun concepteur ? Pour répondre à cette question, il faut une théorie scientifique de la façon dont de tels effets explicatifs peuvent se produire. La tentative de répondre à cette question mène à l'étape suivante dans l'argument ci-contre : la théorie évolutionniste fournit la seule explication scientifique plausible qui existe actuellement de la façon dont les fonctions normales d'un mécanisme peuvent expliquer l'existence et la structure de celui-ci (les explications antérieures du même phénomène incluaient les « causes finales » d'Aristote et « la volonté divine » de Thomas d'Aquin). Selon la théorie évolutionniste, certains effets d'un mécanisme étaient avantageux pour les organismes primitifs et ont de ce fait entraîné la sélection naturelle

de celui-ci. En conséquence, ils font partie d'une explication de l'existence et de la structure du mécanisme dans les organismes actuels. Ces effets naturellement sélectionnés sont les fonctions normales des mécanismes correspondants. Cet argument théorique mène à la conclusion que les troubles sont des défaillances des mécanismes quant à l'exécution de fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés naturellement.

On pourrait objecter que l'élément dysfonctionnel dans les troubles est parfois une fonction sociale qui n'a rien à voir avec des catégories naturelles et universelles. Par exemple, les troubles de lecture semblent indiquer le défaut d'une fonction sociale, parce qu'il n'y a rien de naturel ou de déterminé à l'avance dans la lecture. Cependant, l'analphabétisme engendre le même genre de problèmes que les troubles de lecture, et pourtant on ne le considère pas comme un trouble. L'incapacité de lire est considérée comme un signe de trouble seulement quand les circonstances suggèrent que la raison de cette incapacité se situe dans la défaillance d'un certain mécanisme du cerveau à exécuter sa fonction normale. Il y a beaucoup d'écarts chez les individus, dans l'accomplissement de leurs fonctions sociales, et ils ne sont pas considérés comme des troubles tant qu'ils ne sont pas attribués à une fonction normale défaillante.

Si l'on porte attention à la liste des troubles du *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (DSM) de l'Association américaine de psychiatrie (1994), il est clair qu'en général nous avons affaire à une liste des diverses manières dont quelque chose peut faire défaut au regard des caractéristiques apparemment déterminées de l'esprit. Très grossièrement, les troubles psychotiques indiquent que les processus de la pensée sont incapables de faire ce pour quoi ils ont été conçus. Les troubles d'anxiété résultent d'un défaut des mécanismes responsables de la peur et de l'anxiété qui empêchent ceux-ci de fonctionner de la façon dont ils ont été conçus, les troubles de dépression indiquent que des mécanismes régulateurs de la tristesse et de réaction à la perte [*loss-response*] sont défectueux, les troubles de comportement perturbateur chez les enfants résultent de la défaillance des processus de socialisation et de ceux qui sont en jeu dans la conscience et la coopération, les troubles du sommeil résultent du mauvais fonctionnement des mécanismes du sommeil, les dysfonctions sexuelles résultent des déficiences de nombreux mécanismes en jeu dans la motivation et la réponse sexuelle, les troubles nutritifs sont causés par la déficience des mécanismes suscitant l'appétit, et ainsi de suite. Il y a également une certaine part d'absurdité dans le manuel. Toutefois, la très grande majorité des catégories sont reliées à des maladies que même un profane pourrait correctement reconnaître comme des déficiences dans le fonctionnement de mécanismes conçus pour une certaine finalité.

Lorsque nous établissons une distinction entre le simple chagrin et la dépression pathologique, entre le comportement délinquant épisodique et un trouble de conduite, entre la simple criminalité et le trouble antisocial de la personnalité, entre la tristesse occasionnelle et un trouble d'adaptation, entre

l'analphabétisme et un trouble de lecture, entre le manque d'empathie d'un groupe envers ses ennemis et l'absence d'empathie envers tous chez un sociopathe, entre l'exubérance infantile courante et le déficit d'attention d'un hyperactif, nous utilisons implicitement le critère de « défectuosité de la fonction à exécuter ce pourquoi elle a été conçue ». Toutes ces conditions — normales ou anormales — sont dévalorisées et préjudiciables, et leurs effets peuvent être très semblables sur le plan comportemental. Pourtant, certaines sont considérées comme pathologiques et d'autres pas. Le critère de la fonction naturelle explique de telles distinctions.

Ce critère spécifie que même les états biologiques préjudiciables dans l'environnement habituel ne sont pas considérés comme des troubles s'ils sont perçus comme des caractéristiques de mécanismes conçus en vue d'une certaine fin. Par exemple, un goût prédominant pour les matières grasses n'est pas considéré comme un trouble parce qu'il est considéré comme un trait naturel qui nous fut utile pour obtenir les calories nécessaires en des temps où l'accès à la nourriture était limité, même s'il peut nous tuer dans le contexte actuel d'abondance de nourriture. La moyenne plus élevée d'agressivité chez les hommes n'est pas considérée comme un trouble général des hommes parce qu'elle est perçue comme la façon d'être de ceux-ci, même si dans la société d'aujourd'hui elle est sans doute préjudiciable. Les féministes prétendent parfois que les hommes souffrent d'un trouble général d'intoxication à la testostérone, mais cela est habituellement tenu pour une plaisanterie et non pour un jugement classificatoire sérieux (bien sûr, il existe des troubles de l'agressivité ; ici comme ailleurs, le caractère naturel des gens peut s'exprimer de façon pathologique.)

En somme, un trouble mental est une dysfonction mentale préjudiciable. Si l'analyse de la dysfonction préjudiciable est adéquate, alors les catégories du trouble mental façonnées par la société nous offrent deux éléments d'information. Premièrement, elles dénotent un jugement de valeur sur l'état que la société considère comme étant négatif ou préjudiciable. Deuxièmement, elles affirment le fait que le mal est dû à la défaillance d'un fonctionnement déterminé de l'esprit ; cette affirmation peut être vraie ou fausse, mais en tout cas elle révèle ce que la société pense être le fonctionnement naturel de l'esprit humain ou celui pour lequel il a été conçu.

Qu'advient-il de Foucault ?

La faiblesse des points de vue évaluatifs ou sceptiques du trouble mental, qui refusent l'objectivité de la « dysfonction », a trait à l'absence de raisons pour lesquelles on pourrait élaborer une critique des critères diagnostiques de la psychiatrie. Si tous les critères sont aussi dénués de fondement, il n'y a aucun espoir de les améliorer pour les rendre valides. Un ensemble donné de critères est tout aussi dénué de fondement que n'importe quel autre. Ce n'est pas ainsi que la majorité d'entre nous envisageons la situation. Par exemple, nous pensons que les médecins conservateurs de l'époque victorienne étaient tout

simplement dans l'erreur lorsqu'ils classaient la masturbation et l'orgasme clitoridien comme des troubles, que les médecins sudistes d'avant-guerre étaient tout simplement dans l'erreur en classant les esclaves fugitifs comme souffrant d'automatisme ambulatorio, et que Freud était tout simplement dans l'erreur en considérant les femmes à qui l'insaisissable orgasme vaginal faisait défaut comme étant perturbées. Toutefois, si les normativistes ont raison, on doit dire que relativement aux valeurs qui étaient alors en vigueur parmi ceux qui les pratiquaient, il s'agissait de troubles authentiques et de diagnostics parfaitement adéquats. Ou bien, si les antipsychiatres ont raison, alors on doit dire que ces diagnostics n'étaient pas plus erronés que nos diagnostics sur la schizophrénie, les troubles de panique ou maniaco-dépressifs. D'une façon ou d'une autre, les distinctions dont on a besoin ne peuvent pas être faites.

L'objectivité de la « dysfonction » permet de faire de telles distinctions et d'expliquer pourquoi de nombreuses pratiques diagnostiques sont incorrectes — nommément, parce qu'elles ne réussissent pas à distinguer des autres les conditions occasionnées par des dysfonctions. L'objectivité de la dysfonction limite également la relativité culturelle du « trouble ». Les dysfonctions définissent les troubles possibles et les valeurs culturelles déterminent quelles dysfonctions sont considérées comme des troubles. Les troubles ne peuvent pas être entièrement définis à partir des valeurs.

Seule une théorie de la nature humaine peut constituer la base adéquate pour une critique sociale convaincante, car un exemple convaincant de la déliquescence des structures sociales ne peut être avancé que par rapport aux besoins dictés par la nature humaine. Les difficultés résultant du relativisme de Foucault, qui a enfreint ce principe, sont bien connues et résumées dans cette phrase : « Sur quoi Foucault peut-il prendre appui ? ». C'est-à-dire, si tout est fondé sur l'exercice du pouvoir — y compris, par exemple, le sens de la justice et même la préférence du corps pour le plaisir sur la douleur — sur quelle autre base pouvons-nous alors nous appuyer pour soutenir qu'une organisation sociale quelconque est meilleure qu'une autre ? Dans le domaine de la psychopathologie, il semble que l'analyse du concept de trouble mental, et la reconnaissance du fait qu'il existe vraiment des dysfonctions mentales au sens littéral de défauts des fonctions naturelles déterminées nous donne un point d'appui et nous soulage de l'exigence d'établir les distinctions requises.

Cela signifie-t-il que l'analyse foucauldienne selon laquelle le pouvoir est inscrit dans les discours doit être entièrement rejetée ? Pas du tout. Au contraire, une critique foucauldienne des sources du pouvoir et des implications de ce concept doit être intégrée à une analyse conceptuelle préalable, élaborée à partir de celui-ci et respectant sa nature (Wakefield, 2002b). On doit comprendre un concept avant d'être en mesure de comprendre comment il est utilisé à des fins de contrôle.

L'analyse conceptuelle une fois complétée, deux analyses foucaldiennes connexes de la structure conceptuelle peuvent être entreprises et greffées à l'analyse conceptuelle. Premièrement, il y a la question de savoir pourquoi ce

concept particulier est saillant à cette époque et dans cette culture. Cette analyse situe le concept dans un contexte socio-historique plus large, offrant une généalogie foucaldienne qui explique comment un concept plutôt qu'un autre devient prédominant et organise la pensée et l'action. Par exemple, on peut se demander pourquoi le concept de trouble mental, plutôt que d'autres concepts connexes, est privilégié quant aux ressources sociales mises à disposition pour fournir de l'aide. En situant l'analyse conceptuelle dans un contexte social plus large, vous obtenez la question stratégique foucaldienne : pourquoi ce concept ?

D'un autre côté, la structure conceptuelle elle-même est le contexte initial d'une question tactique foucaldienne plus pointue : comment l'emploi de ce concept dans des jugements classificatoires est-il manipulé à la faveur du pouvoir ? Chaque concept comprend de l'indétermination, de l'ambiguïté et des limites floues. Ce qui offre d'amples possibilités de manipulation des jugements classificatoires en vue de tirer avantage du développement d'un concept dans un sens plutôt que dans un autre. Les controverses sur l'application de concepts tels que celui de trouble mental sont possibles parce que les concepts essentialistes, en particulier, sont très abstraits, et il y a un grand nombre d'étapes intermédiaires entre le concept lui-même et les jugements classificatoires concrets, ce qui laisse beaucoup d'espace à la divergence. Il est crucial de comprendre la logique des concepts abstraits sous-jacents dans une analyse de telles controverses, parce que c'est la logique du concept qui explique pourquoi certaines inférences (peut-être fallacieuses) peuvent sembler avoir un sens, tandis que d'autres semblent ne pas en avoir. Autrement dit, le concept aide à expliquer la nature et les possibilités des controverses liées à son utilisation. Ainsi, nous pourrions par exemple nous demander comment de nouvelles catégories de comportements en viennent à être interprétées comme des troubles ou réinterprétées comme des états normaux par le DSM (c'est-à-dire, introduites ou retirées du manuel), et dans quelle mesure la logique du concept de trouble et la preuve de dysfonction, contrairement à d'autres processus sociaux, déterminent de tels changements. Nous pourrions également examiner quelles techniques sont utilisées pour étendre le domaine du concept de « trouble mental » à un plus grand éventail de conditions lorsque les intérêts économiques des fabricants de médicaments et des thérapeutes sont en jeu (comme dans le cas des pressions actuelles en vue de définir la dépression en tant que trouble dans la pratique médicale en général), et ce, sans égard à l'interprétation contextuelle selon laquelle la condition pourrait être due à une perte réelle et ainsi ne pas être pas un trouble du tout.

Les succès des tactiques adoptées en tentant d'employer un concept dépendront de leur capacité à convaincre les autres que son emploi est justifié. La nature et le succès de telles tactiques dépendront de façon très sensible de la logique du concept et de la façon dont ses caractéristiques logiques peuvent être exploitées. C'est donc seulement en intégrant les trois niveaux analytiques mentionnés ci-dessus — c'est-à-dire, en plaçant l'analyse conceptuelle d'une

base de données immédiatement accessibles à l'esprit [*evidential*] entre deux couches d'analyse foucauldienne — qu'une explication sociale complète d'un concept et de son emploi peut être réussie.

Qu'advient-il de Szasz ?

Les sceptiques expriment de nombreuses inquiétudes d'ordre pratique, éthique et épistémologique quant au concept de trouble mental et à son application dans le diagnostic psychologique. Ils notent, par exemple, que les gens étiquetés comme souffrant de troubles mentaux sont souvent stigmatisés, que le diagnostic psychologique est souvent utilisé à des fins de contrôle social et qu'il est souvent difficile de dire si une personne souffre d'un trouble mental. Toutefois, de telles inquiétudes, aussi légitimes et importantes puissent-elles être, doivent être séparées des questions qui concernent la cohérence et la logique du concept de « trouble » (Gorenstein, 1984 ; Horwitz, 1982, p. 5). La nécessité d'une telle séparation des problèmes peut être mise en lumière par un exemple médical : les personnes identifiées comme séropositives sont souvent stigmatisées socialement ; cet étiquetage est souvent utilisé à des fins de contrôle social, car, en raison des imperfections des tests disponibles, il est souvent difficile d'établir si une personne est séropositive. En dépit de ces problèmes, « séropositif » est une catégorie parfaitement cohérente et la condition de séropositivité existe malheureusement bel et bien. Les problèmes pratiques, éthiques et épistémologiques ne démontrent tout simplement pas que quelque chose est erroné dans le concept de trouble mental.

Un autre type d'argument sceptique est mieux ciblé, car il s'adresse directement à la nature du trouble. Szasz (1974 ; voir aussi Sarbin, 1967 ; 1969) est celui qui présente cet argument de la façon la plus explicite, lequel est également implicite dans plusieurs autres positions sceptiques. Szasz suppose d'abord que « trouble physique » est un concept légitime basé sur un fondement clair, à savoir que le trouble consiste en une lésion physique, où le terme « lésion » se rapporte à une déviation reconnaissable dans la structure anatomique. L'argument se poursuit avec l'observation que le « trouble mental » est l'extension du concept de « trouble physique » dans le domaine psychique. Par conséquent, les troubles mentaux n'existent bel et bien que si le même concept de « trouble » qui s'applique aux conditions physiques s'applique également aux conditions mentales étiquetées « troubles » ; autrement l'extension de « trouble » aux conditions mentales est tout au plus une métaphore. Szasz soutient ensuite que le terme de « trouble mental » est utilisé pour étiqueter des comportements hors normes sur le plan social et que le fonctionnement psychologique étiqueté « trouble mental » n'est d'ordinaire accompagné d'aucune lésion identifiable du cerveau ou de quelque autre partie du corps (Szasz suppose implicitement qu'aucune lésion ne sera finalement découverte, qui pourrait expliquer une telle condition.) Ainsi, le concept de « trouble » en tant que « lésion », valable pour les conditions physiques, n'est pas valable pour les conditions mentales, donc les « troubles mentaux » ne

sont donc pas à proprement parler des troubles. Szasz conclut ainsi : « il n'existe pas de chose telle que la « maladie mentale » » (1974, p. 1). La faiblesse dans l'argumentation de Szasz réside dans l'inexactitude de l'explication du trouble physique en tant que « lésion ». L'explication se compose de deux thèses : qu'une lésion (ou une structure corporelle anormale) est une déviation statistique d'une structure anatomique normale et qu'un trouble physique est une lésion. Malheureusement, l'idée qu'une lésion puisse être reconnue directement par sa structure anatomique déviante est erronée. Les structures corporelles varient normalement d'une personne à l'autre, et de nombreuses variations normales sont tout aussi insolites que n'importe quelle lésion. De plus, certaines lésions sont statistiquement non déviantes au sein d'une culture, comme l'artériosclérose, l'irritation pulmonaire mineure ou la gingivite en Occident, ainsi que les ravages de l'anakylostome et de la malaria dans certaines autres cultures. Donc, la reconnaissance d'une lésion n'est pas seulement une question d'observation des déviations anatomiques. Ensuite, et de façon plus importante encore, ce n'est pas l'existence d'une lésion qui définit les « troubles ». D'abord, il y a des troubles physiques pour lesquels il n'y a pas de lésions physiques connues, tels que la névralgie trigéminal ou le prurit sénile (Kendell, 1975). De plus, une lésion peut être une anomalie bénigne qui n'est pas un trouble, comme lorsque le cœur est positionné du côté droit du corps, tout en conservant son intégrité fonctionnelle. Donc, l'explication en tant que « lésion » du « trouble physique » échoue, et, avec elle, l'argument des sceptiques selon lequel le concept de « trouble » ne peut être appliqué comme tel aux conditions mentales.

Comment, alors, reconnaissons-nous les déviations qui sont des lésions et les lésions qui sont des troubles ? Nous reconnaissons une variation dans la structure anatomique comme étant une lésion plutôt qu'une variation normale si la variation diminue la capacité d'une structure particulière à accomplir les fonctions pour lesquelles elle a été conçue. La détérioration d'un mécanisme précis peut être appelée « dysfonction d'une composante » (Lewis, 1967 ; Klein, 1978). C'est pourquoi nous reconnaissons la dysfonction ou la lésion d'une composante comme étant un trouble seulement si la déviation du fonctionnement des parties affecte le bien-être de l'organisme de façon préjudiciable. Par exemple, la raison pour laquelle les orteils collés, l'albinisme et l'inversion de la position du cœur ne sont pas considérés comme des troubles même s'ils constituent des variations anatomiques anormales, c'est qu'ils ne nuisent pas de manière importante à la personne. Ainsi, la notion de « dysfonction préjudiciable » semble expliquer les deux choses que les « lésions » des sceptiques ne peuvent expliquer, à savoir, d'une part, quelles déviations anatomiques sont des lésions, et, d'autre part, quelles lésions constituent des troubles.

Si « lésion » est avant tout un concept fonctionnel, alors les conditions mentales et physiques peuvent bel et bien être des troubles pour les mêmes raisons, à savoir, à cause de leurs conséquences fonctionnelles (Boorse, 1976a, pp. 62-63). Les processus mentaux jouent des rôles spécifiques à l'espèce,

importants dans la survie et la reproduction humaine, de sorte qu'il n'y a aucune raison de douter qu'ils ont été sélectionnés et qu'ils ont des fonctions naturelles, comme Darwin lui-même l'a souvent souligné (Boorse, 1976a, p. 64). Grâce à notre héritage évolutif, nous sommes dotés de mécanismes tels qu'un foie et un cœur, et, grâce au même héritage, nous sommes dotés de mécanismes mentaux tels que les nombreuses dispositions et structures cognitives, motivationnelles, affectives, identitaires, hédoniques, linguistiques et comportementales. Certaines conditions mentales diminuent la capacité de ces mécanismes mentaux à accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été conçus. Dans ces cas, il y a une « dysfonction partielle » du mécanisme mental concerné. Le concept de trouble, qu'il soit appliqué aux troubles du foie, aux troubles cardiaques ou aux troubles mentaux, a trait aux dysfonctions partielles qui nuisent à l'individu. Contrairement aux affirmations de Szasz et de Sarbin, la notion de trouble mental n'est pas un mythe fondé sur une navrante métaphore, mais une application fidèle, au domaine mental, du même concept de « dysfonction préjudiciable » qui s'applique au domaine physique.

Critique des critères diagnostiques du DSM

Je me concentre ici sur l'usage de l'analyse DP afin de critiquer les critères diagnostiques du DSM. Comme les tenants du mouvement antipsychiatrique, je constate une médicalisation excessive des conditions normales. Pour une analyse plus poussée, voir Wakefield et First (2003), et Wakefield (1996 ; 1997a ; 1998 ; 1999c ; 2002a).

Les symptômes sont bien entendu préjudiciables. L'analyse DP suggère que la principale source de faux diagnostics positifs dans le DSM (c'est-à-dire, les conditions qui ne sont pas des troubles authentiques, mais qui sont classées à tort par les critères du DSM comme des troubles) est probablement que les conditions correspondant aux critères diagnostiques ne satisfont pas toujours les critères requis pour qu'il ait « dysfonction ». Souvent, on peut discerner si on a affaire à une dysfonction en remplaçant tout simplement le comportement dans son contexte et en examinant si le comportement est une réaction normale ou naturelle à des conditions environnementales, ou bien s'il résulte de mécanismes internes déréglés. Le DSM ne prend généralement pas le contexte en considération dans le diagnostic et se concentre sur les symptômes et les comportements, ôtant ainsi la possibilité de distinguer les conditions pathologiques des conditions normales comportant des manifestations similaires. Je présente ici quelques exemples d'égarements, dans les critères du DSM, dus à l'incapacité de rencontrer les conditions requises pour le concept de « dysfonction » :

Le critère du trouble dépressif majeur comporte une exception pour les deuils sans complications (jusqu'à deux mois de symptômes suivant la perte de l'être aimé sont considérés comme normaux), mais aucune exception pour des réactions tout aussi normales à d'autres pertes majeures, telles que le diagnostic médical d'une maladie incurable pour soi-même ou pour l'être

aimé, la séparation de l'époux ou de l'épouse, la fin d'une aventure amoureuse intense ou la perte d'un emploi et d'un fond de retraite. Les réactions à de telles pertes peuvent correspondre aux critères diagnostiques du DSM mais ne sont pas nécessairement des troubles. Si la réaction d'un individu à une perte comprend seulement, par exemple, deux semaines d'humeur maussade, une perte d'engouement pour les activités normales, l'insomnie, la fatigue et la capacité réduite à se concentrer au travail, alors la réaction de l'individu rencontre les critères du DSM pour ce qui est du trouble dépressif majeur, même si une telle réaction n'est pas nécessairement plus pathologique que dans le cas du deuil. En clair, l'exigence indispensable pour qu'un trouble dépressif soit considéré comme une dysfonction — dans laquelle, peut-être, les mécanismes de réactions à la perte sont disproportionnés et ne réagissent pas de la façon dont ils sont conçus pour le faire — n'est pas rencontrée de façon adéquate par les critères du DSM.

Le trouble de l'adaptation est défini comme une réaction à un facteur de *stress* identifiable qui : 1) provoque une détresse marquée excédant la réaction anticipée à l'exposition à l'agent de stress ; ou 2) affecte de façon importante le fonctionnement scolaire, professionnel ou social. La première clause concernant la réaction de détresse qui « excède les attentes » conduit le tiers supérieur de la distribution normale de la réactivité au stress à être classifiée comme souffrant d'un trouble et donc, selon toute évidence, elle ne réussit pas à tenir compte de façon adéquate de la variation normale. Elle ne tient pas plus compte des facteurs contextuels faisant qu'une personne a de bonnes raisons pour réagir plus intensément qu'une autre. Le second critère concernant les difficultés à « assumer un rôle » [*rôle-impairment*] classe au nombre des troubles une réaction normale à l'adversité qui altère temporairement le fonctionnement habituel (par exemple, on ne veut pas socialiser, ou on n'est pas disposé à aller au travail). Pourtant, l'abandon temporaire du rôle fonctionnel habituel est souvent précisément le résultat normal des réactions adaptatives. Ici aussi, les critères contiennent une exception pour le deuil, mais pas pour des réactions tout aussi habituelles face au malheur autres que la mort d'un être cher. En clair, l'essence d'un trouble d'adaptation est que quelque chose n'a pas fonctionné dans les mécanismes d'adaptation, qui sont vraisemblablement conçus pour restituer graduellement à l'individu, peut-être après une période de recul, son état homéostatique, à la suite d'un certain stress ou de certains changements dans les circonstances de sa vie. Cet élément essentiel d'une dysfonction dans les mécanismes d'adaptation n'est pas pris en considération dans l'ensemble des critères du DSM.

La catégorie des états de stress aigu semble contribuer à médicaliser des réactions normales au stress. Si un événement terrifiant, comme la menace de mort, les blessures, le viol, cause la peur, la détresse ou l'horreur (comme il se devrait normalement) et qu'un individu présente des symptômes de réaction au stress (par exemple, se sent étourdi et « distant », pense à l'événement, réagit aux rappels de l'événement d'une façon qui lui est pénible ou dommageable)

après plus de deux jours, alors il est considéré comme perturbé. De plus, les critères sont décrits de telle façon que les symptômes dissociatifs les plus extrêmes doivent se présenter uniquement pendant que l'événement est vécu ; ils ne doivent pas se poursuivre par la suite. Après l'événement, on n'a le droit d'être affligé par ses rappels ou de continuer de ruminer là-dessus, de tenter d'éviter ces rappels et de demeurer angoissé et incommodé dans notre fonctionnement pendant plus de deux jours. Il semblerait que de nombreuses réactions saines présentent de telles caractéristiques. Sans aucun doute, certaines réactions aiguës au stress sont suffisamment graves et préjudiciables pour être considérées comme des troubles, mais les critères du DSM ne distinguent pas convenablement ces troubles des réactions habituelles au stress.

Les critères diagnostiques pour les troubles de comportement permettent de considérer comme perturbés des adolescents qui réagissent par un comportement antisocial à la pression de la part des camarades, à un environnement hostile ou aux mauvais traitements dans leur famille (Wakefield, Pottick, & Kirk, 2002). Par exemple, une fille qui, pour tenter d'éviter l'intensification des agressions sexuelles de son beau-père, ment à ses parents sur le lieu de ses sorties, rentre tard malgré l'interdiction et puis, épuisée durant le jour, manque souvent les cours, ce qui entraîne la détérioration de son rendement scolaire, peut être étiquetée comme souffrant de troubles comportementaux (critères 11, 13 et 15). Les enfants contestataires ou ceux qui se retrouvent en mauvaise compagnie, manquent les cours et se livrent de façon répétitive au vol à l'étalage et au vandalisme sont également candidats au diagnostic. Toutefois, attestant de ces problèmes, un paragraphe dans l'article « Caractéristiques liées à la culture, à l'âge et au sexe » concernant les troubles de comportements mentionne qu'« en accord avec la définition du trouble mental selon le DSM, le diagnostic de « trouble du comportement » ne devrait être appliqué que lorsque le comportement en question est symptomatique d'une dysfonction sous-jacente chez l'individu et non simplement une réaction au contexte social immédiat » ; on y note qu'« il peut être utile au clinicien de considérer le contexte social et économique dans lequel les comportements indésirables se sont produits » (DSM-TR, p. 96). Si ces idées avaient été incorporées aux critères diagnostiques, de nombreux diagnostics qui se sont révélés être des faux positifs auraient pu être évités. Malheureusement, dans les contextes épidémiologiques et de recherche, de telles nuances textuelles sont de toute évidence ignorées.

Le trouble d'anxiété de séparation est diagnostiqué chez les enfants sur la base de symptômes indiquant une anxiété excessive et inappropriée, relativement à la tranche d'âge, anxiété qui dure au moins quatre semaines par suite de la séparation d'avec ceux auxquels l'individu est attaché. Les symptômes (par exemple, la détresse excessive lorsque survient la séparation, la peur qu'un événement puisse mener à la séparation, qu'un malheur puisse arriver aux personnes auxquelles il est attaché, le refus de se rendre à l'école à cause de la peur de la séparation, la réticence à rester seul ou sans la figure d'attachement

principale, sont tout à fait le genre d'expériences vécues par les enfants lorsqu'ils ont des réactions normales intenses face à la séparation. Les critères ne fournissent donc à l'utilisateur aucune procédure pour distinguer d'une part, un véritable trouble, dans lequel les réactions à la séparation sont déclenchées de façon inappropriée, et, d'autre part, les réactions normales aux menaces inhabituelles perçues par l'enfant quant à ses liens primordiaux à un parent peu fiable, ou à d'autres perturbations sérieuses. Par exemple, dans une étude auprès des enfants du personnel militaire de trois bases différentes (Bickman *et al.*, 1995) qui s'est déroulée durant l'opération « Tempête du désert », alors que de nombreux parents partaient pour le Moyen-Orient et que les enfants savaient que ceux-ci pouvaient être tués ou blessés, le degré d'anxiété de séparation était suffisamment élevé chez de nombreux enfants pour qu'ils remplissent les conditions requises pour éprouver un « trouble d'anxiété de séparation », selon les critères du DSM (comparativement à des réactions à la séparation typiques de leur âge, leurs réactions étaient « excessives »). Mais, en fait, ils avaient des réactions proportionnées à un environnement très inhabituel dans lequel être inquiets que leurs parents ne puissent pas revenir était réaliste (A. M. Brannan, communication personnelle). Les enfants normaux dont les liens affectifs sont menacés dans la réalité peuvent ainsi être traités tout comme s'ils avaient des réactions d'attachement pathologiques, alors qu'on devrait aborder la question de leur besoin d'attachement réel.

Un diagnostic du DSM pour abus de substances, qui traite des conséquences négatives de l'usage de drogues, requiert l'un ou l'autre de ces trois critères : une piètre exécution de son rôle au travail ou à la maison occasionnée par l'usage de substances ; l'usage de substances dans des circonstances dangereuses, comme la conduite sous l'influence de l'alcool ; des problèmes judiciaires répétés liés à l'utilisation persistante de la substance malgré des problèmes sociaux ou interpersonnels récurrents dus à son usage, comme des querelles avec les membres de la famille sur les conséquences de l'intoxication. Ces critères ne sont pas seulement sans validité comme tels en tant qu'indicateurs du trouble, mais ils sont également en contradiction avec la définition même du trouble mental du DSM, qui affirme que les « symptômes » ne doivent pas être occasionnés par des conflits avec la société. Les arrestations pour activités illégales ainsi que l'usage de stupéfiants malgré la désapprobation de la famille sont exactement le genre de conflits sociaux qui sont insuffisants pour diagnostiquer un trouble, suivant la définition du DSM. Si vous continuez à consommer malgré des disputes de couple à propos de l'alcool ou de la drogue, cela est en soi suffisant, selon le DSM, pour diagnostiquer un abus de substance. Si vous buvez ou fumez de la marijuana, votre conjoint ou votre conjointe peut produire en vous un trouble mental simplement en se querellant avec vous à ce propos et vous guérir en fermant les yeux sur votre intoxication ! Être arrêté plus d'une fois pour conduite en état d'ébriété est également suffisant pour le diagnostic, de telle sorte que le statut diagnostique d'un individu dépendra de la diligence de la police locale. Comme pour le critère

« d'usage dangereux », un très grand nombre de gens conduisent sous l'influence de l'alcool pour toutes sortes de raisons stupides et n'ont pas besoin d'un trouble mental pour le faire.

Limitation du critère « cliniquement significatif » pour éliminer les faux positifs

La tentative la plus notable du DSM de progresser généralement concernant la question des faux positifs est que, tout au long du manuel, l'exigence que les symptômes doivent occasionner « une importante détresse ou une détérioration dans le fonctionnement social, scolaire ou occupationnel » — que j'appelle « le critère “cliniquement significatif” » (CCS²) — ou un équivalent approximatif, a été ajouté à environ la moitié des ensembles de critères. Le CCS vise à fixer un seuil de détérioration ou de détresse pour les diagnostics afin d'éliminer les faux positifs là où il y a préjudice minimal pour l'individu, et dans quelques cas il augmente effectivement la validité de ces diagnostics. Toutefois, exiger une détresse ou une détérioration « cliniquement significative » comme critère pour distinguer les troubles des conditions normales est un critère circulaire, parce que « cliniquement significatif » dans ce contexte peut uniquement signifier que la détérioration est suffisamment importante pour indiquer l'existence d'un trouble. L'expression n'offre aucune orientation claire afin de décider si le degré de détérioration est ou non suffisant pour indiquer un trouble.

De plus, elle ne tient pas compte d'un grand nombre de faux positifs potentiels, en particulier ceux qui peuvent engendrer une condition préjudiciable, mais pas de dysfonction (Spitzer et Wakefield, 1999), par exemple l'enfant normal dans un environnement menaçant, dont le comportement agressif satisfait au critère de trouble du comportement. La jeune fille normale menacée par le petit caïd de l'école et dont l'apparent « mutisme » rencontre le critère de mutisme sélectif parce qu'elle ne parle pas à l'école éprouve bel et bien de la détresse ; la détérioration significative de son fonctionnement et constitutive de ses réactions normales n'est donc pas exclue du diagnostic par le CCS. Bien qu'un problème épineux persiste ici quant au point à partir duquel les motivations deviennent si intenses et rigides qu'elles en sont pathologiques, il semble clair que dans certains cas (par exemple, ne pas parler pour éviter d'être battue par un voyou) elles peuvent être parfaitement normales, même si elles amoindrissent les résultats et sont embarrassantes.

L'aspect peut-être le plus problématique du CCS est qu'il reflète une mauvaise compréhension du problème central sous-tendant les faux positifs et, de ce fait, une mauvaise orientation de l'effort. Le CCS est basé sur la supposition que la façon de s'assurer qu'une condition est pathologique est de s'assurer qu'elle cause une détresse ou une détérioration significative du rôle, une supposition qui ne coïncide pas avec la pratique diagnostique plus générale

2. Note du traducteur : je traduis « clinical significance criterion » par « critère « cliniquement significatif » » ; l'acronyme « CCS » remplace ici le « CSC » du texte original.

en médecine. Les faux positifs du DSM sont le plus souvent attribuables non à l'incapacité des symptômes à atteindre un seuil de nuisance, mais à l'incapacité des critères symptomatiques à indiquer la dysfonction sous-jacente. Ainsi, élever le degré des malaises comme la détresse ou la détérioration n'est pas suffisant pour distinguer les troubles des états normaux. Il y a deux bons indicateurs de cette incapacité dans le DSM lui-même. Premièrement, le faux positif potentiel le plus évident dans le manuel, soit le deuil sans complication, distinct du trouble de dépression majeur, doit être pris en considération dans une clause d'exception spéciale additionnelle et n'est pas éliminé par le CCS qui est ajouté à l'ensemble des critères, parce que le chagrin habituel peut susciter autant de détresse et être aussi inconfortable pour le rôle que la dépression pathologique. Deuxièmement, quoique le CCS soit ajouté aux critères des troubles de comportement, le DSM ajoute malgré tout une note textuelle disant que les enfants peuvent satisfaire au critère et néanmoins n'être pas perturbés, parce que leur comportement antisocial peut ne pas être attribuable à une dysfonction, mais plutôt être une réaction normale à un environnement problématique. En clair, le CCS n'aborde pas les problèmes reliés à la dysfonction.

Comme l'illustre, je l'espère, cette discussion, le pouvoir explicatif de l'analyse DP est selon toute vraisemblance supérieur aux explications rivales du « trouble ». L'analyse fournit aussi la base potentielle efficace d'une critique positive des pratiques diagnostiques en psychiatrie qui retient ce qui est sensé et rejette ce qui est excessif dans les applications du terme de « trouble » à certaines conditions mentales et comportementales. En nous fournissant une position ferme pour critiquer la psychiatrie, l'analyse nous aidera selon toute vraisemblance à clarifier les fondations conceptuelles de celle-ci, ce que n'ont pas fait les critiques foucaaldiennes et szasziennes.

(Traduction Sébastien Cloutier)

Bibliographie

- Ausubel, D.P. « Personality Disorder is Disease », *American Psychologist*, 16, 1971, p. 59-74.
- Boorse, C. « On the Distinction Between Disease and Illness », *Philosophy and Public Affairs*, 5, 1975, p. 49-68.
- . « What a Theory of Mental Health Should be », *Journal for the Theory of Social Behavior*, 6, 1976a, p. 61-84.
- . « Wright on Functions », *Philosophical Review*, 85, 1976b, p. 70-86.
- . « Health as a Theoretical Concept », *Philosophy of Science*, 44, 1977.
- Cummins, R. « Functional Analysis », *The Journal of Philosophy*, 72, 1975, p. 741-765.
- Elster, J. *Explaining Technical Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- Foucault, M. *Madness and Civilization : a History of Insanity in the Age of Reason* (trad. de R. Howard), New York, Pantheon, 1965.
- . *History of Sexuality. An Introduction*, vol. 1, New York, Pantheon, 1978.
- Gorenstein, E.E. « Debating Mental Illness : Implications for Science, Medicine, and Social Policy », *American Psychologist*, 39, 1984, p. 50-56.

- Hempel, C.G. « The Logic of Functional Analysis », dans C. G. Hempel, *Aspects of Scientific Explanation and Other Essays in the Philosophy of Science*, New York, the Free Press, 1965, p. 297-300.
- Horwitz, A.V. « The Social Control of Mental Illness », Orlando, Fla., Academic Press, 1982.
- Houts, A.C. « Harmful Dysfunction and the Search for Value Neutrality in the Definition of Mental Disorder : Response to Wakefield, Part 2 », *Behavior Research and Therapy*, 39, 2001, p. 1099-1132.
- Kendell, R.E. « The Concept of Disease and its Implications for Psychiatry », *British Journal of Psychiatry*, 127, 1975, p. 305-315.
- . « What are Mental Disorders ? », dans A.M. Freedman, R. Brotman, I. Silverman et D. Hutson, dir., *Issues in Psychiatric Classification : Science, Practice and Social Policy*, New York, Human Sciences Press, 1986, p. 23-45.
- Kirmayer, J.L. et A. Young. « Culture and Context in the Evolutionary Concept of Mental Disorder », *Journal of Abnormal Psychology*, 108, 1999, p. 446-452.
- Klein, D.F. « A Proposed Definition of Mental Illness », dans R.L. Spitzer et D.F. Klein, dir., *Critical Issues in Psychiatric Diagnosis*, New York, Raven Press, 1978, p. 41-71.
- Macklin, R. « Mental Health and Mental Illness : Some Problems of Definition and Concept Formation », dans A.L. Caplan, H.T. Engelhardt Jr., et J.J. McCartney, dir., *Concepts of Health and Disease : Interdisciplinary Perspectives*, Reading, Mass., Addison-Wesley, p. 391-418, 1981.
- Moore, M.S. « Discussion of the Spitzer-Endicott and Klein Proposed Definitions of Mental Disorder (Illness) », dans R.L. Spitzer et D.F. Klein, dir., *Critical Issues in Psychiatric Diagnosis*, New York, Raven Press, 1978, p. 85-104.
- Nagel, E. *Teleology Revisited and Other Essays in the Philosophy and History of Science*, New York, Columbia University Press, 1979.
- Ruse, M. *The Philosophy of Biology*, Londres, London University Press, 1973.
- Sadler, J.Z. « Horsefeathers : a Commentary on 'Evolutionary Versus Prototype Analyses of the Concept of Disorder' », *Journal of Abnormal Psychology*, 108(3), 1999, p. 433-437.
- Sarbin, T. « On the Futility of the Proposition That Some People be Labeled 'Mentally Ill' », *Journal of Consulting Psychology*, 31, 1967, p. 447-453.
- Sarbin, T. « The Scientific Status of the Mental Illness Metaphor », dans S.C. Pong et R.B. Edgerton, dir., *Changing Perspectives in Mental Illness*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1969.
- Sedgwick, P. *Psycho Politics*, New York, Harper & Row, 1982.
- Spitzer, R.L. et J. Endicott. « Medical and Mental Disorder : Proposed Definition and Criteria », dans R.L. Spitzer et D.F. Klein, dir., *Critical Issues in Psychiatric Diagnosis*, New York, Raven Press, 1978, p. 15-39.
- Spitzer, R.L. et J.C. Wakefield. « DSM-IV Diagnostic Criterion for Clinical Significance : Does it Help Solve the False Positives Problem ? », *American Journal of Psychiatry*, 156, 1999, p. 1856-1864.
- Wakefield, J.C. « The Concept of Mental Disorder : on the Boundary Between Biological Facts and Social Values », *American Psychologist*, 47, 1992a, p. 373-388.
- . « Disorder as Harmful Dysfunction : a Conceptual Critique of DSM-III-R's Definition of Mental Disorder », *Psychological Review*, 99, 1992b, p. 232-247.

- . « Limits of Operationalization : a Critique of Spitzer and Endicott's 1978 Proposed Operational Criteria for Mental Disorder », *Journal of Abnormal Psychology*, 102, 1993, p. 160-172.
- . « Dysfunction as a Value-Free Concept : Reply to Sadler and Agich », *Philosophy, Psychiatry, and Psychology*, 2, 1995, p. 233-246.
- . « DSM-IV : Are We Making Diagnostic Progress ? », *Contemporary Psychology*, 41, 1996, p. 646-652.
- . « Diagnosing DSM, Part 1 : DSM and the Concept of Mental Disorder », *Behavior Research and Therapy*, 35, 1997a, p. 633-650.
- . « Diagnosing DSM, Part 2 : Eysenck 1986 and the Essentialist Fallacy », *Behavior Research and Therapy*, 35, 1997b, p. 651-666.
- . « Meaning and Melancholia : Why the DSM Cannot (Entirely) Ignore the Patient's Intentional System », dans J.W. Barron, dir., *Making Diagnosis Meaningful : Enhancing Evaluation and Treatment of Psychological Disorders*, Washington, D.C., American Psychological Association, 1998, p. 29-72.
- . « Evolutionary Versus Prototype Analyses of the Concept of Disorder », *Journal of Abnormal Psychology*, 108, 1999a, p. 374-399.
- . « Disorder as a Black Box Essentialist Concept », *Journal of Abnormal Psychology*, 108, 1999b, p. 465-472.
- . « The Measurement of Mental Disorder », dans A.V. Horwitz et T.L. Scheid, dir., *A Handbook for the Study of Mental Health*, New York, Cambridge University Press, 1999c, p. 29-57.
- . « Aristotle as Sociobiologist : the 'Function of a Human Being' Argument, Black Box Essentialism, and the Concept of Mental Disorder », *Philosophy, Psychiatry, and Psychology*, 7, 2000a, p. 17-44.
- . « Spandrels, Vestigial Organs, and Such : Reply to Murphy and Woolfolk's 'The Harmful Dysfunction Analysis of Mental Disorder' », *Philosophy, Psychiatry, and Psychology*, 7, 2000b, p. 253-270.
- . « Values and the Validity of Diagnostic Criteria : Disvalued Versus Disordered Conditions of Childhood and Adolescence », dans J.Z. Sadler, dir., *Descriptions & Prescriptions : Values, Mental Disorders, and the DSMs*, Baltimore, John Hopkins University Press, 2002a, p. 148-164.
- . « Fixing a Foucault Sandwich : Cognitive Universals and Cultural Particulars in the Concept of Mental Disorder », dans K.A. Cerulo, dir., *Culture in Mind : Toward a Sociology of Culture and Cognition*, New York, Routledge, 2002b, p. 245-266.
- . « Dysfunction as a Factual Component of Disorder : Reply to Houts, Part 2 », *Behavior Research and Therapy*, 41, 2003, p. 969-990.
- Wakefield, J.C., et M. First. « Clarifying the Distinction Between Disorder and Non-Disorder : Confronting the Overdiagnosis ('False Positives') Problem In DSM-V », dans K.A. Phillips, M.B. First et H.A. Pincus, dir., *Advancing DSM : Dilemmas In Psychiatric Diagnosis*, Washington, D.C., American Psychiatric Press, 2003.
- Wakefield, J.C., Pottick, K.J. et S.A. Kirk. « Should the DSM-IV Diagnostic Criteria for Conduct Disorder Consider Social Context ? », *American Journal of Psychiatry*, 159, 2002, p. 380-386.
- Woodfield, A. *Teleology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.
- Wright, L. « Functions », *Philosophical Review*, 82, 1973, p. 139-168.
- . *Teleological Explanations*, Berkeley, CA, University of California Press, 1976.

Conceptualiser les troubles mentaux chez les enfants et les adolescents

Christian Perring

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012947ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012947ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)
Société de philosophie du Québec

ISSN
0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Perring, C. (2006). Conceptualiser les troubles mentaux chez les enfants et les adolescents. *Philosophiques*, 33 (1), 65–79. <https://doi.org/10.7202/012947ar>

Résumé de l'article

J'explore de façon critique la supposition du DSM et de théoriciens tels que Wakefield et Gert selon laquelle les troubles mentaux doivent être attribués à un individu plutôt qu'à un groupe de personnes. Cette supposition est particulièrement problématique en pédopsychiatrie où le système familial est très souvent au centre de l'attention clinique. Il y a bien sûr des éléments de preuve substantiels indiquant que certains troubles mentaux des individus sont causés par leurs relations avec les autres et que leur guérison est grandement facilitée en traitant le groupe, tel que la famille, comme un tout. Malgré cela, il y a eu beaucoup moins de travail conceptuel visant à définir ce que cela pourrait être pour un couple, une famille ou un autre groupe que de se voir attribuer un trouble mental. Pour traiter de cette question, j'utilise un débat entre Wakefield (2000) et Murphy et Woolfolk (2000) sur la question de savoir s'il fait partie du concept de trouble mental que celui-ci soit causé par une dysfonction interne de la personne. Je discute aussi de la proposition faite par Bolton (2000) d'abandonner complètement le concept de trouble mental et d'utiliser plutôt le concept, plus large, de problème de santé mentale. Je soutiens qu'en fin de compte le caractère individuel des troubles mentaux ne constitue pas une vérité conceptuelle *a priori*, et qu'il faut faire intervenir des considérations pragmatiques pour décider s'il est utile de nous limiter à une telle définition ou si nous pourrions être mieux servis par une définition plus extensive. Je fais le lien avec le pragmatisme et je soutiens qu'une approche pluraliste non réductrice est particulièrement appropriée en pédopsychiatrie.

Conceptualiser les troubles mentaux chez les enfants et les adolescents

CHRISTIAN PERRING

Dowling College

cperring@yahoo.com

RÉSUMÉ. — J'explore de façon critique la supposition du DSM¹ et de théoriciens tels que Wakefield et Gert selon laquelle les troubles mentaux doivent être attribués à un individu plutôt qu'à un groupe de personnes. Cette supposition est particulièrement problématique en pédopsychiatrie où le système familial est très souvent au centre de l'attention clinique. Il y a bien sûr des éléments de preuve substantiels indiquant que certains troubles mentaux des individus sont causés par leurs relations avec les autres et que leur guérison est grandement facilitée en traitant le groupe, tel que la famille, comme un tout. Malgré cela, il y a eu beaucoup moins de travail conceptuel visant à définir ce que cela pourrait être pour un couple, une famille ou un autre groupe que de se voir attribuer un trouble mental. Pour traiter de cette question, j'utilise un débat entre Wakefield (2000) et Murphy et Woolfolk (2000) sur la question de savoir s'il fait partie du concept de trouble mental que celui-ci soit causé par une dysfonction interne de la personne. Je discute aussi de la proposition faite par Bolton (2000) d'abandonner complètement le concept de trouble mental et d'utiliser plutôt le concept, plus large, de problème de santé mentale. Je soutiens qu'en fin de compte le caractère individuel des troubles mentaux ne constitue pas une vérité conceptuelle *a priori*, et qu'il faut faire intervenir des considérations pragmatiques pour décider s'il est utile de nous limiter à une telle définition ou si nous pourrions être mieux servis par une définition plus extensive. Je fais le lien avec le pragmatisme et je soutiens qu'une approche pluraliste non réductrice est particulièrement appropriée en pédopsychiatrie.

ABSTRACT. — I critically explore the assumption of the DSM and theorists such as Wakefield and Gert that mental disorder must be attributed to an individual rather than a group of people. This assumption is especially problematic in child and adolescent psychiatry where very often the focus of clinical attention is the family system. There is of course substantial evidence that some mental disorders of individuals are caused by their relationships with other people and that their recovery is greatly facilitated by treating the group, such as a family, as a whole. However, there has been much less conceptual work on defining what it might be for a couple, family or other group to itself be attributed a mental disorder. To address this issue, I employ a debate between Wakefield (2000), Murphy and Woolfolk (2000) on whether it is part of the concept of a mental disorder that it is caused by an internal malfunction of a person. I also discuss the proposal of Bolton (2000) that we do away with the concept of mental disorder altogether and instead use a broader concept of mental health problem. I argue that ultimately it is not an *a priori* conceptual truth that mental disorders are individual, and we need to bring in pragmatic considerations to decide whether it is helpful to restrict ourselves to such a definition or whether we could be better

1. N. D.T. : *Le Diagnostic and Statistical Manual* de l'American Psychiatric Association.

served by a more expansive definition. I link this to the philosophical view of pragmatism and argue that a pluralistic nonreductive approach is especially appropriate in child and adolescent psychiatry.

Introduction

Bien qu'en pédopsychiatrie la question de la nosologie n'ait pas été au centre de beaucoup de recherches, un travail considérable a déjà été fait, et dans le cadre de ce travail, des débats sur les catégories diagnostiques ont eu lieu. Dans ce champ disciplinaire, on a souvent exprimé de l'insatisfaction au sujet des différentes éditions du *Diagnostic and Statistical Manual* de l'American Psychiatric Association, et une publication de 1996 sur les troubles de l'enfance, par le Group for the Advancement of Psychiatry, souvent citée pour son importance, mentionne qu'il faut « mettre l'accent sur les méandres du développement normal au sein d'un spectre allant de la normalité à la pathologie, ainsi que sur les significations multiples des symptômes » (Schowalter, 2000, p. 468). En psychiatrie théorique, en philosophie et en éthique médicale, beaucoup de travail a été fait récemment sur le concept de trouble mental (voir Perring, 2002, pour une revue de la littérature). Le but de ce débat est d'établir une analyse des troubles mentaux qui soit fondée, utile et claire, et qui permettrait de clore le débat sur les catégories controversées de troubles mentaux telles que l'homosexualité, les paraphilies, la psychopathie et différentes formes de dépendance. Cette analyse s'appliquerait à tous les troubles mentaux, y compris ceux des enfants et des adolescents. Il y a certainement eu un débat à propos de la légitimité de certaines sortes de diagnostics en pédopsychiatrie ; certains critiques ont suggéré, par exemple, que le TDAH² est surdiagnostiqué et que les jeunes garçons sont par nature hyperactifs, ou que le changement dans la durée d'attention des enfants est une réaction à des changements plus généraux dans notre culture « en mode rafale » ([*'rapid-fire' culture*] ; DeGrandpre, 1999). D'autres préconisent une approche nettement plus médicalisée en ce qui concerne le diagnostic du TDAH. Par exemple, Hudziak soutient une approche taxonomique qui « facilite la sélection correcte des sujets pour les études d'identification des gènes » de façon à « améliorer notre capacité à identifier les facteurs de risque génétiques » (2002, p. 211). Il conclut ainsi son argument :

Par exemple, les enfants avec TDAH pourraient dorénavant être décrits comme TDAH-Gène récepteur de dopamine 4 (7), TDAH-Gène transporteur de dopamine (10) et TDAH-Gène récepteur de dopamine 3. Si le potentiel de la nouvelle génétique médicale se réalise, les traitements pourraient fort bien varier selon le génotype (Hudziak, 2002, p. 227).

Le cas des enfants et des adolescents est important pour le débat sur l'analyse des troubles mentaux parce qu'il offre un défi intéressant aux approches

2. N. D. T. : Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité.

standards. Avant de considérer la question principale, nous devons examiner une caractéristique particulière de la pédopsychiatrie. Bien que de nombreux troubles mentaux se retrouvent autant chez les enfants que chez les adultes, ils présentent souvent des groupes de symptômes assez différents. Par exemple, même si le DSM-IV-TR (American Psychiatric Association, 2000) ne donne pas de critères de diagnostics différents pour identifier un épisode de dépression majeure chez les adultes et chez les enfants, il explique que, lorsque les enfants vivent un épisode de dépression majeure, ils sont particulièrement susceptibles de présenter des symptômes tels que des plaintes à caractère somatique, de l'irritabilité et un retrait social, mais sont peu susceptibles de présenter un retard psychomoteur, de l'hypersomnie et des délires (American Psychiatric Association, 2000, p. 354). La ICD-10³ énumère certains troubles d'anxiété spécifiques aux enfants et aux adolescents (Organisation mondiale de la santé, 1992) bien que le DSM-IV-TR ne le fasse pas. Même si un trouble mental est diagnostiqué selon les mêmes critères chez les adultes et chez les enfants, il y a des différences quant à la façon dont les symptômes sont compris. Qu'une émotion, ou l'expression de celle-ci, soit appropriée ou bien pathologique chez une jeune personne dépend beaucoup de l'âge de cette dernière. Par exemple, un accès de rage peut être normal chez un jeune enfant, mais anormal chez un adolescent (U.S. Department of Health and Human Services, 1999, p. 123). De même, lors du diagnostic des manies, il est probable que ce que l'on considère comme des idées de grandeur ou de la distractivité chez les adultes pourrait être considéré comme un comportement normal chez les enfants ou les adolescents. La catégorisation des troubles mentaux des enfants et des adolescents doit donc être extrêmement reliée à notre compréhension de leur maturation psychologique. Étant donné que les troubles mentaux sont actuellement classifiés par groupes de symptômes plutôt que par causes sous-jacentes, nous pourrions nous demander quelle justification il y a à traiter deux cas présentant des symptômes forts différents comme deux cas de la même espèce de trouble mental. Mais cela n'est pas un problème majeur pour la classification psychiatrique, puisque le fait qu'il soit pratique de regrouper plusieurs ensembles de symptômes sous la catégorie d'un même trouble mental constitue une justification suffisante pour ce faire, à tout le moins lorsque cette classification ne pose pas de problème évident.

La maladie mentale comme condition familiale

Nous pouvons aller au cœur de la question en considérant un énoncé du chapitre « Les enfants et la santé mentale » dans le rapport de 1999 du US Surgeon General sur la santé mentale :

La prise en considération des principes développementaux améliore notre compréhension de la maladie mentale chez les enfants et les adolescents en réconciliant le concept de trouble mental comme état stable, ou condition, avec le

3. N. D. T. : *La International Classification of Diseases*, de l'Organisation mondiale de la santé, dixième édition.

développement continu de l'enfant. Selon ces principes, un trouble mental résulte de l'interaction d'un enfant avec son environnement. Ainsi, ce n'est souvent pas seulement chez l'enfant que se trouve la maladie mentale. À l'intérieur du cadre conceptuel et du langage intégratif des neurosciences, le trouble mental est une « propriété émergente » résultant du contact avec l'environnement (U.S. Department of Health and Human Services, 1999, p. 136).

Ce qui est remarquable dans cette affirmation sur la nature du trouble mental, c'est qu'elle va à l'encontre de la plupart des théories standards considérant celui-ci comme la caractéristique fondamentale d'une personne, ou parfois du cerveau d'une personne. Par exemple, Gert *et al.* (1997, p. 101) insistent pour que la maladie⁴ (un terme un peu plus général que « affection ») soit une condition attribuable à un individu.

Bien sûr, le rapport du Surgeon General ne se veut pas un travail qui concerne le débat philosophique sur la nature de la maladie mentale, et il ne serait donc pas sage de considérer que ses définitions font autorité. L'objectif des définitions du rapport est plus probablement de mettre l'accent sur le fait que la plupart des troubles mentaux des enfants et des adolescents sont le résultat d'une situation familiale ou sociale particulière, ou à tout le moins qu'ils doivent être compris dans le cadre de cette situation, que de soutenir une thèse métaphysique quant à la maladie. L'idée mérite néanmoins que l'on cherche à voir si la compréhension des troubles mentaux, caractéristique de la pédopsychiatrie, pose problème pour le débat philosophique en ce qui concerne leur définition. En particulier, on peut se demander s'il est conceptuellement possible que les troubles mentaux, de familles ou de groupes, ne soient pas responsables des troubles mentaux de leurs membres individuels.

Borduin *et al.* (1999, p. 498) mettent l'accent sur le fait qu'« il y a maintenant des éléments de preuve substantiels suggérant que les troubles émotionnels et comportementaux des enfants sont souvent liés à des problèmes relationnels avec leur famille, leurs pairs et leur système scolaire ». De plus, ils établissent un lien explicite entre cette observation et certaines critiques incisives des systèmes existants de classification des troubles mentaux des enfants et des adolescents, puisque DSM-IV et ICD-10, tout en admettant l'existence des problèmes relationnels, ne leur accordent que peu d'attention et leur assignent un rôle négligeable dans le diagnostic des troubles mentaux. Il existe plusieurs modèles théoriques pour comprendre les problèmes relationnels, entre autres les théories de l'apprentissage social, des systèmes familiaux et une approche de thérapie multisystémique. Dans ces modèles, l'unité fondamentale est la famille ou un système plus large, plutôt que les individus qui constituent cette unité. Il peut y avoir une relation de renforcement mutuel entre les problèmes mentaux des enfants et les attitudes et comportements de leurs

4. Note du traducteur : Gert donne au terme anglais relativement inusité « *malady* » une définition technique particulière (voir plus bas). Pour le distinguer de « *illness* » (que nous traduisons par « maladie »), nous utilisons l'indice _g : « maladie_g ».

parents. Par exemple, les enfants qui reçoivent peu d'affection parentale courent le risque de développer des troubles dépressifs, et certains parents peuvent devenir émotionnellement moins affectueux envers leurs enfants déprimés (voir Borduin, 1999, p. 504). Plusieurs théoriciens ont soutenu qu'il s'agit là d'une approche fondamentalement différente pour la compréhension des troubles mentaux. Par exemple, Henggler et Borduin disent que « les théoriciens des systèmes et les thérapeutes familiaux ont modifié la façon dont un grand nombre de professionnels de la santé mentale conceptualisent et traitent les problèmes chez les enfants et les adolescents » (1990, p. vii). De même, Cummings *et al.* soutiennent que « le “trouble” n'est pas nécessairement le fait d'un individu, mais peut dans certains cas être dû au contexte social » ; ils suggèrent que de tels concepts promettent « une compréhension plus complète du développement humain » (2000, p. 20).

Distinguer les troubles individuels des troubles familiaux

Avant de traiter cette question, nous devons faire une distinction capitale entre ce que j'appelle les problèmes « causalement relationnels » et les problèmes « intrinsèquement relationnels ». Cette distinction est rarement faite, lorsqu'elle est faite, dans la littérature sur la théorie des systèmes. Peut-être qu'elle importe peu pour les approches de traitement et que les médecins ne sentent donc pas la nécessité de la faire. Il est néanmoins évident que plusieurs des problèmes dont discutent les théoriciens des systèmes sont *causalement* relationnels. Ces problèmes sont les problèmes individuels d'un enfant ou d'un adolescent qui sont causés et maintenus par le reste de la famille ou d'un groupe plus large. Par exemple, dans le cadre d'une discussion de la dépendance aux drogues et à l'alcool chez les adolescents, Milton Trapold explique qu'« il n'y a pas de raison de croire que la famille cause la dépendance aux drogues et à l'alcool de quelque façon que ce soit », mais par la suite il affirme que le soutien familial est essentiel à la guérison de l'adolescent (Trapold, dans Henggler et Borduin, 1990, p. 268). Le manque de soutien suffisant de la part de la famille peut faire que le problème persiste chez le patient. Néanmoins, la dépendance est un trouble du patient. De façon plus générale, il est évident que les troubles mentaux individuels peuvent avoir des causes génétiques, interpersonnelles et sociales. En ce qui nous concerne, la question est de savoir s'il peut y avoir des troubles mentaux intrinsèquement relationnels, qui ne peuvent être attribués qu'à des personnes en relation avec d'autres personnes et qui ne se réduisent pas à deux personnes ayant des problèmes purement individuels. On pourrait même penser aux troubles intrinsèquement relationnels comme à des troubles de groupes plutôt que, ou peut-être en plus, des troubles individuels.

Il est important de noter que plusieurs chercheurs croient qu'il y a des troubles intrinsèquement relationnels. Reis et Emde (2002), dans leur article « Relational Disorders Are Psychiatric Disorders », en sont un exemple notoire. Néanmoins, bien que ces chercheurs fassent une démonstration empirique de la façon dont les problèmes relationnels sont à la fois réels et

traitables, ils n'abordent pas la question conceptuelle, à savoir si ces problèmes devraient être classifiés comme des troubles mentaux. Même les auteurs dont les concepts philosophiques sont plus raffinés n'aboutissent à de telles conclusions qu'avec des arguments très généraux. Jensen et Hoagwood, par exemple, soutiennent explicitement qu'en ce qui concerne les enfants « tous les troubles “mentaux” proviennent des communautés, de l'entourage et des familles » (1997, p. 238). Néanmoins, leur argument repose surtout sur la variabilité culturelle du concept de personne. De tels arguments sont provocateurs, mais si nous reconnaissons que la psychiatrie est relative à la culture, et que c'est sur la culture occidentale que nous nous concentrons, alors les pratiques des autres cultures sont d'une pertinence limitée lorsqu'il s'agit de guider nos propres pratiques.

Le modèle de la dysfonction préjudiciable et ses critiques

Deux articles récents sur la nature des troubles mentaux ont accordé une attention minutieuse aux problèmes relationnels. Pour expliquer cette discussion, il sera nécessaire de résumer quelque peu le débat qui précède l'examen des questions relationnelles. Jerome Wakefield a longuement défendu, dans une série d'articles récents, la thèse selon laquelle les troubles mentaux se définissent par deux conditions à la fois nécessaires et suffisantes : un trouble doit être le résultat de l'insuffisance d'un ou plusieurs mécanismes internes dans l'exécution d'une fonction. Cette définition des troubles mentaux est souvent appelée « dysfonction préjudiciable » [*harmful dysfunction*].

Murphy et Woolfolk (2000) soutiennent que certains troubles mentaux, y compris les troubles déficitaires de l'attention avec hyperactivité (TDAH), pourraient ne pas être le résultat de quelque dysfonction « interne » et, si on les évalue du point de vue de l'évolution, pourraient même mener à une plus grande capacité de reproduction dans certaines circonstances environnementales (2000, p. 244). Malgré cela, ils avancent que même si cette théorie spéculative de la psychologie évolutionniste était correcte, dans le monde contemporain, on considérerait quand même le comportement associé au TDAH comme étant un trouble, alors qu'il ne l'est pas selon l'analyse de Wakefield. Murphy et Woolfolk citent aussi la théorie de l'apprentissage social et les approches cognitivo-comportementales des problèmes relationnels pour soutenir qu'il y aurait des troubles mentaux où le problème n'est pas dû à quelque dysfonction interne de l'apprentissage, mais plutôt à un environnement problématique qui fournit les mauvais données, lesquelles entraînent les mauvais réponses.

Dans son exposé, Wakefield (2000) insiste sur le fait que ces arguments ne sont pas de bons contre-exemples pour son analyse des troubles mentaux. Il s'oppose à l'affirmation selon laquelle il est évident que le TDAH doit compter comme un trouble mental, soutenant que nous pourrions découvrir de nouvelles informations qui changeraient notre évaluation de son statut. Par exemple, s'il était démontré que le TDAH est une condition qui augmente la

capacité de reproduction, on pourrait changer d'opinion quant au fait qu'il doive compter comme un trouble mental (Wakefield, 2000, p. 259). Il fait aussi remarquer qu'il y a déjà une controverse à ce sujet et que cela ne constitue donc pas un contre-exemple très solide pour son analyse en termes de dysfonctions préjudiciables.

Wakefield soutient que son analyse peut satisfaire aux exigences des cas de la théorie de l'apprentissage. Il cite des données selon lesquelles les problèmes relationnels ne sont effectivement pas nécessairement considérés comme des troubles mentaux par les professionnels de la santé, et dit que la théorie cognitivo-comportementale n'a jamais prétendu que ces problèmes étaient des troubles mentaux. Par exemple, les cliniciens jugent qu'un adolescent dont les symptômes satisfont aux critères du DSM quant aux troubles de comportement n'a pas de problème si son comportement peut être expliqué en termes de réactions apprises normales à des facteurs environnementaux (2000, p. 261). De plus, Wakefield affirme que l'explication de la genèse d'un problème comportemental en tant que condition apprise est compatible avec la compréhension du problème en tant que résultat d'une dysfonction interne. Il utilise le bogue de l'an 2000 comme exemple : les ordinateurs auraient pu mal fonctionner lorsque nous sommes passés au nouveau millénaire même si aucun mécanisme interne n'était « défectueux ». Le mauvais fonctionnement aurait plutôt été causé par une donnée d'entrée pour laquelle l'ordinateur n'était pas conçu. De même façon, soutient Wakefield, les mécanismes d'apprentissage des enfants pourraient ne pas être défectueux, mais, par exemple, s'ils ont pour environnement une famille très dysfonctionnelle, le processus pourrait néanmoins mal fonctionner pour des raisons que nous qualifierions d'internes (pp. 262-4). Ainsi, Wakefield croit que sa théorie admet le fait qu'il s'agit de cas de troubles mentaux.

Cet échange entre les différents auteurs devrait nous amener à considérer avec plus d'attention ce qui compte comme étant la raison interne d'un trouble et ce qui compte comme étant un problème relationnel. Murphy et Woolfolk ne soutiennent pas que les familles peuvent avoir des troubles intrinsèques, mais ils soutiennent bel et bien qu'un individu peut avoir un trouble sans qu'aucune dysfonction interne ne soit en cause. Wakefield défend sa vision des choses en insistant sur le fait que les cas qu'on lui propose comme contre-exemples de sa définition ne lui sont pas fatals parce qu'ils peuvent être correctement décrits comme ceux d'individus ayant des dysfonctions internes ; il utilise donc la comparaison avec le mauvais fonctionnement des ordinateurs pour soutenir son raisonnement. Cela n'est pas tout à fait un argument massue, par contre, puisqu'une stricte analogie dans la distinction interne/externe entre les humains et les ordinateurs est fort peu plausible. En effet, ou bien la plupart des lecteurs auront différentes intuitions quant aux problèmes qui comptent pour des dysfonctions internes et quant aux problèmes d'ordre relationnel, ou bien ils auront très peu d'intuitions sur cette question tout court.

Parvenus à ce point, nous pouvons réfléchir sur la méthodologie du débat. S'il doit être tranché par analyse conceptuelle, nous pouvons nous demander si nos concepts ordinaires sont définis de façon assez précise pour nous permettre de décider laquelle des analyses est correcte. Un élément qui tend à prouver que nos concepts ne sont pas suffisamment définis pour résoudre de tels débats, c'est le fait même que différentes personnes utilisent ces concepts de différentes façons. Certains théoriciens soutiennent la possibilité de troubles intrinsèquement relationnels, et on peut présumer qu'ils ne croient pas faire là un mauvais usage du concept de trouble mental. Bien sûr, il est possible qu'un groupe de théoriciens utilise les concepts correctement alors qu'un autre les utilise de façon incorrecte, mais il est difficile de voir comment la seule analyse conceptuelle fournira une méthode pour décider de l'usage correct. Notez que Wakefield affirme non seulement que sa théorie de la dysfonction préjudiciable fournit une analyse conceptuelle des troubles mentaux, mais aussi qu'elle possède un plus grand pouvoir explicatif que toute autre analyse rivale (1997, p. 269-70). Étrangement, bien qu'il ait consacré son article de 1997 à la psychopathologie développementale, Wakefield ne fournit pas d'argument pour soutenir que son approche possède un plus grand pouvoir explicatif qu'un modèle de la maladie mentale qui admet des troubles mentaux intrinsèquement relationnels.

Les maladies_g

Bien que, jusqu'à maintenant, la discussion se soit concentrée sur la notion de dysfonction préjudiciable de Wakefield, on peut l'étendre à d'autres définitions des troubles mentaux. Pour en donner ne serait-ce qu'un exemple, prenons les travaux de Gert et de ses collègues, qui ont influencé la définition des troubles mentaux que l'on retrouve dans les éditions récentes du DSM. Dans une de leurs définitions les plus récentes, ces auteurs (Gert *et al.*, 1997, p. 104) écrivent : « Un individu a une maladie_g si et seulement s'il est dans une condition, autre que ses croyances ou désirs_g rationnels, telle qu'il souffre, ou est soumis à une augmentation non triviale du risque de souffrir, d'un préjudice ou d'un mal non trivial (mort, douleur, incapacité, perte de liberté, ou perte de plaisir) en l'absence d'un soutien causal distinct. » Cette définition établit le concept de maladie_g en général plutôt que le concept plus spécifique de trouble mental, et évite ainsi la question problématique de la distinction entre maladie physique et maladie mentale. Elle vise à spécifier explicitement les sortes de conséquences négatives assez sérieuses pour faire de la condition qui les cause une maladie_g. En insistant sur le fait que la condition ne peut pas simplement consister en des croyances et désirs rationnels, la définition exclut certaines possibilités indésirables comme la médicalisation des croyances politiques. En excluant tout soutien causal distinct, elle requiert en plus que la condition soit en un certain sens intérieure à la personne, donc que les cas de souffrance tels que se faire tordre le bras par une autre personne ne soient pas considérés comme des maladies_g. Bien qu'elle soit plutôt vague, cette

définition réussit au moins à embrasser plusieurs cas que l'on considérerait normalement comme des maladies^g, des maladies et des affections. Cependant elle engendre des difficultés importantes lorsqu'on voit comment elle s'acquitte des maladies mentales des enfants.

Compte tenu des buts que nous poursuivons, nous pouvons nous concentrer sur la stipulation qu'un individu n'est dans une condition de souffrance qu'en l'absence de lien causal distinct. Supposons qu'un enfant souffre de dépression parce que ses parents sont distants émotionnellement. Il peut y avoir plusieurs façons d'expliquer la connexion entre la condition mentale de l'enfant et le comportement de ses parents — par exemple en utilisant la théorie de l'apprentissage social, la théorie de l'attachement et même le béhaviorisme ; cela ne devrait pas changer grand chose à la définition exacte de cette connexion, dans la mesure où il y en a une. Ce genre de cas peut servir de contre-exemple possible à la définition que Gert et ses collègues donnent d'une maladie^g, et ceux qui la défendent pourraient alors utiliser un genre de réponse semblable à celle qu'utilise Wakefield lorsqu'il défend son point de vue. Ils pourraient insister sur le fait que, si la théorie relationnelle de la cause de la dépression est correcte, elle ne devrait pas compter pour un trouble mental mais pourrait plutôt être classée dans la catégorie plus large des problèmes de santé mentale.

Si la psychiatrie devait s'approprier les problèmes de dysfonctions individuelles et les problèmes intrinsèques plutôt que les problèmes relationnels, il est évident que cela mènerait à une plus grande divergence entre la pédopsychiatrie et les autres formes de psychologie et de travail social orientés vers les enfants. Cela s'accorderait bien avec les arguments de ceux qui prônent l'intégration de la psychiatrie avec la neurologie, les neurosciences et la génétique (Martin, 2002 ; Guze, 1992). Ces arguments reposent généralement sur le présupposé qu'un tel changement entraînerait la psychologie vers plus de scientificité et faciliterait donc les progrès dans ce champ. Notez tout de même que, dans le cas de la pédopsychiatrie, cela réduirait aussi beaucoup la portée de la discipline. Étant donné qu'une grande partie des experts dans ce champ mettent l'accent sur les facteurs relationnels dans la plupart des problèmes psychologiques de l'enfance, limiter la pédopsychiatrie aux cas qui peuvent être expliqués par un modèle de troubles neurologiques impliquerait de reléguer la majeure partie des cas à d'autres branches de la psychologie clinique. Plusieurs, dans le champ de la pédopsychiatrie, pourraient mettre en question la sagesse d'une telle approche de la profession. De plus, la nécessité de restreindre la psychiatrie aux seules dysfonctions cérébrales pour la rendre plus scientifique est loin d'être évidente. Dans le champ de la psychologie clinique, la plupart considèrent leurs recherches comme faisant partie du domaine de la science, même lorsqu'ils ne conceptualisent pas les problèmes psychologiques comme des dysfonctions internes. En effet, certains soutiennent qu'une approche complètement réductionniste visant à appréhender le mental par la psychiatrie est incorrecte pour des raisons de principes (Perring, 1999 ;

Zachar, 2000), suggérant ainsi que la distinction supposée entre les approches psychologiques et neurologiques des troubles mentaux est fondamentalement erronée.

Les « problèmes de santé mentale »

Le désaccord entre Wakefield, d'un côté, Murphy et Woolfolk, de l'autre, porte sur l'étendue du concept de trouble mental. Ce désaccord pourrait se résoudre avec l'approche de Bolton (2000) qui se concentre lui aussi principalement sur la théorie de la dysfonction préjudiciable de Wakefield. Il se penche d'abord sur les arguments soutenant qu'elle est trop restrictive, parce que les troubles mentaux peuvent impliquer d'autres facteurs, tels que le mauvais appariement entre la constitution [*design*] de l'organisme et l'environnement, mais aussi certaines caractéristiques évoluées de la configuration [*design*] de l'être humain, ainsi que des stratégies défensives et d'autres qui impliquent la perturbation d'une fonction (2000, p. 146). Bolton examine comment Wakefield traite ce genre de cas et décrit la façon dont il défend son point de vue : en insistant sur le fait qu'« en l'absence de dysfonction, définie en termes de défaillance structurelle [*design*], il ne peut ni ne doit y avoir attribution de trouble » (2000, p. 148). Puisque Bolton est particulièrement préoccupé par les symptômes associés aux troubles mentaux, il n'est pas nécessairement enthousiaste à l'idée que des comportements problématiques soient considérés comme des troubles mentaux et il accueille donc favorablement la conclusion de Wakefield. Il soutient que les gens peuvent éprouver des problèmes et être traités par des cliniciens même si ces problèmes ne sont pas considérés comme des troubles mentaux, et il explique à quel point il est difficile de trouver un nom adéquat pour cette catégorie de problèmes à cause des connotations problématiques de tous les candidats principaux (2000, p. 149). Il arrête son choix sur le terme assez large de « problèmes de santé mentale » qui inclut à la fois les troubles mentaux, les problèmes causés par le mauvais appariement entre la configuration [*design*] de l'organisme et l'environnement, les stratégies défensives et le reste. Bolton soutient que, puisque notre connaissance de la psychologie évolutionniste est si limitée, nous savons peu de choses quant à ce qui devrait être considéré comme un trouble mental, bien que nous ayons une bonne idée de ce qu'est un problème de santé mentale. Il souligne qu'il y a des avantages et des inconvénients à classer les conditions comme troubles mentaux ou problèmes de santé mentale, mais je n'exposerai pas ici le détail de ses arguments. Étant donné nos objectifs, le point essentiel est que la suggestion de Bolton est entièrement compatible avec une conception intrinsèquement relationnelle des problèmes de santé mentale. Néanmoins, comme il est peu disposé à étendre la catégorie des troubles mentaux, puisque des symptômes y sont rattachés, Bolton serait probablement réticent à embrasser le concept de troubles mentaux intrinsèquement relationnels. Son raisonnement ne serait pas basé sur quelque scrupule quant à l'incohérence du concept, mais plutôt sur des considérations pragmatiques.

La discussion de Bolton soulève la question de savoir pourquoi on doit tracer une distinction entre les conditions considérées comme des troubles et celles qui ne le sont pas. Sa suggestion de faire sans le concept de trouble est attrayante sous plusieurs aspects, et elle pourrait résoudre un bon nombre de problèmes théoriques et pratiques. C'est une suggestion radicale qui nécessiterait de nombreux changements sociaux, puisque beaucoup de nos pratiques, tout particulièrement les pratiques morales concernant la responsabilité de nos actions, et les décisions financières, à savoir qui mérite de l'aide, dépendent d'une distinction entre ceux qui sont autonomes et qui contrôlent leur comportement et ceux dont la condition les fait agir de façon à se nuire à eux-mêmes [*in self-defeating ways*] ou souffrir d'émotions qui les empêchent de participer pleinement. Bien que, dans le domaine légal, la tendance dans les sociétés occidentales consiste à insister sur le fait que les contrevenants doivent souffrir de psychose majeure pour pouvoir être acquittés pour cause d'aliénation mentale, nous sommes plutôt prêts à accepter que les gens devraient être moins blâmés moralement si leur incompétence ou leur mauvais comportement résulte d'une maladie mentale. Nous n'avons pas tendance à blâmer, par exemple, ceux qui agissent sans inhibition lorsque cela résulte d'un accident cérébral ou de problèmes neurologiques. De même, lorsque ceux qui sont atteints de manies s'endettent terriblement ou causent des problèmes par leur promiscuité sexuelle, on ne tend pas à les blâmer pour leur immoralité, mais plutôt à voir leurs actions comme des symptômes de leur maladie. Le scepticisme à propos de l'utilisation d'un trouble mental comme excuse a généralement pour cause un scepticisme concernant la question de savoir si le comportement problématique est réellement le résultat d'une condition médicale. Si nous adoptons la suggestion de Bolton et que nous arrêtons de parler de maladie mentale pour adopter plutôt la catégorie plus large de problème de santé mentale, il faudrait minimalement repenser ce qui compte comme excuse pour un mauvais comportement, et il est probable que nous devrions apporter à nos pratiques des changements importants.

Cette question n'est peut-être pas aussi importante pour les enfants, puisqu'ils n'ont pas atteint leur pleine maturité et que, de toute façon, on ne les tient pas responsables de leurs actions. De plus, nous avons tendance à penser que les enfants dans le besoin devraient recevoir de l'aide quelle que soit la cause de leurs problèmes, et nous n'avons donc pas autant besoin d'établir une distinction entre problèmes causés par soi-même et troubles chez les enfants. Néanmoins, la question de savoir quand tenir les gens responsables de leurs actions ne disparaît pas pour autant lorsqu'on considère le cas des enfants et des adolescents. En effet, un des objectifs principaux de l'éducation des enfants est de les amener à assumer la responsabilité de leur comportement et à faire partie d'une communauté qui tient les gens responsables de leurs actions. Une partie essentielle de cette pratique est la maîtrise de l'habileté à distinguer les cas où les gens sont responsables de leurs actions de ceux où ils ne le sont pas.

Les critères d'une définition adéquate des troubles mentaux

Malgré tout, si l'on exclut la perspective que les choses tournent de façon à ce qu'on en vienne à se passer du concept de trouble mental, on a besoin de la meilleure définition que l'on puisse trouver. Il pourrait être utile, à ce stade-ci du débat, de se pencher sur les critères selon lesquels nous devrions juger qu'une définition des troubles mentaux est adéquate. Nous voulons qu'elle s'accorde avec nos intuitions pré-théoriques quant à ce qui compte pour un trouble, qu'elle puisse être utilisée pour autoriser le traitement approprié de la souffrance (tout spécialement lorsque la responsabilité du système de santé ou d'un tiers comme bailleur de fonds est en jeu), qu'elle soit utile dans un contexte légal, ainsi que pour la recherche scientifique, qu'elle s'accorde avec nos meilleures théories scientifiques, et finalement qu'elle facilite la communication entre les professionnels de la santé. Suivant la suggestion de Bolton, nous pourrions aussi favoriser une définition qui ne renforce pas les symptômes associés aux troubles mentaux. Ces différents desiderata pourraient fort bien nous pousser dans des directions différentes, et nous pourrions bien devoir leur assigner une importance différente pour pouvoir décider de la meilleure définition. Nous pourrions aussi simplement utiliser différentes définitions et différentes nosologies pour divers objectifs, plutôt que d'utiliser un seul système de classification ; en effet, les politiques de santé et d'éducation du gouvernement et de la loi utilisent parfois des critères différents pour distinguer les cas qui demandent une attention spéciale pour des raisons de santé.

Il vaut la peine d'insister sur le fait que la pédopsychiatrie pourrait accorder à tous ces facteurs une importance différente de celle que leur accordent les autres sous-disciplines de la psychiatrie ; on peut soutenir, entre autres, comme nous l'avons noté précédemment, qu'elle a donné moins d'importance à la rigueur dans le diagnostic et davantage à l'aide apportée au patient individuel que ne l'a fait la psychiatrie des adultes. Ainsi, suivant cette tradition, il est plausible que la pédopsychiatrie soit moins préoccupée par la formulation d'une définition stricte des troubles mentaux et qu'elle puisse se satisfaire de la catégorie plus large de problème de santé mentale de Bolton, puisque le plus important est de fournir aux enfants de l'aide et des traitements tandis que le besoin de séparer les enfants dont les problèmes sont individuels de ceux dont les problèmes sont relationnels est moindre.

Ce qui ressort clairement de la discussion précédente, c'est que la thèse sur la vérité *conceptuelle* du fait que les troubles mentaux de l'enfance sont des dysfonctions individuelles est fort peu plausible. Au mieux, il s'agit là d'un concept parmi d'autres concepts afférents qui sont regroupés sous la catégorie générale des troubles mentaux de l'enfance. Il faudrait pour soutenir cette thèse un type d'argument différent, qui montrerait pourquoi l'analyse principale des troubles mentaux de l'enfance devrait s'attaquer au concept particulier de dysfonction interne, et la discussion précédente devrait à tout le moins avoir montré qu'il sera difficile de rendre cet argument convaincant.

Conclusion

Avant que nous puissions mettre un terme au débat sur la classification des troubles mentaux des enfants et des adolescents, nous devons clarifier la fonction assignée à la nosologie. Il est clair que des considérations pragmatiques doivent être prises en considération pour régler les désaccords quant à la façon d'établir une distinction entre la normalité et la pathologie, et de créer les différentes catégories et sous-catégories de la pathologie. Néanmoins, il se peut que lorsqu'un système de classification est conçu pour atteindre divers objectifs, tels que faciliter la communication entre les chercheurs en psychiatrie, répondre aux besoins des cliniciens qui doivent décider d'un traitement approprié et fournir un système pour décider quand une assurance privée où le système de santé doit payer pour les traitements, ces divers objectifs nous poussent dans des directions différentes. Une approche pleinement pragmatique de la classification des troubles mentaux, comme celle que propose Agich (1997), pourrait pour cette raison ne pas être en mesure de fournir des critères définitifs.

Les difficultés psychologiques des enfants fournissent un excellent exemple de la question de savoir si une dysfonction interne chez un individu est la condition nécessaire d'un trouble mental, et la question connexe est de savoir ce qui doit être considéré comme une dysfonction interne. Ce survol des différentes approches suggère que l'analyse conceptuelle et la théorie psychiatrique ne peuvent elles-mêmes fournir de critères neutres et précis pour les troubles mentaux. Bien qu'on voie facilement l'attrait de restreindre le concept de troubles mentaux aux cas de dysfonction identifiable chez un individu, il serait prématuré de conclure que c'est la seule approche viable. Il est urgent d'examiner philosophiquement la cohérence du concept de troubles psychiatriques chez les couples et les familles ainsi que l'élaboration du rapport entre de tels troubles et les troubles relationnels des individus. Ma thèse centrale dans cet article n'est pas que l'on doit accepter la réalité que les troubles mentaux intrinsèquement relationnels sont imputables aux couples et aux familles plutôt qu'aux individus, mais qu'il pourrait nous être utile d'adopter une telle conceptualisation, et l'on ne devrait pas écarter a priori cette possibilité en soutenant fausement comme vérité conceptuelle inéluctable que les troubles mentaux ne peuvent être attribués qu'aux individus.

(Traduit de l'anglais par Nicolas Payette)

Bibliographie

- Agich, G.J. « Toward a Pragmatic Theory of Disease », dans J.M. Humber et R.F. Almeder, dir., *What is Disease ?*, Totowa, N.J., Humana Press, 1997, p. 219-246.
- Bolton, D. « Alternatives to Disorder », *Philosophy, Psychiatry, & Psychology*, 7, 2, 2000, p. 141-153.
- Borduin, C.M. *et al.* « Relational Problems : The Social Context of Child and Adolescent Disorders », dans S.D. Netherton *et al.*, *Child and Adolescent*

- Psychological Disorders : A Comprehensive Textbook*, New York, Oxford University Press, 1999, p. 498-519.
- Cummings, E.M., P.T. Davies, et S.B. Campbell. *Developmental Psychopathology and Family Process : Theory, Research, and Clinical Implications*, New York, Guilford Press, 2000.
- De Grandpré, R. *Ritalin Nation : Rapid-Fire Culture and the Transformation of Human Consciousness*, New York, W.W. Norton, 1999.
- Douchette, A. « Child and Adolescent Diagnosis : The Need for a Model-Based Approach », dans L.E. Beutler et M.L. Malik, *Rethinking the DSM : A Psychological Perspective*, Washington, D.C., American Psychological Association, 2002, p. 201-220.
- Gert, B. et al. *Bioethics : A Return to Fundamentals*, New York, Oxford University Press, 1997.
- Guze, S.B. *Why Psychiatry is a Branch of Medicine*, New York, Oxford University Press, 1992.
- Henggler, S.W. et C.M. Borduin. *Family Therapy and Beyond : A Multisystemic Approach to Treating the Behavior Problems of Children and Adolescents*, Pacific Grove, CA, Brooks/Cole Publishing Company, 1999.
- Jensen, P.S. et K. Hoagwood. « The Book of Names : DSM-IV in Context », *Development and Psychopathology*, 19, 1997, p. 231-249.
- Hudziak, J.J. « Importance of Phenotype Definition in Genetic Studies of Child Psychopathology », dans J.E. Helzer et J.J. Hudziak, *Defining Psychopathology in the 21st Century : DSM-V and Beyond*, Washington, D.C., American Psychiatric Association, 2002, p. 211-230.
- Jensen, P.S. et les membres du MTA Cooperative Group. « ADHD Comorbidity Findings From the MTA Study : New Diagnostic Subtypes and Their Optimal Treatments », dans J.E. Helzer et J.J. Hudziak, *Defining Psychopathology in the 21st Century : DSM-V and Beyond*, Washington, D.C., American Psychiatric Association, 2002, p. 169-192.
- Marin, J.B. « The Integration of Neurology, Psychiatry, and Neuroscience in the 21st Century », *American Journal of Psychiatry*, 159, 9, 2002, p. 695-704.
- Murphy, D. et R.L. Woolfolk. « The Harmful Dysfunction Analysis of Mental Disorder », *Philosophy, Psychiatry & Psychology*, 7, 4, 2000, p. 241-252.
- Perring, C. « The Neuron Doctrine in Psychiatry », commentaire de I. Gold et D. Stoljar, « A Neuron Doctrine in the Philosophy of Neuroscience », *Behavioral and Brain Sciences*, 22, 1999.
- . « Mental Illness », dans E.N. Zalta, dir., *The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Spring 2002 Edition)*, [[http ://plato.stanford.edu/archives/spr2002/entries/mental-illness/](http://plato.stanford.edu/archives/spr2002/entries/mental-illness/)].
- Reiss, D. et R.N. Emde. « Relationship Disorders Are Psychiatric Disorders : Five Reasons They Were Not Included in DSM-IV », dans K. Phillips et al., *Advancing DSM : Dilemmas in Psychiatric Diagnosis*, Washington, D.C., American Psychiatric Association, 2002.
- Schowalter, J. « Child and Adolescent Psychiatry Comes of Age, 1944-1994 », dans R.W. Menninger et J.C. Nemiah, dir., *American Psychiatry After World War II 1944-1994*, Washington, D.C., American Psychiatric Press, 2000, p. 461-480.
- U.S. Department of Health and Human Services, *Mental Health : A Report of the Surgeon General*, Rockville (MD), U.S. Department of Health and Human Services, Substance Abuse and Mental Health Services Administration, Center

- for Mental Health Services, National Institutes of Health, National Institute of Mental Health, 1999.
- Wakefield, J.C. « When is development disordered ? Developmental psychopathology and the harmful dysfunction analysis of mental disorder », *Development and Psychopathology*, 9, 1997, p. 269-290.
- . « Spandrels, Vestigial Organs, and Such », *Philosophy, Psychiatry, & Psychology*, 7, 4, 2002, p. 253-269.
- World Health Organization, *International Classification of Disease (Tenth Edition) ICD-10*, Geneva, World Health Organization, 1992.
- Zachar, P. *Psychological Concepts and Biological Psychiatry*, Amsterdam, John Benjamins, 2000.

Les troubles psychiatriques et le modèle des espèces pratiques

Peter Zachar

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012948ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012948ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Zachar, P. (2006). Les troubles psychiatriques et le modèle des espèces pratiques. *Philosophiques*, 33 (1), 81–97. <https://doi.org/10.7202/012948ar>

Résumé de l'article

Cet article explore la classification des troubles psychiatriques dans la perspective du modèle des espèces pratiques. En nous basant sur certains travaux en philosophie des sciences qui soutiennent que les éléments chimiques et les espèces biologiques ne possèdent pas de véritables essences, nous affirmons que les troubles psychiatriques ne devraient pas être compris, eux non plus, de façon essentialiste. Les troubles psychiatriques sont des « espèces pratiques », non des « espèces naturelles ». Ce modèle représente une approche pragmatiste de la classification qui pose, compte tenu de l'infinie complexité du monde, qu'une multitude de décisions peuvent jouer un rôle légitime dans la définition des limites des catégories. Il s'agit d'une approche nominaliste contemporaine qui considère les concepts et les catégories comme provisoires et partiels, sans toutefois rejeter l'idée qu'ils sont des espèces légitimes. Ce modèle rejette ce que Ian Hacking a nommé le structurisme inhérent, sans pour autant rejeter les espèces. Le modèle des espèces pratiques rejette aussi l'éliminativisme. Il est en accord avec les arguments non essentialistes offerts par les éliminativistes, mais il n'accepte pas leurs conclusions austères. Je discute finalement les complications et les imperfections du modèle.

Les troubles psychiatriques et le modèle des espèces pratiques

PETER ZACHAR

Auburn University Montgomery

pzachar@mail.aum.edu

RÉSUMÉ. — Cet article explore la classification des troubles psychiatriques dans la perspective du modèle des espèces pratiques. En nous basant sur certains travaux en philosophie des sciences qui soutiennent que les éléments chimiques et les espèces biologiques ne possèdent pas de véritables essences, nous affirmons que les troubles psychiatriques ne devraient pas être compris, eux non plus, de façon essentialiste. Les troubles psychiatriques sont des « espèces pratiques », non des « espèces naturelles ». Ce modèle représente une approche pragmatiste de la classification qui pose, compte tenu de l'infinie complexité du monde, qu'une multitude de décisions peuvent jouer un rôle légitime dans la définition des limites des catégories. Il s'agit d'une approche nominaliste contemporaine qui considère les concepts et les catégories comme provisoires et partiels, sans toutefois rejeter l'idée qu'ils sont des espèces légitimes. Ce modèle rejette ce que Ian Hacking a nommé le structurisme inhérent, sans pour autant rejeter les espèces. Le modèle des espèces pratiques rejette aussi l'éliminativisme. Il est en accord avec les arguments non essentialistes offerts par les éliminativistes, mais il n'accepte pas leurs conclusions austères. Je discute finalement les complications et les imperfections du modèle.

ABSTRACT. — This article explores the classification of psychiatric disorders from the perspective of the practical kinds model. Based on work in the philosophy of science which argues that chemical elements and biological species do not have real essences, it is argued that psychiatric disorders should not be understood essentialistically either. Psychiatric disorders are practical, not natural kinds. This model represents a pragmatist approach to classification which holds that, because the world is so complex, a multitude of decisions can play legitimate roles in defining category boundaries. It is a contemporary nominalistic approach that views concepts and categories as provisional and partial, but does not reject the notion that there are legitimate kinds. It rejects what Ian Hacking has called inherent structuralism, but not kinds. The practical kinds model is also anti-eliminativist. It agrees with the non-essentialistic arguments offered by eliminativists, but does not accept their austere conclusions. Complications and shortcomings of the model are discussed.

Introduction

Le modèle des espèces pratiques adopte une vue pluraliste des catégorisations scientifiques et garde l'esprit ouvert quant à la validité de tout schéma de classification particulier. Classifier implique de faire des distinctions. On fait des distinctions parce que celles-ci sont censées être utiles, mais ce qui constitue une distinction utile dans un contexte l'est moins dans un autre. Les distinctions doivent donc être évaluées en fonction de leur capacité à résoudre des problèmes.

Dans cet article, je vais passer en revue les principes fondamentaux du modèle des espèces pratiques tel qu'appliqué aux troubles psychiatriques, spécifiquement, les principes pertinents à la philosophie des sciences et à la philosophie de la psychiatrie. Ces principes sont le non-essentialisme, le respect de la complexité, le nominalisme, et un certain scepticisme concernant les mérites de l'éliminativisme.

Une approche non essentialiste des troubles psychiatriques

Le modèle des espèces pratiques peut être compris en le comparant aux autres modèles de la maladie mentale, particulièrement au modèle des problèmes de vie [*problems-in-living model*], au modèle du matérialisme biomédical du « cerveau brisé » [*broken brain*] et au modèle du dysfonctionnement préjudiciable. Les partisans de ces modèles pensent tous qu'une véritable maladie mentale est une espèce naturelle. Les exemples d'espèces naturelles comprennent traditionnellement des entités comme les maladies et les espèces biologiques — dont on considère qu'elles possèdent une essence.

Selon le modèle des *problèmes de vie*, ce que l'on nomme maladie mentale représente des difficultés à faire face et à s'ajuster aux demandes de la vie. C'est le modèle qui a la cote parmi les psychologues humanistes comme Laing (1960). C'est aussi celui que préfère Thomas Szasz (1961) et les anti-psychiatres, qui déclarent que la schizophrénie n'est pas une maladie comme l'est la tuberculose. Ils croient que la tuberculose peut être identifiée à un pathogène particulier et constitue donc une espèce naturelle mais que la schizophrénie, qui ne peut pas être identifiée par un pathogène spécifique, n'est pas une espèce naturelle et n'est donc pas une maladie mentale légitime. Selon les anti-psychiatres, la schizophrénie représente un type de déviance sociale défini par un groupe de symptômes qui interfère avec la vie quotidienne de chacun, plutôt qu'une pathologie.

Le modèle du *cerveau brisé* pose que les maladies mentales sont des troubles cérébraux, et comme telles, sont des espèces naturelles (Andreasen, 1984 ; Guze, 1992). D'après ce modèle, l'essence de toute maladie mentale est un processus biologique pathologique. Les tenants de ce modèle croient qu'il est important de reconnaître la nature physique de la maladie mentale pour établir et améliorer les traitements médicaux. En réponse aux anti-psychiatres et aux penseurs sympathisant avec l'humanisme, les partisans du modèle du matérialisme biomédical maintiennent que les activités pathologiques sont des choses complexes. La tuberculose est un exemple de maladie infectieuse, mais il existe d'autres espèces de maladies. Les partisans de ce modèle déclarent aussi que les affirmations des anti-psychiatres sur l'incapacité des médecins à guérir quelque maladie mentale que ce soit ne sont pas pertinentes pour son statut d'entité pathologique. Il est fondamentalement établi que la médecine peut contrôler certains troubles médicaux légitimes, mais non pas les guérir. Ces troubles sont le diabète, l'hypertension artérielle essentielle, les *troubles bipolaires*, la *dépression* et la *schizophrénie*.

Le modèle du *dysfonctionnement préjudiciable* de Jerome Wakefield (1992, 2000) est censé aider les psychiatres et les psychologues à distinguer entre les conditions telles qu'un comportement mésadapté, comme le deuil chronique, de celles qui sont de « véritables » troubles, comme la dépression mélancolique. Ce dernier croit que ce modèle sous-tend de fortes intuitions concernant ce qu'est un trouble psychiatrique légitime. L'idée principale derrière le modèle de Wakefield est qu'une maladie mentale a deux composantes. La première est son caractère *préjudiciable* — qui est similaire à ce que les anti-psychiatres ont appelé les problèmes de vie. Le comportement en question est évalué comme étant une inadaptation de l'individu. La seconde est la dysfonction, c'est-à-dire une défectuosité de la machinerie cognitive-émotionnelle-perceptuelle de l'organisme. Elle ne fonctionne pas de la façon pour laquelle a été conçue. Les fonctions naturelles sont supposées posséder des « essences cachées » (*black block essences*), ce qui signifie que les essences structurelles de Putnam et Kripke sont présentes même si nous ne les avons pas identifiées.

Le modèle des espèces pratiques a beaucoup en commun avec chacun de ces modèles, mais contrairement à eux, il refuse d'affirmer que les troubles psychiatriques légitimes doivent avoir de véritables essences (Zachar, 2000a, 2000b). Selon le modèle des espèces pratiques, les troubles psychiatriques répertoriés dans le *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (DSM) et le *International Classification of Diseases* (ICD) sont des états cognitifs, affectifs, biologiques et comportementaux qui sont véritables et distincts. Il existe, certes, des raisons pour lesquelles les psychiatres les ont inclus dans les manuels diagnostiques, mais ce que tous ces états ont en commun, en tant que troubles psychiatriques, c'est d'être dans ces manuels. Plusieurs regroupements de ces troubles ont bien d'autres choses en commun, mais le fait d'être dans le manuel constitue le lien principal entre ces états.

Il est important de souligner que l'inclusion dans le manuel *ne constitue pas* une justification pour considérer qu'une condition spécifique est un trouble psychiatrique — et les troubles qui sont classés dans le manuel doivent y être pour des raisons légitimes. Il y a certains troubles qui sont paradigmatiques, comme la schizophrénie et la dépression clinique, d'autres dont l'inclusion dans les manuels provoque des débats, tels que les troubles d'adaptation et les troubles oppositionnels avec provocation, et des conditions qui sont au-delà des frontières floues de la catégorie des troubles psychiatriques, comme celles qui figurent sous le code V, par exemple les problèmes liés à l'acculturation.

Puisque le modèle des espèces pratiques reconnaît qu'identifier une prédisposition génétique ou un marqueur biologique peut jouer un rôle légitime dans les décisions concernant l'organisation du manuel, il n'est pas une version du constructionnisme social. Il n'est pas non plus une version du modèle du cerveau brisé, car il permet que les types d'analyse psychologique et relationnelle puissent aussi nous aider à décider de l'organisation du manuel, et, dans certains cas, à négliger les analyses de type biologique. Ses

partisans sont sceptiques quant aux tentatives d'organiser le manuel en utilisant un seul type d'analyse, et ils rejettent fermement toute proposition philosophique qui accorde une priorité ontologique à un type d'analyse particulier. Finalement, le modèle du dysfonctionnement préjudiciable est utile pour distinguer un trouble de ce qui n'en est pas, mais une solution au problème de la discrimination n'est pas la seule considération dont nous devons tenir compte lorsque nous décidons de ce qui est le contenu approprié des manuels diagnostiques.

Le modèle des espèces pratiques cherche à rendre possible que les troubles de croyances, des désirs, des émotions, du soi et de la personnalité soient des espèces scientifiquement respectables. Ces troubles ne sont pas des espèces naturelles, mais ils ne devraient pas être dévalués et considérés comme arbitraires ou artificiels. Les espèces pratiques sont plus que des expédients que l'on utilise lorsque nous ne savons pas quoi faire d'autre et ne sont pas non plus des indications nous menant vers les espèces naturelles. Si nous acceptons que les diagnostics sont des outils qui nous aident à interagir avec le monde « réel », alors ils doivent être justifiés par la façon dont ils parviennent à remplir leur fonction. C'est tout ce qu'il est nécessaire d'établir, et c'est cela, être une espèce pratique.

Pourquoi le non-essentialisme ?

Les véritables essences font d'une chose ce qu'elle est, et les propriétés importantes de cette chose sont censées découler de cette essence. Les essences sont habituellement conçues comme les propriétés microstructurelles intrinsèques telles que le nombre de protons dans le noyau des éléments chimiques et l'ADN d'une espèce biologique.

Le problème des véritables essences, c'est qu'elles n'ont pas été découvertes par la science et ne pourraient l'être. Les scientifiques ont découvert des propriétés nécessaires, mais bien qu'elles soient essentielles, elles ne sont pas des essences. Par exemple, les lobes frontaux sont nécessaires à la rationalité, et un certain type d'activité amygdalienne est nécessaire à l'émotion de la peur, mais ce ne sont pas des essences. Une essence est censée être la propriété causale la plus importante, et celle qui est variétale [*sortal*]. Au regard de la causalité, de nombreuses propriétés différentes sont importantes pour la production de phénomènes complexes, mais, pour des raisons de simplicité, elles sont souvent réduites à des clauses *ceteris paribus*. Pour ce qui est de l'identification, les propriétés intrinsèques ne déterminent pas à elles seules les limites de la catégorie. Même si les propriétés intrinsèques sont de toute évidence importantes, les critères externes peuvent toujours influencer sur ce que nous croyons être les catégories pertinentes.

Il existe plusieurs bons arguments philosophiques qui montrent que les éléments chimiques ou les espèces n'ont pas de véritables essences. Selon le modèle des espèces pratiques, si les éléments et les espèces n'ont pas de véritables essences, les troubles psychiatriques n'ont pas à en avoir non plus.

En ce qui concerne les éléments chimiques, Bartlett et moi-même (2001) avons souligné que les scientifiques ont découvert que le noyau de l'hydrogène contient un proton mais ont décidé que posséder un noyau est l'essence de l'hydrogène. Des arguments similaires ont été donnés par Canfield (1983), Donnellan (1983), and Bryant (2000). Bien que, par convention, nous classions l'hydrogène et ses divers isotopes comme étant le même élément, nous pourrions logiquement les classer comme des éléments reliés, mais différents. Par exemple, si c'était le nombre d'isotopes qui constituait la convention acceptée pour définir les éléments chimiques, certaines choses considérées maintenant comme de l'hydrogène ne le seraient plus. Des différences fortes et importantes au point de vue pratique entre un élément et ses isotopes fourniraient des raisons pour considérer ceux-ci comme des espèces différentes.

C'est clairement le cas avec l'hydrogène. Il existe des différences pratiques importantes entre l'« hydrogène » et ses isotopes, comme le deutérium et le tritium, un cas où posséder un seul proton est secondaire par rapport au comportement des isotopes. Pour les chimistes professionnels, le deutérium est un lexème premier autant qu'un terme variétal. Il est vrai que pour la plupart des fins pratiques, il n'y a pas de différences importantes entre un « élément conventionnel » et ses isotopes ; parfois, cependant, les différences de la masse et de la durée de la décroissance radioactive peuvent devenir importantes dans la pratique. Cela signifie que non seulement la structure inhérente mais les facteurs externes ou « relationnels » sont importants dans la décision concernant ce que nous considérerons être une espèce. Le nombre de protons dans le noyau ne définit pas, en soi, ce qu'est une espèce ni ne détermine la « nature » de celle-ci — ce n'est pas une essence.

Quant aux espèces animales, nous avons souligné, avec Ghaemi (2000a, sous presse), que la possibilité même de l'évolution fait que les propriétés d'une espèce peuvent changer graduellement et que ce qui est une propriété mineure à un moment donné peut en venir à dominer un groupe ultérieurement. Cela est également vrai en ce qui concerne l'ADN. Contrairement à Linné, avec son modèle essentialiste dans lequel les membres d'une espèce partagent une essence commune, Darwin a défini une espèce comme une population d'individus uniques. Une population est un système génétique, comportemental et écologique dont les membres luttent entre eux, et, lorsque réunis en un tout, contre les membres d'autres espèces. Ainsi, la variation individuelle, plutôt qu'être ce qu'un essentialiste nommerait une « imperfection », une « erreur » ou un « accident », devient indispensable à la compréhension à long terme de la nature fluide des espèces. Il existe donc une relative stabilité, mais pas d'essence immuable.

Un autre argument en faveur du non-essentialisme est davantage d'ordre psychologique. Des recherches en psychologie du développement démontrent que les enfants, dès l'âge de quatre ans, sont naturellement enclins à voir les espèces biologiques de façon essentialiste, c'est-à-dire qu'ils pensent posséder des propriétés intrinsèques qui font d'eux ce qu'ils sont (Gelman et Coley,

1990 ; Gelman, et Wellman, 1991, Gelman et Hirschfeld, 1999). Ce *biais essentialiste* est présent et perdure dans la pensée adulte. L'essentialisme s'avère donc être le point de vue du sens commun au cœur de la biologie populaire, sans être pour autant limité à celle-ci. Bien qu'il soit utile dans le quotidien, il n'est pas nécessairement utile sur le plan scientifique, et concevoir des catégories de façon non essentialiste peut être contre-intuitif. Apprendre à devenir un scientifique exige souvent l'intégration de propositions contre-intuitives dans le modèle de travail du domaine en question — et cela vaut pour la psychiatrie et la psychologie comme pour la chimie et la biologie.

Les espèces pratiques et la complexité

Le monde est complexe, et de nombreux facteurs entrent dans la décision du type de catégorie à adopter pour le décrire. Pour le décrire nous pouvons mettre les choses ensemble et les considérer comme la même espèce, ou les séparer et les voir comme des espèces différentes ; la façon de procéder change selon les moments en fonction des problèmes que l'on tente de résoudre. Comme le suggérait Nelson Goodman (1978), les problèmes que nous devons résoudre affectent la manière dont nous rassemblons ou séparons les catégories. Ils affectent aussi la façon dont nous évaluons l'importance des propriétés, dont nous les ordonnons l'une par rapport à l'autre, dont nous les simplifions en vue d'un usage plus aisé, et la façon dont nous décidons des propriétés qui seront ignorées ou déformées.

Un exemple de regroupement en psychiatrie peut être illustré à l'aide des différents concepts de troubles spectraux [*spectrum disorder*]. Le plus connu parmi les concepts de trouble spectral est la théorie selon laquelle les schizophrénies, les personnalités schizotypales, les personnalités paranoïaques et les troubles schizoaffectifs sont tous membres du « spectre schizophrénique », c'est-à-dire membres d'une espèce cohérente au point de vue génétique. De la même façon, Wender et Klein (1982) suggèrent que l'alcoolisme, le comportement antisocial, les troubles de somatisation et l'hyperactivité infantile peuvent tous être attribués aux mêmes défauts dans le lobe frontal et le système limbique, plus spécifiquement à une incapacité à inhiber les tendances dominantes de réponse. Ils les ont nommés « le quartette sans nom ».

Un exemple de catégorie qui a été fragmentée peut être illustré par un travail récent sur l'autisme. Pour des raisons liées au pronostic, les auteurs du DSM-IV ont décidé de diviser l'autisme en catégories séparées. La première distingue l'autisme proprement dit d'une forme moins sévère d'autisme connue sous le nom de désordre d'Asperger. Le trouble d'Asperger peut aussi être moins stigmatisant, un facteur important en sa faveur. Basé sur la décision des Européens quant au développement du ICD, les auteurs du DSM-IV ont séparé les formes plus pathologiques des troubles envahissants du développement en autisme, le syndrome de Rett et le trouble désintégratif de l'enfance. Les deux dernières conditions sont considérées comme des phénomènes sévères de l'autisme. Il existe des raisons pour séparer ce qu'il était

convenu d'appeler autisme de cette façon, et on peut argumenter que chaque condition est une condition distincte correspondant à un type d'analyse biologique, psychologique ou relationnelle.

Plutôt que de rechercher une essence microstructurelle unique déterminant ce qui fera partie d'une catégorie, le modèle des espèces pratiques met en évidence une multitude de facteurs pertinents au choix des catégories. J'ai suggéré (2002) que les considérations pertinentes pour le choix des catégories comprennent : les traitements disponibles ; les stratégies potentielles de gestion ; les effets de l'étiquetage ; la maximisation des vrais positifs et des vrais négatifs dans l'identification ; l'homogénéité à l'intérieur d'une même catégorie pour créer des groupes dans la recherche expérimentale ; le dévoilement de scénarios étiologiques (spécialement pour les troubles spectraux) ; le déroulement temporel du trouble ; la prédiction des diagnostics ; la démarcation entre trouble et pseudo-trouble ; la cohérence avec les sciences fondamentales en génétique, en physiologie et en psychologie ; le fait d'être cliniquement informatif et d'une utilisation simple, et finalement de rencontrer les standards psychométriques comme la fiabilité et la validité. Sur un certain plan, ces choses sont toutes des pratiques. Nous faisons des choses avec les éléments d'une catégorie. Nous interagissons avec eux, et, sur la base de cette interaction, nous apprenons comment penser au sujet de la catégorie (ou à l'utiliser). Ces pratiques doivent également être aussi jaugées l'une par rapport à l'autre.

L'ouverture à la recatégorisation qui définit le modèle des espèces pratiques n'est pas conforme à l'approche classique des catégories. Dans l'approche classique, une catégorie est défendue en termes d'essence intrinsèque qui détermine sa nature et celle de ses éléments. Quelque chose est ou n'est pas un élément d'une catégorie. Les divers modèles de ressemblance de famille, comme les prototypes et les modèles exemplaires sont une solution de rechange à l'approche classique. Lakoff (1987) les nomme catégories radiales. Dans les catégories radiales, les degrés d'appartenance peuvent être échelonnés, et les frontières sont floues quant à ce qui appartient ou pas à une catégorie.

Un bon exemple de catégorie radiale est l'émotion de base [« *basic emotion* »], telle que la peur. L'émotion de base de la peur peut être définie par divers états exemplaires comme la peur des araignées, la peur du sang ou la peur de l'échec. Celles-ci ne sont pas la même espèce d'état puisque la pression sanguine chute si l'objet de la peur est le sang, mais pas si c'est une araignée ou un échec. Dans d'autres modèles, la panique est considérée comme l'état biologique exemplaire de la même manière que la rage est considérée comme un exemplaire de la colère ; la panique et la peur présentent aussi différents covariants faciaux, vocaux et posturaux. Plus une émotion se trouve éloignée des exemplaires, moins elle ressemble à l'émotion de base. Les émotions apparentées dans la famille de la peur comprennent des états similaires à la peur, comme l'inquiétude et le sursaut. Il y a aussi des états adjacents ou voisins comme l'appréhension, la suspicion et l'expérience de l'étrangeté. Un état voisin

serait, p. ex., la surprise. En plus de désigner un état spécifique, la peur qualifie tout ce que les états de la famille de la peur ont en commun.

En ce qui concerne les troubles de la personnalité, Widiger et Francis (1994) notent que les critères sont tellement nombreux que des personnes peuvent être classées comme antisociales en ayant très peu de caractéristiques en commun. Ils soulignent qu'il existe 848 façons différentes de rencontrer les critères d'une personnalité antisociale et que la personnalité antisociale est une famille de troubles plutôt qu'un trouble spécifique. Widiger et Francis considèrent que c'est en cela que réside la faiblesse de l'approche catégorielle des troubles de la personne, mais c'est une faiblesse seulement pour ceux que les modèles des familles de ressemblance intéressent moins. La raison pour laquelle on peut envisager favorablement les modèles de familles de ressemblance, c'est qu'ils aident à codifier la complexité rencontrée par les praticiens lors des diagnostics.

Certains psychologues expérimentaux reconnaissent que les êtres humains pensent le monde en utilisant les modèles de familles de ressemblance, mais ils soulignent que penser ainsi ne signifie pas que le monde est réellement structuré de cette manière (Grove et Tellegen, 1991 ; Ortony et Turner, 1990). Ils ont raison. Les recherches qui démontrent que les gens conçoivent, de façon implicite, les catégories d'émotions de base ou les catégories de couleurs comme des catégories radiales n'impliquent pas que ceux-ci doivent les concevoir de cette manière.

Le modèle des espèces pratiques s'engage d'avantage et affirme, sur un plan philosophique, que les scientifiques devraient conceptualiser les maladies, les émotions et les troubles psychiatriques comme des catégories radiales, c'est-à-dire des catégories dont les degrés d'appartenance sont échelonnés, dont les exemplaires sont nombreux et distincts, et qui ont des limites floues. Évidemment, toutes les catégories ne sont pas structurées de façon similaire. Certaines possèdent plus ou moins d'exemplaires, différents niveaux d'échelonnage, et le caractère flou de leurs limites varie. En fin de compte, de toutes façons, la recherche scientifique n'a pas découvert d'essences réelles, et les expérimentations actuelles dans les laboratoires et dans le monde nous indiquent que souvent le monde est plus complexe que ce qui est décrit par nos modèles.

Tant que le modèle des espèces pratiques n'est pas utilisé de manière obscurantiste et qu'il tente d'augmenter la fiabilité et la validité du diagnostic où cela est possible et indiqué, il devrait permettre aux gens d'entrevoir de nouvelles possibilités et des solutions plutôt que d'être limité à une semi-réification des catégories telles qu'elles sont acceptées de façon conventionnelle à certains moments de l'histoire.

Les espèces pratiques et le nominalisme

Le modèle des espèces pratiques relève d'une approche nominaliste, mais il est important d'être clair à propos du type de nominalisme qu'il représente. Plutôt qu'à un nominalisme traditionnel, on a affaire à une version du nominalisme plus contemporain, et les deux ne devraient pas être confondus.

Le nominalisme traditionnel est un « nom-isme », ou un point de vue selon lequel il n'y a pas d'espèce réelle. Une espèce est un regroupement d'individus. Selon le nominalisme traditionnel, seuls les individus ou les choses particulières existent véritablement. Cela constitue d'abord un rejet de l'essentialisme platonicien et aristo-thomiste qui soutient que l'essence sous-jacente d'un groupe a plus d'importance ontologique ou plus de « réalité » que les individus, ces derniers étant temporaires et transitoires. Rejeter l'existence des essences sous-jacentes qui font d'une personne un membre d'un groupe tel que *homo sapiens* ou *patients schizophrènes* suggère que « êtres humains » et « schizophrènes » ne sont rien d'autre que des noms désignant un regroupement d'individus. Les individus sont réels, mais pas les espèces. Le nominalisme traditionnel donne la priorité à l'unicité plutôt qu'à la ressemblance [*sameness*].

Le nominalisme contemporain consiste en un rejet encore plus fort de l'essentialisme et refuse d'associer la réalité d'une espèce avec la présence ou l'absence d'une quelconque essence. Du point de vue de la position nominaliste contemporaine, les essences n'ont rien à voir avec la question de la réalité d'une espèce. Elles ont été, selon J. S. Mill (1843/1973), une erreur philosophique qui a été difficile à éliminer.

Une erreur fondamentale est rarement évincée de la philosophie à la suite d'une seule victoire. Elle se retire lentement, défend chaque pouce de terrain et souvent, après avoir été chassée des aires ouvertes, elle continue de garder prise dans quelque coin reculé (p. 114).

Deux intuitions sont communément invoquées par ceux qui favorisent le nominalisme contemporain. La première intuition est que le monde est plus complexe, diversifié et singulier que ce que capturent nos catégories. Les catégories que nous adoptons simplifient inévitablement les choses, aplanissent les incohérences et ignorent les anomalies. Si, comme le dit Adorno, l'objet élude invariablement le concept, alors les catégories adoptées sont toujours provisoires, et davantage de preuves peuvent mener à une recatégorisation importante. Plus cette intuition est forte, plus l'on est enclin au nominalisme. Pour les nominalistes contemporains, toutefois, s'occuper de l'unicité ne requiert pas d'ignorer la ressemblance. Quoique les nominalistes contemporains la respectent de plus en plus, la distinction ressemblance/similarité [*sameness/similarity*] reste considérée comme une notion un peu confuse.

La seconde intuition partagée par les nominalistes est que les « données » qui peuvent mener à une recatégorisation doivent être évaluées au regard de la tradition intellectuelle, des objectifs de l'enquête et du but recherché. Par exemple, si l'objectif de la recherche est la fiabilité du diagnostic, une catégorie comme la schizophrénie sera définie de façon très étroite. Le désavantage d'adopter des modèles avec une bande passante étroite et de haute-fidélité, c'est qu'il y aura de nombreuses exceptions et anomalies — donc des cas qui ne s'accorderont pas avec le modèle. La tendance veut qu'il n'y ait pas de

catégories pour ces exceptions, ou bien, plus souvent, que le nombre de catégories prolifère. La recherche scientifique, on le comprend, rend la psychiatrie minutieuse. Adopter des modèles avec une bande passante étroite est une conséquence naturelle de la spécialisation. En même temps, il n'est pas pratique de laisser ce processus continuer indéfiniment ; lorsque les désavantages commenceront à s'accumuler, d'autres objectifs de recherche deviendront dominants, et la taxonomie évoluera dans une direction différente.

Ian Hacking (1995, 1999), qui définit le nominalisme en opposition avec le *structurisme inhérent*, est un exemple clair d'un philosophe suivant les tendances nominalistes contemporaines. Le structurisme inhérent est la thèse selon laquelle le monde est déjà organisé et arrangé de la bonne façon : il vient à notre rencontre préemballé, et notre travail est de découvrir son organisation. Le structurisme inhérent est ce que le nominalisme *n'est pas*. Cela ressemble à ce que Lakoff et Johnson (1980) ont nommé *le mythe de l'objectivisme* en linguistique, mais ils évitent habilement les problèmes associés avec les critiques philosophiques de ce terme couramment utilisé.

Hacking soutient que les catégories que nous adoptons sont basées sur ce que l'on découvre lors des expérimentations — mais il ne croit pas qu'il y ait une seule liste véritable des catégories qui existent dans le monde. Le livre de la nature définitif qui établirait la véritable taxonomie de toutes les catégories naturelles est irréalisable, et cela n'aurait aucun sens, même comme possibilité logique. Hacking n'accorde pas plus d'importance à la philosophie de la représentation qu'à l'intervention lorsqu'il s'agit de décider ce qu'est le monde. Putnam appelle cela « le rejet du point de vue divin », et Dewey « le rejet du point de vue du spectateur sur la connaissance ».

Le fait qu'il ne soit pas nécessairement anti-réaliste est une autre caractéristique du nominalisme contemporain qui mérite d'être mentionnée. Le nominalisme est anti-réaliste pour ce qui est des essences, non pour ce qui est des espèces. Car il peut exister des espèces réelles sans essence. L'or, les tigres, la peur et les troubles bipolaires sont tous des espèces réelles. Les inférences au sujet d'un membre du groupe peuvent nous renseigner sur les autres membres du groupe, et elles sont importantes au point de vue pratique — c'est-à-dire qu'elles nous *indiquent comment les objets d'une espèce sont censés se comporter lorsque nous interagissons avec eux de façon spécifique*. Les essences ne sont pas requises. Techniquement, cependant, il est préférable de dire que ce sont des espèces très pratiques plutôt que de parler d'espèces réelles.

Le « réel » est un mot qui possède plusieurs sens. C'est un outil philosophique ; nous l'utilisons pour évaluer, organiser, privilégier et unifier notre expérience. Quelquefois, *réel* signifie non imaginaire, comme dans « une licorne est imaginaire et l'holocauste ne l'est pas — il a réellement eu lieu ». Cet usage a souvent des dimensions morales et peut être lié à des arguments philosophiques outranciers. Quelquefois, *réel* signifie être un élément légitime ou authentique d'une catégorie, comme dans « les baleines sont réellement des mammifères mais le *Cheez whiz* n'est pas réellement du

fromage ». Quelquefois, *réel* est utilisé pour ajouter de l'emphase à une phrase comme dans « Je suis réellement sérieux » ou « Je suis réellement en colère. »

Szasz s'est retrouvé en mauvaise posture pour avoir dit que la schizophrénie n'est pas une véritable maladie mentale. Pour de nombreuses personnes, cette affirmation équivaut à celle qui consiste à nier que l'holocauste a eu lieu. C'est ici que les distinctions philosophiques peuvent nous venir en aide. Szasz ne soutient pas que la schizophrénie est imaginaire, ou qu'elle n'existe pas ; il argumente surtout qu'elle n'est pas une condition médicale authentique. Du point de vue du modèle des espèces pratiques, Szasz a adopté une définition trop conservatrice des conditions médicales, et il existe de bonnes raisons pour classer la schizophrénie dans le cadre du modèle médical.

John Dupré (1981, 1999) a créé une controverse en affirmant que les baleines sont des poissons. Pour être charitable envers Dupré, à moins d'être une personne « réellement » rigide, on devrait être capable d'admettre que les baleines sont similaires aux poissons. Lorsqu'on a compris que les mammifères ont le sang chaud et donnent vie à des petits qui sont vivants, il est clair que les baleines sont des mammifères. Il existe de bonnes raisons de classer les baleines ainsi, et Dupré n'a jamais été en désaccord avec ces raisons. Il voulait faire valoir que tout ce qui ressemble à un poisson peut potentiellement être catégorisé comme un poisson dans un quelconque système, lequel peut être utile et légitime pour certaines visées. Cette affirmation gagne en force lorsqu'on remarque que « poisson » n'est même pas un terme proprement scientifique puisqu'il recouvre toutes sortes d'organismes différents. Affirmer que les mammifères ne peuvent être des poissons est une question de stipulation. La même chose est probablement vraie du *Cheez whiz* et du fromage.

Le modèle des espèces pratiques est une version du nominalisme qui évite ce genre de controverses en évaluant les catégories en fonction de leur valeur marchande ou de leur utilité, non pour leur supposée capacité à représenter toute réalité théorique antécédente. « Utilité » sous-entend la capacité d'agir avec succès. Le modèle permet également que le terme « réel » soit philosophiquement utile et n'adopte pas le dogme anti-métaphysique de l'empirisme conventionnel, mais sa position quant à ce qui compte comme réel est plutôt variée, large, pluraliste et interactive. Bien que le modèle des espèces pratiques ait été présenté comme l'opposé du structurisme inhérent, on peut aussi dire qu'il embrasse le *réalisme dévergondé* [*promiscuous*] de Dupré.

Les espèces pratiques et l'éliminativisme

De la façon dont je l'utilise, à tout le moins, le modèle des espèces pratiques a été développé dans le contexte de l'opposition à l'éliminativiste, même s'il était également marqué par les arguments éliminativistes. Le modèle des espèces pratiques est même ouvert à l'éliminativisme en ce qui concerne les essences et les espèces naturelles.

Les éliminativistes excellent à donner des arguments non essentialistes pour les phénomènes comme la douleur, la conscience, la mémoire, les

croyances et l'identité individuelle. Souvent, ces arguments entraînent le fractionnement de ce qui paraissait être une catégorie cohérente en sous-catégories, sous le prétexte que ces catégories sont des regroupements vagues de phénomènes différents — qu'elles ne sont pas des espèces scientifiquement légitimes. Après avoir formulé un assez bon argument faisant appel à la complexité, les éliminativistes soutiennent que, si une catégorie n'est pas cohérente ou intégrée, c'est une catégorie arbitraire ou artificielle, donc, pour cette raison, elle doit être éliminée de tout discours scientifique respectable. Souvent, une catégorie n'est pas pertinente du point de vue d'un programme de recherche déjà adopté, par exemple les neurosciences computationnelles.

Le programme d'analyse éliminativiste a malheureusement acquis le statut d'un *shibbolèt*, la marque de la crédibilité scientifique pour les philosophes. Certains philosophes traitent de l'élimination comme un but *a priori* et ils adoptent volontairement un jargon éliminativiste désignant péjorativement ce qu'ils veulent éliminer comme étant commun, folklorique, dépassé, arbitraire, artificiel, et tout simplement *mauvais*. Leurs arguments philosophiques prennent souvent une tournure émotionnelle et un ton dédaigneux.

Dans le modèle des espèces pratiques, la distinction entre la connaissance scientifique et le sens commun n'est pas envisagée comme une chose immuable, mais plutôt fluide (Zachar, 2000c). C'est actuellement un problème de sens commun que de comprendre que la terre est ronde, qu'elle tourne autour du soleil et que nous pensons avec nos cerveaux — mais cela n'a pas toujours été le cas. La croyance que certaines maladies sont causées par des microbes, un autre credo du sens commun, a été ridiculisée par la communauté scientifique lorsque Pasteur l'a proposée. Qualifier quelque chose de commun ou de folklorique n'est pas nécessairement une insulte ou même un argument. En outre, les catégories du sens commun n'ont pas à se conformer aux standards de la classification scientifique pour être légitimes, pensons par exemple aux catégories comme les mauvaises herbes, les familles, les mères et les arbres. Cela vaut également pour les catégories philosophiques comme le nominalisme, le réalisme, l'éliminativisme et les espèces naturelles.

Les mots « arbitraire » et « artificiel » tendent à suggérer que quelque chose est fabriqué ou même aléatoire, mais ils signifient habituellement que l'auteur est en désaccord avec les raisons de la distinction, ou que la distinction n'est pas aussi tranchée qu'il le voudrait. L'affirmation selon laquelle les retards mentaux et l'hypertension sont arbitrairement définis est un bon exemple de cette tendance. Les habiletés intellectuelles générales peuvent être mesurées sur un continuum de faible à élevé, et la différence entre une personne qui a un QI de 70 et une autre qui en a un de 71 est mince — mais choisir un QI de 70 comme seuil du retard mental n'est pas arbitraire. Deux déviations standard en dessous de la moyenne d'un test de QI de Wechsler est un seuil raisonnable. En plus, une limite floue ne signifie pas que le retard mental n'existe pas.

Quand la confrontation avec la complexité amène les penseurs à offrir des interprétations non essentialistes, les deux options populaires sont d'opter

soit pour l'éliminativisme, soit pour le nominalisme. Les partisans du modèle des espèces pratiques préfèrent l'option nominaliste. Par certains aspects importants, ils sont proches des éliminativistes, car ils acceptent plusieurs de leurs arguments tout en refusant leurs conclusions austères.

Préoccupations et complication

Une préoccupation courante concernant le modèle des espèces pratiques est qu'il ratisse trop large, c'est-à-dire que tout en vient à être considéré comme une espèce pratique. La critique est importante et, d'une certaine façon, juste. Le modèle des espèces pratiques est une théorie générale de la classification. Il ne dresse pas de liste des différentes espèces comme les espèces artificielles, les espèces appropriées, les espèces fonctionnelles, les espèces interactives, les espèces relationnelles, les espèces taxinomiques, les espèces naturelles, puis, y ajoute les espèces pratiques. Il soutient plutôt que la pragmatique de la classification ne peut être éliminée de l'évaluation des espèces. En d'autres mots, les considérations pragmatiques sont pertinentes en tout temps et pour toutes les espèces. Au regard de ces considérations pragmatiques, il existe un continuum conceptuel, concernant le caractère pratique, qui va du bas vers le haut. « Pratique » dans ce contexte signifie tout ce qui nous permet de réussir compte tenu des différentes positions que nous avons prises. Sans conteste, « pratique » est un terme vague, et il recouvre beaucoup de types différents d'évaluation. Bien que l'endroit où quelque chose sera placé dans le continuum soit relatif au contexte plutôt que fixé à l'avance, le continuum des espèces pratiques est à peu près similaire à la caractéristique des « espèces nominales » par rapport aux « espèces naturelles » de Keil (1989).

L'endroit où se situe, dans le continuum, un concept particulier d'espèce dépend du type de problème que l'utilisateur tente de résoudre, c'est-à-dire que la validité pratique d'une espèce est définie de la même façon que les psychométriciens définissent la validité. Celle-ci est une évaluation de la légitimité des inférences obtenues à partir des résultats des tests, et chaque inférence doit être soutenue par des preuves. Il n'y a pas de chose telle que la validité d'un test, il existe plutôt une validité pour différents usages du test.

Dans le cas où les espèces sont des groupes d'individus au sujet desquels nous faisons des inférences, les mêmes principes s'appliquent pour évaluer la validité de celles-ci. Donc, plus une espèce peut être utilisée dans la résolution de divers types de problèmes et dans différents programmes de recherche, plus elle est pratique. La qualité pratique ne devrait pas être confondue avec l'intérêt utilitariste à court terme qui s'occupe uniquement des expédients. Comme l'a dit James, le plus important, c'est la validité à long terme, et elle est souvent différente de ce qui constitue un expédient à l'heure actuelle.

Cela ne veut pas dire qu'il n'existe qu'un seul type d'espèce dans le monde — l'espèce pratique. Il est utile de distinguer différents types d'espèce. Tout groupe qui comporte quelque règle d'inclusion peut être considéré comme une espèce. Des groupes comme les choses blanches, les lions ou les capricornes

ne sont pas des espèces très utiles. On pourrait les nommer des non-espèces, mais cela signifierait simplement qu'ils ne sont pas très utiles (ou seulement un peu) dans la pratique. Comme le note Haslam (2002), certaines espèces, telles que le retard mental ou la dépression, sont en quelque sorte découpées dans le continuum. Les points de découpe entre les cas qui font partie de l'espèce et ceux qui n'en font pas partie ne peuvent être choisis en utilisant les propriétés inhérentes à la catégorie. Dans d'autres espèces, il y a des limites distinctes entre les membres et les non-membres, même si ces limites sont floues ou s'il existe des cas intermédiaires. Les recherches de Haslam indiquent que les troubles de personnalité des « cas-limite » exemplifient ce patron. Dans certaines espèces également on observe des limites discrètes entre membres et non-membres sans cas intermédiaires — comme dans la dépression mélancolique et le syndrome de Williams. Il existe donc de nombreuses espèces d'espèce.

À l'origine, le modèle des espèces pratiques a été présenté comme un rejet des espèces naturelles. Le problème quant à cette façon de justifier le modèle est que les « espèces naturelles » sont difficiles à définir (tout comme les « véritables essences »). Évidemment, certaines espèces, comme les tigres, existent naturellement, mais ce n'est pas le cas pour d'autres, comme les ordinateurs. Voilà une distinction potentiellement utile, mais certaines catégories de choses qui existent naturellement, tels les poissons et les arbres, ne sont pas à proprement parler des espèces naturelles, tandis que certaines choses non naturelles, tels le radium et les antibiotiques, ressemblent plus à des espèces naturelles qu'à des artefacts. Des philosophes comme Griffiths (1997) optent pour une approche externaliste afin de définir les espèces naturelles et affirment que les éléments chimiques et les espèces animales sont des espèces naturelles ; donc, peu importe ce que l'on veut dire par « être une espèce naturelle », c'est ce qu'ils sont. C'est une proposition intéressante en soi, mais qui n'est pas non plus ce à quoi s'oppose le modèle des espèces pratiques. La notion de « groupe de propriétés homéostatiques déterminées causalement », de Boyd (1991), a, elle aussi, du mérite, mais elle peuple également le monde avec d'innombrables hiérarchies d'espèces naturelles.

Les espèces naturelles au sens de Putnam-Kripke sont une version du structurisme inhérent selon lequel une espèce existe dans le monde de façon telle que sa microstructure essentielle est perceptible par les scientifiques. Tout terme qui réfère à cette espèce est un indicateur rigide — ce qui signifie qu'il réfère à cette espèce dans tous les mondes possibles, même si l'utilisateur du langage n'a pas connaissance de la microstructure essentielle. Ce que fait la science, c'est de nous enseigner la véritable signification ou le référent de nos termes d'espèce. Dans ce modèle, les espèces sont là dans le monde, et nous interagissons avec elles. Une fois que nous avons identifié et nommé ses membres, nous avons nommé l'espèce, même si nous ne comprenons pas complètement ce qu'elle est. Voilà ce à quoi le modèle des espèces pratiques s'oppose.

Bien qu'elles portent principalement sur l'individuation des contenus mentaux, les expériences de pensée comme celles de la Terre jumelle peuvent être envisagées comme portant également sur la nature des espèces. Un argument habituel, quant à la classification, contre les expériences de la Terre jumelle est que les analyses fonctionnelles sont aussi pertinentes pour décider de ce qui compte comme espèce particulière. Cet argument est compatible avec le modèle des espèces pratiques. Si H_2O et XYZ ne peuvent être fonctionnellement distingués, alors ils sont tous deux de l'eau. Sans autres différences pratiques entre H_2O et XYZ, il n'y a pas de bonnes raisons d'en faire différentes espèces de choses. Ils sont de la même espèce. Conformément à la définition essentialiste des troubles de Wakefield, si un organisme est adaptatif dans un type d'environnement et développe une anomalie constitutive mais qu'il est ensuite placé dans un autre environnement dans lequel son anomalie est adaptative, alors il n'y a pas trouble, et, à la génération suivante, pas d'anomalie. C'est ainsi qu'opère la sélection naturelle. En outre, si un organisme fonctionne selon certains paramètres constitutifs mais qu'il est une variante d'une mésadaptation particulière à un environnement particulier et que d'autres organismes sont des variantes plus adaptées, alors le comportement mésadapté peut être considéré comme un trouble si un traitement peut améliorer son fonctionnement.

Le modèle des espèces pratiques ne nie pas qu'un élément que nous appelons « or » et dont le noyau comprend 79 protons était, il y a cinq cents ans, identique à qu'il est aujourd'hui, même si les gens ne pouvaient pas toujours identifier très exactement cette matière. Il ne s'objecte pas non plus au fait de se fonder sur des considérations externalistes pour décider à quoi réfèrent les termes. Ce qu'il nie, c'est que le mot « or » doive, selon les usages antérieurs, référer à cet élément dans tous les mondes possibles. Ce pourrait bien ne pas être le cas. Le monde est un endroit complexe, et l'élément dont le noyau comporte 79 protons pourrait, à certaines fins, être conçu comme différentes espèces de choses ou en tant que partie d'une autre espèce de choses, de la même manière que l'élément dont le noyau comprend un proton est actuellement vu comme plusieurs espèces différentes de choses.

Si une telle pragmatique de la classification s'applique à quelque chose d'aussi stable et « indifférent » que les éléments chimiques, elle s'applique d'autant plus fortement à une chose aussi dynamique, fluide et influencée par les rapports interpersonnels que les troubles psychiatriques. On peut le constater avec la schizophrénie. Selon Paul Meehl (1962, 1972, 1995), la schizotaxie est une catégorie à laquelle les personnes peuvent ou non appartenir. Dans sa forme la moins sévère, elle peut être décrite comme une condition connue sous le nom de schizotypie, alors que dans les cas de plus grande mésadaptation elle est appelée schizophrénie. Les diverses manifestations pathologiques de la schizotaxie sont collectivement connues comme le spectre schizophrénique. Posséder un certain ensemble de gènes particuliers ne signifie pas que quelqu'un a un trouble psychiatrique, mais qu'il est plus susceptible

d'en développer. Quelques personnes dans ce groupe peuvent être étranges ou excentriques mais ne souffrir d'aucun trouble.

Décider où commence la schizophrénie dans la catégorie de la schizotaxie requiert un jugement évaluatif. Nous pouvons décider de définir la schizophrénie de façon large ou étroite. Si nous la définissons de façon large, nous identifierons comme « schizophrénie » un ensemble diversifié de groupes de comportements. Si nous la définissons de façon étroite, certaines personnes éprouvant des hallucinations et des illusions pourraient ne pas être classées comme schizophrènes. Une fois que nous avons décidé des limites de la catégorie, quelqu'un peut dire que la schizophrénie est une véritable espèce, s'il insiste pour s'exprimer ainsi ; cependant, distinguer la catégorie de la schizophrénie des autres catégories dans le spectre n'est pas seulement une affaire de *découverte*, cela requiert des *décisions*. La schizophrénie est une espèce pratique.

(Traduction de Davy Mougenot)

Bibliographie

- Andreasen, N.C. *The Broken Brain : the Biological Revolution in Psychiatry*, New York, Harper & Row Publishers, 1984.
- Boyd, R. « Realism, Anti-Foundationalism, and the Enthusiasm for Natural Kinds », *Philosophical Studies*, 61, 1991, p. 127-148.
- Bryant, R. *Discovery and Decision*, Londres, Associated University Presses, 2000.
- Canfield, J.V. « Discovering Essence », dans C. Ginet et S. Shoemaker, dir., *Knowledge and Mind*, New York, Oxford University Press, 1983, p. 105-129.
- Donnellan, K.S. « Kripke and Putnam on Natural Kind Terms », dans C. Ginet et S. Shoemaker, dir., *Knowledge and Mind*, New York, Oxford University Press, 1983.
- Dupré, J. « Natural Kinds and Biological Taxa », *Philosophical Review*, 90, 1981, p. 66-90.
- . *The Disorder of Things*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1993.
- Gelman, S.A. et J.D. Coley. « The Importance of Knowing a Dodo is a Bird : Categories and Inferences in 2-Years Old Children », *Developmental Psychology*, 26, 1990, p. 796-804.
- Gelman, S.A. et H.M. Wellman. « Insides and Essences : Early Understandings of the Non-Obvious », *Cognition*, 38, 1991, p. 213-244.
- Gelman, S.A. et L.A. Hirschfeld. « How Biological is Essentialism », dans D.S. Medin et S. Atran, dir., *Folkbiology*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1999, p. 403-446.
- Ghaemi, S.N. *The Concepts of Psychiatry*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, sous presse.
- Griffiths, P.E. *What Emotions Really Are*, Chicago, University of Chicago Press, 1997.
- Goodman, N. *Ways of Worldmaking*, Indianapolis, Hackett Publishing Company, 1978.
- Grove, W.M. et A. Tellegen. « Problems in the Classification of Personality Disorders », *Journal of Personality Disorders*, 5, 1991, p. 31-41.
- Guze, S. *Why Psychiatry is a Branch of Medicine*, New York, Oxford University Press, 1992.
- Hacking, I. *Rewriting the Soul : Multiple Personality and the Sciences of Memory*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1995.

- . *The Social Construction of What ?*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1999.
- Haslam, N. « Kinds of Kinds : a Taxonomy of Psychiatric Categories », *Philosophy, Psychiatry, and Psychology*, 9, 2002, p. 203-217.
- Keil, F.C. *Concepts, Kinds, and Cognitive Development*, Cambridge, Mass., The MIT Press, 1989.
- Laing, R.D. *The Divided Self*, Londres, Tavistock Publications, 1960.
- Lakoff, G. *Women, Fire, and Dangerous Things*, Chicago, the University of Chicago Press, 1987.
- Lakoff, G. et M. Johnson. *Metaphors we Live By*, Chicago, the University of Chicago Press, 1980.
- Meehl, P.E. « Schizotaxia, Schizotypy, Schizophrenia », *American Psychologist*, 17, 1962, p. 827-838.
- . « Specific Etiology, Psychodynamics, and Therapeutic Nihilism », *International Journal of Mental Health*, 1, 1972, p. 10-27.
- . « Bootstraps Taxometrics », *American Psychologist*, 50, 1995, p. 266-275.
- Mill, J.S. « A System of Logic », dans J. M. Robson, dir., *Collected Works of John Stuart Mill Vol. VII*, Toronto, University of Toronto Press, 1843, 1973.
- Ortony, A. et T.J. Turner. « What's Basic About Basic Emotions ? », *Psychological Review*, 97, 1990, p. 315-331.
- Szasz, T. *The Myth of Mental Illness*, New York, Harper Row, 1961.
- Wakefield, J.C. « The Concept of Mental Disorder : on the Boundary Between Biological Facts and Social Values », *American Psychologist*, 47, 1992, p. 373-388.
- . « Aristotle as Sociobiologist : the 'Function of a Human Being' Argument, Black Box Essentialism, and the Concept of Mental Disorder », *Philosophy, Psychiatry, and Psychology*, 7-1, 2000, p. 17-44.
- Wender, P.H. et D.F. Klein. *Mind, Mood, and Medicine*, New York, Farrar, Strauss, Giroux, 1981.
- Widiger, T.A. et A.J. Francis. « Toward a Dimension Model for the Personality Disorders », dans T. Costa et T.A. Widiger, dir., *Personality Disorders and the Five-Factor Model of Personality*, Washington, D.C., American Psychological Association, 1994, p. 19-39.
- Zachar, P. « Psychiatric Disorders are not Natural Kinds », *Philosophy, Psychiatry, and Psychology*, 7, 2000a, p. 167-182.
- . « Folk Taxonomies Should not Have Essences Either », *Philosophy, Psychiatry, and Psychology*, 7, 2000b, p. 191-194.
- . *Psychological Concepts and Biological Psychiatry : a Philosophical Analysis*, Amsterdam, John Benjamins, 2000c.
- . « The Practical Kinds Model as a Pragmatist Theory of Classification », *Philosophy, Psychiatry, and Psychology*, 9, 2002, p. 219-227.

Étapes vers un monde sans *schizophrénie*

Jeffrey Poland

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012949ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012949ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poland, J. (2006). Étapes vers un monde sans *schizophrénie*. *Philosophiques*, 33 (1), 99–124. <https://doi.org/10.7202/012949ar>

Résumé de l'article

Cet article présente des arguments selon lesquels le concept de schizophrénie est un stéréotype préjudiciable qu'il vaudrait mieux éliminer de la recherche et de la pratique clinique. Les obstacles à une telle élimination sont repérés, et nous discutons des stratégies pour les surmonter.

Étapes vers un monde sans *schizophrénie*

JEFFREY POLAND

Université de Brandeis

poland@brandeis.edu

RÉSUMÉ. — Cet article présente des arguments selon lesquels le concept de schizophrénie est un stéréotype préjudiciable qu'il vaudrait mieux éliminer de la recherche et de la pratique clinique. Les obstacles à une telle élimination sont repérés, et nous discutons des stratégies pour les surmonter.

ABSTRACT. — The paper presents arguments for the claim that the concept of schizophrenia is a harmful stereotype that is best eliminated from research and clinical practice. Obstacles to such elimination are identified and strategies for overcoming them are discussed.

Introduction

Pendant plus d'un siècle, le concept de schizophrénie, ou son prédécesseur celui de *dementia praecox*, a occupé une place centrale dans les conceptualisations cliniques et scientifiques de certaines formes de maladie mentale grave. Les cliniciens diagnostiquent régulièrement chez les individus un trouble mental nommé « schizophrénie », pour lequel il existe une variété de stratégies et de techniques cliniques. Les scientifiques poursuivent toujours des recherches qui portent sur l'épidémiologie, l'étiologie, la pathologie, et la phénoménologie clinique (c'est-à-dire, les expressions cliniques et la dynamique caractéristique) de la schizophrénie. Naturellement, l'entraînement professionnel de tels cliniciens et chercheurs comprend des connaissances et des pratiques en rapport avec la schizophrénie. À tous les niveaux d'éducation formelle, les manuels de psychiatrie et de psychologie anormale comportent des chapitres consacrés à la schizophrénie, dans lesquels les critères diagnostiques, les modèles théoriques, les techniques de recherche, les découvertes empiriques et les manières d'intervenir cliniquement sont présentés de façon systématique. L'éducation informelle des patients, de leur famille et de leurs amis, des administrateurs, de ceux qui sont en charge d'élaborer des politiques, des médias et du public en général souligne et incorpore souvent des connaissances concernant la schizophrénie. Évidemment, les modèles de financement et les politiques sociales qui ont trait aux maladies mentales formulent (entre autres) celles-ci en termes de schizophrénie, laquelle est conçue comme un trouble mental grave et débilitant qui pose un problème majeur de santé publique et doit être résolu. Ainsi, *la schizophrénie* est un concept qui joue un rôle organisationnel significatif dans un grand nombre de pratiques cliniques, scientifiques, et sociales. Il structure de façon envahissante la conscience et la conceptualisation de ce qui constitue une maladie mentale grave dans toutes les sphères de la société.

Au cœur de ces pratiques et conceptualisations, il existe quelque chose comme une « idée reçue » qui sert de fondation à toute pensée et action concernant la schizophrénie ; cette idée reçue comprend des affirmations comme :

- 1) — La schizophrénie est une maladie cérébrale¹. On ne connaît pas tous les détails de sa pathologie et de son étiologie ;
 — La schizophrénie a des taux de prévalence stables à travers le temps et les cultures (par exemple, approximativement 1 % de prévalence) ;
 — L'étiologie de la schizophrénie, comme on l'a établi, indique que cette maladie a une composante génétique (comme en témoignent, par exemple, des études sur la famille, les jumeaux et l'adoption)² ;
 — La schizophrénie est associée à de nombreux facteurs environnementaux qui peuvent jouer un rôle dans son étiologie (par exemple, l'exposition prénatale à la famine, l'infection virale et le stress ; le traumatisme à la naissance) ;
 — La recherche dans le domaine de la pathophysiologie de la schizophrénie a fourni plusieurs résultats intéressants et des pistes prometteuses (par exemple la dérégulation dopaminergique, la ventriculomégalie, l'hypofrontalité, l'hypertemporalité, les déficits neurocognitifs) ;
 — L'étiologie de la schizophrénie est donc conçue comme un cadre diathèse-stress dans lequel la vulnérabilité génétique interagit avec des facteurs environnementaux pour déclencher, éventuellement, la maladie ;
 — Un soutien empirique en faveur d'un modèle neurodéveloppemental de la schizophrénie³ existe déjà ;
- 2) La schizophrénie a un profil clinique caractéristique et identifiable (par exemple, une présentation clinique, un début et une évolution caractéristique) et peut être diagnostiquée de façon fiable à l'aide des critères du DSM-IV (voir annexe).
- 3) La schizophrénie a des conséquences préjudiciables sur le plan psychologique et social, et constitue un sérieux problème de santé publique.
- 4) Le traitement *de base* pour la schizophrénie consiste en l'utilisation de drogues psychotropiques. Ce traitement s'est amélioré de façon importante dans la dernière décennie (par exemple, par le biais des anti-psychotiques atypiques). La schizophrénie est gérée (atténuation, soutien,

1. La schizophrénie a souvent été vue comme une maladie spectrale qui présente une variation relativement continue dans les motifs [*patterns*] de sa pathologie, dans son étiologie et dans ses manifestations cliniques. Néanmoins, son statut de maladie n'est pas remis en cause dans les rangs des tenants de l'idée reçue, et on croit invariablement qu'il existe quelque chose comme une pathologie de base qui constitue l'essence de la maladie et qui présente une certaine quantité de variations contingentes.

2. Le modèle génétique qui est actuellement préféré est le modèle polygénique, multifactoriel et interactif ; voir Gottesman, 1991, 1994 ; Moldin et Gottesman, 1997.

3. Voir Hirsh et Weinberger, 2003 pour des textes représentatifs concernant l'étiologie et la pathologie de la schizophrénie.

prévention de rechute, réhabilitation) grâce à une combinaison de traitements pharmacologiques primaires et de techniques secondaires appropriées (par exemple, des interventions psychosociales)⁴.

- 5) La schizophrénie est stigmatisée de façon injustifiée, et cette stigmatisation peut être réduite en enseignant que la schizophrénie est une maladie cérébrale.

De telles affirmations contribuent à soutenir l'idée que la schizophrénie existe et qu'elle est une véritable maladie mentale⁵, que l'on en sait beaucoup à son sujet (mais pas tout), qu'il y a des programmes de recherche productifs et prometteurs sur des questions importantes à son sujet (c'est-à-dire, que c'est un sujet digne de recherche empirique) et que les pratiques cliniques concernant la schizophrénie ont des bases scientifiques et sont de plus en plus efficaces. Selon l'idée reçue, la recherche sur la schizophrénie est un domaine scientifique important et prometteur qui mérite des ressources humaines considérables et les millions de dollars de recherche qui y sont consacrés. De plus, la crédibilité de cette recherche ainsi que l'utilité de ses découvertes garantissent les rôles importants que le concept de schizophrénie et les affirmations qui en font usage jouent dans les politiques sociales, l'administration des soins de santé, l'éducation, la science et la pratique clinique : c'est-à-dire, le fait que le concept de schizophrénie occupe un rôle culturel significatif dépend essentiellement de la crédibilité scientifique et pragmatique de l'idée reçue.

La critique du concept de schizophrénie et des affirmations et pratiques qui y sont associées a pris deux formes générales : sociopolitique et scientifique. Tandis que le premier type de critique tente de mettre au jour les engagements idéologiques et les intérêts que sert le concept ainsi que d'évaluer son impact social, le deuxième type de critique conteste directement sa crédibilité scientifique et son utilité pratique, et donc la légitimité du rôle qu'il joue sur le plan clinique, social et en ce qui concerne la recherche. Notons que, jusqu'à un certain point, les critiques individuelles⁶ mêlent habituellement les deux sortes de critiques, la distinction entre critique socio-politique et critique scientifique servant principalement à identifier divers types de stratégies critiques. Les critiques individuelles orientent habituellement leurs analyses vers l'un ou l'autre de ces types. Même si les deux types de critiques ont mené à des idées valables et ont permis de cerner les sujets de discussion qui méritent une attention sérieuse, la critique en général n'a pas encore réussi à mettre sérieusement à l'épreuve

4. Voir McEvoy *et al.*, 1999, pour des directives représentatives des pratiques cliniques liées au traitement de la schizophrénie.

5. Dans la psychiatrie contemporaine, affirmer qu'une condition est un trouble mental, c'est comme affirmer qu'elle est une « dysfonction préjudiciable » (*harmful dysfunction*) telle que caractérisée de façon imparfaite par le *DSM*, ou peut-être plus adéquatement par Wakefield (1992).

6. Parmi les critiques importants qui ont précisément été impliqués dans les deux genres de stratégies, on compte : Bentall (1990), Boyle (2002), Szasz (1988), Laing (1967), Scheff (1999), et Sarbin (1990).

l'idée reçue sur la schizophrénie et à diminuer son impact. Autrement dit, malgré des décennies de critique serrée, des millions de dollars sont encore dépensés en recherches sur la schizophrénie. Les pratiques cliniques tournent encore de manière importante autour du concept de schizophrénie, quelques chapitres des manuels scolaires présentent encore de l'information sur la schizophrénie et les politiques sociales sont encore élaborées autour de l'idée d'une supposée maladie cérébrale appelée « schizophrénie ».

De nombreuses questions émergent de ce contexte et méritent d'être discutées. L'idée reçue sur la schizophrénie est-elle crédible du point de vue scientifique ? Y a-t-il une justification pragmatique à la prépondérance de l'idée reçue ? Je pense que la réponse à chacune de ces questions est très clairement « non ». En fait, en supposant que l'idée reçue manque à la fois de crédibilité scientifique et d'utilité pragmatique, une question supplémentaire se pose : que doit-on faire pour effectuer une réforme significative des conceptualisations et des pratiques courantes concernant les maladies mentales graves ?

Mon plan dans ce texte est le suivant. Dans la première partie, je proposerai de bonnes raisons de penser que l'idée reçue sur la schizophrénie n'est pas crédible scientifiquement. Dans la seconde partie, j'argumenterai que l'idée reçue sur la schizophrénie agit comme stéréotype préjudiciable dans la pratique clinique, et donc, qu'elle n'est pas défendable du point de vue pragmatique (en plus de ne pas posséder de justification scientifique). Finalement, dans la troisième partie, je définirai certaines étapes cruciales qui sont nécessaires pour remplacer l'approche dominante dans la compréhension et le traitement actuels des maladies mentales graves.

1. L'idée reçue concernant la schizophrénie manque de crédibilité scientifique

La présentation complète de la thèse voulant que l'idée reçue sur la schizophrénie manque de crédibilité scientifique implique un examen détaillé du dossier de recherche (Bentall, 1990 ; Boyle, 2002 ; Heinrichs, 2001) ainsi qu'un examen critique minutieux du programme de recherche associé avec l'idée reçue, avec ses critères de preuve, son potentiel de progrès (Poland, sous presse), ainsi que de l'intégrité de la communauté scientifique engagée dans cette recherche (Poland et Spaulding, à paraître). Même sans une telle évaluation complète, il est instructif de considérer les problèmes de validité, d'hétérogénéité et de définition phénotypique, trois problèmes largement reconnus concernant ce que la plupart des cliniciens et une grande partie de la population croient être vrai à propos de la schizophrénie. Ces trois problèmes suggèrent fortement que l'idée reçue concernant la schizophrénie manque de crédibilité scientifique et, donc, que le concept de schizophrénie est au mieux une façon d'imposer artificiellement un concept au domaine des maladies mentales graves qui a des conséquences potentiellement préjudiciables pour la recherche ainsi que pour les pratiques cliniques et sociales.

Tout d'abord, il n'a jamais vraiment été démontré que le concept de schizophrénie est scientifiquement valide, qu'il s'agisse de la validité du *construit*

théorique ou de la *validité prédictive*. Établir la validité d'un *construit scientifique* requiert ou bien que les caractéristiques critérielles soient corrélées entre elles (c'est-à-dire, qu'elles constituent un syndrome) ou bien qu'il y ait un cadre théorique ou empirique bien établi qui permette l'élaboration et l'incorporation du concept. Cependant, il n'y a jamais eu suffisamment de preuves scientifiques démontrant que les supposés signes et symptômes de la schizophrénie sont corrélés entre eux (voir Boyle, 2002). Dans le *DSM*, le fait que l'entrée « schizophrénie » mentionne certaines caractéristiques (vagues, évaluatives, subjectives et disjonctives) comme critères de diagnostic (voir annexe) n'établit pas que ces caractéristiques constituent un véritable syndrome (c'est-à-dire des traits qui ont tendance à se produire simultanément). Et, comme l'ont fait remarquer les critiques (voir Boyle, 2002 ; Kirk et Kutchins, 1992 ; Poland, 2001 et 2002), les critères du *DSM* pour la schizophrénie *ne reposent pas* sur une recherche appropriée, convaincante et bien conçue qui établirait que les caractéristiques critérielles sont empiriquement reliées ou que la catégorie (telle que définie par les critères) a toutes autres formes d'intégrité empirique ou théorique. Plutôt, la « validation » des critères a été établie en se basant sur la façon dont ils se conforment aux jugements cliniques d'experts ou à d'autres ensembles de critères diagnostiques⁷.

Malheureusement, la « validation » d'un ensemble spécifique de critères diagnostiques, soit par rapport au « jugement clinique d'un expert », soit par rapport à d'autres ensembles de critères, est loin d'établir que les critères sont empiriquement corrélés entre eux et qu'ils constituent donc un véritable syndrome. De plus, une telle façon d'aborder la validation est loin d'établir que le concept de schizophrénie a un contenu empirique ou théorique. Étant donné que les critères du *DSM* concernant la schizophrénie ont été développés dans un contexte « athéorique » dans lequel ni les données empiriques concernant l'étiologie, la pathologie et la réponse au traitement ni les modèles ayant un support empirique n'ont joué aucun rôle dans les décisions à propos des critères diagnostiques, il n'y a pas de raison de croire que les critères du *DSM* sont suffisants pour distinguer une condition pathologique spécifique ou pour regrouper des individus vraiment semblables du point de vue clinique. Quant au processus de développement du *DSM*, il n'y a aucune raison de croire que le concept de schizophrénie (défini selon ses critères) est suffisamment élaboré théoriquement ou empiriquement pour établir sa validité. Il n'y a pas non plus de cadres théoriques supportés empiriquement dans lesquels la « schizophrénie » est bien définie (indépendamment du processus de développement du *DSM*). Le « modèle neurodéveloppemental de la schizophrénie », à

7. De plus, les critères du *DSM* pour la schizophrénie ont été développés dans le contexte d'un processus biaisé et politisé, c'est-à-dire que les processus par lesquels le *DSM-III* et ses descendants (*DSM-III-R* et *DSM-IV*) ont été développés ne satisfont pas les standards de base de compétence et de rigueur scientifique (voir, Kirk et Kutchins, 1992 ; Caplan 1995 ; Poland, 2001 et 2002). Conséquemment, il est douteux qu'une seule catégorie du *DSM* soit basée empiriquement ou théoriquement sur des critères appropriés.

la mode de nos jours, n'a pas de support empirique, et il est plutôt spéculatif dans son état actuel, comme nous l'accorderont des chercheurs responsables dans ce domaine (voir Hirsch et Weinberger, 2003). En conséquence de ce manque de fondement empirique ou théorique, le concept de schizophrénie ne satisfait pas aux critères de base de la validité des concepts et ne peut donc être considéré comme une construction scientifique bien définie. Ce constat soulève de sérieux doutes quant à la crédibilité scientifique de toute forme de recherche sur la schizophrénie (voir Boyle, 2002, et Poland, sous presse).

Le dossier de la recherche sur la schizophrénie est, de plus, rempli de découvertes négatives, non reproduites, contradictoires, faibles, vagues ou ininterprétables, et qui comportent des lacunes au point de vue méthodologique⁸. De telles découvertes ne fournissent aucun support aux hypothèses scientifiques concernant la schizophrénie, même si elles comprennent des quantités de données qui ont amené certains à se prononcer comme si diverses hypothèses avaient été testées et confirmées. Or, à la lumière d'un tel dossier de recherche et de l'absence de validité du concept mentionné plus haut, il est douteux qu'une hypothèse concernant la schizophrénie ait été testée *de façon rigoureuse* ou ait déjà reçu quelque support empirique. Notons en outre que le succès prédictif apparent (le fait que la schizophrénie soit héréditaire ou qu'elle réponde à certains genres de traitements) est habituellement obtenu à l'aide de définitions vagues et disjonctives, et de méthodologies de recherche qui ne sont pas conçues pour déterminer si la catégorie a ou non une véritable valeur prédictive. Tout comme les astrologues peuvent acquérir un certain pouvoir prédictif sur le futur à condition que leurs prévisions soient suffisamment disjonctives ou vagues, des « prévisions » concernant le concept de schizophrénie (ou le spectre de la schizophrénie) peuvent sembler avoir une valeur prédictive en raison de leur caractère vague et disjonctif. Ainsi, non seulement la validité du concept proprement dit pose problème, mais la *validité prédictive* du concept de schizophrénie n'est pas *bien établie* non plus. D'aucuns pourraient considérer que c'est une hérésie de dire une telle chose, toutefois, il n'y a pas eu d'amélioration substantielle dans les connaissances scientifiques à propos de la schizophrénie dans les cent dernières années⁹.

Un second problème généralement reconnu concernant l'utilisation de la catégorie diagnostique de la schizophrénie en clinique et en recherche concerne son hétérogénéité quant aux caractéristiques critérielles, aux caractéristiques et processus psychologiques, biologiques et contextuels (par

8. Voir Heinrichs, 2001, pour une revue critique d'un large éventail d'hypothèses de recherche concernant la schizophrénie.

9. Ceux qui sont sous l'emprise de l'idée reçue voient la signification de cette absence de progrès comme un signe de l'immaturité de la science actuelle et de la complexité de la maladie : avec plus de temps et de ressources, la recherche devrait produire une compréhension de la maladie cérébrale nommée « schizophrénie ». Cependant, l'hypothèse de remplacement, à savoir que la schizophrénie n'existe pas et que le concept est scientifiquement insignifiant semble mieux confirmée jusqu'à maintenant par le dossier de recherche que ne le sont l'idée reçue et cette perspective optimiste sur le programme de recherche qui y est associé.

exemple, sociaux) (Heinrichs, 1993, 2001 ; Andreasen et Carpenter, 1993). Les individus classés comme « schizophrènes » sont susceptibles d'être différents les uns des autres même par rapport aux caractéristiques cliniques qui servent de fondement au diagnostic (c'est-à-dire, les critères du DSM), ainsi que par rapport aux *processus* biologiques, psychologiques, comportementaux et sociaux qui opèrent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. Une telle hétérogénéité de critères et de processus implique que la dynamique clinique (évolution, résultat, réponse à l'intervention) des conditions spécifiques auxquelles le diagnostic a été appliqué varient beaucoup, comme l'ont remarqué à plusieurs reprises les cliniciens et les chercheurs.

En dépit du fait que cette hétérogénéité soit largement reconnue, il existe un différend substantiel quant à sa signification. Ceux qui sont fortement partisans de l'existence de la schizophrénie suggèrent qu'il y a hétérogénéité parce que la schizophrénie est une maladie unitaire (ou une maladie spectrale relevant de multiples maladies) qui est associée à une grande variété de contextes biologiques, psychologiques ou sociaux avec lesquels elle interagit. Ils croient qu'une telle hétérogénéité deviendra mieux gérée et comprise avec le temps et les progrès de la recherche (voir Andreasen, 2001 ; Green, 2001). Ceux qui ne participent pas à la croyance que « la schizophrénie » se rapporte à un trouble bien défini¹⁰ suggèrent que l'hétérogénéité fait partie du support empirique démontrant que la catégorie n'a pas de signification sur le plan scientifique et clinique — que la schizophrénie, en fait, n'existe pas. De tels critiques, qui nient l'existence de la schizophrénie (par exemple, Boyle, 2002 ; Bentall, 1990 ; Poland, sous presse), voient la catégorie comme une notion artificielle dans un champ de phénomènes multiples constitué de normes, complexe, dynamique et interactif, lequel requiert un type de conceptualisation radicalement différent pour être compris adéquatement (voir Spaulding *et al.*, 2003).

Tout au moins, on ne devrait pas *supposer* que l'une ou l'autre de ces interprétations de l'hétérogénéité diagnostique est correcte. Cette question devrait être résolue à l'aide de données scientifiques. Tant qu'elle n'est pas résolue, la crédibilité scientifique de la catégorie diagnostique est, pour le moins, douteuse. Si l'on considère l'absence établie de validité prédictive et de validité du concept de la catégorie même, ce doute est sérieux. En effet, tout ce que nous savons avec certitude, c'est que plusieurs individus ont été regroupés sous l'étiquette « schizophrénie », que ces individus présentent une hétérogénéité importante

10. Cela ne revient pas à dire qu'il n'y a pas du tout de maladies cérébrales, mais tout simplement qu'à l'heure actuelle un engagement concernant l'idée que la « schizophrénie » correspond à une maladie cérébrale est sans fondement. Il est certainement possible que quelques individus qui s'avèrent tomber dans une catégorie définie par les critères de la schizophrénie selon le DSM-IV ont, parmi plusieurs, dans leur condition, une maladie cérébrale ou autre. Toutefois cela ne justifie aucunement que la catégorie soit censée désigner une maladie cérébrale ; dans tous les cas, on doit se rappeler que toute condition ne mène pas à des problèmes qui devraient être considérés comme une maladie.

quant aux différents aspects de leur fonctionnement, et que, pour le moment, on ne s'entend pas sur ce qui les unit (si unité il y a).

Le doute en ce qui concerne la crédibilité scientifique est finalement renforcé par un autre problème généralement reconnu au sujet de la schizophrénie, celui de la *définition phénotypique* (c'est-à-dire, à quel trait se rapporte le terme « schizophrénie » ?), un problème qui a émergé récemment avec de plus en plus de clarté dans le contexte de la recherche génétique. Au cours des deux dernières décennies, incités par des déclarations voulant que le dossier de la recherche ait clairement et fortement établi qu'il y a une composante génétique dans l'étiologie de la schizophrénie (voir Gottesman, 1991), des efforts de recherche considérables ont été entrepris en vue de découvrir la base génétique de la schizophrénie à l'aide des méthodologies de la recherche microgénétique (par exemple, *l'analyse d'association et de liaison* génétique). Jusqu'à présent, ce type de recherche est généralement reconnu comme ayant échoué dans sa tentative d'identification des gènes, de régions de gènes ou de constellations de gènes spécifiques qui seraient soit le siège [*locus*] d'un trouble génétique, soit des marqueurs pour de tels sièges [*loci*]. Pour diverses raisons, toutes les supposées découvertes ont été discréditées. À présent, il ne semble pas y avoir de « pistes prometteuses » dans ce domaine de recherche sur la schizophrénie, bien que certains chercheurs enthousiastes affirment souvent le contraire¹¹.

L'explication courante de cet échec de la recherche est : *a*) que les bases génétiques de la schizophrénie sont plutôt complexes (car plusieurs gènes, interactions entre gènes et avec l'environnement sont en cause) ; et *b*) qu'il manque un phénotype bien défini pouvant servir de cible à la recherche micro-génétique. La première composante de l'explication est une répétition des hypothèses génétiques *ad hoc* qui font suite à l'échec des programmes de recherche d'épidémiologie génétique (études de jumeaux, de familles, et d'adoptions) à découvrir un support empirique pour l'hypothèse d'un gène unique qui ne requiert aucune contribution environnementale. Les chercheurs dans ce domaine, même s'ils ne la formuleraient pas de la façon dont je viens de le faire, reconnaissent que l'hypothèse polygénique et génétique multifactorielle sur la schizophrénie est telle qu'on ne sait pas combien de gènes sont en cause, quelles sont leurs contributions, quelle est la contribution de l'environnement et quels processus de développement sont en jeu. Cela ne constitue pas une hypothèse scientifique impressionnante, pire, elle présuppose sans preuve l'existence de la « véritable schizophrénie ».

La seconde composante expliquant l'échec de la recherche microgénétique est la reconnaissance explicite que le concept de schizophrénie n'est pas

11. Voir Harrison et Owen, 2003, et Kennedy *et al.*, 2003. Ces exemples sont typiques du genre de déclarations enthousiastes qui ont été faites pendant des décennies sur la base de supports empiriques limités et dans le contexte de modèles et hypothèses génétiques essentiellement sans contenu (voir ci-dessous). Voir Ploman et McGuffin, 2003, pour une évaluation plus réaliste de l'état de la recherche dans ce domaine.

tout à fait adéquat pour ce genre de recherche : en effet, pour les raisons mentionnées plus haut, il est trop mal défini. Ce type de recherche requiert des phénotypes bien définis qui peuvent être mesurés avec précision et régularité, et qui présentent un degré suffisant d'homogénéité catégorielle. Jusqu'à ce que de tels phénotypes soient identifiés, la recherche micro-génétique ne pourra avancer¹². Ni les chercheurs dans ce domaine ni les consommateurs de cette recherche ne semblent être conscients que l'existence d'un phénotype mal défini compromet aussi les études originelles sur la famille, les jumeaux et l'adoption qui supportent le postulat empirique de la recherche micro-génétique (c'est-à-dire, qu'une composante génétique bien établie joue un rôle dans l'étiologie de la schizophrénie). Qu'est-ce que cela signifie exactement que de dire qu'une composante génétique reconnue joue un rôle dans l'étiologie de la schizophrénie si le terme même de « schizophrénie » est mal défini et n'a pas de référent clair ? Dans tous les cas (par exemple, dans les études de familles, de jumeaux, d'adoption, de liaison et d'association génétique), il est tout à fait impossible d'interpréter les découvertes empiriques si la variable critique de la recherche est mal définie. Tout au plus, les corrélations empiriquement relevées, même si elles sont statistiquement significatives, ne font guère plus qu'établir, dans un échantillon donné, une correspondance entre une variable qui nous intéresse (par exemple, les patrons de transmission familiale) et l'étiquette « schizophrénie ». Dans des conditions méthodologiques appropriées, une telle découverte pourrait servir de base à l'établissement d'une corrélation entre la variable et l'étiquette dans une population plus étendue. Cependant, la recherche ne peut pas et ne devrait pas être interprétée au-delà de ces limites¹³.

Donc, à la lumière de ces trois problèmes (validité, hétérogénéité, définition phénotypique) il semblerait que l'idée reçue ne soit rien de plus qu'un ensemble de croyances sans fondement (si elles ont même une signification) à propos d'une supposée maladie appelée « schizophrénie » et des gens hypothétiquement aux prises avec cette « maladie ». Autrement dit l'idée reçue n'est pas scientifiquement crédible. De plus, en conséquence des trois problèmes mentionnés ci-dessus, lorsque des individus sont classifiés comme souffrant de schizophrénie, il y a une *perte* substantielle d'*information* (à savoir, les détails spécifiques supportant le « diagnostic ») sans profit compensatoire quant au

12. À ce point, il importe de remettre l'accent sur le fait que les critiques ne nient pas qu'il existe une chose telle que la maladie mentale grave ; l'objet du débat est de savoir si « la schizophrénie » ajoute quoi que ce soit ou bien nuit aux pratiques scientifiques (et cliniques) concernant la maladie mentale grave. Dans le cas de la génétique de la « schizophrénie », on soutient que l'étiquette est un obstacle sérieux à la recherche.

13. Cela ne signifie pas qu'il ne procède pas à pleine vapeur. Les chercheurs dans ce domaine peinent à identifier un trait suffisamment bien défini et mesurable qui manifeste ne serait-ce qu'une faible association avec la catégorie de diagnostic (mal définie) de la schizophrénie. Des exemples de tels traits sont : des déficits dans « la recherche visuelle » et des anormalités dans les potentiels évoqués à P300 et P50, associées avec le traitement sensoriel des sons (nouveau, filtrage) Voir Egan *et al.*, 2003, pour une discussion de tels « phénotypes intermédiaires ».

pouvoir prédictif ou pour la compréhension de la condition de la personne¹⁴. En réalité, comme nous allons le voir ci-dessous, l'étiquette « schizophrénie » obscurcit la complexité qui doit être prise en considération pour que les objectifs cliniques soient poursuivis avec efficacité. En plus, elle fournit une compréhension simpliste des gens qui sont l'objet de la pratique clinique et subissent le contexte social dans lequel une telle pratique évolue. Conséquemment, le concept de schizophrénie et l'idée reçue à laquelle il est associé fonctionnent comme un stéréotype nuisible qui introduit un risque substantiel de gaspillage, d'erreurs et de dommages dans les contextes cliniques.

2. L'idée reçue n'a pas d'utilité pragmatique

Jusqu'à présent nous avons présenté un argument supportant la thèse que l'idée reçue sur la schizophrénie n'est pas scientifiquement crédible. Une approche parallèle pour défendre la légitimité et la pertinence du rôle étendu du concept de schizophrénie et des thèses qui y sont associées implique des arguments pragmatiques selon lesquels *la schizophrénie* joue un rôle utile dans divers contextes (scientifiques, cliniques, éducatifs ou sociaux, par exemple). Une discussion complète examinerait (entre autres) le rôle de *la schizophrénie* et de l'idée reçue dans ces arguments : encouragent-ils ou non la recherche scientifique (par exemple, le programme de recherche sur la schizophrénie est-il scientifiquement progressif ?), les valeurs et objectifs des cliniques de santé mentale, de l'éducation, encouragent-ils ou non le bien-être en société tel qu'il est mis de l'avant par l'ordre public et les lois sur la santé mentale ? (voir Poland et Spaulding, à paraître). Dans cette section, je mettrai l'accent sur le rôle de *la schizophrénie* et de l'idée reçue dans les pratiques cliniques. Je présenterai un argument qui tente de démontrer que l'idée reçue sur la schizophrénie introduit des partis pris préjudiciables dans les pratiques cliniques et, par conséquent, qu'elle va à l'encontre de certaines valeurs et objectifs cliniques essentiels. Une composante clé de la justification pragmatique du maintien du concept de schizophrénie et de l'idée reçue qui y est associée sera donc mise en question.

Dans la pratique clinique qui traite les maladies mentales graves, il y a plusieurs valeurs et objectifs constitutifs :

1. la résolution de l'incertitude clinique concernant les questions suivantes : Quelle information est pertinente et informative ? Quel est le problème de cette personne (si problème il y a) ? Quels processus causaux sont en jeu ? Quelle est la signification de tels problèmes et processus dans la vie d'une personne souffrant d'une maladie mentale grave ? Quelle intervention est susceptible d'être efficace ?

14. En l'absence d'une théorie des processus causaux en jeu dans le développement d'un supposé trait, et sans caractérisation précise de ce trait, il est plutôt problématique d'interpréter causalement l'héritabilité et autres statistiques épidémiologiques (cf., Block, 1996 ; Lewontin, 2000 ; Sober, 2000).

2. la conception, la mise sur pied et le contrôle des stratégies et techniques d'intervention efficaces visant le traitement, la médication, la palliation ou la réhabilitation ;
3. la conception et la mise sur pied d'infrastructures sociales thérapeutiques éthiquement appropriées pour l'exercice de pratiques cliniques visant à aider des gens qui souffrent de maladies mentales graves.

Si la schizophrénie et l'idée reçue sont considérées comme défendables au point de vue pragmatique, elles devraient pouvoir contribuer à ce que les trois objectifs précédents soient atteints. Cependant, comme nous allons le voir maintenant, un parti pris résultant de l'idée reçue sur la schizophrénie peut survenir au moins dans cinq domaines généraux de la pratique clinique : le traitement de l'information, l'élaboration d'inférences, la compréhension clinique, l'intervention, ainsi que les identités, rôles et relations cliniques (c'est-à-dire, l'infrastructure sociale). Ensemble, de tels partis pris vont à l'encontre des objectifs et des valeurs des pratiques cliniques (c'est-à-dire, 1-3) et nuisent à la fois aux cliniciens et à ceux qui ont besoin de leur aide.

Le traitement de l'information par le clinicien

Le traitement de l'information par le clinicien comprend entre autres l'observation, l'attention, la recherche d'information, la mémoire et l'enregistrement de l'information. De tels processus déterminent quelle information est accessible pour le raisonnement, le jugement et la prise de décision clinique, et, par conséquent, quelle information joue un rôle dans la formation des émotions, attitudes et motivations du clinicien. Quand le traitement de l'information est influencé par l'idée reçue sur la schizophrénie, le parti pris suivant est encouragé :

1. La tendance à observer, amasser, enregistrer, souligner et se rappeler d'abord d'un ensemble restreint d'informations concernant les caractéristiques pathologiques et cliniquement identifiables (par exemple, les hallucinations, les idées délirantes, les comportements bizarres, désorganisés, ainsi que les « symptômes négatifs » comme le manque de motivation, la diminution des affects, la pauvreté de pensée et de parole).

Dans la pratique diagnostique qui est guidée par le concept de schizophrénie, les types d'information jugés du plus grand intérêt clinique ont tendance à être les caractéristiques cliniques pathologiques énumérées dans les critères du *DSM*. En plus de rendre de telles caractéristiques encore plus saillantes, cela encourage la catégorisation d'événements ambigus (par exemple, les actions bizarres) comme instances de ces critères, ainsi que l'effort pour identifier systématiquement leur origine et leur relation dans des dossiers cliniques. Donc, le premier parti pris mène à *la création d'un riche corpus d'informations cliniques relatives à un ensemble pauvre et restreint de caractéristiques* que le

clinicien identifie et conçoit facilement comme des indicateurs de pathologie. De telles caractéristiques sont monnaie courante dans les discours des psychiatres sur la schizophrénie et sont recherchées dans des entrevues de diagnostic clinique dyadiques, soulignées dans des dossiers cliniques et considérées suffisantes pour un diagnostic.

L'attention est donc portée sur ces caractéristiques au détriment d'un ensemble plus vaste de caractéristiques qui ne sont pas incluses dans les critères du *DSM* et qu'on ne daigne pas considérer comme *signe diagnostique primaire*. Ainsi, plusieurs types d'informations ne sont pas examinés ou recueillis du tout, ils sont même relégués à un statut secondaire ou non pertinent pour les besoins de l'évaluation diagnostique : par exemple, l'information concernant le fonctionnement de la personne sur plusieurs plans, biologique, psychologique, comportemental et social¹⁵ ; l'information sur le fonctionnement spécifique dans un grand nombre de contextes sociaux et personnels, le point de vue de la personne sur l'histoire de sa vie, ses projets, ses plans, ses perspectives et ses relations. Ceux qui sont sous l'emprise de l'idée reçue ont tendance à minimiser l'importance de ce genre d'information lorsque vient le temps de découvrir *ce qui est problématique chez la personne*. Ou bien ce genre d'information n'est pas recueillie du tout, ou bien elle est recueillie mais sa signification première est d'aider à découvrir un diagnostic en accord avec les critères du *DSM*. Cela s'applique autant à la collecte du clinicien sur l'historique médical et social de la personne qu'à l'utilisation d'examen psychologiques et d'évaluations de capacités. Par exemple, ce type d'information secondaire est souvent utilisé pour corroborer un diagnostic clinique, utilisant par exemple des questions comme : Quelle est l'historique diagnostique de la personne ? Quel est l'historique familial pour ce qui est de la maladie mentale ? Les résultats des examens psychologiques se conforment-ils au diagnostic de schizophrénie ? Y a-t-il eu un déclin récent dans le fonctionnement ? Y a-t-il une détérioration cliniquement significative dans le fonctionnement ? Ainsi, même quand on recueille de l'information sur la schizophrénie autre que celle qui concerne les caractéristiques présentes selon les critères du *DSM*, la façon avec laquelle opère l'idée reçue a tendance à minimiser son rôle dans le diagnostic et à la placer dans un cadre orienté vers la pathologie, lequel est élaboré autour de l'étiquette diagnostique.

Pourquoi les conséquences du parti pris 1 sont-elles préjudiciables ? La constitution d'une base de donnée restreinte orientée vers la pathologie ne permet pas au clinicien d'être suffisamment informé pour comprendre le problème et le genre de processus causaux en jeu dans la vie de la personne ou dans le milieu clinique. Cette base de données n'offre pas aux cliniciens

15. Par exemple, si une personne rapporte des hallucinations angoissantes et dérangeantes, un clinicien peut prescrire une drogue anti-psychothique réputée être efficace pour aider à maîtriser les hallucinations. Cependant, un diagnostic de schizophrénie n'est pas requis pour prédire que la drogue peut être efficace et n'ajoute rien à la compréhension de ce qui se passe dans un tel cas.

l'information requise pour gérer l'hétérogénéité considérable de problèmes et de processus que l'on retrouve chez les individus souffrant de maladies mentales graves, et donc, ne leur donne pas l'information nécessaire pour résoudre l'ambiguïté clinique. En plus, un corpus d'information appauvri et orienté vers la pathologie [*pathology-oriented*] ne fournit pas la base pour une compréhension adéquate de la personne, de sa vie, de ses objectifs et ses valeurs. L'impression que quelque chose pose problème chez la personne domine l'activité clinique au lieu d'être une composante possible de son état. Le résultat est que la personne dont la vie est au centre de la pratique clinique perd son statut en plus de perdre d'avantage de pouvoir (comme nous le verrons plus bas). Cela est alarmant, étant donné que le point de vue et l'action de la personne sont parmi les facteurs les plus importants du succès de la pratique clinique.

Les pratiques inférentielles

L'idée reçue sur la schizophrénie mène à des pratiques inférentielles qui manifestent le parti pris suivant :

2. La tendance à inférer l'existence d'un processus inhérent à la maladie qui sert à expliquer la présence — ainsi que les relations — entre des caractéristiques cliniques et à interpréter des événements et les caractéristiques de la personne comme manifestations de l'état d'une maladie biologique individuelle.

Lorsque l'information jugée pertinente pour le diagnostic est évaluée, le clinicien sous l'emprise de l'idée reçue est conditionné à voir des groupes de caractéristiques et d'événements comme étant interreliés et comme des manifestations d'une seule maladie sous-jacente. De plus, des caractéristiques et des événements essentiellement ambigus (par exemple, un témoignage mentionnant une hallucination, une parole délirante, un acte bizarre) sont susceptibles d'être interprétés comme des manifestations d'une maladie cérébrale¹⁶.

Bien que certains défenseurs du stéréotype de la schizophrénie avouent que la schizophrénie n'est pas une maladie unitaire, mais plutôt une « maladie spectrale » qui varie selon un nombre de facteurs, ou bien de « multiples maladies » (c'est-à-dire que le terme « schizophrénie » est appliqué à divers processus morbides chez différents individus), on suppose invariablement que, dans les cas individuels, certains processus de la maladie causent les manifestations

16. Il existe au moins cinq types d'analyse utiles et appropriés pour comprendre le fonctionnement, les problèmes et les processus en jeu dans la maladie mentale grave : les plans *neuropsychologique* (par exemple, la régulation SNC), *neurocognitif* (p. ex., l'attention, le contrôle exécutif, la mémoire), *sociocognitif* (p. ex. la résolution de problème, l'inférence causale, les attributions, la connaissance de soi et des autres), *sociocomportemental* (p. ex., l'activation comportementale ; les habilités dans divers domaines de fonctionnement, la régulation psychophysiologique de l'émotion, l'humeur, l'impulsion), et *socioenvironnementaux* (p. ex., les relations, la conformité ou la déviance, le statut social, l'environnement de vie). Voir Spaulding *et al.*, (2003) pour une discussion de ces types d'analyse.

cliniques. Or il n'y a pas de bonnes données scientifiques sur ce que pourraient être les processus de la maladie (même si la spéculation abonde)¹⁷ ou sur la façon dont la maladie pourrait être liée causalement à ses supposées manifestations cliniques. Les cliniciens qui expriment le parti pris 2 ont tendance à ignorer ou minimiser l'importance des hypothèses causales qui n'impliquent *pas* une maladie cérébrale de base. Par exemple, de tels cliniciens ont tendance à ignorer les hypothèses à propos de l'impact environnemental direct ou les boucles de rétroaction entre l'environnement et l'individu, les interactions biologiques, psychologiques et sociales complexes, ainsi que les processus psychologiques « normaux » qui concernent le choix, l'apprentissage social et les processus attributionnels (voir Corrigan et Penn, 2001, pour des travaux représentatifs dans ce domaine). Étant donné que les caractéristiques et les événements individuels qui obtiennent l'attention des cliniciens sont très possiblement le résultat de tels autres types de processus causaux, une tendance rigide et stéréotypique à inférer des hypothèses concernant la présence d'une maladie peut conduire à *l'occultation des véritables causes* (qui tiennent, en certains cas, de l'identification à un rôle appris ou d'un processus psychologique normal), et favoriser un parti pris sévère et coûteux pour une *compréhension « individualiste »* des problèmes, c'est-à-dire, la conception qu'il sont inhérents à la personne (par exemple, le résultat d'une pathologie du cerveau)¹⁸.

Le second parti pris mène aussi les cliniciens à ignorer la possibilité que les caractéristiques cliniques observées soient *indépendantes* les unes des autres (par exemple, que les hallucinations d'une personne soient liées à un dérèglement biochimique tandis que ses paroles délirantes reflètent un historique complexe d'apprentissage social), ou qu'elles soient *interreliées d'une autre façon* (par exemple, une escalade d'excitation provoquant des difficultés chez une personne dont les capacités à gérer un conflit social angoissant sont déjà amoindries), deux possibilités dont l'existence est régulièrement

17. Le rapport d'une hallucination ou de la prononciation de paroles délirantes (entre autres) est essentiellement ambigu parce que chacun peut être le reflet d'un certain nombre d'autres processus causaux. Par exemple, bien que les hallucinations soient de vrais phénomènes, les rapports d'hallucinations ne sont pas tous véridiques et même si des paroles délirantes sont souvent prononcées, elles peuvent avoir différentes sortes de signification clinique allant des supposées dérégulations pathophysiologiques jusqu'aux historiques complexes d'apprentissage social, aux processus psychologiques normaux et carrément aux manipulations.

18. À noter que le postulat de processus causaux à la base des divers signes et symboles supposés de la schizophrénie ne réussit pas à identifier le processus pathologique de la schizophrénie pour deux raisons. Le statut de *maladie* pour ces processus n'est pas établi par un tel postulat. Et l'existence de processus associés avec les caractéristiques prises individuellement n'établit pas qu'un processus morbide est associé à l'étiquette diagnostique, étant donné que les caractéristiques en jeu ne sont pas spécifiques à la « schizophrénie » et ne sont pas présentes dans tous les cas de schizophrénie. Tout le monde devrait être impliqué dans le développement d'une compréhension causale de la maladie mentale grave, mais l'émergence d'une telle compréhension causale ne valide pas directement un modèle de maladie pour ce qui est de la schizophrénie.

confirmée¹⁹. Ainsi, une tendance rigide et stéréotypique à avancer des hypothèses qui accordent un rôle central à une maladie a tendance à favoriser diverses erreurs dans les pratiques d'évaluation clinique et, comme nous allons le voir maintenant, ces erreurs contribuent à leur tour à miner l'intervention et la compréhension des cliniciens.

La compréhension des cliniciens

La compréhension des cliniciens affectés par l'idée reçue sur la schizophrénie mène au parti pris suivant :

3. La tendance à voir les gens classifiés comme schizophrènes selon le modèle de cette maladie (dans laquelle un processus morbide de base module la perception, la pensée, l'émotion et le comportement), et, donc, à les voir comme des victimes d'une maladie cérébrale sur laquelle ils n'ont aucun contrôle.

Comme nous venons d'en discuter, des pratiques inférentielles biaisées par l'influence de l'idée reçue sur la schizophrénie favorisent une *compréhension simpliste des causes* de l'état de la personne, résultant d'un processus pathologique de base ainsi que des cascades pathogéniques auxquelles mène ce processus : toutes les caractéristiques pathologiques sont comprises comme les conséquences de causes qui sont en aval du processus de base. Dans un tel cadre d'interprétation, on considère que la perception, la pensée, l'émotion et le comportement de la personne sont modulés par un processus pathologique interne et donc ceux-ci sont plutôt vus comme l'effet causal psychologiquement insignifiant d'un cerveau malade. Les hypothèses causales mentionnées plus haut (c'est-à-dire, celles qui concernent des problèmes indépendants, des causes environnementales, des boucles de rétroaction interactive complexes et des processus psychologiques normaux) sont plutôt ignorées ou minimisées. Ainsi, une vision orientée vers la pathologie de la personne, laquelle est vue comme la victime passive d'une maladie cérébrale, a tendance à prédominer. Le stéréotype de la schizophrénie compromet donc la pratique

19. Une conséquence particulièrement importante du parti pris en cause ici est une tendance à « décontextualiser » les problèmes de la personne. Le stéréotype de la schizophrénie implique qu'un processus morbide de base existe dans l'individu et que : a) il est peut-être partiellement causé par des facteurs d'ordre environnemental ; b) il peut avoir des conséquences dans un contexte environnemental ; mais, c) ni les antécédents causaux, ni les conséquences causales de la maladie, ni n'importe quelle autre caractéristique du contexte ne font partie du processus même de la maladie. C'est-à-dire que la compréhension d'un trouble chez la personne peut complètement exclure le contexte. Voir Spaulding, Sullivan, et Poland, 2003, pour une discussion de la raison pour laquelle une vision décontextualisée de la maladie mentale grave mène à un sérieux malentendu concernant la nature des problèmes d'une personne et de la raison pour laquelle privilégier une cause unique à des processus morbides dans le cerveau d'un individu est erroné (car la causalité peut bouger dans toutes les directions, elle peut impliquer des caractéristiques et des processus appartenant à *n'importe quel* type d'analyse causale, des processus « normaux » aussi bien que pathologiques).

clinique et fausse les impressions des cliniciens quant au caractère et à la complexité des circonstances dans lesquelles les individus évoluent et quant aux problèmes auxquels ils tentent de faire face.

Le troisième parti pris favorise plutôt *une compréhension simpliste des gens* (et non seulement du réseau causal dont il font partie) qui souffrent de maladie mentale grave. Voir la personne comme la victime passive d'une maladie cérébrale diminue considérablement notre compréhension aussi bien du *point de vue* de la personne que de son *fonctionnement*. Si un clinicien a tendance à concevoir la perception, la pensée, l'émotion et le comportement d'une personne comme étant essentiellement l'effet causal psychologiquement insignifiant d'un cerveau malade, alors le point de vue et les actions de la personne seront mis de côté, puisqu'il sont conçus comme des manifestations du processus de base de cerveau, et donc, comme des choses à être éradiquées par le traitement plutôt que comme des composantes essentielles de la compréhension. Un tel refus de prendre en considération la personne et son fonctionnement entraîne le clinicien à perdre de vue des choses telles que :

- la façon dont la personne comprend ce qui lui arrive dans un contexte clinique ;
- la réaction de la personne au fait d'être classée et traitée de certaines façons par des cliniciens et par d'autres personnes ;
- les rôles sociaux que la personne occupe, ou les manières par lesquelles une personne pourrait résister aux pressions pour qu'elle occupe de tels rôles (par exemple, le rôle d'un « patient souffrant d'un trouble mental ») ;
- le point de vue de la personne sur sa vie : ses valeurs, ses objectifs, ses aspirations, ses projets, ses perspectives, sa compréhension historique et sa compréhension de sa propre situation actuelle ;
- la manière dont l'architecture cognitive ainsi que les processus psychologiques et sociaux normaux opèrent en ce qui concerne le comportement ;
- la manière dont les actions de la personne peuvent être légitimées à la lumière de sa situation, de ses limitations et de la façon dont elle est traitée.

Sans une telle compréhension, une dimension importante de la personne sera inintelligible au clinicien, surtout compte tenu des limitations présentes, si l'on n'observe qu'un ensemble restreint de facteurs et qu'on suppose qu'un processus cérébral fondamental cause le problème. Sans une véritable évaluation de la condition de la personne de son propre point de vue, il est difficile d'établir des relations thérapeutiques efficaces et respectueuses. Cela crée des obstacles supplémentaires pour le genre de compréhension qui devrait être à la base des pratiques d'évaluation et d'intervention cliniques.

Les pratiques d'intervention

Dans toute bonne pratique clinique, il n'y a pas de place pour une base de donnée incomplète ou orientée vers la pathologie, pour des inférences biaisées ou pour une compréhension simpliste. Malheureusement, ces préjugés, conjointement avec diverses composantes de l'idée reçue sur la schizophrénie, entraînent en pratique clinique un quatrième parti pris quant à la conception et à la mise en œuvre des interventions :

4. La tendance à concevoir la supposée maladie cérébrale et ses manifestations comme étant des cibles *primaires* d'intervention et à utiliser l'observation des symptômes comme mesure principale du succès ou de l'échec du traitement.

Dans le cadre d'interprétation inspirée par l'idée reçue, le statut de maladie cérébrale attribué à la condition de la personne occupe une position centrale, et toute intervention vise à contrôler et à gérer la maladie. Pour ce faire, la thérapie qui utilise des médicaments psychotropiques est la forme d'intervention la plus importante, tandis que le contrôle des symptômes est la forme la plus importante d'évaluation du succès ou de l'échec du traitement. Il résulte de ce parti pris que la grande variété d'autres processus causaux possibles que nous avons mentionnés plus haut aura tendance à rester *non identifiée* et à ne pas être *prise en considération*. Le 4^e parti pris est dangereux parce qu'il a tendance à court-circuiter toute observation clinique sérieuse à propos de l'intervention, ce qui entraîne des plans d'intervention routiniers et mal conçus, laissant le clinicien sans ressources adéquates pour comprendre pourquoi une intervention choisie n'est pas efficace (par exemple, l'absence de réponse à la médication)²⁰.

Les rôles cliniques, les identités et les relations

Le dernier domaine dans lequel l'idée reçue sur la schizophrénie engendre un parti pris est l'infrastructure sociale des pratiques et des processus cliniques (la façon dont les identités, les rôles et les relations thérapeutiques prennent forme).

5. La tendance à créer une infrastructure sociale pour l'activité clinique dans laquelle l'*identité* de la personne devient celle de victime d'une maladie sur laquelle elle n'a aucun contrôle. Le *rôle* de la personne est celui d'un patient dont la responsabilité première est d'obéir aux traitements prescrits par le clinicien et les *rapports* de la personne relèvent d'un statut d'autorité inférieur aux autres.

Les cliniciens sous l'influence de l'idée reçue sur la schizophrénie seront portés à interagir avec les personnes étiquetées comme schizophrènes comme

20. Voir Spaulding, Sullivan et Poland (2003) pour une approche clinique des maladies mentales graves qui fournit des analyses causales précises.

si elles étaient des victimes passives d'un processus pathologique qui doit être traité par un médecin, lequel utilise des stratégies et techniques essentiellement biomédicales. L'aspect particulièrement critique de cette intervention, c'est que de tels cliniciens auront fortement tendance à « éduquer » la personne sous leur soin à adopter la même vision qu'eux-mêmes : on apprend aux personnes étiquetées comme schizophrènes à croire qu'elles sont des victimes passives d'une maladie cérébrale nommée « schizophrénie ». Ainsi, ces personnes sont amenées à internaliser un stéréotype social stigmatisant (« la schizophrénie ») et à s'attribuer des caractéristiques (par exemple, négative, interne, stable, globale) susceptibles d'avoir des conséquences personnelles préjudiciables (voir Kinderman, 2001)²¹.

Les cliniciens sous l'influence de l'idée reçue sur la schizophrénie auront aussi tendance à éduquer de la même façon tout un chacun, incluant la famille et les amis de la personne et les autres membres du personnel de l'hôpital²². La création d'une interprétation partagée par tous les partis concernés mène à une structuration rigide du monde social de la personne, dans laquelle son *identité* à la première et à la troisième personne est celle d'une victime passive d'une maladie cérébrale, dont les caractéristiques et le comportement pathologiques occupent l'attention de façon prédominante. Par conséquent, le statut, les rôles et les rapports de la personne dans son monde social sont influencés négativement. Plus précisément, aidée par l'apprentissage implicite et explicite, et de puissants processus sociaux, cette forme d'éducation tend à renforcer les rôles et l'identité du patient souffrant d'un trouble mental dysfonctionnel au lieu de créer des occasions de trouver des solutions importantes (voir Spaulding, *et al.* 2003).

Finalement, l'impact général du cinquième parti pris et les pratiques éducationnelles particulières qu'il engendre comprend de nombreuses autres conséquences que nous devons mentionner ici : la dépréciation involontaire de la personne, l'encouragement d'une attitude passive face à ses problèmes, la perte supplémentaire de pouvoir dans la vie, la diminution de l'engagement de la personne dans son propre traitement, la création d'une relation thérapeutique viciée. En conséquence, le cinquième parti pris favorise le développement de processus sociaux et cliniques préjudiciables et improductifs.

Le résultat des partis pris

Les cinq partis pris mentionnés ci-dessus qui ont cours dans les pratiques cliniques pour traiter les maladies mentales graves démontre clairement comment l'idée reçue sur la schizophrénie, au lieu de contribuer à la mise sur pied de

21. Voir Spaulding *et al.*, (2003) pour une présentation systématique d'un cadre destiné au développement de plans d'intervention complexes et calibrés individuellement.

22. Bien que sérieusement erronées pour les raisons mentionnées dans le texte, ces pratiques d'éducation du patient sont souvent bien intentionnées : elles reflètent une préoccupation clinique concernant la personne qui subit le traitement et elles visent souvent l'introduction d'un cadre d'interprétation cognitif très utile pour elle.

services cliniques essentiels ainsi qu'à la poursuite de valeurs et objectifs cliniques importants, met en péril la pratique clinique de multiples façons ; de ce fait, elle est préjudiciable et inutile. Ainsi, il n'y a pas d'argument pragmatique plausible pour défendre l'existence ou le maintien du concept de schizophrénie et de l'idée reçue qui lui est associée, et des pratiques cliniques qui en résultent. Tout argument de ce genre est remis en cause par l'effet préjudiciable de l'approche ainsi que par l'existence d'autres approches dont l'efficacité supérieure a été démontrée (voir Spaulding *et al.*, 2003).

3. Quatre étapes vers un monde sans *schizophrénie*

Le fait que l'idée reçue sur la schizophrénie manque à la fois de crédibilité scientifique et d'utilité pragmatique signifie qu'une réforme des pratiques cliniques, sociales et de la recherche actuelle pour le traitement des maladies mentales graves est fortement suggérée. Or c'est une chose d'argumenter, comme de nombreux critiques l'ont fait (par exemple, Szasz, 1988 ; Sarbin, 1990 ; Boyle, 2002), que l'état des choses actuel ne devrait pas exister parce qu'il manque de crédibilité scientifique, qu'il est inutile, préjudiciable et éthiquement indéfendable. C'en est une autre d'identifier et d'emprunter un chemin clair et praticable vers un état de choses plus souhaitable, ce qu'aucun critique ne semble avoir été capable de faire.

Nous proposons une heuristique pour penser à la recherche de stratégies de réforme, et celles-ci peuvent être divisées en quatre étapes majeures :

Étape 1 : établir visiblement et de manière persuasive que le cadre actuel de la conceptualisation et de l'organisation des pratiques concernant le domaine des maladies mentales graves ne peut être défendu et ne devrait pas exister.

Étape 2 : fournir un cadre de rechange dans lequel il est possible de poursuivre les divers objectifs qui sont trop mal servis par le cadre actuel, et le rendre plausible.

Étape 3 : fournir une analyse adéquate de l'emprise du cadre actuel et une stratégie révolutionnaire pour renverser cette emprise.

Étape 4 : ajouter à la stratégie révolutionnaire une stratégie pour gérer l'instabilité qui sera inévitablement précipitée par l'étape 1 et par les transitions envisagées et poursuivies aux étapes 2 et 3.

Certains diront sans doute que chacune de ces étapes doit être poursuivie efficacement pour que les efforts de réforme réussissent. Quelques-unes des raisons possibles expliquant pourquoi les critiques précédentes n'ont pas été efficaces pour déstabiliser et encore moins pour remplacer l'idée reçue sont : 1) que les arguments offerts contre celle-ci n'ont pas été suffisamment convaincants ou suffisamment diffusés pour être entendus par des auditoires importants ; 2) qu'un autre cadre de pensée viable n'a pas été proposé et rendu plausible ; 3) qu'aucune proposition suffisamment consistante et plausible n'a été faite, et encore moins poursuivie, pour expliquer comment contrer l'emprise massive de l'idée reçue ; et 4) qu'aucun plan clair concernant la façon

de gérer efficacement une transition de l'idée reçue vers une approche de remplacement plus souhaitable n'a été offert²³. Dans ce qui suit, je vais faire quelques remarques sur les sortes de propositions et actions requises pour la mobilisation d'un effort de réforme sérieux.

En ce qui concerne l'étape 1, les première et deuxième parties du présent texte ont été consacrées à souligner les sortes d'arguments qui peuvent être mobilisés pour démontrer que l'idée reçue sur la schizophrénie n'est ni scientifiquement crédible ni pragmatiquement utile. Convenablement élaborés et augmentés, de tels arguments pourraient bien être suffisants pour démontrer de façon crédible pourquoi l'idée reçue n'est en réalité pas défendable scientifiquement et pragmatiquement. Cependant, pour être des composantes efficaces d'un effort de réforme, de tels arguments doivent être très publicisés de façon à être en mesure de rejoindre les divers auditoires qui ont des enjeux dans cette réforme. Poursuivi efficacement, l'effet d'un tel assaut sur le caractère défendable de l'idée reçue sera inévitablement d'ébranler la confiance en celle-ci ainsi que les pratiques qui s'y rapportent. Donc, l'effet sera quelque peu déstabilisant en ce sens que les pratiques actuelles pourraient de plus en plus être remises en question et critiquées, que des groupes et des individus pourraient commencer à chercher des solutions de remplacement, que les défenseurs des pratiques actuelles augmentent leurs efforts défensifs (par exemple, en augmentant les efforts d'éducation publique et en essayant de discréditer les critiques) ; ainsi, idéalement, il deviendra plus fréquent parmi ceux qui possèdent le pouvoir politique de parler des critiques et de la nécessité de la réforme. Minimale, un examen critique plus rigoureux des pratiques actuelles sera effectué. L'étape 1 crée donc l'occasion de changer en éveillant la conscience des partis intéressés, en déstabilisant les pratiques actuelles, en jetant de la lumière sur des problèmes qui doivent sérieusement être analysés, et en stimulant l'implantation d'examen rigoureux et de processus de réforme des pratiques actuelles.

L'étape 2 propose la condition essentielle aux efforts de réformes réalistes dans n'importe quel domaine de pratique scientifique ou clinique : c'est-à-dire, le développement d'une pratique de rechange et la démonstration explicite et visible de sa plausibilité²⁴. Dans la situation actuelle, le fardeau est uniquement sur les épaules des critiques, qui, en plus de relever et de souligner les problèmes concernant le concept de schizophrénie et l'idée reçue afférente, se doivent d'élaborer et de soutenir une autre approche crédible pour la compréhension de la maladie mentale grave, qui garantira la recherche productive et les pratiques cliniques ainsi que d'autres pratiques sociales efficaces²⁵.

23. Du point de vue du clinicien guidé par l'idée reçue, la constitution de rapports appropriés basés sur une telle compréhension partagée de la personne est cruciale pour la mise sur pied de plans d'intervention clinique efficaces ainsi que pour aider le patient dans ses efforts à gérer sa maladie. Cependant, ce point de vue repose sur plusieurs hypothèses douteuses.

24. Mary Boyle (2002) est celle qui est la plus près de traiter au moins ces diverses préoccupations.

25. Voir Friedman (1999) pour une discussion instructive de la façon dont cette exigence a opéré dans l'histoire de la psychique.

Cette condition est importante parce que les critiques avancées à l'étape 1 sont essentiellement déstabilisantes (par exemple, elles encouragent une perte de confiance en l'idée reçue ainsi qu'un questionnement, et la recherche de solution de rechange à celle-ci). Les individus, groupes et institutions dépendants de l'idée reçue d'une façon ou d'une autre (voir plus bas) ont besoin d'une autre solution pour pouvoir l'abandonner : sans solution de rechange crédible et viable en main, les critiques (peu importe à quel point elles sont percutantes) seront incapables de susciter une réforme et mourront dans l'œuf²⁶.

L'étape 3, l'analyse et l'abandon de l'emprise profonde de l'idée reçue, est requise si les efforts de réforme visant à remplacer l'idée reçue en faveur d'une solution de rechange viable sont socialement et politiquement possibles, et même efficaces. Comme la discussion au début de ce texte l'a établi, l'idée reçue sur la schizophrénie est implantée dans de nombreuses institutions et pratiques sociales, et elle sert une variété d'intérêts et d'objectifs : n'importe lequel de ces éléments, et peut-être tous, pourraient contribuer à une forte résistance au changement qui est perçu comme étant préjudiciable et perturbateur. D'une part, l'idée reçue est profondément liée aux droits acquis des associations professionnelles (p. ex., en psychiatrie, en psychologie clinique ou en travail social), des entités commerciales (entre autres, les compagnies pharmaceutiques et d'assurance), des groupes de protection du consommateur (p. ex., l'Alliance nationale pour les malades mentaux) et des institutions sociales (comme l'assurance-maladie financée publiquement). Tout projet de réforme subira fortement l'impact des pressions provenant de ces intérêts. D'autre part, l'idée reçue est aussi puissamment informée et maintenue par des idéologies et valeurs culturelles qui s'incarnent dans des cadres visant à « médicaliser » les problèmes de vie et à répondre à de tels problèmes avec une efficacité technologique toujours croissante. À un public qui exige des diagnostics médicaux formels et des solutions rapides et efficaces à ses problèmes s'ajoute un corps professionnel et d'autres institutions organisées pour la satisfaction de ces demandes (comme les assureurs publics et privés, les cliniques de santé mentale) et spécialisées en cette matière.

L'effet de la force d'inertie d'une telle emprise est augmenté par le degré avec lequel l'idée reçue forme les consciences publique et professionnelle en ce qui a trait aux maladies mentales graves. Une combinaison d'efforts

26. Notons qu'il ne suffit pas simplement d'élaborer un cadre de remplacement pour la conceptualisation et les pratiques en jeu dans la maladie mentale grave. Pour établir la plausibilité de telles solutions, divers critères de crédibilité et de viabilité doivent aussi être visiblement présents. Par exemple, une autre conceptualisation du domaine de la maladie mentale grave doit clairement être supérieure aux approches actuelles en ce qui concerne : 1) son degré d'efficacité par rapport aux demandes imposées par les différentes caractéristiques du domaine (par exemple, l'ambiguïté, une grande variation dans les multiples dimensions de fonctionnement, la complexité causale et dynamique, l'importance des aspects normatifs et de la perspective sur la maladie mentale) ; 2) le degré d'intégration du cadre aux sciences changeantes concernées par le fonctionnement humain ; et 3) le degré de support empirique pour le succès du cadre dans la pratique clinique et scientifique.

« éducationnels » agressifs et une réceptivité non critique à de tels efforts a substantiellement renforcé l'emprise de l'idée reçue (par exemple, les messages transmis par la publicité directe quant à la médication psychiatrique et intégrés dans l'éducation continue des médecins à propos des maladies mentales et leur traitement). De plus, bien qu'il soit possible d'entendre des voix critiques et très préoccupées par ces questions, il y a de plus en plus de preuves que la communauté scientifique, dont on s'attend à ce qu'elle fonctionne comme régulatrice des croyances et des pratiques défendables, est elle-même en train d'éprouver des soupçons. Ils concernent d'une part la qualité des standards qui opèrent dans les sous-communautés scientifiques et d'autre part les vérifications très incomplètes des conflits d'intérêts et autres sources de menaces individuelles et communautaires à l'objectivité scientifique. De telles absences de standards rigoureux et de tels compromis à l'objectivité révèlent une absence significative de discours critique à l'intérieur même des communautés scientifiques dont nous dépendons et qui jouissent d'une autorité intellectuelle considérable (par exemple, les activités de recherche fondamentale, le processus d'examen par les pairs, l'attribution de bourses, l'organisation de conférences et la supervision gouvernementale ont toutes été compromises par de mauvais standards et par l'absence d'objectivité)²⁷.

À la lumière de cet aperçu des diverses composantes de l'emprise de l'idée reçue, l'étape 3 d'une stratégie de réforme pourrait paraître plutôt inquiétante. En effet, il est manifeste que les efforts de réforme devront inévitablement être compréhensifs et soutenus sur une longue période de temps. Toute proposition sérieuse pour se défaire de l'emprise de l'idée reçue sur la schizophrénie aura besoin d'encourager toute activité reliée à l'éducation formelle et informelle, l'augmentation de la mise sur pied d'examens critiques rigoureux et la prise de responsabilité dans l'activité clinique et scientifique, la reconstitution des communautés scientifiques appropriées, l'amélioration des pratiques de levée de fonds et enfin la réorganisation de la supervision administrative et des restrictions éthiques sur les conflits d'intérêts.

Dans une stratégie de réforme, l'étape 4 concerne la gestion de l'instabilité qui sera inévitablement précipitée par l'étape 1, ainsi que les transitions envisagées et poursuivies aux étapes 2 et 3²⁸. En bref, pour ce qui est de la compréhension et des formes de pratiques, les *transitions* auront inévitablement un effet négatif sur certains des intérêts et objectifs d'individus, de groupes et d'institutions qui dépendent de la situation actuelle. Comme l'a démontré la discussion sur l'emprise de l'idée reçue, plusieurs formes de cette dépendance ont déjà été créées et entretenues au cours des dernières décennies. Il est également évident que des changements radicaux dans la compréhension et les formes de pratique peuvent éventuellement perturber de telles

27. Voir Poland et Spaulding, à paraître.

28. En effet, l'importance du genre de stratégie de gestion requise à cette étape, une stratégie qui (entre autres) minimise les torts infligés à ceux qui dépendent des arrangements actuels, a à peine été reconnue par les critiques précédents de l'idée reçue.

relations de dépendance et de compromettre les intérêts et objectifs connexes. Par exemple, les relations thérapeutiques dans lesquelles la continuité des soins est d'une importance vitale devraient être protégées. Étant donné que l'accès aux soins de santé est rendu possible par remboursement d'assurances pour des services liés à des conditions spécifiques cliniquement définies, le processus de remplacement de la conceptualisation de maladie mentale grave en termes de catégories diagnostiques rudimentaires par des spécifications de problèmes plus détaillées et scientifiquement défendables devrait être poursuivi de façon à n'abandonner personne et à ne pas empêcher ceux qui en ont besoin d'avoir accès au soutien et aux services. D'autres facteurs sont en jeu tels que le statut d'emploi des cliniciens et autres travailleurs en santé mentale, le statut et la carrière des chercheurs et le destin de divers programmes de recherche. Conséquemment, un fardeau majeur pour tous ceux concernés par la réalisation de la réforme des pratiques courantes consiste à identifier et à minimiser le potentiel de dommages collatéraux qui pourraient résulter du remplacement d'une forme de compréhension et de pratique par une autre. Ainsi, la tâche de se défaire de l'emprise de l'idée reçue et celle d'installer d'autres formes de compréhension et de pratique sont compliquées par cette contrainte éthique et sociale de minimiser les dommages collatéraux.

Les quatre étapes que nous venons de discuter sont les composantes essentielles d'une stratégie de réforme des pratiques scientifiques, cliniques et sociales actuelles associées à la maladie mentale grave. La question de savoir si la maladie mentale est mieux conceptualisée, étudiée et approchée (cliniquement et socialement) dans le langage de l'idée reçue — informée comme elle l'est par le concept de schizophrénie —, ou si la maladie mentale grave est mieux conceptualisée, étudiée, et approchée dans le langage d'un autre cadre de pensée tel qu'il a été suggéré dans les parties 1 et 2 de ce texte est avant tout une question de crédibilité scientifique et d'utilité pragmatique. Cependant, savoir si de telles questions de crédibilité et d'utilité peuvent être étudiées efficacement à l'intérieur des communautés scientifiques présentement constituées et si les efforts de réforme, une fois lancés, peuvent être poursuivis efficacement sont des questions sociales d'ordre politique et éthique dont la compréhension et la résolution requièrent des outils très différents. Ainsi, les frontières traditionnelles entre les sujets scientifiques et sociaux deviennent floues, si elles ne sont pas carrément remises en question²⁹.

(Traduction de Jean-Charles Pelland)

Références

American Psychiatric Association, *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, 4th Edition* (DSM-IV), Washington, American Psychiatric Association Press, 1994.

29. Voir Longino (1990, 2002), Kitcher (2001) et Hacking (1999) pour d'importantes discussions concernant la façon de conceptualiser les relations entre les considérations et sujets scientifiques, et les considérations et sujets sociaux.

- Andreasen, N. *Brave New Brain*, New York, Oxford University Press, 2001.
- Andreasen, N. et W. Carpenter. « Diagnosis and Classification of Schizophrenia », *Schizophrenia Bulletin*, 19, 1993, p. 199-214.
- Bentall, R. dir., *Reconstructing Schizophrenia*, New York, Routledge, 1990.
- Block, N. « How Heritability Misleads About Race », *Boston Review*, XX, n° 6, 1996, p. 30-35.
- Boyle, M. « *Schizophrenia : a Scientific Delusion ?*, 2nd Edition ». New York, Routledge, 2002.
- Corrigan, P. et D. Penn, dir. « *Social Cognition and Schizophrenia* », Washington, American Psychological Association Press, 2001.
- Egan, M., M. Leboyer, et D. Weinberger. « Intermediate Phenotypes in Genetic Studies of Schizophrenia », dans S. Hirsch et D. Weinberger, dir., *Schizophrenia*, Massachusetts, Blackwell Science, 2003.
- Friedman, M. *Dynamics of Reason*, Stanford, CSLI Publications, 1999.
- Gottesman, I. *Schizophrenia Genesis : the Origins of Madness*, New York, Freeman, 1991.
- . « Schizophrenia Epigenesis : Past, Present, and Future », *Acta Psychiatrica Scandinavica*, 90, 1994, p. 26-33.
- Green, M. *Schizophrenia Revealed*, New York, Norton, 2001.
- Hacking, I. *The Social Construction of What ?*, Cambridge, Harvard University Press, 1999.
- Heinrichs, R.W. « Schizophrenia and the Brain : Conditions for a Neuropsychology of Madness », *American Psychologist*, 48, 1993, p. 221-233.
- . *In Search of Madness*, New York, Oxford University Press, 2001.
- Hirsch, S. et D. Weinberger, dir., *Schizophrenia*, Oxford, Blackwell Science, 2003.
- Kinderman, P. « Changing Causal Attributions », dans P. Corrigan et D. Penn, dir., *Social Cognition and Schizophrenia*, Washington, D.C., American Psychological Association, 2001, p. 195-215.
- Kirk, S. et H. Kutchins. *The Selling of the DSM : the Rhetoric of Science in Psychiatry*, New York, Aldine De Gruyter, 1992.
- Kitcher, P. *Science, Truth, and Democracy*, New York, Oxford University Press, 2001.
- Laing, R. *The Politics of Experience*, New York, Pantheon Books, 1967.
- Lewontin, R. *The Triple Helix*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2000.
- Longino, H. *Science as Social Knowledge*, Princeton, Princeton University Press, 1990.
- . *The Fate of Knowledge*, Princeton, Princeton University Press, 2002.
- Mcevoy, J.P., P.L. Scheffler, et A. Frances, « Treatment of Schizophrenia », *The Journal of Clinical Psychiatry*, 60, Supplement 11, 1999.
- Mouldin, S. et I. Gottesman, « Genes, Experience, and Chance in Schizophrenia : Positioning for the 21st Century », *Schizophrenia Bulletin*, 23, 1997, p. 547-561.
- Ploman, R. et P. McGuffin. « Psychopathology in the Post — Genomic Era », *Annual Review of Psychology*, 54, 2003, p. 205-228.
- Poland, J. « Review of the DSM Sourcebook, Volume 1. Metapsychology », [en ligne : <http://Mentalhelp.Net/Books/Books.Php?Type=De&Id=557>, 2001].
- . « Review of the DSM Sourcebook, Volume 2. Metapsychology », [en ligne : <http://Mentalhelp.Net/Books/Books.Php?Type=De&Id=996>, 2002].

- . « How to Move Beyond the Concept of Schizophrenia », dans M. Chung, W. Fulford et G. Graham, dir., *The Philosophical Understanding of Schizophrenia*, Oxford, Oxford University Press, sous presse.
- Poland, J. et W. Spaulding. *Crisis and Revolution : Toward a Reconceptualization of Psychopathology*, Cambridge, Mass., MIT Press, à paraître.
- Sarbin, T. « Toward the Obsolescence of the Schizophrenia Hypothesis », *The Journal of Mind and Behaviour*, 11, 1990, p. 259-284.
- Scheff, T. *Being Mentally Ill : a Sociological Theory*, 3rd Edition, New York, Aldine De Gruyter, 1999.
- Sober, E. « The Meaning of Genetic Causation », dans A. Buchanan, D. Brock, N. Daniels et D. Winkler, *From Chance To Choice*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- Spaulding, W., M. Sullivan, et J. Poland, *Treatment and Rehabilitation of Severe Mental Illness*. New York, Guilford Press, 2003.
- Szasz, T. *Schizophrenia : the Sacred Symbol of Psychiatry*, Syracuse, Syracuse University Press, 1988.
- Wakefield, J. « The Concept of Mental Disorder : on the Boundary Between Biological and Social Values », *American Psychologist*, 47, 1992, p. 373-388.

Annexe

Critères du DSM-IV pour la schizophrénie

A. *Symptômes caractéristiques* : Deux (ou plus) des manifestations suivantes sont présentes, chacune pendant une portion significative d'une période d'un mois (ou moins quand elles répondent favorablement au traitement) :

- 1) idées délirantes
- 2) hallucinations
- 3) discours désorganisé (c.-à-d., coq-à-l'âne fréquents ou incohérence)
- 4) comportement grossièrement désorganisé ou catatonique
- 5) symptômes négatifs, par ex., émoussement affectif, alogie ou perte de volonté

N.B. : Un seul symptôme du critère A est requis si les idées délirantes sont bizarres ou si les hallucinations consistent en une voix commentant en permanence le comportement ou les pensées du sujet, ou si, dans les hallucinations, plusieurs voix conversent entre elles.

B. *Dysfonctionnement social ou des activités* : Pendant une grande portion de temps depuis le début de la perturbation, un ou plusieurs domaines majeurs du fonctionnement tels que le travail, les relations interpersonnelles, ou les soins personnels sont nettement inférieurs à ce qu'il était avant le début de la perturbation (ou, si le trouble a débuté dans l'enfance ou l'adolescence, incapacité à atteindre le niveau de réalisation auquel on aurait pu s'attendre sur le plan relationnel, scolaire, ou dans d'autres activités).

C. *Durée* : Des signes permanents de la perturbation persistent pendant au moins six mois. Cette période de six mois doit comprendre au moins un mois

de symptômes (ou moins quand les personnes réagissent favorablement au traitement) qui répondent au critère A (c.-à-d., symptômes de la phase active) et peut comprendre des périodes de symptômes prodromiques ou résiduels. Pendant ces périodes, les signes de la perturbation peuvent se manifester uniquement par des symptômes négatifs, ou par deux ou plus des symptômes figurant dans le critère A, présents sous une forme atténuée (p. ex., croyances bizarres, perceptions inhabituelles).

D. Exclusion d'un trouble schizo-affectif ou d'un trouble de l'humeur : Le trouble schizo-affectif et le trouble de l'humeur avec caractéristiques psychotiques ont été éliminés, soit parce qu'aucun épisode dépressif majeur, maniaque ou mixte n'a été présent simultanément aux symptômes de la phase active ; soit parce que des épisodes thymiques ont pu être présents pendant les symptômes de la phase active et que leur durée totale a été brève par rapport à la durée des périodes actives et résiduelles.

E. Exclusion d'une affection médicale générale ou due à une substance : la perturbation n'est pas due aux effets physiologiques directs d'une substance (c.-à-d., une drogue donnant lieu à des abus, un médicament) ou d'une affection médicale générale.

F. Relation avec un trouble envahissant du développement : en cas d'antécédent de trouble autistique ou d'un autre trouble envahissant du développement, le diagnostic additionnel de *schizophrénie* n'est posé que si les idées délirantes ou des hallucinations éprouvées sont également présentes pendant un mois (ou moins quand elles diminuent substantiellement avec le traitement).

La lecture de pensée pour débutants

Philip Gerrans

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012950ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012950ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gerrans, P. (2006). La lecture de pensée pour débutants. *Philosophiques*, 33 (1), 125–145. <https://doi.org/10.7202/012950ar>

Résumé de l'article

Certains psychologues évolutionnistes (PE) adoptent un nativisme fort à propos de la théorie de l'esprit (TDE). Ils soutiennent que le développement de la compétence cognitive spécialisée nécessaire à la TDE requiert une spécification génétique de la trajectoire développementale d'un système cognitif spécialisé. La PE arrive à cette conclusion en se basant sur des arguments conceptuels qui concernent l'inadéquation du neuroconstructivisme *tabula rasa* (neuroconstructivisme fort) et sur les données empiriques fournies par la psychologie du développement et la neuropsychologie. Je soutiens qu'une compréhension correcte de l'argument conceptuel, appliqué au cas de la TDE, supporte une forme modérée de neuroconstructivisme. Celle-ci limite l'étendue de la présélection génétique aux capacités et aux routines comportementales strictement nécessaires pour forcer le développement de cette compétence qui, elle, ne requiert pas de présélection génétique. À cet égard, il n'y a pas d'analogie utile à faire avec les arguments qui supportent un nativisme fort quant à la compétence linguistique. Comprendre ce débat a des conséquences pour la compréhension de la modularité, de l'autisme, des troubles du développement et du nativisme quant à la cognition de haut niveau.

La lecture de pensée pour débutants

PHILIP GERRANS

University of Adelaide

philip.gerrans@adelaide.edu.au

RÉSUMÉ. — Certains psychologues évolutionnistes (PE) adoptent un nativisme fort à propos de la théorie de l'esprit (TDE). Ils soutiennent que le développement de la compétence cognitive spécialisée nécessaire à la TDE requiert une spécification génétique de la trajectoire développementale d'un système cognitif spécialisé. La PE arrive à cette conclusion en se basant sur des arguments conceptuels qui concernent l'inadéquation du neuroconstructivisme *tabula rasa* (neuroconstructivisme fort) et sur les données empiriques fournies par la psychologie du développement et la neuropsychologie. Je soutiens qu'une compréhension correcte de l'argument conceptuel, appliqué au cas de la TDE, supporte une forme modérée de neuroconstructivisme. Celle-ci limite l'étendue de la présélection génétique aux capacités et aux routines comportementales strictement nécessaires pour forcer le développement de cette compétence qui, elle, ne requiert pas de présélection génétique. À cet égard, il n'y a pas d'analogie utile à faire avec les arguments qui supportent un nativisme fort quant à la compétence linguistique. Comprendre ce débat a des conséquences pour la compréhension de la modularité, de l'autisme, des troubles du développement et du nativisme quant à la cognition de haut niveau.

ABSTRACT. — Some evolutionary psychologists (EP) are strong nativists about Theory of Mind (TOM). They argue that the development of specialised cognitive competence required for TOM requires genetic specification of the developmental trajectory of a specialised cognitive system. EP arrives at this conclusion via conceptual arguments concerning the inadequacy of blank slate neuroconstructivism (strong neuroconstructivism) and empirical evidence from developmental and neuropsychology. I argue that the correct understanding of the conceptual argument applied to the case of TOM supports a moderate form of neuroconstructivism which does not itself require genetic prespecification. In this respect there is no useful analogy with arguments which support strong nativism about linguistic competence. Understanding this debate has consequences for our understanding of modularity, autism, developmental disorders and nativism about high level cognition.

Modularité, autisme, cognition sociale, psychologie évolutionniste, théorie de l'esprit

Une thèse centrale de la psychologie évolutionniste (PE), c'est que le développement de la lecture de pensée [*mindreading* : l'attribution d'états psychologiques] dépend de la maturation, guidée génétiquement, de la circuiterie neurale spécialisée dans la métareprésentation de concepts psychologiques : le module de la théorie de l'esprit. Ce module permet au sujet de figurer la relation représentationnelle entre des états mentaux et leurs objets et, conséquemment,

de comprendre qu'un autre sujet peut se représenter le monde de façon incorrecte. Un grand nombre de recherches en psychologie du développement ont montré que la capacité de l'enfant à métareprésenter de cette façon apparaît généralement entre trois et quatre ans. Les sujets au QI normal, atteints d'autisme ou du syndrome d'Asperger, montrent des résultats réellement inférieur dans les tâches testant la capacité de lecture de pensée alors que les sujets atteints du syndrome de Down réussissent aussi bien que les enfants normaux d'âge mental comparable (Baron-Cohen, Leslie *et al.*, 1985 ; Baron-Cohen, 2000 ; Wellman, 2000). Cette dissociation entre la lecture de pensée et l'intelligence de portée générale engendre l'hypothèse que la lecture de pensée est un module inné dont l'altération expliquerait l'autisme (Leslie et Thaiss, 1992 ; Leslie, 1994).

La présence d'un module de lecture de pensée dans le phénotype cognitif humain est un élément de preuve crucial pour la partie nativiste de la thèse de la PE selon laquelle certaines formes de raisonnement sont des « instincts de raisonnement » spécifiés génétiquement qui s'inscrivent dans une architecture cognitive modulaire universelle. C'est pour cette raison que des troubles du développement comme la forme grammaticale de la déficience spécifique du langage (DSL) et l'autisme jouent un rôle crucial en PE : ce sont des cas où la cognition de haut niveau — le traitement syntaxique, d'une part, et la psychologie intentionnelle, d'autre part — ne réussit pas à se développer normalement. Ainsi, en ce qui concerne la DSL, Steven Pinker a déclaré que « le syndrome montre qu'il doit y avoir dans le développement du cerveau quelque schème d'événements guidés génétiquement *spécialisés dans le « câblage » du traitement linguistique* » (Pinker, 1989, p. 324). La thèse analogue, dans le cas de l'autisme, serait que cette dernière constitue un élément de preuve que l'activité cérébrale complexe nécessaire à la lecture de pensée est à la fois modularisée (« De telles *inférences* semblent être produites par un système cognitif spécialisé, parfois appelé module de « théorie de l'esprit » » [Cosmides et Tooby, 1994, p. 102]) et d'ordre génétique.

Dans cet article, j'argumente contre deux aspects reliés de la thèse de la PE selon laquelle la lecture de pensée est spécifiée de façon innée. J'argumenterai premièrement contre une thèse conceptuelle selon laquelle la lecture de pensée requiert un module de lecture de pensée spécifié de façon innée et, deuxièmement, contre l'idée que les données neuropsychologiques confirment cette hypothèse de modularité innée. Je ne contesterai pas que, au cours du développement normal, la lecture de pensée devient modularisée, que les caractéristiques essentielles de l'autisme résultent d'une rupture de ce processus et qu'il y a une composante génétique dans la construction de la circuiterie neurale dont la dysfonction cause l'autisme. Il semble que d'en concéder autant à mes adversaires ne laisse pas grand-chose à disputer, mais en fait, la thèse cruciale selon laquelle la lecture de pensée, comprise comme une procédure inférentielle spécifique à un domaine, est spécifiée génétiquement n'est pas confirmée par ces faits. Les raisons en sont que :

- (i) même si les structures neurales cruciales sont spécifiées génétiquement, il est toujours possible qu'elles soient en cause dans le développement de structures cognitives de bas niveau *préalables au* développement de la lecture de pensée, plutôt que dans la lecture de pensée elle-même, et que celle-ci soit le résultat de l'interaction développementale de ces mécanismes de bas niveau avec des formes de cognition de portée générale, supérieures et plus centralisées, dont le langage est l'expression ;
- (ii) plusieurs habiletés qui ne sont pas innées peuvent être modularisées durant le développement (par exemple, jouer du piano et lire).

L'essentiel, ici, c'est que la présence de compétences cognitives spécialisées dans le phénotype développemental ne nous oblige pas à inférer que celles-ci doivent être préspecifiées. Cette forme de constructivisme ne requiert pas une conception de l'esprit du genre *table rase*, mais elle restreint l'étendue du nativisme aux capacités et aux routines comportementales strictement nécessaires pour forcer le développement de la compétence plutôt que de modéliser la compétence à l'état final (en s'appuyant sur les troubles du développement), puis d'affirmer que cette compétence est ainsi codée dans le génome, comme le fait la PE.

La relation entre ces deux points peut être clarifiée en faisant des analogies avec deux autres troubles du développement : la dyslexie et la déficience spécifique du langage (DSL). La dyslexie, autant dans sa forme acquise que développementale, se présente comme une dissociation d'une forme modularisée de la cognition : la lecture. Des études sur les jumeaux ont montré qu'elle a une composante génétique, et il semble que certaines formes de dyslexie de surface (laquelle n'est pas un monolithe cognitif) résultent de déficiences dans les voies magnocellulaires qui réagissent de façon préférentielle aux contrastes de luminosité (Bednarak, 2002 ; Omzigt, 2002). Dans certains cas, la dyslexie de surface (l'incapacité à lire des mots irréguliers tels que les mots anglais *yacht* et *laughed*) peut être traitée en remplaçant la combinaison normale de texte noir sur fond blanc par une combinaison rouge-vert. Cela permet de contourner le système de traitement de la luminosité et d'utiliser plutôt la voie parvocellulaire spécialisée dans la détection de l'information spectrale (Bouldoukian et Evans, 2002).

Cette explication de la dyslexie en tant que problème de traitement visuel de bas niveau contraste avec une explication qui la traite comme un trouble de la cognition de haut niveau basée sur des règles, comme la morphosyntaxe. Dans cette dernière, le déficit est essentiellement linguistique et ne relève pas du traitement visuel.

Ces faits sont pertinents pour le problème de l'innéité parce que, bien qu'il soit possible de penser que certains aspects du traitement linguistique sont contrôlés génétiquement (Enard, 2002), cela ne peut pas être vrai pour la lecture. Les humains ne lisent que depuis deux millénaires, et la plupart des

humains qui ont vécu étaient illettrés ; il semble donc que l'évolution d'un système de lecture spécialisé soit une impossibilité. La plupart des gens développeront néanmoins, au cours de leur développement normal, un module de lecture qui mobilise pour cette tâche les ressources cognitives appropriées. Ce module peut être altéré de façon sélective, produisant alors des cas de dyslexie acquise autant que développementale. Le débat sur le fait qu'il s'agit de ressources linguistiques de haut niveau ou de ressources de traitement visuel de bas niveau est encore en cours.

La question de savoir dans quelle mesure les troubles sélectifs du développement peuvent être utilisés comme éléments de preuve quant à la modularité innée d'un système syntaxique est aussi soulevée par la DSL et le syndrome de William (SW). Les neuroconstructivistes ont soutenu qu'une double dissociation syntaxique (module altéré dans la DSL, intact dans le SW) n'est qu'apparente, et que la différence s'explique par le traitement phonologique plutôt que par le traitement syntaxique de haut niveau (Thomas, sous presse). Ainsi, l'hypothèse magnocellulaire de la dyslexie est analogue à cette explication neuroconstructiviste de la DSL (Joanisse, 1998).

Notez qu'il pourrait être possible d'admettre la thèse neuroconstructiviste selon laquelle un traitement phonologique altéré est la cause distale de la DSL tout en retenant l'idée que l'essence du déficit est syntaxique. Les troubles phonologiques de bas niveau privent peut-être le module de syntaxe de données cruciales pour son développement (Gerrans, 2002). Il existe un argument analogue dans le cas de la dyslexie. Néanmoins, la capacité cognitive qui ne se développe pas dans la dyslexie à cause de déficits dans les processus de bas niveau de traitement de la luminosité ne peut pas être un *module de lecture inné* puisque la lecture (contrairement aux processus magnocellulaires dont elle dépend) n'est pas innée. La thèse selon laquelle le module de syntaxe ne se développe pas dans la DSL à cause des processus de traitement phonologique de bas niveau ne peut pas être écartée directement parce qu'il est plausible que la syntaxe soit une capacité cognitive innée.

Adoptons une position modérée qui nous servira de cadre pour la discussion sur l'autisme et la lecture de pensée. Les neuroconstructivistes ont raison au sujet de certaines dyslexies de surface : elles sont une conséquence de déficits magnocellulaires de bas niveau. Les nativistes ont raison quant à la DSL : elle constitue un élément de preuve en faveur d'une capacité innée de traitement syntaxique qui va bien au-delà d'une capacité de traitement phonologique (des règles grammaticales et non pas de simples régularités statistiques entre associations phonologiques sont en jeu dans le processus de traitement ; Gopnik, 1997 ; van der Lely, 1997).

L'autisme est-il comme la dyslexie ou comme la DSL ? Selon la PE, il est plutôt comme la DSL telle que je l'ai décrite. Une façon d'argumenter contre cette thèse serait d'argumenter contre le nativisme en général, à la manière neuroconstructiviste habituelle (Elman, 1996 ; Quartz et Sejnowsky, 1997), mais j'ai choisi la position modérée pour montrer que, même en admettant

la possibilité du nativisme pour certains aspects de la cognition supérieure, les arguments de la PE ne sont pas convaincants en ce qui concerne la lecture de pensée. L'argument conceptuel pour la modularité de la lecture de pensée ne fonctionne pas et, en conséquence, il ne peut pas être confirmé par des études neuropsychologiques de la lecture de pensée chez les autistes. Les circuits neuraux cruciaux identifiés dans ces études sont reliés à la lecture de pensée mature comme les voies magnocellulaires sont reliées à la lecture. Conséquemment, les dommages spécifiques à ces circuits sont à l'autisme ce que les anomalies magnocellulaires sont à la dyslexie. La majeure partie de la circuiterie identifiée dans les études neuropsychologiques de la lecture de pensée participe de façon précoce au traitement de bas niveau. « Précoce » se rapporte ici autant à l'ontogénie qu'à la cognition. Ontogénétiquement, les habiletés périphériques, telles que la reconnaissance des mouvements intentionnels du corps ou des mains et des expressions émotionnelles, se développent *avant* les habiletés d'ordre supérieur telles que l'attribution d'attitudes propositionnelles. De plus, puisque ces processus de bas niveau précoces fournissent des données au traitement d'ordre supérieur, ils constituent une étape *antérieure* du traitement cognitif social, de la même façon que le traitement magnocellulaire est une étape antérieure de la reconnaissance des mots dans la lecture, ou que la reconnaissance de l'orientation est une étape antérieure du traitement des visages. Ainsi, je soutiens que la lecture est la meilleure analogie développementale de la lecture de pensée.

Par exemple, la formation de l'attitude propositionnelle « Michel est fâché contre Justin » dépend typiquement de réponses modularisées à des mouvements corporels expressifs, au regard ou à la vocalisation, qui lui sont antérieures (dans les deux sens). Dans l'autisme, c'est l'absence de certaines ou de toutes ces habiletés précoces qui prive les sujets de ressources de développement cruciales et donne l'impression trompeuse que la différence essentielle entre les sujets autistes et les sujets normaux se situe à un niveau plus élevé, c.-à-d. dans un module dédié à la lecture de pensée, spécifié de façon innée. Plutôt que de décrire toutes les composantes possibles du développement précoce de la lecture de pensée, je vais fournir deux exemples de sous-systèmes périphériques dont le développement est contraint génétiquement et qui, lorsqu'ils fonctionnent normalement, peuvent aider à expliquer la convergence développementale vers la lecture de pensée. Tout aussi important est le fait que, lorsqu'ils fonctionnent mal ou qu'ils sont absents, ces sous-systèmes peuvent être tenus responsables de composantes significatives du profil de l'autisme, particulièrement quand le développement est vu, correctement, comme une cascade de sous-systèmes interagissant de façon neurale et cognitive.

L'argument conceptuel pour la modularité innée

L'archétype de la théorie de la modularité soutenue par la PE est sans aucun doute la théorie de l'acquisition du langage proposée par Chomsky à ses débuts : chacun de nous est génétiquement doté d'une connaissance innée des

règles de base de la syntaxe et utilise cette connaissance pour restreindre les hypothèses possibles concernant les structures syntaxiques enchâssées dans les données linguistiques primaires auxquelles nous sommes confrontés dans la petite enfance. La PE décrit ces modules de connaissance comme des théories naïves portant sur des domaines spécifiques : un ensemble d'hypothèses d'arrière-plan qui contraignent les inférences, évitant ainsi le problème du cadre [*the frame problem*]. Cette forme de nativisme est correctement décrite comme sélectionniste parce que le rôle de l'environnement est d'effectuer une sélection à partir d'un ensemble d'états finaux alternatifs présélectionnés (par exemple, faire un choix entre des grammaires d'ordre progressif ou régressif). Le résultat est une architecture mentale modulaire, avec des composantes spécialisées dans des domaines particuliers.

Les troubles du développement sont invoqués comme éléments de preuve en faveur de cette forme de nativisme parce qu'ils se présentent comme des défaillances sélectives de la cognition supérieure, et donc de l'échec du système à se développer selon une trajectoire prédéfinie. Par exemple, Pinker (1999, p. 262) a soutenu que la DSL et le syndrome de William sont une double dissociation développementale d'un module de syntaxe, et la PE suit les psychologues du développement qui invoquent l'autisme comme une dissociation développementale de la lecture de pensée. Si cette version forte du nativisme est correcte, les algorithmes nécessaires à la lecture de pensée sont « câblés » par les gènes et exprimés automatiquement lors du développement normal, la fonction de ce dernier étant essentiellement de déclencher certains aspects du processus de maturation guidé de façon endogène. Les déficits de l'autisme, en ce qui a trait à la lecture de pensée, sont une conséquence de l'échec de ce module à se développer normalement.

La description que fait Alison Gopnik de la situation fâcheuse dans laquelle se trouve un enfant autiste peut servir de point de départ pour l'examen de cette thèse.

Selon Gopnik, voici à quoi le monde social pourrait ressembler pour un enfant auquel il manque l'aptitude à lire la pensée :

Autour de moi, des sacs de peau sont affaissés sur des chaises et enveloppés dans des morceaux de tissu ; ils se meuvent et s'étirent de façons inattendues... deux taches sombres près de leur sommet tourbillonnent en allers-retours incessants. Un trou sous ces taches se remplit de nourriture et laisse sortir un flot de bruits... (Gopnik, 1997).

Bien sûr, ce que veut faire ressortir Gopnik, c'est que si nous voyons des gens qui paraissent, qui parlent et qui mangent, c'est précisément parce que nous savons que ces sacs de peau ont un esprit. De la même façon, nous n'entendons pas que des bruits vides de sens quand les gens parlent, nous entendons du langage. Dans ces cas, nous pouvons inférer les causes mentales non observées à partir des données primaires. Nous entendons les paroles comme du langage et voyons le comportement comme de l'action parce que nous

appliquons automatiquement et sans effort les concepts grammaticaux et intentionnels requis. L'explication de la PE est que les données appropriées (langage ou comportement intentionnel) activent un module inné. Parce que nous faisons déjà l'hypothèse que les autres sont animés par des états mentaux, nous traitons simplement leurs comportements comme des données qui confirment ou infirment celle-ci.

Les théoriciens des modules de la PE, se laissent prendre par le problème posé par le fait que les attitudes propositionnelles ne sont pas directement perceptibles, un fait dont Gopnik fait une description romancée. « Pour permettre aux humains de représenter au moins certains des états mentaux qui engendrent le comportement des autres, des systèmes d'inférence spéciaux doivent exister afin de faire le pont entre l'observable et l'inobservable » (Cosmides et Tooby, 1994, p. 102)

En fait, le problème pour l'enfant n'est pas de passer de la situation décrite par Gopnik à une situation où il est un lecteur de pensée compétent qui utilise un module unique chargé de représenter toute l'information nécessaire (et seulement celle-ci) pour comprendre que le comportement des autres est motivé intentionnellement (ce qui pourrait en effet nécessiter un module de théorie de l'esprit conceptuellement élaboré). L'enfant construit plutôt sur la base d'un répertoire de mécanismes *précoces* de reconnaissance et de réponse sociale, spécifiés de façon innée, pour passer par inférence du comportement observé aux esprits inobservés. Ces mécanismes précoces comportent des choses comme la détection de l'expression des émotions, la reconnaissance des mouvements orientés vers un but et des attitudes corporelles animées, le suivi du regard et l'attention conjointe, et les réponses émotionnelles automatiques.

Ces mécanismes cognitifs précoces sont spécifiés de façon innée et peuvent dépendre de structures neurobiologiques spécifiées génétiquement. Je ne donnerai ici que deux exemples de tels sous-systèmes. Dans une très célèbre expérience, Heider et Simmel (1944) ont construit un montage dynamique de formes géométriques délibérément choisies en fonction de leur dissimilitude avec des formes organiques. Heberlein et ses collaborateurs ont recréé l'expérience et en ont reproduit les résultats, qui montrent que les observateurs ne pouvaient s'empêcher d'attribuer aux formes des états psychologiques (peur, inquiétude) des rôles (intimider) et des intrigues (pourchasser). Par exemple, la fin de la séquence de Heider et Simmel mettait en scène un triangle en train de « briser » ou de « détruire » un rectangle (comme l'ont expliqué de façon caractéristique des sujets normaux et des sujets de contrôle avec des lésions cérébrales, qui utilisent aussi des termes tels qu'« intimider » pour décrire l'interaction entre les formes). L'explication standard est que le montage active une capacité modulaire à répondre aux mouvements expressifs du corps. Les récits d'intimidation, et autres, sont les *interprétations* en termes de *lecture de pensée*, engendrées par les habilités précoces de la théorie de l'esprit. Il est intéressant de remarquer que SM, une patiente avec des dommages bilatéraux à l'amygdale, a décrit ainsi la fin de la séquence : « [...] les deux parties du

rectangle ont fait comme un V inversé, et puis c'était tout » (Heberlein, 2001 ; Heberlein, en préparation). Les sujets autistes échouent de la même façon à interpréter les séquences de mouvements, ainsi que les comportements humains, en termes intentionnels (Castelli, 2002). La plupart des études signalent le rôle du STS (sillon temporal supérieur) dans la détection du mouvement biologique, et des études d'imagerie ont montré qu'il est activé par des présentations comme celles de Heider. Ce qui est intéressant, par contre, c'est que tout changement inattendu dans un mouvement provoque de l'activité dans cette région (peut-être parce que, dans les environnements ancestraux, de tels changements étaient pour la plupart le résultat de mouvements animaux). Frith et Frith spéculent sur la possibilité que l'activité du STS engendre les précurseurs développementaux de la lecture de pensée tels que l'attention conjointe et le suivi du regard, et ajoutent que « le système de mentalisation franchit une étape supplémentaire et utilise le schème de comportement observé pour percevoir les états mentaux qui sous-tendent ces comportements » (Frith et Frith, 2003, p. 466). La question cruciale est bien sûr de savoir si ce système de mentalisation est spécifié de façon innée, c'est-à-dire, de savoir s'il est aux systèmes antérieurs ce que la syntaxe est à la phonologie dans l'interprétation nativiste de la DSL.

Mon deuxième exemple est le phénomène des neurones miroirs, découvert entre autres par Giacomo Rizzolati, Vittorio Gallese et Lorenzo Fadiga. Rizzolati et ses collaborateurs ont montré que, autant chez les singes que chez les humains, observer l'action d'un congénère entraîne automatiquement l'activation de la partie du système moteur (spécifiquement, l'imagerie moteur produite par un système de contrôle du modèle d'anticipation [*forward model*]) en jeu dans les actions déclenchées spontanément. Dans les cas où le congénère observé fait le même mouvement, mais que sa cible est cachée ou absente, les neurones miroirs restent inactifs (Gallese, Fadiga *et al.*, 1996 ; Rizzolati, 2001). En effet, les neurones miroirs sont actifs dans les cas où le mouvement est soit observé, soit amorcé spontanément, et fonctionnent ainsi comme un signal que le mouvement est une action intentionnelle. Que ce signal soit disponible sous forme propositionnelle ne fait bien sûr pas partie de cette théorie. Il joue plutôt son rôle de concert avec d'autres mécanismes subpersonnels tels que l'attention sélective. L'activation des neurones miroirs possède néanmoins un subtil corrélat phénoménologique, un sentiment d'agir [*a sense of agency*] démontré par une variété de troubles qui ont leur source dans le mauvais fonctionnement du système neurocognitif au sein duquel les neurones miroirs sont enchâssés.

De tels mécanismes sont périphériques, fondamentaux et innés. (Notez que l'inférence selon laquelle ces systèmes sont innés ne dépend pas de l'argument de la faiblesse du stimulus mais de résultats empiriques, dont le moindre n'est pas que les mécanismes en cause sont phylogénétiquement conservés chez les primates.) On peut comprendre comment ceux à qui il manque plusieurs de ces mécanismes peuvent faire l'expérience du monde social de la

façon imaginée par Gopnik. Lorsqu'une telle personne se développe, elle n'est pas automatiquement et naturellement intégrée dans un monde social, mais elle se retrouve plutôt dans un environnement intentionnellement inerte, lequel n'offre aucun indice quant au fait que l'activité, du regard à la parole et de celle-ci à l'action, est orientée vers un but et exprime une émotion. Dans ce type de développement chez l'enfant, l'hypothèse que les autres agissent sur la base d'états mentaux est en fait un saut abductif non forcé. Cosmides, Tooby et d'autres soutiennent qu'une telle inférence n'est possible que si l'hypothèse est encodée génétiquement. Pourtant, le fait est que l'enfant est déjà intégré dans un monde social par un assortiment de mécanismes périphériques qui deviennent disponibles précocement et sans effort, et que son développement progresse dans un environnement social constitué d'un ensemble inexorable d'indices d'explication du comportement en termes intentionnels. Les éléments de preuve selon laquelle les autres personnes ont des esprits sautent aux yeux des enfants. Bien sûr, ces éléments de preuve ne rendent pas l'hypothèse nécessaire, mais ils contraignent celle-ci.

C'est pourquoi les enfants aveugles de naissance montrent certains symptômes de l'autisme mais ne sont pas autistes pour autant. Plusieurs mécanismes de la reconnaissance et de la réponse sociale sont désactivés, toutefois l'enfant aveugle n'est pas autiste puisque le reste de ses capacités de lecture de pensée est intact et, avec l'intelligence générale qui se développe rapidement, il compense et parvient à assurer une trajectoire de développement normale.

De plus, pour les enfants qui utilisent le langage, l'environnement social est saturé de références à de telles entités inobservables. Petersen et Siegal ont montré, dans une brillante étude sur des enfants sourds utilisant ou non la langue des signes, que le langage accélère le développement de la lecture de pensée (Peterson et Siegal, 1999). Pour Petersen et Siegal, le rôle du langage dans le développement de la lecture de pensée est essentiellement *sémantique*. Les enfants apprennent les termes qui se rapportent aux états mentaux parce qu'on y fait constamment référence lors de la conversation. Dans d'autres explications, le rôle du langage est syntaxique. La syntaxe récursive fournit un schéma pour enchâsser les termes d'états mentaux (Croit[Croit(Jill, a, F)]) (De Villiers, 2000). Pour ce qui est des structures d'argument, la théorie syntaxique éprouve la même difficulté que les explications précédentes de la lecture de pensée. Il semblerait que les concepts de la psychologie intentionnelle doivent être acquis avant qu'ils puissent être récursivement enchâssés dans un schéma de compléments. Après tout, dans de nombreux cas, des enfants ont maîtrisé les schémas de compléments (Sally voit que Jenny voit l'ours en peluche) avant l'acquisition de la lecture de pensée (Gerrans, 1998). De toute façon, le fait que le langage joue un rôle nécessaire dans le développement normal est montré par de Villiers et par des études supplémentaires de l'auteur sur les créoles et les pidgins en ce qui concerne la langue des signes. Comme pour les langues parlées, les créoles sont des langues avec une grammaire universelle et

une structure de compléments, alors que les pidgins sont appauvris sur le plan de la syntaxe. Les utilisateurs d'une langue des signes créole passent le test des croyances contraires aux faits à un taux normal, alors que les utilisateurs de pidgin montrent de sérieux retards et échouent parfois à ce test même à l'âge adulte.

Si la lecture de pensée est une conséquence de l'interaction développementale entre quelques sous-systèmes précoces mis ensemble à contribution lors du développement de l'enfant et certaines fonctions linguistiques centrales pour naviguer dans le monde social, alors certains faits ne semblent pas surprenants. La variation, autant dans les symptômes de l'autisme qu'au moment où commence la lecture de pensée, sera le résultat d'une histoire développementale idiosyncratique et du degré de dommage aux différents sous-systèmes périphériques. Et, en fait, une fois qu'on s'écarte des tests non verbaux standards de la lecture de pensée, il apparaît que ni l'autisme ni la lecture de pensée ne sont monolithiques. En fait, selon la façon dont la tâche est présentée et selon la présence d'appuis au développement tels que des frères et sœurs ou une interaction sociale intensive, la lecture de pensée peut être obtenue entre deux et six ans (Wellman, 1990, Ruffman, 2003).

Quant à la structure de l'argument conceptuel, il reste un point à souligner, qui est particulièrement pertinent à la lecture de pensée. Comme nous l'avons vu plus haut, la conception nativiste de la lecture de pensée est essentiellement une conception sélectionniste. La solution neuroconstructiviste diffère de la solution nativiste quant à deux dimensions cruciales.

Premièrement, le constructiviste soutient que le développement est un processus « d'élaboration progressive plutôt que d'élimination sélective » (Quartz, 1999, p. 50). Le développement de la cognition supérieure complexe est le produit du câblage de structures corticales, initialement non contraintes, pour résoudre des problèmes environnementaux en utilisant des données fournies par les structures corticales inférieures et par des stratégies comportementales initialement contraintes (parce qu'elles le sont de façon innée). Ainsi, à mesure que l'organisme essaie de raffiner son comportement, il construit des modèles du monde et des structures de représentation appropriées à sa niche écologique.

En conséquence, et c'est là le deuxième point, l'état cortical final d'un système cognitif constructiviste est un ensemble de véhicules représentationnels dont la structure reflète les contingences développementales et environnementales. La présence quasi universelle d'un phénotype cognitif n'a pas à dépendre de la présélection génétique de cet état final, *dans la mesure où il y a suffisamment de ressources, à l'échelle de l'espèce, pour ce qui est des structures sous-corticales spécifiées de façon innée et des niches environnementales*. Ces deux conditions sont satisfaites pour la lecture de pensée.

Mon objection contre l'argument conceptuel quant à la modularité innée de la lecture de pensée tient essentiellement au fait que les arguments sur la faiblesse du stimulus, qui ont leur place dans les arguments pour la modularité de l'acquisition du langage, ne s'appliquent pas à la lecture de pensée.

Dans le cas de la grammaire, les données disponibles sous-déterminent les grammaires possibles d'une façon qui suggère qu'une version minimale de la grammaire universelle doit être « intrinsèque » pour pouvoir expliquer la convergence des trajectoires de développement. Dans le cas de la lecture de pensée, une analogie avec le problème consistant à chercher dans un espace infini de solutions possibles la réponse à la question « quelle structure grammaticale sous-tend les données linguistiques primaires ? » n'est pas évidente. Les données psychologiques primaires forcent déjà l'abduction nécessaire.

Si on pense le développement (plus exactement : si on le reconstruit à des fins théoriques) comme le problème consistant à développer un système de traitement qui représente une hypothèse cible, on peut approcher la question dans un sens ou dans l'autre. De façon descendante [*top-down*], on pourrait débiter avec l'hypothèse en place ou avec des mécanismes cognitifs de très haut niveau capables de représenter des hypothèses au même niveau d'abstraction et de portée théorique que l'hypothèse cible (le langage naturel ou les compétences mathématiques pourraient y prétendre). Le problème serait alors de montrer comment le développement des mécanismes préalables de bas niveau est modelé, dans le phénotype, par la présence de l'état cible. Par exemple, comment les mécanismes phonologiques de bas niveau qui en viennent à être organisés par la grammaire universelle jouent leur rôle nécessaire dans le traitement linguistique.

Le problème pour un neuroconstructiviste est de montrer comment les mécanismes de bas niveau peuvent jouer un rôle dans l'assemblage d'un mécanisme cognitif de haut niveau en l'absence d'états finaux préspecifiés. Ma réponse, en ce qui concerne la lecture de la pensée, c'est que les mécanismes de haut niveau, tels que le langage, réduisent le fossé entre la cognition de bas et de haut niveau au point de permettre qu'il soit franchi par un saut abductif forcé. Le jeune enfant vit dans un monde animé par le comportement intentionnel, le jeu et l'interaction sociale vécue de façon émotionnelle, et où il résulte du développement ascendant [*bottom-up*] que l'engagement intentionnel est récompensé. En même temps, le langage naturel fournit à la fois un flux constant de références aux états mentaux et un moyen de représentation doté de la complexité structurelle nécessaire pour les traiter cognitivement. Reste à l'enfant à construire le sens de son monde social grâce à l'hypothèse que les états mentaux sont des représentations. Cette hypothèse jette un pont par-dessus l'étroit fossé entre les représentations engendrées de façon ascendante, dont le rôle est limité à des comportements et des domaines cognitifs particuliers, et une façon de penser les états mentaux qui est entièrement générale et appropriée à n'importe quel contexte.

Le problème pourrait être analogue à celui du développement du concept de nombres entiers. L'enfant entend le comptage des séries (« 1, 2, 3, ... »), il entend les gens compter et quantifier, mais il doit réaliser que les références de ces expressions sont des entités abstraites inobservables : les nombres. Il est possible que l'hypothèse soit préspecifiée de façon nativiste, et que lorsque

la cognition numérique parvient à maturité, l'enfant associe la représentation des nombres au comptage des séries, auquel cas le rôle du comptage est essentiellement de servir de déclencheur. Il ne joue aucun rôle dans la construction des représentations.

Il est aussi possible que l'enfant ait déjà certaines ressources numériques. Des fichiers unitaires pour garder la trace d'un, deux ou trois objets, et des concepts de magnitude relative (plus gros que). Ceux-ci réduisent l'écart entre l'état final et l'état cognitif initial de l'enfant. Le rôle de l'énumération des séries est de suggérer l'hypothèse selon laquelle « chaque membre de la série est relié à ses voisins de la même façon que 2 est relié à 1 et à 3 ». Susan Carey appelle cela une analogie hasardeuse [*a wild analogy*]. Les points importants pour notre discussion sont que cette analogie est soumise à des contraintes ascendantes (rendue prudente ?) et qu'elle contraste avec les théories qui nécessitent que l'hypothèse soit préspecifiée (Carey, 2000).

Je soupçonne que le fossé entre les ressources de représentation précoces et matures qui est comblé par l'hypothèse cible est plus étroit dans le cas de la lecture de pensée que dans le cas des nombres.

Lecture de pensée et neuropsychologie

Les investigations psychologiques sur la lecture de pensée ont souligné le rôle des circuits distribués qui relient les aires limbiques aux substrats des systèmes périphériques précoces tels que ceux décrits plus haut (Frith et Frith, 2003 et Saxe *et al.*, sous presse, constituent des revues exhaustives ; voir aussi Gallagher, 2003). Tager-Flusberg et Sullivan attribuent à ces circuits l'aspect socioaffectif de la lecture de pensée (Tager-Flusberg, 2000). L'hypothèse d'un module inné de lecture de pensée ne peut toutefois en rester là puisque ces découvertes correspondent entièrement avec l'hypothèse défendue plus haut : que la lecture de pensée est une conséquence développementale de l'interaction entre de nombreux sous-systèmes précoces et des processus centraux et affectifs, plutôt qu'un sous-système cognitif distinct spécifié de façon innée.

Des études supplémentaires ont tenté de trouver des circuits neuraux spécialisés dans la lecture de pensée, distincts à la fois du traitement socioaffectif précoce et des processus d'ordre supérieur qui la précèdent et en indiquent la présence, tels que le langage et les fonctions exécutives. De telles études confrontent habituellement le sujet à deux tâches (une dont on fait l'hypothèse qu'elle requiert la lecture de pensée et une autre qui ne requiert pas cette capacité), et examinent la différence dans l'activation neuronale. Par exemple, interpréter deux histoires ou compléter deux séquences d'images, l'une d'entre elles n'étant intelligible qu'en termes d'intentionnalité. D'autres tâches sont conçues pour solliciter l'interprétation pragmatique du langage (où des aspects non littéraux du contexte requièrent une inférence quant à l'intention du locuteur, par exemple : « ta chambre est une porcherie »), la récupération de souvenirs autobiographiques et la métareprésentation de l'émotion. Une autre expérience astucieuse consiste à demander aux sujets de jouer à un jeu

présenté sur un écran d'ordinateur, sous deux conditions différentes : dans la première on leur dit qu'ils jouent contre un ordinateur, et dans la seconde, qu'ils jouent contre une autre personne. Une analyse récente concluait que le cortex médial préfrontal (CMPF) est activé de façon sélective pour les tâches qui nécessitent des représentations de plus haut niveau des états mentaux, autant les siens que de ceux des autres (Frith et Frith, 2003). Ces tâches activent aussi bilatéralement le STS et les pôles temporaux mais, par soustraction, les Frith ont conclu que le CMPF semblait être l'aire concernée par la métareprésentation des états mentaux en tant que tels. Il est important de noter qu'il s'agit là d'une conclusion de moins grande portée que celle avancée par d'autres études récentes des données d'imagerie. Saxe *et al.* ont trouvé que le CMPF, les pôles temporaux et le STS jouent un rôle dans les tâches conçues pour isoler la lecture de pensée. Dans ce qui suit, je discuterai du rôle du CMPF puisqu'il est évoqué dans les deux études.

L'aspect le plus intéressant des conclusions des Frith est peut-être la distinction que les auteurs font entre se préoccuper d'un état mental et inférer son contenu. Il y a une analogie instructive avec les trois conditions différentes consistant à faire l'expérience d'un état douloureux ou émotionnel, s'en occuper et lui attribuer une cause. Un stimulus douloureux entraîne l'activation d'une aire distincte de l'aire activée par le fait de se préoccuper de la douleur (lorsque, par exemple, les sujets doivent évaluer son intensité). Chris et Utah Frith suggèrent que le CMPF est relié de la même façon avec les états mentaux de premier ordre que la préoccupation envers la douleur avec la douleur elle-même : « Le CMPF est activé lorsqu'on se préoccupe de nos propres états mentaux, de même que des états mentaux des autres. »

Apparemment, par cette formulation, ils suggèrent que le CMPF accomplit un sous-ensemble des tâches exécutives (à savoir, l'attention) dédiées aux états mentaux. Mais, bien sûr, se préoccuper d'un état mental ne consiste pas à dire quoi que ce soit à propos de la relation entre cet état et son objet. Pour cela, nous avons besoin de figurer les relations de représentation entre l'état et son objet, et les Frith font remarquer que des connaissances supplémentaires pourraient ici être requises : « Certes, d'autres composantes du système de mentalisation doivent fournir le contenu de ces pensées, sentiments, croyances et leurs actions » (p. 469). Ils attirent notre attention sur le fait que le STS et les pôles temporaux, auxquels le CMPF est connecté, sont en jeu dans des tâches telles que la récupération de scénarios sociaux stéréotypiques et la signalisation du comportement orienté vers un but, qui aident à fournir un contexte plus large pour l'interprétation des états mentaux qui nous préoccupent. Mais, comme ils le font remarquer, le cas de la pragmatique (« Ta chambre est une porcherie », « Bonjour ! Il y a quelqu'un à la maison ? ») requiert parfois l'assimilation de connaissances plus larges. Par exemple, l'activation du CMPF pourrait alors signaler à l'adolescent que sa mère essaie de communiquer quelque chose de non littéral, mais l'inférence exactement communiquée met en jeu d'autres processus corticaux et sous-corticaux.

Tager-Flusberg et Sullivan proposent, sur la base d'études comme celles-ci, que la lecture de pensée se sépare au moins en deux sous-systèmes cognitifs. L'un d'eux, situé dans le cortex orbitofrontal, concerne ce qu'ils appellent la cognition *socioperceptive*, qui se rapporte aux aspects affectivement ajustés de la cognition sociale précoce. L'autre est l'aspect *sociocognitif* ou métareprésentationnel de la lecture de pensée. Son substrat neural est le cortex médial préfrontal (Tager-Flusberg and Sullivan, 2000)¹ :

Ces systèmes sont intégrés par des circuits neuraux, de façon à constituer ensemble ce que Brother (1990) désigne comme le « cerveau social ».

L'amygdale, le cortex médial temporal et le cortex préfrontal forment un complexe neural unifié qui sert d'intermédiaire dans le traitement d'une gamme d'informations sociales, de la reconnaissance des visages, des émotions et du mouvement intentionnel, jusqu'à *l'inférence des contenus de l'esprit d'une autre personne* (Tager-Flusberg, 2000, p. 63 ; italique ajouté).

Une interprétation naturelle de ces remarques, combinées avec celles des Frith, est que l'activation du CMPF est une condition nécessaire à la lecture de pensée. Quelques auteurs se sont opposés à cette thèse :

En général, les données neuropsychologiques ne sont pas encore assez spécifiques ou assez consistantes pour fournir une explication des causes neurologiques de l'autisme. Qui plus est, il n'y a pas, à notre connaissance, d'éléments de preuve directs que la maturation de la matière blanche de l'hémisphère droit ou de l'aire de Brodmann numéro 8 (le CMPF) rend compte de l'amélioration simultanée dans les tâches spécifiques à la théorie de l'esprit et dans les tâches de FE (fonctions exécutives) qui est observée vers l'âge de 4 ans (Perner, 1999, p. 343).

Une partie du scepticisme de Perner et de Lang provient du fait que le CMPF s'activait aussi durant les *tâches exécutives*. Puisque les fonctions exécutives se rapportent à un ensemble de compétences telles qu'inhiber les réponses primordiales, maintenir les éléments pertinents en mémoire de travail et diriger l'attention de façon appropriée, il est fort plausible que les tâches de mentalisation entraînent une activité exécutive. Mais la compétence exécutive est un processus central non modulaire ; Perner et Lang suggèrent en conséquence que la lecture de pensée ne serait pas, après tout, un module cognitif mais plutôt un aspect du traitement central.

1. Baron Cohen *et al.* (1994) ont demandé à des sujets d'identifier parmi les mots d'une liste ceux qui sont relatifs à l'esprit. Baron Cohen *et al.* (1999) ont comparé les jugements posés sur les pensées et les sentiments après avoir regardé les yeux d'une personne dans le cadre d'une tâche de reconnaissance du sexe. Fletcher *et al.* (1995) ont comparé la compréhension d'histoires de type « théorie de l'esprit » avec celle d'histoires de type « physique ». (La différence ici est que les histoires de type « théorie de l'esprit » ne sont compréhensibles que si on accepte que le comportement des acteurs concernés est basé sur des états mentaux.) Chacune de ces études a montré une activation sélective dans des aires différentes, bien que les études de Fletcher et Goel aient toutes deux trouvé de l'activité médiale préfrontale.

Ce débat n'est pas résolu de manière définitive, bien que certaines études suggèrent que le CMPF, lequel est en jeu dans la lecture de pensée, est antérieur aux régions qui sont en jeu dans les fonctions exécutives indépendantes de la tâche (Gallagher, 2000), ainsi qu'à d'autres régions qui montrent certaines dissociations apparentes entre les fonctions exécutives et la lecture de pensée (Saxe, sous presse).

Néanmoins, même si on peut démontrer de manière définitive que l'activation sélective du CMPF est un substrat neural nécessaire à la lecture de pensée qui se dissocie des autres fonctions cognitives, cela ne règle pas le cas de l'innéité.

Comme le montre le cas de la lecture, les compétences cognitives qui ne sont pas innées peuvent être modularisées durant le développement, s'installer dans des substrats neuraux distincts et vulnérables aux déficits acquis ou spécifiques. En fait, une explication naturelle pour le câblage du CMPF est suggérée par les théories neuroconstructivistes selon lesquelles l'architecture innée est en grande partie restreinte aux structures sous-corticales. Le cortex, qui fait preuve d'une plus grande plasticité développementale, acquiert néanmoins sa structure d'une façon non aléatoire, compte tenu des structures sous-corticales innées et des données obtenues lors de confrontations avec l'environnement, dont le déroulement est contraint par des structures perceptuelles et des routines comportementales innées de bas niveau. Le module de reconnaissance des visages qu'on croit la plupart du temps être réellement inné, mais qui est plus probablement une aire de reconnaissance des objets possédant juste assez de structures innées pour être sensibilisée aux objets en forme de visages — suffisamment pour leur assurer une attention préférentielle —, pourrait être un exemple. Le reste de la structure cognitive se développe grâce à l'expérience : l'exposition émotionnellement gratifiante aux aspects caractéristiques et configuratifs des visages humains qui, pour ainsi dire, « remplissent » le gabarit. Étant donné qu'il y a une période de la vie où l'enfant est préoccupé par les visages à l'exclusion de tout autre chose, même un esprit plastique développerait des structures de reconnaissance des visages. Néanmoins, les contraintes innées qui structurent l'expérience de l'enfant garantissent presque l'uniformité dans le développement, à un point tel que le module de reconnaissance des visages semble avoir été câblé de façon endogène.

Dans le cas du CMPF, les contraintes innées analogues sont données par la présence des structures dédiées à la cognition socio-affective ; celles-ci s'assurent que la plasticité représentationnelle du CMPF, quelle qu'elle soit, est limitée par le fait que les ressources cognitives de l'enfant en cours de développement sont consacrées à son monde social juste au moment où le CMPF est en cours de câblage. Ainsi, s'il manque à la personne autiste les fonctions du CMPF, c'est probablement le résultat du manque de données cruciales durant une période critique plutôt que du manque de ressources génétiques consacrées au CMPF. En particulier, il n'est pas nécessaire de postuler l'encodage génétique de la base neurocognitive de la lecture de pensée. Celle-ci

se développera de toute façon puisque, dans un environnement social standard, les précurseurs spécifiés de façon innée fonctionnent normalement.

Appendice méthodologique

Je n'ai pas essayé de soutenir que la lecture de pensée n'est pas une habileté spécifique qui peut se dissocier des autres formes de cognition lors du développement, mais j'ai tenté d'utiliser les données neuropsychologiques pour soutenir l'idée que la réalisation d'une telle chose exige la possibilité que la psychologie ordinaire soit un module cognitif spécifié de façon innée.

Si on pense à la science cognitive comme à une forme de rétro-ingénierie [*reverse engineering*] des sous-systèmes cognitifs, on peut voir que les déficits développementaux ou acquis nous donnent un indice de départ concernant les phénotypes cognitifs possibles, mais, étant donné que n'importe quel phénotype cognitif est aussi cognitivement et neurobiologiquement réalisable de multiples façons, du moins au niveau d'abstraction dont traitent les psychologues cognitifs, n'importe quelle inférence allant du comportement au génotype est incertaine. Malgré tout, la PE procède en comparant des sujets qui montrent un syndrome de comportement anormal (l'autisme) avec la performance moyenne de sujets normaux et en postulant un dispositif unique pour expliquer la différence. En effet, l'hypothèse de la modularité innée de la lecture de pensée nécessite que tous les symptômes soient unifiés par le même phénotype cognitif et que ce phénotype soit un élément de preuve pour un génotype cognitif modulaire.

Ce point peut sembler trivial. Les tenants de la PE et moi-même sommes d'accord sur le fait que la lecture de pensée montre les caractéristiques de la modularité, mais je soutiens que le caractère automatisé du processus cognitif s'apparente plutôt à la lecture : la production automatique d'une hypothèse acquise lors du développement plutôt qu'au fil de l'histoire évolutionniste. Par conséquent, cette question n'est pas triviale puisqu'elle affecte la façon dont on comprend l'esprit. Si la science cognitive concerne la rétro-ingénierie de l'esprit, elle ne devrait pas postuler l'architecture cognitive à un niveau d'abstraction trop élevé simplement pour unifier un phénotype comportemental. Dans un autre contexte, Marshall et Halligan ont exprimé élégamment mon point de vue en disant que :

La soi-disant « psychiatrie biologique » a souvent tenté de passer d'un libellé clinique à un déficit biochimique sans porter attention au *niveau d'analyse systémique qui pourrait servir d'intermédiaire entre le comportement et le substrat matériel* (Marshall et Halligan, 1995). Le danger est bien sûr que cette approche mène à de vastes (et coûteuses) recherches du substrat biologique d'entités non existantes (Marshall et Halligan, 1996, p. 5).

Mon désaccord avec les tenants de la PE concerne le niveau systémique correct pour l'analyse. S'ils ont raison, il existe donc de nombreux modules cognitifs de haut niveau dotés de substrats biologiques dont le développement est soumis à de fortes contraintes génétiques. Si j'ai raison, plusieurs modules

périphériques sont donc mis ensemble à contribution lors du développement pour accomplir ces tâches quasi centrales. S'ils ont raison, alors les variations significatives dans les phénotypes normaux de lecture de pensée doivent être explicables en tant que problèmes de performance à l'intérieur d'un même module spécifié génétiquement ; tandis que, de mon point de vue, nous devrions nous attendre à des variations individuelles significatives en fonction de la contribution différentielle des composantes de ces architectures construites de façon idiosyncratique.

Plusieurs problèmes empiriques et théoriques doivent être clarifiés pour résoudre ces questions, mais il semble néanmoins que l'argument selon lequel la lecture de pensée *doit* être un module cognitif spécifié de façon innée pour contraindre les inférences à propos du comportement observable est moins convaincant quand on comprend que l'enfant n'observe pas de soi-disant comportements « à l'état brut » [*bare» behavior*], mais bien des actions chargées intentionnellement dès le tout début.

Appendice philosophique

Quine est célèbre pour avoir soutenu que l'épistémologie se trouve en continuité avec la science naturelle : c'est-à-dire que la connaissance, dans n'importe quel domaine, doit être conçue comme la construction d'une théorie sur la base des données probantes :

L'épistémologie, ou quelque chose d'approchant, tombe simplement en place en tant que chapitre de la psychologie, et donc de la science naturelle. Elle étudie un phénomène naturel, à savoir, un sujet humain physique. On accorde à ce sujet humain un certain *input* contrôlé expérimentalement — certains motifs d'irradiation à des fréquences assorties, par exemple — et, avec le temps, le sujet accouche comme *output* d'une description du monde extérieur tridimensionnel et de son histoire. La relation entre l'*input*, ténu, et l'*output*, torrentiel, est une relation que nous sommes appelés à étudier sensiblement pour les mêmes raisons qui ont toujours interpellé l'épistémologie : *i.d.*, afin de voir comment les données sont reliées à la théorie et de quelle façon une théorie de la nature transcende les données disponibles. [...] Mais la différence manifeste entre l'ancienne épistémologie et l'entreprise épistémologique dans ce nouveau cadre psychologique, c'est que nous pouvons maintenant faire libre usage de la psychologie empirique (Quine, 1969, 82-83).

Dans le cas des autres esprits, les données observables sont constituées par le comportement manifeste de ceux que Quine, en tant que behavioriste, identifiait aux états mentaux eux-mêmes. Les cognitivistes, par contre, considèrent le comportement pertinent comme un élément de preuve de la présence d'états mentaux dont les opérations voilées produisent le comportement observable qui forme l'*explanandum* de l'explication mentaliste. Néanmoins, le cognitivisme reste à l'intérieur des paramètres méthodologiques quiniens, considérant les états mentaux comme des intermédiaires inobservables entre l'*input* ténu et l'*output* torrentiel.

La psychologie du développement contemporaine et la PE sont cognitivistes d'un bout à l'autre, traitant la psychologie intentionnelle comme une inférence du comportement observé aux états mentaux inobservés, ce que les citations précédentes de Cosmides, Tooby et Gopnik mettent en lumière. Les raisons pour lesquelles les données (le comportement intentionnel) doivent être entièrement caractérisées en termes non intentionnels ne sont pas aussi claires. Assurément, pour des behavioristes réductivistes comme Quine ou Dummett, une telle caractérisation est obligatoire puisqu'ils ont besoin d'identifier les états intentionnels à des séquences de comportement qui ne sont pas interprétées à l'aide de notions intentionnelles.

Toutefois, un cognitiviste ne fait pas tout à fait face à la même restriction, dans la mesure où il pourrait exister une explication cognitiviste dotée de fondations plus riches. J'ai suggéré qu'une telle explication existe : l'enfant normal n'est pas confronté à un monde intentionnellement inerte d'objets en mouvement, mais à des corps animés, des expressions, des gestes, des vocalisations et des émotions. Afin de traiter le monde de cette façon sur le plan cognitif, l'enfant n'a pas besoin de posséder une psychologie intentionnelle tout entière. Il possède plutôt un ensemble de mécanismes cognitifs dont la fonction propre est de le sensibiliser aux possibilités d'engagement intentionnel avec son environnement. Il résultera de cet engagement que l'enfant développera les concepts de la psychologie intentionnelle.

Philosophiquement, une affirmation similaire a été faite pour contrer les tentatives de naturaliser l'épistémologie dans le champ behavioriste. En fait, les objections de McDowell aux explications antiréalistes de la compréhension du langage (qui présupposent une explication de la compréhension intentionnelle puisque les deux ne peuvent être dissociés, selon l'auteur) ridiculisent la tentative de reconstruire la compréhension des états intentionnels comme une théorie utilisable par un extra-terrestre pour prédire la trajectoire du comportement humain. Comme il le dit : « Du point de vue d'un extra-terrestre, il n'y a pas de raison de supposer que les intentions des activités humaines puissent être discernées dans quoi que ce soit. » Il est frappant que Temple Grandin, une autiste hautement fonctionnelle, se soit décrite dans ses rencontres sociales précoces comme « une anthropologue sur Mars » pour qui l'intention de la majeure partie du comportement humain reste opaque.

La PE résout ce problème en supposant que nous avons un module inné pour lire les intentions dans le comportement humain, mais cette solution est trop dépendante d'une analyse du problème qui prend l'injonction quinnienne trop au sérieux. La solution de McDowell est de faire remarquer que (à moins d'être autiste) le fait que le comportement soit signifiant se *manifeste déjà* dans ce comportement. Ultérieurement, après une période de développement, l'enfant acquiert la maîtrise des concepts nécessaires pour expliquer la signification des comportements et peut déployer explicitement ceux-ci. McDowell décrit ce processus en utilisant l'expression de Wittgenstein : « La lumière se fait graduellement sur le tout. » Il comprend que certains pourraient

trouver cela purement métaphorique mais fait remarquer que sa tâche consiste à expliquer la *phénoménologie* de la compréhension et que « la difficulté à dire quoi que ce soit de satisfaisant à propos de la phénoménologie de la compréhension réside donc dans le fait que progresser dans le langage — ou mieux, être séduit par celui-ci — consiste simultanément à progresser dans une conception du monde qui inclut une conception de soi-même parmi les autres (Wallace, 1971, McDowell, 1981).

McDowell, comme plusieurs phénoménologues, est hostile au cognitivisme pour plusieurs raisons, mais il semble néanmoins qu'un rapprochement soit de mise pour atteindre une pleine compréhension du développement cognitif. Que l'expérience du monde faite par l'enfant ne soit pas intentionnellement inerte est une intuition phénoménologique importante, que le développement du langage et celui de la compréhension intentionnelle se soutiennent mutuellement en est une autre. Le cognitivisme sert de base à ces intuitions phénoménologiques et augmente par là même notre compréhension de la façon dont le développement dépend du fait d'être situé, non pas dans le monde inanimé de Dummett et de Quine, mais dans un monde animé par de l'agentativité [*alive with agency*].

(Traduit de l'anglais par Nicolas Payette)

Bibliographie

- Baron-Cohen, S. « Theory of Mind and Autism : a Fifteen Year Review », dans S. Baron-Cohen, H. Tager-Flusberg et D. Cohen, dir., *Understanding Other Minds : Perspectives From Developmental Cognitive Neuroscience*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- Baron-Cohen, S., A.M. Leslie et al., « Does the Autistic Child Have a Theory of Mind ? » *Cognition*, 21, 1985, p. 37-46.
- Bednarek, D.B. et A. Grabowska. « Luminance and Chromatic Contrast Sensitivity in Dyslexia : the Magnocellular Deficit Hypothesis Revisited », *Neuroreport*, 13, 18, 2002, p. 2521-2525.
- Bouldoukian, J., A.J. Wilkins, et B.J.W. Evans. « Randomised Control of the Effect of Learning Coloured Overlays on the Rate of Reading of People With Specific Learning Disabilities », *Ophthalmic Physiological Optics*, 22, 1, 2002, p. 55-60.
- Carey, S. « Evidence for Numerical Abilities in Young Infants : a Fatal Flaw », *Developmental Science*, 2002.
- Castelli, F., F. Happe, U. Frith, et C. Frith. « Autism, Asperger Syndrome and Brain Mechanisms for the Attribution of Mental States to Animated Shapes », *Brain*, 125, 8, 2002, 1839-1849.
- Cosmides, L. et J. Tooby. « Beyond Intuition and Instinct Blindness : Toward an Evolutionarily Rigorous Cognitive Science », *Cognition*, 58, 1994, p. 1-73.
- de Villiers, J. « Language and Theory of Mind : what are the Developmental Relationship ? », dans S. Baron-Cohen, H. Tager-Flusberg et D.J. Cohen, dir., *Understanding Other Minds : Perspectives From Autism and Developmental Cognitive Neuroscience*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 83-123.

- Elman, J.L., E.A Bates, M.H Johnson, A. Karmiloff-Smith, D. Parisi, et K. Plunkett. *Rethinking Innateness : a Connectionist Perspective on Development*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1996.
- Enard, W., M. Przeworski, S.E Fisher, C.S.L Lai, V. Wiebe, T. Kitano, A.P. Monaco, et S. Paabo. « Molecular Evolution of FOXP2 Gene, a Gene Involved in Speech and Language », *Nature*, 418, 2002, p. 869-872.
- Frith, U. et C. Frith. « Development and Neurophysiology of Mentalizing », *Philosophical Transactions of the Royal Society of London*, B. 358, 2003, p. 459-473. [En ligne : http://www.icn.ucl.ac.uk/dev_group/documents/Frith&FrithPTrans03.pdf.]
- Gallagher, H. et C. Frith. « Functional Imaging of 'Theory of Mind' », *Trends in Cognitive Science*, 7, 2003, p. 77-83.
- Gallagher, H., F. Happe, N. Brunswick, P. Fletcher, U. Frith, et C. Frith. « Reading the Mind in Cartoons and Stories : an FMRI Study of 'Theory of Mind' in Verbal and Nonverbal Tasks », *Neuropsychologica*, 38, 1, 2000, p. 11-21.
- Gallese, V., L. Fadiga, L. Fogassi et G. Rizzolatti. « Action Recognition in the Premotor Cortex », *Brain*, 119, 1996, p. 593-609.
- Georgieff, N. et M. Jeannerod. « Beyond Consciousness of External Reality : a 'Who ?' System for Consciousness of Action and Self-Consciousness », *Consciousness and Cognition*, 7, 3, 1998, p. 465-477.
- Gerrans, P. « The Norms of Cognitive Development », *Mind and Language*, 13, 1998, p. 56-75.
- . « Nativism and Neuroconstructivism in the Explanation of Williams Syndrome », *Biology and Philosophy*, 17, 2002, p. 1-11.
- Gopnik, M. et H. Goad. « What Underlies Inflectional Errors in Genetic Dysphasia », *Journal of Neurolinguistics*, 10, 2-3, 1997, p. 109-137.
- Heberlein, A.S., D. Tranel, H. Damasio et R. Adolphs. « Damage to Right Somatosensory Cortex Impairs Recognition of Basic Emotions, but Not of Personality Traits, from Biological Motion Stimuli », *Society for Neuroscience Abstracts*, 2001.
- Heberlein, A.S., R. Adolphs, D. Tranel, D. Kemmerer, S. Anderson, et A.R. Damasio. « Impaired Attribution of Social Meanings to Abstract Dynamic Geometric Patterns Following Damage to the Amygdala », *Society for Neuroscience Abstracts*, 463, 5, 1998.
- Jeannerod, M. « The 25th Bartlett Lectures ; To Act or Not to Act — Perspectives on the Representation of Actions », *Quarterly Journal of Experimental Psychology*, 52A, 1, 1999, p. 1-29.
- Joanisse, M. et M.S. Seidenberg. « Specific Language Impairment : a Deficit in Grammar or Processing ? », *Trends in Cognitive Sciences*, 2, 7, 1998, p. 240-247. [En ligne : <http://citeseer.csail.mit.edu/joanisse98specific.html>.]
- Leslie, A. et L. Thaiss. « Domain Specificity in Conceptual Development : Evidence From Autism », *Cognition*, 43, 1992, p. 225-251.
- Leslie, A.M. « Pretending and Believing : Issues in the Theory of ToMM », *Cognition*, 50, 1994, p. 211-238.
- Marshall, J.C. et P.W. Halligan. « Towards a Cognitive Neuropsychiatry », dans P.W. Halligan et J.C. Marshall, *Method in Madness : Case Studies in Cognitive Neuropsychiatry*, Hove, East Sussex, Psychology Press, 1996.

- McDowell, J. « Anti-Realism and the Epistemology of Understanding », dans H. Parret et J. Bouveresse, dir., *Meaning and Understanding*, Berlin, De Gruyter, 1981, p. 225-248.
- Omzigt, D., A.W. Hendriks, et H.H. Kolk. « Evidence for Magnocellular Involvement in the Identification of Flanked Letters », *Neuropsychologia*, 40, 12, 2002, p. 1881-1890.
- Perner, J. *Understanding the Representational Mind*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1991.
- Perner, J. et B. Lang. « Development of Theory of Mind and Executive Control », *Trends in Cognitive Sciences*, 3, 9, 1999, p. 337-344.
- Peterson, C.C. et M. Siegal. « Insights Into Theory of Mind From Deafness and Autism », *Mind and Language*, 15, 1, 2000, p. 123-145.
- Pinker, S. *Learnability and Cognition : the Acquisition of Argument Structure*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1989.
- Quartz, S.R. et T.J. Sejnowsky. « The Neural Basis of Cognitive Development : a Constructivist Manifesto », *Behavioral and Brain Sciences*, 20, 4, 1997, p. 537-596. [En ligne : <http://www.bbsonline.org/documents/a/00/00/04/93/bbs00000493-00/bbs.quartz.html>.]
- Rizzolatti, G., L. Fogassi, et V. Gallese. « Neuropsychological Mechanism Underlying the Understanding and Imitation of Action », *Nature Reviews Neuroscience*, 2, 2001, p. 661-670.
- Ruffman, T., L. Slade, K. Rowlandson, C. Rumsey, et A. Garnham. « How Language Relates to Belief, Desire and Emotion Understanding », *Cognitive Development*, 18, 2003, p. 139-158. [<http://www.roehampton.ac.uk/staff/LanceSlade/docs/RuffmanSladeRowlandson.pdf>.]
- Saxe, R., S. Carey, et N. Kanwisher. « Understanding Other Minds : Linking Developmental Psychology and Functional Neuroimaging », *Annual Review of Psychology*, 55, 2004, p. 87-124.
- Tager-Flusberg, H. et K. Sullivan. « A Componential View of Theory of Mind : Evidence From Williams Syndrome », *Cognition*, 76, 1, 2000, p. 59-89.
- Thomas, M. et A. Karmiloff-Smith. « Are Developmental Disorders Like Cases of Adult Brain Damage ? Implications From Connectionist Modelling », *Behavioural and Brain Sciences*, 25, 6, 2002, p. 727-780. [<http://www.bbsonline.org/documents/a/00/00/22/50/bbs00002250-00/bbs.thomas.htm>.]
- Van Der Lely, H.K.J. et L. Stollwerck. « Binding Theory and Specifically Language Impaired Children », *Cognition*, 62, 1997, p. 245-290.
- Wellman, H. *The Child's Theory of Mind*, Cambridge, Mass., MIT Press, Bradford Books, 1990.
- . « Early Understanding of Mind : the Normal Case », dans S. Baron-Cohen, H. Tager-Flusberg et D.J. Cohen, dir., *Understanding Other Minds*, Oxford, Oxford University Press, p. 10-39, 1993.

La théorie des systèmes développementaux et la construction sociale des maladies mentales

Luc Faucher, Pierre Poirier et Jean Lachapelle

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012951ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/012951ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Faucher, L., Poirier, P. & Lachapelle, J. (2006). La théorie des systèmes développementaux et la construction sociale des maladies mentales. *Philosophiques*, 33 (1), 147–182. <https://doi.org/10.7202/012951ar>

Résumé de l'article

Dans ce texte, nous proposons un cadre, qui vise à intégrer les contributions des approches constructionnistes et biologiques dans un domaine précis, celui des maladies mentales. Pour ce faire, nous utiliserons quelques propositions récentes faites par des philosophes de la biologie — plus spécifiquement les idées avancées par les tenants de la « théorie des systèmes développementaux » (TSD dans ce qui suit ; Griffiths et Gray, 1994 ; Griffiths et Stoltz, 2000 ; Oyama, 1999) ainsi que la notion d'« enracinement génératif » (*generative entrenchment* ; Wimsatt, 1986, 1999, 2000).

La théorie des systèmes développementaux et la construction sociale des maladies mentales¹

LUC FAUCHER⁽¹⁾, PIERRE POIRIER⁽¹⁾ ET JEAN LACHAPELLE^(1,2)

(1) Université du Québec à Montréal ; (2) Collège Champlain

luc.faucher@uqam.ca

RÉSUMÉ — Dans ce texte, nous proposons un cadre, qui vise à intégrer les contributions des approches constructionnistes et biologiques dans un domaine précis, celui des maladies mentales. Pour ce faire, nous utiliserons quelques propositions récentes faites par des philosophes de la biologie — plus spécifiquement les idées avancées par les tenants de la « théorie des systèmes développementaux » (TSD dans ce qui suit ; Griffiths et Gray, 1994 ; Griffiths et Stoltz, 2000 ; Oyama, 1999) ainsi que la notion d'« enracinement génératif » (*generative entrenchment* ; Wimsatt, 1986, 1999, 2000).

ABSTRACT — In this paper, we are proposing a framework to integrate the core insights of the constructivist and biological approaches of mental illness. In order to do so, we will use some recent propositions by philosophers of biology, specifically ideas put forth by «developmental system theory» (Griffiths et Gray 1994, Griffiths et Stoltz 2000 ; Oyama 1999) and the notion of «generative entrenchment» (Wimsatt 1986, 1999, 2000).

Ce n'est un secret pour personne, il existe de fortes tensions entre les approches dominantes en sciences sociales et celles qui prédominent dans les sciences de la nature. Dans un texte récent, le philosophe de la biologie, D. S. Wilson, résumait la situation ainsi :

Ces débats [entre les constructionnistes sociaux et les scientifiques qui s'inspirent de la théorie de l'évolution] sont devenus si polarisés qu'ils révèlent les pires aspects tribaux de notre espèce. Chaque camp voit en l'autre un ennemi dont les positions n'ont ni contenu ni fondement rationnel, mais sont de nature purement idéologique. Les positions intermédiaires sont devenues des *no man's land* où personne n'ose s'aventurer (D. S. Wilson, manuscrit).

S'il est vrai que les échanges entre constructionnistes sociaux et évolutionnistes ont souvent été acrimonieux et la rhétorique utilisée souvent marquée par une agressivité peu commune dans les milieux scientifiques, il reste que le diagnostic de Wilson n'est pas tout à fait exact. Les dernières années ont en effet vu émerger quelques propositions visant à mettre un terme à ce qui semblait bien être un

1. Des versions de cet article ont été présentées à la conférence de la *European Society for Philosophy of Medicine and Health Care* (Malte), à l'Université Texas Tech (Lubbock), à la *Southern Society for Philosophy* (Memphis), à Dayton University, à l'Association canadienne de philosophie (Winnipeg) et à l'Université du Québec à Montréal. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont assisté à ces conférences pour leurs questions et leurs commentaires. Nous tenons également à remercier Andrew Snedon, Peter Zachar et Magalie Bouthiller. La rédaction de cet article a été rendue possible grâce à deux subventions du FQRSC.

dialogue de sourds. Dans plusieurs domaines (comme l'étude de la religion, des émotions, des races, etc.), des efforts ont été entrepris pour construire des ponts entre des approches jugées de prime abord incompatibles (voir, entre autres, Boyer, 2001 ; Hacking, 1999 ; Mallon et Stich, 2000 ; Sperber, 1996). Nous croyons cependant que ces efforts ont laissé les partisans des deux camps sans terrain d'entente pour développer de véritables interactions. En effet, dans la majorité des cas, les solutions proposées reposent sur l'idée que chacune des approches travaille sur un aspect du même phénomène, plutôt que sur sa totalité. Une division du travail est ensuite généralement suggérée, ce qui permet aux partisans de chaque approche — qui comprennent que leurs recherches ne se contredisent pas, mais portent au contraire sur le même phénomène vu d'un autre angle — d'enterrer la hache de guerre et de travailler paisiblement sans nécessairement avoir à se soucier de ce qui se passe dans l'autre approche. Si cette division du travail a pour résultat de consacrer la fin des querelles stériles et le début du travail progressif, il reste que ce modèle de solution semble laisser les chercheurs chacun de leur côté de la barrière. Or nous croyons qu'il est nécessaire, pour des raisons qui reposent sur certains modèles biologiques (que nous présenterons) et neurologiques du développement (voir Poirier, Faucher et Lachapelle, à paraître), que les rapports entre chercheurs aillent au-delà du respect mutuel et évoluent vers une intégration plus soutenue. Dans ce texte, nous proposons un tel cadre, qui vise à intégrer les contributions des approches constructionnistes et biologiques dans un domaine précis, celui des maladies mentales. Pour ce faire, nous utiliserons quelques propositions récentes faites par des philosophes de la biologie — plus spécifiquement les idées avancées par les tenants de la « théorie des systèmes développementaux » (TSD dans ce qui suit ; Griffiths et Gray, 1994 ; Griffiths et Stoltz, 2000 ; Oyama, 1999) ainsi que la notion d'« enracinement génératif » (*generative entrenchment* ; Wimsatt, 1986, 1999, 2000). Comme nous l'avons dit plus haut, nous considérons que ces notions non seulement justifient l'intégration des approches, mais peuvent également leur fournir un cadre.

Avant de proposer ce cadre, il est utile de décrire les deux approches en détail. Aussi distinguerons-nous les différentes versions du constructionnisme social et présenterons-nous l'approche biologique dans la section 2. Dans la section 3, nous décrirons l'approche du développement qui inspire notre proposition ainsi que quelques-unes des notions de la philosophie de la biologie nécessaires à l'intégration des approches. Enfin, dans la section 4, nous examinerons trois exemples de maladies mentales dont l'explication demande un cadre comme celui que nous avons proposé.

2. Les deux approches

Un élément important dans la résolution du conflit entre l'approche constructionniste et l'approche biologique réside dans une bonne compréhension de ce que chacune affirme vraiment. Ce travail semble particulièrement important pour le constructionnisme social, qui prend plusieurs formes dans la

littérature. Avant d'aller plus loin, cependant, il convient de définir ce qu'est le constructionnisme social. De façon générale, il met l'accent sur le rôle des conditions sociétales dans la constitution des phénomènes étudiés (que ce soit les races, les genres sexuels ou les émotions, par exemple), par opposition aux croyances et désirs individuels, d'une part, et aux forces physiques ou biologiques, d'autre part. Le *constructionnisme social* est donc distinct de ce que l'on pourrait nommer le *constructionnisme psychologique* (qui mettrait par exemple dans l'élaboration de traits particuliers, l'accent sur le rôle de l'individu, de ses croyances et désirs ainsi que des circonstances individuelles), mais également du *constructionnisme biologique* (qui mettrait l'accent sur le rôle des événements biologiques, la maturation de certaines aires du cerveau, les effets de certains phénomènes physiques sur la constitution du cerveau adulte, etc.).

Il existe plusieurs formes de constructionnisme social. Haslanger (1995), par exemple, en distingue trois : la forme constitutive, la forme pragmatique et la forme causale. Dans sa forme *constitutive*, le constructionnisme social est une thèse affirmant qu'un x est construit si et seulement si, en le définissant, il est nécessaire de faire référence à des facteurs sociaux (ces facteurs sociaux peuvent être de grands systèmes de signification ou bien des types de relations sociales : par exemple, une personne est « cool » si elle est appréciée par ses pairs pour un certain type de raison). Dans sa forme *pragmatique*, le constructionnisme social est plutôt une thèse affirmant qu'un x est construit si et seulement son usage est déterminé, au moins en partie, par des facteurs sociaux (dans un sens, il est possible de dire que l'usage de tous les concepts humains est déterminé par des facteurs sociaux) comme l'intérêt. Cette thèse trivialise l'idée de construction. Il existe une forme plus substantielle de construction qui met l'accent sur des facteurs sociaux particuliers, par exemple, sur le rôle des objectifs politiques de domination ou d'oppression dans la formation des concepts). Finalement, dans sa forme *causale*, le constructionnisme social est une thèse affirmant que l'existence ou la forme d'un x dépend, dans une large mesure, de facteurs sociaux (ces facteurs peuvent être discursifs ou bien d'un autre ordre, comme dans les cas où les comportements sont le résultat de normes comportementales non explicites). Bien que ces formes de constructionnisme ne soient pas incompatibles entre elles et donc que souvent les constructionnistes sociaux défendent simultanément les trois formes de constructions (par exemple, dire que la race de quelqu'un est construite socialement, c'est parfois dire que sa race (1) n'est pas une donnée naturelle, mais que (2) son existence dépend d'un système de signification mis en place au dix-huitième siècle (le racialisme scientifique), (3) que le concept a été utilisé pour masquer les intérêts de domination des Européens et que (4) les effets de ce concept sont visibles à la fois dans l'organisation sociale et dans les comportements individuels), nous nous intéresserons plus particulièrement dans ce qui suit à la construction causale. Comme le remarque Church (2004), affirmer qu'un phénomène est construit socialement (au sens causal) signifie plus qu'affirmer qu'il a des causes sociales. La construction « implique l'émergence de nouvelles structures, dans lesquelles des éléments

ou des caractéristiques variées, qui étaient auparavant séparés, sont réunis pour former un nouveau tout » (p. 395). Comment cela est-il possible ? Church identifie deux processus de construction : le premier passe par l'émergence de nouvelles conditions sociales qui créent de nouvelles régularités nomiques entre des comportements et expériences qui étaient auparavant séparés (un exemple de ce type de construction est le lien entre le refus de manger, l'image du corps, le retard dans le développement psycho-sexuel et le désir de contrôle accru qui semble caractéristique de l'anorexie, lien qui n'apparaît que sous l'impulsion de forces sociales au XX^e siècle) ; le second fonctionne par l'intermédiaire de *croyances* en l'existence des régularités nomiques, alors qu'elles n'existent pas en fait (un exemple de ce type de construction est l'hystérie. La forme des comportements des patients que l'on croyait atteints de ce mal était expliquée par les croyances concernant les manifestations de la maladie). Une grande partie du discours constructionniste sur les maladies mentales met l'accent sur le second processus de construction. Comme nous le soutiendrons, cette pratique néglige le premier processus et, de ce fait, restreint le sens de construction sociale.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le constructionnisme social concernant les maladies mentales a pris plusieurs formes. Avant tout, il convient donc de les catégoriser. La catégorisation que nous proposons se fait selon deux axes : tout d'abord, l'*ampleur* ou l'étendue du scepticisme vis-à-vis des maladies mentales, et, ensuite, la *profondeur* de la construction.

2.1 *Le constructionnisme social : quelques distinctions*

Au regard des maladies mentales, le constructionnisme social se réduit souvent à une forme d'anti-réalisme ou de scepticisme. Les théories constructionnistes varient cependant selon l'ampleur ou l'étendue de leur anti-réalisme ou de leur scepticisme. Dans sa version la plus extrême, le constructionnisme social propose une forme de « scepticisme global » ou SG, car les tenants de cette approche maintiennent que le concept même de « maladie mentale » n'a pas de référent dans la réalité (ce scepticisme global n'implique pas nécessairement une forme de scepticisme beaucoup plus globale selon lequel la réalité au complet est une construction sociale. Les tenants de la première approche peuvent donc être réalistes concernant le monde et sceptiques concernant la catégorie « maladie mentale »). Par exemple, dans un texte qui est devenu un classique de l'anti-psychiatrie, Thomas Szasz, un des défenseurs de cette forme de scepticisme, écrivait que :

La croyance en la maladie mentale comme étant quelque chose d'autre que le fait, pour un individu, d'avoir des problèmes à s'entendre avec ses semblables est l'héritière des croyances en la démonologie et en la sorcellerie. La maladie mentale existe ou est « réelle » exactement dans le même sens que les sorcières ont existé ou étaient « réelles » (1960, 117)².

2. Voir également Foucault qui affirmait quelque chose de similaire concernant la réalité des maladies mentales : « Une pathologie unifiée utilisant les mêmes méthodes et concepts pour les domaines psychologiques et physiologiques est maintenant purement mythique, même si l'unité du corps et de l'esprit est de l'ordre du réel » (1954).

Pour les constructionnistes comme Szasz, le concept de maladie mentale repose en fait sur une analogie trompeuse avec le concept de maladie physique. Cette analogie aurait deux fonctions principales : premièrement, elle détourne l'attention des véritables sources des problèmes de l'individu (par exemple, de quelques arrangements sociaux fautifs, comme une relation amoureuse dysfonctionnelle) en localisant les causes du comportement déviant à l'intérieur de la tête du patient ; deuxièmement, elle a une fonction de ségrégation et de contrôle des personnes socialement indésirables, fonction qu'elle masque sous l'image de la science objective (en ce sens, Szasz est à la fois un constructionniste causal et pragmatique). Parce que l'analogie ne repose pas sur une base solide (comme nous le verrons bientôt) et qu'elle n'a pour but que de faire diversion et de masquer l'exercice d'un pouvoir arbitraire sur les individus, les tenants du constructionnisme social SG croient que nous devrions nous passer du concept de maladie mentale, aussi en demandent-ils l'élimination.

Pour ce type de constructionnisme, les maladies mentales sont des rôles sociaux qui sont plus ou moins imposés à une classe de déviants sociaux (plus ou moins imposés, parce que, parfois, il semble que ce soit l'individu lui-même qui décide qu'un certain rôle lui convient). Les rôles sociaux sont internalisés par un processus dans lequel les déviants en viennent à se conformer aux attentes de la société. Scheff (1966) écrit par exemple que :

Pendant une crise, quand la déviance d'un individu devient une affaire publique, *le stéréotype traditionnel de la folie devient une image guidant l'action, à la fois pour ceux qui réagissent au déviant et pour le déviant lui-même*. Lorsque les agents sociaux et les membres de l'entourage du déviant réagissent à celui-ci de façon uniforme, du point de vue des stéréotypes traditionnels de la folie, son comportement iconoclaste (*rule-breaking*), sans forme et non-structuré, tend à se cristalliser en conformité avec ces attentes. Il devient similaire au comportement des autres déviants classifiés comme malades mentaux, puis il devient stable avec le temps. *Le processus d'uniformisation et de stabilisation est complété quand l'imagerie traditionnelle en vient à faire partie de l'orientation du déviant pour guider son comportement* (p. 82 ; cité par Jovanovski, 1995 ; nous soulignons)³.

Ainsi, la stabilité d'un type de maladie mentale — c'est-à-dire le fait que le comportement et les réactions des patients « souffrant de la même maladie » sont similaires et que la maladie persiste dans une société pendant une certaine période de temps — dépend des représentations, normes et attentes particulières d'une société. Sans elles, les maladies mentales n'existeraient pas. Nous reviendrons sur cette idée plus tard.

Le SG n'est plus, de nos jours, la forme la plus populaire du constructionnisme social. Celle qui semble plutôt avoir la faveur des historiens, anthropologues et philosophes est une forme plus restreinte d'anti-réalisme ou de scepticisme, que nous nommerons scepticisme ponctuel (SP). Le SP, contraire-

3. Encore une fois, Foucault a une position similaire : « Non seulement la conscience de la maladie mentale n'est pas ici exclusive du rôle social, mais elle demande même ce rôle » (1954).

ment au SG, remet uniquement en question la réalité de *certaines* maladies mentales particulières. Il ne remet donc pas en cause le concept de « maladie mentale », mais il doute du fait que le concept s'applique vraiment à certains cas qu'on considère comme étant des cas de maladie mentale. Par exemple, certains constructionnistes doutent de l'existence (permanente, puisqu'il faut dire que certains peuvent accepter l'existence temporaire d'une maladie (Hacking, 1998) ou de la réalité de certaines maladies mentales du passé comme l'hystérie (Micale, 1993) ou la neurasthénie (Abbey et Garfinkel, 1991) ; d'autres sont sceptiques au sujet d'entités actuellement considérées comme des maladies, telles que l'alcoolisme (Fingerette, 1988), le trouble de personnalité multiple (Hacking, 1995 ; Borch-Jacobsen, 2002 ; Mulher, 2001) et le syndrome de stress post-traumatique (Young, 1995, 2001) ; d'autres encore (Bartholomew, 2000) dénoncent l'« impérialisme médical » occidental qui fait en sorte que les psychiatres considèrent erronément comme maladifs certains comportements exotiques du point de vue culturel (le *latah*⁴, par exemple). Si tous ces constructionnistes sont sceptiques quant à certaines maladies mentales anciennes ou contemporaines, ils reconnaissent généralement l'existence de certaines maladies universelles et transculturelles comme l'autisme ou la schizophrénie (Hacking, 1999, 2000 ; Jovanovski, 1995 ; Borch-Jacobsen 2002). Selon eux, les maladies du premier groupe sont des « idiomes culturels locaux de détresse », exprimant les problèmes ou les sentiments de mal-être d'une façon qui est sanctionnée par la société. Pour utiliser l'expression de Hacking (1999), ce sont des « maladies mentales transitoires » (par contraste avec les « maladies mentales permanentes ») : elles apparaissent à un moment particulier de l'histoire dans certaines cultures, se développent et prospèrent pendant un certain temps, puis elles disparaissent.

Hacking résume en fait assez bien ce que nous considérons comme le noyau de la version SP du constructionnisme social en invoquant deux idées. La première est que nous sommes des « créatures ou des espèces interactives » en ce que nous réagissons aux étiquettes qui nous sont accolées. En effet,

4. « Le *latah* est une réponse comportementale stéréotypée, chronique et conditionnée, à une variété de stimuli externes, réponse qui est caractérisée par l'imitation verbale (écholalie), l'imitation des comportements corporels (échopraxie), des profanations verbales (coprolalie), l'imitation des actions générales d'une autre personne (échomanie), « l'obéissance automatique » et « l'hypersuggestibilité » » (Bartholomew, 2000, p. 40). Dans son livre de 1996, Simons défend l'idée selon laquelle le *latah* est une maladie mentale qui résulte de la combinaison d'une propension anormale à sursauter et de certaines pratiques culturelles qui exploitent ce potentiel anormal chez certains individus. Ainsi, il écrit que « c'est le comportement des autres envers les *latahs* potentiels qui fait que ceux-ci développent le *latah* » (1996, p. 168). En fait, il n'est pas clair que Simons considère que le *latah* est toujours une maladie, mais, dans certains cas, il note que ceux qui en souffrent peuvent en venir à désirer consulter un médecin pour se débarrasser de ce problème. Murphy (2001) n'est pas aussi prudent et considère le *latah* comme une maladie. Bartholomew soutient que ce sont principalement les vieilles femmes esseulées qui sont sujettes à la forme sérieuse du *latah*, et le fait qu'elles en soient « victimes » uniquement dans les grands rassemblements sociaux indique que nous sommes en présence non pas d'une maladie mentale, mais d'une performance, d'« une exagération consciente, ritualisée, du sursaut soudain » (2000, p. 42).

contrairement aux simples objets, que Hacking nomme « espèces indifférentes », nous sommes touchés et transformés par les étiquettes que l'on nous attribue ou que nous nous appliquons. Il nomme « effet de rétroaction » cette transformation qui fait que l'étiquette change l'objet qu'elle est censée décrire :

Les auteurs et les frères sont des espèces d'individus, tout comme le sont les enfants téléspectateurs et les Zoulous. Les individus qui appartiennent à ces classes peuvent prendre conscience du fait qu'ils sont classifiés ainsi. Ils peuvent faire des choix tacites ou même explicites, s'adapter ou adopter certaines manières de vivre de façon à se conformer à la classification qui pourrait leur être appliquée ou à s'en distancier (Hacking, 1999, p. 5)⁵.

La seconde idée est que la propagation des étiquettes (et des conceptions qui leur sont associées) et leur « degré de contagion », pour utiliser le vocabulaire de l'épidémiologie, dépendent des vecteurs culturels qui les maintiennent. Ces vecteurs en viendraient-ils à disparaître que les troubles qui en dépendent deviendraient moins contagieux et disparaîtraient peut-être. Dans *Rewriting the Soul* (1995), Hacking explique que le concept du trouble de personnalité multiple s'est propagé par des vecteurs tels que la croyance en la mémoire traumatique, le féminisme, le mauvais traitement des enfants, une certaine conception de la personnalité héritée des romantiques, les rites sataniques, mais également les thérapies de groupe et certains types d'émissions de télévision. Les coups portés à certaines de ces idées, comme le travail d'Elizabeth Loftus (1993) sur la validité de la remémoration des souvenirs réprimés ainsi que les doutes concernant le succès des thérapies de groupe (ou individuelles) à réunifier les personnalités fragmentées, ont énormément freiné la progression exponentielle du trouble de personnalité multiple, à tel point que maintenant plusieurs pensent qu'il disparaîtra bientôt⁶.

L'examen des idées de Hacking nous conduit au second axe : les constructionnistes sociaux défendent une forme soit *superficielle*, soit *profonde* de la construction. La position de Szasz ou de Scheff concernant la construction peut être

5. Elster, dans son livre sur les émotions et la dépendance, donne l'exemple suivant : « Une fois que le patron comportemental est conceptualisé comme une dépendance, avec les croyances causales concomitantes, il peut changer considérablement. Une croyance spécialement tenace concernant la dépendance est qu'il est très difficile, voire impossible d'y résister [...] » (1999, p. 129 ; voir également Fingerette, 1988). Une telle croyance peut conduire l'individu, une fois sa dépendance reconnue, à ne plus lutter contre les désirs destructeurs qui l'habitent.

6. Une maladie transitoire peut exister pendant une longue période de temps. Prenons un exemple célèbre tiré de la psychiatrie culturelle : le *koro* (la croyance qu'ont certains individus que leurs organes génitaux ont été volés ou ont rapetissé) était mentionné dans les textes médicaux de la Chine ancienne en 300 avant J.-C. Or des cas de *koro* sont encore signalés dans les pays asiatiques aujourd'hui (en Chine et en Malaisie, mais aussi au Nigéria). Le *koro* semble dépendre de vecteurs culturels persistants, principalement des idées traditionnelles à propos de la physiologie sexuelle. Yap (1965) décrit ces idées ainsi : « La croyance selon laquelle, durant le coït sain, un échange normal des humeurs *yin* et *yang* a lieu semble être obscurément entretenue sous une forme ou une autre. Avec la masturbation et les pollutions nocturnes cependant, cet échange ne peut avoir lieu, et un déséquilibre causé par la perte de l'humeur *yang* produit le *koro* » (p. 47).

comprise comme affirmant que celle-ci est superficielle. Ils espèrent que l'élimination du concept de maladie mentale et des pratiques d'exclusion qui lui sont associées entraînera la disparition du rôle social imposé à la classe de déviants auxquels le concept est appliqué. Ils ne croient pas que ces rôles soient « essentiels », c'est-à-dire qu'ils fassent en quelque sorte partie de la nature des déviants. La position de Hacking concernant les maladies mentales transitoires indique elle aussi un certain degré de superficialité dans la construction. Cela est particulièrement évident si l'on contraste sa conception des maladies mentales « transitoires » avec ce qu'il pense des maladies mentales « permanentes ». Hacking maintient que, dans le cas des maladies mentales permanentes (à savoir celles qui ne disparaissent pas avec les vecteurs culturels sur lesquels la conceptualisation de la maladie repose), les étiquettes réfèrent à des espèces biologiques indifférentes, c'est-à-dire que les propriétés phénotypiques de surface (les symptômes) sont expliquées par un substrat biologique commun à toutes les instances d'une maladie particulière (par exemple, un groupe de gènes défectueux).

Nous pouvons comprendre ainsi ce qu'il dit : imaginez que vous vous cassez la clavicule. Parce que vous n'avez jamais fait l'expérience de ce genre de blessure auparavant, il est possible que vous pensiez que vous souffrez en fait d'une luxation. La façon dont vous percevez votre blessure changera la façon dont vous allez vous comporter (vous allez peut-être demander aux gens autour de vous de vous tirer sur le bras pour le remettre en place), mais ce comportement n'affectera pas ce que montreront les radiographies, soit une clavicule cassée. Une histoire similaire vaudrait pour les maladies mentales : une « chose » biologique (des gènes défectueux, une lésion, une partie du cerveau dont le développement n'est pas normal) cause un trouble, mais cette « chose » n'est pas affectée par les étiquettes qui sont utilisées pour y faire allusion (ni par les conceptions qui les accompagnent). S'il y a véritablement un substrat biologique B commun à tous ceux qui souffrent de la maladie mentale M, alors B est ce à quoi se rapporte le concept M. Les stéréotypes associés à M (les idées à propos de son étiologie, les expériences vécues par ceux qui en sont atteints, le type de personne qui en souffre, etc.) susceptibles d'affecter le comportement de ceux qui les subissent peuvent varier d'une culture à l'autre, mais ils n'affectent pas B dans son essence. Ils peuvent, au mieux, faire varier la façon dont les individus se pensent eux-mêmes, le type de symptômes qu'ils exprimeront (parce que ces symptômes seront renforcés par les thérapeutes qui entretiennent certaines théories au sujet de la maladie) ou la manière générale dont on conçoit celle-ci. La construction est ainsi superficielle, laissant l'essence biologique du trouble intacte⁷. Dans le cas des maladies mentales transitoires,

7. Pour un point de vue similaire, voir par exemple Jovanovski (1995) : « Alors qu'il est vrai que les normes et valeurs culturelles affectent ou peuvent affecter les présentations névrotiques, ces mêmes caractéristiques culturelles stimulent minimalement (si elles le font) le déclenchement des réactions psychotiques [...] en fait, pour autant que la canalisation génétique précède le processus de socialisation, il s'ensuit que la culture est un épiphénomène de la biologie et, donc, un principe beaucoup moins puissant » (p. 283 ; voir également p. 287).

où il n'y a pas, par définition, d'essence biologique (unique) commune à tous ceux qui « ont » la maladie et où l'existence de celle-ci dépend de vecteurs culturels passagers, il semble que l'idée de la construction soit superficielle. Au tournant du siècle, les gens souffraient d'hystérie ou de neurasthénie, ils souffrent aujourd'hui d'un trouble de personnalité multiple, d'un syndrome de stress post-traumatique ou de fatigue chronique.

Il se trouve cependant quelques chercheurs qui considèrent le genre de constructionnisme à la Hacking *trop* superficiel. Comme on vient de le voir, pour ces constructionnistes, l'influence de l'environnement culturel et social semble limitée dans le cas des maladies permanentes. Cette influence ne transforme pas la nature de la maladie. Kleinman décrit cette version — que l'on pourrait qualifier de dualiste — des relations entre les facteurs biologiques et sociaux en ces termes :

Dans cette version révélée de la vérité psychiatrique, *la biologie est censée « déterminer » la cause et la structure du trouble, alors que les facteurs culturels et sociaux, tout au plus, en « informent » ou en « influencent » le contenu.* L'exemple classique est celui des délires paranoïdes dans la schizophrénie ou dans la psychose dépressive : le trouble, biologique à la base, cause le processus de pensées délirantes, mais le système de croyances culturelles organise le contenu de la pensée paranoïde — ici ce sera la peur que la CIA tente de vous faire du mal, là, l'idée que le coupable est le KGB » (1987, p. 450 ; nous soulignons).

La forme superficielle du constructionnisme ne semble pas pouvoir (ou même vouloir) rendre compte du fait que les facteurs sociaux ou culturels peuvent jouer un rôle majeur dans la constitution des maladies mentales. Pour cette raison, certains considèrent qu'un autre type de constructionnisme est nécessaire (un constructionnisme compatible avec ce qu'avancent les tenants de la psychologie culturelle concernant le rôle de la culture dans l'élaboration de l'esprit ; voir par exemple Shweder, 1990⁸), type que nous nommerons « constructionnisme social profond » (CSP ; notez que celui-ci correspond à la première des formes de constructionnisme auquel faisait référence Church et dont nous avons dit qu'elle avait été négligée dans la littérature). Pour Byron Good, un partisan de ce genre de position, les maladies mentales sont « fortement influencées par les processus macro-sociaux, informées par les univers locaux de pouvoir et de signification et constituées en psychologies culturelles distinctives » (p. 231 ; Good défend ici un mélange de constructionnisme constitutif et causal). Eisenberg (1988) défend un point de vue similaire. Pour lui, les étiquettes (et les conceptions afférentes) que nous utilisons pour désigner les maladies mentales influencent les manifestations de celles-ci et leur évolution même :

8. La psychologie culturelle met l'accent sur le rôle des systèmes symboliques et culturels dans la formation de l'esprit humain : « L'idée de base de la psychologie culturelle implique que "l'unité intrinsèque de la psyché" humaine ne devrait pas être présupposée ou attestée. Elle suggère que les processus décisifs dans le fonctionnement psychologique [...] peuvent être inhérents aux systèmes de représentation et à l'organisation sociale dans lesquels ils sont incorporés et desquels ils dépendent » (Stigler, Shweder et Herdt, 1990, viii).

La façon dont on formule le diagnostic et la façon dont la société répond aux patients a des conséquences sur l'évolution et l'état final de la maladie [...].

Parler de « l'histoire naturelle » de la schizophrénie — comme de tout autre trouble, d'ailleurs — c'est employer une expression trompeuse qui implique le développement de déterminants biologiques intrinsèques. Ce que l'évolution de la maladie révèle est son histoire sociale, c'est-à-dire les facteurs qui la caractérisent à un moment donné, dans une communauté donnée. *L'évolution et l'état final de la maladie [...] sont déterminés par la signification que la culture attribue à la maladie, par le traitement auquel le patient a accès et par la pathologie du processus du trouble, lui-même le résultat de l'interaction entre l'agent toxique et la résistance de l'hôte* (Eisenberg, 1988, p. 5 ; nous soulignons).

Pour les partisans du CSP, les maladies mentales particulières ont une essence non seulement biologique mais également culturelle et sociale. Autrement dit, les causes biologiques *et* les causes culturelles ou sociales contribuent, chacune, à la construction du trouble. Parce qu'ils pensent que le rôle de la culture ou de la société a été négligé par la psychiatrie biologique « sans esprit » (*mindless*), les tenants de cette forme de constructionnisme mettent l'accent sur le rôle des systèmes culturels ou sociaux dans la constitution des maladies mentales, au détriment des facteurs biologiques (ce qui entraîne une certaine distorsion dans la compréhension de ce qu'ils affirment vraiment).

Par conséquent, cette position remet en question l'idée d'une nosologie transculturelle. En effet, le CSP implique que les nosologies (y compris la nôtre) sont liées à des cultures particulières (Lopez et Guarnaccia mentionnent la réticence des responsables du DSM-IV à inclure des troubles comme l'anorexie et le syndrome de fatigue chronique dans la liste des syndromes liés à la culture, comme si les syndromes culturels *devaient* être exotiques).

Un exemple du type de dialectique entre les facteurs culturels et biologiques qu'ont à l'esprit les défenseurs du constructionnisme profond est celui qu'ils présument être à l'œuvre dans le *koro*, cet état d'anxiété aiguë doublé d'une dépersonnalisation partielle qui amène un individu à croire que ses organes génitaux ont été volés ou ont rapetissé. Dans un article classique sur le sujet, Yap (1965) explique ainsi le rôle du concept de *koro* dans la genèse du trouble :

Les peurs banales liées aux pollutions nocturnes, à l'impuissance ou à l'incapacité qui y sont associées sont répandues et, en soi, n'ont rien de spécial ou de particulièrement anormal (voir, par exemple, Carstairs, 1956). Cependant, sans le *koro* et les croyances à son sujet, seule une petite portion des gens qui ont ces problèmes se présenteraient chez le médecin. *Ainsi la croyance n'est pas simplement pathoplastique, elle est réellement pathogénique*⁹ (p. 47).

9. Les délires sont sérieux, les « victimes » (paniquées) utilisent souvent des pinces [*clamps*], des cordes, des bandes élastiques et même des pinces à linge dans le but d'empêcher la rétraction perçue. Ces méthodes entraînent parfois des dommages sérieux à l'organe. Dans quelques cas, les amis et les parents doivent se relayer pour tenir le pénis jusqu'à ce que l'on obtienne l'aide du médecin ou des guérisseurs locaux » (Bartholomew, 2000, p. 97).

Donc, selon Yap, le *koro* n'est pas simplement un cas de modulation culturelle d'un état biologique quelconque, mais plutôt un cas où une croyance culturelle à propos d'un état biologique *cause* l'état pathologique. On peut comprendre ce que dit Yap de deux façons, une seule d'entre elles étant compatible avec le CSP. La première façon de l'interpréter serait de dire que la croyance dans le *koro* a pour conséquence que les gens interprètent leur état comme étant maladif et se présentent pour cette raison chez leur thérapeute ou leur médecin pour se faire soigner. En ce sens, la croyance « cause » le fait que les gens croient être malades. Autrement dit, sans cette croyance, les gens ne croiraient pas que leur impuissance ou leurs pollutions nocturnes sont le résultat d'un état pathologique et n'iraient pas consulter (de la même façon que vous n'iriez pas voir votre médecin si vous ne pensiez pas que vos quintes de toux sont causées par une bronchite plutôt que par la poussière). La seconde façon d'interpréter ce que dit Yap consiste à supposer que la croyance dans le *koro* provoque une angoisse très forte chez certains patients, et que cette angoisse leur fait faire des gestes pour échapper à la source de leur peur. Cette version est compatible avec le CSP parce que, dans ce cas, les croyances jouent véritablement un rôle dans le processus causal menant à la maladie (Hacking parle de « bio-looping » pour décrire ce genre de cas).

2.2 L'approche biologique

Même s'ils reconnaissent le fait que la psychiatrie est une entreprise qui a pour fonction de tracer la frontière entre ce qui constitue un comportement normal et un comportement anormal (comme le soutiennent Szasz et Foucault), les tenants de l'approche biologique ne considèrent pas que cette situation est particulièrement problématique. La plupart d'entre eux comptent (implicitement ou explicitement) sur une théorie naturaliste du fonctionnement mental pour déterminer ce qui est véritablement une maladie mentale et éliminer les abus de la psychiatrie (Wakefield, 1992, 1999). Quant à l'idée que les maladies mentales puissent n'être *que* des constructions sociales, elle est écartée du revers de la main :

[La maladie mentale] a une réalité indépendante des conventions de genres et de classes, et cette réalité peut être décrite [mapped], comprise et traitée de façon systématique et scientifique. Tout comme personne n'insisterait pour dire que la maladie de Parkinson ou la sclérose en plaques sont des construits sociaux, personne ne devrait soutenir que la schizophrénie ou la dépression sont des construits sociaux n'ayant pas de bases physiques¹⁰ (Shorter, 1997, p. viiii).

10. Ce que Haslam (2000) appelle le *disease model* des maladies mentales (et ce que nous nommons l'approche biologique) repose sur quatre thèses, l'une d'entre elles étant que les « maladies mentales ne sont pas profondément culturelles ni historiques, ce que Reznick (1991) nomme la « thèse de l'universalité ». Les variations historiques ou transculturelles sont généralement mineures et circonstancielles, parce que l'expression des maladies mentales est d'abord conçue comme la résultante des processus biologiques [...] » (p. 1033-1034).

Le noyau de l'approche biologique consiste en l'idée que les comportements déviants et les processus mentaux qui caractérisent les maladies mentales sont en fin de compte le résultat d'altérations du fonctionnement des gènes responsables du fonctionnement correct des neurones ou de la production de neurotransmetteurs impliqués dans les fonctions mentales, ou encore d'altérations de la cytoarchitecture du cerveau dues soit à ces mêmes gènes ou à des conditions environnementales extrêmes (exposition à un haut niveau de toxines pendant la grossesse, par exemple). Comme Eric Kandel, un champion du réductionnisme, l'écrit : « La base du nouveau cadre intellectuel de la psychiatrie est que tous les processus mentaux sont biologiques, et donc que toute altération de ces processus est nécessairement organique » (1998, p. 464).

Le corrélat de cette position est qu'il n'y a pas d'autre forme de psychiatrie que la psychiatrie biologique, comme l'affirme Guze (1989). Dans son livre de 1992, il soutient de plus que cette psychiatrie biologique place le cerveau « au coeur de la pensée psychiatrique » (p. 59).

Même si les partisans du modèle biologique semblent prêts à admettre le fait que certaines maladies mentales sont causées par les conditions sociales, ils ajoutent généralement, comme Schaffner dans un article commentant le modèle biosocial en médecine, que la référence à ces causes n'est qu'heuristique (1992, p. 315), quelque chose que nous faisons en attendant que les « véritables » causes soient identifiées (ces causes étant habituellement moléculaires ou neuronales ; voir également Schaffner, 1994).

Une illustration de ce point de vue est donnée par Robert Kendell, qui formule ainsi l'approche biologique dans le cadre d'un article sur la schizophrénie :

Le cœur du concept de schizophrénie est l'hypothèse qu'il existe une différence biologique, quantitative ou qualitative, entre ceux qui sont ainsi étiquetés et les autres, et que les schizophrènes sont fondamentalement désavantagés par cette différence. L'élément le plus important, même si c'est loin d'être le seul, qui sert de preuve de cette différence biologique est génétique, la preuve génétique étant au cœur de la différence entre les psychiatres et les chercheurs en sciences sociales. Les psychiatres et les généticiens ont la ferme conviction d'avoir démontré que des facteurs génétiques jouent un rôle majeur dans l'étiologie de la schizophrénie (1991, p. 70-71).

En d'autres termes, les partisans de cette position croient en l'idée que les véritables maladies mentales sont des espèces naturelles, c'est-à-dire qu'il existe quelques propriétés discrètes de la structure du cerveau ou du génome qui sont communes à tous les individus souffrant d'une maladie particulière. Ce sont ces propriétés qui sont causalement responsables des caractéristiques observables de la maladie.

*

Récapitulons brièvement. La version SG du constructionnisme social voit dans la psychiatrie une entreprise de répression qui se cache derrière le manteau de la science. Elle reproche, entre autres, à la psychiatrie son usage d'une

analogie trompeuse entre les lésions physiques et les lésions psychologiques. En un sens, le SG et l'approche biologique partagent une hypothèse fondamentale, c'est-à-dire le fait que les *véritables* maladies mentales sont au fond des maladies du cerveau (cela est vrai, du moins, des versions du SG de Szasz¹¹ et de Foucault). Le désaccord entre les deux positions semble reposer sur une sorte de pari empirique : les tenants du SG croient qu'aucune des maladies mentales d'hier ou d'aujourd'hui n'a de base physique (ou si elles en ont une, alors elles sont non pas des maladies mentales, mais plutôt des maladies physiques), alors que les tenants de l'approche biologique croient qu'au moins certaines maladies mentales ont une base physique ou sont réductibles à cette base (ce qui ne les empêche pas de croire que les concepts employés pour référer aux maladies demandent peut-être à être raffinés, comme dans le cas de l'autisme qui semble regrouper au moins deux sous-genres, soit les cas hautement fonctionnels d'Asperger et les cas moins fonctionnels de Kanner). Les tenants de la version du constructionnisme SP, quant à eux, s'en prennent à la psychiatrie pour avoir considéré, à tort et pour des raisons parfois (mais pas toujours) liées à celles invoquées par les partisans de la SG, que certains états ou certaines conduites (par exemple l'hystérie, la drapétomanie, l'orgasme clitoridien ou l'homosexualité) comme des maladies mentales. Contrairement aux partisans du SG, ils ne remettent pas en cause l'édifice même de la psychiatrie et, pour cette raison, ils sont plus sympathiques aux partisans de l'approche biologique. Dans le cas des « véritables maladies mentales », les partisans de la version SP semblent endosser l'approche biologique dans ses grandes lignes. Pour eux, les facteurs culturels et sociaux ne sont que périphériques lorsque vient le temps d'identifier les causes majeures des « véritables » maladies mentales. Il est en fait possible de concevoir un certain genre d'interaction entre les partisans de la SP et ceux de l'approche biologique où le travail des historiens ou des anthropologues consisterait à tracer le portrait des différentes conceptions d'une maladie à travers le temps ou les cultures, ou bien d'identifier, en vue d'une éventuelle élimination, les troubles qui n'ont pas de bases biologiques et qui dépendent uniquement de vecteurs culturels. Finalement, la CSP suggère que les facteurs culturels ou sociaux jouent un rôle important dans l'élaboration des phénotypes caractéristiques des maladies mentales. Cette forme de constructionnisme se distingue du SG et du SP en ce qu'elle ne s'attaque pas à la psychiatrie dans son ensemble ni aux catégories psychiatriques individuelles, mais accorde aux facteurs culturels et sociaux un rôle important dans la constitution des maladies mentales. Parce qu'elle inclut des facteurs causaux qui sont locaux (les systèmes de signification, les pratiques, etc.), la CSP conduit cependant à critiquer, dans certains cas, l'idée que les maladies mentales sont transculturelles. Elle se propose donc comme solution de rechange à l'approche biologique classique, sans

11. « Si les maladies mentales sont des maladies du système nerveux central (par exemple, une parésie), alors elles sont des maladies du cerveau, pas de l'esprit ; et si elles sont des normes pour des écarts de comportement (*misbehaviors*), par exemple, l'usage de drogues illégales, alors elles ne sont pas des maladies » (Szasz, 1994, p. 35).

toutefois être, à notre avis, anti-biologique. Au contraire, les thèses qui sont défendues sous le couvert de cette approche sont totalement compatibles avec certaines approches récentes en biologie. La CSP pourrait, à cet égard, être un vecteur de changement en psychiatrie en motivant l'abandon de l'ancien paradigme biologique de la psychiatrie pour un nouveau paradigme permettant, entre autres, des interactions plus dynamiques et significatives entre les chercheurs des sciences humaines et ceux des sciences de la nature.

3. La théorie des systèmes développementaux et l'enracinement génératif

Dans cette section, nous présentons deux idées récentes provenant de la philosophie de la biologie qui peuvent fournir un cadre favorisant les interactions dynamiques et significatives dont nous avons parlé dans l'introduction. Ce cadre permettrait d'une part de comprendre comment le constructionnisme n'est pas nécessairement anti-biologique, mais également de réinterpréter les thèses constructionnistes sous un nouveau jour (ce que nous ferons à la section 3.3).

3.1 La théorie des systèmes développementaux

La première idée que nous entendons utiliser a été proposée par les partisans de la théorie des systèmes développementaux (TSD). Ce cadre théorique, systématisé entre autres par Oyama, Griffiths et Gray (Oyama, 1999 ; Griffiths et Gray, 1994, 2001) s'oppose aux dichotomies entre gènes et environnement, ou entre biologie et culture, et propose de considérer à la fois le développement et l'évolution comme des « processus de *construction* et *reconstruction* dans lesquels des ressources hétérogènes sont réassemblées de façon contingente, certes, mais d'une manière plus ou moins stable à chaque cycle de vie » (Oyama, Griffiths et Gray, 2001, p. 1). Parmi les thèmes au cœur de la TSD, deux idées nous intéresseront particulièrement. La première est ce qu'Oyama nomme « la démocratie causale » (2000), et que Griffiths et Knight (1998) nomment plutôt la « thèse de la parité », et selon laquelle :

[...] les gènes ne sont qu'une des ressources disponibles pour le processus du développement. Il y a une symétrie fondamentale entre le rôle des gènes et celui du cytoplasme maternel ou de l'exposition infantile au langage. L'ensemble complet des ressources développementales représente un système complexe qui est répliqué dans le développement (Griffiths et Gray, 1994, p. 277).

Ainsi, selon la TSD, d'autres facteurs que les gènes doivent être considérés comme des sources d'information à part entière dans le développement (et pas seulement comme faisant partie de l'arrière-plan causal) : la nourriture, la température, la présence de congénères, l'environnement physique, la culture, etc. Un exemple de ce genre d'informations non génétiques est fourni par Fleming et ses collègues (2002). Ceux-ci rapportent que les rats qui sont plus léchés par leur mère présentent un plus haut taux de léchage de leur propre progéniture que ceux du groupe témoin, qui en reçoivent moins. Si les portées des rates qui lèchent moins sont

transférées à des rates qui lèchent beaucoup, les petits ratons deviendront de grands lécheurs. Fleming et ses collègues font l'hypothèse que les rates qui ont été léchées davantage sont moins peureuses et timides et développent plus rapidement une attraction pour leurs petits et leurs caractéristiques (odeurs et sons de leurs cris)¹². Ainsi, il semble que la qualité du comportement maternel d'une jeune rate envers sa portée est le résultat du style de soins maternels qu'elle a reçus. Le phénotype maternel serait donc transmis par l'intermédiaire du comportement de la mère et non par des moyens génétiques. Un autre exemple, qui met en évidence le rôle de l'activité de l'organisme lui-même dans la production de l'information, est cité par Gottlieb (2001) dans ses études sur la reconnaissance des cris maternels de rassemblement chez les canards. Cet auteur a montré, en coupant les cordes vocales des embryons, que les canetons ayant subi cette intervention ne montraient aucune préférence pour le cri de leur mère, par opposition aux canetons normaux. Il semble donc que les propres vocalisations de l'embryon soient suffisantes pour la mise en place du phénotype¹³. Bien sûr, les gènes ont un rôle spécifique à jouer dans le développement, mais cela n'empêche pas les autres facteurs d'avoir également un rôle important (en fait, une autre thèse de la TSD, beaucoup plus controversée, est qu'il est impossible d'isoler la contribution des différents facteurs causaux autrement qu'artificiellement pour des raisons pratiques). Donc, plutôt que de porter notre attention exclusivement sur les gènes, nous devrions prendre en considération le « système développemental » au complet, celui-ci étant « la matrice des ressources qui servent comme causes physiques réelles du développement » (Griffiths et Stoltz, 2000, p. 34).

Le second thème qui constitue le noyau de la TSD est celui de l'héritage étendu, c'est-à-dire le fait qu'un organisme hérite de ses parents plus que leurs gènes : il hérite de « tout ce qui est présent à chaque génération et qui aide à reconstruire le cycle de la vie » (*Ibid.*, p. 35). Cela peut être de la nourriture qu'un insecte laisse à sa progéniture en pondant des œufs dans une proie paralysée ou bien le langage écrit ou un système symbolique (comme un certain type de notation mathématique) que les organismes trouvent dans le monde à leur naissance et qu'ils peuvent utiliser pour leur développement. En deux mots, un organisme hérite de ses parents des gènes, mais également (entre autres) une niche (environnementale, cognitive ou sociale) que ceux-ci ont partiellement contribué à construire par leurs activités¹⁴. Cette niche, qui est un

12. Ces réponses semblent être modulées par une activation accrue de l'axe hypothalamique-pituitaire-adrénal (HPA).

13. Lickliter (1990), reprenant le paradigme de Gottlieb, montra que si on exposait les embryons à des stimuli visuels en perçant la coque de l'œuf, les caillies montraient des capacités de discrimination visuelle supérieures aux autres, mais pas de préférence pour la voix de leur mère, malgré le fait qu'ils avaient pu entendre leurs propres vocalisations. Cela semble indiquer qu'un changement dans la norme environnementale entraîne une conséquence négative pour le développement.

14. Cette niche, comme l'ont montré de nombreux biologistes, peut modifier les pressions sélectives qui s'exercent sur l'organisme (voir le recueil de textes colligés par Weber et Depew, 2003 ; ainsi que Odling-Smee *et al.*, 2003 ; Lachapelle *et al.*, 2006) et produire chez lui des changements biologiques ou culturels.

environnement structuré et typique de l'espèce, est « attendue » (*expected*) par l'organisme en développement, si bien qu'une modification de celle-ci peut entraîner un phénotype atypique (ce que plusieurs voient comme étant une des voies utilisées par la sélection naturelle pour provoquer des changements phénotypiques à l'échelle de l'espèce).

Griffiths et Stoltz (2000) utilisent ces idées pour briser le lien entre les traits cognitifs universels et le nativisme. Si la thèse de la parité est vraie, les gènes ne devraient pas être considérés comme les seules sources de stabilité inter-générationnelle et inter-spécifique d'un trait cognitif.

Les régularités typiques à une espèce devraient [plutôt] être comprises comme le résultat de l'interaction réciproque entre les divers éléments du système développemental. Le même ensemble de ressources est réuni comme il a été réuni en de nombreuses autres occasions dans la même lignée d'organismes. L'impression de guidage devrait disparaître à partir du moment où l'on prend conscience du fait que, étant donné la fixation d'un vaste ensemble de paramètres, les états de tous les systèmes complexes tendent vers des attracteurs (Griffiths et Stoltz, 2000, p. 37)

Une conséquence très importante de la thèse de la parité est que le projet qui consiste à tenter d'identifier les caractéristiques biologiques (les gènes) formant notre véritable nature ne peut plus être poursuivi. En fait, la TSD rejette une forme de préformationnisme moderne qui consisterait à soutenir (au sens strict) que l'information programmant le développement est « présente » dans les gènes. Cette thèse propose plutôt de considérer le développement comme une construction dont le résultat (le phénotype) provient tout autant des interactions entre l'organisme et ce qui l'entoure que des interactions à l'intérieur de l'organisme. Dans ce cadre constructionniste, plusieurs éléments de l'environnement social et culturel de l'organisme sont considérés comme des ressources développementales, au même titre que les gènes. Selon Griffiths et Stoltz « la nature humaine doit inévitablement être le produit d'une matrice développementale qui comporte une grande part d'échafaudage culturel » (p. 45).

3.2 L'enracinement génératif

Une seconde idée que nous aimerions introduire dans le débat est le concept d'enracinement génératif tel que proposé par Wimsatt (1986, 1999, 2000) pour remplacer l'ancien concept d'innéisme, devenu inadéquat¹⁵.

Dans la construction de toute structure ou de tout système, certains éléments doivent souvent en précéder d'autres puisque l'existence et les caractéristiques des premiers sont des conditions nécessaires à l'existence et aux caractéristiques des seconds. Ainsi, l'existence d'une fondation de même que certaines de ses propriétés, notamment mécaniques, sont des conditions

15. Ici, nous n'examinerons pas si la notion d'enracinement génératif réussit à remplacer adéquatement la notion d'innéisme. Nous croyons qu'indépendamment du fait qu'elle y réussisse ou non, elle reste une notion importante de la philosophie de la biologie.

nécessaires à l'existence et aux caractéristiques de tout bâtiment d'une certaine dimension. À cause de cette relation de dépendance, les architectes n'ont pas le loisir de doter ou non un bâtiment d'une fondation, pas plus qu'ils n'ont une liberté infinie quant aux propriétés à donner à celle-ci. Pour cette raison, tous les bâtiments (d'une certaine grandeur) possèdent une fondation (universalité structurelle) dotée de certaines caractéristiques précises, et l'on pourrait croire, si c'étaient des organismes, que les fondations sont *innées* chez les bâtiments. Or, selon Wimsatt, il serait plus juste de dire que les fondations sont « enracinées » de manière générative dans la conception des bâtiments : elles sont enracinées parce que l'élaboration d'une grande partie de la structure du bâtiment dépend de leur existence et de leurs propriétés. Par opposition, le nombre, l'emplacement et la présence même des fenêtres ne sont pas nécessaires à la présence d'autres structures du bâtiment et ne sont donc pas enracinés. Pour expliquer la présence quasi universelle des fenêtres dans les bâtiments, il faudra alors faire appel à des facteurs autres que développementaux. Il est à noter que même parmi les caractéristiques qui *sont* enracinées, certaines le sont plus que d'autres. Dans un bâtiment, la résistance à la charge est plus nécessaire que la présence de béton. Si le bâtiment est construit dans une société qui offre d'autres moyens que le béton pour assurer une résistance à la charge (de l'acier par exemple), alors on trouvera dans cette société des bâtiments dont la fondation est faite de béton ou d'acier. Ainsi, l'enracinement génératif n'est pas un phénomène de tout ou rien : des caractéristiques peuvent être plus ou moins enracinées. En somme, pour tout système ou toute structure, il y aurait une asymétrie de dépendance parmi l'ensemble des caractéristiques de sa construction, de telle sorte que l'existence de certaines caractéristiques dépend d'autres caractéristiques antérieures à celles-ci. Comme l'écrit Wimsatt : « Les caractéristiques (contingentes ou non) qui accumulent plusieurs dépendances en aval deviennent de profondes nécessités de plus en plus importantes et, en fin de compte, irremplaçables dans le développement des organismes individuels » (1999, p. 142).

La même chose vaut pour les structures biologiques. Sur ce plan, la construction de la structure correspond au développement (à l'ontogénie) du phénotype de l'organisme. Les caractéristiques qui pourront être générativement enracinées peuvent alors être antérieures à la conception même de l'organisme, par exemple la sélection d'un gène dans son espèce ou la construction d'une niche par ses ancêtres. Dans d'autres cas, elles seront postérieures à la conception de l'organisme, mais antérieures par rapport à d'autres structures construites lors du développement (pensons, par exemple, à la construction du cerveau, qui va de l'intérieur vers l'extérieur). Cela montre que les caractéristiques enracinées peuvent être de nature génétique, neuronale, environnementale ou même culturelle. Dans ce sens, l'enracinement génératif respecte la thèse de la parité de la théorie des systèmes développementaux. Mais elle ajoute à celle-ci l'idée qu'il existe une structure de dépendance parmi les événements de la construction du phénotype d'un organisme.

3.3 *Biologie développementale et maladies mentales*

Pour appliquer la théorie des systèmes développementaux et de l'enracinement génératif à la question qui nous occupe, nous devons commencer par concevoir l'organisme individuel comme un système développemental et nous attarder aux sources de l'information utilisée pour construire son phénotype, y compris ses mécanismes cognitifs et son comportement. Selon les théories que nous avons présentées, il y a parité causale entre ces sources, bien que certaines soient plus enracinées que d'autres et qu'il existe plusieurs systèmes de transmission de cette information. Parmi les traits phénotypiques ainsi construits, certains fonctionneront de façon optimale, d'autres non¹⁶. Parmi ces derniers, quelques-uns sont de nature mentale (neurologique, cognitive ou comportementale) et sont ce qu'il est convenu de nommer des « maladies mentales ».

Maintenant, prenons n'importe quelle maladie mentale. Selon la TSD, l'information utilisée pour construire les structures dysfonctionnelles peut venir de plusieurs sources : des gènes, de l'environnement physique (les virus, les toxines, etc.), social (la présence de frères et sœurs, d'une mère dépressive, etc.) ou culturel (par exemple certaines croyances à propos des araignées). Suivant la thèse de la parité causale, chacune de ces sources peut être impliquée de façon causale dans le développement d'un trait. Bien sûr, certaines sources peuvent être en cause de manière plus importante que d'autres. Par exemple, certaines maladies mentales sont fortement canalisées au point de vue génétique, au sens où elles se développeront dans presque n'importe quel environnement (physique, social ou culturel). D'autres troubles seront peut-être fortement canalisés par la culture : ils se développeront dans un environnement culturel donné quel que soit le génome et l'environnement physique ou social des individus appartenant à cette culture. Les cas les plus intéressants, bien sûr, se situent entre ces deux formes de canalisation forte, et ils sont de deux types. Premièrement, il y a les maladies mentales qui sont conjointement causées par des facteurs d'ordre génétique et culturel, et nous en verrons des exemples à la prochaine section. Deuxièmement, et c'est ici que nous sommes d'accord avec la forme superficielle du constructionnisme, il y a des cas où un des éléments culturels en cause dans le développement du trouble complet, tel qu'il est décrit dans le DSM, par exemple, est l'étiquette culturellement utilisée pour désigner la dysfonction affligeant les individus¹⁷. Dans ces cas, la dysfonction existe, et il est possible qu'elle soit causée par des facteurs génétiques (neuronaux, ou encore environnementaux, physiques et sociaux), mais le fait d'utiliser cette étiquette (et tout ce qui lui est associé, comme les connotations morales, les réactions prescrites, etc.) pour la décrire est causalement responsable de sa transformation en cette maladie décrite par le DSM. Faites

16. Nous laisserons de côté la question de l'arrière-plan contre lequel la question de l'optimalité ou de la non-optimalité d'un trait est décidée ; cette question est le sujet de débats houleux (voir par exemple Woolfolk, 1999, et Wakefield, 1999).

17. Nous ne voyons aucune raison a priori de rejeter cette possibilité, bien que nous croyions qu'elle est probablement plus lointaine que certains constructionnistes ne le croient et que ce n'est pas la norme générale pour les maladies mentales.

disparaître l'étiquette, et le trouble, tel que décrit par le DSM, disparaît, même si la dysfonction demeure (c'est ce à quoi Yap semble faire allusion dans la citation sur le *koro* que l'on retrouve à la section 2.1).

En ce qui concerne l'enracinement génératif, nous avons vu que les facteurs génétiques ou culturels impliqués dans la construction d'un trouble mental donné peuvent être plus ou moins enracinés, dans la mesure où ils sont causalement responsables d'une partie plus ou moins grande de la structure phénotypique qui se trouve en amont sur le plan du développement. Si les caractéristiques responsables des maladies mentales sont profondément enracinées, elles seront alors difficiles, sinon impossibles à retirer, et ce, peu importe si l'enracinement est génétique ou culturel. En conséquence, les troubles dont elles sont responsables pourraient être des traits caractéristiques de notre constitution psychologique. Cela signifie que les troubles canalisés par des vecteurs culturels permanents ou du moins très stables (pensons à une caractéristique culturelle comme l'apprentissage de la lecture ou le fait de porter des vêtements) pourraient être aussi permanents que les « vrais » troubles biologiques, contrairement à ce que Hacking semble croire. D'autre part, les dysfonctions causées en partie par des facteurs génétiques ou culturels qui ne sont pas profondément enracinés pourraient être aisément modifiées¹⁸, et les troubles dont ils sont responsables, éliminés.

4. La psychologie culturelle des maladies mentales : quelques exemples

Dans la section précédente, nous avons proposé une conception du développement qui, nous le soutenons, devrait aider à intégrer quelques-unes des idées maîtresses des approches biologiques et de la variété d'approches que l'on retrouve sous le nom de construction sociale. Il semble que cela puisse se faire de plusieurs façons. Par exemple, l'enracinement génératif peut être utilisé pour expliquer la différence entre les maladies mentales « transitoires » et « permanentes ». Les premières dépendraient de caractéristiques (biologiques ou culturelles) qui ne sont pas profondément enracinées, alors que les secondes dépendraient de caractéristiques plus enracinées. Une autre façon d'intégrer les approches consiste à expliquer comment les facteurs culturels peuvent jouer un rôle dans la formation des maladies mentales, une idée qui est assez similaire à celles qui sont défendues par les psychologues culturels (Shweder, 1990)¹⁹. C'est principalement cette idée que nous explorons dans la présente section.

18. Les changements aisés dans l'évolution peuvent prendre beaucoup de temps, mais les changements difficiles prendront encore plus de temps — et, bien sûr, quelques-uns des facteurs sont si enracinés qu'il est virtuellement impossible pour l'évolution de les changer, pensons au *bauplan*, par exemple.

19. Notre position générale est plus inclusive que celle des psychologues culturels. Alors que le sujet de la psychologie culturelle consiste en « ces aspects du fonctionnement mental des individus, qui ont été ontogénétiquement activés et historiquement reproduits par l'intermédiaire de quelques conceptions culturelles particulières des choses et en vertu de la participation aux activités et pratiques d'un groupe particulier, de leur observation et de la réflexion à leur sujet » (Shweder, 2000, p. 212), notre proposition laisse la porte ouverte à des facteurs sociaux ou culturels plus étendus et moins locaux, comme le type d'arrangements sociaux dans lesquels les humains vivent (en grands groupes, plus grands que chez les autres primates), ou l'existence du langage.

4.1 *Le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention*

Plusieurs chercheurs notent, parfois avec affolement, l'augmentation de la prévalence du trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention (THADA) chez les jeunes (mais aussi, de plus en plus, chez les adultes). Certains voient dans cette hausse le résultat d'un raffinement taxonomique et de la médicalisation accrue d'une condition normale (selon eux, les enfants atteints de ces problèmes n'étaient vus auparavant que comme des enfants turbulents). D'autres (nous verrons qu'ils se rapprochent des premiers sur certains aspects) maintiennent que cette hausse est plutôt due à l'émergence de nouvelles configurations sociales et à la difficulté de certains enfants de s'ajuster aux attentes qui en résultent :

Les attentes standardisées en éducation, de pair avec l'intolérance grandissante à l'égard de l'enjouement des enfants, pourraient, en fait, mener à ce que de plus en plus d'enfants soient étiquetés comme souffrant de THADA [...] L'explosion du nombre de cas de THADA pourrait surtout refléter le fait que de plus en plus d'enfants n'ont plus d'occasions adéquates d'exprimer un besoin naturel — celui de jouer ensemble chaque jour, dans des épisodes de vigoureux chamaillage (Panksepp, 1998, p. 91).

Cette thèse repose sur des bases empiriques sérieuses et illustre à merveille le cadre de recherche que nous proposons. Nous nous y attarderons donc dans ce qui suit.

Dans une série d'articles (2000a, 2000b) axés principalement sur ses travaux sur les rats, Panksepp défend l'idée qu'il existe sept circuits émotionnels fondamentaux chez les mammifères. Panksepp compte, au nombre de ceux-ci, un circuit qu'il nomme le système de jeu, associé à l'émotion de joie. L'activation de ce système produirait, entre autres, le besoin d'épisodes de chamaillage (*rough-and-tumble-play*) chez les jeunes mammifères. Sans exutoire approprié, ces besoins pourraient faire intrusion dans certaines activités où ils ne sont pas les bienvenus (par exemple, pour les humains, en classe). L'idée de Panksepp est que les enfants souffrant de THADA sont en fait des individus chez qui le besoin de jouer serait plus grand que chez la plupart des autres. Mais doit-on considérer ces besoins comme pathologiques ?

Revenons d'abord sur la fonction du jeu. Bjorklund et Pellegrini (2000) suggèrent que le jeu est une « adaptation ontogénique », c'est-à-dire une activité qui a un rôle important dans le développement et qui aurait été sélectionnée pour remplir cette fonction dans la « niche écologique de l'enfance ». Cette idée est particulièrement intéressante à la lumière du fait que les psychologues (tout comme les éthologues) définissent habituellement le jeu comme une activité qui n'a pas de but ou de fonction apparente. Selon Bjorklund et Pellegrini, le jeu physique (ils introduisent des distinctions entre le jeu symbolique et le jeu physique) permettrait, entre autres, aux enfants d'apprendre et de pratiquer la signalisation sociale (communiquer l'intention de jouer, indiquer que le contexte n'est pas un contexte sérieux), d'établir qui est

le *leader* parmi les pairs²⁰ et, enfin, de développer leur musculature (sans compter, comme nous le verrons plus bas, certaines aires du cerveau). Les mêmes auteurs suggèrent qu'il est possible que ce que nous appelons les troubles de l'attention soient en fait une variation normale d'un trait adaptatif. Comme ils le notent : « l'impulsivité, la capacité de scruter rapidement l'environnement et l'hyperactivité pourraient avoir été des traits avantageux pour les premiers *Homo Sapiens* » (2000, p. 1703). Si tel est le cas, comme le note à son tour Panksepp :

Les difficultés sociétales que nous avons présentement avec de tels types de personnalité pourraient refléter notre évolution culturelle récente plus que l'existence d'une quelconque déviance pathologique de la personnalité. Si cette thèse s'avère défendable, peut-être que la société devrait essayer d'entretenir [*nurture*] ce type de variabilité humaine ou de s'ajuster à elle, plutôt que de chercher à en faire une pathologie et à l'éliminer à l'aide des psychostimulants qui aident à concentrer l'attention. Il est certainement plus rationnel de tenter de résoudre les problèmes sociaux avec des solutions sociales qu'avec des médicaments (Panksepp, 1998, p. 93).

Panksepp ne nous fournit malheureusement pas d'argument pour justifier son hypothèse évolutionniste ou l'idée selon laquelle « il est plus rationnel de tenter de résoudre les problèmes sociaux avec des solutions sociales »²¹. En ce qui concerne cette dernière idée, cependant, il invoque dans le même article des raisons qui montrent que l'usage de psychostimulants (comme le Ritalin, généralement prescrit aux enfants souffrant de THADA) n'est pas sans danger. Par exemple, ces médicaments agissent sur les systèmes qui sont responsables des dépendances aux drogues et, pour cette raison, ils pourraient être la cause d'un taux de toxicomanie plus élevé dans cette population à l'âge adulte (l'hypothèse reste à être confirmée). D'autre part, il ne semble pas qu'il y ait, à long terme, d'amélioration des fonctions cognitives à la suite de l'utilisation de ces médicaments. Panksepp croit par ailleurs que certains facteurs de croissance (les neurotrophines) pourraient être sécrétés par un type particulier de stimulation sensorielle que l'on retrouverait en abondance dans le jeu. De plus, le jeu pourrait bien servir à promouvoir le développement des systèmes supérieurs du cerveau, comme les fonctions exécutives des lobes frontaux, fonctions dont la maturation s'étend jusqu'à l'adolescence (on sait que l'ablation de ces lobes cause l'augmentation du jeu chez les rats et que la maturation des lobes s'accompagne d'une diminution de la tendance à jouer). Il est donc possible que l'administration des psychostimulants ait des effets extrêmement dommageables sur les enfants. Si tel est le cas, il devient impératif de trouver des « solutions sociales » à ce problème.

20. Chez les animaux non humains, les éthologues s'entendent pour voir dans le jeu une fonction de préparation à la chasse et au combat. On pourrait penser que le jeu joue le même rôle chez les humains.

21. Nous préférons au dernier énoncé, celui-ci qui nous semble plus juste : « Nous devrions toujours considérer des solutions de rechange environnementales pour traiter nos problèmes culturels » (Panksepp, 1998, p. 95)

Panksepp propose justement une telle solution basée sur ses travaux sur les rats²². Ces travaux reposent sur l'idée, avancée par Barkley (1999), que les enfants affligés de THADA souffrent non pas d'un problème dû à un trouble (résultant peut-être d'un développement plus lent que la normale) des structures cérébrales responsables de l'attention, mais bien plutôt d'un problème avec les structures responsables de l'inhibition du comportement et du contrôle. Les études sur les patients atteints de lésions ainsi que les études par tomographie sur les sujets normaux montrent que les structures en question se trouvent dans les aires frontales. Or le cerveau frontal des enfants chez qui on a diagnostiqué un THADA montre une réduction de volume de 5 %, (surtout du côté droit). L'idée de Panksepp est d'utiliser des rats avec une lésion aux aires frontales comme modèles des patients souffrant de THADA.

L'expérience de Panksepp est la suivante : utilisant ce que nous savons à propos des patients souffrant de THADA, il induisit d'abord des lésions unilatérales du côté droit du cortex frontal des rats. Il observa ensuite si les rats se comportaient comme les patients souffrant de THADA, c'est-à-dire si leur chamaillage augmentait. Les rats montrant un attrait pour le jeu beaucoup plus élevé que la normale, il se demanda ensuite si une « thérapie par le jeu » (qui consiste en une heure de jeu par jour) ferait diminuer l'impulsion ludique de manière significative, ce qui fut confirmé. Leur comportement après cinq mois était le même que celui des rats qui n'avaient pas été soumis à cette thérapie. Panksepp divisa ensuite un groupe de rats lésés en deux et soumit un des groupes à la thérapie par le jeu, alors que l'autre n'y fut pas exposé. Les résultats montrèrent que les rats soumis à la thérapie par le jeu avaient un degré d'attention (évalué au moyen d'une condition qui mesure l'inhibition comportementale) plus élevé que ceux qui n'avaient pas été soumis à cette thérapie.

La solution au problème des THADA serait donc la suivante. D'abord, reconceptualiser le trouble pour le considérer comme le produit de conditions sociales particulières, plutôt que le résultat d'une anomalie intrinsèque du fonctionnement du cerveau :

Le THADA devrait peut-être faire l'objet d'une reconceptualisation considérable afin d'être conçu comme un symptôme de la société actuelle et de nos façons de réguler le comportement de nos enfants, plutôt que comme le symptôme d'un déséquilibre neurologique ou d'un trouble (Panksepp, 1998, p. 91-92).

Ensuite, puisque la cause de ce mal se trouve dans ces conditions sociales particulières qui semblent affecter un type particulier d'individus (et qu'il est possible de changer ces conditions), Panksepp propose un cadre offrant plus de temps aux enfants pour dépenser leur énergie.

22. Barkley (1999) propose d'autres solutions, comme un entraînement qui utilise des méthodes permettant de gérer les comportements problématiques des enfants, mais Panksepp est sceptique quant aux résultats à long terme de ces techniques.

4.2 Les comportements antisociaux (ou troubles de conduite chronique)

Selon le DSM, la caractéristique essentielle des troubles de conduite est d'être « un ensemble de conduites répétitives et persistantes, dans lequel sont bafoués les droits fondamentaux d'autrui ou les normes et règles sociales correspondant à l'âge du sujet ». Figurent parmi ces comportements le vol et la fraude, les conduites agressives où des personnes sont blessées ou menacées, ainsi que des violations graves de règles établies. Pour qu'un diagnostic de trouble de conduite soit établi, les patients souffrant de ce genre de troubles ne doivent pas répondre aux critères de la « personnalité antisociale » telle que définis par le DSM (ce que l'on nomme habituellement « sociopathie » ou « psychopathie »)²³. Il semble que la prévalence de ce type de troubles ait augmenté au cours des dernières décennies, et on estime maintenant que le taux de prévalence chez les garçons se situe entre 6 % et 16 % (ce sont eux qui sont responsables de 50% de tous les comportements violents recensés). Pour bon nombre d'individus, ces troubles disparaissent après l'adolescence, bien qu'une partie des individus développent une « personnalité antisociale ». On distingue généralement deux sous-types de patients selon le moment où apparaissent les conduites antisociales, soit pendant l'enfance ou à l'adolescence. Dans ce qui suit, nous nous intéresserons au premier groupe.

Parmi les études longitudinales les plus complètes sur les sujets souffrant de problèmes de conduite antisociale, on retrouve celle de Caspi et ses collègues (2000) qui ont suivi une cohorte (presque intacte) de 1037 enfants à partir de l'âge de 3 ans jusqu'à 21 ans en les rencontrant en moyenne tous les trois ans. Les résultats de Caspi montrent que les individus entrant dans la classe des « sous-contrôlés » (*undercontrolled*)²⁴ à l'âge de 3 ans sont plus susceptibles d'avoir des problèmes d'externalisation (être impliqués dans des bagarres, faire de l'intimidation, mentir, désobéir) à l'âge de 5 ans, 7 ans et 11 ans.

[À l'âge adulte, ces individus] sont caractérisés à 18 ans non seulement par leur haut degré d'impulsivité et de recherche de sensations fortes, mais aussi par leur degré d'agressivité et leur aliénation dans les rapports interpersonnels. À l'âge de 21 ans, ceux qui furent des enfants sous-contrôlés rapportent plus de difficultés liées à l'emploi [difficultés à trouver et à conserver un emploi] et de nombreux conflits interpersonnels à la maison et dans leurs relations amoureuses. Ils ont eu des contacts répétés avec les forces de l'ordre, et leur capacité à assumer avec succès leur rôle d'adulte a été compromise par l'abus d'alcool. Les gens qui les ont connus corroborent ce profil d'ajustement interpersonnel conflictuel en décrivant ces enfants sous-contrôlés devenus adultes comme n'étant ni fiables ni dignes de confiance (Caspi, 2000, p. 168).

23. Il est à noter cependant que, selon le DSM, les enfants souffrant de ce genre de problème peuvent en venir à développer une personnalité antisociale.

24. C'est-à-dire des enfants qui sont plus impulsifs, agités, résistants au contrôle et labiles dans leurs réponses émotionnelles, et qui ont de la difficulté à rester concentrés.

Quels sont les facteurs responsables de cette remarquable continuité des traits psychologiques ? Le reste de la section tentera de montrer que cette continuité s'explique par un pas-de-deux complexe où les facteurs biologiques, psychologiques et sociaux contribuent à l'élaboration du phénotype considéré comme anormal.

Mentionnons d'abord les travaux récents de Caspi et ses collègues (2002) sur la violence des individus adultes qui avaient été identifiés comme ayant un tempérament sous-contrôlé alors qu'ils étaient enfants. Tout d'abord, Caspi observe que des travaux antérieurs ont montré qu'il existe un lien entre les déficiences génétiques dans la production de la MAOA (monoamine oxydase A) et l'agression chez les humains ainsi que chez les souris (chez les souris, une « suppression » du gène encodant pour la MAOA accroît le comportement agressif tout comme les niveaux de norépinéphrine (NE), de sérotonine (5-HT) et de dopamine (DA), alors que l'agression revient à la normale lorsqu'on restaure l'expression du MAOA). On sait également que les études sur les animaux ont montré que la tension reliée à un mauvais traitement dans les premières années de la vie altère la production des neurotransmetteurs comme la NE, la 5-HT et la DA (sans parler des effets sur les structures neuroanatomiques en cause dans la production des émotions, comme l'amygdale ; voir Joseph, 1999). Caspi a montré que le comportement antisocial est prédit par l'interaction entre une variante du gène responsable de la production de la MAOA (ce qu'il nomme le génotype de faible production de MAOA) et un environnement particulier, soit les mauvais traitements à un très jeune âge (par mauvais traitements, il faut entendre des pratiques parentales de punitions sévères et imprévisibles). Comme il l'écrit :

Les hommes possédant un génotype de faible activité de la MAOA qui ont été maltraités pendant l'enfance ont des scores antisociaux significativement plus élevés en regard de ceux qui ont un génotype de faible activité de la MAOA mais qui n'ont pas été maltraités. Par contraste, les hommes qui ont un haut niveau d'activité de production de MAOA n'avaient pas un niveau élevé de scores antisociaux, même lorsqu'ils avaient subi des mauvais traitements pendant l'enfance²⁵ (2002, p. 853).

Les pratiques parentales jouent donc un rôle majeur dans l'établissement du phénotype déviant. En fait, on a longtemps cru, et l'on croit encore, qu'un facteur influençant le phénotype était la pauvreté (d'autres facteurs comme

25. Raines (2002) confirme également la forte interaction gène-environnement. Il montre que, dans les études sur les enfants adoptés, le taux de criminalité est nettement supérieur (40 %) lorsque les enfants ont des parents biologiques qui étaient des criminels et des parents adoptifs qui en sont aussi que lorsque l'on combine les taux de criminalité pour les conditions « ayant eu des parents biologiques criminels » seulement et « ayant des parents adoptifs criminels seulement » (18 %). Notons qu'il existe d'autres facteurs prénataux qui prédisposent les enfants aux comportements antisociaux. On sait, par exemple, que l'exposition à certaines substances (comme l'alcool ou les opiacés) dans l'environnement prénatal peuvent causer des problèmes de conduite à long terme.

l'exposition à la violence à la télévision à un très jeune âge, l'accès aux armes ainsi que certaines attitudes culturelles encourageant la violence sont parfois également mentionnés ; voir Huesmann *et al.*, 2003 ; Nisbett et Cohen, 1996). Caspi, encore une fois, a montré que le fait de grandir dans un milieu pauvre explique une partie de l'effet des facteurs environnementaux partagés par les membres d'une même famille (Caspi *et al.*, 2000). Les analyses de Sampson et Laub (1994) montrent toutefois que ce n'est pas la pauvreté en tant que telle qui explique la majeure partie des effets (les deux tiers), mais plutôt les pratiques parentales de punition physique sévère (*harsh punishment*), de supervision inadéquate du comportement des enfants et d'attachement faible entre enfant et parent. Ce qui semble faire problème est qu'un certain type d'enfant demande plus de patience et une supervision plus constante, chose qui est difficile dans un contexte où la tension, la fatigue, la désorganisation et le manque d'accès aux ressources prévalent. Les travaux en psychologie du développement confirment que le type de réaction des parents envers leurs enfants est un facteur crucial menant à l'établissement du phénotype. Comme le notent Lemerise et Dodge :

Les mères qui répondent à la colère de leur poupon avec une calme neutralité et même avec une démonstration de joie ont des poupons qui montrent de l'intérêt pour l'environnement, des émotions positives et des réponses positives aux étrangers pendant l'absence de la mère. [...] D'un autre côté, [...] des réponses maternelles de colère aux comportements difficiles des poupons sont associées avec des colères persistantes de la part des poupons, des comportements de désobéissance et une tendance à répondre avec moins d'empathie aux autres (Lemerise et Dodge, 2000, p. 597 ; voir aussi Kochanska, 2005, p. 19).

Les enfants de parents colériques et dont les pratiques disciplinaires sont sévères acquièrent donc une moins bonne compétence sociale (et se perçoivent également comme de moins bons agents sociaux, ce qui modifie par la suite leur comportement). Cela se traduit plus tard, entre autres, par une difficulté à s'entendre avec les autres. Cette difficulté entraîne un rejet de la part des pairs, qui mène souvent à l'isolement et les prive donc encore plus des occasions de développer leurs compétences sociales. Plus tard, tout dépendant du milieu²⁶ et du degré de supervision parentale, ces enfants peuvent s'acoquiner avec d'autres enfants déviants (peut-être parce que ces enfants leur ressemblent ou bien tout simplement parce qu'on les a placés dans les mêmes classes ou institutions). Ils se retrouvent alors dans une niche qui ne fait qu'exacerber leurs tendances antisociales. En deux mots donc, un style disciplinaire sévère et imprévisible ouvre la porte à une plus grande influence de la part des pairs déviants.

26. Il semble que ce genre de groupe d'enfants déviants et violents se rencontre plus fréquemment dans les contextes urbains que dans les contextes ruraux, ce qui expliquerait que les effets du style disciplinaire parental soient différents en ville par comparaison avec la campagne (voir Tolan *et al.*, 2003).

Enfin, certains biais cognitifs ainsi que les étiquettes que l'on met sur les enfants qui posent problème font partie des facteurs pouvant jouer un rôle important dans la stabilisation du phénotype (Dodge et Pettit, 2003). La psychologie sociale nous enseigne que nous avons une tendance naturelle à attribuer la mauvaise conduite (ou l'échec) des individus à une disposition stable de leur caractère (c'est ce que les auteurs nomment « l'erreur de l'attribution fondamentale ») plutôt qu'à des causes environnementales ou circonstancielles. Cette tendance peut mener à étiqueter les enfants comme étant fondamentalement agressifs. On sait qu'une fois qu'ils sont identifiés comme agressifs, leurs pairs ainsi que leurs professeurs modifient leurs façons de traiter l'information les concernant. Par exemple, ils sont plus enclins à filtrer l'information de façon à ne conserver que ce qui confirme leur jugement ou à répondre de façon plus agressive que la normale à ces enfants. Dans ce cas, le comportement de l'enfant encourage certains biais cognitifs ainsi que l'attribution de certaines étiquettes qui, à leur tour, renforcent le trait.

Le portrait peut sembler bien noir pour ces enfants victimes de mauvais traitements. Leur sort semble être joué d'avance. Il n'en est rien, cependant, car, à toutes les étapes du développement, des possibilités de correction permettent d'éviter la stabilisation du phénotype anormal. Mentionnons deux exemples. D'abord, comme l'un des facteurs qui favorise l'éclosion de conduites antisociales est l'association avec des pairs déviants dans des lieux non surveillés, une façon de contrer le développement de la tendance antisociale est de promouvoir l'affiliation à des institutions sociales positives et structurées (école, sport, activités extra-curriculaires). On a montré que la participation aux activités dans ce cadre constitue une protection contre le développement des tendances antisociales (voir Dodge et Pettit, 2003). Ensuite, Laub *et al.* (1998) notent qu'un mariage harmonieux à un époux ou une épouse non déviant(e) (ou un emploi stable et gratifiant) a un effet significatif sur l'abandon des comportements antisociaux à l'âge adulte (malheureusement, la tendance est souvent plutôt d'épouser quelqu'un dont le comportement est également antisocial !).

4.3 Le cas de la phobie des araignées

Les explications récentes des phobies ont précisément postulé qu'un mauvais fonctionnement des « mécanismes préparés pour la peur » étaient à la source de celles-ci. La théorie de la « préparation biologique » suppose que nous avons des dispositions particulières à acquérir la peur de certaines classes de stimuli qui ont été dangereux dans l'histoire de notre évolution (les serpents, le feu, les araignées, l'eau profonde, les hauteurs, les étrangers ; voir Marks, 1987 ; Nesse, 1990 ; Mineka et Cook, 1993). Être biologiquement préparé veut dire que nous sommes disposés à associer rapidement ces stimuli à des conséquences aversives (parfois après y avoir été exposé une seule fois) et à former des associations plus résistantes à l'extinction qu'avec des stimuli tout aussi dangereux, mais plus récents du point de vue de l'évolution (les voitures,

les armes à feu, les prises électriques, etc.). Ces stimuli sont également plus susceptibles d'attirer l'attention qu'une autre classe de stimuli et de provoquer des réactions physiologiques, même lorsque ceux-ci sont présentés si rapidement que le sujet n'est pas conscient de les avoir vus (Öhman, 2000 ; Faucher et Tappolet, 2002).

Graham Davey a proposé un portrait assez différent des phobies. Dans son article intitulé « *Preparedness and Phobias* » (1995), il soutient que le phénomène de préparation, qu'on explique habituellement par l'existence de mécanismes spécifiques qui seraient notre héritage évolutionniste, s'expliquerait mieux en fait par un modèle humain du conditionnement classique. Ce modèle humain (décrit en détail dans Davey, 1992) est différent des modèles animaux en ce qu'il ajoute une dimension cognitive au modèle traditionnel du conditionnement : les déterminants des associations « stimulus conditionné (SC) » — « stimulus non conditionné (SNC) » (par exemple, l'association entre une araignée et un choc électrique ou une sensation douloureuse) ne sont pas seulement et exclusivement dépendants de la contiguïté des stimuli (le fait que le sujet a ressenti de la douleur ou reçu un choc électrique juste après avoir vu l'araignée), mais ils dépendent aussi de l'évaluation antécédente du sujet de la probabilité qu'une rencontre avec l'araignée soit suivie d'une conséquence aversive aussi bien que l'évaluation du degré de douleur qu'une telle rencontre risque de causer. Davey nomme ces déterminants les « biais d'attente cognitive » (*cognitive expectancy biases*). En d'autres termes, votre peur antécédente d'un objet tout aussi bien que votre évaluation de la douleur qui résultera de sa rencontre sont plus importants pour établir la force de l'association entre l'objet et la conséquence aversive que ce qui s'est vraiment produit pendant la rencontre. Les déterminants expliquent, entre autres choses, pourquoi certains stimuli dangereux comme les automobiles ou les prises électriques ne sont pas en général l'objet de phobies (nous en faisons l'expérience trop souvent sans que s'ensuivent des conséquences aversives pour que des conséquences négatives soient facilement associées à ceux-ci²⁷). Ils expliquent également pourquoi certaines associations durent plus longtemps que prévu (les patients anxieux ont tendance à ruminer ou à rejouer dans leur tête l'événement traumatique, créant une inflation du SNC, et une association plus forte entre le SC et le SNC sans que le sujet ait besoin de rencontrer le SC une autre fois. Il explique ainsi le problème des phobiques :

Arntz et ses collègues (1993) ont constaté que les personnes ayant une phobie des araignées croyaient que les araignées étaient plus venimeuses [*poisonous*] et qu'elles les attaquaient et les mordraient. Les phobiques croient aussi

27. Davey mentionne une expérience où l'on utilise des couteaux comme stimulus, qui montre que les attentes peuvent changer l'aspect effrayant de l'objet. Les expérimentateurs ont réalisé l'expérience dans deux conditions : l'une normale, et l'autre tout juste après qu'un étudiant s'est fait poignarder sur le campus. Ils ont montré que, dans la seconde condition, les sujets étaient plus enclins à surestimer l'appariement des couteaux avec le choc et que cette association durait plus de six mois après l'accident.

qu'une rencontre avec une araignée est une cause probable de crise cardiaque ou qu'ils mourraient de peur. Les patients souffrant de troubles paniques, plus que les sujets témoins non anxieux, évaluent aussi les sensations corporelles associées avec l'anxiété et la panique comme étant plus dangereuses, et ils sont plus enclins que ces derniers à interpréter les sensations corporelles et intéroceptives ambiguës comme étant menaçantes (Davey, 1995b, p. 321).

Parce que les déterminants des conditions d'attente peuvent être une estimation du caractère dangereux de quelque chose ou une similarité sémiotique entre deux stimuli (les visages en colère et les cris, par exemple) et les peurs antécédentes concernant certains stimuli, il devient clair que les facteurs culturels et ontogéniques peuvent jouer un rôle important dans l'explication des phobies.

Si la thèse de Davey est juste, alors les mécanismes innés d'association que les psychologues évolutionnistes ont postulés ne sont pas nécessaires. De plus, les cultures pourraient bien différer les unes des autres dans ce qu'elles craignent et ce qu'elles sont préparées à craindre. La peur et la phobie des araignées sont une illustration de la façon dont certaines maladies mentales sont informées culturellement. D'abord, Davey (1994a) note que la peur des araignées est plus fortement conditionnée que les stimuli effrayants du point de vue ontogénique (c'est-à-dire les stimuli qui ont été récemment associés avec le danger, comme les armes à feu, les prises électriques ou les automobiles). Deuxièmement, il a découvert que la peur des araignées covarie avec la peur d'autres animaux auxquels on attribue un caractère dégoûtant (comme les chauves-souris, les vers, les lézards, les rats, les limaces, les escargots), c'est-à-dire un groupe d'animaux pour lesquels il est très improbable que des pressions sélectives aient été exercées en vue de nous en faire acquérir la peur. Comme Davey le dit à la blague, « il est très peu probable que nos ancêtres aient jamais eu à éviter des troupeaux de limaces ou d'escargots ! » (1994a, p. 2). Ce qui est plus important, c'est que les études sur le dégoût ont montré que, contrairement à la peur, il n'existe rien que nous soyons particulièrement préparés à trouver dégoûtant (même si quelques éléments attracteurs tendent à provoquer en nous le dégoût, comme la viande ou les fluides corporels ; Rozin et al., 1993 ; Fessler, à paraître). Troisièmement, Davey a découvert une corrélation entre les mesures utilisant les rapports à la première personne concernant la peur des araignées et le degré de sensibilité au dégoût, ainsi qu'entre la sensibilité au dégoût des parents et le degré de peur des araignées ressentie par les enfants (1994b).

L'hypothèse de Davey est que la connaissance générale des classes d'objets dégoûtants et leurs conséquences peut être acquise par l'intermédiaire de la famille. La connaissance générale transmise par les parents biologiques et l'information concernant le caractère dangereux d'objets particuliers transmise par les parents culturels (ceux-ci comprennent non seulement les parents biologiques, mais aussi les professeurs, les amis, les frères et sœurs, les modèles) par différents moyens (que ce soit l'information explicite

concernant le fait que les araignées sont dangereuses ou bien les expressions émotionnelles devant les araignées) se combinent pour former les conditions d'attente. Toutefois, cela n'explique pas comment les araignées ont acquis leur statut d'objet de dégoût dans notre culture. Davey suggère qu'il est possible que la peur des araignées, entre autres, se soit propagée à cause des associations persistantes entre les araignées et des maladies et infections, associations qui se sont répandues en Europe depuis le dixième siècle (sous la forme du tarentisme²⁸, par exemple) et qui sont renforcées aujourd'hui par certaines histoires d'horreur (telles que le film *Arachnophobia*). Comme le dit Davey :

Le développement de cette association entre les araignées et la maladie semble être lié de près à plusieurs épidémies dévastatrices et inexplicables à l'époque, qui ont traversé l'Europe à partir du Moyen Âge [...] ; la tendance des Européens et de leurs descendants à craindre les araignées ne semble pas être partagée par les gens de cultures non européennes²⁹ (1994a).

Il semble donc que la peur des araignées des gens de descendance européenne soit basée sur l'association (non valable) entre les araignées et certaines maladies, et qu'elle ne soit pas présente dans toutes les cultures. Les cultures où l'on ne fait pas cette association auront une attitude différente envers les araignées (par exemple, dans plusieurs endroits, on mange les araignées ou on les révère). On s'attend donc à trouver dans ces cultures un taux beaucoup plus bas de phobie des araignées que dans la nôtre.

Une explication possible du fait que l'association non valable entre les araignées et le danger semble persister (ou de ce que Nisbett et Cohen nomment le « décalage conservateur » ; 1996, p. 93) a peut-être à voir avec une particularité du dégoût. Réfléchissant sur l'épidémiologie des normes, Nichols (2002) suggère que les normes qui sont « appuyées par des affects » du dégoût ont plus de chance de survivre et de rester dans la culture que les normes qui sont ne le sont pas. Selon lui, c'est parce que les émotions comme le dégoût rendent plus saillants et donc plus facilement mémorisables les informations ou les objets auxquels elles sont liées. Il est fort possible que l'information concernant les propriétés « contaminantes » des araignées explique le fait que les croyances à leur propos se soient répandues et continuent à se répandre.

28. Le tarentisme était supposé être produit par une morsure d'un type particulier d'araignée (la tarentule). Une fois mordus, les gens couraient dans la rue, habituellement pour en trouver d'autres qui avaient été également mordus. Le tarentisme ne pouvait être guéri que par une cure de musique de danse.

29. En un sens, la peur des araignées est plus enracinée culturellement que la peur des armes à feu : « Par définition, les stimuli phylogénétiquement reliés à la peur nous entourent depuis plus longtemps que les stimuli ontogénétiquement reliés à cette émotion ; donc, tout lien à la peur se serait établi sur un laps de temps plus long par l'absorption des traditions culturelles et des valeurs » (Davey, 1995a).

4.4 *Retour sur les cas*

Revenons brièvement sur ces cas et voyons comment ils mettent en lumière différents aspects du modèle que nous proposons. Rappelons que, selon ce modèle, il y a parité causale entre les différentes sources d'information qui participent à l'élaboration du phénotype, bien que certaines de ces sources soient plus enracinées que d'autres, et il existe plusieurs systèmes de transmission de l'information.

Dans chacun des cas que nous avons examinés, l'information provient de plusieurs sources, et le phénotype est issu de l'interaction de celles-ci. Dans chaque cas il y a une cause biologique (un cerveau qui affiche un retard dans le développement des structures nécessaires à l'inhibition du comportement, un tempérament difficile, un mécanisme de conditionnement) ainsi que des mécanismes sociaux (un environnement demandant une attention soutenue, des parents colériques et des étiquettes sociales, un mécanisme qui assure la contagion et le « décalage conservateur » dans la révision des croyances au sujet du danger que représentent les araignées), lesquels doivent nécessairement être invoqués pour expliquer le phénotype anormal. Ni les gènes ni les facteurs sociaux ou culturels ne suffisent à eux seuls. Dans les cas que nous avons présentés, les phénotypes anormaux sont le résultat de l'interaction entre divers types de causes, les facteurs biologiques comme les facteurs sociaux et culturels contribuant à la construction du phénotype. Nos exemples sont des cas où certains facteurs biologiques et certains facteurs sociaux ou culturels sont tout aussi enracinés les uns que les autres. Pour ce type de cas, les interactions entre chercheurs en sciences sociales et en biologie devront être autrement plus dynamiques que pour les cas où un des deux facteurs est plus enraciné que l'autre.

Maintenant, revenons brièvement sur chacun des exemples. Nous avons vu que le THADA pourrait bien être causé par le fait que, dans notre niche contemporaine (qui demande une longue période de scolarisation, laquelle exige elle-même une grande capacité d'attention), certains individus présentent des problèmes. Panksepp utilise la théorie évolutionniste pour dénoncer ce qui pourrait être un abus : les enfants que nous disons souffrir de THADA sont des enfants qui sont normaux, c'est notre niche qui est anormale ! Le problème résiderait non pas chez les enfants, mais dans le fait qu'ils évoluent dans une niche qui ne leur est pas favorable. On le voit, le fait de prendre une approche résolument biologique n'est pas incompatible avec l'approche constructionniste SG d'un Szasz ou d'un Foucault.

Pour sa part, le cas des conduites antisociales illustre non seulement le rôle des pratiques parentales dans la production du phénotype anormal, mais également le rôle actif que peut avoir l'individu (par le choix de ses amis, de sa ou son partenaire de vie, par exemple) dans la construction de sa propre niche. Il illustre également la façon dont les étiquettes peuvent jouer un rôle dans la production du phénotype (comme l'affirmaient les tenants de la SP, par exemple Hacking), entre autres en produisant des attentes chez les

autres, attentes qui modifient l'interprétation et l'évaluation des comportements qu'on affuble d'une étiquette. D'autre part, bien qu'il semble que la trajectoire suivie par l'individu devienne de plus en plus déterminée et que certains événements se produisant dans les premières phases du développement soient plutôt enracinés, il reste que ce développement n'est pas complètement déterminé. Un environnement structuré et supervisé, un(e) partenaire non déviant(e), la présence de grands-parents aimants sont des facteurs qui peuvent modifier la trajectoire développementale et produire un phénotype normal.

Si les deux cas précédents illustrent le fait que des facteurs culturels ou sociaux autres que les croyances jouent un rôle dans le développement des phénotypes normaux, le cas de la phobie des araignées place les croyances au centre de l'explication. Ce genre de cas semble offrir un terreau particulièrement fertile aux anthropologues cognitifs ainsi qu'aux historiens, dont le travail devrait permettre d'expliquer pourquoi certaines croyances se sont répandues dans certains groupes humains plutôt que d'autres. Nous croyons que les modèles d'épidémiologie des représentations (dont ceux proposés par Sperber, 1996) ou les modèles de transmission des informations culturelles (Boyd et Richerson, 2004) pourraient avantageusement être exploités dans ce genre de cas.

Conclusion

Au début de ce texte, nous avons cité un passage d'un article de Wilson qui signalait que personne ne semble vouloir s'aventurer dans ce « *no man's land* » situé entre les approches constructionnistes et biologiques. Ne reculant devant aucun danger, c'est précisément là que nous nous sommes aventurés pour proposer un cadre permettant des interactions importantes entre les deux approches, qui ont été ignorées jusqu'à maintenant. Nous avons montré, au moyen de nombreux exemples, que la culture ou la société *peuvent* jouer un rôle important dans la formation de certaines maladies mentales. Loin de nous l'idée d'affirmer qu'elles peuvent jouer ce rôle dans tous les cas. Notre modèle permet cependant de comprendre dans quel type de cas le rôle de la culture, sous forme de croyances ou de pratiques, sera particulièrement important. Dans ces cas, l'interaction entre les chercheurs sera de rigueur. Notre cadre permet également de comprendre la proposition des constructionnistes les plus radicaux ou celle des constructionnistes ponctuels à partir du concept d'enracinement génératif : ainsi, les premiers affirmeraient que les maladies mentales ne sont tout simplement pas enracinées générativement, tandis que les seconds affirmeraient que certaines maladies mentales seulement ne le sont pas. En fait, nous croyons que notre cadre peut également être utilisé pour comprendre un éventail plus vaste de troubles du développement comme la schizophrénie et l'autisme (voir Gerrans, 2003, et ce volume : Karmiloff-Smith, 1998). Dans ces cas, croyons-nous (mais nous devons garder l'esprit ouvert), la culture joue un rôle moins grand que la

biologie (mais pas nul, voir Barrett, 1998). Enfin, rappelons que les facteurs biologiques et culturels n'épuisent pas l'ensemble des facteurs qui participent au développement.

Bibliographie

- Abbey, S. E. et P. E. Garfinkel. « Neurasthenia and Chronic Fatigue Syndrome : the Role of Culture in the Making of a Diagnosis », *American Journal of Psychiatry*, 148, 1991, p. 1638-1646.
- Barrett, R. *La traite des fous : la construction sociale de la schizophrénie*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1998.
- Barkley, R. A. « Attention-Deficit Hyperactivity Disorder », dans *The Scientific American Book of the Brain*, New York, Lyons Press, 1999, p. 219-227.
- Bartholomew, R. *Exotic Deviance : Medicalizing Cultural Idioms From Strangeness to Illness*, Colorado University Press, 2000.
- Bjorklund, D. F. et A. D. Pellegrini, « Child Development and Evolutionary Psychology », *Child Development*, 71, 6, 2000, p. 1687-1708.
- Boyd, R. et P. Richerson. *Not by Genes Alone : How Culture Transformed Human Evolution*, Chicago, Chicago University Press, 2004.
- Borch-Jacobsen, M. « History of Psychiatry : New Approaches, New Perspectives », *History of the Human Sciences*, 14, 2, 2001.
- . « Questions à Mikkel Borch-Jacobsen ». *Cultures*, RTF, 2002.
- Boyer, P. *Religion Explained*, N.Y., Basic Books, 2001.
- Brown, G. W. et T. Harris. *Life Events and Illness*. New York, Free Press, 1989.
- Caspi, A. « The Child is Father of the Man : Personality Continuities from Childhood to Adulthood », *Journal of Personality and Social Psychology*, 78, 2000, p. 158-172.
- Caspi, A., A. Taylor, T. E. Moffitt et R. Plomin. « Neighborhood Deprivation Affects Children's Mental Health », *Psychological Science*, vol. 11, n° 4, 2000, p. 338-342.
- Caspi, A., J. McClay, T. E. Moffitt, et autres. « Role of Genotype in the Cycle of Violence in Maltreated Children », *Science*, vol. 297, août 2002, p. 851-854.
- Church, J. « Social Constructionist Models : Making Order Out of Disorder — on the Social Construction of Madness », dans J. Radden, dir., *The Philosophy of Psychiatry : a Companion*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 393-406.
- Davey, G. « Classical Conditioning and the Acquisition of Human Fears and Phobias : a Review and Synthesis of the Literature », *Advances in Behavioural Research and Therapy*, vol. 14, 1992, p. 29-66.
- . « The 'Disgusting' Spider : the Role of Disease and Illness in the Perpetuation of Fear of Spiders », *Psyeta*. [En ligne] 1994a, [<http://www.psyeta.org/sa/sa2.1/davey.html>].
- . « Self-Reported Fears to Common Indigenous Animals in an Adult UK Population : the Role of Disgust Sensitivity », *British Journal of Psychology*, 85, 1994b, p. 541-554.
- . « Preparedness and Phobias : Specific Evolved Associations or a Generalized Expectancy Bias ? », *Behavioral and Brain Sciences*, 18, 2, 1995a, p. 289-297.
- . « Author's Response : Expectancy Bias and Phobias : Accounting for the Uneven Distribution of Fears and the Characteristics of Clinical Phobias », *Behavioral and Brain Sciences*, 1995b, p. 315-321.

- Dodge, K. A. et G. S. Pettit, « A Biopsychosocial Model of the Development of Chronic Conduct Problems in Adolescence », *Development Psychology*, 39, 2, 2003, p. 349-371.
- Eisenberg, L. « The Social Construction of Mental Illness », *Psychological Medicine*, 18, 1988, p. 1-9.
- Elster, J. *Strong Feelings*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1999.
- Faucher, L. et C. Tappolet. « Fear and the Focus of Attention », *Consciousness and Emotion*, vol. 3, n° 2, p. 105-144.
- Fessler, D. [à paraître], « Meat is Good to Taboo », *Journal of Cognition and Culture*.
- Fingerette. *Heavy Drinking : the Myth of Alcoholism as a Disease*, University of California Press, 1988.
- Fleming, A. S., G. W. Kraemer, A. Gonzalez, et autres. « Mothering Begets Mothering : the Transmission of Behavior and its Neurobiology Across Generations », *Pharmacology, Biochemistry and Behavior*, 73, 2002, p. 61-75.
- Foucault, M. *Mental Illness and Psychology*, Berkeley, University of California Press, 1954-1987.
- . *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972.
- Gerrans, P. « Nativism and Neuroconstructivism in the Explanation of Williams Syndrome », *Biology and Philosophy*, vol. 18, n° 1, 2003, p. 41-52.
- Gottlieb, G. « A Developmental Psychobiological Systems View : Early Formulation and Current Status », dans S. Oyama, P. Griffiths et R. Gray, dir., *Cycles of Contingency*, Cambridge, Mass., MIT Press, 2001, p. 41-54.
- Good, B. J. « Studying Mental Illness in Context : Local, Global, or Universal ? », *Ethos*, 25, n° 2, 1997, p. 230-248n.
- Griffiths, P. et R. D. Gray. « Developmental Systems and Evolutionary Explanation », *The Journal of Philosophy*, vol. XCI, n° 6, 1994, p. 277-305.
- Griffiths, P. et D. Knight. « What is the Developmentalist Challenge ? », *Philosophy of Science*, 65, n° 2, 1998, p. 253-258.
- Griffiths, P. et C. Stoltz. « How the Mind Grows : a Developmental Perspective on the Biology of Cognition », *Synthese*, vol. 122, n°s 1 et 2, 2000, p. 29-51.
- Guze, S. B. « Biological Psychiatry : is There any Other Kind ? », *Psychological Medicine*, 19, 1989, p. 315-323.
- . *Why Psychiatry is a Branch of Medicine*, Oxford, Oxford University Press, 1992.
- Hacking, I. *Rewriting the Soul*, Princeton University Press, 1995.
- . *Mad Travelers : Reflections on the Reality of Transient Mental Illnesses*, University Press of Virginia, 1998.
- . *The Social Construction of What ?*, Harvard University Press, 1999.
- Haslam, N., « Psychiatric Categories as Natural Kinds : Essentialist Thinking About Mental Disorder », *Social Research*, vol. 67, n° 4, 2000, p. 1031-1058.
- Haslanger, S. « Ontology and Social Construction », *Philosophical Topics*, vol. 23, n° 2, 1995, p. 95-125.
- Huesmann, L. R., J. Moise-Titus, C. Podolski et L. D. Eron. « Longitudinal Relations Between Children's Exposure to TV : Violence and their Aggressive and Violent Behavior in Young Adulthood : 1977-1992 », *Developmental Psychology*, 39, 2003, p. 201-211.
- Jovanovski, T. « The Cultural Approach of Ethnopsychiatry : a Review and Critique », *New Ideas in Psychology*, vol. 13, n° 3, 1995, p. 281-297.
- Kandel, E. « A New Intellectual Framework for Psychiatry », *American Journal of Psychiatry*, vol. 155, n° 4, 1998, p. 457-469.

- Karmiloff-Smith, A. « Development itself is the Key to Understanding Developmental Disorders », *Trends in Cognitive Sciences*, 2, 10, 1998, 389-398.
- Kendell, R. « Schizophrenia : a Medical View of a Medical Concept », dans W. Flack, D. Miller et M. Wiener, dir., *What is Schizophrenia ?*, Berlin, Springer-Verlag, 1995, p. 59-72.
- Kleinman, A. « Anthropology and Psychiatry : the Role of Culture in Cross-Cultural Research on Illness », *British Journal of Psychiatry*, 151, 1987, p. 447-454.
- Kochanska, G., D. R. Forman, N. Aksan et S. B. Dunbar. « Pathways to Conscience : Early Mother-Child Mutually Responsive Orientation and Children's Moral Emotion, Conduct, and Cognition », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 46, 2005, p. 19-34.
- Lachapelle, J., L. Faucher et P. Poirier, 2006, « Cultural Evolution, the Baldwin Effect, and Social Norms », N. Gontier, J. P. van Bendegem et A. Diederik, *Evolutionary Epistemology, Language and Culture : A Non-Adaptationist, Systems Theoretical Approach. Theory and Decision Series, Library A*, vol. 39.
- Laub, J. H., D. S. Nagin et R. J. Sampson. « Trajectories of Change in Criminal Offending : Good Marriages and the Desistance Process », *American Sociological Review*, 63, 1998, p. 225-238.
- Lemerise, E. A. et K. A. Dodge. « The Development of Anger and Hostile Interactions », M. Lewis et J. M. Haviland-Jones, *Handbook of Emotions*, deuxième édition, London : Guilford Press, 2000, p. 594-606.
- Lickliter, R. « Premature Visual Stimulation Accelerates Intersensory Functioning in Bobwhite Quail Neonates », *Developmental Psychobiology*, 23, 1990, p. 15-27.
- Loftus, E. « The Reality of Repressed Memories », *American Psychologist*, 48, 1993, p. 518-537.
- Lopez, S. R et P. J. Guarnaccia, « Cultural Psychopathology : Uncovering the Social World of Mental Illness », *Annual Review of Psychology*, 51, 2000, p. 571-598.
- Mallon, R. « Social Construction, Social Roles, and Stability », dans F. Schmitt, dir., *Socializing Metaphysics*, N.Y., Rowman and Littlefield, 2003, p. 327-353.
- Mallon, R. et S. Stich. « The Odd Couple : the Compatibility of Social Construction and Evolutionary Psychology », *Philosophy of Science*, 67, 2000, p. 133-157.
- Marks, I. M. *Fears, Phobias and Rituals : Panic, Anxiety and Their Disorders*, Oxford University Press, 1987.
- Micale, M. S. « On the Disappearance of Hysteria : a Study in the Clinical Deconstruction of a Diagnosis », *Isis*, 84, 1993, p. 496-526.
- Mineka, S. et M. Cook. « Mechanisms Involved in the Observational Conditioning of Fear », *Journal of Experimental Psychology : General*, 122, 1993, p. 23-38.
- Mulhern, S. « Le trouble de la personnalité multiple : vérités et mensonges du sujet », dans A. Ehrenberg et A. M. Lovell, dir., *La maladie mentale en mutation : psychiatrie et société*, Paris, Odile Jacob, 2001, p. 75-99.
- Murphy, D. « Hacking's Reconciliation : Putting the Biological and Sociological Together in the Explanation of Mental Illness », *Philosophy of the Social Sciences*, 31, 2001, p. 139-162.
- Nesse, R. « Evolutionary Explanations of Emotions », *Human Nature*, vol. 1, n° 3, 1990, p. 261-281.
- Nichols, S. « On the Genealogy of Norms : a Case for the Role of Emotion in Cultural Evolution », *Philosophy of Science*, 69, 2002, p. 234-255.

- Nisbett, R. et D. Cohen. *Culture of Honor : the Psychology of Violence in the South*, Boulder, View Press, 1996.
- Odling-Smee, J., K. Laland et M. Feldman. *Niche Construction : the Neglected Process in Evolution*, Princeton, Princeton University Press, 2003.
- Öhman, A. « Fear and Anxiety : Evolutionary, Cognitive, and Clinical Perspectives », dans M. Lewis et J. Haviland, *Handbook of Emotions*, Second Edition, New York, Guilford Publication, 2000, p. 573-593.
- Oyama, S. *The Ontogeny of Information : Developmental Systems and Evolution*, Duke University Press, 1999.
- . *Evolution's Eye : A Systems View of Biology-Culture Divide*. Series on Science and Cultural Theory, Durham, NC, Duke University Press, 2000.
- Oyama, S., P. Griffiths et R. Gray. « Introduction : What is Developmental Systems Theory », S. Oyama, P. Griffiths et R. Gray (dir. publ.), *Cycles of Contingency*, Cambridge, Mass., MIT Press, 2001, p. 1-11.
- . *Cycles of Contingency*, Cambridge, Mass., MIT Press, 2001.
- Panksepp, J. « Attention Deficit Hyperactivity Disorders, Psychostimulants, and Intolerance of Childhood Playfulness : a Tragedy in Making », *Current Directions in Psychological Science*, 1999, p. 91-98.
- . « Emotions as Natural Kinds Within the Mammalian Brain », dans M. Lewis et J. Haviland-Jones, dir., *Handbook of Emotions*, deuxième édition, New York, the Guilford Press, 2000a, p. 137-156.
- . « The Neuro-Evolutionary Cusp Between Emotions and Cognitions : Implications for Understanding Consciousness and the Emergence of a Unified Mind », *Consciousness and Emotion*, vol. 1, n° 1, 2000b, p. 15-54.
- Panksepp, J., J. Burgdorf, C. Turner et N. Gordon. « Modeling ADHD-Type Arousal With Unilateral Frontal Cortex Damage in Rats and Beneficial Effect of Play Therapy », *Brain and Cognition*, 52, 2003, p. 97-105.
- Poirier, P., L. Faucher et J. Lachapelle. « The Concept of Innateness and the Destiny of Evolutionary Psychology », *Theoria et Historia Scientiarum*, [à paraître].
- Raine, A. « Biosocial Studies of Antisocial and Violent Behavior in Children and Adults : a Review », *Journal of Abnormal Child Psychology*, vol. 30, n° 4, 2002, p. 311-326.
- Rozin, P., J. Haidt et C. R. McCauley. « Disgust », M. Lewis et J. Haviland (dir. publ.), *Handbook of Emotions*, N.Y., Guilford, 1993, p. 575-594.
- Sampson, R. J. et J. Laub. *Crime in Making : Pathways and Turning Points Through Life*, Cambridge, Harvard University Press, 1994.
- Schaffner, K. « Philosophy of Medicine » dans M. H. Salmon et al., *Introduction to Philosophy of Science*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, 1992.
- . « Psychiatry and Molecular Biology : Reductionistic Approaches to Schizophrenia ». Dans J. Z. Sadler, O. P. Wiggins et M. A. Schwartz (dir. publ.), *Philosophical Perspectives on Psychiatric Diagnostic Classification*, Washington, John Hopkins University Press, 1994, p. 279-294.
- Scheff, T. J. 1966. *Being Mentally Ill : A Sociological Theory*. Chicago, Aldine.
- Shweder, R.A. « Cultural Psychology : What is it ? », dans J. Stigler, R. Shweder et G. Herdt, dir., *Cultural Psychology : Essays on Comparative Human Development*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 1-43.
- . « Cultural Psychology », MIT Encyclopedia of Cognitive Science, 2000.
- Simons, R.C. *Boo ! Culture, Experience, and the Startle Reflex*, New York, Oxford University Press, 1996.

- Shorter, E. *A History of Psychiatry : From the Era of the Asylum to the Age of Prozac*, New York, John Wiley and Sons, 1997.
- Sperber, D. *Explaining Culture*, London, Blackwell, 1996.
- Stigler, Shweder, J. R., et G. Herdt, « Introduction », dans *Cultural Psychology : Essays on Comparative Human Development*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- Szasz, T. « The Myth of Mental Illness », *American Psychologist*, 15, 1960, p. 113-118.
- . « Mental Illness is Still a Myth », *Society*, 31, 1994, 34-39.
- Tolan, P. H., D. Gorman-Smith et D. B. Henry. 2003. « The Developmental Ecology of Urban Males' Youth Violence », *Developmental Psychology*, 39, 2003, p. 274-291.
- Wakefield, J. C. « Disorder as Harmful Dysfunction : a Conceptual Critique of DSM-III-R's Definition of Mental Disorder », *Psychological Review*, 99, 1992, p. 232-247.
- . « Evolutionary Versus Roschian Analyses of the Concept of Disorder », *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 108, n° 3, 1999.
- Weber, B. H. et D. J. Depew, *Evolution and Learning : the Baldwin Effect Reconsidered*, Cambridge, Mass., MIT Press, 2003.
- Wilson, D. S. « Evolutionary Social Constructivism », manuscrit.
- Wimsatt, W. « Developmental Constraints, Generative Entrenchment, and the Innate-Acquired Distinction », dans W. Bechtel, dir., *Integrating Scientific Disciplines*, Dordrecht, Martinus Nijhoff Publishers, 1986, p. 185-208.
- . « Generativity, Entrenchment, Evolution and Innateness : Philosophy, Evolutionary Biology, and Conceptual Foundations of Science », dans V. Hardcastle, *Where Biology Meets Psychology*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1999, p. 139-179.
- . « Generative Entrenchment and the Developmental Systems Approach to Evolutionary Processes », dans S. Oyama, P. E. Griffiths, et R. Gray, dir., *Cycles of Contingency*, Cambridge, Mass., MIT Press, 2000, p. 218-236.
- Woolfolk, R. « Malfunction and Mental Illness », *The Monist*, vol. 82, n° 4, 1999, p. 658-670.
- Yap, P. M. « Koro — a Culture-Bound Depersonalization Syndrome », *British Journal of Psychiatry*, 111, 1965, p. 43-50.
- Young, A. *The Harmony of Illusions : Inventing Post-Traumatic Stress Disorder*, Princeton, Princeton University Press, 1995.
- . « Nos névroses traumatiques ont-elles un avenir ? », dans A. Ehrenberg et A. M. Lovell, dir., *La maladie mentale en mutation : psychiatrie et société*, Paris, Odile Jacob, 2001, p. 101-126.

Reconcevoir le délire

Lynn G. Stephens et George Graham

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012952ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012952ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Stephens, L. G. & Graham, G. (2006). Reconcevoir le délire. *Philosophiques*, 33 (1), 183–195. <https://doi.org/10.7202/012952ar>

Résumé de l'article

Les délires sont des composantes cruciales de nombreux troubles psychiques, surtout la schizophrénie. Que sont les délires ? Selon l'opinion courante, il s'agit d'un type de croyance, plus précisément, une croyance pathologique. Malheureusement, l'opinion courante ne correspond pas rigoureusement, dans tous les cas, à la pratique clinique, où l'expression « délire » est souvent appliquée à des états qui ne sont pas des croyances. Nous examinons les raisons pour lesquelles des états qui ne sont pas des croyances peuvent être considérés comme des délires. Nous soutenons que les délires sont des structures complexes d'attitudes d'ordre supérieur et inférieur. Ils constituent un type spécifique de défaillance de la connaissance et de la gestion de soi. Nous fournirons une description du type en question. Notre point de vue implique sur le plan conceptuel que les croyances ne sont pas essentielles aux délires.

Reconcevoir le délire*

G. LYNN STEPHENS

Université d'Alabama à Birmingham
stephens@uab.edu

GEORGE GRAHAM

Université Wake Forest
grahamg@wfu.edu

RÉSUMÉ. — Les délires sont des composantes cruciales de nombreux troubles psychiques, surtout la schizophrénie. Que sont les délires ? Selon l'opinion courante, il s'agit d'un type de croyance, plus précisément, une croyance pathologique. Malheureusement, l'opinion courante ne correspond pas rigoureusement, dans tous les cas, à la pratique clinique, où l'expression « délire » est souvent appliquée à des états qui ne sont pas des croyances. Nous examinons les raisons pour lesquelles des états qui ne sont pas des croyances peuvent être considérés comme des délires. Nous soutenons que les délires sont des structures complexes d'attitudes d'ordre supérieur et inférieur. Ils constituent un type spécifique de défaillance de la connaissance et de la gestion de soi. Nous fournirons une description du type en question. Notre point de vue implique sur le plan conceptuel que les croyances ne sont pas essentielles aux délires.

ABSTRACT. — Delusions are critical components in a number of mental disorders, schizophrenia foremost. What are they ? The standard view is that they are a type of belief — a pathological belief. Unfortunately, the standard view does not consistently correspond to clinical practice, where the term « delusion » often applies to non-beliefs. We review the case for saying that non-beliefs can count as delusions. We argue that delusions are complexes of higher and lower order attitudes. They constitute a distinctive type of failure of self-knowledge and self-management. We describe the relevant type. One of the conceptual implications of our view is that beliefs need not be central to delusions.

Introduction

Bien que la question du délire [*delusions*] soit très importante pour la compréhension et le traitement de la maladie mentale, il n'est pas facile de l'intégrer dans la théorie et la pratique cliniques. Selon la conception la plus courante, un délire est une croyance de type pathologique. Mais il est difficile de voir comment, sur la base de la conception la plus courante de la croyance, plusieurs attitudes classées comme des délires peuvent être considérées comme des croyances. Ainsi, il semble que pour lui trouver une place appropriée dans la théorie et dans la pratique cliniques, il faut soit raffiner le concept de délire, afin d'y inclure comme délires les cas des états qui ne sont

* Cet article est d'abord paru en anglais sous le titre « Reconceiving Delusion » dans l'*International Review of Psychiatry*, 2004, n° 16, pp. 1-6. Nous remercions les auteurs ainsi que l'éditeur de la revue de nous avoir gracieusement permis d'en offrir une traduction ici.

pas des croyances, soit raffiner le concept de croyance afin de reclasser comme croyances les délires qui n'en sont pas sous le concept actuel.

Traditionnellement, les délires ont été considérés comme des croyances pathologiques (American Psychiatric Association, 1994, p. 765 ; Marshall et Halligan, 1996, p. 8 ; Chen et Berrios, 1998, p. 107). Les discussions critiques sur les délires en tant que croyances pathologiques ont principalement été axées sur la dimension pathologique comme telle, c'est-à-dire sur le problème de savoir si, quand et comment les croyances délirantes se distinguent des croyances normales, non pathologiques. On s'est récemment demandé, cependant, si les délires ne pouvaient pas être autre chose que des croyances.

Un ensemble d'opinions a vu le jour, selon lesquelles les délires ne sont pas des croyances. On pourrait certes débattre à savoir si cet ensemble constitue un nouveau consensus à propos du délire. Quoi qu'il en soit, cette thèse possède de nombreux défenseurs.

Cependant, aucun ensemble d'opinions n'a vu le jour sur la manière de décrire les délires autrement que comme des croyances. Les tentatives visant à définir le terme de « délire » sans présupposer que les délires sont des croyances demeurent problématiques, car si les détracteurs de la thèse de la croyance ont de solides arguments pour soutenir que tous les cas de délire reconnus cliniquement ne sont pas des croyances, d'autres cas semblent effectivement bien en être.

Pour notre part, nous adoptons la stratégie suivante : raffiner le concept de « délire » de façon à ce qu'il puisse inclure les cas de délires semblables à des états qui ne sont pas des croyances aussi bien que ceux semblables à des états qui sont des croyances. Notre but est de donner une explication unifiée des délires embrassant aussi bien les cas de croyances que les cas d'états qui ne sont pas des croyances. Nous expliquerons pourquoi les objections à la thèse traditionnelle de la croyance ont, jusqu'ici, échoué à produire une théorie alternative satisfaisante des délires. Nous proposerons une autre définition, ou prototype sommaire du délire, selon lequel délirer [*being deluded*] que *p* (où « *p* » représente le contenu topique ou thématique du délire) consiste à adopter une attitude complexe d'un type spécial (que nous décrirons plus bas) d'ordre supérieur à l'égard de la pensée ou du contenu d'ordre inférieur *p*. Cette pensée ou contenu d'ordre inférieur peut être la croyance que *p* : par exemple, dans certains cas du syndrome de Capgras (mais pas dans tous), la croyance qu'un imposteur a pris la place d'un proche parent. Cependant, dans d'autres cas, il peut ne pas s'agir d'une croyance que *p*. Nous nommons l'attitude d'ordre supérieur le « point de vue délirant » [*delusional stance*] (Stephens et Graham, 2004).

Une conséquence de notre analyse du délire en tant que structure complexe d'attitudes d'ordre supérieur et inférieur est que le caractère pathologique distinctif d'un délire ne réside pas dans *ce qu'un individu pense ou croit*, mais dans *la manière* dont il pense et croit. La pensée délirante proprement dite est constituée de l'attitude d'ordre supérieur adoptée à l'égard du contenu thématique du délire. Par là même, nous souscrivons à la position défendue par

Sedler (1995) et d'autres, selon laquelle même si le contenu des délires « suscite précisément l'attention de chacun, et de fait, a dominé la théorie clinique », le contenu seul est « insuffisant pour définir ce qui constitue un délire » (p. 259). Nous soutenons que ce n'est ni la fausseté ni la bizarrerie de son contenu qui « constitue un délire », mais plutôt la manière dont le sujet se comporte à l'égard de ce contenu dans le contexte général de son économie psychique. Les délires, comme le souligne entre autres Fulford (1993, p. 14), sont des problèmes de la raison pratique plus que de la raison théorique ou épistémique, c'est-à-dire qu'ils constituent une défaillance de la compréhension et de la gestion de soi [*self-management*], et non une fausse représentation du monde. Les délires sont souvent des représentations étrangement erronées, mais ce n'est pas ce qui en fait des délires.

Dans la prochaine section de cet article, nous fournirons une caractérisation sommaire de la position (ainsi que de la difficulté d'une telle position) contre l'idée que les délires sont des croyances. Dans la dernière section, nous développerons la thèse selon laquelle la conception, l'interprétation du délire comme une croyance doit être remplacée par une conception du délire défini comme un point de vue délirant. Nous offrirons alors une esquisse de ce qu'est le point de vue délirant.

Le délire et la croyance

Le terme de « croyance » est employé de diverses manières. L'interprétation la plus commune de la thèse suivant laquelle le délire est une croyance pathologique est que la croyance constitue un type d'état ou d'attitude représentationnelle, parfois appelée « attitude propositionnelle » (Crane, 2001 ; Graham, 1998). L'interprétation de la notion de croyance en termes d'attitude propositionnelle force (au moins implicitement) celui qui suppose que les délires sont des croyances à adopter un des énoncés suivant à propos de la croyance et du délire.

1. *L'énoncé du contenu.* Les croyances possèdent un contenu représentationnel, par exemple, elles représentent le monde ou le soi comme étant ou pouvant être d'une certaine façon. Quelqu'un qui croit doit avoir à l'esprit un certain état de choses ou une certaine façon d'être du monde ou du soi. Par exemple, si une femme croit qu'un imposteur a remplacé son époux, le contenu représentationnel de sa croyance est que son époux a été remplacé par un imposteur. Donc, si les délires sont des croyances, ils possèdent un contenu représentationnel.
2. *L'énoncé de la conviction.* Ceux qui croient sont certains ou convaincus que le contenu représentationnel de leur croyance est vrai. Si je crois que mon époux a été remplacé par un imposteur, je suis certaine ou convaincue qu'il en est ainsi. Si je crois qu'il pleut, je suis certain ou convaincu qu'il pleut. Je tiens sincèrement pour vraie la proposition selon laquelle il pleut. Donc, si les délires sont

des croyances, la personne qui délire est convaincue de la vérité du contenu de son délire.

3. *L'énoncé de la raison et de l'action.* Ceux qui croient tiennent compte de la vérité du contenu ou de la proposition lorsqu'ils raisonnent ou agissent. Les croyances guident les décisions de ceux qui croient, quant à ce qu'ils peuvent ou devraient penser ou faire. Une personne se croyant morte acceptera les implications logiques évidentes de cette croyance, comme le fait qu'elle n'est plus vivante ou que ses enfants sont devenus orphelins. De la même façon, un changement de croyance entraînera un changement des idées de la personne quant au caractère approprié, sensé ou possible de ses actions. Si je crois qu'il fait soleil, il peut m'apparaître insensé de porter un imperméable. Cependant, si je crois qu'il pleut, il peut m'apparaître sensé d'en porter un. Donc, si les délires sont des croyances, c'est à la lumière (du contenu) du délire que l'individu délirant trouvera logiques ou sensées certaines implications ou actions et qu'il trouvera que d'autres ne le sont pas.
4. *L'énoncé de l'affect.* Les croyances tendent à exiger des réponses affectives ou des émotions adaptées aux valeurs et aux désirs de chacun. Si je crois qu'il pleut, mais que je désire pique-niquer avec mes enfants, alors je serai déçu et frustré. Si une femme croit que son époux est un imposteur et que cet imposteur cherche à l'empoisonner, elle va craindre pour sa sécurité et considérer son époux avec colère et suspicion. Donc, si les délires sont des croyances, l'individu délirant aura de manière caractéristique des sentiments ou des émotions appropriés pour chaque croyance.

Chacun de ces quatre énoncés à propos du contenu, de la conviction, de la raison et de l'action, de l'affect et de l'émotion, constitue le sujet de plusieurs analyses dans le champ de la philosophie, en particulier celui de la philosophie de l'esprit. Il y a eu quelques tentatives d'expliquer la façon d'individualiser le contenu, de définir la conviction, de spécifier les implications et les actions, et de décrire les affects associés à la croyance. S'il existe de subtiles différences entre ces tentatives, toutes expriment la conviction que les croyances sont représentationnelles, qu'elles possèdent un contenu, et ainsi de suite.

Mais alors, qu'est ce qui fait que l'on peut douter du fait que les délires soient des croyances ? Les critiques de la thèse du délire comme croyance soutiennent que les délires ne sont pas des croyances parce que le terme « délire », tel qu'il est utilisé dans la pratique clinique et dans les contextes qui s'y rattachent directement, échoue souvent et précisément à satisfaire un ou plus des points 1 à 4 décrits plus haut. Résumons brièvement la littérature critique en citant ses détracteurs les plus représentatifs et leurs critiques : à l'encontre de l'énoncé 4, Sass (1994, pp. 23-24) remarque que les victimes de délire expri-

ment peu souvent les réponses affectives ou émotives que l'on serait en droit d'attendre de leurs croyances. Un patient peut déclarer que sa femme cherche à le tuer, tout en demeurant complètement indifférent à cette perspective. Les patients qui soutiennent qu'ils ont eu des révélations remarquables et uniques, ou encore qu'ils ont reçu de Dieu la mission de sauver le monde, peuvent ne laisser paraître aucune disposition à l'excitation ou à la résolution. Sass s'interroge alors : s'ils croient ce qu'ils disent, pourquoi n'expriment-ils pas les réponses affectives appropriées que l'on serait en droit d'attendre de telles croyances ?

À l'encontre de l'énoncé 3, Currie (2000) remarque que souvent les délires « ne réussissent pas à engendrer un comportement » (p. 174 ; voir aussi Sass, 1994, p. 21 ; Young, 1999, p. 581). Par exemple, une patiente souffrant du syndrome de Capgras qui soutient que son époux a été remplacé par un imposteur ne rapporte pas sa disparition à la police et ne fait aucune recherche pour savoir ce qu'il est advenu de son « véritable » époux. Cela est peut-être dû au fait que la croyance selon laquelle son époux a été remplacé par un imposteur est hautement circonscrite (Young, 1999, p. 581), carrément encapsulée ou coupée des autres croyances de l'individu. Une profonde encapsulation est cependant incompatible avec la nature de la croyance, du moins telle que nous l'avons définie plus haut (Fodor, 1983). Currie et Jureidini (2001) affirment : « Lorsque quelqu'un adopte une nouvelle croyance, un processus de révision potentiellement générale des croyances a lieu » (p. 160). Dans certains cas, cependant, il arrive que les délires « coexistent avec les croyances qu'ils contredisent [...] laissant le délirant sans volonté de résoudre la contradiction [...] et hors d'atteinte de tout appel conventionnel à la raison et à l'évidence » (p. 160).

On peut supposer que 2 — le fait que le sujet croit que *p* seulement s'il est convaincu que cette proposition est vraie — est le minimum le plus strict pour établir que le sujet croit que *p*. Même ici, toutefois, il arrive que des délires ne parviennent pas à atteindre ce strict minimum. Contre 2, Sass (1994) rapporte que les individus victimes de délire ne sont souvent pas convaincus de leurs idées délirantes. Ils maintiennent un détachement « ironique » à leur égard, bien différent de la conviction habituelle de quelqu'un qui croit en la vérité de ses croyances. Young (1999) va dans le même sens, remarquant que les individus délirants expriment souvent leurs idées dans un esprit « hypothétique » plutôt qu'« assertif ».

Finalement, contre 1, Berrios (1996) se demande si les délires ont un véritable contenu. Un patient peut émettre une formule verbale, p. ex. « je suis mort », mais se trouver incapable, lorsqu'on l'interroge, d'expliquer ce qu'il entend par là ou de discuter des conséquences logiques que cela implique. « Décrits de façon appropriée, dit Berrios, les délires sont des actes de langage vides de sens qui se déguisent en croyances (p. 126). [...] Leur prétendu contenu ne réfère ni au monde ni au soi. [...] Les délires sont si différents des croyances normales que nous devrions nous demander pourquoi nous persistons à les appeler ainsi » (pp. 114-115).

Selon les critiques, il y a un fossé évident entre le concept traditionnel du délire en tant que croyance et la pratique clinique. On attribue parfois le diagnostic de délire à des individus chez qui manquent, ou en tout cas semblent certainement manquer, les croyances en question. Le problème, c'est qu'en refusant d'admettre que les délires sont des croyances, nous écartons alors du même coup quelque chose de tout aussi évident. C'est un fait incontesté, même par les détracteurs de la thèse de la croyance, que de nombreux cas de délire semblent se conformer au modèle de la croyance. Sass (1994) admet : « On ne peut nier que [...] les patients font parfois des déclarations qui ont toutes les apparences d'un délire au sens traditionnel du terme » (p. 51). Young (1999) souligne que « les patients font parfois des actions épouvantables sous l'impulsion de leurs délires » (p. 580). Bien qu'il soutienne qu'agir de cette façon « n'est pas la norme », il conclut malgré tout que « le fait que des individus agissent parfois [...] sous l'influence d'idées délirantes montre qu'elles ne sont pas invariablement des métaphores, des actes de langage vides de sens ou des réflexions solipsistes » (p. 581).

Currie soutient que les délires entraînent souvent des « hallucinations cognitives » (2000, Curries et Jureidini, 2001) : une personne paranoïaque (par exemple) n'imagine pas simplement que des gens la suivent, mais, elle prend sa propre pensée imaginative pour une croyance. Elle imagine que *p*, mais croit qu'elle croit que *p*, confondant ainsi elle-même ce qu'elle croit avec ce qu'elle imagine. Cependant, Currie (2000) reconnaît qu'« il ne serait pas sage de soutenir que tout ce qui est tenu communément pour un délire [...] pourrait être re-décrit de cette façon » (p. 176). Comme Young (1999), il a l'impression que les individus délirants « agissent parfois en fonction de leurs pensées » et suggère qu'« à ce moment leurs pensées ont atteint le statut de croyances » (p. 176). Il note : « La théorie que je propose [...] mérite d'être complétée par une autre théorie expliquant comment il se fait que croire que nous croyons quelque chose nous amène à le croire effectivement » (p. 176). Cependant, Currie n'affirme pas que, lorsqu'une personne passe de la simple croyance à la croyance effective qu'elle est poursuivie par des gens, elle cesse pour autant de délirer. Elle peut quand même être en état de délire si elle croit simplement que des gens la poursuivent.

Young (1999) résume la situation dans laquelle on se trouve lorsqu'on cherche à trancher en faveur ou à l'encontre de la thèse du délire en tant que croyance. « Le problème que l'on rencontre, remarque-t-il, lorsqu'on veut déterminer le statut conceptuel des délires est compliqué — certains peuvent attirer l'attention sur des délires ayant l'apparence de cas très convaincants de croyances fausses alors que d'autres peuvent attirer l'attention sur des idées délirantes qui ressemblent à des actes de langage solitaires et vides de sens » (p. 581). Dès lors, étant donné que dans la pratique clinique le terme « délire » est attribué aux états représentant « des exemples très convaincants de croyances erronées » de même qu'aux états qui ne constituent apparemment pas des croyances, on peut se demander quelle leçon nous devrions tirer quant à la meilleure manière de concevoir les délires.

Les approches conceptuelles

Puisque l'usage clinique du terme « délire » n'est pas universellement conforme à la thèse de la croyance, deux approches différentes peuvent être adoptées pour remédier à cette situation.

Selon la première stratégie, on pourrait reconsidérer la pratique clinique de telle sorte que seules les croyances (pathologiques) fassent partie des délires. Cette reconsidération peut être effectuée de l'une des manières suivantes ou des deux :

- a) la notion de croyance pourrait être expliquée d'une manière générale ou suffisamment large, de façon à classer parmi les croyances des états qui ne sont pas des croyances, mais qui sont, au sens faible du terme, suffisamment semblables à des croyances. Par exemple, plutôt que d'exiger une action appropriée et l'adéquation de l'affect avec la croyance, on pourrait abandonner ces deux exigences et admettre que l'inaction et l'indifférence émotionnelle sont compatibles avec la croyance. Je peux avoir et croire l'idée délirante que mon époux a été remplacé par un imposteur tout en n'étant pas disposée à agir ou à ressentir quoi que ce soit à ce sujet.
- b) L'ensemble des autres cas de délire ne ressemblant pas à des croyances pourraient être exclus de la classe des délires et reclassés dans une nouvelle terminologie. Des états qui ne sont pas des croyances mais qui semblent par ailleurs délirants pourraient être catégorisés plutôt comme des pseudo-délires.

Selon la deuxième stratégie, on pourrait proposer que la thèse traditionnelle en vertu de laquelle les délires sont des croyances devrait être remplacée par une autre conception englobant tous les cas de délires — qu'ils soient semblables à des croyances ou à des états qui ne sont pas des croyances — comme des manifestations du même genre de symptôme pathologique (délire), étant donné que le symptôme a été traditionnellement mal conçu par ceux qui voyaient les délires comme des croyances.

Les critiques de la conception traditionnelle n'ont pas pleinement ou clairement examiné le choix qui s'offre entre ces deux stratégies principales. Quand nous lisons la littérature critique, les détracteurs semblent favoriser la seconde stratégie, celle qui consiste à remplacer la conception traditionnelle du délire par un concept embrassant aussi bien les cas semblables à des croyances que ceux semblables à des états qui ne sont pas des croyances. Cette stratégie est indépendante de toutes formes de reconsidération ou de modification du concept de croyance. Nous ne prétendons pas être neutre à l'égard du choix de la stratégie à adopter. Nous pensons que la conception traditionnelle de délire en tant que croyance devrait être remplacée par un concept de délire englobant tous les cas évoqués ci-dessus. C'est à l'élaboration d'une telle approche, à laquelle nous souscrivons, que nous consacrerons la section finale de cet article.

Les idées délirantes en tant qu'attitudes d'ordre supérieur

Nous l'avons déjà mentionné, Currie (2000) soutient que « ce que nous décrivons normalement comme la croyance délirante que *p* doit parfois être décrit comme la croyance délirante que je crois que *p* » (p. 176 ; voir aussi Currie et Jureidini, 2001). En l'occurrence, nous affirmons que si de nombreux éléments du portrait que donne Currie sont problématiques, sa supposition que les délires sont des structures complexes, c'est-à-dire des attitudes ou des états hiérarchiquement structurés, correspond à la pratique clinique et pourrait être un modèle prometteur pour une conception des délires comprenant à la fois les cas semblables à des croyances et ceux semblables à des états qui ne sont pas des croyances.

Currie suppose qu'au plus bas ou au premier niveau de l'économie psychique d'un individu, ce dernier a une attitude à l'égard d'un certain contenu représentationnel, par exemple dans le cas d'une paranoïa, le fait que certaines personnes le suivent, et qu'au niveau second ou supérieur, il a une attitude réflexive dirigée vers l'attitude de premier ordre. Selon le point de vue défendu par Currie, l'attitude de premier ordre est (ou est souvent conçue comme) l'acte d'imaginer ou d'entretenir en imagination le contenu ou la proposition en question. Les épisodes de premier ordre ne sont pas des croyances. Les croyances interviennent, dans l'exposé de Currie, au niveau supérieur, lorsque un sujet croit qu'il croit au contenu ou à la proposition en question. Selon Currie, le caractère pathologique de la condition d'un sujet ne repose pas sur la fausseté de la proposition selon laquelle des gens le poursuivent. Comme le remarquent Currie et Jureidini (2001) : « il n'y a rien d'irrationnel à imaginer ce qui est faux » (p. 160). Le caractère pathologique réside plutôt dans l'incapacité de reconnaître qu'il imagine seulement que des gens le suivent, ce qui revient à dire que, selon sa croyance fautive de niveau supérieur, il croit qu'on le poursuit effectivement.

La principale vertu de la conception étagée [*tiered*] du délire de Currie — comme condition ou état ordonné hiérarchiquement — est qu'elle lui permet d'expliquer comment quelqu'un peut entretenir le contenu qu'il est suivi, affirmer sincèrement qu'il croit à cela et pourtant ne pas agir en fonction de sa croyance ou y réfléchir, ou encore ne pas répondre par un affect approprié à celle-ci. Il répond « Oui » lorsqu'on lui demande « Êtes-vous suivi par quelqu'un ? », parce qu'il a la conviction d'ordre supérieur qu'il est suivi. Mais il n'entreprend pas d'action pour se sauver, rejette les implications logiques évidentes du fait qu'il est poursuivi (par exemple, qu'il n'était pas seul lorsqu'il se trouvait dans le parc) et ne montre aucune anxiété ou angoisse par rapport à sa situation, parce qu'il n'a pas vraiment la croyance de premier ordre qu'il est poursuivi. Car le sujet croit au niveau supérieur qu'il croit que *p*, mais au niveau inférieur il ne croit pas que *p*, il lui manque les dispositions comportementales, rationnelles et affectives caractéristiques d'un individu qui croit que *p*. Son attitude de premier ordre ne parvient pas à satisfaire

les éléments de conviction, d'action et d'affectivité constitutifs du concept de croyance, du moins tel qu'il a été présenté auparavant.

Deux éléments de la position de Currie sont problématiques. Il reconnaît en fait lui-même le caractère problématique du premier de ces deux éléments. C'est que sa conception ne rend pas compte du cas suivant lequel l'individu qui souffre du délire que *p* croit vraiment que *p*. Comme on l'a remarqué plus haut, certains délires impliquent effectivement des croyances (de premier ordre), ce qui montre que les délires ne sont pas, invariablement, des pensées imaginatives de premier ordre. Deuxièmement, la conception de Currie en ce qui concerne le caractère hiérarchisé des délires est trop étroite ou limitée. Nous affirmons plutôt que les objets de premier ordre des attitudes d'ordre supérieur peuvent être des pensées imaginatives, mais ils peuvent aussi être des croyances et d'autres types d'attitudes qui possèdent un contenu (y compris, entre autres, des émotions comportant un contenu représentationnel ou propositionnel, des bons ou des mauvais pressentiments, des prémonitions et des opinions) et même (dans des cas atypiques sans contenu ou du type Berrios) des « actes de langage vides de sens ». Dès lors, le caractère de l'attitude réflexive de niveau supérieur est beaucoup plus complexe que Currie ne voudrait nous le faire croire. À notre avis, l'attitude d'ordre supérieur est une disposition aux multiples facettes interprétant une attitude d'ordre inférieur de plusieurs façons ou visant à réagir à celle-ci. C'est une attitude ou une posture psychologique complexe acquise ou adoptée à l'égard d'un état ou une attitude d'ordre inférieur. En conséquence, nous appelons l'attitude délirante d'ordre supérieur « le point de vue délirant ». Selon nous, l'essence d'un délire ne réside pas seulement dans son caractère ordonné hiérarchiquement et dans sa complexité réflexive, mais aussi dans le fait que le point de vue délirant se trouve au-dessus des attitudes d'ordre inférieur (croyances, pensées imaginatives, prémonitions, et ainsi de suite).

Qu'est-ce que le point de vue délirant ? Quel type d'attitude ou de disposition aux multiples facettes envers des états ou des attitudes d'ordre inférieur constitue un délire ? En bref, comme nous le suggérons plus haut, c'est la *manière* dont pense l'individu délirant plutôt que le *contenu* auquel il pense qui constitue le point de vue délirant (Sass, 1994 ; Fulford, 1993). Comme dans le cas des pensées obsessionnelles-compulsives, les délires impliquent l'affectation imprudente ou improductive des ressources psychiques d'un individu à la gestion et au contrôle de ses propres pensées et attitudes. Dès lors, les délires préservent l'individu d'avoir à composer *effectivement* avec lui-même et avec le monde. Cependant, les individus délirants diffèrent des sujets obsessifs en ce qu'ils s'identifient avec le contenu représentationnel (d'ordre inférieur) de leurs délires. Le contenu ne leur apparaît pas envahissant ou contraire à leur volonté ou à leur contrôle. Les sujets obsessifs reconnaissent que leurs obsessions perturbent et diminuent la qualité de leur vie, et ils s'évertuent, peut-être avec un succès très limité, à contenir les conséquences dommageables de leur comportement. À l'inverse, les individus délirants

manquent de perspicacité [*insight*] quant à la nature de leurs attitudes d'ordre inférieur et au prix qu'ils auront à payer pour les maintenir. Ils peuvent trouver les contenus de leurs délires angoissants à plusieurs égards, mais ils ne réalisent pas que la source de leur angoisse se trouve à l'intérieur d'eux-mêmes (dans les contenus d'ordre inférieur et dans leurs attitudes vis-à-vis de ces contenus) et que cela montre qu'ils ont un problème.

Laissons derrière nous la crainte de ne pouvoir entrer dans les détails et esquissons brièvement les principaux aspects du point de vue délirant que nous considérons comme étant caractéristiques ou du moins paradigmatiques, ou prototypiques, du délire (nous tenons pour acquis que les délires, en tant que paradigmes, possèdent un contenu représentationnel de premier ordre. Un exemple d'un cas atypique de délire pourrait être, pour utiliser l'expression de Berrios, « un acte de langage vide de sens » ou une sorte de formule verbale sans contenu représentationnel de premier ordre. Le point de vue délirant peut également porter sur un tel type de situation). Voici l'esquisse : S délire que p , seulement dans le cas où p est un contenu représentationnel d'une attitude ou d'un état d'ordre inférieur de S : a) avec lequel S s'identifie personnellement ; b) auquel S s'accroche malgré de fortes considérations contraires ; et c) à propos duquel S manque de perspicacité quant à son caractère imprudent et au coût de le maintenir .

Par exemple, supposons que S a un délire d'infestation. S pense que des vers et d'autres petits organismes mortels dévorent ses os. Il persiste à entretenir cette pensée. Supposons aussi que S ne réussisse pas à adopter le comportement attendu ou à exprimer les affects liés à une telle pensée, s'il s'agit d'une croyance. Il ne cherche pas l'avis d'un médecin et n'éprouve ni angoisse ni peur. Donc, supposons qu'en pensant que p , S ne semble pas à strictement parler croire que p .

Certains pourraient soutenir que cette attitude d'ordre inférieur est une croyance. D'autres pourraient au contraire rétorquer que S croit malgré tout que des vers dévorent ses os, mais qu'il a subi une altération du fonctionnement cognitif et émotionnel, ce qui explique qu'il n'a pas cherché d'assistance médicale ou qu'il ne se sent pas angoissé.

Néanmoins, supposons, mis à part les contenus spécifiques associés à la pensée que ses os sont dévorés par des vers, que le comportement cognitif-émotionnel de S ne soit pas manifestement anormal et que celui-ci admette que l'énoncé selon lequel des vers dévorent ses os est « virtuellement impossible » à comprendre pour lui (Davies *et al.*, 2001). Ainsi, du moins en surface, rien en lui ne semble pouvoir expliquer la raison pour laquelle il ne s'inquiète pas ou ne demande pas d'assistance médicale. Allons donc jusqu'à assumer qu'il croit que les vers dévorent ses os et qu'une telle pensée ne parvient pas à constituer une croyance. Peut-être s'agit-il plutôt d'une imagination, d'une opinion ou d'une prémonition.

Mais qu'est-ce alors qui fait de la manifestation répétée de la pensée que ses os sont dévorés par les vers un délire ou un état partiel de délire ?

Conformément aux points *a* à *c* mentionnés plus haut, nous proposons la réponse suivante :

- 1) S s'identifie personnellement à la pensée selon laquelle des vers dévorent ses os. Il ne la considère pas comme étant envahissante (même si elle l'est). Il se la représente comme quelque chose qu'il pense et non comme quelque chose d'étranger, qui s'est insinué en lui. Il en fait l'expérience comme étant sa propre pensée.
- 2) S ne peut être dissuadé de la pensée que des vers dévorent ses os. Il persiste à entretenir cette pensée bien qu'il soit conscient des avantages à évacuer cette pensée de sa conscience. En fait, bien que S admette qu'il lui est difficile d'imaginer que des vers puissent dévorer ses os, il continue à dire : « Je persiste tout de même à penser que mes os sont en train d'être dévorés ».
- 3) S comprend mal ou n'est pas capable de comprendre le tort que cette pensée lui cause, diminuant sa qualité de vie, entachant sa réputation d'individu rationnel et responsable. Il entretient des hypothèses bizarres sur les origines de cette pensée (« Elle vient de Dieu ») et ne réussit pas à évaluer si la manifestation répétée de cette pensée signifie que c'est en lui que quelque chose ne va pas plutôt que dans le monde où il vit. Cette pensée ne peut être qualifiée d'obsession, étant donné que S ne s'en inquiète pas ou ne désire pas qu'elle disparaisse. Bien sûr, il devrait cependant s'inquiéter de ce que ses manières de se comporter à l'égard de celle-ci ou de l'entretenir ne sont pas fiables, même s'il pense et réfléchit à plusieurs autres sujets sans lien avec ce contenu de façon tout à fait adéquate.

Les délires ne doivent pas être confondus avec des hallucinations perceptuelles. Il vaut la peine de noter, de façon à décrire plus avant le point de vue délirant, qu'à la différence des délires les hallucinations ne sont pas structurées hiérarchiquement. Les expériences perceptuelles appartiennent à l'ordre inférieur. Par exemple, si j'hallucine de façon perceptuelle que des vers dévorent mes os, cela peut être dû au fait que j'ai l'expérience visuelle ou tactile d'être dévoré par des vers. Si, en plus ou à la place, je délire que des vers dévorent mes os, je me comporte comme si des vers dévoraient mes os (je m'attribue ce fait), je persiste plutôt à adopter ou à entretenir cette attitude en dépit de puissantes considérations contraires, par exemple une expérience perceptuelle contraire, et je ne réussis pas à saisir le tort qu'afficher cette attitude peut entraîner. Un délire n'est pas une simple perception fausse ou un état de premier ordre, ou une expérience.

Ce que nous venons de décrire est une esquisse du point de vue délirant, un aperçu d'une autre conception du délire au regard de la conception de la croyance. Quelques détails additionnels, peut-être encore incomplets, sont fournis dans l'ouvrage de Stephens et Graham (2004).

Si nous ne voulons pas écarter le rôle puissant que les croyances de premier ordre et les différents types d'attitudes et de contenus de premier ordre peuvent jouer sur les délires eux-mêmes autant que sur le caractère spécifique du délire, il nous faut préciser que ce n'est pas la fausseté ou la bizarrerie des croyances de premier ordre qui constitue l'état délirant, mais, de manière générale, l'incapacité de répondre de façon appropriée aux défis que les pensées et les attitudes de premier ordre représentent pour nous, en tant que penseurs. Aussi bizarre que puisse être, par exemple, la pensée que des vers dévorent mes os, ce n'est pas dans cette pensée que réside le délire, mais dans la façon pathologique dont j'y réponds en tant que personne.

Pour que les pensées de premier ordre soient considérées comme partie intégrante du point de vue délirant, elles n'ont pas besoin d'être fausses ou bizarres (même la vérité peut caractériser le contenu de premier ordre d'un délire, par exemple, une victime de jalousie délirante [le syndrome d'Othello] peut soupçonner avec raison sa femme d'avoir une aventure). Il leur suffit d'être des sujets du point de vue délirant. À titre de comparaison, examinons le cas suivant, qui n'est pas un délire. Le philosophe Peter Unger (1979) a publié un article portant ce titre provocateur : « Je n'existe pas ». Unger soutenait : « Je n'existe pas et vous non plus » (p. 236). L'affirmation de Unger n'était pas une variante syntaxique du syndrome de Cotard auquel se serait ajouté le déni des autres. Unger, tout en soutenant une croyance vraiment bizarre et possiblement contradictoire, ne délirait pas. Il ne souffrait d'aucune pathologie propre à la position délirante de S, car, entre autres choses, il reconnaissait la bizarrerie de son opinion et enjoignait ses lecteurs à le dissuader par des arguments contraires. « Peut-être, écrivait Unger (1979), qu'une réponse à mon défi me sauvera des travaux ultimement vains que je semble devoir entreprendre » (p. 236). C'est en partie à travers de telles déclarations auto-critiques (et, dans le cadre de son article, habilement ironiques) que Unger a en effet aidé à distinguer le caractère non délirant de son attitude par rapport à celle de S. La régulation appropriée de ses attitudes d'ordre inférieur est la marque d'une intelligence non délirante. Les délires correspondent à une sorte d'incapacité à réguler ses propres attitudes.

(Traduit par François-Xavier Inchauspé et Marc-André Vaudreuil)

Remerciements

Nous tenons à remercier Timothy Bayne, Matthew Broome, Ralph Kennedy et Jennifer Radden pour leurs commentaires sur une version antérieure de cet article.

Bibliographie

- Berrios, G. *A History of Mental Symptoms : Descriptive Phenomenology Since the Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- Chen, E. et G. Berrios. « The Nature of Delusions : a Hierarchical Neural Network Approach », dans D. Stein et J. Ludik, dir., *Neural Networks and Psychopathology : Connectionist Models in Practice and Research*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 167-188.

- Crane, T. *Elements of Mind : an Introduction to the Philosophy of Mind*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- Currie, G. « Imagination, Delusion, and Hallucinations », dans M. Coltheart et M. Davies, dir., *Pathologies of Belief*, Oxford, Basil Blackwell, 2000, p. 167-182.
- Currie, G. et J. Jureidini. « Delusion, Rationality, and Empathy », *Philosophy, Psychiatry and Psychology*, 8, 2001, p. 59-62.
- Davies, M., M. Coltheart, R. Langdon et N. Breen. « Monothematic Delusions : Towards a Two-Factor Account », *Philosophy, Psychiatry and Psychology*, 8, 2001, p. 133-158.
- Fodor, J. *The Modularity of Mind*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1983.
- Fulford, K.W.M. « Thought Insertion and Insight : Disease and Illness Paradigms of Psychotic Disorder », dans M. Spitzer, F. Uehlin, M. Schwartz et C. Mundt, dir., *Phenomenology, Language and Schizophrenia*, New York, Springer-Verlag, 1993, p. 1-17.
- Graham, G. *Philosophy of Mind : an Introduction* (Second Edition), Oxford, Basil Blackwell, 1998.
- Maher, B.A. « Anomalous Experience in Everyday Life : its Significance for Psychopathology », *The Monist*, 82, 1999, p. 547-570.
- Marshall, J. et P. Halligan. « Towards a Cognitive Neuropsychiatry », dans P. Halligan et J. Marshall, dir., *Method in Madness : Case Studies in Cognitive Neuropsychiatry*, East Sussex, Grande-Bretagne, Psychology Press, 1996, p. 3-11.
- Sass, L. *The Paradoxes of Delusion : Wittgenstein, Schreiber and the Schizophrenic Mind*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1994.
- Sedler, M.J. « Understanding Delusions », *Psychiatric Clinics of North America*, 18, 1995, p. 251-262.
- Stephens, G.L. et G. Graham, *When Self-Consciousness Breaks : Alien Voices and Inserted Thoughts*, Cambridge, Mass., MIT Press, 2000.
- . « The Delusional Stance », dans M. Chung, K.W.M. Fulford et G. Graham, dir., *The Philosophical Understanding of Schizophrenia*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

L'hystérie : ne plus vouloir pouvoir, ne plus pouvoir vouloir

Frédérique De Vignemont

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012953ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012953ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

De Vignemont, F. (2006). L'hystérie : ne plus vouloir pouvoir, ne plus pouvoir vouloir. *Philosophiques*, 33 (1), 197–215. <https://doi.org/10.7202/012953ar>

Résumé de l'article

L'hystérie se définit comme un déficit fonctionnel sans cause organique. Par exemple, certains patients sont incapables de se mouvoir volontairement, comme s'ils étaient véritablement paralysés, sans que l'on puisse fournir une explication physiologique. À l'inverse, les patients souffrant d'anosognosie sont véritablement paralysés, mais affirment pouvoir bouger. Ces pathologies résultent toutes deux d'un trouble de la conscience de la capacité à agir : les uns croient qu'ils ne peuvent pas agir alors qu'ils le pourraient et les autres croient pouvoir agir alors qu'ils en sont incapables. Mais de quoi dépend cette forme spécifique de conscience ? En comparant ces deux syndromes miroirs, je chercherai à révéler les processus mis en jeu par la conscience de la capacité à agir et à jeter un jour nouveau sur l'hystérie. S'agit-il d'un trouble de la volonté, et si oui, à quel niveau se produit-il ? J'analyserai ainsi les relations respectives entre la conscience de la capacité d'agir et la conscience d'agir, et montrerai le rôle joué par l'image corporelle.

L'hystérie : ne plus vouloir pouvoir, ne plus pouvoir vouloir

FRÉDÉRIQUE DE VIGNEMONT

Institut des sciences cognitives, CNRS Lyon

fvignemont@isc.cnrs.fr

RÉSUMÉ. — L'hystérie se définit comme un déficit fonctionnel sans cause organique. Par exemple, certains patients sont incapables de se mouvoir volontairement, comme s'ils étaient véritablement paralysés, sans que l'on puisse fournir une explication physiologique. À l'inverse, les patients souffrant d'anosognosie sont véritablement paralysés, mais affirment pouvoir bouger. Ces pathologies résultent toutes deux d'un trouble de la conscience de la capacité à agir : les uns croient qu'ils ne peuvent pas agir alors qu'ils le pourraient et les autres croient pouvoir agir alors qu'ils en sont incapables. Mais de quoi dépend cette forme spécifique de conscience ? En comparant ces deux syndromes miroirs, je chercherai à révéler les processus mis en jeu par la conscience de la capacité à agir et à jeter un jour nouveau sur l'hystérie. S'agit-il d'un trouble de la volonté, et si oui, à quel niveau se produit-il ? J'analyserai ainsi les relations respectives entre la conscience de la capacité d'agir et la conscience d'agir, et montrerai le rôle joué par l'image corporelle.

Introduction

Dans une perspective de naturalisation de la conscience, et plus particulièrement de la conscience d'agir, il apparaît nécessaire de s'appuyer sur les données empiriques issues des sciences cognitives pour redéfinir les problèmes philosophiques et rechercher des réponses nouvelles en dehors de leur cadre conceptuel d'origine. La psychopathologie joue alors un rôle majeur pour l'étude du fonctionnement normal de l'esprit. Il faut, non pas réduire les troubles psychiatriques à de simples affabulations sans fondement, mais au contraire comprendre leur genèse causale et les interpréter comme résultant d'un dysfonctionnement cognitif. Une réflexion sur l'origine de certains phénomènes psychiatriques peut ainsi apporter un éclairage nouveau sur certaines questions philosophiques. Cet article s'inscrit donc dans ce que nous pouvons désormais qualifier de « philosophie de la psychopathologie » (Graham et Stephens, 1994).

L'étude de la schizophrénie illustre de manière frappante l'intérêt de la psychopathologie pour la philosophie de l'esprit. Elle a suscité ces dix dernières années une vaste littérature, tant scientifique que philosophique, et permis de formuler de nouvelles hypothèses sur la conscience de soi. Frith (1992) soutient ainsi que les symptômes positifs de la schizophrénie, tels que le délire de contrôle et les hallucinations verbales, doivent être interprétés comme des troubles de la conscience de soi comme agent (ou du sens de l'agentivité) : les patients ne se reconnaissent plus à l'origine de leurs propres

actions motrices ou verbales et préfèrent les attribuer à autrui ; ils se sentent alors télécommandés ou entendent une voix leur parler. À partir de l'analyse des processus de l'action, Frith a suggéré l'existence d'un système de contrôle interne sous-jacent au sens de l'agentivité, reposant sur l'anticipation des conséquences de nos actes et sur leur comparaison avec leurs effets actuels. L'étude de la schizophrénie et le modèle de Frith ont permis de distinguer différents niveaux de représentation de l'action : le contrôle de l'action, la conscience de l'action et le sens de l'agentivité (Proust, 2000 ; de Vignemont et Fourneret, 2003). Le contrôle s'effectue de façon automatique, subconsciente et rapide. Il repose sur des représentations motrices très détaillées de la position corporelle et de l'environnement. Au contraire, la conscience de l'action est limitée et peu précise. L'agent n'a principalement accès qu'à son intention préalable (j'ai l'intention de saisir ce verre), mais ignore les paramètres spécifiques de ses mouvements. Le sens de l'agentivité se situe à l'intersection de ces deux plans. Il ne se confond pas intégralement avec le contrôle de l'action, car à la différence de ce dernier qui se situe dans un référentiel solipsiste, l'attribution de l'action vise à distinguer soi d'autrui. Il diffère aussi de la conscience de l'action. D'une part en effet, je n'ai pas besoin d'avoir conscience de l'action pour pouvoir la reconnaître comme mienne (comme dans la plupart des actions automatiques), et d'autre part, je peux avoir conscience de l'action sans la reconnaître pour autant comme mienne (comme dans le cas du délire de contrôle).

Je n'approfondirai pas ici la question de la schizophrénie ni même celle du sens de l'agentivité. Je vais plutôt tenter d'explorer une pathologie tombée un peu en désuétude, mais qui a connu un regain d'intérêt ces dernières années : l'hystérie de conversion. En quelques mots, l'hystérie se définit comme un déficit fonctionnel sans cause organique. Elle est diagnostiquée dans 1 à 3 % des cas dans la pratique neurologique (Marsden, 1986). Je mettrai plus particulièrement l'accent sur la paralysie hystérique : les patients disent ne pas pouvoir bouger, comme s'ils étaient véritablement paralysés, sans qu'il y ait pour autant de dommage moteur ni périphérique ni sur le plan neurologique. Ils sont pourtant incapables de réaliser des actions volontaires. Seuls leurs réflexes et certains mouvements automatiques sont préservés. L'hystérie apparaît alors comme un trouble de l'action. Il ne s'agit pas ici d'un déficit du sens de l'agentivité ni même d'un désordre de la conscience de l'action : *de facto* les patients ne peuvent plus agir. Il paraît donc nécessaire de postuler un niveau supplémentaire de représentation de l'action qui serait perturbé chez les patients hystériques, celui de la conscience de la capacité d'agir.

1. Les troubles de la conscience de nos capacités

Quand je vous demande si vous pouvez lever votre bras droit, vous êtes en position de répondre par l'affirmative sans même avoir à effectuer le mouvement demandé. Vous savez en effet que vous n'êtes pas paralysé et que vous êtes libre de vous mouvoir. Il vous paraît naturel de connaître à tout instant

vos capacités, ainsi que vos limites. En ce sens, la conscience de l'action n'est pas la conscience d'une action particulière, mais celle de la capacité d'agir. Toutefois, elle n'est pas sans limite, comme le montrent certains phénomènes neuropsychologiques et psychopathologiques. Plus particulièrement, l'étude de la paralysie hystérique permet de mieux comprendre les processus sous-jacents à la connaissance de nos capacités.

1.1 *Le syndrome de conversion hystérique*

« Dans l'hystérie de conversion, le corps possède le pouvoir de représenter les désordres les plus aléatoires, sans encourir de danger » (John Ferriar, 1794, p. 12).

Un siècle avant Freud, Ferriar s'intéressait d'ores et déjà à l'hystérie de conversion, sans pour autant chercher à en comprendre l'origine. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que différentes explications ont été proposées, tant sur le plan cérébral et psychologique que gynécologique ou érotologique¹. D'abord conçue comme le résultat d'une excitabilité accrue du système nerveux périphérique, l'hystérie a été ensuite considérée comme le reflet d'une lésion « fonctionnelle » du cortex moteur (Charcot, 1889) ou d'un déficit du contrôle central sur les processus de bas niveau. À ces explications neurologiques se sont opposées celles plus psychologiques qui mettent l'accent sur le rôle déclencheur joué par les émotions (Carter, 1853) ou par le résidu inconscient d'une idée fixe (Janet, 1907). Freud a alors constitué la synthèse de ces différents courants de pensée, en développant la notion de conversion d'un trauma psychologique probablement d'origine sexuelle en symptômes physiques : « Dans l'hystérie, l'idée incompatible est rendue inoffensive par la somatisation de la somme des excitations » (Freud, 1894, p. 49).

De nos jours, trois principes gouvernent la notion d'hystérie de conversion :

1. Les symptômes sont similaires à ceux rencontrés dans une maladie organique, mais ne découlent d'aucune origine biologique connue. Ils peuvent affecter la perception, la mémoire, la motricité, la douleur...
2. Les patients ont l'impression de n'avoir aucun contrôle volontaire sur leurs symptômes et les ressentent comme réels. Cependant, ils n'ont pas une réaction appropriée vis-à-vis de la gravité de leur état et éprouvent ce que Janet a qualifié de « belle indifférence ».
3. Comme les symptômes n'ont pas d'explication organique, ils doivent être provoqués par des facteurs psychologiques. Ainsi, ils résulteraient de la « conversion » de perturbations psychologiques en symptômes physiques.

Le diagnostic de l'hystérie présente de nombreuses difficultés, et ce d'autant plus que les symptômes sont très variés et que l'étiologie demeure inconnue,

1. Pour un historique plus complet, voir Mace (2001).

comme Ferriar l'avait déjà remarqué il y a plus de deux cents ans. La classification même de l'hystérie est difficile, certains préférant la ranger dans les troubles somatoformes (DSM-IV), tandis que d'autres la définissent comme un trouble dissociatif. Se pose en outre la question de savoir si l'hystérie existe réellement (Miller, 2001). En premier lieu, il est possible d'imaginer que le fait de ne pas avoir trouvé de causes physiologiques n'implique pas qu'elles n'existent pas. Certains patients étiquetés comme hystériques se sont ainsi révélés par la suite souffrir d'une maladie physique (Slater et Glithero, 1965). De plus, et comme nous le reverrons plus loin, les patients hystériques n'ont pas le même type de comportement que ceux qui souffrent des mêmes symptômes à la suite d'un réel trouble physiologique. Freud a ainsi mis l'accent sur la différence entre la paralysie biologique et la paralysie hystérique : cette dernière a un caractère très spécifique, d'une extrême intensité, et se limite à une partie du corps. De plus, les comportements moteurs hystériques ne sont pas toujours cohérents. Par exemple, un patient souffrant d'aphonie hystérique n'est plus capable de chuchoter, mais peut tousser, révélant ainsi que ses cordes vocales sont intactes (Spence, 1999, 2001). Quand les patients essaient de bouger, on constate en outre une contraction des muscles agonistes et antagonistes (Merskey, 1995). Enfin, les patients hystériques ne rencontrent pas de difficulté à s'imaginer effectuer un mouvement, contrairement aux patients qui souffrent d'une lésion motrice (Maruff et Velakoulis, 2000). On constate par conséquent une dissociation entre la volonté et l'action automatique, ainsi qu'entre le niveau conscient et le niveau implicite.

On peut aussi soulever la question de savoir si les patients ne feignent pas d'être malades, s'ils ne simulent pas, en raison peut-être du « gain secondaire » qu'ils peuvent en tirer (attirer l'attention sur eux, éviter un travail, etc.). En effet, les simulateurs risquent de présenter le même type d'incohérence motrice que les patients hystériques. Toutefois, la recherche en imagerie cérébrale a permis de montrer des différences physiologiques entre la paralysie feinte et la paralysie hystérique. Spence et coll. (2000) révèlent ainsi une hypoactivité du lobe préfrontal gauche chez les patients hystériques, et du lobe préfrontal droit chez les simulateurs.

L'hystérie ne se confond donc ni avec un trouble physiologique ni avec une maladie feinte. Elle se rapproche par contre de l'hypnose. Le lien entre ces deux phénomènes est double. En premier lieu, Freud et Breuer considéraient l'hypnose comme une méthode permettant de faire ressurgir le trauma psychologique à l'origine de la conversion hystérique. Nous ne nous intéresserons pas ici à cette dimension thérapeutique, mais plutôt aux processus communs mis en action à la fois par l'hypnose et par l'hystérie. Dans les deux cas, il s'agit en effet d'un trouble fonctionnel d'origine psychologique, et non physiologique. Il est possible d'induire sous hypnose le même type de symptômes que l'hystérie : paralysie, douleur, cécité, surdité, etc. Ces symptômes fonctionnels s'accompagnent du même sentiment d'indifférence. De plus, les comportements sous hypnose présentent les mêmes incohérences que dans l'hys-

térie où les lois normales du comportement sont défiées. Face au conflit entre la réalité et leurs attitudes, les sujets sous hypnose ne sont pas perturbés et cherchent au contraire à le résoudre en ignorant les stimuli externes qui l'ont provoqué. Par exemple, de même que les patients souffrant de cécité hystérique se heurtent rarement aux objets de leur environnement, les sujets sous hypnose disent ne pas voir une poubelle, mais feront un détour pour l'éviter (Bryant et McConkey, 1999). Bryant et McConkey (1995) ont ainsi montré des mots à des sujets aveugles sous hypnose, puis leur ont demandé après la séance de compléter les mots dont seul un fragment était présenté. Les sujets ont de meilleurs résultats si les mots complets leur ont été présentés au préalable alors même qu'ils disaient ne rien voir. Ils conservent par conséquent une connaissance implicite des stimuli visuels qui influencent leur comportement. L'hypnose présente néanmoins une différence majeure par rapport à l'hystérie : les symptômes sont suggérés par autrui et ne durent que peu de temps. Au contraire, l'hystérie présente le paradoxe suivant : le patient n'a pas de contrôle volontaire sur ses symptômes persistants, mais il en est pourtant à l'origine. Oakley (1999) soutient alors que ces deux types de désordre fonctionnel résultent des mêmes processus, même si leur origine est différente, et il propose de qualifier l'hystérie de « désordre par autosuggestion ».

L'hystérie est un désordre purement fonctionnel, mais pourtant réel. Cependant, comme pour la schizophrénie, il paraît préférable de se concentrer sur les symptômes plutôt que sur le syndrome lui-même, qui est de plus en plus controversé. C'est pourquoi je m'intéresserai ici principalement à la paralysie hystérique, aux processus en jeu dans celle-ci, mais non à sa cause initiale. En effet, le principe même de conversion reste difficile à comprendre. Comment un trauma psychologique peut-il se transformer en symptôme physiologique ? Pourquoi un patient deviendra-t-il aveugle tandis que l'autre sera paralysé ? L'hystérie met ainsi en cause la nature de la relation entre l'esprit et le corps, mais je n'aborderai pas ce sujet ici. Je me limiterai donc à l'analyse des processus cognitifs sous-jacents à l'hystérie, et plus particulièrement à la paralysie hystérique. À cette fin, je m'appuierai sur les théories neuropsychologiques de certains syndromes se rapprochant de l'hystérie.

1.2 *Les autres troubles de la conscience de nos capacités*

L'hystérie n'est pas sans évoquer deux autres phénomènes pathologiques résultant cette fois-ci d'une lésion cérébrale : la « vision aveugle » [*blindsight*] et l'anosognosie. Alors que le premier présente le même type de caractéristiques que la cécité hystérique, le second constitue le phénomène miroir de l'hystérie.

À la suite d'une lésion des aires visuelles primaires, les patients souffrant de « vision aveugle » ont l'impression de ne plus voir mais arrivent pourtant à détecter des stimuli, à les localiser, à discriminer des couleurs, des formes et des mouvements dans des situations de choix forcé. Ces capacités résiduelles dépendent d'une voie sous-corticale de l'information visuelle (le système tecto-

pulvinar). Selon Weiskrantz (1997), l'inconscience des capacités résiduelles s'explique par l'incapacité du patient à soumettre son traitement effectif de l'information visuelle à un « commentaire », c'est-à-dire à une métareprésentation conceptuelle (Rosenthal, 1993). Sans métareprésentation, le sujet ne peut utiliser de manière volontaire les stimuli visuels traités ou stockés. La vision aveugle peut donc être décrite comme une dissociation entre la conscience et le traitement de l'information visuelle. Il en est de même pour la cécité hystérique. Dans l'étude de Bryant et McConkey (1989), un patient hystériquement aveugle devait déterminer lequel des trois boutons permettait d'arrêter la sonnerie. Sans aucun indice visuel, le patient répondait au hasard. Mais quand le bouton permettant d'arrêter la sonnerie était visuellement différent des autres, il réussissait mieux, et quand il apprit que l'information visuelle influençait son comportement, il réussissait presque parfaitement. Comme la vision aveugle et l'hypnose, la cécité hystérique s'accompagne donc d'un traitement implicite des stimuli visuels. Toutefois, les résultats des patients souffrant de vision aveugle ne s'améliorent pas quand on leur dit s'ils ont répondu correctement ou non contrairement aux résultats des patients hystériques. De plus, la vision aveugle ne s'accompagne pas d'un sentiment d'indifférence vis-à-vis de la maladie, indifférence qui se retrouve au contraire chez les patients anosognosiques.

À la suite d'une lésion cérébrale (le plus souvent au niveau inféro-pariétal et frontal de l'hémisphère droit), les patients anosognosiques souffrent d'un déficit dont ils n'ont pas conscience. Ce déficit peut être de différents types : visuel (syndrome d'Anton), mnésique, verbal ou moteur. Le terme d'anosognosie a été introduit par Babinski, en 1914, mais le phénomène avait été décrit par Von Monakow dès 1885. Le patient nie sa maladie de manière plus ou moins forte. Il peut reconnaître l'existence d'un problème sans pour autant prendre conscience de son importance et de ses réelles conséquences : par exemple, un patient aveugle refusait d'apprendre le braille, car, selon lui, il n'en avait pas besoin (Sacks, 1996) et il n'associait aucune valeur émotionnelle négative à son déficit (on parle alors d'anosodiaphorie). Il peut aussi le nier et ne pas reconnaître son handicap : les patients paralysés prétendent généralement avoir exécuté le mouvement demandé ou affabulent et expliquent leur immobilité sans faire référence à leur déficit. D'un point de vue externe, le symptôme est le même que dans l'hystérie : les patients sont paralysés dans les deux cas. Mais l'anosognosie se présente comme le phénomène miroir de l'hystérie : dans le premier cas, les patients n'ont pas conscience de leur déficit, tandis que dans le second, ils n'ont pas conscience de leur capacité préservée. Les uns pensent à tort pouvoir se mouvoir, les autres se trompent en se croyant paralysés. Ces deux syndromes illustrent ainsi un trouble de la conscience de la capacité d'agir. Il existe néanmoins une différence entre eux. Alors que les patients hystériques se caractérisent par une dissociation entre le niveau conscient et le niveau implicite, les patients anosognosiques n'ont même pas une connaissance tacite de leur déficit, comme le montre Ramachandran (1995). Il demande à une patiente paralysée d'un seul côté de choisir d'exécuter une tâche qui n'exige

que l'utilisation de la main intacte, ou une tâche bimanuelle (comme lacer ses chaussures) qui requiert l'utilisation de la main paralysée et de la main intacte. La patiente choisit cette dernière tâche, malgré ses échecs répétitifs. De plus, lorsqu'elle croit voir sa main paralysée bouger (par le biais d'un dispositif expérimental particulier²), elle ne manifeste aucun signe de surprise.

Nous venons d'étudier deux syndromes neuropsychologiques qui présentent une forte ressemblance avec l'hystérie, même s'ils sont provoqués par une lésion cérébrale et non par un trauma psychologique. D'une part, l'étude de la vision aveugle nous permet de mieux comprendre comment peut subsister un traitement implicite visuel en l'absence de toute conscience phénoménale des stimuli visuels. La dissociation paraît toutefois moins profonde chez les patients hystériques qui sont capables d'améliorer leurs résultats et que leur cécité inquiète peu. D'autre part, l'anosognosie apparaît comme le phénomène inverse de l'hystérie, révélant un trouble de la conscience du déficit. Elle constitue un phénomène largement étudié qui est donc susceptible d'apporter un éclairage nouveau sur l'hystérie et de permettre de mieux comprendre les processus mis en jeu par la conscience de nos propres capacités d'agir.

2. Agir et pouvoir agir

Quelle différence existe-t-il entre les rapports introspectifs « j'agis » et « je suis capable d'agir » ou entre « je n'agis pas » et « je suis paralysé » ? Nous pouvons résumer la situation comme suit :

	Conscience de l'acte	Conscience de la capacité
Positif	j'agis	je suis capable d'agir
Négatif	je n'agis pas	je suis paralysé

Ces différentes propositions expriment la conscience de mes propres actions, mais sous des formes différentes. La première colonne porte sur l'occurrence d'un acte ou sur l'absence de cette occurrence, tandis que la seconde décrit une capacité ou un déficit. La conscience de l'acte ne reflète ainsi mon état qu'à un instant donné, alors que la conscience de la capacité d'agir concerne mon état sur une période plus ou moins prolongée. Toutefois, ces deux types de conscience de l'action ne sont pas sans rapport, car l'acte n'est que l'instanciation de la capacité d'agir. Considérons en premier lieu la situation positive. Si j'agis, alors cela signifie que je peux agir et par conséquent que je ne suis pas paralysé. Mais l'inverse n'est pas vrai, car je n'ai pas nécessairement l'intention d'effectuer un mouvement, même si j'en ai la capacité. Au contraire, dans la situation négative, la paralysie implique l'absence de toute action. Mais ce n'est pas réciproque : il est possible de ne pas bouger maintenant pour des raisons

2. Ramachandran utilise une « boîte de réalité virtuelle », c'est-à-dire une boîte dotée d'un miroir disposé de telle manière que le sujet, en regardant ses mains dans la boîte, voit d'un côté sa main réelle, et de l'autre le reflet de cette main. Le sujet prend donc le reflet de sa main droite pour sa main gauche. Il donne ainsi l'illusion que la patiente peut bouger sa main paralysée.

autres que la paralysie (par exemple, je n'en ai pas l'intention ou j'en suis momentanément empêché). Par conséquent, la relation entre la conscience de l'acte et la conscience de la capacité d'agir s'inverse dans la situation négative. On peut alors se demander si la conscience de la capacité et la conscience de l'incapacité reposent sur les mêmes processus. Nous approfondirons cette question en l'étudiant plus en détails avec l'anosognosie. Mais je souhaite auparavant insister sur la différence entre agir et pouvoir agir, en la mettant en parallèle avec la distinction entre le schéma corporel et l'image corporelle.

2.1 *Le schéma corporel et l'image corporelle*

L'action se distingue du mouvement au sens où elle est causée par une intention formée par l'agent (Davidson, 1980). Autrement dit, elle est amorcée et guidée tout au long par les représentations motrices du but à atteindre et du mouvement à effectuer. Cette définition néglige toutefois la dimension corporelle. En effet, c'est notre corps qui accomplit nos actions : la représentation du mouvement à effectuer dépend de la position initiale du corps, tandis que nous savons que l'action est réussie si notre corps est dans la position qu'il devait atteindre. En outre, nos actions dépendent de nos capacités corporelles. Une partie du corps peut ne plus obéir à l'agent qui désire se mouvoir (par exemple à la suite d'une lésion de la moelle épinière). À l'inverse, alors même que le corps est intact, nous pouvons ne plus être capables d'amorcer des mouvements volontaires (comme cela semble être le cas dans l'hystérie). Sans réduire l'une à l'autre, il est néanmoins nécessaire de reconnaître l'interdépendance de la dimension de l'action et de la dimension du corps. Nous pourrions alors proposer que la conscience de l'acte repose en partie sur une représentation dynamique du corps en mouvement, tandis que la conscience de la capacité d'agir dépendrait d'une représentation stable des possibilités corporelles d'agir. Autrement dit, la première dépend d'une image corporelle à court terme, aussi qualifiée de schéma corporel (Head et Holmes, 1911 ; Gallagher, 1995) et la seconde, d'une image corporelle à long terme (O'Shaughnessy, 1995).

Les syndromes neuropsychologiques ont en effet conduit à postuler l'existence de plusieurs types de représentation du corps (Paillard, 1999). Merleau-Ponty (1945) décrit ainsi le cas de Schneider, qui est incapable de décrire la position de son corps ou de localiser les stimulations tactiles, mais qui peut en revanche frotter l'endroit où un moustique l'a piqué³. À l'inverse, les patients déafférentés qui ne reçoivent plus aucune information tactile ou proprioceptive sur leur corps restent capables de détecter les sensations de chaud et de froid, de les localiser verbalement et de les situer sur la représentation picturale d'un corps, même s'ils sont incapables de montrer de leur main la partie du corps touchée. Cette double dissociation montre donc l'existence de systèmes distincts de représentation corporelle qui remplissent des fonctions différentes.

3. Ce patient serait probablement considéré de nos jours comme un cas de « toucher insensible » [*numbsense*], au sens où il peut localiser la piqûre sans en avoir conscience. Pour des cas similaires, voir Rossetti et coll. (1995), et Paillard (1999).

La vision remplit deux fonctions principales : la reconnaissance [*What*] et l'action [*How*]. Cette distinction fonctionnelle se retrouve sur le plan anatomique entre la voie ventrale (inféro-temporale) qui traite les caractéristiques sémantiques de l'objet et la voie dorsale (inféro-pariétale) qui est dédiée aux interactions de l'agent avec l'objet (Milner et Goodale, 1995). Elle peut être aussi appliquée à la représentation du corps. En ce sens, l'image corporelle répond à la question « Quoi ? » (Quelle est cette partie du corps ? Quel est l'état de mon corps ?), tandis que le schéma corporel répond à la question « Comment ? » (Comment utiliser mon corps ? Comment atteindre cette partie du corps ?). Le schéma corporel est utilisé pour agir : il nous permet de marcher sans trébucher ou de prendre un verre, en nous informant sur la position de chacun des segments de notre corps par rapport aux autres et en programmant nos mouvements pour que nous puissions atteindre notre but. Au contraire, l'image corporelle est orientée vers la représentation sémantique et plus détachée du corps. Elle intègre des composantes perceptives, conceptuelles et émotionnelles.

Le schéma corporel est donc une représentation sensori-motrice dynamique qui repose sur un flux d'information continu visuel et somesthésique. En effet, pour agir, il faut connaître à chaque instant l'état et la position des parties du corps de manière très rapide. Le schéma corporel est donc en constante évolution et joue un rôle important dans la conscience de l'acte, en intégrant les informations somatosensorielles nécessaires pour l'action. La conscience que j'agis ne se réduit pas pour autant au seul schéma corporel. En effet, si le médecin lève mon bras, j'ai une représentation de mon bras en mouvement, même si je ne suis pas l'auteur de ce mouvement et si je suis paralysé. Du seul fait que mon bras se lève, je ne peux alors conclure que je suis capable de lever mon bras. Il est alors nécessaire d'intégrer d'autres types d'informations, telles que mon intention d'agir et les anticipations des conséquences sensorielles de mon action. Si mon bras effectue le mouvement que j'avais l'intention d'exécuter et que les résultats de ce mouvement sont ceux que j'avais prédits, alors il est probable que j'en suis à l'origine.

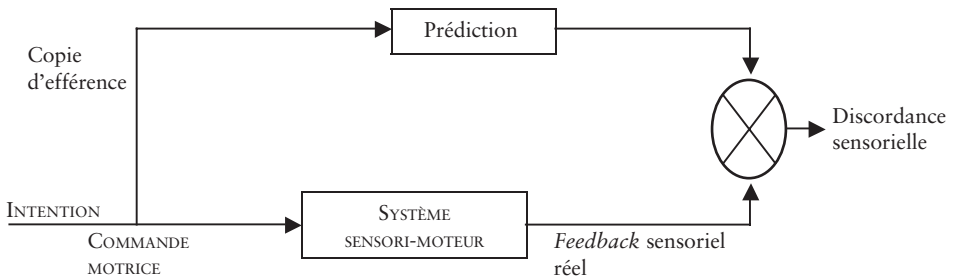


Figure 1. Le modèle de l'action (d'après Blakemore *et al.*, 1999)

La formation d'une intention d'agir conduit à lancer une commande motrice qui acte le système moteur afin de réaliser l'action. Parallèlement, une copie de la commande motrice (ou copie d'efférence) est envoyée pour anticiper les conséquences sensorielles du mouvement. Le contrôle de l'action repose alors sur la comparaison entre les conséquences sensorielles prédites et les réafférences sensorielles effectives. Autrement dit, il s'appuie sur une anticipation et une comparaison de l'état souhaité avec l'état réel. En cas de discordance, le mouvement est rectifié.

Le schéma corporel ne n'informe toutefois que sur ce que je suis en train de faire maintenant, et non sur ce que je peux faire. La conscience de la capacité d'agir semble alors reposer davantage sur une représentation stable du corps ou, selon la terminologie de Merleau-Ponty (1945), sur le corps habituel plutôt que sur le corps actuel. L'image corporelle pourrait-elle alors jouer ce rôle ? D'un côté, elle constitue une représentation à long terme du corps. Mais de l'autre, elle ne semble pas particulièrement être en jeu dans l'action, puisque c'est là même ce qui la distingue du schéma corporel. Toutefois, il serait faux de croire que l'image corporelle est totalement dissociée du domaine moteur. Ainsi, selon Gallagher et Cole (1995), elle compense l'absence de schéma corporel chez les patients déafférentés pour le contrôle de l'action. Elle jouerait aussi un rôle dans l'apprentissage et le progrès moteur, ainsi que dans l'imitation. Autrement dit, l'image corporelle intervient dans l'action dès que celle-ci demande des réponses conscientes et une perspective réfléchie. Il est alors possible de supposer qu'elle participe à la conscience de la capacité d'agir.

La conscience de la capacité d'agir a ainsi un statut ambigu entre les questions « Quoi ? » et « Comment ? », statut comparable à celui de la perception visuelle de la fonction d'un objet. En effet, en voyant une fourchette, je peux à la fois la saisir et la manipuler de manière appropriée (je la tiendrai par exemple par le manche plutôt que par les dents) et l'identifier comme étant une fourchette, puisque je connais sa fonction. La fonction d'un objet concerne donc la reconnaissance (quel est cet objet ?) et l'action (comment l'utiliser ?). Il est alors possible de manipuler correctement une fourchette sans savoir à quoi elle sert, comme chez certains patients souffrant d'agnosie visuelle. Inversement, les patients atteints d'ataxie optique ne sont plus capables de l'utiliser correctement, même s'ils en connaissent la fonction. Connaître la fonction d'un objet, c'est alors avoir une information sémantique sur les actions pertinentes que l'on peut réaliser avec cet objet. Autrement dit, c'est avoir une connaissance des dispositions de l'objet. De même, connaître nos propres capacités, c'est avoir une information sémantique sur les actions que notre corps peut exécuter. Il s'agit donc d'une connaissance des dispositions de notre corps, dispositions actualisées dans l'action.

En résumé, la conscience de l'acte et la conscience de la capacité d'agir sont à l'intersection des représentations corporelles et motrices. Le schéma corporel représente alors le corps de manière engagée et pragmatique, tandis que l'image corporelle représente celui-ci de manière détachée et sémantique. Le premier peut être considéré comme un système fonctionnel de capacités motrices mises à exécution (Gallagher, 1995 ; Paillard, 1999), et le second, comme une connaissance sémantique de ces capacités. Il ne faut pas croire pour autant que ces deux types de représentation corporelle fonctionnent de manière purement indépendante. En effet, comme le souligne O'Shaughnessy (1995), elles interagissent continuellement : l'image corporelle structure le schéma corporel, tandis qu'elle est elle-même en partie le résultat de l'extraction d'une représentation du corps commune à tous les schémas corporels.

Nous allons voir maintenant comment le trouble de l'action et du schéma corporel peut affecter la conscience de la capacité d'agir et l'image corporelle.

2.2 *Le modèle de l'anosognosie*

Nous avons vu que l'anosognosie peut constituer un modèle de compréhension pour l'hystérie. Mais encore faut-il pouvoir expliquer ce syndrome. L'anosognosie soulève en effet trois grandes questions qui pourraient se poser aussi pour l'hystérie : (i) Existe-t-il une influence des facteurs émotionnels et motivationnels ? (ii) Résulte-t-elle d'un déficit spécifique ou d'un problème intellectuel général ? (iii) S'agit-il d'un déficit de haut niveau ou de bas niveau ? (Prigatano et Schacter, 1991). Il est généralement admis de nos jours que l'anosognosie traduit un déficit spécifique et non un phénomène de confusion mentale générale, et qu'il ne s'agit pas d'une défense contre la tension causée par la maladie. De même, Freud considérerait que le « gain secondaire » apporté par les symptômes hystériques ne suffit pas pour les justifier et les provoquer. Quel déficit rend alors compte de la perte de la conscience de nos capacités et de nos incapacités ? Comme pour l'hystérie, nous nous intéresserons ici plus spécifiquement à l'anosognosie des déficits moteurs. Une première étape consiste à expliquer comment les patients souffrant d'anosognosie à la suite d'une hémiplégie n'ont pas conscience de ne pas effectuer le mouvement demandé. Il s'agira ensuite de comprendre de manière plus générale comment ils n'ont pas conscience d'être hémiplegiques. Une personne paralysée prend conscience qu'elle ne bouge pas quand elle essaie par exemple de lever son bras et constate que son bras reste immobile. Se produit alors une discordance entre les conséquences sensorielles attendues (le bras levé) et les réafférences sensorielles effectives (le bras immobile). Les patients anosognosiques n'arrivent pas à un tel résultat en raison d'un déficit de ce processus de contrôle de l'action. Comment pourraient-ils alors prendre conscience de leur paralysie, étant donné l'absence de toute discordance ? Le trouble de la conscience de leur incapacité à agir semble alors naturellement découler de la perturbation du suivi de l'action. Expliquer l'anosognosie revient donc à comprendre pourquoi les patients prétendent à tort agir. Comme nous l'avons vu, il faut alors prendre en considération la dimension corporelle et la dimension motrice.

L'anosognosie s'accompagne souvent d'un déficit somatosensoriel. Le patient ne reçoit plus d'information proprioceptive et ne peut donc plus savoir de manière interne que son corps n'est pas en mouvement (même s'il peut le constater visuellement). En outre, l'anosognosie se caractérise dans certains cas — mais non dans tous — par un manque d'attention porté sur une moitié du corps (Bisiach et coll., 1986)⁴. Bisiach propose alors d'expliquer ce syndrome par le dysfonctionnement d'un système de représentation de haut

4. L'héminégligence corporelle se produit à la suite d'une lésion de l'aire pariétale droite et se traduit par exemple par l'oubli de maquiller ou de raser une moitié du visage.

niveau des performances du sujet, organisé de manière topologique, et spécifique à chaque modalité sensorielle (Bisiach et Berti, 1987). Selon que l'anosognosie s'accompagne ou non d'héminégligence, le système est partiellement détruit (une partie du corps n'étant plus représentée), ou il est confronté à des informations altérées et construit alors une représentation déformée de la réalité. La représentation du côté du corps non lésé peut ainsi parasiter la représentation du côté lésé par un phénomène de complétion : l'ensemble du corps est alors représenté comme intact. Autrement dit, une partie du corps est exclue du schéma corporel ou représentée de manière erronée à partir du modèle de la partie préservée. Bisiach ne distingue pas le schéma corporel et l'image corporelle, mais il semble ici qu'il décrit un déficit du schéma corporel, car c'est la représentation du corps dans son lien avec l'action qui est perturbée.

À cette dimension corporelle, il faut alors ajouter une dimension motrice. En effet, tous les patients paralysés souffrant d'un déficit somatosensoriel ne sont pas pour autant anosognosiques. Selon l'hypothèse « *feedforward* », le dysfonctionnement se situe ainsi en amont des réafférences sensorielles, pour ce qui est des intentions d'agir (Heilman, 1991, Adair et coll., 1997, Cole et Paillard, 1995)⁵. Par une forme d'aboulie, le sujet ne veut pas agir et ne s'attend donc pas à certains résultats ; par conséquent il n'y a pas de discordance avec les réafférences sensorielles. Il a été montré en effet qu'un sujet souffrant d'anosognosie ne fait aucun effort pour contracter ses muscles pectoraux quand on lui demande de serrer sa main paralysée, alors qu'il contracte ses muscles des deux côtés quand on lui demande de serrer sa main intacte, ce qui met en évidence une hypoactivité des processus prémoteurs (Gold *et al.*, 1994). L'anosognosie pourrait être ainsi comparée à la négligence motrice qui s'exprime par l'absence de mouvement du côté gauche du corps (Vuilleumier, 2000). L'anosognosie se caractériserait par ce même oubli moteur de la partie paralysée du corps. Nous pourrions alors suggérer que le déficit intentionnel est provoqué par le trouble attentionnel : il m'est impossible de vouloir utiliser la partie de mon corps qui n'est plus représentée dans mon schéma corporel ou du moins à laquelle je ne prête plus attention.

En l'absence de toute discordance entre ses intentions et les réafférences sensorielles, le patient ne peut découvrir qu'il est paralysé, et son image corporelle n'intègre pas le changement quant aux capacités de son corps. Nous pouvons en effet supposer que nous considérons que nous ne sommes pas paralysés à moins d'avoir des preuves suffisantes du contraire. Autrement dit, nous n'aurions pas besoin d'inférer que nous sommes capables de nous mouvoir, il ne s'agirait là que d'une hypothèse par défaut. À l'inverse, nous aurions besoin de « découvrir » que nous sommes paralysés. Ainsi Levine et coll. (1991) proposent que la privation d'information sensorielle n'est pas phénoménologiquement saillante et qu'elle doit être « découverte » par obser-

5. Il faut toutefois remarquer que le modèle de Bisiach refuse l'existence d'un modèle super-ordonné qui aurait pour fonction de contrôler les défaillances du système, contrairement à l'hypothèse « *feedforward* ».

vation et par inférences. Or, dans le cas de l'anosognosie pour l'hémiplégie, cette découverte est d'autant plus difficile (i) que la perte est seulement partielle ; (ii) que l'anosognosie s'accompagne souvent d'héminégligence ; et (iii) que le sujet peut faire des inférences incorrectes sur l'état de la partie atteinte à partir de l'état de son côté intact. De même, Ramachandran (1995) soutient que l'hémisphère gauche a pour fonction de résoudre les conflits malgré la présence de petites anomalies localisées de fonctionnement. Or quand l'anomalie est trop importante, une interaction avec l'hémisphère droit provoque un « changement de paradigme » dont le sujet prend conscience. Les patients anosognosiques ne parviendraient alors pas à changer de paradigme, c'est-à-dire à modifier l'image corporelle qu'ils ont d'eux-mêmes et qui se trouve désormais en décalage par rapport à leur situation réelle.

En résumé, l'anosognosie peut se comprendre en termes d'oubli corporel et moteur. En l'absence d'intention d'agir, le patient n'a pas conscience de ne pas agir, et par conséquent, de ne pas pouvoir agir. Autrement dit, son image corporelle, qui repose en partie sur les souvenirs des actions passées, persiste à représenter les capacités intactes de son corps à se mouvoir. Pourrions-nous proposer une explication similaire pour l'hystérie ? Un « trouble de la volonté » serait donc à l'origine du trouble de la conscience de la capacité d'agir.

2.3 *L'hystérie comme trouble de la volonté*

« Ce ne sont pas les muscles qui refusent d'obéir, mais la volonté elle-même qui a cessé de fonctionner » (Brodie, 1837).

« Ils disent « je ne peux pas » ; cela ressemble à « je ne veux pas » ; mais c'est « je ne peux pas vouloir » » (Paget, 1873).

L'étude de l'anosognosie nous a montré que le défaut de prise de conscience de l'incapacité d'agir peut s'expliquer par un trouble de l'agir. Il paraît alors intéressant de déterminer si nous pouvons de même expliquer le défaut de prise de conscience de la capacité d'agir par un trouble similaire de l'action. Toutefois, avant d'entrer dans les détails, il faut remarquer que les situations sont légèrement différentes. Comme nous l'avons déjà noté, il semble que par défaut nous pensions que nous ne sommes pas paralysés. Nous n'avons donc pas à activement « prendre conscience » de notre capacité intacte à nous mouvoir, alors qu'il nous faut « découvrir » notre paralysie. Par conséquent, l'hypothèse par défaut semble ne plus être appliquée chez les patients hystériques. Un trouble de l'action similaire à celui de l'anosognosie suffirait-il pour rendre compte de cette particularité ?

Différentes études en imagerie cérébrale ont tenté d'étudier l'hystérie ces dernières années. À cette fin, elles analysent les aires cérébrales spécifiques et les processus cognitifs afférents, lesquels sont mis en jeu quand le patient essaie de mouvoir le membre « paralysé ». Deux modèles principaux s'opposent, mettant l'accent sur un déficit intentionnel ou sur un déficit plus tardif de mise à exécution de l'intention. La première hypothèse cherche à expliquer

l'hystérie sur le même modèle que l'anosognosie et la négligence motrice. Vuilleumier et coll. (2001) montrent que la paralysie hystérique se caractérise par une hypoactivation des ganglions de la base et du thalamus, qui sont normalement en jeu dans la génération de mouvements volontaires et dans l'apprentissage. Elle se rapproche en cela de la négligence motrice, qui reflète un dysfonctionnement de ces mêmes structures motrices sous-corticales. De plus, des études électrophysiologiques ont montré un patron d'activité cérébrale similaire à celui de la négligence — caractérisé par une modification de l'onde P300 — qui indique un déficit attentionnel (Sierra et Berrios, 2001). De fait, la paralysie hystérique est souvent associée à un déficit somatosensoriel. Il serait ainsi possible de suggérer que la paralysie hystérique est provoquée par un oubli actif d'une partie du corps. Le schéma corporel serait incomplet : le membre n'est plus représenté par rapport aux actions qu'il pourrait accomplir. À ce trouble du schéma corporel s'ajouterait un trouble intentionnel. Comme le dit Paget, les patients seraient incapables de vouloir agir. Spence et coll. (2000) montrent ainsi un dysfonctionnement du cortex préfrontal dorsolatéral gauche (DLPFC), en jeu dans la sélection et la génération de l'action. L'hystérie peut alors se décrire comme une « cessation involontaire des mouvements volontaires » (Spence, 2001) : les patients ne parviennent plus à former l'intention d'agir.

Toutefois, cette hypothèse intentionnelle a été remise en cause par différentes études qui considèrent que le dysfonctionnement s'effectue plus en aval dans la réalisation de l'action. Marshall et coll. (1997) montrent ainsi une activation cérébrale normale quand le patient se prépare à se mouvoir⁶. La différence ne se produit que lorsqu'il essaie de lever sa jambe paralysée : le cortex prémoteur droit ne s'active pas, tandis que l'on constate une hyperactivation du cortex orbito-frontal et du cortex cingulaire antérieur, qui constituent des zones inhibitrices de l'action. De même, Tiihonen et coll. (1995) révèlent une désactivation du cortex sensoriel pariétal associée à une hyperactivation des aires inhibitrices frontales. Selon Athwal et coll. (2001), la paralysie hystérique résulte donc d'un trouble de la mise à exécution de l'intention, et non de l'intention elle-même. Il semble que ce déficit n'apparaisse que lors des mouvements volontaires. En effet, comme nous l'avons vu, la paralysie n'atteint pas certains mouvements automatiques qui sont préservés pour le maintien de l'équilibre ou de la posture. Autrement dit, et ce, de manière paradoxale, c'est la volonté d'agir qui provoquerait la paralysie.

Nous sommes donc confrontés à deux modèles opposés : selon le premier, les patients ne parviennent à former l'intention d'agir ; selon le second, la réalisation de leurs intentions est inhibée. Il est difficile pour un philosophe de trancher, néanmoins je voudrais avancer quelques arguments en faveur de l'hypothèse de l'inhibition. Considérons l'hypothèse du déficit intentionnel.

6. À l'opposé des résultats de Spence et coll. (2000), un fonctionnement normal du cortex préfrontal dorsolatéral a été constaté.

Pourquoi l'absence d'intention d'agir conduirait-elle à la croyance d'être paralysé ? L'explication de l'anosognosie procédait en deux étapes : l'analyse de la conscience d'agir, puis de la conscience de la capacité (ou de l'incapacité) d'agir. Dans le cas de l'anosognosie, il paraît naturel que le patient ne prenne pas conscience de sa paralysie puisque rien ne remet en cause le fait qu'il croit être capable d'agir. Cependant, dans le cas de l'hystérie, on voit mal comment les mêmes symptômes (l'absence d'intention et le trouble du schéma corporel) pourraient conduire à une conclusion opposée. Le patient hystérique ne constate aucune discordance entre ses intentions et ses mouvements, et, par défaut, il devrait croire qu'il n'est pas paralysé, au même titre que le patient anosognosique.

Il serait alors possible de répondre que l'absence prolongée de mouvement conduit le patient à se sentir paralysé. Mais cet argument ne serait valable que si le patient avait l'intention d'agir, car il n'y a rien de surprenant à ne pas bouger si nous n'en avons pas l'intention. On peut alors remarquer à travers la littérature empirique un certain flou autour des notions de volonté et d'intention d'agir qui sont le plus souvent totalement assimilées. Toutefois, seule l'intention peut véritablement enclencher une action (Davidson, 1980) : le désir est causalement inerte et ne permet pas de comprendre pourquoi l'action est amorcée. De plus, peu d'auteurs reprennent la distinction de Searle (1983) entre les intentions conscientes qui représentent le but général de l'action et qui lui sont antérieures (intentions préalables), et les intentions inconscientes qui représentent les détails du mouvement à exécuter et le guident jusqu'à sa fin (intentions en action). Quelle est l'origine du déficit selon l'hypothèse du déficit intentionnel ? Il semble que le dysfonctionnement de l'intention en action soit en cause, car les patients ont conscience d'avoir l'intention de lever leur jambe ou leur bras. Mais cette hypothèse est alors incompatible avec certains résultats expérimentaux révélant que les patients restent capables d'imaginer qu'ils exécutent des mouvements précis et qu'ils réussissent à le faire aussi bien que les sujets normaux (Maruff et Velakoulis, 2000). Or, selon Searle (1983), l'imagerie motrice reflète la conscience de l'intention en action, qui serait donc intacte chez les patients hystériques. D'autre part, les mouvements automatiques (quand le patient ne prête pas attention à ce qu'il fait) sont préservés. Même si ces mouvements ne sont pas précédés d'une intention préalable consciente, c'est toutefois la présence d'une intention en action qui en assure le suivi. Par conséquent, l'hystérie ne peut se comprendre ni à partir d'un trouble de l'intention préalable, car les patients forment consciemment l'intention d'agir, ni à partir d'un déficit d'intention en action, car ils sont capables non seulement d'imaginer qu'ils se meuvent, mais d'agir de manière automatique. Le dysfonctionnement doit donc se produire plus en aval lors de la mise à exécution de l'intention en action.

Nous pouvons toutefois continuer à qualifier l'hystérie de « trouble de la volonté » si nous l'interprétons non plus comme une forme d'aboulie, mais comme une perte d'efficacité causale de l'intention. En effet, il ne suffit pas

que l'action corresponde au contenu de l'intention, il faut que l'intention soit la cause de l'action. Selon Searle, l'intention spécifie qu'elle est la cause de l'action, et elle fait référence à elle-même de manière causale [*causal self-referentiality*]. D'une part, l'intention préalable est la cause de l'action. D'autre part, l'intention en action est une composante de l'action et elle est la cause du mouvement corporel grâce auquel l'action est accomplie. Dans l'hystérie, il semble que l'efficacité causale de l'intention en action soit inhibée : l'intention ne parvient plus à engendrer le mouvement corporel. Plus précisément, elle n'est inhibée que pour les mouvements volontaires. De manière très spéculative, on pourrait alors imaginer que la formation d'une intention préalable provoque non seulement la formation d'une intention en action, mais aussi de manière paradoxale, une inhibition de l'efficacité causale de cette dernière.

Nous venons d'examiner les processus cognitifs possibles sous-jacents à la paralysie hystérique. Il faut maintenant nous intéresser à la seconde étape de notre analyse, à savoir les raisons pour lesquelles les patients se croient paralysés. Selon une première interprétation, que nous qualifierons d'« ascendante » [*bottom-up*], le dysfonctionnement de l'action explique la croyance en la paralysie. Autrement dit, les patients forment certaines intentions d'agir, anticipent les conséquences sensorielles de leurs actions et constatent qu'elles ne correspondent pas à la réalité, car l'exécution des mouvements a été inhibée. Confrontés à cette discordance, ils concluent qu'ils ne sont plus capables de se mouvoir et modifient en conséquence leur image corporelle. Mais il est possible d'offrir une autre interprétation de plus haut niveau. Nous avons jusqu'à présent constaté la présence d'une inhibition de l'action, mais nous n'avons pas cherché à en comprendre l'origine. Or nous pourrions imaginer qu'elle est due à l'image corporelle que les patients ont d'eux-mêmes. Nous avons vu que l'absence de représentation d'une partie du corps dans le schéma corporel pouvait conduire à une forme de négligence motrice, voire d'anosognosie. De même, il est possible qu'un trouble de l'image corporelle induise une certaine paralysie hystérique. En effet, un trauma psychologique peut influencer la composante émotionnelle de l'image corporelle. D'autres syndromes psychopathologiques, par exemple l'anorexie mentale, trouvent de même leur origine dans une perturbation de l'image corporelle. Selon cette interprétation « descendante » [*top-down*], les patients se perçoivent comme étant paralysés, et le deviennent par conséquent, en inhibant tout mouvement volontaire.

L'hystérie constitue alors le phénomène miroir de l'anosognosie. En effet, alors que la première se comprend à partir d'une modification pathologique de l'image corporelle qui conduit le patient à se croire paralysé, la seconde s'explique par une préservation de l'image corporelle telle qu'elle était avant la paralysie, conduisant le patient à croire qu'il n'a pas changé. Autrement dit, dans le premier cas, l'image corporelle change alors qu'elle ne le devrait pas, alors que dans le second, elle ne change pas alors qu'elle le devrait.

La réalité de l'hystérie de conversion a été l'objet d'un long débat entre ceux qui affirment qu'une telle entité clinique n'est qu'un produit culturel ou n'existe que dans l'œil du médecin, et ceux qui persistent à en reconnaître l'existence, ou du moins, à analyser certains de ses symptômes tels que la paralysie hystérique. Au même titre que l'anosognosie, l'hypnose ou la vision aveugle, cette pathologie révèle la possibilité d'une dissociation entre notre conscience et nos capacités, et permet d'approfondir la notion de conscience de soi comme agent et comme corps en mouvement. La paralysie hystérique se comprend alors à partir d'un trouble de la conscience de la capacité d'agir et de l'image corporelle, dans leurs relations avec la conscience d'agir et le schéma corporel. Elle constitue le phénomène miroir de l'anosognosie, syndrome où le patient conclut qu'il n'est pas paralysé du fait qu'il pense se mouvoir (ou du moins du fait que rien n'indique le contraire). Son image corporelle ne reflète alors pas l'altération de son schéma corporel. Au contraire, dans l'hystérie, la croyance en la paralysie qui découle de la perturbation de l'image corporelle a pour conséquence une incapacité réelle du patient à agir. Certaines questions sur la nature de l'hystérie restent néanmoins ouvertes, et nous sommes encore loin d'en établir les conditions nécessaires et suffisantes.

Bibliographie

- Adair, J.C., R.L. Schwartz, D.L. Na, E. Fennell, R.L. Gilmore, et K.M. Heilman. « Anosognosia : Examining the Disconnection Hypothesis », *J Neurol Neurosurg Psychiatry*, 63, 1997, p. 798-800.
- Athwal, B.S., P.W. Halligan, G.R. Fink, J.C. Marshall, et R.S.J. Frackowiak. « Imaging Hysterical Paralysis », dans P.W. Halligan, C. Bass et A.S. David, dir., *Contemporary Approaches to the Study of Hysteria*, New York, Oxford University Press, 2001, p. 216-234.
- Bisiach, E., G. Vallar, D. Perani, C. Papagno, et A. Berti. « Unawareness of Disease Following Lesions of the Right Hemisphere : Anosognosia for Hemiplegia and Anosognosia for Hemianopia », *Neuropsychologia*, 24(4), 1986, p. 471-482.
- Bisiach, E. et A. Berti. « Dyschiria. An Attempt at its Systemic Explanation », dans M. Jeannerod, dir., *Neurophysiological and neuropsychological aspects of spatial neglect*, Amsterdam, Elsevier, 1987.
- Blakemore, S., C. Frith, et D. Wolpert, « Spatiotemporal Prediction Modulates the Perception of Self Produced Stimuli », *Journal of Cognitive Neuroscience*, 11, 1999, p. 551-559.
- Brodie, B.C. *Lectures Illustrative of Certain Nervous Affections*, Londres, Longman, 1837.
- Bryant, R.A. et K.M. McConkey. « Visual Conversion Disorder : a Case Analysis of the Influence of Visual Information », *Journal of Abnormal Psychology*, 98, 1989, p. 326-329.
- Bryant R.A. et K.M. McConkey. « Hypnotic Blindness and the Priming Effect of Visual Information », *Contemporary Hypnosis*, 12, 1995, p. 157-164.
- . « Functional Blindness : a Construction of Cognitive and Social Influences », dans P.W. Halligan et A.S. David, dir., *Conversion Hysteria : Towards a Cognitive Neuropsychological Account*, Cognitive Neuropsychiatry, Hove, Psychology Press, 1999, p. 227-242.

- Carter, R.B. *On the Pathology and Treatment of Hysteria*, Londres, Churchill, 1853.
- Charcot, J.M. *Clinical Lectures on the Diseases of the Nervous System*, vol III, Londres, New Sydenham Society, 1889.
- Cole, J. et J. Paillard. « Living Without Touch and Peripheral Information About Body Position and Movement : Studies with Deafferented Subjects », dans J.L. Bermudez, A. Marcel et N. Eilan, dir., *the Body and the Self*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1995.
- Davidson, D. *Essays on Actions and Events*, Oxford, Oxford University Press, 1980.
- Ferriar, J. *Medical Histories and Reflections*, Vol II, Londres, Cadell and Davies, 1795.
- Freud, S. « The Neuropsychoses of Defence », dans *The Complete Psychological Works*, vol III, Londres, Hogarth, 1894, p. 45-61.
- Frith, C.D. *The Cognitive Neuropsychology of Schizophrenia*, Hove, Lawrence Erlbaum Associates, 1992.
- Gallagher, S. « Body Schema and Intentionality », dans J.L. Bermudez, A. Marcel et N. Eilan, dir., *The Body and the Self*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1995.
- Gallagher, S. et J. Cole. « Body Schema and Body Image in a Deafferented Subject », *Journal of Mind and Behavior*, 16 (4), 1995, p. 369-390.
- Gold, M., J.C. Adair, D.H. Jacobs, et K.M. Heilman. « Anosognosia for Hemiplegia : an Electrophysiologic Investigation of the Feed-Forward Hypothesis », *Neurology*, 44 (10), 1994, p. 1804-1808.
- Graham, G. et G.L. Stephens. dir., *Philosophical Psychopathology*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1994.
- Head, H. et G. Holmes. « Sensory Disturbances from Cerebral Lesions », *Brain*, 34, 1911, p. 102-254.
- Heilman, K.M. « Anosognosia : Possible Neuropsychological Mechanisms », dans G.P. Prigatano et D.L. Schacter, dir., *Awareness of Deficit After Brain Injury. Clinical and Theoretical Issues*, New York, Oxford University Press, 1991.
- Janet, P. *The Majors Symptoms of Hysteria*, New York, MacMillan, 1907.
- Levine, D.N., R. Calvanio, et W.E. Rinn. « The Pathogenesis of Anosognosia for Hemiplegia », *Neurology*, 41 (11), 1991, p. 1770-1781.
- Mace, C. « All in the Mind ? the History of Hysterical Conversion as a Clinical Concept », dans P.W. Halligan, C. Bass et A.S. David, dir., *Contemporary Approaches to the Study of Hysteria*, New York, Oxford University Press, 2001, p. 1-11.
- Marsden, C.D. « Hysteria — A Neurologist's View », *Psychological Medicine*, 16(2), 1986, p. 277-288.
- Marshall, J.C., P.W. Halligan, G.R. Fink, D.T. Wade, et R.S.J. Frackowiak. « The Functional Anatomy of Hysterical Paralysis », *Cognition*, 64, 1997, p. B1-B8.
- Maruff, P. et D. Velakoulis. « The Voluntary Control of Motor Imagery. Imagined Movements in Individuals with Feigned Motor Impairment and Conversion Disorder », *Neuropsychologia*, 38, 2000, p. 1251-1260.
- Merleau-Ponty, M. *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.
- Merskey, H. « *The Analysis of Hysteria : Understanding Conversion and Dissociation* », Londres, 1995.
- Miller, E. « Conversion Hysteria : is it a Viable Concept ? », dans P.W. Halligan et A.S. David, dir., *Conversion Hysteria : Towards a Cognitive Neuropsychological Account*, Cognitive Neuropsychiatry, Hove, Psychology Press, 1999, p. 181-192.
- Milner, D. et M.A. Goodale. « *The Visual Brain In Action* », New York, Oxford University Press, 1995.

- Oakley, D.A. « Hypnosis and Conversion Hysteria : a Unifying Model », dans P.W. Halligan et A.S. David, dir., *Conversion Hysteria : Towards a Cognitive Neuropsychological Account*, Cognitive Neuropsychiatry, Hove, Psychology Press, 1999, p. 243-266.
- O'Shaughnessy, B. « Proprioception and the Body Image », dans J.L. Bermudez, A. Marcel et N. Eilan, dir., *The Body and the Self*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1995.
- Paillard, J. « Body Schema and Body Image — A Double Dissociation in Deafferented Patients », dans G.N. Gantchev, S. Mori et J. Massion, Sophia, dir., *Motor Control, Today and Tomorrow*, Academic Publishing House, 1999.
- Prigatano, G.P. et D.L. Schacter. « Introduction », dans G.P. Prigatano et D.L. Schacter, dir., *Awareness of Deficit After Brain Injury. Clinical and Theoretical Issues*, New York, Oxford University Press, 1991.
- Proust, J. « Awareness of Agency : Three Levels of Analysis », dans T. Metzinger, dir., *The Neural Correlates of Consciousness*, Cambridge, Mass., MIT Press, 2000.
- Ramachandran, V.S. « Anosognosia in Parietal Lobe Syndrome », *Consciousness and Cognition*, 4, 1995, p. 22-51.
- Rosenthal, D.M. « Thinking that One Thinks », dans M. Davies et G.W. Humphrey, dir., *Consciousness*, Oxford, Blackwell, 1993, p. 197-223.
- Rossetti, Y., G. Rode, et D. Boisson. « Implicit Processing of Somaesthetic Information : a Dissociation Between Where and How ? », *Neuroreport*, 6(3), 1995, p. 506-10.
- Sacks, O. *Un anthropologue sur Mars*, Paris, Seuil, 1996.
- Searle, J. *Intentionality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- Sierra, M. et G.E. Berrios. « Conversion Hysteria : the Relevance of Attentional Awareness », dans P.W. Halligan, C. Bass et A.S. David, dir., *Contemporary Approaches to the Study of Hysteria*, New York, Oxford University Press, 2001, p. 192-202.
- Slater, E. et E. Glithero. « A Follow-Up of Patients Diagnosed as Suffering from 'Hysteria' », *Journal of Psychosomatic Research*, 9, 1965, p. 9-11.
- Spence, S.A. « Hysterical Paralysis as Disorders of Action », dans P.W. Halligan et A.S. David, dir., *Conversion Hysteria : Towards a Cognitive Neuropsychological Account*, Cognitive Neuropsychiatry, Hove, Psychology Press, 1999, p. 203-226.
- Spence, S.A. « Disorders of Willed Action », dans P.W. Halligan, C. Bass et A.S. David, dir., *Contemporary Approaches to the Study of Hysteria*, New York, Oxford University Press, 2001, p. 235-250.
- Spence, S.A., H.L. Crimlisk, H. Cope, M.R. Ron, et P.M. Grasby. « Discrete Neurophysiological Correlates in Prefrontal Cortex During Hysterical and Feigned Disorder of Movement », *The Lancet*, 355, 2000, p. 1243-1244.
- Tiihonen, J., J. Kuikka, H. Viinamäki *et al.* « Altered Cerebral Blood Flow During Hysterical Paraesthesia », *Biological Psychiatry*, 37, 1995, p. 134-135.
- de Vignemont, F. et P. Fournier. « The Sense of Agency : a Philosophical and Empirical Review of the 'Who' System », *Consciousness and Cognition*, 2003.
- Vuilleumier, P. « Anosognosia », dans J. Bogousslavsky et J.L. Cummings, dir., *Behavior and Mood Disorders in Focal Brain Lesions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 465-519.
- Vuilleumier, P., C. Chicherio, F. Assal, S. Schwartz, D. Slosman, et T. Landis. « Functional Neuroanatomical Correlates of Hysterical Sensorimotor Loss », *Brain*, 124, 2001, p. 1077-1090.
- Weiskrantz, L. *The Conscience Lost and Found*, New York, Oxford University Press, 1997.

La psychopathologie et le statut d'espèce naturelle de l'émotion

Louis C. Charland

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012954ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012954ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Charland, L. C. (2006). La psychopathologie et le statut d'espèce naturelle de l'émotion. *Philosophiques*, 33 (1), 217–230. <https://doi.org/10.7202/012954ar>

Résumé de l'article

La thérapie rationnelle des émotions est basée sur l'hypothèse qu'un trouble de la pensée conduit à des troubles du sentiment qui eux-mêmes conduisent à des troubles de comportement. Du point de vue thérapeutique, la stratégie consiste à corriger les sentiments et le comportement en modifiant le trouble de raisonnement. Cette forme très en vogue de psychothérapie des troubles émotionnels fournit une illustration intéressante des relations nomologiques intriquées qui peuvent exister entre les patrons relativement fixes d'états émotionnels, d'états comportementaux et d'états sensoriels physiologiques. En tant que telle, elle fournit une source d'évidences plausible en faveur de l'hypothèse que les émotions sont une forme spécialisée de système nomologique ou une « espèce ». Le succès de la théorie rationnelle des émotions jette le doute sur le mantra philosophique actuel qui refuse aux émotions le statut d'espèce naturelle, car elle suggère précisément l'inverse, c'est-à-dire que les émotions sont bel et bien une forme d'« espèce naturelle ». Cet appui n'a pas été pris en considération dans le débat en cours au sujet du statut d'espèce naturelle de l'émotion. Il est particulièrement intéressant de noter la façon dont il nous force à repenser la notion d'espèce naturelle telle qu'elle est employée dans les débats philosophiques sur la question. D'autres formulations qui correspondent mieux aux pratiques des sciences concernées pourraient être nécessaires.

La psychopathologie et le statut d'espèce naturelle de l'émotion

LOUIS C. CHARLAND
University of Western Ontario
charland@uwo.ca

RÉSUMÉ. — La thérapie rationnelle des émotions est basée sur l'hypothèse qu'un trouble de la pensée conduit à des troubles du sentiment qui eux-mêmes conduisent à des troubles de comportement. Du point de vue thérapeutique, la stratégie consiste à corriger les sentiments et le comportement en modifiant le trouble de raisonnement. Cette forme très en vogue de psychothérapie des troubles émotionnels fournit une illustration intéressante des relations nomologiques intriquées qui peuvent exister entre les patrons relativement fixes d'états émotionnels, d'états comportementaux et d'états sensoriels physiologiques. En tant que telle, elle fournit une source d'évidences plausible en faveur de l'hypothèse que les émotions sont une forme spécialisée de système nomologique ou une « espèce ». Le succès de la théorie rationnelle des émotions jette le doute sur le mantra philosophique actuel qui refuse aux émotions le statut d'espèce naturelle, car elle suggère précisément l'inverse, c'est-à-dire que les émotions sont bel et bien une forme d'« espèce naturelle ». Cet appui n'a pas été pris en considération dans le débat en cours au sujet du statut d'espèce naturelle de l'émotion. Il est particulièrement intéressant de noter la façon dont il nous force à repenser la notion d'espèce naturelle telle qu'elle est employée dans les débats philosophiques sur la question. D'autres formulations qui correspondent mieux aux pratiques des sciences concernées pourraient être nécessaires.

ABSTRACT. — Rational Emotive Therapy is based on the hypothesis that disordered thinking leads to disordered feeling, which then leads to disordered behavior. Therapeutically, the strategy is to correct disordered feeling and behavior by changing the disordered thinking. This immensely popular form of psychotherapy for emotional disorders provides an interesting illustration of the intricate law-like relationships that can exist between relatively fixed patterns of emotional, behavioral, and physiological sensory states. As such, it provides a plausible source of evidence for the hypothesis that emotions form a specialized law-like system or 'kind'. Evidence of the success of Rational Emotive Therapy casts doubt on the contemporary philosophical mantra that emotions do *not* form a natural kind. It suggests precisely the opposite, namely, that emotions *do* form a 'natural kind' of some sort. This evidence has not been considered in the ongoing debate over the natural kind status of emotion. Especially interesting is how it forces us to rethink the way in which the notion of a natural kind is usually deployed in philosophical debates in this area. Alternative formulations more in line with the practices of the relevant sciences may be needed.

1. Le statut d'espèce naturelle de l'émotion

De nombreuses analyses philosophiques des émotions partent du principe que les émotions et la cognition constituent des domaines distincts de l'explication scientifique. Cette question fait l'objet de débats animés (Charland, 1997).

Certains ont interprété cette situation comme la possibilité que les émotions et la cognition puissent constituer des espèces naturelles séparées, une doctrine qui renvoie aux anciennes spéculations philosophiques portant sur l'âme et sa division en facultés distinctes (Solomon, 1995). Cela pourrait être plausible, si ce n'était que le consensus actuel en philosophie ne fait pas des émotions une espèce naturelle (Ben Ze'ev, 2000 ; De Sousa, 1987 ; Griffiths, 1997, 2004 ; Neu, 2002 ; Rorty, 1978 ; Solomon, 1995). Dans ce débat, il est important de distinguer le statut d'espèce naturelle des émotions vues comme une classe, c'est-à-dire *l'émotion*, du statut des émotions individuelles de cette classe, c'est-à-dire *les émotions* (Charland, 2000). Cette distinction est importante, car il est possible d'argumenter que certaines *émotions* individuelles sont des espèces naturelles tout en niant que *l'émotion* en soit une (Griffiths, 1997). Cependant cet argument novateur n'affecte pas le verdict qui prévaut : l'émotion n'est pas une espèce naturelle.

On pourrait objecter que ce verdict s'accorde mal avec l'usage qui est fait du terme « émotion » au sein des sciences empiriques (Charland, 2001). D'ailleurs, dans plusieurs secteurs de la recherche scientifique qui s'y intéressent, l'hypothèse qui prévaut semble être que l'émotion *est* une espèce naturelle. Notons que dans ces discussions l'idée que l'émotion est une espèce naturelle est considérée comme une *hypothèse* empirique ; il s'agit là d'une question qui doit être réglée devant le tribunal de l'expérience sur la base de preuves empiriques et non d'une question philosophique qui pourrait être résolue dans le confort d'une bibliothèque. Pourtant, les déclarations philosophiques sur cette question ont tendance à ignorer son caractère empirique. Les discussions avancent comme si elles pouvaient être tranchées définitivement par les philosophes. On sent un manque d'humilité, bien que l'on fasse souvent appel à des fragments de preuves empiriques.

Le manque d'humilité et d'attention aux données empiriques est le premier défaut du consensus philosophique actuel en ce qui concerne le statut d'espèce naturelle de l'émotion. Un deuxième problème survient lorsque des preuves empiriques sont invoquées. Il semble alors que le choix des sources soit clairement biaisé (Charland, 2001). Le plus souvent, le dénominateur commun dans ces discussions philosophiques est le manque de critique équilibrée de la littérature empirique concernée. Tout aussi douteuse est la certitude surprenante que cette question pourrait être réglée de manière satisfaisante à cette étape-ci de la recherche scientifique : en effet, aucun argument n'est avancé en sa faveur. Un quatrième problème qui affecte le verdict négatif prédominant au sujet du statut d'espèce naturelle de l'émotion est le manque d'esprit critique dans l'usage qui est fait du concept philosophique d'espèce naturelle. Les espèces naturelles qui sont d'intérêt philosophique sont peu nombreuses et se comptent essentiellement parmi les éléments physico-chimiques (*l'or, l'eau*) et les espèces animales (*les tigres*). Mais pourquoi se restreindre à ces exemples pour l'ensemble de la science ? Malheureusement, il manque toujours un argument pour ce présupposé.

En règle générale, lorsque les philosophes nient que l'émotion est une espèce naturelle, ils veulent dire que le concept ne possède ni un ensemble défini de conditions nécessaires et suffisantes ni une essence (voir par exemple Ben Ze'ev, 2000 ; de Sousa, 1987 ; Neu, 2000 ; Rorty, 1978 ; Solomon, 1995). Cette affirmation implique normalement que les émotions, en tant que classe, ne sont ni unifiées ni regroupées de façon systématique. L'on comprend par là que les diverses émotions individuelles ne sont pas nomologiquement liées les unes aux autres de façon importante. Inversement, des scientifiques qui s'intéressent aux émotions ont avancé que les émotions forment une classe unifiée et qu'il existe même des « lois des émotions » (Frijda, 1988). Sur ce point, les philosophes et les scientifiques divergent non seulement dans leurs conclusions mais aussi dans leurs méthodes. Les philosophes analysent le concept d'« émotion » pour arriver à leurs conclusions, tandis que les scientifiques tentent de l'étudier empiriquement.

Le point de vue défendu dans cet article est que le débat qui porte sur le statut d'espèce naturelle de l'émotion semble être une situation où la philosophie devrait s'instruire des sciences, plutôt que d'imposer dogmatiquement son esprit de clocher. Il existe de bonnes raisons de prendre au sérieux l'hypothèse empirique selon laquelle l'émotion est une espèce naturelle, principalement parce qu'elle est un sujet d'enquête actuelle dans les sciences concernées, où elle prend la forme de l'hypothèse faisant de l'« émotion » un *phénomène qui se produit naturellement et qui est gouverné par ses propres lois*. Bien que cela ne soit pas toujours explicitement posé ou reconnu comme tel, diverses formes de cette hypothèse sont en cours de développement aujourd'hui (Damasio, 2003 ; Ekman, 1992 ; Frijda, 1988 ; Panksepp, 1998). On peut aussi en trouver des exemples dans des écrits plus anciens sur l'émotion où les passions sont dépeintes comme une « faculté » distincte de l'âme (Gardiner *et al.*, 1937). Le *Traité des passions* de Descartes est un autre bon exemple d'un exposé classique où les passions sont présentées comme un phénomène unifié répondant à des lois (Descartes, 1650). C'est normalement à l'intérieur de chaque théorie ou hypothèse particulière qu'est défini ce qui compte comme « émotion » et dans quel sens il s'agit d'un phénomène « naturel ». Toutefois, dans l'ensemble, ces développements représentent des exemples intéressants de l'hypothèse qui fait de l'émotion une espèce naturelle. Cela est vrai, même s'ils ne se conforment pas aux attentes traditionnelles de la philosophie au sujet des espèces naturelles.

Dans cet essai, nous argumenterons que l'actuel verdict philosophique négatif qui porte sur le statut d'espèce naturelle de l'émotion découle essentiellement du fait que l'émotion ne correspond pas à la conception philosophique traditionnelle d'une espèce naturelle. Il y a eu des efforts pour trouver une place à l'émotion dans cette conception (Charland, 2000), néanmoins il existe des raisons convaincantes de croire qu'il pourrait s'agir d'une mauvaise stratégie à suivre (Griffiths, 2004). Sur la base de ce manque d'adéquation, les philosophes concluent habituellement que l'émotion n'est

pas une espèce naturelle. Nous pourrions cependant tout aussi bien en conclure que nous devrions abandonner la conception philosophique traditionnelle des espèces naturelles. Une stratégie plus productive serait alors de laisser chaque science définir ses propres espèces naturelles à sa manière. L'argument avancé ici est que, aussi longtemps que les scientifiques de l'émotion exploreront fructueusement l'hypothèse de l'émotion comme phénomène survenant naturellement et gouverné par des lois propres, il sera prématuré et dogmatique de nier que l'émotion est une « espèce naturelle ».

La psychopathologie des émotions nous fournit une piste prometteuse pour découvrir des preuves que l'émotion est une « espèce naturelle ». Des preuves provenant de ce domaine suggèrent fortement que l'émotion pourrait être un phénomène qui se produit naturellement et qui est gouverné par ses propres lois. Cela montre que les émotions fonctionnent souvent à l'unisson ; elles forment un réseau complexe d'états mentaux, physiologiques et comportementaux gouvernés par des lois et reliés les uns aux autres, dont l'action est prévisible et généralisable. L'intuition fondamentale derrière cette discussion est que, dans des conditions normales, si les émotions fonctionnent parfois de manière prévisible et réglée, alors dans des conditions anormales elles devraient aussi présenter des déficits prévisibles et réglés. Le fait que ces déficits puissent souvent être soignés par la thérapie selon des règles prévisibles suggère fortement que les émotions fonctionnent comme une espèce organisée. Elles forment l'espèce naturelle de l'« émotion », un terme théorique qui définit la catégorie d'agent émotif [*emoter*].

2. Le fonctionnement émotionnel normal

Une description adéquate du fonctionnement émotionnel normal est essentielle si nous voulons comprendre la psychopathologie de l'émotion et ses thérapies. Commençons par le fonctionnement émotionnel normal tel qu'il se présente chez les mammifères non humains, et par ses origines plus primitives chez les êtres humains. Le fait qu'on puisse parfois, en psychopathologie, remédier de manière systématique à des dysfonctionnements émotionnels suggère qu'ils pourraient bien être gouvernés par des lois naturelles. Selon nous, il y a de bonnes raisons de qualifier de « naturels » certains aspects du fonctionnement émotionnel. Ils semblent basés sur des systèmes émotionnels primitifs obéissant à des lois qui se rencontrent naturellement dans de nombreux organismes. Il s'agit là d'une hypothèse empirique qui comprend différentes versions. Dans ce qui suit, nous considérerons des exemples contemporains aussi bien qu'historiques.

Fonctionnement émotionnel normal sur le plan biologique

Dans des conditions normales, certains organismes développent la faculté de ressentir et exprimer des émotions simples. Bien que la liste exacte des émotions simples diffère d'une théorie ou d'une espèce à l'autre, nous connaissons raisonnablement bien les structures et systèmes cérébraux qui sous-tendent les

émotions basiques des mammifères telles que la « peur », la « colère », la « joie », la « tristesse », et quelques autres (Le Doux, 1996 ; Panksepp, 1998). Nous avons aussi quelques idées sur la façon dont ces émotions de base pourraient être organisées dans le cerveau humain adulte lorsque les fonctions cognitives normales y sont ajoutées (Damasio, 1994, 2003). Les philosophes ont tendance à ignorer, quant à ces recherches, que dans un organisme sain ces émotions de base constituent un *système* unifié qui fonctionne comme tel (mais voir Ben Ze'ev 2000, 5, 532-533). Des lésions isolées peuvent conduire à des déficits spécifiques qui laissent le reste du corps essentiellement intact. Toutefois, cela ne doit pas obscurcir le fait plus général que dans le cerveau en bonne santé les émotions fonctionnent à l'unisson. C'est pour cette raison que les pathologies affectant un aspect de la vie émotionnelle ont souvent des conséquences prévisibles sur d'autres aspects. À d'autres périodes de la recherche scientifique, cela aurait été exprimé par l'affirmation que les émotions et leurs divers constituants mentaux, physiologiques et comportementaux, sont unis par *sympathie* (MacAlpine et Hunter, 1982 ; 69, 124, 238, 492, 544, 879).

L'unicité organique systématique des émotions n'échappait pas aux premiers théoriciens des émotions. Descartes en est un bon exemple. De plusieurs façons, sa vision des émotions est directement reliée au sujet de cette discussion. Il est surprenant de constater que les philosophes contemporains qui s'intéressent au statut d'espèce naturelle de l'émotion n'ont pas remarqué ce fait, pas plus que d'autres précédents historiques au sujet de cette hypothèse. C'est probablement parce que ces analyses ne cadrent pas bien dans notre conception philosophique actuelle des espèces naturelles. Dans cette version historique, l'hypothèse qui fait de l'émotion une espèce naturelle est exprimée par l'affirmation que les émotions forment une « faculté naturelle » indépendante. Cette vision est restée très courante pendant des centaines d'années. Récemment, Antonio Damasio a tourné son attention vers la théorie des passions de Spinoza pour formuler sa propre théorie des émotions, avec des résultats fascinants (Damasio, 2003). Descartes est probablement un exemple encore plus intéressant ; tout comme Spinoza, il propose une théorie des émotions qui, sous plusieurs aspects, anticipe l'hypothèse scientifique actuelle qui fait des émotions une espèce naturelle. Les théories du sens moral de Shaftsbury et Hutcheson représentent d'autres exemples de l'idée de fonctions et capacités émotives naturelles (Gardiner *et al.*, 1937, 210-215). Rousseau est également un autre exemple connu (*ibid.*, 244-246).

Descartes considérait les émotions comme un phénomène naturel, conçu pour servir et protéger la vie et le bien être de l'organisme. Il notait en particulier qu'un bon fonctionnement et une bonne organisation des émotions était impératif pour la conservation et le fonctionnement adéquat du corps (Descartes, 1650 ; art. 40, 52). Le point important est que les émotions ne protègent pleinement les intérêts de l'organisme que lorsqu'elles fonctionnent à l'unisson. L'excès d'une émotion, ou le défaut d'une autre, implique généralement des problèmes pour l'organisme. Ainsi, c'est seulement en tant que

système unifié que les émotions remplissent la fonction naturelle pré-établie [*pre-ordained*] de protéger le corps.

Dans les écrits de Descartes, le corps et l'esprit sont généralement considérés comme des substances complètement distinctes. Toutefois, des commentateurs récents ont remis en cause cet aspect de son dualisme, le qualifiant d'« erreur », laquelle serait particulièrement pernicieuse compte tenu de ses conséquences pour notre compréhension des émotions (Damasio, 1994). On reconnaît rarement dans les travaux de Descartes sur les passions — que beaucoup de commentateurs se contentent d'ignorer — que le corps et l'esprit fonctionnent comme une unité organique indissociable et qu'ils constituent une notion primitive. Ironiquement, en ce qui concerne les passions, Descartes insistait pour que le corps et l'esprit soient traités à l'unisson. Les passions ne peuvent être analysées à partir du corps ou de l'esprit seul ; elles doivent être entendues comme propriétés du composite corps-esprit, qui, de fait, fonctionne comme une notion primitive de ce point de vue (James, 1997, 106).

Il est maintenant largement accepté que de nombreux aspects du fonctionnement des émotions tiennent des facteurs sociaux et sont façonnés par eux. Descartes en était conscient, et il discute du rôle du conditionnement dans le développement et la régulation des passions (art. 39, 211). Ceux qui voient aujourd'hui l'émotion comme une espèce naturelle sont aussi conscients de l'importance des influences sociales et environnementales dans le développement des émotions, et la plupart s'accordent pour dire qu'il faut les intégrer dans toute analyse acceptable du fonctionnement émotionnel. Toutefois, en même temps, ils veulent maintenir que dans plusieurs sens importants (différents suivant les théories) les mécanismes de base et les structures qui sous-tendent le développement émotionnel sont essentiellement le fait de la nature. Descartes croyait cela ; il affirmait que les mécanismes et lois de base qui gouvernent les passions sont le résultat de notre constitution naturelle (article 137). Dans les mots de Susan James, Descartes croyait que « certaines connexions régulières « ordonnées par la nature » entre les mouvements du corps et de l'esprit [...] rendent compte de toute uniformité émotionnelle présente chez les hommes » (James, 1997, 97-8, 101). Voilà une illustration intéressante, montrant comment les agents émotifs — les créatures capables d'émotion — pourraient être des entités qui se produisent naturellement. Encore une fois, il est possible de construire sur la base de ces capacités innées et d'altérer certaines de leurs connexions (article 211). Mais les capacités et mécanismes émotifs de base sont censés être le fait de la nature.

La faculté de ressentir douleur et plaisir est probablement la plus fondamentale des capacités émotives naturelles. On reconnaît cela dans de nombreuses théories antérieures de l'émotion, où l'on trouve telle ou telle version de l'affirmation qui fait de la douleur et du plaisir les atomes affectifs premiers à partir desquels on peut former les états affectifs plus complexes, comme les passions et les affections. C'est le cas de Locke, par exemple, qui soutient une telle position (Gardiner *et al.*, 1937, 220-225). Dans les théories modernes, on associe souvent celle-ci avec l'idée de *valence*. Elle se rapporte au fait que

les émotions peuvent être catégorisées comme positives ou négatives, en général suivant qu'elles conduisent au plaisir ou à la douleur (Russell, 1999). Cette capacité affective primitive très simple se manifeste naturellement chez des organismes variés, bien que l'on s'entende souvent pour dire qu'elle est façonnée et canalisée socialement. La complexité réelle de ces capacités affectives primitives engendre un débat empirique intéressant. Certains avancent que seule la capacité fondamentale à ressentir la valence est naturelle (Russell, 2003). D'autres argumentent plutôt que c'est un ensemble distinct de structures et de mécanismes des émotions de base qui est le fait de la nature (Ekman, 1992 ; Panskepp, 1998). Dans les deux cas, on associe des « lois des émotions » spéciales, qui gouvernent la formation et le développement des capacités en question. Ce point ne peut être tranché philosophiquement ; l'important, du point de vue philosophique, c'est qu'il existe un certain accord sur l'hypothèse générale qu'un aspect du fonctionnement émotionnel se produit naturellement et est gouverné par des lois propres.

Le fonctionnement émotionnel normal sur le plan psychologique

Selon Descartes, les émotions complexes sont définies psychologiquement sur la base des émotions les plus primitives et les plus simples. Il identifie six émotions de base à partir desquelles toutes les autres sont développées : l'étonnement, l'amour, la haine, le désir, la joie et la peine (article 69). Dans ces approches, où les émotions sont ainsi psychologiquement structurées, nous pouvons parler de « lois des émotions ». Ces lois gouvernent la généalogie des émotions ; à ces lois généalogiques nous pouvons ajouter des lois qui lient les diverses émotions une fois qu'elles sont définies et intégrées dans le comportement par nature ou par habitude.

L'histoire de la théorisation des émotions est remplie de théories présumant qu'il existe entre les émotions des relations qui obéissent à des lois dans ces deux sens. C'est en particulier le second sens qui est important pour nous. Souvent on exprime cette hypothèse en disant qu'il y a une « logique » ou une « structure cognitive » dans les émotions (Solomon, 1976 ; Gordon, 1987). Notons que le fonctionnement émotionnel n'est pas entièrement soumis à ce type d'explication « logique ». Pour les besoins de notre discussion, il est suffisant de prêter une telle « logique » à de nombreux « scénarios paradigmatiques » (de Sousa, 1987). Dans certaines explications, ces scénarios sont basés sur des « thématiques relationnelles centrales » qui définissent les diverses émotions et contiennent logiquement des liens vers les autres émotions (Lazarus, 1991). Parfois, les émotions elles-mêmes sont qualifiées d'« intrigues dramatiques » (Lazarus et Lazarus, 1994). Enfin, il existe d'autres théories qui se concentrent sur les divers mécanismes spécialisés contrôlant la façon dont les émotions se suivent les unes les autres (Elster, 1999). Il est important de noter que peu de choses ici dépendent du mot « logique ». L'important, c'est que l'on puisse reconnaître et saisir les *généralisations qui obéissent à des lois fiables* dans le fonctionnement des émotions lorsque celles-ci sont considérées comme un système.

En réalité, les philosophes ont porté beaucoup d'attention au fonctionnement émotionnel normal dans leurs divers catalogues de la « logique » des émotions (Solomon, 1976 ; Gordon, 1987). Il y a en effet une « psychologie populaire » distincte pour les émotions (Charland, 1995). Les psychologues ont aussi fait beaucoup d'efforts pour cartographier les liens basés sur des lois entre les diverses émotions et les comportements typiques qui y sont associés (Ekman, 1992 ; Lazarus, 1991). Dans ces deux cas, l'intuition principale est qu'il existe une connexion basée sur des lois entre les différentes émotions et plusieurs états comportementaux et psychologiques afférents. On trouve le même présupposé dans plusieurs techniques majeures en psychothérapie des troubles émotionnels, dont la thérapie cognitive de la dépression de Aaron Beck (Beck, 1976, 1979) et la thérapie rationnelle émotive de Albert Ellis (Ellis, 1962, 1977). Les travaux récents qui portent sur l'« intelligence émotionnelle » dépendent aussi fortement du présupposé que les émotions présentent des caractères propres aux lois (Salovey et Mayer, 1990). Ainsi, toutes les thérapies émotionnelles dépendent du présupposé que les déficits émotionnels ont souvent des traits prévisibles pareils à des lois et qu'on peut les soigner grâce à des interventions également prévisibles et obéissant à des lois.

En résumé, le fonctionnement normal suggère que les émotions fonctionnent souvent comme un système unifié en ce qui concerne la régulation et la conduite du comportement. En tant que groupe, les émotions sont souvent liées non seulement entre elles mais aussi aux comportements et aux états physiologiques sous-jacents d'une manière prévisible et obéissant à des lois. Si les émotions ne présentaient pas ce type de caractéristiques obéissant à des lois, la thérapie systématique des troubles émotionnels serait impossible. Pourtant, il y a suffisamment de preuves que les thérapies cognitives et rationnelles des troubles émotionnels sont souvent efficaces (Engels *et al.*, 1993). C'est une bonne raison pour prendre le fondement de leur hypothèse de travail au sérieux. Celle-ci fait de l'émotion une espèce naturelle.

3. Le fonctionnement émotionnel anormal

Plusieurs psychothérapies modernes sont conçues pour remédier aux troubles émotionnels d'ordre psychopathologique. La plus connue est peut-être la théorie cognitive de la dépression formulée par Aaron Beck (Beck, 1979). Elle cible aussi plus généralement les « troubles émotionnels » (Beck, 1976). Une autre approche particulièrement connue est la thérapie émotive rationnelle (TER dans ce qui suit ; Ellis, 1962, *Rational Emotive Therapy*). Ces deux approches ont en commun de présupposer qu'il existe des relations obéissant à des lois prévisibles et substantielles entre les états physiologiques, mentaux et comportementaux de l'émotion. On trouve là un élément important de l'hypothèse de l'émotion comme espèce naturelle. L'autre aspect de la définition de cette hypothèse est que les mécanismes et structures qui sous-tendent ces lois sont données naturellement et sont donc « naturels ». Nous examinerons le premier présupposé dans cette section et le second dans la suivante.

D'un point de vue philosophique la TER est fortement inspirée des anciennes théories des stoïciens concernant la nature et la régulation des émotions (Ellis, 1992, 54). Un présupposé théorique central de certaines variantes de la pensée stoïque est que nous pouvons changer nos émotions en modifiant les jugements dont elles dépendent (Sorabji, 2000, 159-169). Cela fonctionne parce que nos émotions *sont* essentiellement des jugements (Sorabji, 2000, 29-55). Ainsi, une doctrine centrale de la TER est que « chacun peut contrôler avec assurance ses émotions en contrôlant sa pensée » (Ellis, 1962, 52). On ne peut contrôler toutes les émotions par ce moyen (52-3), et ce n'est pas la seule manière de les contrôler (41). Cependant, nous pouvons contrôler nos émotions en contrôlant dans une large mesure notre pensée. Comme nous l'avons suggéré précédemment, cette technique fonctionne parce que les émotions sont essentiellement constituées de pensées (38-9). Cela signifie que les changements qui se produisent dans la pensée peuvent provoquer des changements dans les émotions. La TER soutient que la pensée rationnelle conduit à des émotions rationnelles. La pensée irrationnelle est perturbée et conduit à des émotions perturbées. Puisque les émotions ont aussi une importante dimension sensorielle, des émotions perturbées se traduisent habituellement par des sentiments perturbés, lesquels engendrent à leur tour à un comportement perturbé.

Un présupposé crucial de la TER est que « sentir, se mouvoir, exprimer des émotions et penser » sont liés de manière inextricable dans l'émotion (39). Ces fonctions ne s'exercent pas isolément mais sont unies et intégrées de manière prévisible et obéissant à des lois — sans cela notre comportement émotionnel serait chaotique. C'est ce qui se produit dans les troubles tels que la schizophrénie, lorsque les liens prévisibles et régulés entre la pensée, l'expression, le sentiment et le mouvement deviennent désespérément confus et fragmentaires. Cette psychopathologie tragique nous rappelle clairement l'unité et l'intégration théorique stupéfiante qui lie les états émotionnels dans la vie courante. En effet, la schizophrénie nous montre ce qui se produit lorsque le statut d'espèce naturelle de l'émotion est détruit ; les composantes de celle-ci sont éparpillées chaotiquement et redistribuées en violation des lois normales du fonctionnement et de l'organisation des émotions.

Maintenant que nous avons examiné les présupposés théoriques fondamentaux de la TER, prenons un exemple simple. Imaginons un étudiant anxieux face à un examen crucial. Il rédige l'examen et découvre quelques jours plus tard qu'il a passé de justesse. Cela déclenche chez lui toute une série de comportements très destructeurs et dépressifs. Supposons que l'on offre à l'étudiant l'occasion de repasser l'examen pour améliorer sa note, mais qu'il refuse. Il est simplement trop déprimé et fataliste pour penser que cela pourrait changer quelque chose.

D'après la TER, cet épisode peut être décomposé en trois événements. Tout d'abord l'événement déclenchant : le fait que l'étudiant échoue à l'examen. Ensuite, les sentiments qui en résultent. Ils peuvent être exprimés par des exclamations telles que « je ne vauds rien », « il n'y a pas d'espoir », « c'est si terrible ». Sur la base de ces sentiments, notre étudiant réagit néga-

tivement de manière prévisible. Il pourrait rentrer chez lui et détruire avec colère des objets dans sa chambre et lancer des invectives injurieuses à ceux qu'il aime. Ou son comportement pourrait exprimer une autre émotion, la tristesse ; dans ce cas, l'étudiant pourrait pleurer abondamment et se renfermer sur lui-même pendant quelques jours. Certaines de ces réactions pourraient engendrer tellement de détresse qu'il chercherait à consulter. Supposons que cela se produise et qu'il aille rencontrer un thérapeute pratiquant la TER.

Durant la thérapie, l'étudiant sera invité à décrire ses sentiments et ses comportements, et à sonder les raisons qui les motivent. Le thérapeute tentera d'isoler les « croyances irrationnelles centrales » derrière les *évaluations* des événements que fait l'étudiant. Les attentes sont un bon endroit pour commencer. Supposons que l'étudiant se soit attendu de manière tout à fait irréaliste à passer l'examen avec une note de 100 %. Par la suite, bien entendu, il s'est senti très mal d'avoir passé de justesse. Il s'agirait là d'une conséquence « logique » découlant de ses attentes. Du point de vue thérapeutique, le problème consiste alors à déterminer si les attentes de l'étudiant sont raisonnables dans les circonstances. Supposons que l'étudiant s'attende à recevoir une note de 100 % bien qu'il n'ait pas fourni d'efforts pour ce cours. Il serait donc plus raisonnable qu'il s'attende à passer de justesse. Dans un tel cas, l'objectif de la thérapie sera de reconfigurer les attentes de l'étudiant pour lui en faire accepter d'autres plus raisonnables, plus rationnelles.

Imaginons que l'étudiant admette finalement qu'il était irréaliste (« irrationnel ») de s'attendre à passer avec 100 %. Il reconnaît que, compte tenu de son manque de préparation, le simple fait de passer est un accomplissement important. Cela change radicalement son évaluation de l'événement déclencheur. À présent, le simple fait de passer est un soulagement. Il se sent « déçu » de ne pas avoir fait mieux, mais il ne se sent plus « nul ». De ces deux réactions affectives vont certainement découler deux comportements très différents. Se sentir très mal peut pousser l'étudiant à abandonner, alors que se sentir déçu peut l'encourager à recommencer et à redoubler d'efforts. Au lieu de la colère, il ressent des regrets ; cela conduit à des réponses comportementales différentes.

Aaron Beck résume brillamment les éléments qui interviennent dans cet exemple. La clef est la façon dont l'événement déclencheur est *interprété* : « en fonction du type d'interprétation qu'elle fait, une personne va se sentir contente, triste, effrayée ou coléreuse — ou bien elle peut n'avoir aucune réaction particulière » (Beck, 1976, 51-2). Voilà essentiellement ce qu'est la thérapie cognitive. Comme le dit Beck, « la thèse qui fait de la signification spécifique d'un événement le déterminant des réponses émotionnelles constitue le cœur du modèle cognitif des troubles émotionnels » (52). Notons que, tout comme Ellis, Beck ne soutient pas que toutes les réponses émotionnelles sont cognitivement médiatisées de cette façon. Il suffit que plusieurs d'entre elles le soient. Dans ces cas, il existe des *généralisations* importantes qui contrôlent les relations entre la pensée et les émotions (52). Ces généralisations lient la pensée et l'émotion pour qu'elles restent réglées et suffisamment prévisibles

de façon à permettre la guérison systématique des troubles émotionnels au moyen des techniques cognitives. Beck affirme que « dans la plupart des cas, la genèse et la persistance des troubles psychologiques dépend de l'interaction entre cognition, émotion et symptômes physiques » (199). C'est parce que ces interactions sont souvent semblables à des lois qu'une thérapie systématique des troubles émotionnels est possible.

Les diverses composantes élémentaires de l'émotion et du comportement émotionnel de même que les nombreuses connexions entre les émotions sont loin d'être aléatoires ou *ad hoc*. Bien au contraire, dans de nombreux cas, ces composantes présentent des caractères raisonnablement *déterminés*, prévisibles et obéissant à des lois — bien que certains, ou même la plupart d'entre eux, aient une origine psychologique ou sociale. Sans aucun doute, plusieurs de ces connexions peuvent être altérées et remplacées par de nouvelles. Un excès ou un manque est synonyme de pathologie ; cependant, il faut qu'il existe une forme de détermination pour qu'une généralisation fiable soit possible. Une part de ce déterminisme est probablement le résultat direct du fait que de nombreux mécanismes et circuits émotionnels sont des traits naturellement donnés de notre constitution. Peuvent-ils alors être qualifiés de « naturels » et ainsi former une espèce de cette sorte ?

4. Le fonctionnement émotionnel comme domaine naturel

Il est difficile de nier qu'au moins certains des mécanismes et structures qui sous-tendent le fonctionnement émotionnel sont donnés et organisés naturellement. Ces mécanismes et structures affectives et émotive « pré-organisés » naturellement comprennent probablement diverses structures et circuits neuronaux, ainsi que la capacité de transmettre et recevoir certaines hormones et des transmetteurs spécifiques. Au-delà de ce fonctionnement affectif, nous possédons probablement une forme naturelle et organisée de capacité d'*affect fondamental* (Russell, 2003). Les systèmes affectifs de cette sorte constituent clairement une espèce naturelle en un sens notable : leurs structures et mécanismes sont donnés et organisés naturellement pour fonctionner suivant certaines lois propres. En remontant dans l'échelle de la complexité affective on trouve la capacité de répondre émotionnellement de façon primitive et stéréotypée (Damasio, 2003 ; Panksepp, 1998). Voilà encore un autre cas de fonctionnement émotionnel donné naturellement. Il s'agit là de deux formulations actuelles très générales de l'hypothèse empirique qui fait de l'émotion une espèce naturelle. Ce qui compte comme « émotion » peut être laissé flou ou plus exactement défini suivant le détail de chaque hypothèse individuelle.

Les deux hypothèses ci-dessus sont des exemples plausibles de ce que l'on pourrait trouver dans une hypothèse faisant de l'émotion une espèce naturelle. Cela est vrai même si les espèces en question peuvent ne pas ressembler à des espèces philosophiques traditionnelles. Cependant, on peut aussi porter à un niveau supérieur la question de savoir si l'émotion est une espèce naturelle. Comment qualifions-nous les mécanismes et structures de l'émotion basés davantage sur des facteurs psychologiques et sociaux ? Il n'est

vraiment pas évident que ce genre d'espèces méritent d'être qualifiées de « naturelles ». Le problème est de savoir si le fonctionnement émotionnel adulte normal doit être qualifié de « naturel ».

Il y a cependant des précédents importants pour qualifier ces espèces de phénomène naturel. Des processus très similaires sont qualifiés de naturels en sciences cognitives lorsque la catégorie d'agent cognitif est considérée comme une *espèce naturelle* (Churchland, 1982 ; Pylyshyn, 1984). Les agents cognitifs sont des espèces naturelles parce que, dans le cadre de la cognition, les représentations mentales et le comportement sont liés de manière prévisible par des lois. On pourrait faire remarquer que les agents émotifs sont exactement dans le même cas, excepté que les états mentaux et les comportements en jeu sont spécifiquement affectifs de par leurs caractéristiques définitionnelles (Charland, 1995). Ainsi, il y a au moins un précédent pour qualifier de « naturels » les processus psychologiques et biologiques mis en jeu dans le fonctionnement émotionnel normal. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour cette stipulation sémantique. Premièrement, les organismes biologiques humains capables d'émotions sont des entités qui se produisent naturellement. Deuxièmement, ils sont aussi naturellement conçus pour fonctionner avec les apports de l'environnement et pour répondre à celui-ci, ainsi que pour évoluer selon des chemins spécifiques naturellement donnés. Troisièmement, une fois que les schémas de fonctionnement émotionnel sont intégrés dans de tels organismes, ils opèrent souvent de manière prévisible et réglée. Enfin, quatrièmement, ils continuent de fonctionner de manière prévisible et réglée même lorsque de nouveaux schémas de fonctionnement émotionnel remplacent les anciens. Il est probable que ces lois ont toutes des exceptions, mais elles permettent des généralisations rudimentaires solides et des prédictions suffisamment semblables à des lois pour soutenir raisonnablement des généralisations subjectives ou contrefactuelles.

Bien sûr, des influences sociales considérables façonnent les émotions ressenties et manifestées par les humains ; il est probablement impossible de considérer les émotions en dehors de la culture. Admettons alors avec Clifford Geertz que « nos idées, nos valeurs, nos actions et même nos émotions sont, comme notre système nerveux même, des produits de la culture — des produits manufacturés, en effet, à partir de tendances, capacités et dispositions avec lesquelles nous sommes nés, mais manufacturées malgré tout » (Geertz, 1970a, 50). Admettons aussi que « les ressources culturelles sont des ingrédients, et non des accessoires, de la pensée humaine » (Geertz, 1970b, 77, 83). Pourtant, comme l'indiquent ces paragraphes, même Geertz est d'accord pour dire que certains comportements humains semblent dépendre de capacités ou de tendances innées. Il cite l'exemple des sourires qui se produisent en présence de stimuli agréables, et des grimaces qui suivent ceux qui sont désagréables (Geertz, 1970a, 50). Bien sûr, ces processus sont susceptibles d'être le résultat de la culture, mais ils dépendent en premier lieu de la présence de certaines tendances naturelles. Voilà précisément le point qui est en jeu — et il s'agit d'une question empirique.

Finalement, qualifier de « naturel » le fonctionnement intégré et régulé des émotions est discutable. Il est cependant presque certain que les émotions fonctionnent souvent comme un système unifié et régulé. Si cette hypothèse ne peut satisfaire nos conceptions philosophiques existantes des espèces naturelles, alors nous allons peut-être devoir chercher des formulations différentes. On pourrait par exemple suivre Peter Zachar et adhérer à une conception plus pragmatique, celle des « espèces pratiques » (Zachar et Bartlet, 2001). Toutefois, ne perdons pas de vue le vrai problème. Le point important est que les émotions fonctionnent souvent comme une « espèce » théorique propre, autonome et organisée. Nous ne pouvons pas permettre que ce fait soit laissé dans l'ombre en raison de désaccords sémantiques fondés sur des conceptions philosophiques dépassées ou inappropriées.

(Traduction de Florian Ferrand)

Bibliographie

- Beck, A. *Cognitive Therapy and the Emotional Disorders*, New York, International Universities Press, 1976.
- . *Cognitive Therapy of Depression*, New York, Guilford Press, 1979.
- Ben Ze'ev, A. *The Subtlety of Emotion*, Cambridge, Mass., MIT Press, 2000.
- Charland, L. C. « That Natural Kind Status of Emotion », *British Journal for the Philosophy of Science*, 53, 2002, p. 511-537.
- . « In Defence of 'Emotion' », critical notice of P. E. Griffiths, « What Emotions Really Are : the Problem of Psychological Categories », *Canadian Journal of Philosophy*, 31-1, 2001, p. 133-54.
- . « Reconciling Cognitive and Perceptual Theories of Emotion : a Representational Proposal », *Philosophy of Science*, 64, 1997, p. 555-579.
- . « Emotion as a Natural Kind : Towards a Computational Foundation for Emotion Theory », *Philosophical Psychology*, 8(1), 1995, p. 59-84.
- Churchland, P. « Is 'Thinker' as a Natural Kind ? », *Dialogue*, 21, 1982, p. 223-238.
- Damasio, A. *Descartes' Error*, New York, Putnam & Grossett, 1994.
- . *Looking for Spinoza : Joy, Sorrow, and the Feeling Brain*, New York, Harcourt, 2003.
- De Sousa, R. *The Rationality of Emotion*, Cambridge (Mass.), MIT Press, a Bradford Book, 1987.
- Ekman, P. « An Argument for Basic Emotions », *Cognition and Emotion*, 6, 1992, p. 169-200.
- Ellis, A., *Reason and Emotion in Psychotherapy*, New York, L. Stuart, 1962.
- Ellis, A. et R. Greiger, dir. *Handbook of Rational Emotive Therapy*, New York, Springer, 1977.
- Elster, J. *Alchemies of Mind : Rationality and the Emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- Engels, G., N. Garbafeski, et R. Diekstra. « Efficacy of Rational Emotive Therapy : a Quantitative Analysis », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 61(6), 1993, p. 1083-1090.
- Frijda, N. « The Laws of Emotion », *American Psychologist*, 43, 1988, p. 349-358.
- Gardiner, H. M., Metcalf, R.C. et J.G. Beebe-Center, *Feeling and Emotion : a History of Theories*, New York, American Book Company, 1937.
- Geertz, C. *The Interpretation of Cultures* (2000 Edition), New York, Basic Books, 1973.

- . « The Impact of the Concept of Culture on the Concept of Man », dans C. Geertz, *The Interpretation of Cultures* (2000 Edition), New York, Basic Books, 1970a, p. 33-55.
- . « The Growth of Culture and the Evolution of Mind », dans C. Geertz, *The Interpretation of Cultures* (2000 Edition), New York, Basic Books, 1970b, p. 55-87.
- . *Available Light : Anthropological Reflections on Philosophical Topics*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 2000.
- . « Culture, Mind, Brain/Mind, Brain, Culture », dans C. Geertz, *Available Light : Anthropological Reflections on Philosophical Topics*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 2000a, p. 203-218.
- Gordon, R. M. *The Cognitive Structure of Emotion*, Cambridge, Mass., Cambridge University Press, 1987.
- Griffiths, P. E. *What Emotions Really Are : the Problem of Psychological Categories*, Chicago, University of Chicago Press, 1997.
- . « Is Emotion a Natural Kind ? », dans R. Solomon, dir., *Thinking and Feeling : Contemporary Philosophers on Emotion*, New York, Oxford University Press, 2004.
- Hunter, R. et M. Ida. *Three Hundred Years of Psychiatry 1535-1860*, Londres, Carlisle Publishing, 1982.
- James, S. *Passion and Action : the Emotions in Seventeenth-Century Philosophy*, Oxford, Clarendon Press, 1997.
- Lazarus, R. *Emotion and Adaptation*, Oxford, Oxford University Press, 1991.
- Lazarus, R. et B. Lazarus. *Passion and Reason : Making Sense of Our Emotions*, Oxford, Oxford University Press, 1994.
- Ledoux, J. *The Emotional Brain*, New York, Simon & Schuster, 1996.
- Levi, A. *French Moralists : the Theory of the Passions 185-1649*, Oxford, Clarendon Press, 1964.
- Neu, J. *A Tear Is an Intellectual Thing : the Meanings of Emotion*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- Panksepp, J. *Affective Neuroscience*, Oxford, Oxford University Press, 1998.
- Pylyshyn, Z. *Computation and Cognition*, Cambridge, Mass., MIT Press, a Bradford Book, 1984.
- Russell, J. A. « On the Bipolarity of Positive and Negative Affect », *Psychological Bulletin*, 125-1, 1999, 3, p. 3-30.
- . « Core Affect and the Psychological Construction of Emotion », *Psychological Review*, 110-1, 2003, p. 145-172.
- Salovey, P. et J. D. Mayer, « Emotional Intelligence », *Imagination, Cognition, and Personality*, 9, 1990, p. 185-211.
- Solomon, R. C. *The Passions*, New York, Doubleday, 1976.
- . « Some Notes on Emotion, 'East and West' », *Philosophy East and West*, 45-2, 1995, p. 171-202, [En ligne], [<http://ccbs.ntu.edu.tw/FULLTEXT/JR-PHIL/solomon.htm>].
- . *Thinking and Feeling : Contemporary Philosophers on Emotion*, New York, Oxford University Press, 2004.
- Sorabji, R. « Emotion and Peace of Mind : From Stoic Agitations To Christian Temptations », Oxford, Oxford University Press, 2000.
- Zachar, P. et S. Bartlett. « Basic Emotions and their Biological Substrates : a Nominalistic Interpretation », *Consciousness and Emotion*, vol. 2, n° 2, 2002, p. 189-221.

Philosophiques

philosophiques

Précis de *Literal Meaning*

François Recanati

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012955ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012955ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Recanati, F. (2006). Précis de *Literal Meaning*. *Philosophiques*, 33 (1), 231–236.
<https://doi.org/10.7202/012955ar>

Disputatio

Précis de *Literal Meaning*

FRANÇOIS RECANATI

Institut Jean-Nicod, Paris
recanati@ens.fr

La sémantique contemporaine est fondée sur l'idée que « les locuteurs d'une langue connaissent implicitement des règles qui leur permettent potentiellement, pour une infinité de phrases syntaxiquement bien formées, de déterminer si elles sont vraies ou fausses dans n'importe quelle situation donnée¹ ». Le problème, c'est que les phrases ne sont pas vraies ou fausses *in vacuo* : pour évaluer une phrase, on a non seulement besoin d'une situation que la phrase puisse être dite décrire correctement ou incorrectement, mais aussi d'un contexte où la phrase soit énoncée. On a besoin d'un contexte d'énonciation parce qu'une phrase comme « Je suis l'auteur de *Literal Meaning* » décrit correctement la réalité si c'est moi qui l'énonce, mais la décrit incorrectement si quelqu'un d'autre, par exemple Michel Seymour, l'énonce. Le contenu vériconditionnel de la phrase dépend du contexte : énoncée par moi, la phrase « Je suis l'auteur de *Literal Meaning* » est vraie si et seulement si je suis l'auteur de *Literal Meaning*, alors que cette même phrase, énoncée par Michel Seymour, est vraie si et seulement si Michel Seymour est l'auteur de *Literal Meaning*. Autrement dit : la phrase exprime des « propositions » différentes dans des contextes différents.

On peut maintenir l'idée fondatrice de la sémantique contemporaine si l'on pense que, parmi les règles maîtrisées inconsciemment par tout locuteur d'une langue, certaines déterminent la valeur sémantique que prennent les expressions indexicales (comme « je ») relativement au contexte d'énonciation. De fait, selon Kaplan, la signification linguistique d'un mot comme « je » n'est autre qu'une règle permettant, en contexte, de déterminer la valeur sémantique (en l'occurrence, la référence) de l'expression, à savoir la règle selon laquelle « je » désigne le locuteur. Les règles sémantiques du langage permettent donc bien de déterminer la valeur de vérité de n'importe quelle phrase du langage relativement à n'importe quelle situation, mais elles le font pour ainsi dire en deux étapes : dans un premier temps, les règles du langage permettent de déterminer, pour une phrase quelconque, quelle proposition est exprimée par cette phrase dans un contexte quelconque, et dans un deuxième temps, la proposition en question détermine si la phrase ainsi interprétée est vraie relativement à une situation quelconque.

Mais peut-on soutenir que la référence d'une expression linguistique (relativement à un contexte) est effectivement déterminée par une règle, une

1. Citation extraite du document de synthèse présenté par Philippe Schlenker en vue de son habilitation (EHESS, janvier 2005).

convention linguistique ? Dans le cas d'expressions indexicales comme « je » ou « demain », cela paraît plausible. En vertu des conventions de la langue française « je » désigne le locuteur, et « demain » désigne le lendemain de l'énonciation. Mais qu'en est-il par exemple du pronom de troisième personne, « il » (dans son emploi référentiel) ? Aucune règle linguistique ne va ici déterminer à qui le locuteur fait référence lorsqu'il emploie ce pronom. Dans les cas de ce genre, certains linguistes parlent de *sous-détermination* sémantique : les règles du langage ne déterminent pas complètement la valeur sémantique et donc elles ne déterminent pas complètement la proposition exprimée par la phrase où l'expression figure. La proposition exprimée dépend, en partie, de facteurs pragmatiques. Ainsi, la référence du pronom dépend des *intentions référentielles* du locuteur, ou tout au moins des intentions référentielles qu'il est rationnel d'attribuer au locuteur étant donné le contexte.

Plutôt que de renoncer à l'idée fondatrice sur laquelle est bâtie la sémantique contemporaine, on peut, sans nier la sous-détermination sémantique, tenter d'intégrer celle-ci à l'édifice. Admettons que des facteurs pragmatiques (par exemple les intentions référentielles du locuteur) jouent un rôle crucial pour déterminer la valeur prise par certaines expressions en contexte. Cela paraît impliquer que la valeur sémantique de ces expressions n'est pas déterminée par des règles, mais par autre chose. On peut cependant maintenir que, même dans ce type de cas, la valeur de l'expression est déterminée par une règle (relativement au contexte), à condition de spécifier de façon adéquate l'aspect pertinent du contexte, c'est-à-dire l'aspect du contexte auquel la règle renvoie. La règle associée à « je » renvoie à un aspect particulier du contexte, à savoir l'identité de l'énonciateur, et la règle associée à « demain » renvoie à un autre aspect, à savoir le moment de l'énonciation. De même, pourrait-on dire, il y a une règle associée à « il », mais l'aspect du contexte auquel cette règle renvoie est constitué par... les intentions référentielles du locuteur. De même que « je » désigne la personne qui parle, « il » désigne la personne (mâle) qu'entend désigner la personne qui parle lorsqu'elle emploie ce pronom — telle serait la règle associée au pronom dans son emploi référentiel. Dans cet emploi, le pronom de troisième personne est comparable à un joker. Dans un jeu de cartes, le propre d'un joker — ce qui le distingue des autres cartes — est qu'on peut lui donner la valeur que l'on veut, mais c'est une convention qui détermine que le joker prend la valeur qu'on veut, et la convention qui détermine cela est semblable en tout point à la convention qui détermine la valeur des autres cartes.

La stratégie que je viens de décrire fait une place aux facteurs pragmatiques, mais sans limiter pour autant les ambitions de la sémantique. Elle le fait en *asservissant* la pragmatique à la sémantique : les facteurs pragmatiques qui interviennent dans la détermination du contenu vériconditionnel des énoncés sont ceux-là mêmes auxquels les mots renvoient en vertu des règles sémantiques qui leur sont associées. Le mot « je » commande de prendre en

considération la personne du locuteur ; de même, un démonstratif oblige l'interprète à prêter attention aux intentions référentielles du locuteur. Le contexte ne joue un rôle dans la détermination du contenu sémantique des énoncés que dans la mesure où les mots eux-mêmes, en vertu des règles sémantiques qui leur sont associées, lui donnent ce rôle à jouer. Cette stratégie est étroitement liée à une doctrine particulière, aujourd'hui dominante parmi les sémanticiens formels et les philosophes du langage : le « minimalisme ». On accepte le rôle des facteurs pragmatiques dans la détermination du contenu, à condition que leur intervention soit toujours déclenchée par une instruction véhiculée par la signification linguistique des expressions en jeu. En ce sens le contenu vériconditionnel de l'énoncé reste une propriété de la phrase bien qu'il soit largement fonction du contexte. Dans le jargon des philosophes du langage, on parle du « contenu de la phrase relativement au contexte ».

Le minimalisme est le plus récent avatar d'une position générale que je nomme « littéralisme », et qui voit dans le contenu vériconditionnel d'un énoncé une propriété de la phrase énoncée — à côté de ses propriétés syntaxiques et autres². En opposition à cela, les philosophes du langage ordinaire ont, au milieu du vingtième siècle, défendu l'idée que le contenu vériconditionnel d'un énoncé n'est pas une propriété de la phrase, sur le même plan que ses propriétés syntaxiques, mais une propriété de *l'acte de parole* accompli par le locuteur qui énonce cette phrase.

On peut dire que, historiquement, le littéralisme l'a emporté sur la position défendue par les philosophes du langage ordinaire. La sémantique contemporaine, comme je l'ai dit, est fondée sur un présupposé littéraliste. Récemment, toutefois, les pragmaticiens et certains philosophes du langage ont mis l'accent sur la sous-détermination sémantique et abandonné le minimalisme, en faisant une place à des effets du contexte sur le contenu qui ne sont pas contrôlés par la signification linguistique et qui néanmoins affectent les conditions de vérité. Mon but, dans *Literal Meaning*, était précisément d'établir un lien entre ces discussions contemporaines sur l'interface sémantique/pragmatique et le débat ancien (et passablement oublié) autour du littéralisme. Mon intention était de rouvrir ce débat, et de montrer que la position des philosophes du langage ordinaire peut être actualisée et défendue. À cette fin, j'ai soutenu dans le livre quatre thèses principales.

Première thèse : Les utilisateurs du langage ont des intuitions concernant le contenu vériconditionnel des énoncés, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles un énoncé donné est vrai et correspond à la réalité ; mais ces intuitions sont en partie informées par l'arrière-plan contextuel de telle façon qu'on peut, en manipulant le contexte, modifier le contenu vériconditionnel intuitif d'un énoncé. Le point crucial est que l'influence exercée par le contexte sur

2. Sur l'évolution historique du littéralisme, voir la première partie de mon article « Contextualism and Literalism : Some Varieties », dans G. Preyer et G. Peter (dir.), *Contextualism in Philosophy : Epistemology, Meaning, and Truth*, Oxford University Press, 2005.

le contenu ne se réduit pas à l'indexicalité, c'est-à-dire aux cas où les mots eux-mêmes encodent une instruction et obligent l'interprète à prendre en considération le contexte. Indépendamment des processus de détermination contextuelle du sens déclenchés par les mots eux-mêmes, il y a des processus contextuels de détermination ou de modification du sens qui interviennent pour ainsi dire librement, pour des raisons purement pragmatiques, sans que rien dans le matériel linguistique ne soit responsable de leur intervention. Je distingue ainsi les processus de « saturation », en vertu desquels une expression indexicale ou assimilée reçoit en contexte une valeur sémantique, conformément aux instructions véhiculées par l'expression elle-même, et les processus de « modulation », en vertu desquels la signification lexicale d'une expression se trouve, dans un emploi effectif, enrichie ou modifiée sous l'influence du contexte. Parmi les processus de modulation je distingue l'*enrichissement libre*, en vertu duquel les mots prennent en contexte une valeur plus spécifique que leur signification lexicale (ainsi « lapin » reçoit une interprétation différente dans « porter du lapin » et dans « manger du lapin »), le *transfert* de type métonymique (« le sandwich au jambon est parti sans payer »), et l'*extension de sens* de type métaphorique (« le distributeur de billets a avalé ma carte de crédit »).

Deuxième thèse : Pas plus qu'ils ne se réduisent à la « saturation », les processus de modulation ne se réduisent aux implicatures conversationnelles théorisées par Grice. Le propre des implicatures est qu'elles constituent un niveau de sens distinct du contenu sémantique, qu'elles présupposent. Les implicatures résultent d'une inférence faite par l'interprète d'un énoncé (conformément aux intentions du locuteur), inférence qui exploite deux prémisses : (i) le fait que le locuteur ait dit ce qu'il a dit, et (ii) le fait que le locuteur soit censé respecter un certain nombre de principes conversationnels lui enjoignant de parler à propos, de dire la vérité, etc. La première prémisse suppose que l'interprète ait accès, indépendamment des implicatures, au contenu sémantique de l'énoncé. De fait, l'interprète a des intuitions concernant le contenu vériconditionnel de l'énoncé et les exploite dans la dérivation des implicatures ; mais ces intuitions sont d'emblée affectées par les processus de modulation qui, eux, ne sont pas inférentiels et ne présupposent pas l'identification préalable du contenu exprimé. De façon générale, je distingue les processus pragmatiques secondaires, c'est-à-dire les processus d'interprétation contextuelle qui présupposent l'identification préalable du contenu vériconditionnel de l'énoncé global, des processus pragmatiques primaires, qui ne présupposent pas cette identification préalable. La dérivation des implicatures conversationnelles est un processus pragmatique secondaire, mais tant la saturation que la modulation sont des processus pragmatiques primaires.

Le minimaliste peut, certes, s'accommoder de la distinction tripartite entre saturation, modulation et implicatures. Ce qui compte pour le minimaliste, c'est l'idée que seule la saturation a un impact sur le contenu sémantique de l'énoncé, dans la mesure où elle seule a sa source dans la signification linguis-

tique de la phrase. Définissons donc le contenu sémantique de l'énoncé comme étant la proposition « minimale » que l'on obtient à partir de la phrase désambiguïsée lorsqu'on procède à la saturation de toutes les variables indexicales et assimilées, en leur assignant une valeur contextuelle, mais sans rien faire de plus. Dans cette optique on distingue le contenu sémantique, ou contenu littéral, de l'énoncé, et le contenu effectivement communiqué par l'acte de parole. Le contenu communiqué est affecté par la modulation, par les implicatures conversationnelles, par l'ironie, et par toutes sortes de processus pragmatiques, primaires ou secondaires, qui viennent en plus de la saturation mais ne sont pas contrôlés par la signification linguistique de la phrase. Toutefois, aucun de ces processus n'affecte le contenu proprement sémantique de l'énoncé. Ce contenu est la proposition minimale déterminée, relativement à un contexte, par la signification conventionnelle de la phrase. La proposition minimale ne correspond pas au contenu intuitif de l'énoncé, puisque celui-ci est affecté par des processus pragmatiques de modulation. On peut donc réconcilier la position minimaliste, qui soutient que le contenu sémantique est une propriété de la phrase (relativement au contexte), avec l'idée que le contenu vériconditionnel intuitif d'un énoncé est affecté par l'arrière-plan contextuel d'une façon qui ne se réduit pas à l'indexicalité et qui n'est pas contrôlée par la signification conventionnelle de la phrase. La réconciliation (incarnée par ce que, dans le livre, j'appelle la « *Syncretic View* ») repose sur la distinction entre deux niveaux de contenu vériconditionnel : le contenu littéral, et le contenu intuitif.

La troisième thèse importante que je défends dans *Literal Meaning* conduit au rejet de la « *Syncretic View* ». Je soutiens que la notion de « proposition minimale » n'est qu'un *artefact* théorique stérile, dont la seule utilité est de sauvegarder le minimalisme. En effet, à partir du moment où l'on admet que la modulation est un processus pragmatique primaire qui opère localement et ne présuppose pas la compréhension préalable du contenu sémantique global de l'énoncé, la proposition minimale n'a plus aucun rôle à jouer dans le processus effectif d'interprétation. Il n'y a pas de niveau intermédiaire entre, d'une part, la signification linguistique de la phrase et, d'autre part, le contenu vériconditionnel intuitif de l'énoncé, déterminé conjointement par la signification linguistique de la phrase et les processus pragmatiques primaires (*y compris* la modulation).

Il reste qu'on peut donner à la proposition minimale un statut « contrefactuel », comme je l'ai fait dans un précédent livre³. Ainsi entendue, la proposition minimale exprimée par un énoncé est le contenu qu'aurait cet énoncé si chacun des éléments qui le constituent était pris littéralement, sans qu'aucun processus de modulation n'intervienne. Mais cette concession au minimalisme, pour minimale qu'elle soit elle-même, se révèle éminemment discutable. Dans le chapitre 9 de *Literal Meaning*, j'introduis une forme radicale

3. Voir *Direct Reference : From Language to Thought* (Blackwell, 1993), p. 318.

de contextualisme, représentée par des auteurs contemporains comme Charles Travis et John Searle, et proche des idées de Austin et Wittgenstein. Selon la conception défendue par ces auteurs, aucune proposition n'est déterminée par les mots eux-mêmes, hors modulation. Les sens des mots sont comme les pièces d'un puzzle, mais pour les assembler et donner un sens à l'ensemble — un sens suffisamment déterminé pour rendre l'énoncé évaluable relativement à une situation concrète — il faut une intervention créatrice des utilisateurs du langage. La quatrième et ultime thèse que je soutiens dans le livre est que le contextualisme, sous cette forme radicale, est une option digne de considération, quand bien même elle implique le rejet de ce que j'ai appelé l'idée fondatrice de la sémantique contemporaine. Dans la perspective contextualiste, les mots eux-mêmes sont inertes, et il faut un acte de parole pour leur donner vie.

Philosophiques

philosophiques

Du sens littéral

Brendan S. Gillon

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012956ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012956ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gillon, B. S. (2006). Du sens littéral. *Philosophiques*, 33 (1), 237–248.
<https://doi.org/10.7202/012956ar>

Du sens littéral¹

BRENDAN S. GILLON

Université McGill

Quelques suppositions semblent incontournables dans l'étude du langage. La première est que toute expression complexe d'une langue doit être analysée dans ses plus petits éléments, c'est à dire ceux que les linguistes appellent des morphèmes. La deuxième est que le sens d'une expression complexe est déterminé par le sens des expressions minimales qui la constituent et par la structure syntaxique qui forme, à partir d'elles, l'expression complexe elle-même. La troisième est que chaque expression minimale a un sens invariant. Ces trois suppositions ont guidé toutes les études sérieuses du langage depuis leur début, il y a plus de deux mille cinq cents ans, quand le grand grammairien du sanscrit Pāṇini a rédigé la première grammaire générative.

Un aspect du langage naturel que l'on reconnaît depuis très longtemps est le fait que l'interprétation d'une expression peut être relative à la situation dans laquelle on l'énonce. Toutefois, le traitement formel de la sémantique des expressions clairement identifiées comme telles n'est apparu que pendant la seconde moitié du vingtième siècle.

Deux sortes d'expressions ont été clairement identifiées. Une des sortes est appelée : *endophore*, et l'autre : *exophore*. Pour comprendre ce que veut dire *endophore*, considérons les deux phrases suivantes :

1.1 Deux est un nombre pair.

1.2 Il est un nombre pair.

Non seulement les deux phrases sont grammaticalement complètes, mais elles ont la même structure syntaxique. Bien que la première soit vraie, nous ne pouvons pas dire, à défaut de tout contexte, si la seconde est vraie ou fausse.

Ensuite, considérons deux autres phrases, toutes deux vraies :

2.1 Deux est un nombre premier.

2.2 Trois est un nombre premier.

Finalement, adjoignons la phrase 1.2 à chacune des phrases en 2, ce qui donne les deux phrases ci-dessous :

3.1 Deux est un nombre premier, et il est pair ;

3.2 Trois est un nombre premier, et il est pair.

Même sans aucune connaissance de la situation de leur énonciation, on peut juger la première, vraie, et la seconde, fausse.

1. Je tiens à remercier Michel Paradis et Paul Pupier pour toutes les améliorations qu'ils ont apportées à mon français. Je remercie aussi Steven Davis pour ses commentaires.

Évidemment, l'interprétation de la phrase dans 1.2 peut dépendre du texte qui l'entoure, ce que j'appelle son *co-texte*. Je désigne par *endophore* toute expression qui en exige une autre dans le co-texte pour que son interprétation soit complète. J'appelle *antécédent* le constituant minimal, dans le co-texte, qui détermine l'interprétation de l'endophore. Ainsi, dans la première phrase coordonnée ci-dessus, l'antécédent du pronom personnel de la troisième personne du singulier est *deux*, et, dans la deuxième, l'antécédent est *trois*. (Cette relation est signalée par le soulignage de l'endophore et de son antécédent.)

Considérons, à son tour, ce que j'appelle une expression *exophore*. Le contexte de son énonciation doit être connu pour que son interprétation soit complète. Cette expression est aussi appelée *déictique* par les linguistes, et *indicateur* (*indexical*) par les philosophes analytiques anglophones. La première phrase suivante en est un exemple.

4.1 Marco Polo est mort ici.

4.2 Marco Polo est mort à Venise.

La deuxième phrase est vraie, comme n'importe quelle personne connaissant suffisamment la vie de Marco Polo peut le constater, tandis que même un expert de la vie de Marco Polo ne peut pas déterminer la vérité de la première phrase sans une connaissance de la situation dans laquelle la phrase a été énoncée. J'appelle la situation physique dans laquelle une phrase est énoncée sa *scène*.

Pour savoir si une expression est exophorique, on peut toujours la mettre à l'épreuve. On choisit une phrase contenant l'expression dont on veut déterminer si elle est ou non exophorique, et qui est assujettie à un jugement de vérité ; puis, en gardant les mêmes conditions de vérité, on change la situation de son énonciation et on constate si le jugement de la vérité de la phrase en est ou non changé. De la même façon, on peut constater si une expression est ou non endophorique en gardant les mêmes conditions de vérité et en changeant le co-texte. Comme Quine (1960, § 27, pp. 131-132) l'a souligné, on ne doit pas confondre, en jugeant de la valeur de vérité d'une phrase, le changement qui résulte du fait qu'elle contient des expressions exophoriques — ou, d'ailleurs, endophoriques — avec le changement qui résulte du fait qu'elle contient des expressions ambiguës. L'ambiguïté engendre l'assujettissement des phrases à un jugement de vérité, sans que rien ne soit changé dans les conditions de vérité, dans la situation de l'énonciation ou dans le co-texte. (Voir Gillon, 2004.)

Même si quelques expressions ont un emploi endophorique et pas d'emploi exophorique — par exemple, le pronom réfléchi *se* — et même si d'autres ont un emploi exophorique et pas d'emploi endophorique — par exemple, le pronom personnel de la première personne du singulier et l'adverbe *maintenant* —, plusieurs expressions ont les deux emplois. C'est le cas des pronoms personnels de la troisième personne.

L'identification de ces deux sortes d'expressions est le résultat des travaux des linguistes aussi bien que ceux des philosophes. Cependant, leur traitement sémantique est le fruit du travail des philosophes. L'analyse de la sémantique des expressions exophoriques a été entamée par Bar-Hillel (1954) et perfectionnée par Kaplan (1977), Lewis (1979) et Stalnaker (1970), et celle de la sémantique des expressions endophoriques par Geach (1962) et Quine (1960). Disons que le contexte grammatical est l'ensemble des aspects de la situation d'énonciation d'une phrase exigés par les mots qui forment celle-ci pour qu'elle acquière des conditions de vérité². La scène et le co-texte sont donc contenus dans ce contexte. Mais ce fait nous conduit à la question suivante : sont-ils les seuls aspects du contexte grammatical ? Autrement dit, les conditions de vérité d'une phrase grammaticale dépendent-elles de la présence exclusive des endophores et des exophores dans le contexte ? Plusieurs — Sperber et Wilson (1986), Bach (1999), Carston (2002), Recanati, Levinson (2004), et d'autres encore — ne le pensent pas. Une bonne partie des données en faveur de l'hypothèse que le contexte doit comprendre plus que le co-texte et la scène est présentée dans le livre de François Recanati intitulé *Literal Meaning*, publié tout récemment à la Cambridge University Press.

Dans ce qui suit, je montrerai que plusieurs de ces données ne justifient pas l'élargissement du concept de contexte grammatical au-delà de la scène et du co-texte. Toutes les données que je discuterai exemplifient la même chose, à savoir qu'on peut arriver à communiquer une circonstance par une phrase, même si cette circonstance ne fait pas partie de ses conditions de vérité, ou même si la phrase n'a pas de conditions de vérité. Je distingue donc entre les conditions de vérité d'une phrase (dites aussi les circonstances d'évaluation d'une phrase), d'une part, et la circonstance que le locuteur tente d'exprimer par sa phrase ou que l'allocutaire pense que son locuteur tente d'exprimer, d'autre part. Autrement dit, je distingue entre le sens d'une phrase déterminé par le sens invariant de ses mots et de sa structure syntaxique, d'un côté, et le sens que le locuteur de la phrase tente d'exprimer par la phrase ou celui que l'allocutaire attribue à la phrase énoncée par le locuteur, de l'autre.

Les exemples les plus frappants de l'écart entre le sens d'une phrase énoncée dans une situation et le sens visé par le locuteur, ou le sens qui lui est attribué par l'allocutaire, sont ceux où la langue d'expression n'est ni la langue maternelle du locuteur ni celle de l'allocutaire.

Même dans de tels cas, l'allocutaire dont la langue maternelle n'est pas celle de la phrase énoncée n'a aucune difficulté à comprendre ce que le locuteur veut communiquer, bien que la phrase contienne une erreur de genre ou d'accord, par exemple. Nous n'avons qu'à penser aux phrases prononcées par les personnages dont la langue maternelle n'est pas le français dans la bande dessinée Tintin.

2. Pour simplifier la discussion, je me limite aux phrases déclaratives susceptibles de posséder des conditions de vérité.

De la même façon, les adultes comprennent facilement ce que leurs enfants veulent leur communiquer, bien que les phrases énoncées par ceux-ci contiennent des erreurs grammaticales. Sans doute, il y a des malentendus, comme l'illustre bien un dessin humoristique. Dans ce dessin, une mère, en train de préparer un repas dans la cuisine, entend son enfant lui dire qu'il vient de scier en deux le pied d'une chaise dans la pièce à côté : *Mommy, I just sawed the chair* (« Maman, je viens de scier la chaise en deux »), et sa mère le corrige en disant : *No dear, you saw the chair* (« Non chéri, tu as vu la chaise »).

Même les adultes énoncent des phrases dont le sens ne correspond pas à ce qu'ils veulent dire. On connaît, bien sûr, le fameux révérend William A. Spooner (1844—1930), ancien chef du New College de l'Université Oxford, réputé pour ses erreurs linguistiques humoristiques non intentionnelles. Par exemple, on lui attribue l'énonciation de la première phrase suivante, par laquelle il voulait exprimer le sens de la deuxième phrase.

5.1 *Work is the curse of the drinking class.*

Le travail est le fléau de la classe qui boit.

5.2 *Drink is the curse of the working class.*

La boisson est le fléau de la classe ouvrière.

De pareils cas abondent partout, à l'écrit et à l'oral. Quelqu'un m'a dit une fois la phrase énoncée dans 6.1, en voulant dire la phrase énoncée dans 6.2.

6.1 *I did not hear the computer until I turned it off.*

Je n'ai entendu l'ordinateur qu'après l'avoir éteint.

6.2 *I had not noticed the noise the computer had been making until I turned it off.*

Je n'ai remarqué le bruit fait par l'ordinateur qu'après avoir éteint celui-ci.

Un passager dans ma voiture m'a dit, pendant que je conduisais, la phrase énoncée dans 7.1, en voulant dire celle énoncée dans 7.2.

7.1 *The traffic is slippery.*

La circulation est glissante.

7.2 *The road is slippery.*

La chaussée est glissante.

Si ces exemples anecdotiques ne nous ont pas persuadés, considérons alors des exemples publiés. La phrase suivante se trouvait dans un article de *U.S.A. Today* (14 nov. 1996, p. 1) :

8. *John Dalton had refused to rent to black customers for ten years.*

Pendant dix ans, John Dalton avait refusé de louer aux clients noirs.

Comme l'article l'explique, ce que John Dalton avait refusé de faire pendant dix ans, c'était de louer aux Noirs. Mais les personnes à qui quelqu'un refuse de louer sont-elles ses clients ?

Voici une phrase tirée de l'*International Herald Tribune* (Sat.-Sun., July 2-3, 2005, p. 20) :

9. *A thirteen-year old girl was killed after being bitten by a shark.*
Une fille de treize ans a été tuée après avoir été mordue par un requin.

Mais rien dans l'article ne nous laisse entendre que la malheureuse fille a survécu à l'attaque d'un requin, mais a été tuée plus tard.

Il y a peu de chances que la plupart des lecteurs aient compris ces deux phrases autrement que de la façon suivante :

- 10.1 John Dalton avait refusé de louer aux Noirs pendant dix ans.
10.2 Une fille de treize ans est morte après qu'un requin l'a mordue.

Il n'est pas rare qu'un locuteur et son allocutaire s'entendent parfaitement, c'est-à-dire que le sens attribué par l'allocutaire à une phrase soit précisément le sens visé par le locuteur, bien que le sens visé et le sens attribué ne soient pas le sens de la phrase énoncée. Voici un exemple dont j'ai été témoin.

- 11.1 A : Peux-tu voir le tableau noir ?
11.2 B : Oui.

Bien sûr, on peut facilement imaginer cet échange entre un conférencier et un membre de son auditoire. En fait, cet échange a eu lieu entre une mère et son fils, les deux sachant que le fils pouvait avoir besoin de lunettes. Pourtant, à cette occasion, aucune allusion à cette possibilité n'a été faite. Par la question énoncée dans 11.1, dont le contresens est identique à celui de la question 6, la mère visait celle énoncée dans 12.

12. Peux-tu voir ce qui est écrit sur le tableau noir ?

Et ce que le fils voulait faire comprendre à sa mère en répondant *oui*, c'est qu'il pouvait lire ce qui était écrit sur le tableau noir.

Considérons un cas bien discuté dans la philosophie du langage. Keith Donnellan (1966) a observé qu'une phrase contenant un syntagme nominal défini peut communiquer la circonstance à laquelle le locuteur faisait allusion en énonçant la phrase, malgré le fait que rien dans les circonstances d'évaluation ne satisfait le contenu descriptif du syntagme nominal. Imaginez une réception ; une seule personne à cette réception est en train de boire une boisson gazeuse dans un verre de champagne. Imaginez aussi que deux autres personnes la regardent et que l'une d'elles dise à l'autre la phrase suivante :

13. La personne qui boit du champagne est un philosophe.

La phrase communiquera que la personne regardée par les deux autres est un philosophe, et ce, même si le verre ne contient pas de champagne, mais, disons, du Perrier. Si la personne que les deux autres regardent boit du Perrier, la phrase n'est pas vraie. Pourtant, dans la situation envisagée, le locuteur communique

la circonstance qu'il veut communiquer, c'est-à-dire que la personne qu'il regarde est un philosophe, bien que la phrase énoncée ne soit pas vraie.

Les syntagmes nominaux déterminés par l'article défini ne sont pas les seuls dont le sens échoue à identifier le sens visé par le locuteur. Cela peut arriver aux syntagmes nominaux dont le déterminant est une exophore. Restons à la réception à laquelle assistent Charles et son colocataire, Marc. Charles a amorcé une conversation avec, disons, Alice. Après quelques minutes, Charles se rend compte qu'il n'a pas présenté Marc à Alice. Pendant ce temps, à l'insu de Charles, Marc s'est éloigné. Charles, sans regarder l'endroit que Marc a occupé il y a quelques instants, dit :

14. Voici mon colocataire, Marc.

Dans cette scène, l'exophore *voici* n'a pas la valeur voulue par son locuteur. Malgré cela, la phrase peut communiquer exactement ce que voulait son énonciateur.

Ce n'est pas toujours l'erreur qui mène à un écart entre le sens d'une phrase et ce que le locuteur veut communiquer ou ce que l'allocutaire comprend. Parfois, le locuteur choisit, exprès, une phrase dont le sens est différent du sens visé, et ce, pour que son allocutaire reconnaisse l'écart et, par ce moyen, sache ce qu'il voulait communiquer. C'est-à-dire que le locuteur énonce une phrase sarcastiquement. En voici un exemple.

Supposons qu'Alain et Bertrand, qui ont une connaissance de la géographie de l'Europe, se parlent. Supposons aussi qu'Alain a une assez faible connaissance de la géographie du Moyen Orient. La première phrase est énoncée dans 15. Bertrand emploie la deuxième phrase pour corriger ce qu'Alain a exprimé par la première.

15. Alain : Téhéran est en Turquie.

Bertrand : Et Londres est en France.

Pour que Bertrand réussisse à communiquer à Alain que ce qu'il a dit est faux, il est nécessaire qu'Alain reconnaisse que la phrase de Bertrand est fautive et qu'il reconnaisse aussi que Bertrand le sait également. Donc, Alain doit comprendre le sens de la phrase de Bertrand, reconnaître la fausseté de celle-ci et conclure que ce qu'il a dit est faux.

Muni de la distinction entre le sens d'une expression, d'un côté, et le sens que le locuteur vise à exprimer en l'énonçant ou le sens que son allocutaire lui attribue en l'entendant, réfléchissons sur plusieurs données citées par Recanati. Ce que ces données montrent, c'est que les locuteurs sont indulgents envers le laxisme sémantique de leurs partenaires dans leurs conversations.

Commençons par une observation qui a contrarié David Lewis. Dans son célèbre article, « Scorekeeping in a language game » (1979), il a introduit le concept d'*accommodement*. Selon Lewis, l'*accommodement* est une sorte d'ajustement fait par les interlocuteurs pour réconcilier le sens d'une expression avec le sens qu'ils voulaient se communiquer dans le but de faciliter leur

communication. L'auteur donne l'exemple de l'accommodement fait par les interlocuteurs pour trouver des normes de précision convenables au bon déroulement de la conversation portant sur l'emploi des adjectifs qualificatifs. Pour illustrer son idée, Lewis reprend un exemple de John Austin. On peut dire que :

16. la France est hexagonale,

bien qu'elle n'ait pas vraiment la forme d'un hexagone. La raison pour laquelle un allocutaire accepte une telle phrase comme vraie, selon Lewis, c'est qu'il s'accommode aux normes évidemment moins strictes de son locuteur dans le but de ne pas entraver la bonne progression de la conversation.

Une conséquence de son hypothèse, nous dit Lewis, c'est qu'un allocutaire a également la possibilité d'adopter une norme plus stricte ou moins stricte. Pourtant, comme il le note, en réalité, il n'y a pas de symétrie : adopter des normes plus strictes passe mieux que d'adopter des normes moins strictes, et cela même quand le resserrement de normes empêche la conversation.

Ce que Lewis n'a pas observé, c'est que cette asymétrie ne se borne pas aux adjectifs qualificatifs. La même asymétrie se manifeste à travers les adverbes comme *maintenant* et *ici*, et les syntagmes nominaux quantificationnels.

Prenons la remarque de Recanati (2004, pp. 57-58) :

La valeur sémantique [de *now* (« maintenant ») et de *here* (« ici »)] est respectivement le temps ou le lieu du contexte. Mais, quel temps et quel lieu sont considérés comme le contexte ? Quelle partie de temps ou de lieu est incluse ? Cela dépend de l'intention du locuteur, et donc, encore une fois, du contexte au sens large. Comme tout le monde le sait, *here* [« ici »] peut référer à cette chambre, à ce bâtiment, à cette ville, à ce pays, etc., et la même sous-détermination affecte *now* [« maintenant »].

Ce qui est en jeu dans l'emploi de ces deux mots n'est pas du tout la sous-détermination, mais plutôt le laxisme des normes. Et, comme Lewis l'a remarqué dans le cas des adjectifs qualificatifs, il y a une asymétrie. On peut toujours refuser l'emploi sémantiquement laxiste des mots comme « maintenant » (*now*) et « ici » (*here*).

Imaginons deux personnes dans un bureau à Montréal. Une des deux reçoit un appel téléphonique de Guillaume, qui est venu de New York et s'est installé dans sa chambre d'hôtel. La personne qui a reçu l'appel dit à l'autre :

17. Guillaume est ici.

L'autre personne peut très bien nier la vérité de la phrase dans 17 : après tout, Guillaume n'est pas dans le bureau ; il est dans sa chambre d'hôtel. La première personne a énoncé une phrase strictement fausse, mais elle a réussi néanmoins à communiquer ce qu'elle voulait, à savoir, selon l'exemple, que Guillaume est à Montréal.

Je laisse au lecteur le soin de formuler un exemple pareil pour l'adverbe « maintenant » (*now*).

Le même phénomène se manifeste dans l'emploi des syntagmes nominaux quantificationnels, tellement discuté aujourd'hui sous le nom de « restriction du domaine de quantificateurs » (*quantifier domain restriction*). On lit souvent que ce que voulait dire un locuteur en énonçant une phrase comme :

18. Tout le monde est venu à la réception,

n'est pas strictement que tout le monde est venu, mais que tous, dans un domaine restreint, disons tous les amis de l'énonciateur de la phrase dans 18, sont venus. Cependant, le domaine du discours ne peut pas fournir une contrainte supplémentaire au syntagme nominal quantificationnel pour qu'une phrase exprime ce que le locuteur tente d'exprimer en l'énonçant. La phrase dans 19.1 communique le sens de la phrase dans 19.2.

19.1 Jean déteste tout le monde.

19.2 Jean déteste tout le monde sauf lui-même.

Puisque le syntagme nominal *Jean* est dans la phrase, sa référence doit être dans le domaine du discours. Et puisque Jean est une personne, il doit être dans le domaine du syntagme nominal quantificationnel *tout le monde*. La situation est tout à fait la même pour la phrase énoncée dans 20.1, qui communique le sens de celle énoncée dans 20.2.

20.1 Tout est sur la table.

20.2 Tout, sauf la table, est sur la table.

Par contre, dans 19 comme dans 20, les phrases ne sont pas synonymes. La conséquence logique de la première phrase dans 19 est la première phrase dans 21 ; mais la conséquence logique de la deuxième phrase dans 19 n'est pas la première phrase dans 21.

21.1 Jean se déteste.

21.2 La table est sur elle-même.

De la même façon, la conséquence logique de la première phrase dans 20 n'est pas la deuxième phrase dans 21 ; mais la conséquence logique de la deuxième phrase dans 20 n'est pas la deuxième phrase dans 21. Le problème de la restriction du domaine du quantificateur n'est pas unique aux syntagmes nominaux quantificationnels. Le problème des restrictions existe aussi pour certains adjectifs. Considérons la phrase suivante, que j'ai lue dans un texte sur la philosophie.

22. *Would someone row away from a sinking ship in an empty lifeboat ?*
Qui s'éloignerait à la rame d'un navire qui coule dans un canot de sauvetage vide ?

En réfléchissant sur cette question, on arrive à s'en poser une autre, à savoir :

23. *If the lifeboat is empty, who is rowing ?*

Si le canot de sauvetage est vide, qui rame ? Évidemment, ce que l'on voulait demander, c'est :

24. *Would someone row away from a sinking ship alone in a lifeboat ?*
Qui s'éloignerait à la rame d'un navire qui coule, tout seul dans un canot de sauvetage ?

Le même phénomène se manifeste de nouveau dans les cas de prétendues « descriptions définies incomplètes » (*incomplete definite descriptions*). Ces cas sont, en quelque sorte, l'inverse des cas de Donnellan mentionnés plus haut, où le syntagme nominal décrit mal l'objet visé par le locuteur. Dans le cas des descriptions définies incomplètes, le syntagme nominal décrit l'objet visé correctement, mais ne le décrit pas assez pour spécifier uniquement l'objet visé. Voici un exemple de James McCawley :

24. Le chien a mordu un autre chien.
The dog bit another dog.

Les deux syntagmes nominaux exigent que le domaine de discours contienne au moins deux chiens. Par contre, le premier syntagme nominal, une description définie, exige qu'il n'y ait qu'un chien. Néanmoins, le locuteur d'une telle phrase peut très bien communiquer la circonstance comme il le désire en énonçant la phrase dans 24.

Dans les cas précédents, les phrases des données étaient soit mal formées soit bien formées, mais littéralement fausses. Pourtant, de telles phrases peuvent réussir — et normalement elles réussissent — à communiquer la circonstance que leur locuteur désire exprimer en les énonçant. Tournons-nous vers les phrases bien formées et littéralement vraies, qui peuvent communiquer une circonstance mais pas nécessairement celle visée par le locuteur.

Commençons avec un exemple tiré des *Histoires* d'Hérodote. Cet ancien Grec relate que le roi de Lydie, Crésus, envisageant de faire la guerre contre Cyrus le Grand, roi des Perses, envoya un messenger au temple d'Apollon, à Delphes, pour demander au dieu s'il devait faire la guerre contre Cyrus. La Pythie, la femme qui servait à transmettre la réponse du dieu, dit que « si Crésus attaquait les Perses, il détruirait un grand empire » (chap. 53). Crésus, ravi de la réponse, attaqua, mais Cyrus le vainquit et le fit prisonnier. Crésus demanda alors à celui-ci de lui permettre d'envoyer un messenger au temple d'Apollon pour demander si le dieu « n'avait pas honte de l'avoir encouragé à lancer une guerre contre les Perses, qui devait porter de tels fruits, en lui disant qu'il était destiné à détruire l'empire de Cyrus » (chap. 90). La Pythie répondit que « s'il avait été sage, il aurait envoyé un messenger une deuxième fois pour demander à quel empire le dieu faisait allusion, celui de Cyrus ou le sien » (chap. 91).

Bien que l'empire perse et l'empire lydien aient été dans le domaine du discours et dans le domaine du syntagme nominal *un grand empire*, Crésus a interprété la réponse de la Pythie plus étroitement que ne le permettait le sens de la phrase. Autrement dit, la réponse à la première question posée par Crésus était sous-spécifiée par rapport à ce que Crésus voulait savoir d'Apollon, comme le confirme la réponse de la Pythie à la deuxième question que Crésus avait posée.

Normalement, la sous-spécification ne nous donne pas d'ennuis. Prenons l'exemple :

25. Avez-vous mangé ?

La question ne spécifie pas quand. Normalement, on comprend qu'elle est posée par rapport au jour pendant lequel on la pose, comme dans la question suivante :

26. Avez-vous mangé le petit déjeuner ?

Mais, normalement, aucune limite de temps n'est comprise dans la question posée dans 27 :

27. Avez-vous mangé du caviar ?

Dans ce cas, la question se pose par rapport à la vie de la personne interrogée. Pourtant, il n'y a aucune raison de penser que cette différence résulte de quelque élément de la grammaire ou du lexique. Au contraire, tout indique que le rapport au temps est sous-spécifié.

La sous-spécification n'est pas le caractère exclusif des syntagmes nominaux indéfinis et du temps. Même les exophores, comme les pronoms démonstratifs, permettent la sous-spécification, comme en témoigne un exemple de Ludwig Wittgenstein, adapté ci-dessous. Imaginez quelqu'un qui montre du doigt une bouteille de vin et dit :

28. Ceci est importé.

Le locuteur peut vouloir communiquer, en énonçant cette phrase, que le vin *dans* la bouteille est importé, ou il peut vouloir communiquer que le verre *de* la bouteille est importé. La phrase, même assortie du geste, est sous-spécifiée par rapport à ces deux possibilités. Les deux phrases suivantes, dans la même situation d'énonciation, ne sont pas sous-spécifiées de cette façon.

29.1 Ce vin est importé.

29.2 Ce verre est importé.

C'est encore la sous-spécification qui est en jeu dans les exemples cités par Recanati, comme les phrases suivantes.

30.1 *Mary took out her key and opened the door.*

Marie a sorti sa clef et a ouvert la porte.

30.2 *The policeman stopped the car.*

Le policier a arrêté la voiture.

Il n'y a rien dans le sens de la première phrase qui exige que Marie se soit servie de sa clef pour ouvrir la porte ; et il n'y a rien dans le sens de la deuxième phrase qui détermine comment le policier a arrêté la voiture. C'est absolument compatible avec le sens de la deuxième phrase, par exemple, que le policier était conducteur et a arrêté la voiture en appuyant sur le frein ou qu'il était en train de contrôler la circulation et a signalé au conducteur de la voiture de s'arrêter.

Dans chaque cas examiné, nous avons vu qu'une phrase peut réussir à communiquer une circonstance qui n'est pas parmi les conditions de vérité déterminées par son sens. Aucun de ces cas ne donne à penser que la circonstance fait partie des conditions de vérité fixées par un deuxième sens déterminé par la grammaire et le lexique. Donc, les cas examinés ne donnent pas à penser qu'on doit élargir le concept de contexte grammatical pour inclure quoi que ce soit au-delà de la scène et du co-texte. Cela dit, nous ne pouvons pas exclure la possibilité que d'autres données puissent nous obliger à élargir le concept de contexte grammatical.

Recanati cite plusieurs phénomènes contrariants. Prenons, par exemple, le problème de l'interprétation de la préposition « de » (*of*) dans un syntagme prépositionnel. Comme on le sait depuis le temps de Pāṇini, la contribution sémantique de la préposition est très variée. Si le nom qui a pour complément un syntagme prépositionnel est un nom relationnel non dérivé comme « frère », ou un nom dérivé d'un verbe comme « mort », l'interprétation de la préposition est déterminée par la relation comprise dans le sens du nom dont le complément est un tel syntagme. Donc, la préposition « de » dans le syntagme nominal « un frère de Jean » signale que Jean est un des *relata* de la relation de frère, tout comme « de » dans le syntagme nominal « la mort de Jean » signale à qui la mort est attribuée. Mais, l'interprétation devient moins claire dans les cas où le nom dont le syntagme prépositionnel est le complément n'est ni dérivé d'un verbe ni relationnel. Par exemple, dans l'expression « voiture de Jean », s'agit-il de la voiture qui appartient à Jean, de la voiture que Jean a louée, ou de la voiture que Jean a empruntée à son frère ? Je ne peux entrer ici dans les détails de ce problème. Il suffit de dire qu'il n'existe pas, à ce jour, d'analyse reconnue par les linguistes comme satisfaisante. Recanati mentionne encore, entre autres problèmes, ceux du flou et de la polysémie. Mais sans une analyse convaincante de ces phénomènes, on ne peut en tirer quelque conclusion que ce soit, et donc rien sur la nature du concept de contexte.

Bibliographie

- Bach, Kent. « The Myth of Conversational Implicature », *Linguistics and Philosophy*, vol. 22, 1999, pp. 327-366.
 Bar-Hillel, Y. « Indexical Expressions », *Mind*, vol. 63, 1999, pp. 689-690.

- Carston, Robyn. *Thoughts and Utterances : the Pragmatics of Explicit Communication*, Oxford, England, Blackwell, 2002.
- Davis, Steven et Brendan Gillon (dir.). *Semantics : A Reader*, Oxford, England, Oxford University Press, 2004.
- Donnellan, Keith. « Reference and Definite Descriptions », *The Philosophical Review*, vol. 75, n. 3, 1966, pp. 281-304.
- Geach, Peter. *Reference and Generality*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1962.
- Gillon, Brendan S. « Ambiguity, Indeterminacy, Deixis and Vagueness : Evidence and Theory ». Dans Davis et Gillon, 2004, pp. 157-187.
- Kaplan, David. 1977. « Demonstratives ». Manuscrit. Réimprimé dans Davis et Gillon, 2004, pp. 749-799.
- Levinson, Stephen C. *Presumptive Meanings : the Theory of Generalized Conversational Implicatures*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press, 2000.
- Lewis, David. 1970. « Scorekeeping in a Language Game », *Journal of Philosophical Logic*, vol. 8, pp. 339-359. Réimprimé dans Davis et Gillon, 2004, pp. 803-816.
- Quine, Willard Van Orman. 1960. *Word and Object*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press.
- Recanati, François. *Literal Meaning*, Cambridge, England, Cambridge University Press, 2004.
- Sperber, Daniel et Deidre Wilson. 1986. *Relevance : Communication and Cognition*, Oxford, England, Blackwell, 2^e édition, 1995.
- Stalnaker, Robert. « Pragmatics », *Synthèse*, vol. 22, 1970, pp. 272-289.

Le contextualisme sémantique en perspective

Au sujet de *Literal Meaning*, de François Recanati

Michel Seymour

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012957ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012957ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)
Société de philosophie du Québec

ISSN
0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Seymour, M. (2006). Le contextualisme sémantique en perspective : au sujet de *Literal Meaning*, de François Recanati. *Philosophiques*, 33 (1), 249–262.
<https://doi.org/10.7202/012957ar>

Le contextualisme sémantique en perspective.

Au sujet de *Literal Meaning*, de François Recanati

MICHEL SEYMOUR

Université de Montréal

seymour@videotron.ca

François Recanati a produit un beau livre, finement ciselé sur le plan conceptuel, et très richement documenté. Il s'agit d'une argumentation généreuse pour le lecteur, et l'ouvrage se prête bien à une *disputatio* pour cette raison. Sa contribution s'inscrit dans une discussion récente qui, sous le couvert d'un débat entre spécialistes, réactive rien de moins que la vieille querelle opposant les sémanticiens formalistes et les tenants de la philosophie du langage ordinaire, et plus spécifiquement les théories anti-psychologistes et les théories psychologistes de la signification. J'explique dans un premier temps et très succinctement en quoi consiste le contextualisme de Recanati, et je procède ensuite à l'examen de l'argument justifiant cette théorie.

Tel que je le comprends, le contextualisme sémantique affirme la nécessaire dépendance naturelle de la signification littérale par rapport à la signification intentionnelle. Il ne faut pas comprendre cette théorie comme découlant d'un argument logique ou analytique. Il ne s'agit pas de prétendre que le *concept* de signification conventionnelle se réduit au *concept* de signification intentionnelle. Appelons cette dernière thèse « l'intentionnalisme ». On retrouve un argument logique et conceptuel de ce genre chez des auteurs comme Paul Grice, Stephen Schiffer, David Lewis, Jonathan Bennett et Gilbert Harman¹. Le contextualisme cherche plutôt à établir une relation de nécessité naturelle entre deux phénomènes. Il ne s'agit pas d'une nécessité conceptuelle ou d'une nécessité purement métaphysique, mais bien d'une nécessité qui s'impose étant donné les faits contingents qui caractérisent notre condition.

Il ne faut pas non plus confondre la thèse contextualiste et les faits empiriques à partir desquels cette thèse est affirmée. On peut être appelé à reconnaître les faits empiriques qui viennent appuyer la thèse, et donc à reconnaître l'existence d'une corrélation effective entre les conditions de vérité intuitives des énonciations et la psychologie des locuteurs, sans tirer la conclusion qu'il existe une relation de nécessité naturelle entre la significa-

1. Paul Grice, « Meaning », *Philosophical Review*, 66, 1957 ; Grice, « Utterer's Meaning, Sentence Meaning and Word-Meaning », *Foundations of Language*, 4, 1968 ; Grice, « Utterer's Meaning and Intentions », *Philosophical Review*, 78, 1969 ; Grice, « Meaning Revisited » dans N. Smith (dir.), *Mutual knowledge*, London, Academic Press, 1982 ; David Lewis, *Convention : A Philosophical Study*, Harvard University Press, 1969 ; Stephen Schiffer, *Meaning*, Oxford, Clarendon Press, 1972 ; Jonathan Bennett, *Linguistic Behavior*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976 ; Gilbert Harman, « Review of Linguistic Behavior by Jonathan Bennett », *Language*, 1977, 53.

tion littérale et la signification intentionnelle. Les données empiriques viennent sans doute corroborer l'hypothèse contextualiste, ou à tout le moins lui fournissent-elles un certain degré de plausibilité, mais la postulation d'un lien de nécessité naturelle constitue un aspect plus controversé du contextualisme. Il s'agit d'une certaine façon d'expliquer les phénomènes observés.

Par exemple, un auteur comme Ludwig Wittgenstein serait tout à fait disposé à reconnaître l'importance des facteurs pragmatiques pour la détermination des conditions de satisfaction des énonciations, et il serait en ce sens disposé aussi à reconnaître les prémisses empiriques du contextualisme. Mais il le ferait tout en défendant fermement l'autonomie de l'institution du langage, autant sur le plan conceptuel que du point de vue de la nécessité naturelle. Autrement dit, il récuserait autant la thèse intentionnaliste que la thèse de la nécessité naturelle défendue par les philosophes contextualistes, tout en donnant largement raison à ces derniers au sujet des hypothèses empiriques qu'ils avancent puisque, très souvent, les conditions intuitives de satisfaction des énonciations s'éloignent considérablement des conditions de vérité déterminées par la signification conventionnelle des mots.

La même remarque s'applique à Herman Cappelen et Ernest Lepore². Ces deux auteurs sont disposés à reconnaître le pluralisme des actes de langage, c'est-à-dire l'idée qu'une quantité très grande de propositions peuvent être dites, assertées, affirmées à l'occasion d'énonciations particulières d'une seule et même phrase. Ils sont donc d'accord pour dire que, dans le contexte d'une énonciation donnée, les conditions de vérité intuitives sont dérivées à partir des contenus d'intention de signifier et des présuppositions. Ce qui est dit dans un contexte dépend de facteurs très variés qui diffèrent de la proposition sémantiquement exprimée. En somme, ils acceptent que les actes de langage expriment potentiellement une quantité très grande de propositions. Mais qu'à cela ne tienne, le pluralisme des actes de langage est compatible avec le minimalisme sémantique, c'est-à-dire avec le point de vue affirmant (i) que peu d'expressions signifient en fonction du contexte, (ii) que celles qui le font sont grammaticalement sensibles au contexte et (iii) que le contexte d'énonciation n'a pas d'incidence sur le contenu littéral exprimé par les expressions du langage. Or le philosophe contextualiste refuse d'expliquer la dépendance observée entre les conditions de satisfaction des énonciations et les intentions de signifier sans que cela n'ait d'impact sur le plan de la signification littérale. Pour lui, cette dépendance observée est révélatrice d'une dépendance plus profonde entre le contenu littéral et le contenu intentionnel.

J'ai distingué les thèses intentionnaliste et contextualiste. Celles-ci peuvent, bien entendu, être développées de manière convergente, la raison étant que les deux permettent de développer ensemble une théorie psychologiste de la signification. C'est notamment ce qui se produit chez John Searle. L'hypothèse

2. Voir « A Tall Tale : In Defense of Semantic Minimalism and Speech Act Pluralism » dans Gerhard Preyer (dir.) *Contextualism*, Oxford, Oxford University Press, 2004 ; voir surtout leur ouvrage *Insensitive Semantics*, Basil Blackwell, 2004.

de l'arrière-plan joue chez Searle un rôle important dans la détermination des conditions de vérité littéralement attachées aux énoncés, ce qui fait de lui un philosophe contextualiste³. Mais la dérivation proposée de la notion d'institution du langage à partir d'un ensemble de concepts psychologiques (l'arrière-plan, le système de croyances, les intentions collectives) place également Searle du côté des intentionnalistes⁴.

Il importe toutefois de souligner le fait que l'intentionnalisme et le contextualisme ne sont pas nécessairement des thèses convergentes. Certains intentionnalistes rejettent en principe le contextualisme. Paul Grice, par exemple, pense que dans un contexte d'énonciation donné, la part la plus importante de la signification est constituée par la signification conventionnelle attachée aux mots, et il soutient que les facteurs pragmatiques ne viennent que très rarement troubler le contenu sémantique véhiculé⁵. Ainsi, il a tendance à minimiser l'importance des facteurs pragmatiques dans la détermination des conditions de vérité littérales attachées à une énonciation donnée. On peut défendre une telle position minimaliste eu égard aux ingrédients pragmatiques requis dans le contexte d'une énonciation particulière, tout en adoptant sur le plan conceptuel une approche réductionniste au sujet des conventions gouvernant les règles qui donnent la signification invariante des mots.

Inversement, on peut être contextualiste sans être intentionnaliste. Il existe, en effet, plusieurs variantes de l'hypothèse contextualiste. Certains auteurs en viennent à nier l'existence même d'une composante conventionnelle de la signification des mots. On songe ici à ceux pour qui la signification d'un mot n'existe que dans l'usage entendu au sens d'événement d'énonciation. On peut qualifier cette position de contextualisme radical. Si l'on s'engage dans cette voie, le contextualisme n'a pas besoin d'une thèse intentionnaliste pour aboutir au psychologisme. Il y parvient tout seul. Il est donc possible, dans une telle perspective, d'aller jusqu'à rejeter l'hypothèse intentionnaliste. Mais la plupart des auteurs reconnaissent l'existence d'un sens conventionnel (ou d'un potentiel sémantique) attaché aux mots, tout en soutenant que les conditions de vérité déterminées par ceux-ci ne jouent souvent aucun rôle dans la détermination des conditions de vérité littérales associées aux énoncés. Il s'agit dans ce cas du contextualisme modéré. Par conséquent, même si le contextualisme peut en principe aboutir par lui-même au psycholo-

3. John Searle, « Literal Meaning », *Erkenntnis* 1, 1978, 207-224 (reproduit dans Searle, *Expression and Meaning : Studies in the Theory of Speech Acts*, New York, Cambridge University Press, 1979) ; Searle, *Intentionality : An Essay in the Philosophy of Mind*, New York, Cambridge University Press, 1983 ; Searle, « Response : The Background of Intentionality and Action », dans Lepore et Van Gulick, 1991 ; Searle, *The Rediscovery of the Mind*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1992.

4. Searle, *The Construction of Social Reality*, New York, Free Press, 1995.

5. Le minimalisme est défendu par Grice notamment dans « The Causal Theory of Perception », *PAS*, suppl. vol. 35, 1961 ; « Logic and Conversation », dans Peter Cole et Jerry L. Morgan (dir), *Syntax and Semantics*, vol. 3, *Speech Acts*, New York, Academic Press, 1975 ; *Studies in the Way of Words*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1989.

gisme, la version la plus plausible requiert sans doute des appuis additionnels, dont celui de l'intentionnalisme.

Dans le cadre de cette présentation, je ne discute pas de la théorie psychologue de la signification en général, et je ne discute pas de l'intentionnalisme. J'examine seulement le contextualisme, et je concentre mon attention sur la version modérée défendue par des auteurs tels que Robyn Carston, John Searle, Dan Sperber et Deirdre Wilson⁶, et non sur la version radicale que l'on trouve chez des auteurs tels que Charles Travis, Peter Hacker et Gordon Baker⁷. La version modérée est aussi la version défendue par François Recanati dans *Literal Meaning*. Je veux spéculer sur les zones d'ombre qui me sont apparues à la lecture de ce livre⁸.

Le contextualisme de François Recanati affirme l'existence d'une relation de nécessité naturelle entre la signification littérale et des facteurs pragmatiques qui sont tout à la fois (i) primaires, (ii) optionnels et (iii) intentionnels. Les facteurs pragmatiques concernés sont *primaires* au sens où ils interviennent dans la détermination des conditions de vérité littérales de l'énoncé. On les distingue des facteurs pragmatiques secondaires qui viennent ajouter une couche additionnelle de signification (pragmatique) par rapport à la signification littérale. Songeons, par exemple, à l'ironie, à la métaphore, aux implicatures conversationnelles et aux actes de langage indirects qui présupposent des énoncés ayant déjà une signification littérale. On s'intéresse plutôt à des phénomènes qui interviennent dans la spécification des conditions de vérité littérales. Les facteurs pragmatiques pertinents sont aussi *optionnels* au sens où ils ne découlent pas des règles sémantiques associées aux expressions. Les expressions indexicales et les démonstratifs, par exemple, ont des règles de fonctionnement qui imposent sémantiquement le renvoi au contexte d'énon-

6. Robyn Carston « Enrichment and Loosening : Complementary Processes in Deriving the Proposition Expressed ? », *Linguistische Berichte* 8, 1997, 103-127. Searle, « Literal Meaning », *op. cit.* ; Dan Sperber et Deirdre Wilson, *Relevance : Communication and Cognition*, Oxford, Basil Blackwell, 1986.

7. Charles Travis, *Saying and Understanding*, Oxford, Basil Blackwell, 1975 ; Gordon P. Baker et P.M.S. Hacker, *Wittgenstein, Rules, Grammar, and Necessity*, Oxford, Basil Blackwell, 1985 ; Gordon P. Baker et P.M.S. Hacker, *Scepticism, Rules and Language*, Oxford, Basil Blackwell, 1984.

8. Il existe aussi au moins deux variantes du contextualisme modéré. Certains (Recanati) peuvent reconnaître le fait que les expressions ont des significations conventionnelles pleines et entières qui contribuent partiellement à la signification des énoncés, même si elles ne peuvent pas toujours produire par elles-mêmes les conditions de vérité intuitives des énoncés. D'autres (Sperber et Wilson) diront que les expressions n'ont qu'un potentiel sémantique et que la signification qui leur est associée dans le cadre d'une énonciation donnée dépend en partie du potentiel sémantique, mais aussi en partie du contexte. La notion de potentiel sémantique peut servir à montrer que la part conventionnelle doit être enrichie par le contexte pour compléter la contribution sémantique de l'expression à l'énoncé. Cette notion rapproche grandement le philosophe contextualiste du contextualisme radical. Je ne discuterai pas de cette alternative en tant que telle, sauf à la toute fin de ce texte.

ciation. Le contexte permet de compléter l'énoncé qui exprime alors des conditions de vérité pleines et entières. Il s'agit d'un phénomène de saturation à ne pas confondre avec le phénomène de modulation dont il est question ici, dans lequel des facteurs pragmatiques interviennent de manière facultative, mais sont néanmoins pertinents pour déduire les conditions de vérité littérales d'un énoncé donné. Les facteurs pragmatiques concernés sont enfin aussi décrits comme *intentionnels* au sens où il ne suffit pas de faire appel à une notion étroite de contexte n'impliquant rien de plus que le temps, le lieu, le locuteur, ainsi que des données proximales ou distales. Il faut faire intervenir les intentions de signifier et les croyances des locuteurs.

L'idée essentielle du contextualisme de Recanati est que les facteurs pragmatiques primaires, optionnels et intentionnels viennent parfois s'interposer entre les significations conventionnelles des mots et la signification des phrases. Les conditions de vérité littérales de plusieurs énoncés sont déterminées en partie par la signification conventionnelle des expressions constitutives, mais aussi par de tels facteurs pragmatiques. Les conditions de vérité qui découlent de la signification conventionnelle des mots ne sont pas toujours pertinentes. Sont parfois aussi pertinentes les conditions de vérité signifiées par le locuteur et auxquelles les autres locuteurs ont accès. Recanati soutient que divers phénomènes pragmatiques permettent d'illustrer ce point de vue. On songe à l'enrichissement (*enrichment*) [ex. : « il prit sa clé et ouvrit la porte » ; on comprend qu'il l'a ouverte avec sa clé], au relâchement (*loosening*) [ex. : « le guichet automatique a avalé ma carte de débit » ; ce que l'on comprend n'implique aucun phénomène de déglutition] et au transfert métonymique (*transfer*) [ex. : « le sandwich au jambon est parti sans payer » ; on comprend que c'est le consommateur du sandwich qui est visé].

J'en viens finalement à mes commentaires. Je vais me concentrer sur un seul problème, mais il est d'importance, puisqu'il concerne l'argument en faveur du contextualisme. Je me suis demandé quel argument particulier Recanati entendait développer en faveur du contextualisme. En voici une première reconstruction. Les conditions de vérité d'un énoncé constituent sans doute l'un des ingrédients sémantiques par excellence. Or il arrive très souvent que les conditions de vérité d'une énonciation donnée requièrent pour leur spécification le recours à des facteurs pragmatiques, comme le sens visé par les locuteurs. Il y a donc un lien étroit entre la signification littérale et de tels facteurs pragmatiques apparaissant dans le contexte, d'où la conclusion que l'acte de langage est le véhicule premier de la signification. Cette version de l'argument est bien entendu non valide. Le fait que les conditions de vérité d'une *énonciation* donnée requièrent que l'on fasse intervenir des facteurs pragmatiques ne prouve aucunement qu'il existe un lien étroit entre la signification littérale et le contexte d'énonciation. Il y a sans doute très souvent un lien entre la signification d'une énonciation et des facteurs pragmatiques intentionnels, mais cela ne veut pas dire que la signification littérale de la *phrase* soit

soumise aux mêmes contraintes. Le saut injustifié survient lorsque l'on tente de tirer une conclusion concernant les conditions de vérité littérales des phrases à partir de faits observés concernant les conditions de vérité de leurs énonciations. Herman Cappellen et Ernest Lepore sont les premiers à reconnaître qu'une seule et même phrase peut être énoncée pour accomplir différents actes de langage et exprimer des conditions de vérité variables d'un contexte à l'autre. Il ne s'en suit pas que les conditions de vérité littérales des phrases soient elles-mêmes déterminées par le contexte. Autrement dit, l'erreur est de partir des énonciations et de constater que leurs conditions de vérité sont liées à des facteurs pragmatiques, pour ensuite soutenir que les conditions de vérité des phrases elles-mêmes sont liées au contexte.

Une variante de cet argument semble être défendue par Recanati. Il s'agit cependant d'une variante faisant intervenir une prémisse additionnelle qui manquait à la première version et qui, pour cette raison, rend l'argument plus convaincant. En vertu du principe de disponibilité (*availability principle*), les conditions de vérité d'une phrase donnée doivent être celles qui sont accessibles aux individus (p. 20). Or les conditions de vérité auxquelles plusieurs individus accèdent à l'occasion de certaines énonciations données sont déterminées par des facteurs pragmatiques primaires, optionnels et intentionnels. La conclusion contextualiste semble alors découler de ces prémisses. Le principe de disponibilité nous offre ainsi la prémisse manquante de l'argument initialement formulé. C'est une prémisse qui justifie le saut nous incitant à assimiler les conditions de vérité littérales des phrases aux conditions de vérité intuitives des énonciations. On y parvient en imposant un principe de disponibilité. Cet argument laisse entendre que les conditions de vérité littérales doivent être disponibles, c'est-à-dire qu'elles doivent être celles qui sont effectivement appréhendées par les agents. Appelons ces dernières les conditions de vérité intuitives. Si les conditions de vérité littérales doivent être les conditions de vérité intuitives et que celles-ci sont fonction de facteurs pragmatiques primaires, optionnels et intentionnels, alors la signification dépend fondamentalement des événements d'énonciation, ou si l'on veut, des actes de langage. Mais pour remonter au point de départ de l'argument et bien identifier la source du différend, il faut poursuivre la réflexion et se demander quelle est la justification du principe de disponibilité et quel est son rôle exact dans l'argument.

Je suppose que l'on peut invoquer un principe méthodologique semblable à celui qui est proposé par Michael Dummett⁹ pour justifier le principe de disponibilité. Toute théorie de la signification doit en même temps être une théorie de la compréhension. Sur la base de ce principe général, on peut défendre des thèses corollaires plus particulières. On dira, par exemple, que toute théorie de la référence doit être complétée par une théorie du sens¹⁰. Et on ira peut-être ensuite jusqu'à affirmer que toute théorie du sens doit en même

9. Michael Dummett, « What is a Theory of Meaning ? I », dans *The Seas of Language*, Oxford, Oxford University Press, 1996.

temps se présenter comme une théorie du contenu. On se rapprocherait alors beaucoup du principe de disponibilité défendu par Recanati. Ce dernier principe suppose que les conditions de vérité littérales des phrases (le sens) doivent justement être celles qui sont comprises par les locuteurs (le contenu). Elles doivent être présentes dans le contenu cognitif des états mentaux des interlocuteurs à l'occasion d'une énonciation donnée et donc être des conditions de vérité intuitivement partagées par les locuteurs. Or, justement, les conditions de vérité intuitives auxquelles les locuteurs accèdent sont souvent fonction des intentions de signifier, alors que les prétendues conditions de vérité « littérales », celles qui découlent seulement de la signification conventionnelle de leurs expressions constitutives, ne sont parfois même pas appréhendées par eux et ne jouent aucun rôle dans la compréhension de l'énonciation. D'où l'idée que la signification littérale est fonction du contexte d'énonciation.

Je dois dire que je ne suis pas du tout convaincu par les arguments de Recanati concernant la disponibilité des conditions de vérité des phrases. Comment peut-on soutenir que celui qui entend « Elle a sorti sa clé et ouvert la porte » et comprend qu'elle a ouvert sa porte avec la clé n'accède pas aux conditions de vérité de la phrase ? Ne faut-il pas dans ce cas les saisir pour pouvoir les enrichir ? De même, pour comprendre ce qui est dit dans « Le guichet automatique a avalé ma carte de débit », ne faut-il pas imaginer un processus de déglutition pour opérer le relâchement ? Enfin, pour comprendre que le client lui-même est visé dans « Le sandwich au jambon est sorti sans payer », ne faut-il pas partir de la situation insensée de l'état de choses représenté par les conditions de vérité de la phrase ? Pour Recanati, le malaise ressenti à l'écoute de cette phrase provient de l'incompatibilité entre le concept exprimé par le sujet et le concept exprimé par le prédicat. On ne se rend donc jamais au point où serait représenté un état de choses possible, par exemple un sandwich qui sort du restaurant. J'avoue que je ne partage pas ici les intuitions de Recanati, car le malaise ressenti à l'occasion d'une première écoute de la phrase semble s'expliquer justement par le fait que l'on ne voit pas pourquoi il est affirmé qu'un sandwich au jambon est littéralement sorti du restaurant. Après quelques secondes, cette suggestion disparaît, et l'on comprend désormais qu'il est question du client. À partir de ce moment, les conditions de vérité littérales n'interviennent plus dans notre contenu cognitif. Mais il a fallu qu'elles interviennent initialement pour que puisse s'opérer un transfert métonymique.

Dans la suite de ce texte, je vais toutefois ignorer ce désaccord. Je vais faire comme si Recanati avait raison de dire que nous n'accédons pas toujours aux conditions de vérité découlant des significations conventionnelles des mots. Supposons donc qu'il ait raison sur ce point. Les conditions de vérité disponibles sont dans certains contextes d'énonciation des conditions de vérité intuitives qui s'éloignent de celles découlant de la signification conventionnelle des mots.

Dans cette version de l'argument, on est quand même passé subtilement d'une prescription méthodologique à une hypothèse plus controversée affirmant que le sens doit être précisément ce qui intervient dans le contenu cognitif des agents. C'est ainsi que l'on est en position de justifier ensuite une assimilation des conditions de vérité littérales des phrases aux conditions de vérité intuitives saisies par les locuteurs à l'occasion d'une énonciation, en conformité avec le principe de disponibilité. On aurait pourtant pu penser que la prescription méthodologique nous enjoignait seulement d'*inclure* une théorie de la compréhension *en plus* d'une théorie de la signification. Le principe méthodologique de Dummett peut pour cette raison être compatible avec une thèse bifurcationniste¹¹ qui aurait à spécifier des conditions de vérité littérales exprimées par les phrases et les conditions de vérité intuitives des énonciations, tout en montrant les liens qui existent entre ces deux sortes d'ingrédients au sein d'une théorie unitaire. Si l'on souscrit au principe méthodologique de Dummett, la théorie de la signification doit être en même temps une théorie de la compréhension, mais cela peut se faire sans avoir à produire un ingrédient qui est simultanément un sens et un contenu. Pour procéder de la sorte en respectant le principe de disponibilité, il suffirait que les conditions de vérité découlant de la signification conventionnelle des mots soient en principe elles aussi accessibles, même si elles ne sont pas toujours celles auxquelles on accède dans tous les contextes d'énonciation.

Pour identifier encore plus précisément la source du différend, notons que le principe de disponibilité peut recevoir une interprétation faible et une interprétation robuste. Selon l'interprétation faible, il faut seulement que le contenu sémantique soit en principe accessible pour être un contenu exprimé. Même si, dans certains contextes d'énonciation, il n'intervient pas dans les contenus mentaux des agents, on le fait intervenir en tant que tel dans d'autres contextes. Alors, en vertu de la version faible du principe de disponibilité, on devrait admettre que les conditions de vérité des phrases sont disponibles même dans les contextes où les locuteurs les contournent sans les appréhender. Selon l'interprétation robuste, on n'imposerait pas seulement une condition nécessaire, mais aussi d'une certaine façon une condition suffisante. Il ne s'agirait pas simplement d'affirmer que le contenu sémantique d'un énoncé doit en même temps être en principe accessible. On prétendrait que ce à quoi l'on accède dans un contexte d'énonciation donné constitue d'emblée le contenu sémantique. Or il semble que ce soit en s'appuyant sur un principe de disponibilité compris au sens robuste que l'on est en mesure de dire que les conditions de vérité littérales ne sont rien de plus que celles qui sont saisies intuitivement par les locuteurs. On ne peut plus se contenter de parler de conditions de vérité littérales exprimées par les phrases qui seraient en principe accessibles (le sens), et auxquelles viendraient ensuite s'ajouter des conditions de vérité de l'énonciation spécifiant ce qui est compris par les locuteurs dans le contexte (le contenu). Le principe de disponibilité, interprété dans sa version robuste, permet d'interdire tout bifurcationnisme, car on semble

alors justifié d'imposer une seule entité qui agirait à la fois comme sens et contenu dans tous les contextes d'énonciation. Donc, selon lui, si j'énonce que Recanati a sorti ses clés et ouvert la porte, les conditions de vérité littérales doivent être celles qui supposent qu'il s'est servi de ses clés *pour ouvrir la porte*, et ce, même si la phrase proprement dite semble exprimer des conditions de vérité plus pauvres.

Recanati ne fait pas au départ intervenir son principe de disponibilité comme une condition suffisante ; il s'agit dans un premier temps d'une condition nécessaire, d'une « contrainte » que les conditions de vérité doivent satisfaire. Et il n'affirme pas que ce qui est saisi intuitivement dans un contexte constitue en même temps le contenu littéral. Recanati affirme seulement que ce qui est dit doit être intuitivement accessible aux participants à la conversation (p. 20). Toutefois, en même temps, la contrainte doit s'appliquer à ce qui se produit à l'occasion d'une énonciation. Il est affirmé que « ce qui est dit doit être analysé en conformité avec les intuitions partagées par ceux qui comprennent parfaitement *l'énonciation* » (p. 14, c'est moi qui souligne). Si, dans un contexte d'énonciation donné, les conditions de vérité intuitives ne coïncident pas avec les conditions de vérité minimales, à savoir celles qui découlent de la signification conventionnelle des mots, mais sont les seules à être appréhendées par les locuteurs, alors, selon Recanati, les conditions de vérité littérales ne sont rien de plus que les conditions de vérité intuitives. Donc, même si le principe de disponibilité est présenté au départ seulement comme une condition nécessaire, le fait qu'on se concentre exclusivement sur ce qui se produit à l'occasion d'énonciations particulières est ce qui permet à Recanati de dire que le contenu littéral est parfois identique au contenu intuitif saisi par les locuteurs. Or l'accessibilité est pour lui une notion intimement liée aux événements d'énonciation (pp. 30-32). Il s'en tient à ce qui se produit quant aux énonciations, et c'est de cette manière qu'il arrive à rabaisser parfois le contenu littéral au contenu intuitif. Les conditions de vérité minimales ne sont-elles pas elles aussi parfois accessibles ? Bien sûr qu'elles le sont, et elles sont alors pour cette raison en principe accessibles dans tous les contextes d'énonciation. Cependant, le fait d'appliquer le principe de disponibilité aux énonciations nous permet apparemment de les exclure parfois du contenu littéral.

Une hypothèse de rechange, opposée au principe de disponibilité, semble susceptible d'être proposée. On prétendrait que même si les locuteurs ne font pas toujours intervenir de manière occurrente les conditions de vérité découlant de la signification conventionnelle des mots, ils ont aussi accès de manière générale à de telles conditions de vérité minimales. Cela serait compatible avec le fait que, dans plusieurs contextes d'énonciation, les conditions de vérité minimales ne coïncident pas avec les conditions de vérité intuitives. Ces autres cas ne fourniraient pas de raison pour évacuer les conditions de vérité minimales de la signification littérale. Les énoncés continuent d'exprimer ces conditions

de vérité minimales, y compris dans les contextes où les locuteurs ne les font pas intervenir dans leur esprit.

Le philosophe contextualiste ne voit pas les choses de la même façon. Il y a des contextes d'énonciation dans lesquels les conditions de vérité littérales coïncident avec les conditions de vérité minimales (celles qui découlent de la signification conventionnelle des expressions), et des contextes d'énonciation dans lesquels les conditions de vérité littérales coïncident avec les conditions de vérité plus riches, celles qui font intervenir des facteurs pragmatiques additionnels. Mais justement, puisqu'il nous faut reconnaître ce dernier cas, il faut aussi reconnaître la thèse essentielle de la dépendance au contexte.

Si le philosophe contextualiste est prêt à s'engager dans une telle voie argumentative, je crains que, là encore, il y ait un problème important. Comme on vient de le voir, il semble que les conditions de vérité « littérales » soient toujours, selon le philosophe contextualiste, les conditions de vérité exprimées par les énoncés dans un contexte d'énonciation. Nous avons vu que dans un contexte où des facteurs pragmatiques primaires, optionnels et intentionnels ne surviennent pas, les conditions de vérité littérales ne sont, selon Recanati, rien de plus que les conditions de vérité minimales, alors que dans d'autres contextes, il s'agit de conditions de vérité plus riches. Or c'est seulement parce que l'on fait du contexte d'énonciation le médium ultime de la signification que les conditions de vérité littérales ne coïncident pas toujours avec les conditions de vérité minimales. Le principe de disponibilité serait en principe compatible avec une hypothèse bifurcationniste si l'on ne sous-entendait pas que tout dépend des énonciations. Or, si le contexte d'énonciation est de cette manière jugé déterminant pour établir ce qui doit compter comme conditions de vérité littérales, l'argument contextualiste semble circulaire. La conclusion à laquelle on voulait parvenir n'était-elle pas justement que les actes de langage étaient les véhicules premiers de la signification ? Et n'est-ce pas cette conclusion que l'on est en train d'affirmer implicitement dans les prémisses de l'argument lorsqu'on soutient que les conditions de vérité littérales sont déterminées en fonction du contexte d'énonciation ? N'est-on pas en train d'affirmer que le contexte d'énonciation est déterminant et qu'il est le lieu où se déploie la signification linguistique ? Pourquoi devrions-nous en rester aux énonciations pour établir ce qui est exprimé littéralement dans les phrases ? N'est-ce pas justement parce que, pour Recanati, les actes de langage sont les véhicules premiers de la signification ? Et le problème n'est-il pas alors que l'on présuppose ce qui devait être la conclusion de l'argument ? Encore une fois, les conditions de vérité minimales sont en principe accessibles. Mais dans des énonciations données, elles ne sont apparemment pas ce à quoi les locuteurs accèdent. Si l'on se croit en droit de les évacuer parfois de la signification littérale, c'est que l'on prend les événements d'énonciation comme étalon de mesure. Mais cela revient à faire entrer la conclusion désirée dans les prémisses de l'argument.

Selon le point de vue bifurcationniste, les phrases ont un contenu sémantique minimal, et les énonciations ont des conditions de vérité qui sont très souvent plus riches et différentes du contenu sémantique minimal. Les conditions de vérité littérales exprimées dans tous les contextes sont celles qui découlent de la signification conventionnelle des expressions et sont elles-mêmes minimales. Elles satisfont le principe de disponibilité parce qu'elles sont toutes en principe accessibles, même si dans certains contextes d'énonciation, les locuteurs n'y ont apparemment pas accès. Toutefois, à cause, justement, du caractère minimal du contenu littéral exprimé, l'on se sert très souvent dans un contexte d'énonciation donné de ces mêmes énoncés pour dire des choses supplémentaires ou différentes. Toute énonciation permet alors de véhiculer un contenu plus riche, mais il ne faut pas s'appuyer sur ce fait pour tirer des conclusions erronées sur les liens qui existent entre la signification littérale des phrases et la signification contextuelle. On peut admettre que les phrases véhiculent un contenu sémantique minimal, auquel vient s'ajouter une couche pragmatique dans presque tous les contextes d'énonciation. Les conditions de vérité minimales qui découlent de la signification linguistique autonome des expressions sont peut-être parfois des conditions de vérité pauvres, mais elles sont des conditions de vérité quand même. On n'y a peut-être pas toujours recours, au sens où l'on ne les fait pas toujours intervenir dans notre esprit dans tous les contextes d'énonciation, mais ces conditions de vérité n'en existent pas moins. Il ne faut pas abandonner cette composante sous prétexte qu'elle ne nous serait souvent d'aucun recours *dans une énonciation donnée*.

Je viens de suggérer que la conception bifurcationniste est compatible avec le principe faible de disponibilité et qu'elle est préférable à l'hypothèse envisagée par Recanati, car celui-ci doit, pour défendre la version robuste du principe, s'appuyer sur un argument circulaire. Toutefois, un autre argument peut être envisagé en faveur du philosophe contextualiste, et qui explique peut-être pourquoi il est impossible d'envisager des conditions de vérité découlant de la signification conventionnelle des mots, lesquels auraient une relative autonomie par rapport au sens visé par les locuteurs. Selon ce point de vue, les conditions de vérité minimales sont indéterminées et appellent à être complétées par l'inclusion de facteurs pragmatiques primaires, optionnels et intentionnels. Il en est ainsi parce que la signification des énoncés doit être déterminée. Puisqu'elle ne peut pas être toujours déterminée par les conditions de vérité de la phrase elle-même, elle doit l'être par le sens visé par les locuteurs dans le contexte. Ainsi, on arrive à la même conclusion d'une nécessaire dépendance de la signification littérale par rapport aux intentions de signification, mais on y parvient sans recourir cette fois-ci à un argument circulaire. L'argument requiert toutefois que la signification soit conçue comme déterminée. Certains passages du texte laissent entendre que Recanati est tenté par cette approche. Il écrit : « Par «contextualisme», j'entends le point de vue selon lequel ce sont les actes de langage, et non les phrases, qui ont un con-

tenu déterminé et sont susceptibles d'avoir une valeur de vérité : les phrases elles-mêmes expriment un contenu déterminé seulement dans le contexte d'un acte de langage » (p. 154).

Ici, on éviterait la circularité, mais on n'éviterait pas de se compromettre sur une question pour le moins controversée, à savoir la thèse portant sur le caractère déterminé de la signification. Indépendamment de cette difficulté, il y a aussi le fait que l'on a reconnu le caractère optionnel des facteurs pragmatiques. Puisque ces facteurs n'interviennent pas toujours, ne doit-on pas admettre que les conditions de vérité minimales sont parfois les seules à être pertinentes, et ce, même si le contenu exprimé est alors indéterminé ? Je soutiendrais alors qu'il existe une tension entre, d'une part, une éventuelle adhésion au caractère déterminé de la signification et, d'autre part, l'admission que les mots ont une signification autonome et que les facteurs pragmatiques sont optionnels. Ces deux dernières thèses semblent conduire à une approche qui admet l'indétermination dans certains cas. Je doute par conséquent que le philosophe contextualiste puisse se permettre d'avancer que la signification doit être déterminée dans tous les cas. Il peut difficilement se dispenser des conditions de vérité littérales, que j'ai appelées « conditions de vérité minimales », s'il est prêt à reconnaître à la fois que les mots ont des significations conventionnelles autonomes, et que les facteurs pragmatiques déterminants dont il est question sont réellement optionnels.

Certains philosophes croient que l'admission de l'indétermination radicale affectant toutes les expressions du langage, y compris les mots, nous conduit irrémédiablement dans les bras du contextualisme. Cet argument pré-suppose très souvent que le contenu des énoncés doit être déterminé. Si les expressions sont indéterminées et que le contenu doit être déterminé, alors il ne peut l'être que par des facteurs pragmatiques provenant de l'énonciation. La thèse de l'indétermination de la signification des mots et des phrases viendrait en ce sens appuyer le contextualisme, mais ce serait seulement parce qu'on sous-entendrait que le contenu doit être déterminé. Son caractère déterminé ne pourrait alors être expliqué que par l'adjonction de facteurs pragmatiques additionnels. Mais je viens de neutraliser cet argument en montrant que le philosophe contextualiste est lui-même engagé à reconnaître que, parfois, les conditions de vérité minimales et indéterminées sont les seules qui soient pertinentes. On ne peut pas non plus tenter d'exploiter le fait que, dans certains contextes d'énonciation, certains énoncés appellent à être déterminés. Car si tel est le cas, il s'agit tout au plus d'une exigence pragmatique qui s'impose en fonction du sens visé par le locuteur, et non pas en fonction de la signification littérale. Pire, cela revient encore une fois à faire du contexte d'énonciation l'étalon de mesure de ce qui est signifié littéralement, ce qui nous replace dans le cadre d'une argumentation circulaire.

Si les conditions de vérité littérales sont parfois les conditions de vérité minimales, on ne peut alors plus invoquer un principe général nous enjoignant de compléter les conditions de vérité minimales par des conditions de vérité

plus riches. On peut seulement affirmer que les locuteurs saisissent parfois un contenu prétendument « déterminé » dans certains contextes d'énonciation. Toutefois, comme on l'a dit et répété, la dépendance de la signification d'une *énonciation* par rapport au sens visé par les locuteurs ne nous permet pas de prouver quoi que ce soit quant à la signification des phrases. Il est par conséquent permis de penser que les conditions de vérité minimales ont d'une manière générale une relative autonomie, et ce, y compris dans les contextes d'énonciation dans lesquels les locuteurs visent des significations plus riches. Ne faut-il pas alors reconnaître deux niveaux de signification : la signification littérale, minimale et indéterminée, à laquelle s'ajoute une signification pragmatique, plus riche et qui corrige en partie le caractère indéterminé de la signification littérale ?

J'envisage maintenant une dernière réplique possible du philosophe contextualiste, et qui se traduit par une tentative contraire d'exploiter à fond la thèse d'indétermination. Que dire en effet d'un argument qui, cette fois-ci, s'affiche ouvertement et complètement en faveur de l'indétermination ? Cette version de la thèse de l'indétermination n'admettrait aucun contenu déterminé, que celui-ci provienne du contenu sémantique des phrases elles-mêmes, ou des contenus de pensée associés à leur énonciation dans un contexte donné. Tout en reconnaissant ce fait, le philosophe contextualiste poserait la question : la thèse de l'indétermination ne conduit-elle pas à reconnaître justement que puisque les mots n'ont pas de signification déterminée, ceux-ci voient leur signification fixée par l'usage et donc par le contexte ? Ici, on accepte l'indétermination de la signification des mots et des phrases, et l'on ne prétend pas qu'il faille corriger la situation par le recours à un contexte d'énonciation plus riche. On examine au contraire le versant positif de la théorie wittgensteinienne de l'usage, et on soutient que même si le contexte d'énonciation ne fixe pas pleinement la signification, c'est quand même dans l'usage que les mots acquièrent leur signification. L'indétermination n'est pas appelée à disparaître dans un tel modèle, car on cherche seulement à la neutraliser en partie par un recours à l'usage.

Par « usage », on ferait ici référence aux occurrences d'un mot. Celles-ci viennent enrichir en partie le contenu et permettent de réduire l'indétermination de la signification conventionnelle. Toutefois, si l'argument cherche à exploiter une thèse wittgensteinienne, il devient alors pertinent de faire remarquer qu'il s'agit d'une interprétation pour le moins controversée. Wittgenstein admet l'indétermination des mots et soutient que leur signification est liée à l'usage, mais cela ne veut pas dire qu'il nie l'existence de significations autonomes attachées aux mots et, surtout, que leur signification littérale soit fonction des événements d'énonciation. Ce n'est pas parce que les règles constitutives des jeux sont floues que ceux-ci n'ont pas de règles constitutives. De la même manière, ce n'est pas parce que la signification des mots est indéterminée que ceux-ci n'ont pas de signification conventionnelle

autonome par rapport au contexte d'énonciation. Dans le cas qui nous occupe, l'argument contextualiste repose en somme sur une confusion entre deux concepts d'usage. Dans la perspective de Wittgenstein, dire que la signification d'un mot est donnée par l'usage veut seulement dire qu'elle dépend des règles qu'une communauté s'est donnée à un moment spécifique au sein d'un dialecte particulier. Il s'agit de règles qui ne sont pas fixées une fois pour toutes, qui n'anticipent pas toutes les applications futures du mot, et qui peuvent varier dans le temps et d'une communauté à l'autre. C'est en ce sens que la signification des mots est liée à l'usage. Néanmoins, ces règles spécifient la signification des expressions types. Cela n'a donc rien à voir avec l'existence d'un lien de nécessité naturelle présumé entre la signification littérale des mots et ce qui se passe dans des événements d'énonciation.

Au terme de cette investigation, je ne sais toujours pas quel est l'argument en faveur du contextualisme. Les arguments discutés plus haut conduisent le philosophe contextualiste à des impasses : à un argument circulaire, à une thèse controversée affirmant le caractère déterminé de la signification, ou à une interprétation erronée du slogan wittgensteinien en vertu duquel la signification d'un mot est donnée dans l'usage. Alors, quel est donc l'argument en faveur du contextualisme ?

Literal Meaning de François Recanati

Steven Davis

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012958ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012958ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Davis, S. (2006). *Literal Meaning* de François Recanati. *Philosophiques*, 33 (1), 263–274. <https://doi.org/10.7202/012958ar>

Literal Meaning de François Recanati

STEVEN DAVIS

Université de Carleton

davis@connect.carleton.ca

Une des questions centrales du livre de François Recanati, *Literal Meaning*, concerne la façon de déterminer ce qui est dit lorsqu'on utilise¹ une phrase dans un contexte donné². Recanati affirme que ce qui est dit est déterminé par le contexte dans lequel la phrase est utilisée, même si celle-ci ne contient pas d'éléments indexicaux apparents³. Lorsque les phrases sont utilisées de façon assertive, ce qu'elles disent — leur signification, que Recanati assimile à leurs conditions de vérité — est déterminé par le contexte⁴. Il s'ensuit qu'il n'y a aucun usage d'une phrase⁵ assertive⁶ pour lequel les conditions de vérité seraient simplement données par la signification lexicale des parties et la forme logique de la phrase. Recanati affirme que différents processus pragmatiques en jeu dans l'interprétation déterminent ce qui est dit — c'est-à-dire, fournissent les conditions de vérité des phrases utilisées lors d'occasions particulières. Je soutiendrai

1. Pour Recanati, l'« utilisation » d'une phrase signifie l'accomplissement d'un acte de langage par énonciation de la phrase (p. 159). Dans ce qui suit, lorsque je parle de l'utilisation de phrases, je fais donc référence aux actes de langage.

2. La théorie de Recanati a beaucoup de points en commun avec la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson (1986), et de Carston (2002), bien qu'elle diffère de celle-ci sur plusieurs points importants.

3. Dans la première partie de son livre, Recanati affirme que « suivant la conception à laquelle nous aboutissons, l'interprétation véri-conditionnelle est dans une large mesure pragmatique » (p. 21). Recanati semble donc être un contextualiste. Mais dans la dernière partie, il adopte ce qui semble être une proposition beaucoup plus modeste, le contextualisme méthodologique, à savoir que « toute expression peut, à l'analyse, s'avérer dotée d'une sémantique sensible au contexte, c'est-à-dire être telle que sa contribution aux conditions de vérité varie selon les contextes. Que cela soit le cas ou non pour une instance particulière relève de l'analyse empirique et non pas de stipulation *a priori* » (p. 160). En adoptant le contextualisme méthodologique, Recanati ne répudie pas son contextualisme. Selon lui, les preuves empiriques montrent que la contribution de plusieurs expressions aux conditions de vérité des phrases dans lesquelles elles apparaissent varie selon le contexte.

4. Recanati concentre son attention sur l'utilisation assertive d'une phrase, mais sa théorie peut être étendue à d'autres usages. Je le suivrai en cela et me concentrerai sur les conditions de vérité des phrases assertives et tiendrai avec lui pour acquis qu'elles donnent sa signification à une phrase, lorsque celle-ci est utilisée.

5. Recanati précise son affirmation en soutenant que le contenu sémantique de presque toutes les utilisations de phrases est déterminé par le contexte, laissant la possibilité que, lors de leur utilisation, il y ait quelques cas où le contenu est déterminé par la signification lexicale des constituants de la phrase et par la forme logique de celle-ci, mais Recanati ne discute pas des cas de ce genre (p. 58). Il n'est pas évident qu'il prenne cette possibilité au sérieux. En tous les cas, il concentre son attention sur les déterminants contextuels de la signification.

6. Dans ce qui suit, je laisserai tomber « assertive » et parlerai seulement de l'utilisation des phrases, mais il devra être entendu que c'est des utilisations assertives dont il est question, à moins qu'il soit spécifié qu'il en est autrement.

qu'il y a deux sens à « déterminer » et que, dans le sens qui est important, les processus pragmatiques invoqués par Recanati ne déterminent pas ce qui est dit dans les phrases utilisées. Je décrirai brièvement la théorie de Recanati et me pencherai ensuite sur quelques critiques de cette approche.

Recanati distingue trois sortes de signification : linguistique, primaire et secondaire (pp. 21 et 80). Les significations linguistiques ont trait aux types d'expressions, les significations primaires se rapportent à ce qui est dit par les locuteurs, et les significations secondaires à ce que les locuteurs sous-entendent, c'est-à-dire à l'implicature conversationnelle de ce qui est dit. Une théorie sur la signification, que Recanati appelle « minimalisme »⁷, soutient que la signification d'une phrase déclarative est donnée par la signification linguistique des expressions qui la constituent et par sa forme logique, sauf si elle contient des indexicaux ou des variables. Les significations linguistiques des expressions d'une phrase et sa forme logique sont les caractéristiques des types de phrases et d'expressions. Donc, si l'occurrence d'un type qui ne contient pas d'indexicaux est utilisée lors d'une occasion particulière, elle hérite des conditions de vérité de son type. Les indexicaux sont des éléments linguistiques qui peuvent changer de valeur sémantique d'un contexte à l'autre. Si un type de phrase utilisé dans un contexte particulier contient un indexical, ce qui selon la théorie minimaliste ne s'applique qu'à un petit nombre d'expressions, il est nécessaire que la valeur sémantique de l'indicateur indexical soit donnée par des caractéristiques du contexte dans lequel la phrase est utilisée. Une façon de voir la signification des indexicaux est de les considérer comme des fonctions qui vont du contexte d'utilisation à la valeur sémantique⁸. Quand je dis, par exemple :

1. « Je suis ici maintenant »,

les valeurs de « Je », de « maintenant » et de « ici » sont données par leur signification linguistique — respectivement, *la personne qui utilise l'énoncé-occurrence*, *le moment de l'énoncé-occurrence* et *l'endroit de l'énoncé-occurrence* —, de même que par le contexte dans lequel l'énoncé 1 est utilisé. Ces significations linguistiques sont respectivement attribuées, pour « Je », à moi comme valeur ; pour « maintenant », au moment où l'énoncé 1 est utilisé, et pour « ici », à l'endroit où il est énoncé⁹. Pour produire la signification de 1, en plus de la signification des expressions qu'elle contient, il est nécessaire de connaître la forme logique de la phrase ; cette connaissance m'est donnée par la syntaxe de mon idiolecte¹⁰. Ainsi, étant donné la signification des expressions et la forme logique de 1, la sémantique de mon idiolecte générerait sa signification.

7. Voir Cappelen et Lepore (2005) pour une position minimaliste sur la signification.

8. Voir David Kaplan (1989) pour une théorie de ce genre.

9. Recanati ne traiterait pas les valeurs des indexicaux comme des objets en contexte d'utilisation, mais plutôt comme des significations, c'est-à-dire comme des représentations mentales dans l'esprit des locuteurs ou des allocutaires.

10. Pour compléter l'attribution de signification aux expressions de 1, il faudrait donner des valeurs sémantiques à « être » et au présent de l'indicatif.

Recanati rejette le minimalisme (pp. 7-8). Il pense plutôt que la signification linguistique et la forme logique ne sont jamais suffisants pour déterminer la signification d'une phrase utilisée dans un contexte, même si celle-ci ne contient pas d'éléments indexicaux. Pour Recanati, la proposition exprimée par l'utilisation d'une phrase — ce qui est dit en utilisant la phrase — résulte de deux processus interprétatifs contextuels : un processus ascendant [*bottom up*] obligatoire appelé « saturation », déclenché par les éléments indexicaux dans la phrase, et des processus descendants [*top down*] optionnels, qui ne sont pas déclenchés de la même façon, comprenant l'enrichissement libre, la spécification, le renforcement, le transfert et la modulation. Le processus obligatoire est un processus interprétatif, lequel est nécessaire pour que l'énoncé ait des conditions de vérité ; le processus optionnel est un processus interprétatif qui n'a pas besoin d'être appliqué pour que l'énoncé ait des conditions de vérité, mais qui pourrait bien être nécessaire pour produire ce qui est signifié par l'énoncé dans le contexte de son utilisation.

Un exemple aidera à éclaircir certains de ces processus. Supposez qu'un vendeur, dans une boutique parisienne à la mode, utilise la phrase suivante :

2. Votre belle veste de sport rouge est prête.

Deux cas de saturation, nécessaires pour qu'il ait des conditions de vérité, s'appliquent à l'énoncé de la phrase 2. Premièrement, on doit ajouter à la phrase la spécification de ce pour quoi la veste est prête. Elle pourrait être prête à être achetée, à être emportée, à être montrée, à être réparée, etc. Une façon de contourner ce problème est de supposer que, dans la structure sous-jacente à la phrase, il y a quelque chose comme « à *x* ». Puisque cette phrase contient une variable, une valeur doit être fournie par le contexte dans lequel 2 est utilisée. Deuxièmement, puisque « votre » est un indexical, sa valeur doit aussi être donnée par le contexte dans lequel 2 est utilisé. Selon Recanati, il est obligatoire de fournir des valeurs pour « votre » et « *x* » dans « à *x* », puisque là où il n'aurait pas de valeur, l'énoncé serait sans conditions de vérité. De plus, il y a d'autres processus reliés aux conditions de vérité de l'énoncé qui ne sont pas obligatoires et ne sont déclenchés ni par une variable ni par un indexical dans la phrase. Par exemple, une spécification supplémentaire peut être donnée par la relation, indiquée par le génitif de l'indexical « votre », entre le référent de « votre » et celui de « la veste de sport rouge ». La personne à qui réfère « votre » pourrait être l'acheteur, le propriétaire, le designer, le couturier, etc., de la veste de sport, chacune de ces possibilités indiquant une relation différente entre les référents de « votre » et de « la veste de sport rouge ». De plus, le critère d'application de « rouge » dépend du contexte, puisque les objets peuvent être rouges de différentes façons, par exemple en étant rouge à l'extérieur, à l'intérieur ou en ayant des touches de rouge. Ainsi, la façon dont la veste est rouge peut encore être précisée, un processus appelé modulation, qui, selon Recanati, affecte les conditions de vérité de l'usage de 2. Ces processus ne sont pas indépendants. La valeur choisie pour la relation

indiquée par le génitif est reliée à la valeur sélectionnée pour x dans « à x », laquelle est à son tour reliée à la valeur donnée à « votre ». Par exemple, si une interprétation donne « un couturier¹¹ » comme valeur de « votre », alors une valeur plausible pour la variable « à x » est « être réparée ».

Ces processus — saturation, spécification, modulation, etc. — produisent ce qui est dit par le locuteur lorsqu'il utilise la phrase. En contexte, toutefois, il est possible que le locuteur sous-entende plus que ce qu'il dit. Supposez que les vestes de sport rouges ne soient pas à la mode à Paris et considérées comme vulgaires dans les boutiques de vêtements chics, ce qui est connu de l'interprète, qui a aussi de bonnes raisons de croire que le vendeur le sait tout autant. L'interprète peut alors inférer que le vendeur est ironique en disant 2, et qu'il ne considère pas que la veste de sport est belle. Il peut plutôt inférer que, en disant 2, le vendeur sous-entend ce qui est exprimé par :

3. Votre veste de sport rouge n'est pas belle¹².

Ce n'est pas le seul sous-entendu qu'un interprète pourrait inférer de l'énoncé 2. Supposez que l'auditeur interprète 2 comme étant adressé à la personne qui achète la veste de sport et comme voulant dire que la veste est prête à être achetée. De cela, et d'autres faits à propos du contexte, il pourrait inférer que le vendeur sous-entend :

4. L'acheteur devrait aller à la caisse et payer l'article.

Les exemples 3 et 4 sont des cas d'implicature conversationnelle et incitent l'interprète à inférer ce que le locuteur de 2 sous-entend à partir de ce qu'il dit.

Pour Recanati, il y a une différence importante entre la façon dont une chose est dite (la signification linguistique primaire) et la façon dont ce qui est sous-entendu dans la conversation (la signification linguistique secondaire) sont déterminés. Il rejette la position selon laquelle les deux seraient déterminés de façon inférentielle (pp. 38-40). Recanati soutient que l'interprétation de ce qui est dit n'est pas le résultat d'une inférence consciente ou inconsciente, mais bien de processus locaux sub-personnels (p. 23). Il affirme que :

[...] l'interprétation qui émerge éventuellement et incorpore l'*output* de différents processus pragmatiques résulte d'un processus mécanique aveugle, lequel n'implique aucune réflexion de la part de l'interprète. C'est la dynamique de l'accessibilité qui fait tout, et aucune « inférence » n'est requise. En particulier, il n'y a nul besoin de considérer les croyances et les intentions du locuteur (p. 32).

L'accessibilité est donc la clé permettant de comprendre comment Recanati pense que la signification primaire de l'utilisation d'une phrase — ses conditions de vérité — est déterminée. Le processus commence avec l'activation,

11. Plus précisément, selon Recanati, la représentation d'un couturier.

12. La valeur sémantique de « votre » dans 3 doit être la même que dans 2.

dans l'esprit de l'interprète, des significations des expressions de la phrase interprétée, lesquelles sont attribuées aux types d'expression de l'idiolecte de l'interprète (p. 30). Ces significations, toutefois, ne sont pas les seules à être activées. Au même moment, d'autres significations le sont également : celles, nous dit Recanati, qui sont attribuées aux significations, encodées linguistiquement, des expressions de la phrase énoncée. Il est par conséquent possible que plus d'une signification soit attribuée à une expression. S'il y en a plus d'une, alors comment celle qui figure dans la signification de la phrase que l'auditeur interprète est-elle sélectionnée ? Selon Recanati, si un ensemble de significations sont activées, c'est la plus accessible, ou la plus saillante, qui joue un rôle dans l'interprétation. La saillance ou l'accessibilité sont affaire de degré. Elles peuvent être affectées par l'information contenue dans le contexte d'utilisation de l'expression, y compris par les significations d'autres expressions dans ce qui a été énoncé ou en vient à l'être (p. 30). De plus, l'information non linguistique, qu'elle soit contextuelle ou d'arrière-plan, peut jouer un rôle en faisant varier le degré d'accessibilité à la signification d'une expression. Pour Recanati, l'accessibilité ou la saillance de la signification d'une expression détermine mécaniquement la signification qu'une expression a dans un contexte particulier, une signification qui n'implique pas que l'interprète fasse une inférence faisant appel aux croyances ou aux intentions du locuteur¹³.

Deux sens de « détermine », épistémologique et métaphysique, sont en jeu ici : un interprète, dans la compréhension de l'énoncé d'une phrase, détermine en un sens clairement épistémologique — c'est-à-dire, en vient à savoir — ce que l'énoncé signifie dans le contexte où il est utilisé. S'il n'en était pas venu à savoir ce qu'il signifiait, il ne l'aurait pas compris¹⁴. Il n'est pas clair, toutefois, qu'un interprète détermine métaphysiquement, — c'est-à-dire qu'il fixe — la signification d'un énoncé dans le contexte où il est utilisé, mais je crois que c'est ce que Recanati propose. Appelons cette dernière position « interprétationnisme », soit la position selon laquelle la signification qu'un interprète attribue à l'utilisation d'une phrase fixe métaphysiquement la signification de celle-ci.

Considérer Recanati comme un interprétationniste pourrait sembler aller à l'encontre de sa position, selon laquelle « dire » est une sorte de signification non naturelle gricéenne (p. 13). Cela semble suggérer que la signification de ce qui est dit est fonction d'une intention gricéenne complexe du locuteur,

13. C'est une des questions sur lesquelles les théoriciens de la pertinence et Recanati divergent, puisque les théoriciens de la pertinence soutiennent que la signification primaire, ou « explicature », comme ils l'appellent, est le résultat d'une inférence de la part de l'interprète (cf. Carston, 2002). Cf. Recanati (38-48) pour une discussion sur la différence entre ses positions et la théorie de la pertinence sur la question de savoir comment les auditeurs parviennent à la signification primaire.

14. Je ne pense pas que la compréhension au sens strict soit nécessaire à la communication. Dans la plupart des situations de communication, les auditeurs n'ont pas besoin de comprendre ce que l'occurrence qu'ils traitent signifie. Tout ce qui est nécessaire pour eux, c'est d'être assez près de comprendre ce que quelqu'un dit pour poursuivre la conversation.

y compris de l'intention que son auditoire reconnaisse son intention¹⁵. Ainsi, il semblerait que Recanati soutienne que ce n'est pas l'interprétation de l'allocutaire qui fixe la signification d'un énoncé dans un contexte, mais l'intention gricéenne du locuteur¹⁶. Il y a là une certaine vérité, mais cela ne nous empêche pas de considérer Recanati comme un interprétationniste. Il prétend que concevoir l'énonciation comme une espèce de signification non naturelle gricéenne implique que :

[c]e qui est dit (comme ce qui est signifié en général, y compris ce qui est sous-entendu) *doit* être exposé au regard public. Il en est ainsi parce que la signification non naturelle est essentiellement une affaire de reconnaissance d'intention. Selon cette théorie, ce qui est dit par l'utilisation d'une phrase dépend des intentions publiquement reconnaissables du locuteur et peut difficilement en être séparé. De là mon « principe de disponibilité », selon lequel « ce qui est dit » doit être pleinement analysé en accord avec les intuitions partagées par ceux qui comprennent pleinement l'énoncé — particulièrement le locuteur et l'auditeur, dans un cadre normal (italique de l'auteur, p. 14)¹⁷.

Ce qui est dit implique donc le principe de disponibilité de Recanati.

Ce qui est dit doit être intuitivement accessible aux participants à la conversation (à moins que quelque chose n'aille pas et qu'ils ne comptent pas comme des « interprètes normaux ») (p. 20).

C'est-à-dire que ce qui est dit doit être accessible à la fois au locuteur et à l'allocutaire. Ce qui détermine ce qui est dit — c'est-à-dire qui le fixe métaphysiquement — est donc accessible à la fois au locuteur et à l'allocutaire. Donc, si l'on considère sa position sur ce qui fixe ce qui est dit du point de vue de l'allocutaire, alors Recanati est un interprétationniste¹⁸.

15. Il est difficile de concilier l'affirmation de Recanati selon laquelle dire est une espèce de signification non naturelle gricéenne, qui implique une intention complexe gricéenne que l'auditeur reconnaisse cette intention, avec l'affirmation de Recanati selon laquelle pour que l'interprète comprenne le locuteur, « il n'y a nul besoin de considérer les croyances et les intentions du locuteur » (p. 32) et donc nul besoin pour l'interprète de reconnaître l'intention gricéenne du locuteur pour comprendre ce dernier. Ainsi, selon Recanati, il serait parfaitement possible que les intentions gricéennes des locuteurs ne soient jamais reconnues et que néanmoins les interprètes comprennent ce qu'ils disent. Si c'est bien le cas, il est difficile de voir en quoi il est pertinent de supposer que les locuteurs ont de telles intentions complexes gricéennes, puisqu'elles ne semblent jouer aucun rôle dans la communication de ce que Recanati appelle la signification primaire.

16. Ce point a été souligné par Michel Seymour (communication personnelle).

17. Il est important de remarquer comment Recanati utilise le mot « analysé », dans ce passage. Si ce qui est dit peut être « analysé » du point de vue de l'interprétation par l'auditeur, alors la compréhension par l'auditeur de ce qui est dit détermine dans un sens métaphysique ce qui est dit.

18. Il peut sembler étrange de soutenir que ce peut être l'interprète qui fixe ce qui est dit, c'est-à-dire que son interprétation ne détermine pas seulement de façon épistémologique, mais aussi métaphysique, ce qui est dit. On pense que, s'il existe quelque chose qui fixe métaphysiquement ce qui est dit, alors ce sont les faits concernant le locuteur, puisque que c'est dans les faits qu'il dit ce qu'il dit, que ce qui est dit est dit. Mais si on donne aux faits concernant le locuteur la priorité quant à ce qui est dit métaphysiquement, alors les processus pragmatiques que Recanati attribue à l'interprète font partie, au mieux, d'une théorie de la compréhension et n'ont

Il est problématique d'interpréter ce qui est dit — la signification d'un énoncé dans le contexte de son utilisation — en faisant appel à ce qu'un interprète comprend qu'il signifie. Les interprètes, comme le reconnaît Recanati, peuvent faire des erreurs. Prenons l'exemple suivant¹⁹. Supposez que deux chiens gambadent sur la pelouse : un grand saint-bernard à l'avant-plan, et un petit épagneul cocker à l'arrière-plan, partiellement caché par le plus grand chien. J'observe les deux chiens, en compagnie de mon ami Sam, qui ne sait pas que j'ai un chien. Les deux chiens sont visibles par nous deux et, le plus important, ils sont dans mon champ de vision — ce qui est évident pour Sam —, et nous sommes tous les deux francophones de naissance. Sans pointer du doigt, je dis :

5. C'est mon chien.

En utilisant « c'est » dans 5, je veux faire allusion à l'épagneul cocker, mon chien, et je veux utiliser les mots que je prononce dans leur sens ordinaire. Il est évident que ce que je dis est vrai seulement dans le cas où l'épagneul cocker qui gambade sur la pelouse est mon chien. Comment Sam, à qui s'adresse la remarque, interpréterait-il la signification de 5 ? Supposons que le prédicat de 5 ne pose aucun problème pour l'interprétation de mon énoncé, et concentrons notre attention sur « ce », auquel Sam doit attribuer une valeur sémantique pour l'interpréter. Sam connaît la signification de l'expression que j'énonce et accède à la signification de « ce ». Supposons que dans le lexique de l'idiolecte de Sam, une de ses significations soit l'*objet perceptuellement saillant pour le locuteur au moment de l'énoncé* de « c'est ». Le prédicat de la phrase dirigerait l'attention de Sam vers les chiens qui sont dans mon champ visuel, qu'il suppose être similaire au sien, étant donné la façon dont lui et moi sommes situés par rapport à la scène. Puisque le saint-bernard est à l'avant-plan de notre champ visuel commun et qu'il est plus proéminent que l'épagneul cocker, la valeur sémantique qui est activée²⁰ pour « ce » dans l'interprétation que ferait Sam de mon énoncé en 5 serait une représentation

rien à voir avec la détermination métaphysique de ce qui est dit, comme Recanati semble l'affirmer tout au long de son livre. Voir, par exemple, le diagramme de la page 21, qui présente la théorie de la disponibilité de Recanati et dans lequel il semble y avoir un lien explicite entre les processus pragmatiques qu'il attribue au locuteur et la fixation métaphysique de ce qui est dit.

19. Recanati soutient que, pour susciter des intuitions sur les conditions de vérité, « on doit simplement fournir aux sujets des scénarios décrivant des situations, ou mieux, des images — possiblement animées — de situations, et leur demander d'évaluer l'énoncé cible comme vrai ou faux au regard de la situation en question » (p. 15). La façon dont cette méthode produit les conditions de vérité de ce qui est dit n'est pas claire, puisqu'elle ne nous dit pas ce qui, dans la situation, détermine la vérité de l'occurrence cible. Tout ce qu'elle nous dit, c'est si le locuteur ou l'auditeur considère l'énoncé comme vrai, sans nous dire ce que sont les conditions de vérité. Je suppose que le scénario que je m'appête à décrire est conforme aux conditions posées par Recanati pour les scénarios censés susciter les intuitions des locuteurs et des auditeurs quant aux conditions de vérité.

20. J'adopte ici le langage de Recanati pour décrire comment l'interprétation fonctionne, mais je ne m'engage pas envers son explication « mécanique » de l'interprétation.

du saint-bernard plutôt que de l'épagneul cocker²¹. C'est-à-dire que le saint-bernard est plus saillant²² que l'épagneul cocker dans notre espace perceptuel commun et donc qu'il lui est plus accessible que ce dernier pour attribuer une valeur sémantique à « ce ». Il n'y a dans cette situation aucune autre information accessible qui puisse être utilisée « mécaniquement » ou autrement pour que Sam détermine — c'est-à-dire, en vienne à connaître — la valeur sémantique de « c'est » dans mon énoncé. Je n'ai pas pointé du doigt vers l'épagneul cocker, et l'orientation de ma tête est telle qu'on peut tenir pour acquis que les deux chiens se trouvent dans mon champ visuel. De plus, Sam ne sait même pas, par hypothèse, que j'ai un chien et donc que j'ai un épagneul cocker. Selon la théorie de l'accessibilité de Recanati, la condition de vérité que Sam attribuerait donc à mon énoncé serait que celui-ci n'est vrai que si le saint-bernard est mon chien. Ce faisant, il ferait une erreur et n'aurait pas compris ce que j'ai dit, puisque ce que j'ai dit n'est vrai que si l'épagneul cocker est mon chien.

Recanati, qui considère un exemple similaire, s'en tire en abandonnant l'interprète actuel comme déterminant des conditions de vérité et en lui substituant ce qu'il appelle l'« interprète normal » (p. 19). Selon Recanati, un interprète normal en est un qui

[...] sait quelle phrase a été énoncée, connaît la signification de cette phrase, connaît les faits contextuels pertinents (vers qui l'on pointe, et ainsi de suite). Les utilisateurs ordinaires du langage *sont* des interprètes normaux, dans la plupart des situations [...]. Mais il y a des situations [...] où les utilisateurs actuels font des erreurs et ne sont pas des interprètes normaux. Dans de telles situations, leur interprétation ne fixe pas ce qui est dit. Pour déterminer ce qui est dit, nous devons regarder l'interprétation qu'un interprète normal donnerait (italique de l'auteur, p. 19-20).

Puisque Sam a fait une erreur, il n'est pas un *interprète normal*, au sens étendu que Recanati donne à cette notion, et l'interprétation qu'il donne doit être rejetée et remplacée par ce qu'un *interprète normal* interpréterait comme

21. Puisque la théorie de la signification de Recanati est une théorie représentationnelle, je considère que la valeur sémantique de « ce » dans ce scénario n'est pas le saint-bernard lui-même, mais une représentation du saint-bernard.

22. Nous pouvons considérer la saillance d'un objet visuel en fonction de la place et de l'espace qu'il occupe dans le champ visuel, entre autres propriétés. Les objets à l'avant-plan sont plus saillants que les objets à l'arrière-plan, et les objets qui couvrent une plus grande partie du champ visuel sont plus saillants que ceux qui couvrent une moins grande partie du même champ visuel. Dans les deux critères de saillance, le saint-bernard est plus saillant que l'épagneul cocker. Le saint-bernard est à l'avant plan du champ visuel, l'épagneul cocker est à l'arrière-plan, et le saint-bernard occupe une plus grande partie du champ visuel que l'épagneul cocker. L'avant-plan ou l'arrière-plan, et l'espace occupé dans le champ visuel ne sont pas les seules propriétés qui peuvent jouer un rôle dans la saillance. La couleur, le mouvement et les propriétés liées à d'autres modalités sensorielles, par exemple, peuvent jouer un rôle pour déterminer quel objet est saillant. Dans l'exemple considéré ici, l'avant-plan ou l'arrière-plan, et l'étendue du champ visuel occupé déterminent la saillance.

étant la signification de mon énoncé. Pour Recanati, un *interprète normal* est un interprète qui ne fait pas d'erreurs²³. C'est-à-dire un interprète qui, dans toutes les situations, donne l'interprétation correcte à ce qu'un locuteur dit, et l'interprétation qu'il donne constitue la signification de ce qui est dit.

Plusieurs problèmes se posent quant à l'*interprète normal* de Recanati, le premier étant un problème interne à sa théorie. Selon lui, les interprétations qui produisent les significations primaires — ce que je dis en énonçant 5 — ne sont pas inférentielles et ne font pas non plus appel aux intentions ou aux croyances du locuteur. Pour interpréter 5, toutefois, on croirait que son *interprète normal* doit faire appel à ce à quoi j'ai l'intention de référer en utilisant « ce » dans 5, pour fixer une valeur sémantique au démonstratif puisque, dans la situation que je décris, la caractéristique de la situation la plus plausible pour fixer la valeur sémantique de mon usage de « ce » est mon intention. Si cela n'est pas mon intention, il en revient à Recanati de fournir une explication de ce qui fixe la représentation du référent du démonstratif.

Le deuxième problème est que Recanati n'explique pas comment son *interprète normal* procéderait pour comprendre ce que je dis. Il nous dit qu'un tel interprète saurait un bon nombre de choses pertinentes à la compréhension de ce que je dis. Il ne suffit pas, dans une théorie de l'interprétation, de dire qu'un interprète sait ce qu'il est nécessaire de savoir pour interpréter un énoncé. Ce que cette théorie doit nous dire, c'est comment cette interprétation est effectuée, c'est-à-dire comment l'interprète en vient à savoir ce qui est pertinent pour son interprétation. Sam utilise de façon correcte l'information qui lui est accessible dans le contexte et, compte tenu de cette information, donne de ce que je dis l'interprétation la plus plausible, bien qu'erronée. La question est de savoir comment l'*interprète normal* de Recanati, s'il était dans la même situation que Sam, en viendrait à donner l'interprétation correcte de ce que je dis, ce que Recanati n'explique pas. Quelle information, non disponible pour Sam, pourrait-il utiliser pour atteindre l'interprétation correcte ? La télépathie est bien sûr exclue. Recanati pourrait peut-être dire que son *interprète normal* n'aurait qu'à me demander ce à quoi je fais référence pour arriver à l'interprétation correcte. Mais ce n'est pas acceptable, pour deux raisons. Recanati exclut du champ d'information qu'un interprète peut utiliser un énoncé qui fait appel aux intentions du locuteur. De plus, si l'information quant à mes intentions était ajoutée à l'information à laquelle un *interprète normal* peut faire appel, cela laisserait inexpliquée la façon dont ce que je dis pourrait avoir une valeur sémantique dans les situations où cette information n'est pas disponible, situations tout à fait normales.

La troisième difficulté dans la théorie de Recanati est que dans certaines utilisations de phrases il est difficile de voir comment cette théorie

23. Il est étrange d'appeler « normal » un tel interprète, puisque les interprètes normaux ordinaires font des erreurs. Dans la situation que j'ai décrite, Sam est un interprète parfaitement normal, bien qu'il ait fait une erreur.

s'applique. Tout au long de *Litteral Meaning*, Recanati adhère au contextualisme, qu'il considère être le point de vue selon lequel « [...] les phrases elles-mêmes expriment un contenu déterminé seulement dans le contexte d'un acte de langage » (p. 159). Dans le dernier chapitre, il élargit la portée de sa théorie pour y inclure les « actes de pensée ». Il nous dit que :

[...] les actes de langage (ou actes de pensée) dans le contexte desquels on dit que les phrases véhiculent des contenus déterminés n'ont pas besoin d'être compris de façon trop restrictive. La liste comprend : supposer que *p*, faire comme si on disait *p* et affirmer que *p* (p. 155).

Étendre sa théorie de l'*interprète normal* pour qu'elle comprenne de tels actes force Recanati à adopter la position selon laquelle ce qui est supposé par un locuteur doit être assimilé à ce qu'un *interprète normal* comprendrait comme étant supposé, dans le contexte en question, et de même pour ce qui est de faire comme si on disait (p. 19). Recanati ne nous dit pas jusqu'où on peut étendre le champ des actes de pensée, mais je suppose que celui-ci doit inclure toute pensée dans laquelle apparaît une phrase dont le contenu est défini. Si je pense la phrase :

6. Je suis fatigué.

et que, ce faisant, je pense que je suis fatigué, alors 6 a un contenu sémantique dans le contexte de mon acte de pensée²⁴. Ce que je pense, qui est exprimé par 6 dans le contexte de mes pensées, n'est vrai que dans le cas où je suis fatigué. Cela pose un problème pour l'explication que Recanati donne de ce qui fixe le contenu sémantique d'une phrase en contexte. Son interprétationnisme ne semble pas s'appliquer à de telles phrases. Je suppose que l'interprète normal de Recanati n'a pas accès à ce que les autres pensent, à moins qu'ils disent ou fassent quelque chose qui indique ce qu'ils pensent. Nous avons exclu la télépathie comme source d'interprétation.

Une façon de contourner le problème est peut-être d'amender la théorie de l'*interprète normal* de Recanati de façon à ce qu'elle puisse s'appliquer à des phrases pensées. Nous pouvons dire qu'une phrase pensée a le contenu sémantique qu'un interprète normal comprendrait si elle avait été dite plutôt que pensée. Ainsi, un *interprète normal* comprendrait 6 comme ayant le contenu que je suis fatigué, puisque si j'avais énoncé cette phrase, c'est ce qu'un interprète normal aurait compris qu'elle signifie. La difficulté, dans cette façon de s'en sortir, c'est qu'il y a des phrases qui ne posent pas problème lorsqu'elles sont pensées, mais qui en tant qu'actes de langage semblent s'autoréfuter, par exemple :

7. Je n'émetts aucun son.

Il n'y a aucun problème à penser cette phrase et, en la pensant, je n'émetts aucun son. De plus, si je ne dis rien, ce que je pense est vrai. Mais l'énoncer est une

24. Il ne s'agit pas ici de suggérer que chaque fois que j'ai une pensée, même une pensée occurrente, il y a une phrase qui me passe par la tête et dont le contenu est le contenu de ma pensée, mais plutôt de suggérer de tels cas existent.

toute autre affaire. Si je l'énonçais, alors un interprète normal, et même l'*interprète normal* de Recanati, ne considérerait pas que je parle littéralement, puisque mon énoncé se réfute lui-même. Les conditions de vérité qu'un interprète attribuerait à l'utilisation de la phrase pour la comprendre ne seraient donc pas les conditions de vérité qu'a la phrase dans le contexte de la pensée. Conséquemment, il s'agit d'une phrase utilisée dans le contexte de pensée pour lequel la théorie de Recanati ne peut fournir de contenu sémantique. Peut-être Recanati pourrait-il dire que sa théorie n'est pas faite pour prendre en considération les phrases pensées, mais seulement les phrases produites dans le cadre d'actes de langage. Si c'était sa réponse, alors sa théorie serait incomplète comme explication de ce qui fixe le contenu sémantique des phrases lorsqu'elles se produisent dans différents types de contextes. La pensée selon laquelle je n'émetts aucun son a un contenu sémantique dont une théorie du contenu sémantique doit rendre compte.

Le quatrième problème, et sans doute le plus sérieux, c'est que Recanati invoque un *interprète normal* pour sauver sa théorie, et cela fait de son interprétationnisme une théorie non empirique, puisqu'elle rend son explication imperméable aux preuves contraires. Recanati expose une théorie de l'interprétation qui est censée fournir les valeurs sémantiques des utilisations de phrases en contexte. Si la théorie mène à ce que l'on croit être une attribution incorrecte des conditions de vérités pour l'utilisation d'une phrase, Recanati a beau jeu de dire que, dans un tel cas, l'interprète invoqué n'est pas un *interprète normal*, puisque, par définition, un *interprète normal* est quelqu'un qui ne fait pas d'erreurs d'interprétation. Sa théorie n'est donc pas une théorie empirique²⁵.

Il résulte vraisemblablement des considérations précédentes que l'interprétationnisme doit être abandonné. C'est-à-dire que l'interprétation qu'un *interprète normal* fait de l'utilisation d'une phrase ne fixe pas la signification de cette utilisation de la phrase. Cela veut dire que les processus pragmatiques, *i.e.* les processus psychologiques dont Recanati affirme qu'ils se produisent dans l'interprétation, ne jouent aucun rôle dans la fixation de la signification primaire de l'utilisation des phrases. De plus, le principe de disponibilité de

25. Recanati défend sa théorie de l'accessibilité contre une critique similaire à la mienne, formulée par Dan Sperber, selon laquelle : « parfois, la première interprétation qui nous vient à l'esprit (la plus accessible) s'avère insatisfaisante et force l'auditeur à revenir en arrière » (p. 32). Pour contrer cette objection, Recanati suppose que l'auditeur ne donne pas qu'une seule interprétation, mais une série d'interprétations, lorsqu'il réalise que son interprétation initiale est erronée. Supposons que l'interprétation initiale pour une utilisation de S est s, qui est erronée, mais qu'à un stade subséquent de la conversation, ça ne soit pas s qui est la plus accessible, mais s'. À ce stade subséquent, il y a donc eu un changement d'accessibilité, s' étant devenu plus accessible que s. C'est alors s' qui est censée fournir le contenu sémantique de l'utilisation de S. La réponse de Recanati à Sperber n'a pas de prise sur mon contre-exemple à la théorie de Recanati, basé sur S. Des interprétations successives autres que celle qu'il donne ne peuvent être données par Sam puisqu'aucune information ne lui est accessible et ne peut le mener à l'interprétation correcte.

Recanati doit aussi être abandonné puisqu'il s'appuie sur la notion d'*interprète normal*, pour laquelle on ne nous fournit pas d'explication.

Qu'en est-il alors de la théorie de Recanati ? Pourrions-nous abandonner son interprétationnisme et nous tourner vers le locuteur et ses intentions complexes comme déterminant de la signification primaire ? Le problème, quant à cette tentative de sauver sa théorie, c'est qu'à l'exception des intentions complexes gricéennes attribuées aux locuteurs, Recanati nous dit peu de choses sur les processus psychologiques en jeu dans la production du discours. Les processus pragmatiques qui sont centraux dans la théorie de Recanati sont les processus psychologiques censés rendre compte de l'interprétation, mais ils ne peuvent être attribués d'aucune façon évidente à la production du discours. De plus, et c'est encore plus important, je ne crois pas que les intentions gricéennes du locuteur peuvent faire ce travail. Rappelez-vous que Recanati considère l'énonciation comme une espèce de signification gricéenne non naturelle. Selon ce point de vue, pour qu'un locuteur dise quelque chose, il doit avoir une intention complexe gricéenne, laquelle inclut l'intention que son auditoire la reconnaisse. Le problème est qu'un locuteur-penseur peut utiliser une phrase sans avoir d'intention gricéenne envers un auditoire. Il peut utiliser la phrase en se parlant à lui-même ou avoir une pensée qui entraîne l'occurrence mentale d'une phrase. Dans ni l'un ni l'autre de ces cas il n'a l'intention que son auditoire reconnaisse son intention de dire quelque chose, puisqu'il ne considère pas avoir d'auditoire. La conclusion qu'on peut en tirer est que la théorie de Recanati, qu'elle soit considérée du point de vue de l'auditeur ou de celui du locuteur, ne fournit pas d'explication de ce qui fixe la signification de l'utilisation des phrases²⁶.

Références

- Carston, Robyn. *Thoughts and Utterance : the Pragmatics of Explicit Communication*, Oxford, Blackwell, 2002.
- Grice, H. P. *Studies in the Way of Words*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1989.
- Kaplan, David. « Demonstratives », in J. Almog, H. Wettstein et J. Perry (dir.), *Themes from Kaplan*, New York, Oxford University Press, 1989.
- Cappelen, Herman et Ernest Lepore (2005). *Insensitive Semantics : in Defense of Semantic Minimalism and Speech Act Pluralism*, Oxford, Blackwell, 2005.
- Recanati, François. *Literal Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- Sperber, Dan et Wilson Deirdre. *Relevance : Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell, 1986.

26. J'aimerais remercier Eros Corazza, Michel Seymour, Jeffery Speaks et Robert Stainton pour leurs commentaires utiles sur cet article.

Réponses à mes critiques

François Recanati

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012959ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012959ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Recanati, F. (2006). Réponses à mes critiques. *Philosophiques*, 33 (1), 275–288.
<https://doi.org/10.7202/012959ar>

Réponses à mes critiques

FRANÇOIS RECANATI

Institut Jean-Nicod, Paris

recanati@ens.fr

1. Gillon

Gillon définit le contexte grammatical comme étant « l'ensemble des aspects de la situation de l'énonciation d'une phrase exigés par les mots qui forment celle-ci pour qu'elle acquière des conditions de vérité ». Il y a deux sortes de mots qui « exigent » ainsi quelque chose du contexte où ils sont prononcés. Les *indexicaux* ont leur valeur sémantique fixée par rapport à un aspect de la situation d'énonciation (aspect que, suivant Nunberg, j'appellerai « l'index ») et sont donc tels que, si l'index n'est pas déterminé, la phrase où ils figurent est inévaluable parce que l'indexical lui-même ne peut recevoir de valeur sémantique. Ainsi, le mot « demain » se définit par rapport au moment de l'énonciation (index) et a pour valeur sémantique le lendemain du jour où celle-ci a lieu. Si on ne fixe pas le moment de l'énonciation de la phrase, on ne peut déterminer la valeur sémantique de « demain » et la phrase, par conséquent, ne reçoit pas de conditions de vérité déterminées. Le moment de l'énonciation appartient donc au contexte grammatical, suivant la définition de Gillon. Il en va de même du lieu de l'énonciation, et de bien d'autres aspects de la situation d'énonciation par rapport auxquels sont déterminées les valeurs que prennent contextuellement les indexicaux. Ce que Gillon appelle le co-texte fait également partie du contexte grammatical. En effet, la valeur sémantique des expressions *anaphoriques* est fixée par rapport à un antécédent linguistique, de sorte que la phrase où elles figurent ne peut être évaluée comme vraie ou fausse (et ne reçoit donc pas de conditions de vérité) si un tel antécédent n'est pas donné dans le discours auquel appartient la phrase en question. Ces deux types de cas, que Gillon nomme respectivement « exophore » et « endophore », épuisent selon lui la dépendance des conditions de vérité des énoncés par rapport au contexte grammatical. Et Gillon me critique pour avoir soutenu le contraire.

J'ai peine à comprendre la critique de Gillon. Je n'ai aucune objection à l'idée que l'indexicalité et l'anaphore épuisent la dépendance des énoncés par rapport au contexte grammatical. Car Gillon définit le contexte grammatical de telle façon que la dépendance vis-à-vis de ce contexte ne peut être que « de bas en haut », au sens où ce sont les mots eux-mêmes qui, en vertu de leur signification linguistique conventionnelle, rendent nécessaire l'appel au contexte pour fixer la valeur sémantique. Il y a une autre forme de dépendance contextuelle à laquelle mon livre est, pour l'essentiel, consacré, mais elle est « de haut en bas », c'est-à-dire qu'elle prend sa source non dans la signification conventionnelle des expressions linguistiques, mais dans le contexte lui-même. Parfois, le contexte nous conduit à donner aux mots une interprétation

qui n'est pas l'interprétation conventionnelle déterminée par les règles du langage. Le rôle que joue le contexte dans ces cas-là est fondamentalement différent de celui qu'il joue lorsqu'il s'agit d'assigner un référent à une expression indexicale ou anaphorique. Gillon lui-même, dans son compte rendu, insiste beaucoup sur cette différence. Dans le second type de cas — lorsque, pour parler comme Gillon, la circonstance visée par le locuteur n'est pas celle que détermine la phrase en vertu de son contenu sémantique strict — le sens communiqué par le locuteur dépend bien du contexte, mais il ne s'agit pas d'une dépendance par rapport au contexte *grammatical* tel que le définit Gillon.

Il semble qu'il y ait cependant un point de désaccord entre Gillon et moi, concernant la dépendance vis-à-vis du contexte grammatical. Gillon soutient que le contexte grammatical tel qu'il le définit inclut seulement la situation physique dans laquelle la phrase est énoncée (ce qu'il appelle la scène) et le contexte. Cela me paraît faux et, dans mon livre, je signale la nécessité où l'on est (et que reconnaissent la plupart des théoriciens) d'aller au-delà d'une conception aussi étroite du contexte d'énonciation. Souvent, en effet, ce sont les intentions supposées du locuteur et les croyances d'arrière-plan des interlocuteurs qui permettent d'assigner une valeur sémantique aux expressions indexicales. Or ces intentions et ces croyances ne font partie à proprement parler ni du contexte ni des circonstances physiques de l'énonciation. Les démonstratifs sont un bon exemple, car ils ne sont pas toujours accompagnés d'un geste de montrer du doigt, et même quand il y a un tel geste, celui-ci ne peut pas ne pas sous-spécifier la référence du démonstratif. Or, dans ce type de cas, la sous-spécification *exclut que la phrase possède des conditions de vérité déterminées*. Tant qu'on ne sait pas à quoi « ceci » fait référence, on ne peut évaluer comme vrai ou faux un énoncé où ce mot figure. Il y a de ce point de vue une grande différence entre les deux types d'exemples de sous-spécification donnés par Gillon : ceux qui (comme son exemple 28, « ceci est importé ») relèvent de la dépendance grammaticale et où la sous-spécification empêche d'assigner à la phrase des conditions de vérité déterminées, et d'autres où, ce qui est sous-spécifié, c'est seulement ce que veut dire le locuteur, la phrase elle-même possédant des conditions de vérité déterminées. À partir du moment où le sens conventionnel de la phrase non seulement sous-détermine ce que j'appelle les conditions de vérité intuitives de l'énoncé (et que Gillon appelle la circonstance visée par le locuteur) mais encore échoue à déterminer quelque condition de vérité que ce soit et oblige pour ce faire à recourir aux intentions supposées du locuteur, on est bien forcé de conclure que le contexte grammatical inclut plus que la situation physique. On a besoin non seulement du contexte étroit (la situation physique) mais encore du contexte large (incluant les croyances d'arrière-plan et les facteurs de ce genre). Ce point est assez trivial, et accepté par presque tous les théoriciens. Même des minimalistes forcenés comme Cappelen et Lepore soulignent qu'ils acceptent cela, et ils me reprochent d'attaquer une idée — l'idée que le contexte grammatical se réduit au contexte au sens étroit — que personne ne soutient effectivement (Cappelen et Lepore, 2005 : 149).

Pour résumer, il y a deux débats que Gillon ne distingue pas clairement dans son compte rendu. D'un côté il y a la question de savoir si le contexte grammatical se réduit à la scène physique (outre le co-texte) ou s'il fait intervenir des facteurs intentionnels d'un autre type. Dans ce débat, Gillon, pour autant que je le comprenne, semble défendre une position aujourd'hui à peu près unanimement abandonnée. D'autre part il y a le débat auquel mon livre est dans une large mesure consacré : les conditions de vérité intuitives des énoncés dépendent-elles seulement du contexte grammatical, ou bien y a-t-il, comme je le soutiens, une autre forme de dépendance contextuelle, en vertu de laquelle le sens des mots est modulé en contexte sans que rien dans la signification linguistique conventionnelle des mots eux-mêmes n'impose cette modulation ? Bien que Gillon n'aborde pas directement ce dernier débat, ses exemples et ses commentaires montrent qu'il accepte l'idée que le contenu intuitif de nos paroles va bien au-delà du contenu sémantique déterminé par les règles du langage et le contexte grammatical.

Il me semble que les deux débats que Gillon ne distingue pas clairement s'entremêlent chez lui de la façon suivante : c'est parce que, comme Kent Bach ou Herman Cappelen et Ernie Lepore, il radicalise et généralise (au-delà du raisonnable, comme on va le voir) l'opposition entre le contenu sémantique de la phrase et le contenu intuitif de l'acte de parole accompli qu'il se croit en mesure de défendre l'idée que le contexte grammatical se réduit à la scène physique et au co-texte. Le lien entre les deux idées apparaît dans son traitement de « ici ». Je soutiens qu'il faut recourir aux intentions du locuteur pour déterminer si « ici » fait référence à la pièce où se trouve le locuteur, au bâtiment tout entier, à la ville, au pays, etc. À cela, Gillon répond que « ici » a une valeur sémantique déterminée par le contexte au sens étroit sans qu'il soit nécessaire de faire appel aux intentions du locuteur, lesquelles déterminent seulement ce que celui-ci veut dire, et non le contenu sémantique de la phrase qu'il énonce. Selon Gillon, si, en visite à Montréal, je dis à la personne qui m'accompagne : « Davis habite ici », il se peut très bien que je lui communique la proposition que Davis habite à Montréal, mais la phrase que j'énonce est, elle, littéralement fautive dans ce cas, car elle exprime la proposition que Davis habite à l'endroit où mon énonciation est produite. Supposons que je prononce la phrase dans ma chambre d'hôtel : alors, selon Gillon (pour autant que je le comprenne), mon énoncé « Davis habite ici » exprime strictement et littéralement la proposition que Davis habite dans ma chambre d'hôtel, ce qui est faux. Gillon est donc conduit à soutenir que si l'on emploie le mot « ici » pour faire référence à la ville où l'on se trouve, *on ne parle pas littéralement* (ou en tout cas pas « strictement », mais de façon relâchée). Cette position me paraît très étrange. Quelle différence y a-t-il entre la pièce où l'on parle et la ville où l'on parle ? Si employer « ici » pour faire référence à la ville, c'est faire preuve de laxisme, comme le soutient Gillon, pourquoi n'en va-t-il pas de même lorsqu'on emploie « ici » pour faire référence à la pièce où l'on est ? Après tout, le mot « ici » n'est pas prononcé dans tous les coins de la pièce à la fois,

mais seulement à l'endroit de la pièce où se trouve le locuteur. Donc, si le seul emploi strictement littéral de « ici » est celui qui sert à désigner le lieu minimal de l'énonciation, comme paraît le soutenir Gillon, on est conduit à conclure que « ici » fait littéralement référence au lieu exact où les pieds du locuteur sont posés, à moins qu'il ne s'agisse de l'espace laryngo-buccal au sein duquel le mot « ici » se trouve articulé. Tout cela me paraît absurde et constitue à mes yeux une *reductio ad absurdum* de la position de Gillon.

2. Seymour

Seymour résume mon argumentation de la façon suivante. Je défends, dit-il, une thèse contextualiste, selon laquelle le contenu sémantique d'un énoncé est affecté par des processus pragmatiques « libres », non commandés par la signification linguistique elle-même, et va donc au-delà de ce que déterminent les règles du langage (même relativement au contexte). En faveur de cette thèse, j'invoque la *contrainte de disponibilité*, selon laquelle le contenu sémantique doit être accessible aux utilisateurs du langage (à moins qu'ils ne soient déficients et ne perdent le statut d'« interprètes normaux » : voir à ce sujet ma réponse à Davis). Les conditions de vérité minimales déterminées par les seules règles du langage (relativement au contexte) ne sont, dans bien des cas, pas accessibles aux interlocuteurs, et donc elles ne satisfont pas à la contrainte de disponibilité. À cette argumentation Seymour objecte que les conditions de vérité minimales sont seulement *éclipsées*, dans un contexte donné, par les conditions de vérité enrichies ou modifiées que le contexte en question rend disponibles, mais qu'elles sont tout de même accessibles en un sens plus faible (dispositionnel) : s'ils font abstraction du contexte, les utilisateurs du langage peuvent assigner aux phrases des conditions de vérité minimales, celles-là même qui sont éclipsées en contexte. On aboutit ainsi au bifurcationnisme, qui est pour Seymour une solution de rechange crédible au contextualisme. Selon le bifurcationnisme (qui correspond à ce que, dans mon livre, j'appelle la « conception « syncrétique » »), il y a deux niveaux de contenu sémantique, le contenu minimal déterminé par les règles du langage, et le contenu modifié qui résulte de l'intervention massive de processus pragmatiques non commandés par la signification linguistique. Ce qui me conduit indûment, selon Seymour, à éliminer le bifurcationnisme des théories possibles, c'est l'idée que le principe de disponibilité doit s'appliquer en contexte, et non hors contexte. Or cette idée présuppose le contextualisme qu'il s'agit de prouver.

Face à cette critique, je plaide non coupable. Je concède à Seymour que le bifurcationnisme est une théorie non seulement possible, mais naturelle. Aussi bien ne cherché-je pas à la disqualifier a priori, au nom du principe de disponibilité. Ce principe me conduit seulement à isoler un type de contenu — les conditions de vérité intuitives — auquel je fais jouer un rôle privilégié, mais sans exclure qu'il y ait un autre niveau de contenu qui, lui, ne soit pas accessible aux interlocuteurs, ou en tout cas ne leur soit pas accessible dans le même sens. En d'autres termes, je n'utilise pas le principe de disponibilité

dans ma critique du bifurcationnisme, et donc je ne suis pas sujet à l'objection de circularité que m'oppose Seymour. Il est vrai que je rejette le bifurcationnisme, mais mes arguments contre lui sont autres. D'une part il y a l'argument de la détermination, sur lequel Seymour fait porter sa critique après avoir soulevé son objection de circularité. Selon cet argument, on peut douter qu'il y ait véritablement un contenu sémantique minimal, déterminé par les règles du langage, et qui soit suffisamment riche pour permettre d'évaluer l'énoncé comme vrai ou faux. Je reviendrai sur cet argument dans un instant pour examiner la critique qu'en fait Seymour. L'autre argument que j'oppose au bifurcationnisme a trait à l'inutilité de la proposition minimale en question, à supposer qu'elle existe effectivement. Cette proposition n'a selon moi aucun rôle effectif à jouer ni dans la théorie ni dans le processus d'interprétation qui est l'objet de la théorie. Je rejette en effet l'idée gricéenne (apparemment acceptée par Seymour) selon laquelle on aurait besoin de ce contenu sémantique minimal pour aller au-delà de lui et procéder à la modulation pragmatique dont résulte le contenu intuitif. Certes, le contenu intuitif résulte d'opérations pragmatiques sur le contenu minimal, mais ces opérations sont selon moi locales, c'est-à-dire qu'elles affectent le contenu sémantique des *constituants* de la phrase. Le contenu sémantique intuitif (non minimal) de l'énoncé est obtenu *non par une modification globale du contenu minimal de celui-ci, comme chez Grice, mais en « composant » les contenus intuitifs des constituants, lesquels résultent d'opérations pragmatiques sur le contenu minimal desdits constituants*. À aucun moment il n'est nécessaire, dans le processus d'interprétation, de « composer » les contenus minimaux des constituants de façon à obtenir le contenu minimal de la phrase. On peut, certes, postuler l'existence du « contenu minimal de la phrase » que l'on obtient en composant directement les contenus minimaux des parties de la phrase, mais cette postulation est gratuite puisque *l'explanandum* reste le contenu intuitif des énoncés — ce qui se trouve effectivement communiqué dans l'échange de parole — et que la dérivation de ce contenu intuitif ne fait intervenir à aucun moment le contenu minimal du tout, mais seulement, comme point de départ du processus d'interprétation, le contenu minimal des parties¹.

Les deux arguments anti-bifurcationnistes que je viens de mentionner correspondent aux deux positions que je nomme, respectivement, le contextualisme proprement dit ou contextualisme radical, et le quasi-contextualisme ou contextualisme modéré. Le contextualisme modéré ne nie pas qu'on puisse définir un niveau de contenu correspondant à la proposition minimale chère aux bifurcationnistes mais met en doute l'utilité de cette notion. Le contextualisme radical va plus loin : il rejette la notion elle-même comme incohérente. L'idée, ici, est que la signification conventionnelle des mots et des constructions

1. Je devrais d'ailleurs parler de contenu littéral plutôt que de contenu minimal, car il n'y a pas de raison de penser que la saturation, c'est-à-dire le processus d'assignation de valeurs contextuelles aux expressions indexicales et apparentées, intervient elle-même « avant » la modulation.

syntactiques ne suffit (peut-être) pas pour renvoyer à un état de choses déterminé dans le monde, même une fois fixée la valeur contextuelle des expressions indexicales ou anaphoriques. Tout dépend de la façon dont on conçoit la signification conventionnelle des expressions linguistiques. Il n'est pas déraisonnable de penser que le sens conventionnel des mots est schématique et abstrait, trop pour que la phrase, indépendamment d'un contexte et d'hypothèses d'arrière-plan, puisse représenter un état de choses spécifique, tel qu'on puisse la juger vraie (si l'état de choses en question est réalisé) ou fausse (s'il ne l'est pas). Ou peut-être le sens des mots est-il, au contraire, trop riche, consistant en un vaste ensemble d'informations, de représentations et d'associations parmi lesquelles le contexte doit faire le tri pour ne retenir que ce qui est pertinent dans la situation de discours. Peut-être même le sens d'un mot pour un locuteur donné n'est-il rien d'autre que l'ensemble des situations dans lesquelles ce mot a été employé par le passé, situations telles que le locuteur est en droit d'employer ce mot dans toute situation qui leur est suffisamment semblable (les dimensions de similarité étant, bien entendu, susceptibles elles-mêmes de varier en fonction du contexte d'emploi). Chacun de ces points de vue conduit naturellement à conclure en faveur du contextualisme : les mots ne véhiculent un contenu vériconditionnel déterminé que relativement à un acte donateur de sens des utilisateurs du langage. Comme je le dis à la fin de mon « précis » : « les mots eux-mêmes sont inertes, et il faut un acte de parole pour leur donner vie. »

L'argument de la détermination soulève cependant une objection de Seymour. Je le cite :

Puisque les facteurs pragmatiques n'interviennent pas toujours, ne doit-on pas admettre que les conditions de vérité minimales sont parfois les seules à être pertinentes, et ce, même si le contenu exprimé est alors indéterminé ? Je soutiendrais alors qu'il existe une tension entre, d'une part, une éventuelle adhésion au caractère déterminé de la signification et, d'autre part, l'admission que les mots ont une signification autonome et que les facteurs pragmatiques sont optionnels. Ces deux dernières thèses semblent conduire à une approche qui admet l'indétermination dans certains cas. Je doute par conséquent que le philosophe contextualiste puisse se permettre d'avancer que la signification doit être déterminée dans tous les cas. Il peut difficilement se dispenser des conditions de vérité littérales, que j'ai appelées « conditions de vérité minimales », s'il est prêt à reconnaître à la fois que les mots ont des significations conventionnelles autonomes, et que les facteurs pragmatiques déterminants dont il est question sont réellement optionnels.

Cette tension notée par Seymour est bien réelle : dire que les processus pragmatiques « libres » sont optionnels, c'est dire qu'ils ne sont pas nécessaires à l'obtention d'un contenu sémantique authentique (c'est-à-dire évaluable comme correct ou incorrect) ; c'est donc dire que, indépendamment de ces processus, les mots énoncés expriment un contenu minimal que ceux-ci vont modifier. Comment peut-on alors réputer ces mêmes processus de modulation indispensables à l'obtention d'un contenu déterminé ?

Seymour a entièrement raison de souligner qu'il y a là une tension. Il n'est pas évident que, dans une optique contextualiste radicale, l'on puisse continuer à donner sens à la distinction entre les processus pragmatiques obligatoires, comme l'assignation de valeurs contextuelles aux expressions indexicales (ce que j'appelle le processus de « saturation »), et les processus pragmatiques optionnels, comme ceux que je regroupe sous le nom de « modulation » (enrichissement libre, transfert métonymique, emplois étendus ou relâchés). Mais il n'est pas non plus certain qu'on ne le puisse pas. Tout dépend sans doute du type de contextualisme radical que l'on défend. Dans mon livre, j'en dénombre trois sortes, à savoir les doctrines que je nomme respectivement PC (pour « *Pragmatic Composition* »), WF (pour « *Wrong Format* ») et ME (pour « *Meaning Eliminativism* »). En guise de réponse à Seymour, je voudrais indiquer ce que devient la distinction entre les processus obligatoires et les processus optionnels suivant qu'on adopte l'une ou l'autre de ces variantes du contextualisme radical.

La première forme de contextualisme radical, PC, soutient que les mots possèdent, individuellement pour ainsi dire, des contenus déterminés, mais que la composition sémantique requiert des processus de modulation en vertu desquels les sens des différents mots de la phrase subissent une sorte d'ajustement mutuel qui permet de donner un sens global au tout. Ainsi, pour reprendre un exemple que je discute dans mon livre, le verbe « désarmer » possède un sens déterminé, et l'expression « la fricassée » aussi, mais l'injonction « désarmez la fricassée » que profère le héros dans un film de Borsage ne prend un sens déterminé (c'est-à-dire n'acquiert de « conditions d'obéissance » déterminées) que lorsque, en contexte, des processus de modulation du type de l'enrichissement libre ou du transfert métonymique ont lieu. Il faut comprendre que « la fricassée » fait référence au plat de fricassée, et que « désarmer » signifie, dans ce contexte, « enlever l'arme qui s'y trouve ». L'exemple de Searle, « couper le soleil », est du même ordre : hors d'un contexte spécifique, on ne voit pas trop ce que cette expression veut dire, même si l'on admet que chacun des constituants possède un contenu déterminé. Dans cette théorie, c'est la composition sémantique qui requiert la modulation, sans que la nécessité de celle-ci procède de la signification conventionnelle d'aucun lexème particulier (comme c'est le cas lorsqu'il y a saturation). Je signale dans mon livre que Benveniste soutenait une telle forme de contextualisme radical, à travers sa distinction entre l'ordre sémiotique et l'ordre sémantique. Quoi qu'il en soit, la distinction entre processus obligatoire (saturation) et optionnels (modulation) est maintenue sans problème dans cette théorie : la modulation est localement optionnelle, c'est-à-dire optionnelle sur le plan lexical, même si elle se révèle nécessaire sur le plan syntagmatique. La saturation est, elle, localement nécessaire.

La deuxième forme de contextualisme radical que je discute dans mon livre, WF, est un peu plus radicale en ce qu'elle refuse de considérer que les mots eux-mêmes possèdent un contenu déterminé. Certes, les mots possèdent

une signification linguistique conventionnelle, mais celle-ci est jugée trop riche ou trop pauvre pour pouvoir être identifiée à la représentation correcte ou incorrecte d'un aspect de la réalité extralinguistique. C'est en ce sens, et en ce sens seulement, que WF refuse d'attribuer aux mots de la langue un contenu déterminé. Pour passer de la signification linguistique conventionnelle des mots aux contenus déterminés qu'ils véhiculent en contexte et en vertu desquels ils renvoient à la réalité extralinguistique, des processus d'élaboration, d'enrichissement ou de filtration doivent avoir lieu. Ici, on ne peut plus recourir à l'opposition du global et du local pour fonder la distinction entre la saturation obligatoire et la modulation optionnelle : la modulation intervient en effet obligatoirement dès le plan lexical. Il reste cependant un moyen de justifier la distinction entre modulation et saturation dans ce cadre théorique, comme je l'indique brièvement dans mon livre à partir de l'exemple suivant.

Le sens du mot « ouvrir » est constant : c'est, selon une des variantes possibles de WF que j'utilise ici pour les besoins de la démonstration, une signification abstraite qui se trouve élaborée diversement selon que l'on parle d'ouvrir une porte, d'ouvrir une bouteille ou d'ouvrir une blessure. L'élaboration en question n'est pas seulement rendue nécessaire par la composition sémantique (comme dans PC) : elle est, dans WF, lexicalement nécessaire, au sens où la signification abstraite de « ouvrir » peut être représentée comme un *frame* fillmorien, c'est-à-dire un schéma abstrait comportant un ensemble de rôles d'arguments qui sont autant de variables ou de paramètres pouvant recevoir en contexte diverses valeurs. Ainsi, dans le schéma de « ouvrir » il y a l'idée d'un passage entre un extérieur et un intérieur et celle d'un obstacle empêchant la circulation d'un mobile par ce passage : « ouvrir » consiste précisément à supprimer cet obstacle. Tout cela — l'extérieur, l'intérieur, l'obstacle, le mobile, le passage — ce sont des rôles d'argument constitutifs du schéma associé au lexème « ouvrir », et auxquels, selon les contextes, vont correspondre des entités différentes auxquelles seront assignés ces rôles. Ainsi, dans « ouvrir la porte », c'est typiquement la porte qui est l'obstacle, alors que dans « ouvrir la blessure », c'est la peau qui est l'obstacle (et le pus le mobile). Il s'agit là seulement d'interprétations naturelles, facilement accessibles, mais, comme je l'indique dans le livre, l'expression « ouvrir la porte » elle-même, hors contexte, suggère mais n'impose aucunement qu'on assigne à la porte le rôle d'obstacle : rien n'interdit d'ouvrir une porte comme on ouvre une blessure — en l'incisant. Ce type de sous-détermination est plus évident dans le cas de « couper une oreille » : on peut couper une oreille en la détachant du corps, ou plus minimalement en y faisant une incision — la différence entre les deux tient aux rôles que joue l'oreille dans le schéma de « couper », et cela varie selon le contexte. À chaque fois qu'une expression avec « ouvrir » (ou « couper ») est employée pour dire quelque chose à propos de la réalité, le schéma abstrait se trouve spécifié et les rôles d'argument distribués aux entités contextuellement pertinentes.

Comment, dans ce cadre, peut-on sauvegarder la distinction entre saturation (obligatoire) et modulation (optionnelle), étant donné que l'élaboration contextuelle du schéma se révèle obligatoire ? On peut la sauvegarder au moyen de l'observation suivante : lorsqu'il y a saturation, la signification linguistique impose d'assigner contextuellement une valeur à la variable indexicale. Lorsqu'il s'agit seulement, par modulation, de spécifier contextuellement le schéma véhiculé par un mot, le contexte détermine quels rôles d'argument du schéma reçoivent une valeur spécifique, et lesquels restent sous-spécifiés et font l'objet de « clôture existentielle ». Par exemple, dans le schéma de « couper », il y a un rôle d'instrument ; mais il n'est pas nécessaire dans tous les contextes d'assigner ce rôle à une entité particulière. La clôture existentielle du rôle suffit souvent. Si je dis « Jean a coupé la feuille en deux », dans bien des contextes il importera peu de savoir si Jean l'a fait avec des ciseaux, avec une hache ou avec les doigts en pliant la feuille de façon appropriée : seul le résultat compte, et il suffira de comprendre que Jean a coupé la feuille en deux *d'une façon ou d'une autre*. Dans d'autres contextes, l'instrument utilisé fera partie des conditions de vérité intuitives au sens où, pour être en mesure d'évaluer l'énoncé, il sera nécessaire à l'interprète d'identifier l'instrument auquel le locuteur fait implicitement référence. Mais le fait que l'assignation d'une valeur particulière à ce rôle d'argument ne soit pas *nécessairement* obligatoire, c'est-à-dire le fait que le caractère obligatoire ou non de cette assignation particulière dépende du contexte sans être imposé par la signification linguistique conventionnelle du lexème, suffit à justifier la différence entre modulation et saturation.

Il n'y a guère qu'avec la plus extrême des formes du contextualisme radical, à savoir ME, que paraît difficilement surmontable la tension dont parle Seymour entre le caractère optionnel de la modulation (par opposition à la saturation) et son caractère nécessaire pour obtenir un contenu suffisamment déterminé. ME nie en effet que les mots possèdent autre chose qu'un « potentiel sémantique », potentiel sémantique que, dans mon livre, j'identifie à un ensemble de situations-sources dans lesquelles ou à propos desquelles le mot a été légitimement employé. Ce potentiel sémantique étant fondamentalement différent d'un contenu déterminé, les processus pragmatiques qui conduisent à celui-ci à partir de celui-là sont obligatoires : il ne s'agit plus d'une opération facultative sur un sens primitif engendrant un nouveau sens « modulé », mais d'une opération qui constitue le sens. Dans ce cadre théorique, il n'est pas évident de sauvegarder l'idée que les indexicaux ont une signification linguistique hors contexte correspondant au *character* kaplanien ; ou, si l'on maintient cette idée, cela revient *ipso facto* à limiter le domaine d'application de ME. Paradoxe intéressant : dans la « déstabilisation du sens » qu'entreprend le contextualisme radical (Recanati 2001), les indexicaux, paradigme de la dépendance contextuelle, apparaissent néanmoins comme l'ultime pôle d'invariance et de stabilité.

3. Davis

Selon Steven Davis, je défends une position « interprétationniste », c'est-à-dire une position selon laquelle « la signification qu'un interprète attribue à l'utilisation d'une phrase fixe métaphysiquement la signification de celle-ci. » Davis soutient qu'une telle position est compatible avec l'idée, que je défends aussi, selon laquelle l'acte de dire quelque chose (au sens locutionnaire, impliquant la donnée d'un contenu propositionnel) relève d'une analyse gricéenne. Dire quelque chose, pour moi comme pour Grice, c'est manifester par une énonciation linguistique une intention communicative réflexive (incluant l'intention que l'auditeur reconnaisse cette intention). L'intention communicative qui constitue le contenu est donc bien, comme chez Grice, l'intention du locuteur, mais cette intention doit être *manifestée* pour constituer le contenu de l'énoncé : rien n'est dit si l'intention en question, bien que présente dans le for intérieur du locuteur, n'est pas rendue accessible publiquement à ceux à qui s'adresse l'acte de communication. Le point de vue de l'interprète entre ainsi crucialement en ligne de compte.

Davis qualifie ma position d'interprétationniste parce que je privilégie, dit-il, le point de vue de l'interprète : ce qui compte selon moi n'est pas l'intention effective du locuteur mais celle que l'interprète lui attribue. Cependant, ma position est plus subtile que cela. J'insiste sur le fait que ce n'est pas l'intention effective du locuteur qui confère un contenu, mais sa manifestation objective. Objective signifie ici : indépendante *tant des états mentaux effectifs du locuteur que de ceux de l'interlocuteur*. Le locuteur peut très bien ne pas se rendre compte de l'intention communicative qu'il manifeste lui-même objectivement (comme dans l'exemple de Kaplan désignant le portrait de Spiro Agnew en croyant que c'est celui de Carnap). Mais la même indépendance se manifeste vis-à-vis des états mentaux effectifs de l'interprète : tout comme le locuteur, l'auditeur peut se méprendre quant à l'intention objectivement manifestée, parce que certains aspects de la situation objective lui échappent. Ce qui compte, ce n'est donc ni l'intention effective du locuteur ni l'intention que lui prête l'interlocuteur, mais l'intention que l'énoncé, dans son contexte, manifeste objectivement. Cette intention objective, on peut (suivant une idée de C. Travis) la caractériser en disant que c'est *l'intention communicative qu'un juge impartial en possession de toutes les données contextuelles pertinentes attribuerait au locuteur*. Je suis donc bien « interprétationniste », si l'on veut, mais l'interprétation qui fournit à l'énoncé son contenu n'est pas ou pas nécessairement celle à laquelle aboutit l'auditeur empirique. Celui-ci peut se tromper. L'interprétation constitutive du contenu est celle à laquelle aboutit un interprète *idéal* en possession des données contextuelles pertinentes. Un tel interprète est ce que je nomme, dans mon livre, « interprète normal », parce que je soutiens que les utilisateurs du langage — le locuteur et l'auditeur — sont dans une situation normale de discours au courant des faits contextuels pertinents et capables de déterminer l'intention objectivement manifestée. Les cas où il y a méprise sur le « *common ground* » (comme dans l'exemple de

Kaplan) sont des cas déviants. Quoi qu'il en soit, lorsque je dis que ce qui confère un contenu à l'énoncé, c'est l'interprétation à laquelle parvient, ou parviendrait, un interprète normal, je n'entends pas privilégier le point de vue de l'auditeur par rapport à celui du locuteur. Aussi bien l'un que l'autre mérite d'être ainsi qualifié dans une situation ordinaire de communication où ce que dit le locuteur ne fait problème pour personne ; et aussi bien l'un que l'autre peut déchoir et perdre le statut d'interprète normal si un aspect pertinent de la situation de communication lui échappe.

À la lumière de ces distinctions, considérons le scénario qui, selon Steven Davis, soulève un problème quant à ma façon de voir :

Supposez que deux chiens gambadent sur la pelouse : un grand saint-bernard à l'avant-plan, et un petit épagneul cocker à l'arrière-plan, partiellement caché par le plus grand chien. J'observe les deux chiens, en compagnie de mon ami Sam, qui ne sait pas que j'ai un chien. Les deux chiens sont visibles par nous deux et, le plus important, ils sont dans mon champ de vision — ce qui est évident pour Sam —, et nous sommes tous les deux francophones de naissance. Sans pointer du doigt, je dis :

1. C'est mon chien.

En utilisant « c'est » dans 1, je veux faire allusion à l'épagneul cocker, mon chien, et je veux utiliser les mots que je prononce dans leur sens ordinaire. Il est évident que ce que je dis est vrai si et seulement si² l'épagneul cocker qui gambade sur la pelouse est mon chien. Comment Sam, à qui s'adresse la remarque, interpréterait-il la signification de 1 ? [...] Puisque le saint-bernard est à l'avant-plan de notre champ visuel commun et qu'il est plus proéminent que l'épagneul cocker, la valeur sémantique qui est activée pour « ce » dans l'interprétation que ferait Sam de mon énoncé en 1 serait une représentation du saint-bernard plutôt que de l'épagneul cocker. C'est-à-dire que le saint-bernard est plus saillant que l'épagneul cocker dans notre espace perceptuel commun et donc qu'il lui est plus accessible que ce dernier pour attribuer une valeur sémantique à « ce ». [...] Selon la théorie de l'accessibilité de Recanati, la condition de vérité que Sam attribuerait donc à mon énoncé serait que celui-ci est vrai si et seulement si le saint-bernard est mon chien. Ce faisant, il ferait une erreur et n'aurait pas compris ce que j'ai dit, puisque ce que j'ai dit est vrai si et seulement si l'épagneul cocker est mon chien.

Selon Davis, ce scénario est un contre-exemple à l'interprétationnisme « naïf », puisque l'interprétation que fournit l'auditeur se révèle erronée. Mais il est également un contre-exemple à ma version, qui fait appel à la notion d'« interprète normal », car on ne voit pas très bien en quoi un « interprète normal » dans cette situation ferait mieux que Sam, l'interprète empirique :

2. Je modifie ici (et dans les deux dernières phrases du passage) la traduction du texte de Davis, car l'original anglais porte « *just in case* », de sorte que la traduction par « seulement dans le cas où » est trop faible.

Puisque Sam a fait une erreur, il n'est pas un *interprète normal*, au sens étendu que Recanati donne à cette notion, et l'interprétation qu'il donne doit être rejetée et remplacée par ce qu'un *interprète normal* interpréterait comme étant la signification de mon énoncé. Pour Recanati, un *interprète normal* est un interprète qui ne fait pas d'erreurs [...] [Mais] Sam utilise de façon correcte l'information qui lui est accessible dans le contexte et, compte tenu de cette information, donne de ce que je dis l'interprétation la plus plausible, bien qu'erronée. La question est de savoir comment l'*interprète normal* de Recanati, s'il était dans la même situation que Sam, en viendrait à donner l'interprétation correcte de ce que je dis, ce que Recanati n'explique pas. Quelle information, non disponible pour Sam, pourrait-il utiliser pour atteindre l'interprétation correcte ?

Je n'ai aucune peine à répondre à cette objection, car je récusé plusieurs des prémisses qu'invoque Davis dans son raisonnement. Pour commencer, il dit : « Il est évident que ce que je dis est vrai si et seulement si l'épagneul cocker qui gambade sur la pelouse est mon chien. » Mais c'est loin d'être évident. Ces conditions de vérité correspondent certes à l'intention du locuteur, mais l'intention en question (et plus spécifiquement la sous-intention de faire référence au cocker plutôt qu'au saint-bernard) n'est pas manifestée objectivement, de sorte qu'elle ne compte pas. Il en aurait été autrement si le locuteur avait désigné le cocker d'un geste du doigt ou d'un regard, ou si l'auditeur avait été en possession d'informations concernant le type de chien possédé par le locuteur. Comme rien de tout cela n'est le cas, et comme le saint-bernard est le plus saillant des deux chiens, l'intention communicative qui est objectivement manifestée (si tant est qu'une intention communicative déterminée soit objectivement manifestée dans ce contexte) est l'intention de faire référence au saint-bernard. Apparemment, le locuteur ne s'en rend pas compte, et c'est donc le locuteur qui fait une erreur et perd son statut d'interprète normal : l'interprétation que lui-même donne de ses propres paroles échoue à conférer à celles-ci le contenu qu'il entend leur donner. L'auditeur, en revanche, ne fait aucune faute : il voit bien que le seul indice accessible dans ce contexte pour déterminer l'intention référentielle du locuteur est la saillance du saint-bernard, et l'intention communicative qu'il attribue au locuteur a beau ne pas être l'intention effective du locuteur, c'est cependant bien l'intention que (sans le savoir) le locuteur manifeste objectivement. L'auditeur fait donc une « erreur » au sens où il attribue au locuteur une intention communicative que celui-ci n'a pas, mais cette erreur n'affecte en rien son statut d'interprète normal³ : l'auditeur conserve ce statut car, contrairement au locuteur, il apprécie correctement les indices publiquement accessibles dans le contexte et parvient ainsi à une interprétation objectivement fondée. L'erreur de l'auditeur n'est pas de son fait : elle est une conséquence mécanique de l'erreur que fait, en amont, le locuteur dans son appréciation faussée des indices contextuels disponibles.

3. Il n'est donc pas vrai que, selon moi, « un *interprète normal* est un interprète qui ne fait pas d'erreur ».

Davis soulève d'autres objections à l'encontre de ma théorie. L'une concerne l'emploi des mots dans la pensée, un thème que j'aborde très peu dans mon livre et qui n'est pas directement en rapport avec la théorie que j'y développe (laquelle concerne le langage public et la communication) : je laisse donc cette objection de côté de façon à ne pas dépasser les limites qui me sont imparties. Une seconde objection a trait à ma déclaration un peu paradoxale selon laquelle, pour comprendre ce qui est dit par un énoncé, il n'est pas nécessaire de se représenter explicitement les intentions du locuteur. Malgré l'apparence, cette déclaration est compatible avec l'idée que le contenu de l'énoncé correspond à l'intention communicative objectivement manifestée par le locuteur : on comprend l'énoncé si on saisit la proposition qui correspond *effectivement* à cette intention, même si l'on ne se représente pas le fait *que* la proposition en question correspond à l'intention en question. Le conflit apparent entre ma position générale et la déclaration mentionnée ci-dessus vient donc d'une ambiguïté de type *de re/de dicto*. Reste que la déclaration en question était sans doute un peu excessive dans sa formulation : comme le souligne Davis, il y a assurément des cas où il est nécessaire de se représenter les intentions du locuteur pour assigner une valeur sémantique « primaire » à une expression (par exemple, un indexical ou une expression ambiguë), et la seule chose que je voulais nier en faisant cette déclaration, c'est que la réflexion sur les intentions du locuteur soit une condition nécessaire de la compréhension primaire en général (alors qu'elle est, selon moi, une condition nécessaire de la compréhension secondaire). Comme j'ai déjà développé ce point ailleurs en réponse à une objection analogue à celle de Davis, je me permets de renvoyer le lecteur à cette réponse (Recanati, 2006), et je passe à l'objection dont Davis dit qu'elle est « la plus sérieuse ».

Davis soutient que ma théorie est infalsifiable, pour la raison suivante :

[...] Recanati invoque un *interprète normal* pour sauver sa théorie, et cela fait de son interprétationnisme une théorie non empirique, puisqu'elle rend son explication imperméable aux preuves contraires. Recanati expose une théorie de l'interprétation qui est censée fournir les valeurs sémantiques des utilisations de phrases en contexte. Si la théorie mène à ce que l'on croit être une attribution incorrecte des conditions de vérités pour l'utilisation d'une phrase, Recanati a beau jeu de dire que, dans un tel cas, l'interprète invoqué n'est pas un *interprète normal*, puisque, par définition, un *interprète normal* est quelqu'un qui ne fait pas d'erreurs d'interprétation. Sa théorie n'est donc pas une théorie empirique.

Ici encore je plaide non coupable. La notion d'interprète normal n'est pas une notion empiriquement vide que l'on manipule à souhait. Si Davis croit cela, c'est parce qu'il croit, à tort, que pour rendre compte de son exemple du chien je n'aurais pas d'autre ressource que de retirer arbitrairement à l'auditeur (Sam) son statut d'interprète normal. Cela serait effectivement arbitraire et justifierait une accusation de manipulation. Mais pour moi, l'idée d'un interprète normal, c'est l'idée d'une personne linguistiquement compétente en posses-

sion de toutes les informations contextuelles pertinentes. Sam est, à mon avis, un interprète normal dans le contexte décrit par Davis, alors que ce n'est pas le cas du locuteur qui commet de toute évidence une erreur d'appréciation. Quoi qu'il en soit du statut respectif des interlocuteurs dans la situation décrite par Davis, la notion d'interprète normal s'applique à des sujets qui ne font pas partie de la situation d'énonciation, pourvu qu'ils aient sur elle les informations requises et soient linguistiquement compétents. Ainsi, on peut se donner expérimentalement des interprètes normaux : il suffit de fournir à un groupe de sujets linguistiquement compétents, d'une part une description suffisamment détaillée de l'énoncé et de son contexte (le scénario de Davis), et d'autre part un choix entre plusieurs situations (une situation où Davis est le propriétaire du saint-bernard, et une situation où il est le propriétaire du cocker). Un tel dispositif permet de tester les jugements d'interprètes normaux sur les conditions de vérité de l'énoncé dans une tâche classique de pragmatique expérimentale consistant à apparier énoncé et situation. Il me semble donc qu'on a un accès direct aux interprétations « normales », *indépendamment* de la partie de la théorie qui concerne les mécanismes (saturation, modulation, etc.) permettant de passer de la signification linguistique au sens de l'énoncé déterminé selon moi par ces interprétations normales. Il n'est donc pas vrai que la théorie, en tant que théorie des mécanismes, est rendue infalsifiable par l'absence d'ancrage indépendant de la notion d'interprète normal dans la réalité empirique.

Références

- Cappelen, H. et E. Lepore. *Insensitive Semantics*, Oxford, Blackwell, 2005.
- Recanati, F. « Destabiliser le sens », *Revue Internationale de Philosophie*, 2001, 216, p. 197-208.
- Recanati, F. (2006). « Reply to Carston ». Dans M.J. Frapolli (dir.), *Saying, Meaning, and Referring : Essays on François Recanati's Philosophy of Language*, Londres, Palgrave-Macmillan, à paraître.

Jeter le clone avec l'eau du bain

Étude critique de : John Harris, *On Cloning*, Routledge, Londres, collection « Thinking in action », 2004, 184 pages.

Mark Hunyadi

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012960ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012960ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hunyadi, M. (2006). Jeter le clone avec l'eau du bain / Étude critique de : John Harris, *On Cloning*, Routledge, Londres, collection « Thinking in action », 2004, 184 pages. *Philosophiques*, 33 (1), 289–297. <https://doi.org/10.7202/012960ar>

Étude critique

Jeter le clone avec l'eau du bain

Étude critique de : John Harris, *On Cloning*, Routledge, Londres, collection « Thinking in action », 2004, 184 pages.

MARK HUNYADI

Université Laval

Mark.Hunyadi@fp.ulaval.ca

On Cloning s'ouvre sur quelques lignes de rappel bio-bibliographique, où l'on apprend de la plume de l'auteur qu'il a été l'un des premiers philosophes à prendre au sérieux l'idée du clonage, voici plus de vingt ans. C'est dire que ce livre se présente comme un état des lieux de la propre pensée de John Harris, dont le but affiché est de calmer la part « d'hystérie » (p. e. de la préface) qui s'est emparée de la question du clonage dans le débat public ces dernières années. Le ton est donné : c'est celui d'un positivisme certes dégrisé (pas question de céder à l'ivresse scientifique pour elle-même), mais refusant de penser la morale plus loin que, d'une part, le droit, et que, d'autre part, le calcul, lui-même imposé par le paradigme scientifique, des coûts et bénéfices. On assiste donc à une défense en règle du clonage, de ses bénéfices thérapeutiques et sociaux, avec en arrière-plan motivationnel la bonne conscience scientifique de mener une croisade contre la panique, l'hystérie et les mythes (tous ces mots sont de l'auteur) qui entourent la recherche sur le clonage.

C'est donc sans surprise que la première tâche de notre auteur consiste à balayer, presque d'un revers de main, le principe de précaution (PP), auquel il avait d'ailleurs déjà consacré une étude spécifique¹. S'attaquant successivement à différentes interprétations possibles du PP, Harris en rejette les versions les plus faibles, montrant que le caractère irréversible et/ou sérieux des torts possibles n'est pas un argument suffisant pour exiger de renoncer à certaines activités humaines : « Le PP implique que l'inventeur de la tarte aux pommes aurait dû appliquer le PP, et faire en sorte que la première fût la dernière, puisqu'il y a eu des gens qui sont morts étouffés par une tarte aux pommes. » De même, « le PP exclut clairement désormais tout acte procréatif débouchant sur une grossesse et la naissance d'un enfant, puisque ceux-ci sont hautement dangereux tant pour la mère que pour l'enfant² ». Il n'est pas sûr toutefois que les interprétations que donne Harris du PP épuisent la palette de ses significations possibles ; il semble au contraire qu'il écourte la discussion aux fins de sa propre démonstration, sans prendre toute la mesure du PP. Sans entrer ici dans une inutile réfutation, qu'on se rappelle seulement³

1. John Harris et Soren Holm, « Extending Human Lifespan and the Precautionary Paradox », in : *Journal of Medicine and Philosophy*, 2002, vol. 27, n° 3, pp. 335-368.

2. On cloning, p. 15.

3. Voir par exemple à ce propos : EEA — European Environmental Agency (2001), *Late Lessons from Early Warnings : the Precautionary Principle 1896-2000*, Environmental issue report n° 22, Copenhagen, EEA.

que le PP est taillé à la mesure de situations que les scientifiques eux-mêmes appellent *ignorance* (on *sait* qu'il peut exister des effets non anticipables, mais on *ne sait pas* lesquels), alors que manger une tarte aux pommes, rouler en voiture ou procréer ne désignent pas même des situations d'*incertitude* (c'est-à-dire où l'on connaît la répercussion, mais pas sa probabilité d'occurrence), mais des simples situations de *risque*, comme la roulette russe, où l'on connaît à la fois le risque et sa probabilité d'occurrence. Seule la première de ces trois catégories est concernée par le PP. Mais, dans sa hâte scientifique de nous libérer des prétendus préjugés anti-science, Harris ignore, délibérément ou non, ces distinctions majeures dont usent pourtant les scientifiques eux-mêmes, alimentant ainsi lui-même les préjugés les plus superficiels sur le principe de précaution. C'est ce que Peirce appelait « la méthode de ténacité », ou politique de l'autruche : on ignore les faits contraires à ses propres convictions, pour mieux asseoir ses certitudes. Mais cela ne les rend évidemment pas plus vraies. Harris accentue encore, plus qu'il ne la corrige, sa mécompréhension du PP lorsque plus loin, feignant d'accepter par charité théorique sa validité, il se demande si « l'approche » de précaution (qu'il ne distingue pas du « principe », ce qu'il devrait faire) ne requerrait pas « que nous n'exposions pas les enfants, même à de petites sub-optimalités, voire à de petits risques en les faisant venir au monde dans des conditions qui pourraient être mauvaises pour l'enfant ? » (p. 84), — car le PP ne s'applique précisément *pas* aux situations où le calcul coûts/bénéfices, optimalités/sub-optimalités reste rationnellement possible. Le PP — quels que soient les problèmes théoriques qu'il pose, et ils sont nombreux — est un nouvel outil de pensée inventé pour affronter notre *ignorance* face aux conséquences d'un *pouvoir* technologique devenu plus grand que notre *savoir* — et non pour résoudre nos problèmes de mastication de tarte aux pommes.

Cela étant, l'argumentation substantielle de Harris sur le clonage lui-même est plus différenciée que l'intention positiviste générale qui la sous-tend. Bien classiquement, l'auteur isole l'argumentation concernant le clonage reproductif humain — qui vise, comme son nom l'indique, la mise au monde d'un individu au patrimoine génétique nucléaire identique à celui de quelqu'un d'autre — de celle concernant le clonage thérapeutique — qui, comme son nom ne l'indique pas, vise non pas la mise au monde d'un individu, mais la reproduction, potentiellement infinie, de simples cellules que l'on pourrait ensuite utiliser à des fins thérapeutiques sur le donneur —, une technique qui nécessite toutefois, dans l'état actuel des connaissances (automne 2005), la destruction de l'embryon conçu à cette seule fin. Que ce soit dans le cas du clonage reproductif ou dans celui du clonage thérapeutique, le principe qui guide, implicitement mais en continu, le plaidoyer de Harris est le *principe du tort* : à qui lesdites techniques font-elles exactement du tort, telle est la question — et à chaque fois, le plaidoyer se retourne, de façon cinglante, en réquisitoire : loin que ces techniques soient en quelque manière immorales, c'est bien plutôt de ne pas y recourir qui constituerait une faute injustifiable.

Mais le principe du tort ne s'applique pas de la même manière dans les deux cas. Dans celui du clonage reproductif, le principe du tort s'articule, dans une ligne de pensée libérale, à la liberté reproductive, ou liberté de reproduction : la question est donc ici de savoir si l'un ou l'autre des arguments communément invoqués contre le clonage reproductif permettrait de justifier, une fois admise l'innocuité du clonage pour le clone, une entrave à cette liberté fondamentale qu'est la liberté reproductive. La réponse est résolument : non. Mais en ces matières, plus que les prises de position elles-mêmes, c'est la manière d'argumenter qui importe ; et sur ce point, Harris n'est pas en reste de vigueur ni d'originalité.

Après avoir montré — chose, il est vrai, facile — l'indigence philosophique des invocations rituelles de la dignité humaine, « sans fondement ni étayage intellectuel » (p. 56), comme dans les textes législatifs européens sur la question, mais aussi chez un Axel Kahn, justement épinglé, Harris aborde la question qui guidera jusqu'au bout son raisonnement : il s'agit de savoir « si oui ou non les gens ont le droit de contrôler leur destin reproductif et de choisir, dans la mesure où ils peuvent le faire sans violer les droits des autres ni menacer la société, la voie de leur propre procréation » (p. 58). C'est alors Ronald Dworkin qui entre en scène, lui qui, dans *Life's Dominion* (1993), avait montré sur la base des Premier et Quatorzième Amendements de la Constitution des États-unis comment celle-ci devait nécessairement incorporer ce qu'il appelle « le droit à l'autonomie procréative ». « Les arguments de Dworkin... suggèrent que la dignité humaine et, en réalité, les constitutions démocratiques peuvent être compromises par les tentatives visant à limiter l'autonomie procréative, là du moins où l'on ne peut pas montrer qu'elle menace des valeurs plus importantes » (p. 63). Ce sont donc les procréateurs qui se trouveraient dangereusement lésés — principe du tort — par une restriction anti-libérale du droit de se reproduire par clonage.

Une fois érigé ce nouveau pilier de la démocratie moderne qu'est la liberté de procréation, reste encore évidemment la question du clone lui-même, c'est-à-dire la question des intérêts ou du bien-être de l'enfant à naître. C'est sur ce point (chapitre 3, « *The Welfare of the Child* ») que Harris se montre le plus original. Sur la question de l'enfant à naître, dit-il, il faut tenir compte de deux types de considérations : les considérations personnelles d'un côté, qui concernent le bien-être de *cet* enfant à venir, *cet* enfant qui résulte du choix procréatif de ses procréateurs, et les considérations générales de l'autre, qui concernent non tel enfant particulier, mais les enfants en tant que tels et la question de savoir quel type d'enfants, d'une manière générale, doit exister.

La question personnelle se subdivise elle-même en « considérations-seuil » (« *threshold considerations* ») et en « considérations affectant la personne ». Les premières concernent la décision même de faire venir au monde l'enfant que je projette, et les conditions prévisibles de son bien-être. Harris affirme que la question porte dans ce cas sur *cet* enfant-là, celui que je projette, cet enfant à venir que je désire faire venir au monde ; et s'il insiste tant sur le

caractère déterminé de cette existence future, c'est qu'alors il devient évident qu'« il sera toujours *dans l'intérêt de cet enfant-là* d'être porté à l'existence » (p. 70), à moins qu'en raison de certaines circonstances, il ne puisse être assuré d'une vie digne d'être vécue. Cette dernière concession est toutefois manifestement inessentielle aux yeux de Harris, car elle ne concerne de toute évidence que des handicaps majeurs qui font de toute existence un calvaire ; ce qu'il entend plutôt démontrer, c'est qu'une mise en balance de l'existence en tant que telle avec de possibles sub-optimalités physiques ou émotionnelles devrait toujours la faire pencher en faveur de la première, « car il serait emphatiquement dans l'intérêt de ces enfants d'exister, en dépit de la vague possibilité d'une vie compromise à un quelconque degré inconnu » (p. 71). Autrement dit, ces « considérations-seuil » — où il n'est aucunement question de clonage ! — veulent nous faire admettre qu'à moins de déficits prévisibles majeurs, l'existence vaut toujours la peine d'être vécue ; l'argument étant que le fait même de se poser la question du bien-être d'un enfant projeté, c'est-à-dire de ses *intérêts*, implique que l'on admette la capacité même d'avoir des intérêts, donc l'existence.

L'argument est frappant, mais il cumule, au choix, les défauts d'être à la fois rhétorique, métaphysique et dogmatique :

- a) il est rhétorique au sens où il fait de cet enfant-là, parce que c'est *cet enfant-là*, un être devant nécessairement exister du simple fait qu'on le *désigne* comme ayant potentiellement des intérêts. C'est la pensée magique, un tour de passe-passe rhétorique : j'en *parle* comme ayant des intérêts, je dois donc admettre *ipso facto* la condition de possibilité réelle de sa capacité d'avoir des intérêts, c'est-à-dire l'existence. Du coup, les « considérations-seuil » s'abolissent elles-mêmes : on n'a plus besoin de les formuler, puisque les intérêts particuliers concernant le bien-être de *cet enfant-là* seront toujours, du simple fait qu'on évoque cet enfant-là, *dérivés* de son intérêt emphatique à exister. On est proche d'une version laïque de la preuve de l'existence de Dieu par saint Anselme, où l'évocation d'une propriété présuppose la méta-propriété qui la rend possible — l'existence. Mais on peut noter ici que lorsque l'on parle d'un enfant et que l'on interroge son bien-être futur, ces « considérations-seuil » portent précisément sur la question de savoir si la vie qu'on lui prépare mérite d'être vécue ou non ; et que, par exemple si, les conditions affectives d'une enfance raisonnablement épanouie ne sont pas du tout remplies, cela constitue un bon argument pour ne pas faire venir au monde cet enfant-là, indépendamment de son prétendu intérêt emphatique à exister. Les « considérations-seuil » n'ont de sens que si on peut *aussi* les faire valoir pour ne *pas* faire venir un enfant au monde.
- b) il est métaphysique au sens où il prête à l'enfant à venir toutes les qualités d'un enfant existant — mis à part l'existence. L'invocation

rhétorique de l'enfant à venir comme étant *cet enfant-là* induit Harris à faire comme si l'enfant était là, sauf qu'il n'existe pas. Il a tous les attributs de l'existence, sauf l'existence. C'est ce qui permet à Harris de postuler l'intérêt à exister d'un être qui n'existe pas encore. On peut ici rétorquer que s'il a un intérêt à exister, alors, s'il n'existe pas, il souffre ! C'est de la pure métaphysique, et, je le crains, pas de la meilleure. Une forme plus sophistiquée, mais guère plus convaincante, de cet argument sera reformulée sur la base du « problème de non-identité » de Parfit (pp. 86-88).

- c) enfin, il est dogmatique au sens où il postule l'intérêt emphatique à exister d'un être que dans ce raisonnement on ne considère jamais comme un *tu*, jamais comme un interlocuteur qui pourrait nous demander des comptes et devant lequel on devrait un jour se justifier. Sans même évoquer les cas désormais connus d'enfants qui se retournent juridiquement contre leurs parents pour, justement, les avoir fait naître, on peut tout de même s'étonner que Harris ne prenne jamais la peine d'adopter hypothétiquement la position de l'enfant à naître, pour voir ce que seraient *pour lui* les conditions d'une existence digne d'être vécue. Ces considérations sont dogmatiquement balayées par le prétendu intérêt emphatique à naître. En d'autres termes, ce qui vaut pour le philosophe, de son point de vue, doit aussi nécessairement valoir pour l'enfant à naître ; ce qui vaut pour nous doit valoir pour lui. Cette hypostase des points de vue est l'essence de tous les dogmatismes.

On a noté que ces considérations-seuil n'évoquaient nullement le clonage. La stratégie est transparente : partant de réflexions générales sur l'enfant à naître, on suggère implicitement que l'intérêt à exister ne dépend pas de la technique de reproduction utilisée, dont les éventuelles différences spécifiques deviennent ainsi non pertinentes. L'essentiel, pour « cet enfant-là », est d'exister, indépendamment de son mode de fabrication.

Ces considérations-seuil se doublent, on l'a dit, de « considérations affectant la personne », qui ne concernent rien d'autre que les obligations envers la personne à venir, une fois que les considérations-seuil nous ont convaincu de la faire venir au monde. Ces obligations se résument, bien banalement, à celles de ne pas nuire à l'enfant à venir en ingurgitant, par exemple, des drogues pendant la période de gestation.

À ces deux types de considérations personnelles s'ajoutent donc des « considérations générales » sur le type d'êtres qui devraient constituer les générations futures. Cette question, pourtant intéressante, voire décisive, est toutefois immédiatement écartée au profit d'un retour aux questions personnelles : en effet, est-il dit, comme dans le cas du clonage l'alternative est d'avoir un enfant ou pas d'enfant du tout, la question n'est pas de savoir quel genre d'enfants serait le meilleur, mais si les enfants clonés « auront une vie digne d'être vécue

en dépit de possibles sub-optimalités » (p. 73). On reste interdit devant ce court-circuitage, car il semble bien qu'aucune réflexion sérieuse sur le clonage ne puisse faire l'économie de la question « générale » et essentielle de savoir, avant même de se préoccuper du bien-être des futurs clones, si nous *voulons* ou *pourrions vouloir*, de manière générale, un monde futur où les clones soient possibles. Mais, négligeant, contre toute attente, sa propre distinction, Harris rabat donc immédiatement ces questions générales sur les questions personnelles, et revient sur le principe du tort, appliqué cette fois-ci plus en détails au clone lui-même. Désormais armé de sa thèse de l'intérêt emphatique pour l'existence, l'auteur défend sa thèse avec la même conviction : « Donner 'la plus haute priorité... au bien-être de l'enfant à naître', c'est toujours laisser cet enfant-là venir au monde, à moins que son existence en général soit plus un fardeau qu'un bénéfice. Tant que la vie de cet enfant-là, en dépit de toute sub-optimalité que l'on pourrait prédire, sera globalement digne d'être vécue, l'intérêt de cet enfant-là ne pourra justifier aucune décision ou régulation lui retirant la possibilité de son existence. La même chose est certainement vraie du clonage reproductif humain » (p. 77). Le bénéfice stratégique de l'argument de l'intérêt emphatique à exister apparaît ici dans toute sa clarté : cet intérêt étant emphatique, précisément, il relègue par avance toute considération de sub-optimalité au second plan. Et comme en outre ces sub-optimalités ne peuvent être, en l'état actuel de nos connaissances, que présumées — et elles sont d'ailleurs plutôt discréditées à l'avance par l'existence naturelle des jumeaux homozygotes, que Harris assimile systématiquement et de manière non critiques aux futurs clones —, elles perdent encore le peu de poids qu'elles pourraient avoir face au simple fait de venir à l'existence ; et il apparaîtrait du coup d'autant plus ridicule de limiter en quelque manière le droit fondamental à la procréation pour des raisons aussi ténues.

Les arguments liés au brouillage des rôles familiaux que provoquerait le clonage sont, bien qu'examinés avec quelque attention, eux aussi balayés d'un revers de main, au titre que tant la *confusion* (une relation est confuse lorsque plusieurs individus tiennent le rôle d'un seul) que l'*ambiguïté* (une relation est ambiguë lorsqu'un seul individu tient le rôle de plusieurs) sont *déjà* le lot de nombreuses familles, sans que l'on puisse en outre déterminer avec exactitude en quoi ces diverses situations seraient moralement néfastes ni en quoi le clonage les aggraverait. Quant à l'importance cruciale de la liberté procréative, elle se trouve renforcée aux yeux de Harris du fait que dans la vie actuelle, nous n'interdisons pas aux pauvres d'avoir des enfants, alors même que nous savons que la pauvreté est un facteur déterminant de sub-optimalité pour l'enfant à venir. Si de telles sub-optimalités ne sont pas un argument pour limiter la liberté de reproduction par voie sexuelle, alors il faudrait des arguments supplémentaires pour interdire le clonage au titre qu'il défavoriserait en quelque manière l'enfant à venir. Là encore, l'intérêt emphatique à exister prévaut, comme nous le reconnaissons implicitement dans le cas des parents pauvres.

Pour le reste, une fois développé le cœur de son argument, Harris se donne la partie plus facile en réfutant quelques-unes des objections, courantes mais choisies, faites au clonage en général : la question de la préservation du génome humain, du droit à avoir deux parents, de la marchandisation du clone, etc. Il est évidemment facile de réfuter des objections que l'on (re)formule soi-même, et de montrer ce faisant que — c'est une thèse générale qui parcourt non seulement ces considérations sur la sécurité et l'efficacité du clonage, mais le livre tout entier — les adversaires du clonage rationalisent en réalité leur peur panique face à cette nouvelle technologie, et mobilisent à cette fin tout et n'importe quoi. Parmi ses adversaires épisodiques, il n'a pas toujours choisi les plus coriaces : Axel Kahn et Jeremy Rifkin, par exemple. Et lorsqu'il bataille avec Léon Kass, le controversé président du Conseil bioéthique américain (nommé à ce poste par le président Bush en 2001), il ne lui rend pas entièrement justice. Car la force de l'argumentation de Kass (quel que soit par ailleurs *l'usage* qu'il en fait : il est notoire qu'il défend des positions conservatrices, voire réactionnaires ; mais on n'a pas besoin de partager ses conclusions dogmatiques pour engager la discussion sur son terrain) est de se situer à un niveau qu'on pourrait qualifier d'« herméneutique anthropologique », dans la mesure où dans son célèbre article « *The Wisdom of Repugnance*⁴ » il s'intéresse à la *signification* humaine du clonage, plus qu'à ses risques et bénéfices immédiats. Kass déploie ses arguments au niveau de ce que Harris appelle « les considérations générales », mais qu'il a, comme nous l'avons mentionné, court-circuitées de manière à vrai dire incompréhensible. Harris aurait aussi eu plus de peine, sans doute, à débattre au niveau de radicalité où se situe Habermas (qu'il ne mentionne même pas) dans son important livre *L'avenir de la nature humaine*, publié en allemand en 2001, et en anglais en 2003.

Quant au clonage dit thérapeutique auquel Harris consacre son chapitre final, le plaidoyer est là encore sans ambiguïté : il est non seulement éthiquement acceptable, mais obligatoire, eu égard aux bénéfices escomptés. Ici, l'argumentation se veut être une argumentation de cohérence, de double cohérence même : l'éthique de la recherche sur les cellules souches, à laquelle se réfère la grande partie de la discussion, doit être cohérente avec ce qui est considéré comme éthiquement acceptable en regard de la reproduction sexuelle normale ; et elle doit être cohérente avec les attitudes et croyances morales concernant l'avortement et le reproduction assistée (p.128). Ainsi, par exemple, la reproduction sexuelle implique en moyenne la perte de cinq embryons perdus pour une naissance qui arrive à son terme. Dieu ou la nature a donc décidé de produire une quantité importante d'embryons surnuméraires, et nous oblige donc en quelque sorte à agir instrumentalement avec les embryons dont on sait qu'ils vont mourir. Du coup : « Étant donné que la décision d'essayer

4. Disponible sur Internet ; par exemple : http://www.catholiceducation.org/articles/medical_ethics/me0006.html

d'avoir des enfants par la méthode de reproduction sexuelle (ou même la décision d'avoir des rapports non protégés) crée inévitablement des embryons qui doivent mourir, ceux qui pensent qu'avoir des enfants, ou même de prendre le risque d'en concevoir est légitime ne peuvent pas, en toute cohérence, objecter à la création d'embryons pour des raisons morales comparativement tout aussi importantes » (p. 132). À l'objection selon laquelle les rapports sexuels donnent sa chance à un embryon au moins de mener sa vie à terme, Harris répond par une proposition originale : si, dans la reproduction naturelle, ou chaque embryon a un intérêt à la survie, les embryons doivent mourir pour donner naissance à l'un des leurs, il n'en va pas de même dans la recherche, où tous doivent mourir. Un embryon rationnel ne choisirait donc pas de participer à la recherche. Qu'à cela ne tienne : il n'y a qu'à produire plus d'embryons qu'il n'est nécessaire pour la recherche, tirer au sort ceux qui seront consacrés à celle-ci et s'assurer que les autres seront implantés de manière à avoir une chance de devenir une personne (p. 137).

L'argument souvent utilisé de l'instrumentalisation est donc, ici aussi, balayé sans recours, sous prétexte que la nature elle-même en sacrifie un sur cinq. L'argument est certes frappant, mais une fois encore superficiel. Car la question n'est pas de savoir si nous sommes en cohérence ou non avec ce que nous acceptons dès lors qu'il s'agit d'un phénomène naturel ; mais plutôt, plus fondamentalement, de s'interroger sur *ce que cela veut dire, pour nous humains, que d'utiliser des cellules humaines comme matière première*. C'est cela qui change avec la production de cellules souches, et c'est une réflexion désespérément myope que d'en rester à la comparaison entre embryons sur-numéraires. S'interroger sur la signification de la production de cellules souches, ce n'est pas encore *ipso facto* la condamner, encore moins y renoncer ; c'est se donner les moyens de réfléchir à la juste hauteur du problème de l'instrumentalisation de la matière humaine, une hauteur que Harris, malgré ses vingt ans d'études, refuse d'escalader, cherchant au contraire systématiquement à *aplanir* les difficultés pour mieux banaliser les techniques qu'il défend.

Ainsi, un implicite traverse son livre de part en part, sans qu'il ne soit jamais thématiqué : c'est que le clonage est un moyen reproductif comme un autre. En conséquence, ce qui vaut pour les moyens en vigueur doit aussi valoir pour le clonage reproductif. Mais ce n'est là aussi qu'au prix d'un étrange daltonisme normatif que l'on peut ainsi nier le caractère inédit du clonage, tant par rapport à la reproduction sexuelle que par rapport à la fécondation artificielle. Que l'on songe simplement, entre autres choses, à ceci : on sait qu'avec le clonage, c'est l'aléatoire génétique qui est maîtrisé — ce qui ne veut pas dire bien entendu que le destin même des personnes à venir le serait aussi ; mais cela a néanmoins une conséquence tout à fait inédite dans le rapport de l'homme à sa descendance, y compris par rapport aux techniques de fécondation *in vitro* : c'est que les personnes qui souhaitent se reproduire par clonage seraient désormais en position de désirer non pas *un* enfant, mais *tel* enfant. Le souhait indéterminé d'avoir un enfant fait place au désir déterminé

d'avoir *tel* enfant. Or, si cela ne fait pas une différence qui fait vraiment une différence, alors on ne sait vraiment plus ce que différence veut dire. Et, personnellement, je soutiendrais que cela fait une différence tant pour les parents dans le rapport à leur progéniture, que pour les enfants dans leur rapport à eux-mêmes — deux points cruciaux qui ne sont même pas esquissés dans l'argumentation de Harris. Que le clonage puisse perturber le clone dans son rapport à lui-même — en introduisant dans le rapport de familiarité de soi à soi l'image intrusive d'un tiers, d'une manière qui n'est *pas* analogue à la situation des jumeaux monozygotes — est une hypothèse qui ne mérite même pas mention à ses yeux. En tous les cas, il est clair que seule une philosophie étroitement confinée à la problématique des droits et au calcul coûts-bénéfices peut se permettre d'ignorer — au point de ne même pas les discuter — de telles conjectures, qui sont pourtant comme la matière première des laboratoires de pensée où évolue la réflexion bioéthique.

Harris a certainement raison de vouloir lutter contre la panique morale et l'hostilité irrationnelle qui ont effectivement entouré la problématique du clonage. Mais ce faisant, il jette, si l'on peut dire, le clone avec l'eau du bain : cherchant à dédramatiser cette nouvelle technique de reproduction, il la banalise au point d'en ignorer la spécificité. Et dans son souci scientifique de minimiser la portée novatrice du clonage, il ignore non seulement la spécificité de celui-ci, mais encore celle de la réaction morale qui a motivé l'hostilité officielle quasi unanime qui s'est manifestée après la naissance de Dolly, en 1997, en la taxant systématiquement d'« hystérique ». En la stigmatisant de la sorte, il ne se donne certainement pas les moyens de la comprendre. Encore une fois, il ne s'agit certainement pas de céder à une quelconque panique. Mais il ne faut pas être sourd non plus à cette réprobation générale. Car elle nous dit bien quelque chose, cette réprobation, un quelque chose que la simple invocation des droits, puis des avantages, ne suffira certainement pas à rassurer. Car après tout, la réaction face au clonage n'a pas été de dire : « C'est injuste ! » — ce qui l'aurait limité à une problématique juridique — ni : « C'est désavantageux ! » — ce qui aurait justifié une contre-argumentation de type utilitariste. Elle a bien été plutôt de dire : « C'est immoral ! », en un sens qui n'est précisément *pas accessible* aux discours du droit et du calcul. Je ne veux pas du tout suggérer par là que le clonage est immoral, quel que soit le sens qu'on puisse donner à ce prédicat, ni qu'il faille prendre pour argent comptant les réactions de sens commun ; je veux plutôt dire que l'émergence d'une telle problématique inédite sollicite la réflexion morale à un niveau de radicalité que ne peut pas atteindre la simple invocation des droits acquis ou des bénéfices escomptés. Et si l'on veut véritablement lutter contre la panique morale et ses manifestations irrationnelles, c'est à ce niveau-là qu'il faut réfléchir, plutôt que de se contenter, comme le fait Harris, de réagir à l'irréflexion du sens commun en se réfugiant symétriquement dans ce qui n'est somme toute qu'une autre forme d'irréflexion, celle des maigres certitudes de la science en marche et du droit en vigueur.

Philosophiques

philosophiques

David Piché, *Le problème des universaux à la Faculté des arts de Paris entre 1230 et 1260*, Paris, Vrin, coll. « Sic et Non », 2005, 365 p.

Aurélien Robert

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012961ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012961ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Robert, A. (2006). Compte rendu de [David Piché, *Le problème des universaux à la Faculté des arts de Paris entre 1230 et 1260*, Paris, Vrin, coll. « Sic et Non », 2005, 365 p.] *Philosophiques*, 33 (1), 299–302. <https://doi.org/10.7202/012961ar>

Comptes rendus

David Piché, *Le problème des universaux à la Faculté des arts de Paris entre 1230 et 1260*, Paris, Vrin, coll. « Sic et Non », 2005, 365 p.

De prime abord, le non-spécialiste du Moyen Âge pourrait s'étonner de la parution d'un nouvel ouvrage sur « le problème des universaux » tant le thème peut sembler déjà bien balisé par de nombreuses études, au premier rang desquelles il faut mentionner celle, bien connue et magistrale, qu'Alain de Libera a consacrée à ce *topos* philosophique (*La querelle des universaux*, Paris, Seuil, 1996). Pourtant, le titre du livre de David Piché nous avertit d'emblée de sa singularité : Paris, les années 1230 à 1260. Cette limitation géographique et chronologique n'est ni arbitraire ni l'effet d'une contrainte universitaire — ce livre est, en effet, la reprise d'une thèse de doctorat dirigée par Claude Lafleur et Alain de Libera. Ce choix a même une signification forte compte tenu du mythe puissant et tenace qu'a forgé lentement une partie de l'historiographie du XX^e siècle à propos de cette étape de la philosophie médiévale. On parle volontiers de « renaissance du XII^e siècle », à laquelle les manuels font généralement succéder une période de latence, que seules les grandes figures de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle semblent pouvoir ressusciter ou dépasser. On apprend pourtant dans cet ouvrage comment s'est structurée la question philosophique des universaux pendant cette période charnière et cependant négligée. Mais, non sans paradoxe, David Piché nous montre aussi qu'il n'y a pas, à proprement parler, de « querelle des universaux » à cette époque, mais qu'une thèse plutôt consensuelle voit le jour. Pour ce faire, cette monographie nous invite à parcourir les textes d'artiens assez peu étudiés, tels que Robert Kilwardby, Jean le Page, Nicolas de Paris et un certain Robert l'Anglais (*Robertus Anglicus*) qui servira de fil conducteur tout au long de la démonstration.

En ce qui concerne plus particulièrement les universaux, plusieurs raisons historiques ont pu pousser les médiévistes à occulter certains des auteurs dont nous parle aujourd'hui ce livre. En effet, il faut attendre assez tard dans le XIII^e siècle pour voir le corpus aristotélicien entièrement traduit en latin. Ajoutons à cela les interdictions successives, dès le début de ce siècle, d'enseigner à la Faculté des arts de Paris une large part de cet ensemble d'écrits fraîchement redécouverts. On se fait ainsi une image assez pauvre de cette période et de ces philosophes qui ne possédaient pas encore toutes les armes pour affronter le problème des universaux tel qu'on les connaît sous la plume d'auteurs plus tardifs. Or, ce que révèle l'analyse de Piché, c'est non seulement qu'une partie du corpus aristotélicien est déjà mobilisée entre 1230 et 1260 pour réfléchir sur les universaux, mais surtout que les commentaires sur l'*Isagogè* de Porphyre (maintenu constamment au programme de la Faculté des arts avec les œuvres logiques d'Aristote) nous indiquent précisément la structuration de la problématique et permettent de comprendre l'évolution de celle-ci au XIII^e siècle.

Rien d'étonnant, soulignera-t-on, puisque l'on considère généralement Porphyre comme celui qui a fourni au Moyen Âge un prétexte pour le traitement des universaux dans son fameux « questionnaire » formulé dès les premières pages de l'*Isagogè*. Mais une étude suivie des commentaires sur l'*Isagogè* à cette époque manquait encore aux historiens de la philosophie médiévale. Il apparaît donc en filigrane que la véritable rupture à la fin du XIII^e siècle provient plutôt de l'influence « averroïste » et, avec elle, d'une version plus noétique de la problématique des universaux, presque absente des débats parisiens entre 1230 et 1260. David Piché montre bien, en effet, que le consensus se concentre autour d'une forme de réalisme immanentiste, faisant de l'universel un être réel plutôt qu'un être qui dépend de l'intellect.

Le principal mérite de ce livre consiste donc à mettre à la disposition du lecteur un texte inédit — un commentaire sur l'*Isagogè* de Porphyre rédigé par un certain Robert l'Anglais (*Robertus Anglicus*) — qui sert de point de départ au raisonnement de Piché en présentant un archétype du questionnement sur les universaux pour la période considérée. On trouvera en fin de volume (p. 263-333) l'édition critique du texte latin, ainsi qu'une traduction française en regard. Soulignons en outre que l'originalité de ce travail ne réside pas seulement dans son apport historique et documentaire, mais aussi dans la méthode choisie par l'auteur, qu'il qualifie lui-même « d'essai d'écriture tridimensionnelle de l'histoire de la pensée » (p. 11). Le livre est ainsi découpé en trois grandes parties correspondant à chacune de ces dimensions ; la première entreprend ce que David Piché appelle parfois « l'enquête philologique » (p. 15-53) ; la seconde porte un regard plus analytique sur les textes (« analyses structurelle et formelle », p. 55-144) ; enfin, l'ouvrage se clôt par une « étude historico-philosophique » (p. 145-256). Ces trois points de vue s'organisent autour du témoignage du mystérieux Robert, ici édité par Piché, qui permet, après le lent travail de comparaison — avec d'autres commentaires sur Porphyre de ses contemporains parisiens — de fournir une grille de lecture du problème des universaux à la Faculté des arts de Paris entre 1230 et 1260.

L'enquête s'ouvre donc par la recherche de deux objets inconnus ou méconnus : un texte et un auteur. Quoi de plus surprenant pour une étude qui entend précisément se fonder sur ces deux éléments ? Au contraire, la force de ce livre est de nous faire entrer dans l'investigation par son point de départ — le texte — qu'il faut établir et dont nous ne connaissons pas l'auteur, si ce n'est par son prénom et sa nationalité. Autant que je puisse en juger (il faudrait voir les manuscrits pour émettre un jugement plus assuré), l'établissement du texte de *Robertus Anglicus* semble impeccablement mené (description paléographique, comparaison des témoins manuscrits, mise en place du « stemma », etc.). Quant à l'attribution du texte, Piché apporte des arguments convaincants, contre une thèse répandue, qui montrent négativement que ce maître ès arts anglais prénommé Robert n'est ni Robert Kilwardby ni le *Robertus Anglicus* auquel on doit notamment un commentaire sur les *Réfutations sophistiques* d'Aristote, déjà bien étudié par les médiévistes.

Une fois le texte établi et l'auteur circonscrit, la seconde partie de l'ouvrage s'attache à la structure du texte de *Robertus Anglicus* et la compare à celle de plusieurs commentaires contemporains de Jean le Page, Nicolas de Paris et Robert Kilwardby. Cette analyse comparative, fondée sur une méthode quasi statistique des occurrences de mots et de formules, nous renseigne sur une des formes principales que pouvait prendre l'étude de la question des universaux à Paris en ce milieu de XIII^e siècle. Mais ce travail ne donne pas seulement une vision claire de l'organisation des problèmes au sein de ce genre littéraire, il éclaire aussi certaines évolutions chronologiques qui permettent de mettre en place une datation relative de ces commentaires. On voit ici apparaître le pré-supposé méthodologique à l'œuvre dans ce livre, qui se trouve pour ainsi dire résumé dans la conjonction de trois thématiques données dans le sous-titre du préambule de cette seconde partie : « Genres littéraires, pratiques discursives et structuration de la pensée » (p. 57). En allant au cœur du texte, qui sert toujours d'*incipit* à l'investigation du médiéviste, David Piché entend aussi révéler les règles qui gouvernent ce que l'on pourrait appeler, en empruntant le vocabulaire des échecs, une ouverture médiévale au jeu des universaux.

Ce que nous montre enfin la partie historico-philosophique est déroutant. Après un plaidoyer pour la réhabilitation de cette période de la philosophie médiévale, on apprend qu'en fin de compte régnait à Paris une sorte de consensus autour de la question ontologique de l'universel, les auteurs examinés souscrivant tous à une thèse réaliste et immanentiste. Cet accord repose sur un double fondement : un argument philosophique partagé, à propos de la prédicabilité et de la communicabilité de l'universel, et une source autoritaire, Boèce, pourtant constamment travestie. L'argument consiste à affirmer que l'universel n'est ni la matière ni la forme de la substance matérielle, et que l'on doit donc le placer ailleurs, dans ce que certains appelleront, à l'instar d'Albert le Grand, la forme du tout (*forma totius*), c'est-à-dire une forme universelle qui n'est ni l'acte d'un individu ni un être divisible comme la matière, et surtout, qui n'est pas seulement une création de l'intellect sans ancrage ontologique. Les deux réquisits — communication et prédication de l'universel — imposent, selon les philosophes étudiés, que les universaux ont un être réel, sans pour autant avoir la consistance ontologique d'une *res*.

La tripartition du livre présente l'avantage de permettre une lecture fractionnée. Le lecteur philosophe pourra ne lire que les textes et l'étude philosophique proprement dite. Un historien des genres littéraires ou des institutions universitaires pourrait se suffire de la seconde partie. Le philologue pourra mesurer le travail paléographique et ecdotique sur les textes, sans se soucier des analyses proprement philosophiques. Mais, à n'en pas douter, certains reprocheront le caractère technique des deux premières parties qui peuvent surprendre par rapport au titre assez engageant de l'ensemble. Pourtant, et c'est là — peut-être — un autre défaut de cette méthode par trop mécanique, l'intérêt d'avoir pu mettre ensemble dans un même livre les trois dimensions susdites est de montrer combien le travail sur le texte est important, depuis son

édition jusqu'à son dépouillement formel. Espérons par conséquent que le lecteur consentira à faire l'effort de lire les trois études d'un seul mouvement, unique manière de comprendre véritablement le sens et la portée de ce livre. Lire de manière fragmentée cet essai serait, en effet, manquer ce qu'il nous donne à comprendre pour la première fois : comment étaient structurés les textes et donc la pensée des artiens au sujet des universaux dans ce laps de temps que l'on serait tenté d'appeler « un moyen âge dans le Moyen Âge ».

AURÉLIEN ROBERT

Centre d'études supérieures de la Renaissance — CNRS

Yves Bouchard, *Le holisme épistémologique de Kant*, Montréal : Bellarmin ; Paris : Vrin, Collection Analytiques (15), 2004, 182 pages.

La présente étude se propose d'établir que l'épistémologie développée par Kant dans la *Critique de la raison pure* est holiste. Pour ce faire, l'auteur, Yves Bouchard devra résoudre deux problèmes distincts et intimement liés. La notion de holisme n'étant pas véritablement fixée dans l'usage, il lui appartiendra tout d'abord de *caractériser le holisme en général* et de fixer ainsi l'usage qu'il entend faire de cette notion dans le cadre de cette étude. Il lui appartiendra ensuite de résoudre la seconde difficulté : *caractériser le holisme de Kant en particulier*.

Dans la *première partie*, l'auteur s'attache à construire le cadre conceptuel caractéristique d'un système holiste. Une relation holiste articule d'une certaine manière deux ordres distincts : celui d'une représentation d'*unité* (que l'auteur désigne par ω) et celui d'une *multiplicité* de représentations (désigné par α). Précisément, une relation articulant une représentation d'unité et une multiplicité de représentations est holiste si deux contraintes sont satisfaites : « La représentation de type ω est plus que la somme des représentations de type α qui la composent » (C1) et, deuxième contrainte, « Pour tout α , il y a un ω tel que, si ω n'est pas possible, alors α n'est pas possible » (C2) (p. 28). La première contrainte indique que la relation ensembliste est une condition nécessaire, mais pas suffisante, de la relation holiste, la seconde précise que le tout fonde la possibilité des parties au sens où l'impossibilité du tout implique l'impossibilité des parties.

Une fois la relation holiste identifiée, il s'agit, pour l'auteur, de montrer que, dans les contextes où elle intervient, cette relation joue un rôle fondateur relativement aux conclusions épistémologiques avancées par Kant.

Dans cette optique, il commence par appliquer le cadre conceptuel défini à cinq des opusculs précritiques¹, application qui permet d'enrichir

1. *Nouvelle explication des premiers principes de la connaissance métaphysique ; Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeurs négatives ; L'unique fondement possible d'une démonstration de l'existence de Dieu ; Du premier fondement de la différence des régions dans l'espace* (notons que l'auteur préfère rendre le terme allemand *Gegend* par « direction » plutôt que par « région ») ; *La Dissertation de 1770 : de la forme et des principes du monde sensible et du monde intelligible*.

Yves Bouchard, *Le holisme épistémologique de Kant*, Montréal : Bellarmin ; Paris : Vrin, Collection Analytiques (15), 2004, 182 pages.

Sophie Grapotte

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012962ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012962ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Grapotte, S. (2006). Compte rendu de [Yves Bouchard, *Le holisme épistémologique de Kant*, Montréal : Bellarmin ; Paris : Vrin, Collection Analytiques (15), 2004, 182 pages.] *Philosophiques*, 33 (1), 302–305.
<https://doi.org/10.7202/012962ar>

édition jusqu'à son dépouillement formel. Espérons par conséquent que le lecteur consentira à faire l'effort de lire les trois études d'un seul mouvement, unique manière de comprendre véritablement le sens et la portée de ce livre. Lire de manière fragmentée cet essai serait, en effet, manquer ce qu'il nous donne à comprendre pour la première fois : comment étaient structurés les textes et donc la pensée des artiens au sujet des universaux dans ce laps de temps que l'on serait tenté d'appeler « un moyen âge dans le Moyen Âge ».

AURÉLIEN ROBERT

Centre d'études supérieures de la Renaissance — CNRS

Yves Bouchard, *Le holisme épistémologique de Kant*, Montréal : Bellarmin ; Paris : Vrin, Collection Analytiques (15), 2004, 182 pages.

La présente étude se propose d'établir que l'épistémologie développée par Kant dans la *Critique de la raison pure* est holiste. Pour ce faire, l'auteur, Yves Bouchard devra résoudre deux problèmes distincts et intimement liés. La notion de holisme n'étant pas véritablement fixée dans l'usage, il lui appartiendra tout d'abord de *caractériser le holisme en général* et de fixer ainsi l'usage qu'il entend faire de cette notion dans le cadre de cette étude. Il lui appartiendra ensuite de résoudre la seconde difficulté : *caractériser le holisme de Kant en particulier*.

Dans la *première partie*, l'auteur s'attache à construire le cadre conceptuel caractéristique d'un système holiste. Une relation holiste articule d'une certaine manière deux ordres distincts : celui d'une représentation d'*unité* (que l'auteur désigne par ω) et celui d'une *multiplicité* de représentations (désigné par α). Précisément, une relation articulant une représentation d'unité et une multiplicité de représentations est holiste si deux contraintes sont satisfaites : « La représentation de type ω est plus que la somme des représentations de type α qui la composent » (C1) et, deuxième contrainte, « Pour tout α , il y a un ω tel que, si ω n'est pas possible, alors α n'est pas possible » (C2) (p. 28). La première contrainte indique que la relation ensembliste est une condition nécessaire, mais pas suffisante, de la relation holiste, la seconde précise que le tout fonde la possibilité des parties au sens où l'impossibilité du tout implique l'impossibilité des parties.

Une fois la relation holiste identifiée, il s'agit, pour l'auteur, de montrer que, dans les contextes où elle intervient, cette relation joue un rôle fondateur relativement aux conclusions épistémologiques avancées par Kant.

Dans cette optique, il commence par appliquer le cadre conceptuel défini à cinq des opusculs précritiques¹, application qui permet d'enrichir

1. *Nouvelle explication des premiers principes de la connaissance métaphysique ; Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeurs négatives ; L'unique fondement possible d'une démonstration de l'existence de Dieu ; Du premier fondement de la différence des régions dans l'espace* (notons que l'auteur préfère rendre le terme allemand *Gegend* par « direction » plutôt que par « région ») ; *La Dissertation de 1770 : de la forme et des principes du monde sensible et du monde intelligible*.

sémantiquement le réseau de concepts gravitant autour de la notion de tout et de dégager certains réseaux de concepts que Kant utilisera, dans la première *Critique*, pour caractériser la relation holiste.

Dans la *deuxième partie*, l'auteur examine la *Critique de la raison pure* selon le cadre conceptuel construit, dans l'objectif d'identifier une relation holiste à l'œuvre dans les développements de l'Esthétique, de l'Analytique et de la Dialectique et de mettre en relief les résultats épistémologiques majeurs que cette relation permet de justifier. À cette fin, il lui appartient de repérer dans chacune de ces divisions une « relation-candidate » (c'est-à-dire une relation qui articule un ordre d'unité et un ordre de multiplicité, susceptible de satisfaire aux deux contraintes de la relation holiste) et de vérifier que cette relation satisfait aux deux contraintes caractéristiques de la relation holiste.

Dans cette perspective, Yves Bouchard commence par rechercher une « relation-candidate » dans l'Esthétique transcendante. Il ressort de ses analyses qu'une telle relation entre en jeu dans les deux expositions métaphysiques de l'espace et du temps. Précisément, dans le cas de l'exposition métaphysique de l'espace, la « relation-candidate » est *la relation entre l'unité de la représentation de l'espace et la multiplicité des représentations des différentes positions spatiales* (voir p. 58), dans le contexte de l'exposition métaphysique du temps, la « relation-candidate » est *la relation entre l'unité de la représentation du temps et la multiplicité des représentations des différents moments du temps* (voir p. 60). Il y a donc effectivement une relation holiste à l'œuvre dans l'Esthétique. Reste à établir que cette relation assume une fonction épistémologique importante dans l'établissement des résultats de l'Esthétique. Précisément, selon l'A., le recours à une relation holiste entre l'unité d'une représentation et la multiplicité des représentations subordonnées permet d'établir *l'idéalité transcendante de l'espace et du temps*.

Afin d'identifier la relation holiste en jeu dans l'Analytique, Yves Bouchard procède différemment. Il commence par repérer un résultat important de l'Analytique et vérifie ensuite si ce résultat s'appuie sur le recours à une relation holiste. Précisément, la définition de la notion centrale d'objet le conduit à mettre en évidence ce résultat important : une représentation objective se rapporte nécessairement à la possibilité de l'expérience. À partir de ce résultat, il est aisé de repérer la « relation-candidate » à l'œuvre dans l'Analytique : il s'agit de *la relation entre l'unité de la représentation de l'expérience en général (possible) et la multiplicité des représentations des expériences particulières (réelles)* (voir p. 82). L'identification de cette relation permet ensuite d'établir un résultat épistémologique majeur de l'Analytique — résultat sur lequel Kant n'a pas expressément mis l'accent —, à savoir *l'idéalité de la représentation de la possibilité de l'expérience* (en tant que représentation de l'infinité des objets formellement possibles, l'objet de cette représentation ne saurait se présenter dans l'expérience).

Si, dans l'Analytique, le statut de la relation holiste est plutôt inhibé, dans la Dialectique, la relation holiste trouve des applications nombreuses. Toutes

les idées transcendantales sont des représentations d'unité de sorte qu'il faut choisir parmi les diverses « relations-candidates » celle qui permet d'établir le résultat épistémologique le plus important et le plus général. Dans cette optique, l'auteur commence par établir que toutes les idées transcendantales satisfont aux conditions de la relation holiste avant de concentrer son analyse sur l'idée que Kant privilégie parmi toutes : l'idéal transcendantal. L'examen des passages dans lesquels Kant met en valeur la fonction de l'idéal permet de préciser la « relation-candidate » en jeu dans la Dialectique : *la relation entre l'unité de la représentation du substratum transcendantal et la multiplicité des représentations des choses en général* (voir p. 106). Cette relation permet à l'auteur de mettre en lumière l'idéalité de la *représentation du substratum transcendantal*. Comme l'espace, le temps et la possibilité de l'expérience, le substratum est idéal dans la mesure où il n'est rien en dehors de sa représentation.

La relation holiste à laquelle Kant recourt permet, ce faisant, de mettre en relief la valeur épistémologique positive de la Dialectique. Cette valeur réside fondamentalement, selon Yves Bouchard, dans l'articulation de l'ordre théorique et de l'ordre pratique. Cette articulation trouve son entière réalisation dans la représentation la plus totalisante de toutes, celle de *substratum transcendantal*, représentation d'un tout de la réalité, pour autant qu'elle possède une double fonction épistémologique : théorique et pratique. Ainsi, cette représentation est nécessaire du point de vue pratique dans la mesure où elle seule peut garantir un maximum d'unité au travail de détermination d'un objet (idéal) sans cesse itéré par l'entendement. Et elle est nécessaire du point de vue théorique dans la mesure où elle fournit toute la matière transcendantale nécessaire au processus de détermination des choses en général. Comme les représentations de l'espace, du temps et de la possibilité de l'expérience, la représentation du *substratum transcendantal* assume le rôle du terme de type ω (représentation d'unité) au sein de la relation holiste et, dans cette mesure, une *fonction fondatrice* par rapport aux représentations de l'ordre subordonné, comprenant les représentations de type α (multiplicité de représentations). Mais, de surcroît, en tant que représentation ultime, la plus totalisante de toutes, le *substratum transcendantal* remplit la *fonction épistémologique la plus importante* : celle de *fonder la possibilité d'un système de représentations unifié*. Ce résultat, selon l'auteur, possède une valeur épistémologique considérable dans la mesure où il révèle le rapport de dépendance entre toute représentation et cette représentation originaire. Ainsi, « les développements de la Dialectique nous conduisent à la représentation *a priori* ultime, celle sans laquelle aucun concept d'objet déterminé ne saurait être fondé et dont dépend l'unité de tout notre système de représentations. On voit se déployer ici toute la puissance épistémologique de la relation holiste. Sans cette relation entre l'ordre d'unité du substratum transcendantal et la multiplicité des représentations objectives, notre système de représentations se retrouverait sans fondement, sans unité, désarticulé » (p. 118). Dans cette perspective, la représentation du *substratum transcendantal* appert comme la clé

de voûte de tout système de représentations et, ce faisant, de l'épistémologie kantienne. Le *substratum* transcendantal est la représentation ultime dans l'épistémologie kantienne, en regard de laquelle chaque représentation déterminée ne constitue qu'une partie. Il apparaît à la fois comme le premier et le dernier maillon de la chaîne de représentations forgées par la sensibilité et l'entendement. La mise en lumière du caractère holiste de l'épistémologie kantienne révèle ainsi l'importance capitale de la Dialectique : les résultats de l'Esthétique et de l'Analytique, loin de constituer à eux seuls le noyau de l'épistémologie kantienne, sont ordonnés aux résultats de la Dialectique, les premiers étant, en dernière instance, destinés à prendre place dans les seconds.

Dans la *troisième partie*, Yves Bouchard s'attache à mettre en relief les fondements et les conséquences de la forme de holisme particulière à l'épistémologie kantienne. En ce qui concerne les fondements, il commence par établir que l'« angle » de l'épistémologie kantienne est formé par la rencontre de deux axes, « l'axiome de phénoménalité » (voir p. 128-130) (grâce auquel Kant détermine le champ d'accès à la connaissance et les limites de l'horizon au sein duquel les facultés cognitives trouvent leur application) et « l'axiome d'unité » (voir p. 130-132) (qui a trait à la liaison introduite dans le divers sensible). Il explicite ensuite en quoi la solution kantienne au problème de l'unité dans l'ordre de la représentation requiert de distinguer deux formes d'unité, « l'unité de fonction » (p. 133-135) et « l'unité de fondement » (p. 135-142), et de montrer comment ces deux unités entrent en jeu dans la connaissance. Pour finir, l'auteur analyse deux des principales conséquences du holisme : le caractère fini de l'analyse (propre au holisme en général) et le caractère heuristique de la notion de tout (spécifique au holisme de Kant).

En conclusion, avec cette étude, Yves Bouchard nous propose une relecture de l'épistémologie kantienne telle qu'elle se déploie dans les textes importants de la *Critique de la raison pure* à partir d'un angle nouveau. L'auteur, en s'efforçant de mettre en lumière le caractère foncièrement holiste de l'épistémologie kantienne, nous offre une approche incontestablement originale, qui présente, à nos yeux, l'indéniable intérêt de mettre en évidence l'unité fondamentale qui traverse les développements de la *Critique de la raison pure*, faisant de l'Esthétique, de l'Analytique et de la Dialectique trois moments d'un mouvement régressif de plus en plus totalisant, dont le point d'achèvement se trouve dans la notion d'idéal transcendantal. Au final, la notion de holisme, qui sert ici de fil directeur pour caractériser l'épistémologie kantienne et ses résultats majeurs, permet à l'auteur d'établir que l'épistémologie de Kant est une épistémologie de l'unité — celle de tout système de représentations —, en dernière analyse, une épistémologie « unitaire », « achevée » (p. 163).

SOPHIE GRAPOTTE
Université du Luxembourg

Benjamin Schnieder, *Substanz und Adhärenz. Bolzanos Ontologie des Wirklichen*, Sankt Augustin, Academia Verlag, 2002, 269 pages.

Paola Cantù

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012963ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012963ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cantù, P. (2006). Compte rendu de [Benjamin Schnieder, *Substanz und Adhärenz. Bolzanos Ontologie des Wirklichen*, Sankt Augustin, Academia Verlag, 2002, 269 pages.] *Philosophiques*, 33 (1), 306–308.
<https://doi.org/10.7202/012963ar>

Benjamin Schnieder, *Substanz und Adhärenz. Bolzanos Ontologie des Wirklichen*, Sankt Augustin, Academia Verlag, 2002, 269 pages.

Avec *Substanz und Adhärenz*, qui paraît dans la collection d'études bolzaniennes dirigée par Edgar Morscher et Otto Neumaier, Benjamin Schnieder entend remédier à une lacune dans les recherches sur Bernard Bolzano, soit l'absence d'étude étendue de l'ontologie du réel et, plus particulièrement, de travail de clarification des concepts de substance et d'adhérence. L'ouvrage allie une interprétation rigoureuse des textes à une analyse critique des résultats de Bolzano et suggère des corrections possibles de ses définitions dans le but de présenter une vision d'ensemble cohérente de son ontologie.

L'ouvrage s'articule autour de l'analyse d'un passage dans lequel Bolzano définit l'adhérence comme quelque chose de réel qui est dans quelque chose d'autre, comme une qualité (*Beschaffenheit*), et la substance comme ce qui est par soi (*Athanasia*, p. 21). Le procédé herméneutico-critique s'articule en trois phases : il y a d'abord une analyse du contenu intuitif et des usages linguistiques associés aux termes constituant le *definiens* et le *definiendum* ; puis, une tentative de préciser la définition en la rendant applicable aux exigences propres à tous les cas et, enfin, la discussion de quelques questions interprétatives présentes dans la littérature secondaire afin, d'une part, de comprendre en quoi consiste la subdivision bolzanienne du réel en substance et adhérence, et, d'autre part, de déterminer si celle-ci est cohérente avec les définitions et les prémisses admises par Bolzano. Une adhérence est quelque chose de réel qui est une qualité de quelque chose d'autre : le premier chapitre est donc consacré dans une large mesure à l'analyse du concept de qualité. Il porte plus particulièrement sur la distinction entre qualités, états, représentations subjectives, événements, changements. À ce sujet, l'auteur remarque que les qualités et les états semblent appartenir à juste titre à un même type de détermination des choses puisque l'analyse des formes prédicatives révèle une structure analogue. Les événements semblent en revanche être ontologiquement distincts des qualités, soit parce qu'il y a des intuitions distinctes à la base de leur individuation, soit parce qu'ils semblent être composés d'autres événements, tandis que les qualités ne sont pas composées de phases temporelles successives. Selon ces analyses linguistico-conceptuelles basées sur la langue allemande contemporaine et sur l'attitude épistémique des locuteurs, Bolzano se tromperait lorsqu'il affirme entendre par « qualité » ce que l'on entend communément par ce terme (*Wissenschaftslehre*, I, § 80). Cela a des conséquences considérables si l'on passe du niveau sémantique au niveau ontologique, c'est-à-dire, si l'on infère du fait que les états et les événements sont des qualités la conséquence qu'ils appartiennent à une même catégorie ontologique.

La clarification du concept de qualité se fonde sur la distinction entre deux typologies définitoires, une première centrée sur la notion de « avoir » [*haben*] que l'on pourrait qualifier d'ontologique, et une seconde, logique, centrée sur la notion de « proposition en soi » [*Satz an sich*]. L'auteur considère la première comme étant préférable et prioritaire par rapport à la seconde,

et il cherche ainsi à résoudre quelques difficultés liées à la définition ontologique en précisant ultérieurement la définition de Bolzano pour affronter les problèmes liés au thème des qualités vides et des qualités contradictoires. Les adhérences sont des qualités réelles, spécifiques et temporellement déterminées d'un certain porteur (elles ne sont donc pas universelles, mais particulières). Afin d'expliquer pourquoi on peut tout de même parler d'une adhérence commune à des porteurs distincts, l'auteur introduit le concept de « types d'adhérences », déterminé par l'équivalence intensionnelle. Partant de la thèse voulant que deux adhérences appartiennent au même type lorsque les deux tombent sous la même représentation de qualité, Schnieder en arrive à la conclusion que, pour Bolzano, il n'y a pas deux catégories distinctes de qualité telles que les propriétés spatio-temporelles spécifiques du porteur et les attributs universels temporellement et spatialement indéterminés.

Dans la seconde partie, l'auteur part de la critique de la conception traditionnelle de la substance comme étant ce qui subsiste de manière indépendante, ce qui n'a pas besoin de quelque autre chose pour exister. Schnieder montre que cette indépendance, qui ne peut être ni conceptuelle ni générique, mais uniquement individuelle, est inadéquate pour caractériser le concept bolzanien de substance : si certaines adhérences sont nécessaires et si elles existent seulement en tant que qualités des substances, alors ces substances dépendent de leur adhérences. D'un autre côté, la substance ne peut pas non plus être définie comme ce qui est réel et qui n'est pas une adhérence. L'auteur prouve en fait que si l'on admet la théorie méréologique de Bolzano et, plus particulièrement, la thèse selon laquelle il y a toujours entre deux objets disjoints l'agrégat qui les englobe alors apparaissent à côté des substances et des adhérences d'autres choses réelles, car il n'est pas certain que l'agrégat de deux adhérences soit lui-même une adhérence. En partant des prémisses de Bolzano, Schnieder met radicalement en cause la thèse que Bolzano adoptait lui-même, à savoir le dualisme ontologique : le domaine du réel n'inclut pas seulement des substances et des adhérences, mais aussi d'autres choses. Après avoir brièvement indiqué la possibilité de restreindre la définition en excluant les corps composés du domaine des substances, en accord avec la caractérisation leibnizienne des monades ainsi qu'avec quelques passages du dernier Bolzano, l'auteur conclut en montrant que, sur la base de telles prémisses, l'argument en faveur de l'existence d'au moins une substance n'est pas concluant.

Comme il est indiqué sur la quatrième de couverture, parmi les aspects les plus intéressants de l'ouvrage, il y a lieu de mentionner l'attention accordée au rôle non seulement causal mais aussi sémantique des adhérences. Conformément à la lecture secondaire sur le sujet, Schnieder accepte que les adhérences soient des qualités en tant que prédicats d'une proposition en soi, mais il développe plutôt la définition ontologique et montre à l'appui de celle-ci que les adhérences sont, pour Bolzano, spécifiques au porteur et temporellement déterminées, et que les substances ne sont pas ontologiquement indépendantes. La composante sémantique des adhérences apparaît dans la critique des interprétations qui prétendent déceler une ambiguïté dans le

concept de qualité : tous les cas où il semble qu'il s'agisse de qualités universelles (attributs) peuvent être expliqués par le recours, sur le plan logique, aux représentations de qualité. Le terme universel est en réalité singulier en tant qu'il désigne un type d'adhérence. Il reste alors à se confronter à deux questions que l'auteur indique, mais dont il ne traite pas. Si deux adhérences appartiennent à un même type lorsqu'elles tombent sous une même représentation de ce type, il faudrait, sur le plan logique, avoir une subdivision entre genre et espèce, mais sur quelle base ? Quelles conséquences l'introduction de types d'adhérences a-t-elle sur la théorie métaphysique bolzaniennne ? En relation avec ces thèmes apparaît l'opportunité de continuer l'excellent travail entrepris par Schnieder en analysant l'ontologie du non-réel afin de comprendre le rôle logique et sémantique des entités en soi qui n'existent pas : d'abord les représentations et les propositions en soi. L'ontologie du réel pourrait être mieux comprise dans le contexte de l'ontologie générale de Bolzano et aussi quant au fond de ses théories logiques, métaphysiques et épistémologiques.

Le livre, dont la lecture n'est pas aisée en raison du processus analytico-argumentatif complexe, est soigné, linéaire, clair, et alourdi à quelques endroits par l'appareil complexe d'abréviations alphanumériques pour rappeler les définitions exprimées dans une notation semi-formelle. La marche dialectique serrée révèle la présence d'un auteur attentif doté d'une logique argumentative rigoureuse et d'une vaste connaissance du texte de Bolzano. La position de l'auteur risque de paraître plus faible lorsqu'il est question d'indiquer les objectifs généraux de sa propre théorie interprétative, les avantages qu'elle comporte ou les conséquences qu'elle pourrait avoir sur le système de Bolzano et sur les théories ontologiques contemporaines. Parfois, après avoir exposé un argumentaire cohérent pour appuyer son propos, l'auteur ne révèle pas les raisons théoriques de sa propre préférence pour une hypothèse interprétative par rapport à une autre, mais il a souvent recours à des raisons de simplicité ou de plus grande proximité au texte. Deux prémisses méthodologiques mériteraient peut-être de faire l'objet d'une discussion : 1) la rectitude d'une définition doit être établie en fonction du degré de correspondance avec l'usage commun du concept ; 2) les analyses de l'usage linguistique d'un terme continuent d'être valides dans des contextes géographiquement et historiquement distincts. Comme c'est le cas dans tout texte philosophique rigoureux et honnête, à la fin de la lecture s'ouvrent peut-être plusieurs questions auxquelles on ne peut trouver de réponse. Néanmoins, la théorie de Bolzano est bien définie, avec référence aux passages textuels ; certaines interprétations sont réfutées de manière convaincante, et les résultats auxquels l'auteur parvient apparaissent, malgré les précautions de l'auteur en la matière, comme autant de points de départ profitables aussi bien pour une interprétation d'ensemble de la philosophie de Bolzano que pour la discussion de plusieurs thèmes actuels en ontologie.

PAOLA CANTÙ

Università degli Studi di Milano

(traduit par Jimmy Plourde)

Philosophiques

philosophiques

Iraj Nikseresht, *Physique quantique. Origines, interprétations et critiques*, Paris, Éditions Ellipses, 2005, 270 pages.

Yvon Gauthier

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012964ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012964ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)
Société de philosophie du Québec

ISSN
0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gauthier, Y. (2006). Compte rendu de [Iraj Nikseresht, *Physique quantique. Origines, interprétations et critiques*, Paris, Éditions Ellipses, 2005, 270 pages.] *Philosophiques*, 33 (1), 309–310. <https://doi.org/10.7202/012964ar>

Iraj Nikseresht, *Physique quantique. Origines, interprétations et critiques*, Paris, Éditions Ellipses, 2005, 270 pages.

Cet ouvrage est issu d'un travail de doctorat sous la direction de Luc Brisson, qui avait écrit avec F.W. Meyerstein *Inventer l'univers. Le problème de la connaissance et les modèles cosmologiques* (Paris, Les Belles Lettres, 1991 — voir mon compte rendu dans *Philosophiques*, vol. 19, n° 1, 1991, pp. 150-155). Dans leur livre, Brisson et Meyerstein n'avaient pas abordé la physique quantique dont Brisson nous dit en préface du présent ouvrage qu'elle est caractérisée par son « a-modernité », c'est-à-dire en particulier par le retour aux formes géométriques et aux exigences de symétrie qu'on trouve dans le *Timée* de Platon. Quant au discours actuel de la science, ce ne serait qu'un discours sur la technologie (p. 2) !

On ne trouvera pourtant pas de discussion du formalisme mathématique de la mécanique quantique dans la monographie de l'auteur, mais plutôt une tentative de retrouver les sources philosophiques des créateurs de la physique quantique, surtout Heisenberg dont l'auteur dit qu'il consomme le partage cartésien entre le sujet et l'objet ou entre l'observateur et la nature (pp. 178-185). Si Schrödinger s'est inspiré de la philosophie indienne, Heisenberg a puisé chez les Présocratiques quelques réflexions sur le concept de nature, ou *phusis*, comme il a voulu mettre à profit la notion aristotélicienne de puissance ou potentialité. L'auteur retrace aussi quelques idées philosophiques chez les autres fondateurs de la mécanique quantique, tels les Niels Bohr, Max Born ou Louis de Broglie.

Le survol historique des premiers chapitres sur la notion de physique depuis les Grecs et sur les origines de la théorie quantique débouche sur l'interprétation de la physique quantique et les critiques de l'interprétation de Copenhague. On ne trouvera pas ici de nouvelles informations sur le développement de la mécanique quantique au-delà de ce qui est bien connu depuis les travaux de Max Jammer sur *The conceptual development of quantum mechanics* (1966) et *The philosophy of quantum mechanics* (1974), et s'il y a abondance de citations (parfois longues), il y a peu de commentaires critiques sur les prolongements techniques et les interprétations logico-mathématiques de la mécanique quantique. Ainsi, en lieu et place de remarques sur le théorème central de Gleason (seulement cité) ou le théorème non moins central de Kochen et Specker (simplement ignoré) pour la théorie des variables cachées, on aura droit à un paragraphe sur E. Gilson et le réalisme thomiste (pp. 212-213). Les rares détails techniques qu'évoque l'auteur concernent tous l'histoire de la mécanique quantique et jamais l'état actuel des questions. On ne pourra reprocher à un ouvrage scolaire de s'avancer trop peu sur la scène du débat contemporain, mais les conclusions timides de l'auteur sur les symétries de la théorie des particules élémentaires (groupe de symétrie ou théorème de Noether sur les lois de conservation entre autres passés sous silence dans le texte (qui ressembleraient (p. 251) à celles qu'imagina Platon, ou encore

sur l'ambiguïté de la thèse de la complémentarité chez Bohr ne contribuent guère à la discussion actuelle sur les fondements de la mécanique quantique.

L'ouvrage sera utile au philosophe des sciences débutant qui voudra aborder la théorie quantique par le biais de son histoire et des sources philosophiques de certains de ses fondateurs. Toutefois, même les idées philosophiques de physiciens éminents ne sauraient faire renaître une philosophie de la nature qui puisse se substituer à l'image scientifique du monde, selon l'expression de Sellars reprise par Bas van Fraassen (*The scientific image*, 1980). Pour le philosophe des sciences, l'objet premier est la construction théorique du monde, dans les mots d'Hermann Weyl, qu'on doit fonder dans la logique interne du formalisme mathématique. Un Werner Heisenberg, par exemple, n'invoque pas quelque principe philosophique pour rendre compte des relations d'indétermination dont il dit qu'elles sont une explicitation intuitive directe « *eine direkte anschauliche Erläuterung* » de la relation de commutation $pq - qp = h/2i$ (ou de non-commutation, puisque $pq \neq qp$ pour les variables canoniques de la quantité de mouvement ou impulsion (ou vitesse) et la position d'une particule. Le philosophe, s'il n'est pas épistémologue ou épistémogicien, pourra toujours se consoler en pensant que les questions auxquelles les physiciens réfléchissent quelquefois sont les mêmes que les siennes et que celles des Grecs il y a plus de deux mille ans. Et l'auteur de conclure de façon assez énigmatique que ces questions auront peut-être une réponse dans un siècle ou deux...

YVON GAUTHIER
Université de Montréal

Faye, Emmanuel, *Heidegger, L'introduction du nazisme dans la philosophie. Autour des séminaires inédits de 1933-1935*, Paris, Albin Michel, 2005, 567 pages.

Rares sont les ouvrages philosophiques qui provoquent une controverse aussi intense. Le livre d'Emmanuel Faye a l'effet d'une bombe dans les milieux philosophiques. En France, le débat a pris une proportion telle que plusieurs intellectuels français ont cru nécessaire d'appuyer les travaux de recherche de l'auteur en signant une pétition d'appui appelant au calme et à l'approfondissement de l'enquête¹. Il est vrai que Heidegger a trouvé en France une terre d'accueil et une écoute incomparable. Aucun philosophe du XX^e siècle n'aura autant marqué la philosophie française et, malgré que sa « mauvaise réputation » grandisse depuis au moins vingt ans, sa popularité reste vivace. De Sartre à Lévinas en passant par Lacan, Derrida, et tant d'autres, tous ont été profondément marqués ou inspirés par la pensée de Heidegger, conquis par sa force de pénétration des textes, séduits par sa

1. J'invite le lecteur à visiter le site parolesdesjours.free.fr pour constater l'intensité de ces débats en France.

Faye, Emmanuel, *Heidegger, L'introduction du nazisme dans la philosophie. Autour des séminaires inédits de 1933-1935*, Paris, Albin Michel, 2005, 567 pages.

Luc Vigneault

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012965ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012965ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vigneault, L. (2006). Compte rendu de [Faye, Emmanuel, *Heidegger, L'introduction du nazisme dans la philosophie. Autour des séminaires inédits de 1933-1935*, Paris, Albin Michel, 2005, 567 pages.] *Philosophiques*, 33 (1), 310–317. <https://doi.org/10.7202/012965ar>

sur l'ambiguïté de la thèse de la complémentarité chez Bohr ne contribuent guère à la discussion actuelle sur les fondements de la mécanique quantique.

L'ouvrage sera utile au philosophe des sciences débutant qui voudra aborder la théorie quantique par le biais de son histoire et des sources philosophiques de certains de ses fondateurs. Toutefois, même les idées philosophiques de physiciens éminents ne sauraient faire renaître une philosophie de la nature qui puisse se substituer à l'image scientifique du monde, selon l'expression de Sellars reprise par Bas van Fraassen (*The scientific image*, 1980). Pour le philosophe des sciences, l'objet premier est la construction théorique du monde, dans les mots d'Hermann Weyl, qu'on doit fonder dans la logique interne du formalisme mathématique. Un Werner Heisenberg, par exemple, n'invoque pas quelque principe philosophique pour rendre compte des relations d'indétermination dont il dit qu'elles sont une explicitation intuitive directe « *eine direkte anschauliche Erläuterung* » de la relation de commutation $pq - qp = h/2i$ (ou de non-commutation, puisque $pq \neq qp$ pour les variables canoniques de la quantité de mouvement ou impulsion (ou vitesse) et la position d'une particule. Le philosophe, s'il n'est pas épistémologue ou épistémogicien, pourra toujours se consoler en pensant que les questions auxquelles les physiciens réfléchissent quelquefois sont les mêmes que les siennes et que celles des Grecs il y a plus de deux mille ans. Et l'auteur de conclure de façon assez énigmatique que ces questions auront peut-être une réponse dans un siècle ou deux...

YVON GAUTHIER
Université de Montréal

Faye, Emmanuel, *Heidegger, L'introduction du nazisme dans la philosophie. Autour des séminaires inédits de 1933-1935*, Paris, Albin Michel, 2005, 567 pages.

Rares sont les ouvrages philosophiques qui provoquent une controverse aussi intense. Le livre d'Emmanuel Faye a l'effet d'une bombe dans les milieux philosophiques. En France, le débat a pris une proportion telle que plusieurs intellectuels français ont cru nécessaire d'appuyer les travaux de recherche de l'auteur en signant une pétition d'appui appelant au calme et à l'approfondissement de l'enquête¹. Il est vrai que Heidegger a trouvé en France une terre d'accueil et une écoute incomparable. Aucun philosophe du XX^e siècle n'aura autant marqué la philosophie française et, malgré que sa « mauvaise réputation » grandisse depuis au moins vingt ans, sa popularité reste vivace. De Sartre à Lévinas en passant par Lacan, Derrida, et tant d'autres, tous ont été profondément marqués ou inspirés par la pensée de Heidegger, conquis par sa force de pénétration des textes, séduits par sa

1. J'invite le lecteur à visiter le site parolesdesjours.free.fr pour constater l'intensité de ces débats en France.

prose poético-philosophique. Il est devenu, en France, mais bien ailleurs aussi, un incontournable pour la philosophie. Voilà sans doute un des éléments qui justifie la ferveur actuelle du débat.

Ce climat rappelle évidemment celui qui avait suivi la parution de *Heidegger et le nazisme* de Victor Farias, en 1987. On y apprenait avec stupéfaction ce que d'autres (Löwith, Adorno, Lévinas, par exemple) avaient évoqué mais de façon moins claire : que Heidegger a entretenu des relations particulières, soutenues, avec des hauts dirigeants et des idéologues de la doctrine nationale-socialiste (NSDAP : parti national-socialiste des travailleurs allemands) ; que, loin d'un écart de conduite, il avait adopté, initié peut-être des actions pour appuyer l'idéologie nationale-socialiste. Arno Münster, dans un récent ouvrage intitulé *Heidegger, la « science allemande » et le national-socialisme*² faisait ressurgir l'« affaire Heidegger » en analysant les différents discours et lettres de la période du rectorat publiés en 2000 dans le volume 16 de la *Gesamtausgabe* (édition intégrale). Pour Münster, ce volume nous livre les preuves irréfutables de l'engagement nazi de Heidegger, mais démontre aussi qu'il existait un germe de nazisme dans la pensée du philosophe. Que Heidegger ait collaboré à cette organisation en mettant lui-même sa propre personne de professeur et de recteur au service de cette idéologie ne peut plus être contesté. Il restait cependant, à la suite de ce constat accablant, à montrer toutes les interprétations possibles de cet « égarement » de Heidegger. Qu'en est-il de sa philosophie et plus encore de l'intégrité de sa pensée pendant, après, et même avant cet engagement ?

C'est l'enjeu principal du livre d'Emmanuel Faye que de démontrer de façon irrévocable qu'au-delà de la période d'engagement il y a une portée idéologique de la pensée heideggérienne, laquelle non seulement s'est *mise au service* du régime, mais a cherché subrepticement à intégrer l'idéologie nazie dans un vaste projet philosophique. Le livre de Faye, qui prétend ainsi nous présenter une « compréhension nouvelle » du nazisme de Heidegger, cherche surtout à établir la *preuve* que « la question des rapports au national-socialisme n'est pas celle de la relation entre l'engagement personnel d'un homme qui se serait temporairement fourvoyé et une œuvre philosophique demeurée presque intacte, mais bien celle de l'introduction délibérée des fondements du nazisme et de l'hitlérisme dans la philosophie et son enseignement » (p. 9). Cette introduction des fondements se serait effectuée habilement par un travail minutieux du verbe philosophique, alliant une stratégie langagière d'occultations et de dissimulations délibérées. Il devient clair pour Faye que l'engagement de Heidegger n'est pas un simple égarement — celui du philosophe solitaire perdu dans la réalité des affaires humaines — mais une pleine adhésion volontaire et consciente à cette idéologie qui répondait aux plus profondes aspirations du philosophe. L'accusation est forte, voire violente, et le but du procès, lui, des plus explicites : faire sortir de la grande

2. Paris, Kimé, 2002, 112 p.

bibliothèque philosophique tous les écrits de Heidegger, sous l'accusation d'écrits non philosophiques et, pire, de tentative de destruction de la philosophie, de négation radicale de toute forme d'humanité. Il est temps, écrit Faye « que l'on cesse de prendre la lourdeur de ce fondamentalisme racial pour de la profondeur philosophique » (p. 67). Au mieux, nous pourrions ranger les œuvres de Heidegger sous la rubrique « Histoire du fondement du nazisme ».

L'enquête-procès d'Emmanuel Faye conjugue à la fois une multitude de faits, de documents historiques inédits et d'analyses philosophiques à travers une rhétorique extrêmement bien ficelée qui n'oublie jamais son but : bannir Heidegger de la pensée philosophique. L'originalité de l'étude de Faye repose en partie sur l'examen de deux grandes périodes peu travaillées jusqu'à maintenant : celle d'avant 1933 et celle qui s'étend de 1936 à environ 1945, vers la fin de la guerre. Jusqu'à présent, les études sur le nazisme de Heidegger s'étaient surtout concentrées sur la période entourant le rectorat. Faye s'attaque aux trois périodes et les scrute à la loupe. Les sources de l'enquête reposent donc en partie sur le volume 16 de la *Gesamtausgabe*, publié en 2000, les volumes 36, 37 (disponibles seulement depuis 2001) et le volume 38 de l'édition intégrale qui contient les cours de l'année 1933-34 mais dont les écrits restent peu accessibles, sinon aux spécialistes. En plus, Faye utilise quelques documents inédits dont les séminaires de 1933 à 1935 destinés aux étudiants du doctorat, les correspondances, résumés et comptes rendus. À ce titre, Faye suspecte la *Gesamtausgabe*, que le fils et le père Heidegger ont gérée de très près, d'avoir retenu, pour ne pas dire censuré, certains écrits de l'édition intégrale.

Le premier chapitre de l'ouvrage aborde ce qu'on pourrait appeler les prédispositions nazies de Heidegger — il s'agit ici du Heidegger en tant que « pensée » et en tant qu'« homme » — qui se prêtent aux thèses fondamentales du nazisme. On pourrait repérer chez le jeune Heidegger, déjà dans les écrits des années 1920, « la montée en puissance » de thèmes qu'on retrouvera explicités plus tard. Loin d'être le philosophe consacré à la lecture de Kant et d'Aristote, Heidegger entretient un travail parallèle sérieux en relation avec différents intellectuels allemands, dont certains, surtout Alfred Baeumler et Erich Rothacker, deviendront des figures officielles au service de l'organisation nazie. D'après Faye, les traits les plus marquants de cette prédisposition de Heidegger au radicalisme se lisent dans différents concepts qui tissent son travail philosophique : le décisionisme « pur », la résolution authentique, la critique du « moi » cartésien, l'appel à une communauté invisible et, surtout, sa conviction à détruire toute philosophie de la conscience au profit d'une nouvelle subjectivité dissoute dans le *Völkisch*, un soi impersonnel, finalement, dira Faye, dénudé de toute humanité. La thèse de Faye est ici déconcertante et fort explicite quant à son but : Heidegger, ultra nazi avant l'heure, aurait déjà fomenté une idéologie politique dont le parti national-socialiste n'est que l'accomplissement. Les frissons nous prennent.

Dans ce chapitre, Faye porte son attention sur les conférences de 1925 sur *Le Combat présent pour une vision du monde historique* et le projet d'Être

et Temps, publié en 1927. Les paragraphes 27 et 74, où Heidegger traite de l'authenticité du soi et de l'historicité de l'existence expriment selon Faye des notions qui s'inscrivent directement dans les fondements de la doctrine nazie, à savoir, la définition de la communauté du peuple fondée dans la communauté de destin. C'est dans l'intention « de détruire la pensée du moi pour laisser place à « l'individuation la plus radicale » (*radikalsten Individuation*) laquelle ne se réalise nullement dans l'individu mais dans l'indivisibilité organique de la *Gemeinschaft* du peuple, que consiste le véritable projet d'*Être et temps* » (p. 32). Pour Faye, il n'y a jamais rien de naïf chez Heidegger, ni avant 1933 ni après.

À la lecture de ce seul chapitre, on en vient à se demander non seulement si Heidegger a collaboré avec le régime nazi par « patriotisme », par soumission ou obéissance, mais s'il a vu dans la dictature du national-socialisme le seul moyen de s'opposer aux « menaces qui pèsent sur l'esprit de l'Occident ». La doctrine du parti serait l'incarnation même de la grande Renaissance grecque, que les Allemands de souche et de sang, ces fameux ariens originels porteurs du grand projet de l'Être, ont destin d'assumer envers et contre tous. Cela justifierait le processus d'épuration de la race, auquel Heidegger va non seulement souscrire mais à l'égard duquel il cherchera à prendre des initiatives dès qu'il en aura le pouvoir. En témoigne, par exemple, l'extrait de cette lettre écrite à Viktor Schwoerer, directeur du Bureau des universités du ministère de l'Instruction publique du pays de Bade, au sujet de l'attribution d'une bourse au D^r Eduard Baumgarten, qui est juif ; Heidegger a maintenant son poste de professeur ordinaire à Fribourg : « Ce que je ne pouvais qu'indiquer indirectement dans mon rapport (*i.e.* avant que Heidegger obtienne la succession de Husserl), je puis le dire ici plus clairement : il ne s'agit de rien de moins que de la prise de conscience urgente du fait que nous nous trouvons placés devant l'alternative suivante : ou bien nous dotons à nouveau notre vie spirituelle allemande de forces et d'éducateurs authentiques, émanant du terroir, ou bien nous la livrons définitivement à l'*enjuivement croissant* au sens large et restreint du terme » (p. 60).

Cette attitude de Heidegger, que Faye détecte avant 1933, se manifeste plus explicitement dans son ascension au rectorat de l'Université de Fribourg, qui sera l'objet des deux chapitres suivants. Heidegger applique alors à la lettre, radicalise même, le principe de la « mise au pas générale » (*allgemeine Gleichschaltung*) qui entre en vigueur en Allemagne dès l'entrée au pouvoir de Hitler, en 1933. De l'indifférence, au moins apparente, par rapport à la révocation de son maître Husserl sous les premières formes de lois antijuives nommées « Loi pour la reconstitution de la fonction publique », en passant par l'introduction du *Führerprinzip* (le recteur élit lui-même ses doyens, et lui-même est élu par le ministre) comme principe de gestion de l'université, jusqu'à la mise sur pied de « camps de travail scientifique », l'activisme politique de Heidegger durant les années 1933-1935 semble atteindre son paroxysme. L'ardeur que mettra Heidegger à appliquer ces nouvelles mesures attisera même la méfiance

de certains milieux universitaires et contribuera à sa réputation d'extrémiste politique. Le discours du rectorat du 27 mai 1933 est l'une des allocutions les plus connues de cette période. Au contraire de ceux qui, en France se sont « extasiés » sur ce fameux discours, en jouissant de la beauté de cette prose habilement menée, Faye y voit un discours sans pondération, témoignant d'un engagement effréné envers la personne du Führer, exaltant l'être-peuple allemand, la communauté de combat, la résolution dans le sens du destin spirituel du peuple allemand, l'apologie de la terre et du sang allemands, etc. L'esprit heideggérien, dira Faye, « est fait de terre et de sang (*Blut und Boden*) » (p. 106). Le discours du rectorat n'est que l'un des multiples discours que Heidegger prononça durant cette période ; plus de vingt discours ou conférences seront prononcés de mai 1933 à la fin novembre 1934. Vingt discours où la philosophie sera mise entièrement « au service du nazisme » (p. 108).

Le chapitre 4 est consacré à l'introduction des principes de peuple et de race dans les quatre cours que donnera Heidegger du semestre d'été 1933 au semestre d'hiver 1935 : *La question fondamentale de la philosophie, L'essence de la vérité, Logique*, et le cours sur Hölderlin. Seul ce dernier est disponible en traduction française, les trois premiers furent disponibles récemment en allemand et « ne seront vraisemblablement pas traduits en France avant longtemps » (p. 146). Le chapitre 5, quant à lui, analyse exclusivement la teneur hitlérienne du séminaire inédit de l'hiver 1933-1934 : *Sur l'essence et les concepts de nature, d'histoire et d'État*. Ces deux chapitres correspondent, avec le chapitre 8 qui analyse le séminaire de l'hiver 1934-1935 sur *Hegel et l'État*, lui aussi inédit, et le chapitre 9 qui se centre sur les écrits d'après 1936, au réquisitoire le plus vif de l'auteur contre Heidegger. L'enquête de Faye est sans relâche ; il s'agit de repérer dans les moindres recoins de sa pensée comment Heidegger *introduit* le nazisme *dans* la philosophie. Nul doute que ce sont les chapitres les plus déroutants mais aussi les plus sujets à controverse, car on sort ici de la chronique anecdotique, des lettres et des correspondances, pour chercher à déceler les principes du nazisme dans les textes heideggériens. Ces quatre chapitres, qui forment plus de la moitié de l'ouvrage, nous plongent au cœur du travail philosophique de Heidegger qui, délaissant l'activisme politique, travaille intensément à intégrer les principes fondamentaux de la doctrine nazie dans la philosophie. Heidegger chercherait ici à intégrer ces différents principes (tels les idées de destin, l'alliance de l'esprit et du sang, des concepts clés de la pensée nazie comme *Rasse*, *Stamm* ou *Geschlecht*) jusqu'à justifier des idées telles que « le principe de l'institution d'une sélection raciale est métaphysiquement nécessaire » (p. 395). Ici, Heidegger, n'est plus au service du mouvement nazi ; il chercherait, selon Faye, à s'inscrire comme un guide spirituel de l'idéologie fasciste.

Les chapitres 6 et 7 tentent de reconstruire les différentes relations « d'affaires » et intellectuelles que Heidegger aurait entretenues avec les « penseurs » les plus engagés dans l'idéologie nazie : Rothacker, Schmitt, Baeumler, Becker, Wolf. Avec Carl Schmitt et Alfred Baeumler, dont les liens

particuliers ont déjà été rapportés dans le second chapitre, Heidegger aurait entretenu des liens qui seront décisifs « dans l'apologie du combat contre l'ennemi et l'appel à son anéantissement » (p. 249). C'est dans l'enseignement qu'apparaît le plus vivement la collaboration de Heidegger. Dans l'introduction au cours du semestre d'hiver 1933-1934, *L'essence de la vérité*, Heidegger expose le thème du « combat » dans le contenu de la matière sur Héraclite, penseur grec dont le nom évoque « une puissance originelle de l'existence historique occidentale et germanique » (p. 273). L'essence de l'être devient combat, celui qui, depuis l'origine, incombe au peuple allemand. C'est dans ce chapitre que Faye cite une des phrases les plus troublantes de Heidegger, tirée du même cours de l'hiver 1933-1934. Ce passage expliciterait la position philosophique de Heidegger sur « le combat contre l'ennemi ». « L'ennemi est celui-là, est tout un chacun qui fait planer une menace essentielle contre l'existence du peuple et de ses membres. L'ennemi n'est pas nécessairement l'ennemi extérieur, et l'ennemi extérieur n'est pas nécessairement le plus dangereux. Il peut même sembler qu'il n'y a pas d'ennemi du tout. L'exigence radicale est alors de trouver l'ennemi, de le mettre en lumière ou peut-être même de le créer, afin qu'ait lieu ce surgissement contre l'ennemi et que l'existence ne soit pas hébétée. L'ennemi peut s'être enté sur la racine la plus intérieure de l'existence d'un peuple, et s'opposer à l'essence propre de celui-ci, agir contre lui. D'autant plus acéré, et dur, et difficile est alors le combat, car seule une partie infime de celui-ci consiste en frappe réciproque ; il est souvent bien plus difficile et laborieux de repérer l'ennemi en tant que tel, de le conduire à se démasquer, de ne pas se faire d'illusions sur son compte, de se tenir prêt à l'attaque, de cultiver et d'accroître la disponibilité constante et d'initier l'attaque depuis le long terme, en vue de l'anéantissement total » (p. 276). Il faut l'admettre, le propos de Heidegger est déconcertant ; il faudrait faire l'autruche pour ne pas voir les conséquences politiques d'une pareille affirmation. Face à une telle aberration, il aurait été intéressant d'avoir l'ensemble du texte, ce qui nous aurait permis de mieux juger de son sens. Mais dans la logique de Faye, ce qui est dit est dit.

Il s'agit là seulement d'une des quelques pages insoutenables de Heidegger. Ces pages, analysées, rappelons-le, à partir d'un travail de dépouillement incroyable, nous révèlent l'ampleur de l'engagement à la cause nazie au service de laquelle Heidegger a mis sa philosophie. Pour une telle tâche il faut plus que de l'obéissance à un principe ou une idéologie ; il faut de la conviction et un peu de déformation professionnelle. À ce titre, l'ouvrage de Faye est une contribution majeure à la démystification d'une des périodes les plus sombres, non seulement de Heidegger mais, plus encore, de la philosophie elle-même. En ce sens, l'ouvrage de Faye dépasse peut-être sa visée initiale. Car au-delà du procès du nazisme de Heidegger, c'est le travail de *démystification* qui est le mérite principal de l'ouvrage de Faye. En effet, il lui aura été donné de pointer le danger éminent guettant toute entreprise philosophique qui se met au service d'une idéologie, ou pire, en cherche les fondements. Et là se situe la

triste affaire, car il n'y a pas de philosophie nazie comme il n'y a pas de philosophie française « pure ou de terre ou de sang », encore moins une philosophie qui cause le nazisme ou quelque régime politique que ce soit. La philosophie de Heidegger a sans aucun doute célébré comme un culte la spécificité d'une race, son électivité, dont le destin serait (ou a toujours été ?), à tout prix, de sauver on ne sait plus qui. Ce n'est même pas là un mythe fondateur crédible qui passe un premier examen de philosophie, mais pourtant Heidegger semble y avoir cru. La plus grande supercherie dans laquelle semble être tombé Heidegger, n'est-ce pas celle du mythe fondateur allemand, arien, cette invention insensée, celle d'une résurrection des Grecs, et dont semble avoir souffert tout le pangermanisme ? Je ne peux m'empêcher ici de penser à un texte de Hannah Arendt, où elle décrivait Heidegger comme un renard, mais un renard qui ne sait pas distinguer son terrier d'un piège³.

Reste encore, à Faye, à *prouver* deux choses fort importantes, et je ne crois pas que cela soit possible dans un livre. À savoir que Heidegger mettait son œuvre au service de la cause nazie, d'où la nécessité de le sortir de la philosophie. Deux arguments qui, prétend Faye au début de l'ouvrage, constituent l'originalité et la contribution de sa thèse. Plutôt que d'amener un éclaircissement, ce qui aurait été requis, l'auteur ne risque-t-il pas plutôt de semer la confusion ? Si cet ouvrage est vraiment destiné aux lecteurs non spécialistes de Heidegger, à ceux qui ne vivent pas dans les archives heideggériennes et savaient déjà tout cela, il rate peut-être sa cible. Ne risque-t-on pas de tomber facilement dans le préjugé sur une œuvre de pensée qui ne se laisse pas appréhender facilement et exige, justement, patience et méditation ? Faye n'adopte-t-il pas une position radicale, radicalité qu'il reproche justement à Heidegger ?

La radicalité et l'extrémisme de Heidegger se cachent dans toutes les accusations de Faye. La radicalité de la pure décision, de la pure résolution sont des notions clés de l'argumentation de Faye ; de même les notions de race, de souche, de destin, de sang ou de terre, que Faye ressort tout au long de son enquête, n'expriment une perversion morale ou politique que lorsqu'elles s'ancrent, se fixent dans un radicalisme conceptuel qui expulse par là toutes autres formes d'altérité. C'est le radicalisme du propos heideggérien qui nous choque, son manque de nuance, de finesse, la grossièreté mais aussi la dureté du ton. C'est cela qui, fondamentalement parlant, est insoutenable. Toutefois, paradoxalement, tant le ton que la méthode qu'utilise Faye sont marqués par la radicalité. Ce qui déconcerte le lecteur attentif. La méthode et l'argumentation de Faye se font persuasives, invectives ; elles se caractérisent par la rapidité qui inspecte sans interroger. Le concept ne se médite pas : il est accusé. Méthode qui contraste, en fait, avec l'enseignement de Heidegger, lequel nous avait appris — ce fut sans aucun doute un des grands attraits de la pensée

3. Arendt, Hannah, *Essays in Understanding*, éd. J. Kohn, New-York, Harbour Brace and Company, 1994, pp. 361-362.

heideggérienne — la patience herméneutique, la méditation des concepts, le dialogue avec les auteurs de la tradition, l'attention, etc. On peut se demander si c'est là une bonne manière d'analyser un texte de Heidegger, si le but est bien d'en comprendre le sens. La méthode utilisée par Faye tout au long de son livre rend-elle justice aux textes heideggériens ? Est-il crédible, voire dangereux, de prétendre que Heidegger était raciste et voulait instituer le principe de la sélection raciale dans sa philosophie à partir de quelques extraits tirés d'un cours sur Nietzsche de 1941-1942 (p. 413) même si ces extraits sont parfois déconcertants ? Pour un plaidoyer en faveur de l'exercice critique de la philosophie, on n'en tirera pas une grande leçon. Rejeter Heidegger en dehors de la philosophie, comme le demande Faye, n'est pas une solution. Le problème, à mon avis, est beaucoup plus complexe. Si philosopher veut dire, non pas convaincre à tout prix ni de façon urgente, mais réfléchir, exercer notre jugement critique, discerner et comprendre patiemment, il reste à méditer longuement sur le sujet avant de bannir qui que ce soit. Car si on condamne la pensée heideggérienne comme non philosophique, que faire de tous ceux qui en ont fait un incontournable de leur propre pensée ? La liste est longue. À moins que nous ne devions, à ce moment-là, dégager de leur pensée ce qui est heideggérien de ce qui ne l'est pas ? L'exercice d'épuration risque d'être périlleux.

LUC VIGNEAULT
Université de Moncton

Jean-Louis Fournel, Jean Claude Zancarini, *La politique de l'expérience. Savonarole, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Turin, Edizioni dell'Orso, 2002, 386 pages.

Marie Gaille-Nikodimov, *Conflit civil et liberté. La politique machiavélienne entre histoire et médecine*, Paris, Honoré Champion, 2004.

Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, nouvelle traduction d'Alessandro Fontana et Xavier Tabet, préface d'Alessandro Fontana, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de Philosophie », 2004, 575 pages.

Les études sur la pensée politique de la Renaissance italienne sont en pleine effervescence, que ce soit du côté des historiens ou de celui des philosophes. De très nombreux ouvrages ont été publiés, en anglais, en français ou en italien, au cours des cinq dernières années, et un inventaire exhaustif serait chose difficile. Il me semble toutefois que ce qu'il y a de particulièrement nouveau et fécond pour l'avenir est le mode d'approche de ces objets historiques. Dans l'ensemble de ces études, le travail spéculatif ne semble pas écarter les considérations empiriques, et vice versa.

Philosophiques

philosophiques

Jean-Louis Fournel, Jean Claude Zancarini, *La politique de l'expérience. Savonarole, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Turin, Edizioni dell'Orso, 2002, 386 pages.

Marie Gaille-Nikodimov, *Conflit civil et liberté. La politique machiavélienne entre histoire et médecine*, Paris, Honoré Champion, 2004.

Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, nouvelle traduction d'Alessandro Fontana et Xavier Tabet, préface d'Alessandro Fontana, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de Philosophie », 2004, 575 pages.

Christian Nadeau

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012966ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012966ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Nadeau, C. (2006). Compte rendu de [Jean-Louis Fournel, Jean Claude Zancarini, *La politique de l'expérience. Savonarole, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Turin, Edizioni dell'Orso, 2002, 386 pages. / Marie Gaille-Nikodimov, *Conflit civil et liberté. La politique machiavélienne entre histoire et médecine*, Paris, Honoré Champion, 2004. / Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, nouvelle traduction d'Alessandro Fontana et Xavier Tabet, préface d'Alessandro Fontana, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de Philosophie », 2004, 575 pages.] *Philosophiques*, 33 (1), 317–322. <https://doi.org/10.7202/012966ar>

Tous droits réservés © Société de philosophie du Québec, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

heideggérienne — la patience herméneutique, la méditation des concepts, le dialogue avec les auteurs de la tradition, l'attention, etc. On peut se demander si c'est là une bonne manière d'analyser un texte de Heidegger, si le but est bien d'en comprendre le sens. La méthode utilisée par Faye tout au long de son livre rend-elle justice aux textes heideggériens ? Est-il crédible, voire dangereux, de prétendre que Heidegger était raciste et voulait instituer le principe de la sélection raciale dans sa philosophie à partir de quelques extraits tirés d'un cours sur Nietzsche de 1941-1942 (p. 413) même si ces extraits sont parfois déconcertants ? Pour un plaidoyer en faveur de l'exercice critique de la philosophie, on n'en tirera pas une grande leçon. Rejeter Heidegger en dehors de la philosophie, comme le demande Faye, n'est pas une solution. Le problème, à mon avis, est beaucoup plus complexe. Si philosopher veut dire, non pas convaincre à tout prix ni de façon urgente, mais réfléchir, exercer notre jugement critique, discerner et comprendre patiemment, il reste à méditer longuement sur le sujet avant de bannir qui que ce soit. Car si on condamne la pensée heideggérienne comme non philosophique, que faire de tous ceux qui en ont fait un incontournable de leur propre pensée ? La liste est longue. À moins que nous ne devions, à ce moment-là, dégager de leur pensée ce qui est heideggérien de ce qui ne l'est pas ? L'exercice d'épuration risque d'être périlleux.

LUC VIGNEAULT
Université de Moncton

Jean-Louis Fournel, Jean Claude Zancarini, *La politique de l'expérience. Savonarole, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Turin, Edizioni dell'Orso, 2002, 386 pages.

Marie Gaille-Nikodimov, *Conflit civil et liberté. La politique machiavélienne entre histoire et médecine*, Paris, Honoré Champion, 2004.

Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, nouvelle traduction d'Alessandro Fontana et Xavier Tabet, préface d'Alessandro Fontana, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de Philosophie », 2004, 575 pages.

Les études sur la pensée politique de la Renaissance italienne sont en pleine effervescence, que ce soit du côté des historiens ou de celui des philosophes. De très nombreux ouvrages ont été publiés, en anglais, en français ou en italien, au cours des cinq dernières années, et un inventaire exhaustif serait chose difficile. Il me semble toutefois que ce qu'il y a de particulièrement nouveau et fécond pour l'avenir est le mode d'approche de ces objets historiques. Dans l'ensemble de ces études, le travail spéculatif ne semble pas écarter les considérations empiriques, et vice versa.

L'histoire nourrit la réflexion, ce qui est également vrai pour l'inverse. On pourrait objecter qu'il s'agit là d'une thèse triviale, étant donné qu'aucun historien n'a jamais voulu se limiter au seul domaine de l'établissement des faits et qu'aucun philosophe, ou du moins aucun historien des idées et de la philosophie, n'a voulu ignorer l'importance des contingences historiques pour la pensée. La nouveauté, c'est que l'histoire des idées et l'histoire de la philosophie sont des genres de moins en moins distincts l'un de l'autre, ce dont témoignent tout particulièrement les recherches récentes sur l'histoire de la pensée politique italienne à la Renaissance. Un obstacle majeur à ce type de démarche était la vieille accusation d'« historicisme ». Selon cette critique, un texte doit présenter des thèses qui sont indépendantes de leur contexte, sans quoi il est condamné à être une simple pièce de musée. Un tel type de critique semble toutefois manquer un élément essentiel de l'analyse historique des concepts et des idées : leur inscription dans un contexte marque leur altérité historique, mais du même coup nous révèle un savoir qui ne serait plus accessible autrement. Le souci du maintien de l'altérité historique des textes du passé n'est dès lors pas une fermeture du texte sur son passé, mais la condition de sa contribution aux débats qui nous intéressent maintenant. Si nous étudions le passé, même dans l'optique de problèmes importants pour le présent, ou encore, de questions transhistoriques, peut-être est-ce précisément en raison de ce que nous dit le passé en tant que passé, et non en tant que projection de nos préoccupations contemporaines sur lui.

Un outil remarquable en ce sens est la nouvelle traduction d'Alessandro Fontana et Xavier Tabet, accompagnée d'un très important appareil critique, du *Discours sur la première décade de Tite-Live*, de Machiavel. Cette nouvelle traduction modifiera à coup sûr, dans le monde francophone, bon nombre de lectures trop faciles du corpus machiavélien. D'une part, elle corrige de nombreuses erreurs de traduction qu'il serait trop long d'énumérer ici. Mais il s'agit aussi d'une véritable édition critique, et l'appareil de notes mériterait une recension à lui seul tant il est riche et précis. À presque toutes les pages on retrouvera des indications précises sur les choix des traducteurs en se référant non seulement au texte italien mais, dans la littérature sollicitée par Machiavel, aux concepts pertinents d'Aristote, en passant par Salluste, jusqu'à Leonardo Bruni, ou encore aux contemporains de Machiavel —

Guichardin, par exemple — dont le vocabulaire et son usage peut nous éclairer sur le sens à donner à une expression difficile à traduire. Ce travail est augmenté de nombreuses notes historiques qui permettent de bien comprendre les enjeux réels des thèses de Machiavel au regard des événements précis de son époque. La lecture de Tite-Live par Machiavel peut être pensée comme une paire de lunettes lui servant à mieux voir son propre siècle. Il n'est donc pas étonnant que les commentateurs de Machiavel se refusent souvent à vouloir faire de l'histoire d'antiquaire et préfèrent un dialogue du passé avec le présent.

Pour Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, l'analyse des textes et la recherche de la cohérence des propos d'un auteur sont des objectifs compatibles avec ce qu'ils nomment le « processus d'historicisation des textes ». Cette démarche ne leur semble pas seulement pertinente pour des motifs d'ordre épistémologique, tels que ceux sous-entendus plus haut, mais parce qu'elle reflète la démarche même des auteurs qui font l'objet de leur étude. Que ce soit Savonarole, Machiavel ou Guichardin (Guicciardini), tous ont pour point de départ de leur pensée politique ce que Machiavel nommait « la réalité effective des choses ». Cela signifie, pour l'essentiel, que la norme ne peut ignorer le fait, sans pour autant dire que le fait détermine la norme. Dans le cas présent, le fait central dans l'analyse proposée par le tandem Fournel-Zancarini est la chute des Médicis à Florence, et l'invasion par la France et l'Espagne des États italiens. L'urgence des mesures à prendre en réaction à ce changement radical des conditions de la vie politique a pour effet de rompre avec le modèle classique de ce que Hans Baron nommait l'« humanisme civique », où se conjugaient, sans difficulté, idéaux de vie bonne et observations politiques.

Avec les guerres d'Italie, les observations politiques n'ont plus pour seul objet le perfectionnisme moral des citoyens, mais la dure réalité des forces en présence pour remporter une bataille, la mise sous tutelle des cités-États naguère libres, et les réformes constitutionnelles pour résister à ce changement de donne ou encore pour mieux s'y adapter. Il s'agit aussi du regard d'acteurs politiques sur eux-mêmes et sur l'histoire de leur patrie. En effet, une contribution importante de Fournel et Zancarini est de bien montrer le parallélisme entre philosophie politique, historiographie et philosophie de l'histoire. La politique étant chose contingente, elle s'inscrit dans un temps précis, et toute réflexion sur elle ne saurait être faite sans référence aux conditions imposées par une époque particulière pour un espace géopolitique donné. La notion d'« art de gouverner » devient dès lors tributaire d'un art de penser l'histoire. En somme, par leur lecture du républicanisme florentin et de Guichardin en particulier, les historiens que sont Fournel et Zancarini proposent une analyse historique de l'importance accordée au temps et à l'histoire dans la manière même de penser les institutions politiques.

Contextualiste, l'histoire proposée par Fournel et Zancarini n'adopte pas pour autant les manières de travailler de bon nombre d'historiens britanniques associés à ce que l'on nomme peut-être trop facilement « l'école de Cambridge », qui sont d'ardents partisans du contextualisme. Ce qui distingue leur démarche de celle de ces historiens est à trouver dans le refus de la « longue durée ». On pense, pour prendre un exemple classique, à Pocock, qui montrait l'émergence de la tradition républicaine dans l'Italie du XVI^e siècle pour ensuite en lire le développement jusque dans le contexte de la Révolution américaine. Mais ce type d'interprétation a pour désavantage d'instrumentaliser ce que Pocock nomme « le moment machiavélien » et d'en gommer les éléments contingents au profit d'une logique historique d'ensemble, de la

Renaissance au Siècle des lumières. On adopte alors une position de surplomb qui empêche de voir ce que l'histoire a à nous dire, ce que précisément voulaient éviter les membres de « l'école de Cambridge ». En limitant le corpus étudié, Fournel et Zancarini entendent mieux retracer le caractère dialogique, son inscription dans un débat politique vécu comme tel par ses protagonistes (et non comme un simple débat intellectuel).

L'étude de Marie Gaille-Nikodomov est intéressante à plusieurs titres. En premier lieu, le corpus machiavélien se limite trop souvent au *Prince* et aux *Discours sur la première décade de Tite-Live*. Contre cette tradition, Marie Gaille-Nikodomov entend montrer l'importance de l'*Histoire de Florence* pour une interprétation adéquate des thèses de Machiavel. Il faut prendre au sérieux l'importance de cette œuvre, notamment pour corriger certaines interprétations trop faciles des thèses les plus connues de Machiavel, particulièrement au sujet du rapport entre les grands et le peuple. Cette opposition, valorisée dans les *Discours sur la première décade de Tite-Live*, est nuancée dans l'*Histoire de Florence*, car ce qui fut dynamisme social et qui conduisit à de bonnes lois dans le premier cas est, dans le second, vecteur d'assassinats et d'exils. La différence tient à la qualité des désirs. Dans la Rome antique, dit Machiavel, le peuple avait pour seul désir celui de ne pas être dominé. À Florence, le désir des peuples contre l'ambition des grands ne fut pas seulement de résister à cette ambition, mais de prendre la place des grands. Le désir de ne pas être dominé contre le désir de dominer donne lieu à de bonnes lois et à de bonnes institutions. Deux désirs de domination conduisent, au contraire, aux pires conflits. Cette thèse importante est analysée de manière lumineuse par Marie Gaille-Nikodimov.

En second lieu, l'originalité de la thèse de l'auteure tient à ce qu'elle établit un lien étroit entre les thèses politiques de Machiavel — sur la liberté politique et la dynamique historique des institutions, surtout — et les théories médicales telles qu'on les retrouve, notamment, mais pas seulement, chez un auteur comme Galien. Un exemple important est précisément celui de l'opposition entre les grands et le peuple, expliquée ici en termes de rapports d'humeurs, selon la tradition galénico-hippocratique. L'analogie entre le corps humain et le corps social ou politique n'est évidemment pas nouvelle à l'époque de Machiavel. Mais cette relation est tellement complexe qu'elle est souvent laissée pour compte par les spécialistes. Chez bon nombre d'auteurs qui emploient cette comparaison, on ne sait pas s'il s'agit d'une simple analogie ou si la comparaison est pensée de manière plus forte. En d'autres termes, est-ce que la référence au corps biologique laisse entendre que, *mutadis mutandis*, un corps humain et une organisation politique sont très proches l'un de l'autre, au sens où tous deux répondent à des déterminants biologiques ? Ou faut-il comprendre cette référence de manière moins forte, comme étant seulement une analogie, comme n'ayant pas de valeur autre qu'heuristique ? Marie Gaille-Nikodimov semble opter pour l'interprétation forte de la comparaison du corps humain avec le corps biologique dans son

analyse de Machiavel. Sur ce point, je ne suis pas toujours convaincu par son argumentation, tant manquent les preuves matérielles assurant une certaine validité à la démarche. Mais avant même d'en appeler aux preuves matérielles, plusieurs problèmes se posent. On pourrait d'abord se demander si la comparaison entre corps politique et corps biologique tient la route quant à la simple description de ce qu'est une communauté politique et des relations qui existent entre ses parties. À supposer qu'on accorde une valeur heuristique à la comparaison, on pourrait ensuite se demander s'il faut y accorder un sens normatif, ce qui reviendrait à inférer la norme du fait. Par exemple, si le conflit social s'explique par les humeurs, il faudrait l'accepter sur la base qu'il est un fait biologique irréductible, ce qui évidemment ne va pas de soi.

Encore plus gênant est le fait que la correspondance étroite entre médecine et politique semble exclure une lecture plus intuitive des thèses de Machiavel, notamment au sujet de ce qu'il est convenu de nommer la question de la constitution mixte et du type de rapport institutionnel que cela suppose. À force de vouloir lire Machiavel selon la tradition galénico-hippocratique, Marie Gaille-Nikodimov risque, me semble-t-il, de sous-estimer ce que Machiavel a à nous dire sur nos logiques institutionnelles. J'essaierai d'être plus clair sur ce point en montrant, dans ce qui suit, la troisième marque d'originalité du livre de l'auteur.

Elle est à trouver dans la tentative de lire Machiavel au sein de la réflexion contemporaine sur la démocratie et la liberté politique, et ce, dans le sillage des théories issues à la fois de la philosophie britannique et américaine et de la tradition continentale. Cette tentative fait l'objet de tout le dernier chapitre du livre. Si la question des rapports politiques est pensée selon les termes d'une théorie des humeurs ou des passions, il devient très difficile de voir quelle sera la légitimité de cet équilibre. On peut comprendre que l'équilibre des humeurs sera provisoire et qu'il sera jugé satisfaisant dans la mesure où les humeurs contraires ne s'entre-détruisent pas. En ce sens, nous pourrions penser, à la manière de Chantal Mouffe, par exemple, que le rôle des passions ne saurait être écarté de l'arène démocratique et que cela ne contredit en rien les idéaux fondamentaux de la démocratie. La raison n'est pas le seul apanage de la démocratie. Toutefois, si nous pouvons accepter l'hypothèse d'une explication des rapports sociaux qui serait fournie par une théorie humorale, il devient difficile, quelle que soit cette explication et sa valeur, s'il en est une, d'en tirer un ensemble de normes garantissant la légitimité des rapports sociaux indispensables à la vie démocratique. L'équilibre des humeurs, s'il peut s'expliquer au sein d'une société donnée, ne nous dit pas quels types d'humeurs sont acceptables. Certes, une humeur exclusive serait contraire au principe d'équilibre. Mais cela ne suffit pas à garantir la liberté, et encore moins la justice. À sa défense, nous considérons que la thèse de Marie Gaille-Nikodimov n'est pas de présenter une valeur normative de la théorie humorale, mais plutôt de montrer le caractère irréductible du rapport polémique entre les individus d'une même société. Elle est alors très proche d'auteurs qui, comme

Lefort ou Rancière, invitent les théoriciens de la démocratie à tirer profit du caractère dynamique des conflits sociaux. Tout comme eux, cependant, elle semble vouloir refuser l'importance de garde-fous qui, au moins quant à l'interprétation de leurs théories, nous empêcheraient d'y lire une justification des simples rapports de force. Ces garde-fous normatifs seraient trop proches du modèle libéral, et l'incursion de la pensée machiavélienne au sein de ce modèle libéral aurait pour effet de gommer la valeur particulière de l'apport de Machiavel au débat contemporain sur la démocratie, soit l'importance et le caractère irréductible des conflits sociaux. La tentative, par Quentin Skinner, notamment, de penser une reformulation républicaniste de Machiavel en dialogue avec le libéralisme, serait elle aussi vouée à l'échec pour les mêmes raisons. Marie Gaille-Nikodimov n'en ignore pas pour autant l'importance des institutions et des lois, si chères à Machiavel. C'est la raison pour laquelle elle critique des auteurs comme Michel Foucault ou d'autres, qui ont voulu penser le conflit social en dehors des institutions et même des lois. À la manière des théories de la reconnaissance, chez Axel Honneth, par exemple, ou des critiques féministes des théories de la justice distributive ou de la démocratie délibérative, une contribution particulièrement féconde de Machiavel est d'avoir montré le jeu des rapports sociaux extra-institutionnels.

Lorsque des acteurs sociaux entrent en conflit avec d'autres, c'est parfois en raison d'un déni de reconnaissance. Leurs revendications ne peuvent être entendues, et leurs combats ne peuvent tout simplement pas être faits dans un cadre institutionnel aveugle à leur condition singulière. Mais ces demandes sont malgré tout, comme le rappelle avec pertinence Marie Gaille-Nikodimov, des demandes adressées aux institutions, plus précisément à l'endroit du modèle juridique existant, afin que celui-ci se transforme et puisse offrir des lois acceptables pour tous et non seulement pour les seuls privilégiés dont le statut est déjà reconnu par la loi. Un combat en dehors des institutions n'est donc pas nécessairement un combat contre le principe même des institutions, mais un combat qui doit parfois se faire en dehors de celles-ci lorsqu'elles se refusent à voir ou à reconnaître la légitimité d'une demande ou l'existence même du demandeur. La thèse de Marie Gaille-Nikodimov s'arrête sur ces questions et laisse ouverte la porte du débat sur la portée contemporaine de l'œuvre machiavélienne. Espérons que l'auteure aura l'occasion de revenir sur ce sujet ou que son travail incitera d'autres à s'y attarder.

CHRISTIAN NADEAU
Université de Montréal

Nicolas Tavaglione, *Le dilemme du soldat. Guerre juste et prohibition du meurtre*, Genève, Éditions Labor et Fides, coll. « Le champ éthique », 2005, 166 p.

Karine Wurtz

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012967ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/012967ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)
1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Wurtz, K. (2006). Compte rendu de [Nicolas Tavaglione, *Le dilemme du soldat. Guerre juste et prohibition du meurtre*, Genève, Éditions Labor et Fides, coll. « Le champ éthique », 2005, 166 p.] *Philosophiques*, 33 (1), 323–326.
<https://doi.org/10.7202/012967ar>

Nicolas Tavaglione, *Le dilemme du soldat. Guerre juste et prohibition du meurtre*, Genève, Éditions Labor et Fides, coll. « Le champ éthique », 2005, 166 p.

L'apparent dilemme du soldat est-il un vrai dilemme ? Telle est la question que Nicolas Tavaglione se propose d'élucider dans ce livre. En effet, si on accepte qu'un individu moyen puisse avoir de bonnes raisons morales de participer à la guerre juste dans laquelle son pays est engagé et que par ailleurs, on fonde moralement la prohibition absolue du meurtre, alors la suspension de l'interdiction de tuer qui accompagne l'activité militaire contredit l'interdiction de tuer de la morale ordinaire. Par conséquent, il est à la fois moral et immoral de se faire soldat. L'ouvrage de Nicolas Tavaglione va établir ce dilemme, en tester la résistance, puis proposera des conséquences pratiques acceptables.

Dans le premier chapitre, Nicolas Tavaglione se propose de tester une première autorité morale, qui soutient la première corne du dilemme : ce qu'il nomme « la convention des bons citoyens ».

À partir des règles du *jus ad bellum* et du *jus in bello*, l'auteur s'interroge sur le nombre de critères qu'il faut satisfaire pour conclure qu'une guerre dans laquelle mon pays est engagé est bien une guerre juste. Si toutes les règles doivent être observées, alors aucune guerre n'est juste et il n'est plus possible, par exemple, de faire la différence entre la guerre *de* Hitler et la guerre *contre* Hitler. Il faut donc conserver une attitude indulgente face aux critères et accepter comme juste une guerre qui remplit *la plupart* d'entre eux.

De plus, on peut justifier les règles de la doctrine tant d'un point de vue conséquentialiste (en passant par l'utilitarisme de la règle) que d'un point de vue déontologique. Et au sein du déontologisme, on peut soutenir autant un point de vue individuel qu'un point de vue collectiviste. Si bien que la doctrine de la guerre juste semble faire l'objet d'un consensus par recoupement, à la manière de Rawls. Nicolas Tavaglione démontre ainsi que la doctrine de la guerre juste est bien une doctrine « morale ».

Une fois qu'on s'est assuré, grâce au crible des règles de la doctrine, que la guerre à laquelle on se propose de participer est une guerre juste se dégage une « obligation de servir » que plusieurs raisons viennent appuyer : d'abord un devoir de solidarité communautaire, ensuite ce que nous pouvons appeler un « principe d'équité », et enfin une obligation d'obéir à la loi légitime. Cette dernière obligation étant soumise à la condition que l'État lui-même remplisse des conditions libérales.

Or, une fois qu'on a établi cette obligation de servir, on est logiquement poussé à admettre une suspension de l'interdiction de tuer.

Dans la seconde partie, Nicolas Tavaglione examine la seconde corne du dilemme, ainsi désignée : « l'intuition des bons voisins ».

Après avoir établi, en s'appuyant sur les travaux de Stuart Hampshire, que le meurtre pouvait être compté au nombre des prohibitions morales ordinaires, l'auteur s'interroge sur la nature de ces prohibitions. Nous

verrons qu'elles ne sont pas relatives aux conséquences de l'action et, par une démarche anthropologique valable pour la plupart des individus correctement éduqués à la vie sociale, que l'interdiction du meurtre est une prohibition inconditionnelle. Pour corroborer cette idée, constatons que les prohibitions absolues frappent les actes « en tant que tels ». En effet, les jugements moraux font intervenir des concepts moraux épais, c'est-à-dire des concepts dont la définition renvoie à une description de l'acte. Or on constate que la description de l'acte comprend les termes mêmes de l'interdiction. Dès lors, le meurtre est interdit « parce que c'est un meurtre ».

De plus, nous avons un argument logique à la prohibition absolue du meurtre : celui-ci est « une condition nécessaire du caractère contraignant de toute raison morale d'agir » (p. 67). Le raisonnement est le suivant : sachant que mes raisons morales contraignantes d'agir concernent les rapports que je peux entretenir avec d'autres agents moraux, dire « je dois tenir une promesse » implique un agent moral, élément structurel de mon devoir. Si cet agent disparaît, le devoir disparaît. Par conséquent, je pourrais échapper à mes obligations morales en supprimant l'individu envers lequel je suis obligé. Cette prohibition soutient ainsi la possibilité même de la moralité.

Nous avons donc deux types d'arguments nous permettant de conclure que la nature de la prohibition du meurtre est déontologique, d'un déontologisme indépendant de tout impératif formel. La conséquence pratique de cette démonstration est qu'aucune circonstance ne peut lever la prohibition du meurtre, et donc, qu'il faut refuser de servir.

Le troisième chapitre tente une réconciliation de ces deux positions. Sachant que la moralité ordinaire admet que l'interdiction de tuer est levée dans deux cas : le châtement et l'autodéfense, est-il possible de soutenir qu'un contexte de guerre juste nous place dans l'une ou l'autre position ?

La voie du châtement reposerait sur l'idée que le soldat d'une guerre injuste, en se rendant coupable d'une forme d'agression, perd l'immunité due aux innocents. Cependant, Nicolas Tavaglione montre que le champ de la culpabilité n'est pas pertinent dans le cas présent, déjà parce qu'on peinerait à montrer que les soldats ennemis sont en mesure de juger de la moralité de la guerre, ensuite parce qu'ils sont eux aussi liés à leur communauté par un devoir de solidarité contraignant. Par ailleurs, même si on arrivait à établir la culpabilité des soldats adverses de manière convaincante, il faudrait encore prouver que l'homicide sur un champ de bataille est une réponse légitime et adéquate à cette culpabilité.

Pour examiner la voie de l'autodéfense, Nicolas Tavaglione s'appuie sur la position de Judith Jarvis Thomson. La question épineuse ici est de savoir si on a le droit de supprimer une menace innocente pour sauver sa vie. L'auteur répond par la négative et pose qu'il ne peut y avoir d'autodéfense légitime que si l'élément menaçant se rend coupable de malveillance. Mais puisqu'on a montré que le champ de la culpabilité n'était pas adéquat à la qualification de l'adversaire, il ne peut y avoir légitime défense sur un champ de bataille.

Nous avons établi les termes du dilemme et montré qu'il ne pouvait y avoir de point de concordance ; la quatrième partie va alors s'arrêter sur le dilemme lui-même. Y a-t-il bien « dilemme du soldat » ?

La position du soldat a bien la forme logique d'un dilemme. Celui-ci a, en effet, deux raisons contradictoires d'agir : la solidarité envers son pays engagé dans une guerre juste (R1) et le refus absolu de tuer quiconque (R2). Quel que soit le parti qu'il prend, il viole une obligation. Pour établir que la position du soldat est un cas de conflit insoluble, nous nous appuyons ici sur le principe d'incommensurabilité, condition suffisante de conflit objectif. Or mes deux raisons d'agir (R1 et R2) sont incommensurables, car deux traits interdisent la comparaison, faute d'échelle commune : la description de l'acte et le point de vue justificatif. Tout d'abord, même si l'acte peut recevoir diverses descriptions, R1 renvoie toujours à une description collectiviste, alors que R2 renvoie à une description individualiste, sans qu'on puisse montrer que l'une doit être préférée à l'autre. Cela sous-tend deux points de vue hétéromorphes : l'un macroscopique, l'autre microscopique.

Le test des affects ne résout pas plus le problème, au contraire ; le résidu moral affectif, c'est-à-dire le regret ou la culpabilité d'avoir écarté une voie au profit de l'autre, confirme que nous sommes bien dans une situation de dilemme authentique. Tout porte donc à conclure, et l'échec des attaques sceptiques le confirme, que c'est une lecture tragique du dilemme qu'il faut privilégier.

La cinquième partie évalue les résistances que la raison peut apporter à la conclusion de l'impossibilité de la réconciliation. En effet, si être rationnel, c'est toujours rechercher les meilleures raisons, le dilemme, en soutenant qu'il n'y a aucune meilleure raison disponible, offense la raison. Sur le plan formel, admettre l'existence des dilemmes moraux pose trois types de problèmes de rationalité : un problème d'efficacité, un problème de cohérence et un problème d'optimalité. Nicolas Tavaglione s'emploiera à mettre successivement à bas ces trois réticences.

De plus, sur le plan moral, les dilemmes insolubles impliquent quelque chose d'irrationnel : la faute morale devient inévitable. Est-ce à dire, alors, que nous devons admettre une faute sans coupable ? L'auteur soutient que le blâme n'est pas la seule réponse possible à la faute. La pitié que je peux ressentir pour celui qui a été contraint de violer une obligation est une réponse appropriée qui, elle, ne renvoie pas à la responsabilité. D'ailleurs, la nature du résidu moral n'est pas la culpabilité, mais le regret. Les réactions affectives impliquées par le dilemme moral ne sont donc pas le blâme et la culpabilité, mais la pitié et le regret, ce qui nous expulse du modèle rétributif et rend la notion de faute inadéquate.

Ce point est lié à un autre, sous-tendu : que la rationalité implique une source de moralité à concevoir de manière moniste, comme une instance normative. Nicolas Tavaglione montre que les divers arguments pour l'établir tombent les uns après les autres, et que la moralité peut également être vue

comme le lieu de rencontre de plusieurs systèmes valables. C'est à ce titre que la moralité est le lieu de cas de conscience.

Pour les gens de bonne volonté, ceux qui sont sensibles aux raisons publiques et aux raisons privées, il y a donc bien dilemme insoluble.

En conclusion, quelles sont les conséquences normatives de notre enquête ? D'abord une présomption pacifiste, ensuite, la condamnation de toute conscription obligatoire.

L'agent de bonne volonté doit s'efforcer de minimiser les occasions de dilemme. Sachant qu'une guerre juste va nécessairement le plonger dans un dilemme insoluble, l'agent moral devrait opter pour un pacifisme absolu par lequel il s'opposerait de toutes ses forces au déclenchement des hostilités. Concrètement, il doit soutenir l'instauration d'un organe international de résolution des conflits où le droit remplace la force. Il devrait, de plus, garder à l'esprit un principe de modération afin d'éviter toute vision manichéenne des situations, peu compatible avec la justice. Fondamentalement, la position pacifiste demande surtout d'identifier le mal, afin de l'endiguer autant que faire se peut.

Par ailleurs, l'autorité de l'État doit avoir de solides fondements pour m'imposer une activité risquée et des mains sales que je n'ai pas choisies. Mais justement, cette autorité peine à être justifiée. Déjà parce que rien ne permet de prouver que l'État possède un méta-point de vue rendant ses options plus éclairées, ensuite parce que, même si c'était le cas, rien n'impose à l'individu de préférer le point de vue de l'État au sien propre.

Finalement, s'il est impossible de sortir du dilemme, la seule position acceptable est de tout faire pour ne pas y entrer.

On l'aura compris, le livre de Nicolas Tavaglione ne se veut pas l'état des lieux d'un débat sur la position du soldat, encore moins un pamphlet antimilitariste camouflé sous des atours déductifs. Cet ouvrage, d'influence analytique, au style direct et sans ambages, se présente plutôt comme une invitation à suivre une enquête philosophique dont le dilemme est le premier suspect. Le lecteur a alors la position d'accompagnant du cheminement de l'auteur, avec lequel il peut se sentir plus ou moins en accord, et qui, dès lors, devient l'occasion d'une remise en cause de ses propres positions. On peut bien émettre des réserves ponctuelles, on peut notamment éprouver les fondations de la deuxième partie, et la section sur l'autodéfense peut apparaître discutable à plusieurs égards, il n'en reste pas moins que la réflexion est souvent subtile et globalement convaincante.

KARINE WURTZ

Université de Montréal et Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Livres reçus (printemps 2006)

Philosophie et psychopathologie
Volume 33, numéro 1, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012968ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/012968ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2006). Livres reçus (printemps 2006). *Philosophiques*, 33 (1), 327–328.
<https://doi.org/10.7202/012968ar>

Livres reçus (printemps 2006)

- Arendt, Hannah, *Journal de pensée 1950-1973*, tomes 1 et 2, Paris, Le Seuil, 2005, 1969 p.
- Beaulieu, Alain (dir.), *Gilles Deleuze, héritage philosophique*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Débats philosophiques »), 174 p.
- Berlioz, Dominique et Nef, Frédéric (dir. publ.), *Leibniz et les puissances du langage*, Paris, Vrin (Coll. « Histoire de la philosophie »), 2005, 396 p.
- Braz, Adelino, *Droit et éthique chez Kant : l'idée d'une destination communautaire de l'existence*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, 354 p.
- Bruun, Otto et Corti, Lorenzo (dir. publ.), *Les catégories et leur histoire*, Paris, Vrin (coll. « Histoire de la philosophie »), 2005, 396 p.
- Colucci, Mario et Di Vittorio, Pierangelo, *Franco Basaglia. Portrait d'un psychiatre intempestif*, trad. de l'italien par P. Faugeras, Ramonville Saint-Agne, Editions érès (coll. « Des travaux et des jours »), 2005, 230 p.
- Courtine, Jean-François, *Inventio analogiae. Métaphysique et ontothéologie*, Paris, Vrin (coll. « Problèmes et controverses »), 2005, 377 p.
- Drapeau, Filipe et Ludwig, Pascal, *Kripke. Référence et modalités*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Philosophies »), 155 p.
- Duhamel, André et Jutras, France (dir.), *Enseigner et éduquer à la citoyenneté*, Québec, Les Presses de l'Université Laval (coll. « La vie dans la classe »), 2005, 316 p.
- Dutant, Julien et Engel, Pascal, *Philosophie de la connaissance. Croyance, connaissance, justification*, Paris, Vrin (coll. « Textes clés »), 2004, 448 p.
- Gadamer, H. G., *L'herméneutique en perspective*, 1^{re} et 2^e parties, trad., présentation et notes par Jean Grondin, Paris, Vrin (coll. « Textes philosophiques »), 2005, 285 p.
- Gnassounou, Bruno et Kistler, Max (dir.), *Causes, pouvoirs, dispositions en philosophie. Le retour des vertus dormitives*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005, 183 p.
- Guillebaud, Jean-Claude, *La force de conviction. À quoi pouvons-nous croire ?*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, 390 p.
- Klibansky, Raymond, *Idées sans frontières. Histoire et structures de l'Institut international de philosophie*, Paris, Les Belles Lettres, 2005, 254 p.
- Michel, Johann (dir.), *Mémoires et histoires. Des identités personnelles aux politiques de reconnaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 286 p.
- Royle, Peter, *L'homme et le néant chez Jean-Paul Sartre*, Québec, Presses de l'Université Laval (coll. « Zêtésis »), 2005, 132 p.
- Tavaglione, Nicolas, *Le dilemme du soldat. Guerre juste et prohibition du meurtre*, Genève, Editions Labor et Fides (coll. « Le champ éthique »), 2005, 166 p.

Outre les ouvrages qui apparaissent dans cette liste, la rédaction de *Philosophiques* peut obtenir, pour fin de compte rendu ou d'étude critique, la plupart des livres parus récemment.

Les personnes désireuses de faire un compte rendu
ou une étude critique sont priées de s'adresser à :

Jimmy Plourde
Département de philosophie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succ. centre-ville
Montréal, H3C 3P8
Courriel : plourde.jimmy@uqam.ca